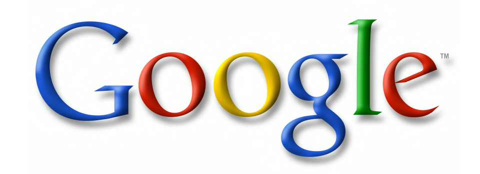
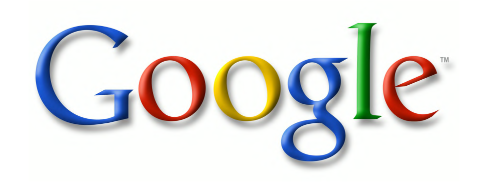







TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA



BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; de CLINCHAMP, bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JANVIER.

TREIZIÈME SÉRIE

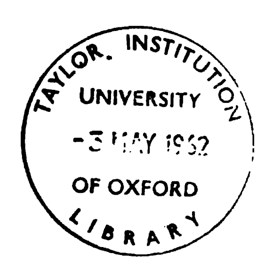
A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

Sommaire du n° de janvier de la treizième série du Bulletin du bibliophile.



ÉTUDE LITTÉRAIRE

SUR

VAUVENARGUES

ET SES OUVRAGES.

« Le but des anciens philosophes étoit de porter les hommes à la vertu. Le dessein caché des modernes est de nous en détourner, en nous insinuant que nous en sommes incapables; *et moi je leur dis que nous en sommes capables.* »

VAUVENARGUES.
(*Sur les philosophes modernes.*)

Première née dans la foi, chevaleresque, polie dans la plus éminente acception du terme, la France semble destinée à répandre avec sa langue la religion, l'honneur et la civilisation. Elle n'a pas cessé, même dans ses jours de disette de grands modèles, de produire des hommes fidèles à cette mission supérieure et pacifique. Au milieu des philosophes chagrins dont la vie étoit un blasphème le caractère du plus jeune d'entr'eux ne se révèle à nous que comme une aspiration à la vertu, un élan vers l'humanité; la douce figure de Vauvenargues les domine, les fait oublier, et si ceux-ci montrent jus-

qu'où l'esprit humain, doué de talents, peut décheoir, celui-là prouve jusqu'où il peut s'élever.

C'étoit une âme d'élite au niveau d'un esprit singulièrement incliné vers ces graves questions morales qui n'ont que l'air d'être abstraites et agiteront constamment le monde. C'étoit un de ces hommes rares qui ne vécurent que pour réfléchir, et, s'il a tracé peu de pages à une époque verbeuse, un de ses prestiges ne consisteroit-il pas en ce qu'une seule de ses pensées, représentant une masse d'idées, dévoile tout ce que son génie pouvoit enfanter si ses yeux ne s'étoient pas fermés à la fleur de son âge? Toujours replié sur lui-même, il n'est pas surprenant que les Mémoires du temps soient sobres de détails sur son existence isolée; mais ceux qu'ils nous fournissent suffisent pour ratifier avec amour le jugement de Voltaire lui écrivant: « Si jamais je veux faire le portrait du génie le plus naturel, de l'homme du plus grand goût, de l'âme la plus haute et la plus simple, je mettrai votre nom au bas » (1).

I.

Le grand roi sous lequel les François furent grands alloit mourir quand naquit Luc Clapiers, marquis de Vauvenargues, sous ce beau ciel de Provence, qui semble féconder l'intelligence en même temps que le sol. Son père étoit Joseph de Clapiers, sa mère Marguerite de Bermond. D'une constitution délicate, peu familiarisé avec cette langue majestueuse qui apprend à écrire toutes les autres, étranger à l'idiome qui est aux sciences et aux arts ce que la lumière est aux couleurs, aucuns indices ne présagèrent d'abord en lui une aptitude particulière; mais bientôt ses nobles instincts, développés par la lecture chérie des chefs-d'œuvre du XVII[e] siècle, l'élevèrent promptement au-dessus des défauts et des obstacles de sa situation, les firent même servir à ne relever que de lui-même. Il étoit pauvre, quoique issu d'une antique famille, existant aujourd'hui dans le

(1) Lettre de Voltaire à Vauvenargues, mai 1746.

pays qui, naguère, exerçoit l'hospitalité la plus large à l'égard des François dans le malheur (1). A 17 ans, il entra comme sous-lieutenant au régiment du roi, et « c'est dans le tumulte des armes que se forma cet homme éloquent et profond » (2). Il fit la campagne d'Italie en 1734, celle de la succession en 1741. La fatale retraite de Prague, où le maréchal de Belle-Isle perdit sans combat une partie de ses troupes, acheva de détruire sa santé. Après neuf ans de service, il prit son congé avec le grade de capitaine. Il se sentoit porté davantage vers l'état civil. Malgré sa timidité naturelle, il demanda directement au roi de le servir dans les négociations; il adressa une requête à Louis XV et n'en reçut aucune réponse. L'insuccès mortifiant de cette démarche ne lança pas notre jeune moraliste dans le refuge entraînant de l'opposition. Les plus grands déplaisirs fortifient son âme au lieu de la troubler : son cœur ne participe pas à la licence des mœurs de l'époque, pas plus que son esprit à ses chimères. En observant que les corps politiques ont leurs défauts inévitables comme les divers âges de l'humanité, il pressent peut-être une ère nouvelle ; il parle quelque peu de la cause abandonnée des peuples. Il redoute la servitude comme le dernier des maux ; il a en horreur la sévérité inutile ; il proclame que l'humanité est la première des vertus, le charme et la perfection de la nature. On aperçoit déjà en lui ce frémissement qui précède les fortes commotions sociales, mais on a en même temps la conviction intime qu'il n'auroit pas trempé *dans ces utopies qui se terminèrent par des holocaustes* (3). Il n'auroit

(1) Alexandre de Clapiers-Collongues, mort général au service de la Russie, a laissé deux fils qui y ont établi une branche de cette famille, une des meilleures de Provence. Elle est originaire d'Hyères, gouvernée par un de ses membres en 1330 et a donné un évêque à Toulon au XVe siècle. Elle possédoit un fief et étoit de robe, lorsqu'elle s'établit à Aix, vers 1460 ; elle a fait ses preuves pour l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem dès le commencement du XVIIe siècle ; mais Vauvenargues ne fut érigé en marquisat que par Louis XV.

(2) Voltaire. Discours de réception à l'Académie françoise.

(3) Cette expression est de M. le comte de Salvandy, que les lettres et la société ne sauroient assez regretter. Discours à l'Académie françoise du 25 août 1854.

pas été de ces esprits assez aveugles pour saper la société en prétendant la réformer; il n'auroit pas confondu la rouille qui s'attache au métal le plus précieux avec le métal lui-même; car il avertit qu'avant d'attaquer un abus, il faut voir si on peut ruiner ses fondements. Si l'abus d'un principe suffisoit, en effet, pour le repousser, il y auroit longtemps qu'il n'y auroit plus un seul principe debout dans le monde, et cependant il y en a, quoiqu'ils soient voilés et outragés. Vauvenargues se détache entièrement du mouvement irrégulier de son siècle. Il déclare, à maintes reprises, qu'il est faux que l'égalité soit une loi de la nature, puisque elle-même n'a rien fait d'égal. Il place l'excellence de l'homme dans la dépendance de son créateur. Il le montre émanant d'un si grand principe, vivant, agissant en lui, participant à l'infinité de son être par une si belle union. L'homme indépendant, tel qu'on le rêvoit alors, ne dépendant d'aucun maître, quand même ce maître seroit Dieu, est pour lui un objet de mépris, sans gloire et sans ressource; car, dans cet état, le sentiment de son imperfection doit faire son supplice, tandis que le même sentiment, sa dépendance de Dieu une fois admise, fait sa plus douce espérance en lui découvrant d'abord le néant des biens finis et en le ramenant ensuite à son principe qui seul peut assouvir ses désirs dans la possession de lui-même.

Pour peindre le mouvement et l'attitude de Vauvenargues on est entraîné à s'appuyer davantage sur ses sentiments, qu'il n'a pas cachés, que sur ses actions, moins saillantes; parce que, selon la remarque d'une autorité dans ce genre, sa vraie biographie, l'histoire de son âme, est toute dans ses écrits (1).

Méconnu et calme, il rentra dans sa famille à Aix sans autres protecteurs que ses talents. Une maladie grave, qui étoit encore sans remède et le défigura, vint combler la mesure de ses épreuves et élever en même temps son âme au-dessus d'elles. Il ne peut s'empêcher de s'écrier : « O Dieu ! vous noyez ma « vie d'amertumes ; les plaisirs, la santé, la jeunesse m'échap-

(1) Causeries du lundi, t. III.

« peut..... Être juste, je vous cherchai sitôt que je pus vous « connoître; je vous consacrai mes hommages et mes vœux dès « ma plus tendre jeunesse et j'aimai vos saintes rigueurs. Pour-« quoi m'avez-vous délaissé? » — La fortune peut pourtant lui refuser ses dons et se jouer de sa sagesse sans faire fléchir son courage; l'adversité ne le rend pas coupable. « Les premiers « jours du printemps ont moins de grâce que sa vertu. » La douleur l'attire vers le Christ. Il se réfugie « sous sa sainte aile « et conjure l'Esprit-Saint de soutenir sa foi jusqu'à son dernier « soupir » (1).

Vauvenargues avoit une nature qui demandoit de l'épanchement. Nous ne jouissons que des hommes, disoit-il; le reste n'est rien. — Il revint à Paris. Mais celui qui est visité par l'infirmité et l'inclémence du sort a peu de chances de voir d'autres hôtes frapper à sa porte. Il eut quelques relations avec les littérateurs de son époque; il fut loué par le plus célèbre d'entr'eux; mais nous n'entendons pas prononcer son nom dans ces salons sérieusement futiles d'où partoient les réputations. Il n'avoit pas de femmes pour lui et n'avoit pas risqué de passer une nuit à la Bastille. Ce ne fut que dans ses derniers jours qu'il publia le commencement du travail philosophique qu'il meditoit avec les différentes pensées qu'il notoit sous l'inspiration du moment, demi-mouvements de l'esprit achevés dans leur genre. Presque aveugle, mourant en détail avant de mourir complétement, il sentoit ses mains se glacer et souhaitoit au moins que cette précieuse ébauche donnât aux amateurs de la vérité le désir de la connoître davantage; car il croyoit fermement qu'il n'y a ni talents, ni sagesse, ni plaisirs solides au sein de l'erreur. Quand on songe que c'est pendant trois années de souffrances sans relâche que Vauvenargues a tracé des pages d'une philosophie si pure avec un art sans alliage, où le mot propre, celui du cœur, ne lui échappe jamais, il semble que la critique la plus scrupuleuse n'a plus le droit de mettre quelques ombres à son portrait. La nature voulut le montrer à son siècle comme un dernier

(1) Méditation sur la Foi.

exemplaire de l'âge précédent ; puis elle le retira avec une pudeur jalouse, dit l'académicien, érudit avec tant d'agréments, qu'on est forcé de citer dès qu'on est attiré par le même sujet que sa plume délicate a touché (1).

Après avoir subi sans murmure l'expérience des vicissitudes de l'humanité, Vauvenargues s'éteignit en 1747. C'est surtout l'homme qui a souffert, et quel est celui que la souffrance n'a pas atteint ? qui doit s'approprier ce philosophe de 32 ans, en faire son compagnon et son modèle. Une fois qu'on l'a rencontré on ne s'en sépare plus. Si hier encore il vous étoit inconnu, sûrement vous l'aimerez demain et toujours : *cras amet, qui nunquam amavit* ; *qui jam amavit, cras amet* (2).

Celui qui a déclaré que « le bonheur d'être né chrétien et catholique ne peut être comparé à aucun autre bien » (3), acheva sa vie, affirme Marmontel, avec la constance et les sentiments d'un chrétien philosophe (4). On a avancé et répété avec complaisance que Vauvenargues a affaibli sur la planche de l'agonie ce qu'il avait enseigné en refusant les consolations que l'Église offre dans le moment suprême à tous ses enfants. Cette supposition est uniquement basée sur une anecdote racontée par M. d'Argental. Sans mettre en balance le témoignage de l'honnête auteur de *Bélisaire* avec celui du confident de Voltaire, il demeure abondamment prouvé par la propre plume de Vauvenargues qu'il étoit un philosophe dont la raison, librement prisonnière de la Foi, a puisé son éclat dans le christianisme, et il est juste de lui assigner un rang à part dans cette société singulière, déjà confuse, où nulle science n'étoit étrangère, où la seule nécessaire étoit bannie. Il appartient à notre époque, remarquable par son ardeur pour les appréciations impartiales, de lui décerner la

(1) Causeries du lundi, t. III.
(2) Catulle.
(3) Sur les caractères des différents siècles.
(4) Voyez sa note à l'Épitre dédicatoire de Denis le Tyran et les intéressants Mémoires d'un Père pour servir à l'instruction de ses enfants livre III.

place qu'il mérite parmi les auteurs les mieux faits pour orner le siècle qui a fini.

II.

Vauvenargues nous apprend que c'est dès ses plus jeunes années que, blessé des contradictions trop manifestes de nos opinions, il se mit à chercher les sentiers délaissés du vrai. Se rendre compte de la vie humaine, concilier principalement ses bizarreries plus apparentes que réelles, — une vérité ne pouvant en contredire une autre, — définir les devoirs des hommes rassemblés en sociétés, fixer les intérêts de ces sociétés pour lesquelles le désastre des unes n'est pas la prospérité des autres, constater nos obligations envers Dieu, exciter à les remplir ; tel est le vaste projet qui le tourmente et dont la trace de lumière qu'il nous a laissée ne devoit être que la Genèse. Quelques fragments de son livre, fort peu remarqué dans son temps et pas assez répandu dans le nôtre, m'aideront ici à le présenter dans sa vérité, sinon dans sa noblesse.

Dans la première partie de son *Introduction à la connoissance de l'esprit humain*, Vauvenargues commence par envisager l'esprit en général. Il démontre qu'il est insuffisant pour former *à lui seul* la base de la philosophie, parce que rien n'est plus complexe que l'esprit humain et que personne n'est sujet à plus de fautes que ceux qui n'agissent que par réflexion. L'imagination, la réflexion, la mémoire composent l'esprit, mais ces qualités se subdivisent en innombrables branches. Il les analyse avec la lucidité dont il possède le secret.

Pour se rendre maître d'un objet, l'esprit doit se le représenter, l'approfondir, le comparer avec les objets qui lui sont déjà certains. De ces trois nécessités découlent une foule d'autres, solidaires entre elles, réclamant un emploi spécial. Ainsi l'imagination doit être féconde ; si elle est stérile, elle laisse fuir l'objet qui est devant ses yeux ; si elle est trop impétueuse, elle risque de ne pas le percevoir tel qu'il est réellement en lui-même ou à l'égard des objets qui l'environnent. L'esprit a mille

écueils à éviter ; le cœur n'a que celui de se livrer à ce qui ne le vaut pas. On exige qu'il soit vif et sa promptitude devient un obstacle à sa solidité. Pour être l'un et l'autre, il faut qu'il soit doué de pénétration, qualité qui demande une application aussi constante qu'expérimentée. Je parviens enfin à me représenter un objet : il est bien tel que mon imagination le conçoit, il semble que le jugement que je vais en porter sera infaillible ; je tiens bien la vérité par un endroit et voilà qu'elle m'échappe par mille autres. Pourquoi ce phénomène étrange est-il si fréquent? C'est que la *netteté* de l'esprit est encore autre chose que sa *justesse*, qui vient d'un sentiment du vrai formé dans l'âme. L'homme le plus sage a des idées que son éducation, la coutume, l'intérêt, ont si étroitement liées à sa mémoire, qu'elles sont supérieures même à l'évidence. C'est l'histoire lamentable du *préjugé* qui aveugle et qui mutile ; c'est la preuve quotidienne de l'insuffisance de la raison livrée à elle-même. Que d'hommes voient une chose blanche et proclament toutefois qu'elle est noire, parce que leur intelligence est plus souillée que leur vue ! C'est donc le bon-sens, cette lumière que nous portons au fond de nos âmes, qui est indispensable pour comprendre suffisamment la vie, pour la régler utilement et, par cela même, il n'est pas exclusivement réservé aux éducations privilégiées ou aux natures d'élite. *Le bon-sens* est *le sens commun*, qualité du cœur, non de l'esprit, dit Vauvenargues. Tout ce dont l'homme ne peut se passer, tout ce qui le rapproche de son semblable, qu'il doit aimer comme lui-même, et lui est commun, vient du cœur. Cela est si exact, que l'esprit humble, celui de cette grande légion qui traverse le monde sans éclat, a plus de chances de saisir la vérité que celui qui prétend s'élever à toutes les origines, descendre à toutes les profondeurs. Cela doit être ainsi pour le bonheur de l'humanité. Notre illustre penseur fait dépendre de l'âme toute la force, l'étendue de l'esprit, même son bon goût. Au lieu de nous abaisser à nos sensations animales, sa méthode consiste à tout converger à notre âme créée pour trouver la vérité et se plaire dans la pratique de ses lois immuables : il ne divise pas

l'homme et ne le présente pas à demi. Au lieu d'employer les termes de *fatalité*, de *cruel destin*, si commodément empruntés aux ennuyeux musulmans par ses contemporains, dont il n'est peut-être pas un seul qu'on puisse lui opposer avec avantage, il rattache toutes les qualités de l'homme à sa vertu; il attribue le sang-froid à la force acquise par le recueillement, la présence d'esprit à la liberté du cœur, l'éloquence véritable à son émotion ; il venge la vie religieuse, reliée à Dieu, en montrant que le repos apparent de la méditation est l'action de l'esprit à sa plus haute puissance; en un mot, c'est le langage austère, mais salutaire, de la meilleure école, qu'il revêt des formes les plus françoises et les plus séduisantes.

Le second livre de l'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain* traite des passions qui apportent à l'homme la jouissance et la souffrance, moyennant les sens et surtout la réflexion.

Si notre existence étoit parfaite, nous ne connoîtrions que le plaisir ; imparfaite, elle est partagée par la douceur et l'amertume. Ce qu'il y a de si grand dans l'homme, dit celui qui sembloit à Vauvenargues plus sublime qu'aucun des Romains et des Grecs, est un reste de sa première institution : ce qu'il y a de si bas et paroît si mal assorti avec ses premiers principes, c'est le malheureux effet de sa chute (1), sans laquelle il est impossible de se tirer de l'explication du monde. La nature humaine est donc un mélange continuel, souvent trop inégal, de force et de foiblesse. L'homme foible se laisse entraîner aux passions réprouvées. Celui que le spectacle de sa déchéance ne décourage pas est seul apte aux nobles mouvements. La passion qui les renferme toutes, c'est l'amour. On aime comme on respire, on aime pour aimer; celui qui n'aime plus personne, le malheureux! concentre en lui-même ses complaisances; c'est encore de l'amour, mais de l'amour dépravé. L'amour véritable produit sans effort le dévouement et le sacrifice; la gloire peut devenir sa récompense, elle n'est jamais son but. L'amour faux engendre l'orgueil avec sa longue brigade de vices. — Cette dis-

(1) Bossuet. Sermon pour la profession de Mademoiselle de La Vallière.

tinction tranchée, comment se fait-il que l'ambition, par exemple, qui dérive immédiatement de l'orgueil, qui devroit être rejetée comme un instinct funeste qui reporte tout à soi au détriment des autres, est, malgré cela, une passion poétisée? C'est que la grandeur des moyens qu'elle emploie cache habituellement à nos yeux, qui voient à peine distinctement une chose, l'infériorité du but qu'elle se propose. On ne loue pas dans un ambitieux le motif qui l'ébranle, mais la valeur, l'habileté qu'il déploie pour réussir. Le vice renferme une certaine dose de vertu; il lui en dérobe toutes les apparences. Vauvenargues est merveilleux à saisir le joint de notre nature, à harmoniser, tout en évitant de les confondre, la perfection qui tient à notre être primitif avec l'imperfection qui tient à notre déchéance, et à déterminer enfin ce milieu difficile où, selon la sentence du sage, se trouve la vérité. Toutefois il n'a pas été père, pour avancer que l'amour paternel, le plus pur des amours, ne diffère pas de l'amour-propre, tandis qu'il n'y entre que dans une mesure si excusable. Il est plus sur son terrain quand il traite de l'amitié; là on respire à l'aise avec lui, on sent qu'il l'a généreusement pratiquée, pour étendre son devoir si loin qu'il ne faille pas abandonner son ami, non-seulement dans ses disgrâces, mais même dans ses faiblesses. Pour l'amour, tel qu'on l'entend ordinairement, s'il laisse à ceux qui ont blanchi sur cette question le soin de la décider, il se révolte pourtant contre l'opinion qu'il n'y entre que l'intérêt des sens; il ne peut pas croire avec La Rochefoucauld, hérissé de vanité, que l'âme est incapable d'un sentiment désintéressé. — Comme tout ce qui tient à l'homme, si ennemi de consistance, les passions sont variées et variables; à l'inverse des vertus qui s'enchaînent, elles luttent entre elles et se servent de contre-poids, et cependant nous souffrons toujours d'une passion dominante contre laquelle la raison se brise; mais cet aveu n'entraîne aucunement la justification des mauvaises passions, ne dispense personne de combattre ses inclinations, et ne doit inspirer ni abattement ni tristesse. Dieu peut tout, conclut Vauvenargues avec

l'accent de la persuasion, et la vérité sincère n'abandonne pas ses amants !

Après avoir discerné nos sensations et nos passions, après avoir établi qu'il dépend parfaitement de nous de cultiver nos talents, d'être les maîtres et non les esclaves de nos penchants, il entame, dans son troisième livre, la question du *bien* et du *mal*.

Selon lui, le bien est ce qui tend à l'avantage de toute la société; le mal ce qui tend à sa ruine. Le bien ou la vertu emporte l'idée de quelque chose d'estimable à l'égard de toute la terre; le vice a le cachet opposé. La préférence de l'intérêt général au personnel est la seule définition qui lui paroît digne de la vertu et devoir en déterminer le caractère distinctif. Le sacrifice mercenaire du bonheur public à l'intérêt propre sera, au contraire, le sceau éternel du vice. Par lui-même, l'homme est incapable de tendre à un bien commun. Sa raison ne suffiroit pas pour lui faire fléchir les genoux devant des lois fondées sur la crainte odieuse des supplices, impuissantes à empêcher l'inégalité et l'infortune des conditions, aptes *à peine* à limiter et à protéger les droits de chacune d'elles, si la Religion, *qui répare le vice des choses humaines*, ne l'engageoit au respect des arrêts de la société, en donnant de la valeur à ses sueurs et à ses larmes les plus secrètes, en lui assurant des indemnités dignes d'envie, en compensation de ses privations d'un moment. Fidèle à sa mission de nous rendre meilleurs, Vauvenargues affirme que la société est fondée sur la vertu et la vertu sur la Religion.

L'expérience semble encore en guerre avec cette notion consolante. Nous voyons des crimes triomphants profiter à la société; nous voyons les vices concourir à son avantage comme les plus pures vertus. Vauvenargues l'avoue, mais il fait observer que le bien produit par le vice ne peut se rendre utile qu'à la condition d'agir comme la vertu, moyen naturel du bien, tandis qu'il n'est pas l'objet du vice, et qu'enfin c'est le vice seul qui nous empêche d'être heureux par la vertu. Il recon-

noît avec douleur que la bonté n'accompagne pas toujours la force; que l'amour de la justice ne prévaut pas nécessairement dans tous les hommes ou dans tout le cours de leur vie sur tout autre amour; mais les inégalités de la vertu, les faiblesses qui s'y mêlent, les vices qui flétrissent les plus belles vies, tous les défauts ordinaires de notre nature, si manifestement composée de grandeur et de petitesse, ne le font pas désespérer du genre humain. Il ne voit à la plupart des choses qu'un défaut, celui d'être rarement à leur place; il la leur assigne avec une singulière rectitude de jugement; il croit, en définitive, que « l'univers a la meilleure forme possible par la raison que Dieu l'a fait tel qu'il est (1). » Il laisse des points indécis, comme tout philosophe est tenu d'en placer au-dessus de son enseignement, destiné plutôt à constater l'énigme de notre vie qu'à en apporter la solution définitive; mais il ne vous paye pas d'ambiguïtés et d'équivoques, et se vante, à bon droit, de ne pas avancer d'absurdités. Son honneur, je ne crains pas d'y insister devant *la société la plus polie et la plus éclairée* de l'univers, est de respecter les commentaires adoptés par l'Église, de déclarer carrément que « si on peut lui faire voir que les siens lui soient contraires ou s'en éloignent, quelque vrais qu'ils lui paroissent, il y renonce de tout son cœur; sachant, ajoute-t-il, combien notre esprit est sujet à l'illusion, et que la vérité ne peut pas se trouver hors de l'Église catholique et du pape qui en est le chef (2). »

Il est probable que ses morceaux détachés, sauf quelques essais, entroient dans le plan d'une philosophie complète, à laquelle il n'auroit certainement pas donné un visage sourcilleux et terrible.

En combattant la production la plus ridicule de l'esprit humain, le pyrrhonisme, il démontre la certitude par le doute, la vérité par l'erreur. Rien en lui ne rapetisse davantage l'homme

(1) Sur l'économie de l'Univers.
(2). Réponse à quelques objections.

que sa vanité. Il ne le contemple que lorsqu'il le voit simple, modeste, évitant de primer avec faste... *L'essentiel est de faire bien*, — il ne se lasse pas de le répéter comme on ne se lasse pas de l'entendre; — s'il advient qu'après cela le mérite soit méconnu et le bonheur seul honoré, il faut pardonner à l'erreur. Il avoit fait vœu de ne jamais disputer avec ceux qui ne parlent que pour parler ou décider, ce qui l'obligeoit, sans doute, à garder souvent le silence. Il avoit l'art de concilier ce qui nous semble disparate. Ainsi, il accorde à Pascal, dont il faisoit ses délices et avec lequel il a plus d'une analogie, que le bruit d'une girouette suffit pour interrompre les pensées du plus grand homme du monde; mais il remarque en même temps que cette intelligence, si aisément distraite, gouverne les villes et les royaumes, et il en déduit que rien ne doit nous laisser abattre jusqu'à perdre l'ardeur de la vertu, dont on ne sauroit être dupe; car même, si tout finissoit avec quelques pellées de terre qu'on nous jette sur la tête, ce seroit une extravagance de ne pas donner toute notre application à bien disposer de notre vie, puisque nous n'aurions que le présent. Or, tout ne doit pas s'accomplir ici-bas; nous avons un avenir. Quelle honte de l'abandonner au hasard ! Faisons sans compter tout le bien qui tente nos cœurs ! Telle est la résolution, simple mais féconde, qu'inspirent ses *Réflexions* quand on leur prête l'oreille du cœur.

Cette élévation de sentiments se retrouve avec un charme infini dans ses *Conseils à un Jeune Homme*, qui est peut-être ce jeune de Seytres qu'il a regretté ensuite avec tant d'enthousiasme. Il l'y engage — à ne pas s'inquiéter des hommes qui ne se rendent au mérite d'autrui qu'à la dernière extrémité, — à faire une étude de la patience, — à naître de lui-même, — à attendre son sort uniquement du travail, qui vieillit le jeune homme et rajeunit le vieillard. Tout en recommandant à son aimable ami de ne pas mesurer ses fautes sur l'*opinion*, si mobile, mais sur la vérité, qui ne change pas, il le conjure de ne pas se les exagérer, de n'en rougir que pour en tirer avantage.

Quelle différence entre ces courtes lettres et celles qu'écrivoit à la même époque lord Chesterfield !

L'esprit de critique, qui repousse l'insulte stérile, consiste à séparer judicieusement les défauts des plus grands hommes de leurs perfections ; afin que, par une extase superstitieuse, on ne confonde pas leurs beautés avec leurs négligences, et que, par une imitation facile, on ne continue pas ceux-ci sans jamais atteindre ceux-là. Rien de plus aisé que de critiquer un auteur, dit Vauvenargues, rien de plus difficile que de l'apprécier. Ses *Réflexions critiques* dévoilent qu'il étoit fait pour vaincre cette difficulté.

Il admire dans La Fontaine :

. . . . Cet heureux art,
Qui cache ce qu'il est et ressemble au hasard.

La vive expression, la peinture du vrai qui touche et ne s'épuise jamais : voilà ce qui fait le poëte. Il en fournit la preuve dans Boileau, dont la raison n'étoit pas distincte d'un sentiment très-intime et très-fidèle de la nature. Mais Molière, il faut l'avouer, lui paroît un peu repréhensible de ne s'être attaché à peindre la nature, à laquelle il est redevable d'avoir poussé son genre si loin, que dans l'humeur et les bizarreries des gens du commun. Il eût voulu qu'il ne mît pas son agrément inexplicable à ne jouer que de petits sujets. Il attribue l'emphase, parfois trop abondante, de Corneille, le choix austère de ses sujets au siècle plein d'affectation dans lequel il étoit né. Il lui préfère l'auteur d'*Athalie* comme le poëte le plus *classique*, ce qui veut dire le plus parfait. Constamment appliqué, au milieu du bruit et dans la solitude, à étudier la force de Corneille, la justesse de Boileau, la naïveté de La Fontaine, la dignité de Racine, puisée dans les saints livres, leurs admirables qualités se reflètent dans son propre style.

Vauvenargues professoit aussi une estime illimitée pour Voltaire. Il convient de faire remarquer que c'étoit l'époque des triomphes littéraires de Voltaire, les seuls qu'on ne puisse lui

contester, et que son génie égaré n'avoit pas encore transformé en quelque chose qui n'a pas de nom le plus merveilleux épisode des fastes chevaleresques. Il est à présumer que le respect de Vauvenargues ne l'auroit pas suivi dans les errements qu'il continua trente années après lui. Déjà il prenoit la liberté de défendre contre son autorité le vertueux auteur de Télémaque, et Voltaire lui écrivoit : « Il y a des choses en vous qui affligent ma philosophie ; ne peut-on pas adorer l'Être suprême sans se faire capucin ? »

Mais au lieu de pousser un parallèle entre ces deux esprits si unis et si divers, maintenons-nous avec Vauvenargues dans les joies paisibles de l'étude.

Il s'est encore exercé, dans l'art de la critique, à peindre des *Caractères* qui se lisent avec plaisir après ceux de La Bruyère, dont il étoit zélé partisan, quoiqu'il jugeât ses portraits les plus élevés moins grands que ceux qu'ont tracés Bossuet et Fénelon, qu'il célèbre avec une éloquence digne de ces noms consacrés par l'amour et les respects de tous ceux qui chérissent l'honneur des lettres. C'étoit surtout ce pieux archevêque, « dont le nom seul fait du bien au cœur, disoit Florian, » qui étoit son génie tutélaire ; c'est en lui qu'il a puisé cette bénignité, cette quiétude qu'il fait goûter à son lecteur. Aussi Marmontel disoit : « Je croyois voir en Vauvenargues Fénelon infirme et souffrant. »

Notre âme se révèle par la pensée. C'est par la pensée que nous sommes supérieurs à l'univers tout entier s'il venoit à nous écraser. Mais, si tous les hommes ont des idées, peu d'hommes sont habiles à en tirer de justes et abondantes conséquences. C'est par l'application de l'idée bien plus que par l'idée elle-même que le philosophe diffère de l'homme vulgaire. Vauvenargues savoit penser. Ses *Maximes* ont bien la clarté qui orne les pensées profondes et la netteté qui leur sert de preuve ; elles sont pleines d'intérêt, parce que son âme est pleine de sentiment. Que de choses, dit un juge éminent (1), dans ces

(1) M. Villemain. Cours de littérature de 1829.

simples paroles : *Les grandes pensées viennent du cœur !* Il n'y a que le grand évêque de France qui ait encore mieux dit : *C'est le ciel qui envoie les grandes pensées* (1) !

Il est impossible de considérer comme un incrédule celui qui admiroit Pascal, Bossuet, Racine, Fénelon, c'est-à-dire les hommes de la terre les plus éclairés dans le plus philosophe de tous les siècles, parce que, dans la force de leur esprit et de leur âge, ils ont cru en Jésus-Christ, et qui s'écrioit : Auguste Religion ! douce et noble créance, comment peut-on vivre sans vous, et n'est-il pas bien manifeste qu'il manque quelque chose aux hommes lorsque leur orgueil vous rejette (2) ? Vauvenargues n'avoit pas la maladie des meilleurs esprits de l'époque. Il répondoit toujours sérieusement, rapporte M. Suard, aux plaisanteries que Voltaire ne pouvoit se refuser dans la conversation.

Il n'étoit pas de ceux qui ne connoissent que la raison et la nature sans révélation. Il dit : L'esprit est l'œil de l'âme, non sa force qui réside réellement dans le cœur (3), puisque la raison la plus éclairée ne donne pas d'agir et de vouloir et nous trompe plus souvent que la nature. Cela ne signifie pas qu'il rabaisse cette raison dont il fait si bon usage ; il observe seulement que la raison et le sentiment doivent se conseiller, se suppléer tour à tour, et il en conclut que quiconque ne consulte qu'un des deux et renonce à l'autre, se prive inconsidérément d'une partie des secours qui nous ont été accordés pour nous conduire. En un mot, il croit qu'il sert peu d'avoir de l'esprit lorsqu'on n'a point d'âme et qui est-ce qui pourroit le contredire ?

Réveillé de bon matin par la douleur, il demeure espérant. Il enseigne que, quoique nous ayons raison d'être consternés dans nos rechutes de voir que nos malheurs même ne peuvent nous corriger, le désespoir seroit cependant la plus grande de nos erreurs.

(1) Bossuet. Éloge funèbre de Louis de Bourbon.
(2) Méditation sur la Foi.
(3) *Ex corde vita procedit.* Proverbes IV, 23.

Quoi de plus gracieux que ces coups de pinceau :

Le courage est la lumière de l'adversité. — On doit se consoler de n'avoir pas les grands talents, comme on se console de n'avoir pas les grandes places; on peut être au-dessus de l'un et de l'autre par le cœur.

Toujours il fait parler le cœur, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus noble dans l'homme. Il met la clémence au-dessus de la justice; il conjure d'être ferme par tempérament, flexible par réflexion. J'avoue que c'est principalement sa mansuétude qui me ravit. — *Nihil est tam populare quam bonitas* (1) ! — car, si nous nous obstinons à établir une différence dans nos relations entre ceux qui partagent nos opinions et ceux qui la combattent, ne devroit-elle pas uniquement consister à témoigner à ceux-ci encore plus d'indulgence qu'à ceux-là ? Ce ne sont pas les parfaits qui réclame notre commisération. Quelque bienveillante qu'elle soit, sa morale ne ressemble pourtant pas à l'architecture moderne où la grandeur et l'élégance sont sacrifiées à la commodité. Sincèrement épris de la vertu, Vauvenargues rêve qu'on la chérisse pour elle-même, indépendamment de la considération qu'elle attire.

Cet amour partage sa vie avec celui des lettres. Il s'étoit réfugié dans leur sanctuaire; il leur avoit consacré toutes ses forces. Il engage la jeunesse à les cultiver avec un accent qui maîtrise. Il prétend qu'on ne peut avoir l'âme grande ou l'esprit un peu pénétrant sans quelque passion pour les lettres. « Si nous ne sommes pas à même, dit-il, d'exécuter de grandes choses, qu'il paroisse du moins par l'expression de nos pensées que nous n'étions pas incapables de les concevoir. »

Toutes ses *Maximes* ne sont pas également solides ; il lui en est échappé de dangereuses.

L'Église ne nous entretient de la mort, dans la suavité du langage qui lui est propre, que comme d'un doux sommeil; elle ne nous la représente que comme le dégagement des liens d'une dure captivité, la délivrance du pesant fardeau de nos misères.

(1) Cicéron, *pro Ligario*, ch. XII

Vauvenargues est mal inspiré sur ce sujet lorsqu'il dit : « La nécessité de mourir est la plus amère de nos afflictions ; — la mort comble l'adversité ; — la pensée de la mort nous trompe, car elle nous fait oublier de vivre. » — Cette dernière erreur rappelle la recommandation inutile de Voltaire : « Mortels, voulez-vous tolérer la vie ? jouissez et *oubliez* (1) ! » Ce qui nous égare, ce n'est pas l'appréhension de la mort, dont on ne peut éviter la puissance, mais notre imagination qui, d'intelligence avec nos passions, agrandit l'espace qui nous sépare du tombeau. Et quand il prétend qu'on ne peut juger de la vie par une plus fausse règle que la mort, je me souviens qu'un maître de nos jours a bien mieux enseigné : la mort révèle tout l'homme, elle exprime vivement, et comme par un dernier et solennel témoignage, la manière dont il a vécu (2).

Personne moins que Vauvenargues n'avoit le droit d'avancer que : « l'art de plaire est l'art de tromper ». Ici il resserre trop sa pensée. Il vouloit sans doute dire avec La Bruyère que si la politesse n'inspire pas toujours la bonté, l'équité, la complaisance, la gratitude, elle en donne du moins les apparences, et fait paroître l'homme au dehors comme il devroit être intérieurement. Mais s'il a quelques rares *maximes* qui blessent les principes de la science morale, comme encore celle-ci : « Combien de vertus et de vices sont sans conséquence ! » — la plupart sont faites pour être relues et remuer le cœur.

Son discours *sur la gloire* révèle le sentiment de la gloire réfléchi et profond qui se nourrit habituellement dans la retraite. Le scepticisme qui l'entouroit dégradoit malignement cette source ancienne et féconde des vertus humaines, qui fait les grandes fortunes entre les peuples, pour arriver à nier la vertu elle-même : *contempta fama, virtutes contemnuntur* (3). Cette perfidie le révolte. Il la démasque avec chaleur, parce que

(1) De la frivolité.

(2) Saint-Marc Girardin. Cours de littérature dramatique ; de l'ingratitude des enfants.

(3) Tacite.

la gloire embellit la vertu, et il ne concède pas à ses détracteurs qu'elle soit également l'apanage du vice.

Au moment où les nuances du siècle de Louis XIV s'effaçoient si rapidement, il est curieux de l'entendre, dans son *Discours sur les plaisirs*, condamner cette frivolité qui anéantit les hommes qui s'y attachent. Indigné de ce que, destinés à de grandes choses, il n'y a que les petites qui nous remplissent et nous possèdent, il met une émotion qui gagne à démontrer que le repos, la paix, le vrai plaisir, ne sont que le fruit touchant du travail, tandis qu'on ne rencontre aucun agrément solide dans l'oisiveté, qui nous lasse plus promptement que le travail.

Il apprécie *le caractère des différents siècles et les mœurs du* XVIIIe, sans se départir de cette indulgence que les hommes, quels qu'ils soient, doivent toujours avoir pour les hommes.

Héritiers des siècles qui nous précèdent, nous sommes plus riches des biens de l'esprit, mais nous confondons notre richesse empruntée avec le génie qui l'a donnée. Ce que nous gagnons laborieusement en abondance d'idées, nous le perdons en fraîcheur, en naïveté, en énergie; nous n'acquérons une chose qu'à condition d'en perdre une autre, et le fond d'erreur qui chemine tristement avec l'humanité se retrouve dans tous les temps sous une forme plus captieuse que nouvelle, presque dans une égale mesure. Ainsi, remarque Vauvenargues, on ne croira plus aux sorciers et au Sabbat, mais on croira à Calvin et à Luther. Il trouve donc que ce n'est pas la nature qui est barbare, mais ce qui éloigne de la belle nature, et qu'il s'en faut de beaucoup que les simplicités de l'ignorance soient aussi éloignées de la vérité que les subtilités de la science et l'imposture de l'affectation. Ces réflexions générales, exprimées avec talent, l'amènent à parler sans détour de la vraie misère et de l'abaissement de son siècle, qui ne portoit pas le vice à ces extrémités furieuses que l'histoire nous fait connoître, qui n'avoit pas la force malheureuse qu'on dit que ces excès demandent, mais dans lequel les vices bas, ceux qui témoignent le plus de faiblesse, qui méritent le plus de mépris, n'ont jamais

été si osés et si multipliés. Il creuse dans le mal en indiquant la source de la corruption des mœurs dans celle des principes, qui la précède ; il en indique surtout le remède dans le retour à la vertu, dont les lois méconnues ont infailliblement entraîné la ruine des plus vastes empires. L'hydre révolutionnaire ne tarda pas à prouver que notre moraliste n'avoit pas chargé le tableau qu'il nous a légué de son siècle, qu'il traversa sans rien emprunter à sa sombre couleur : le cynisme enfanta bientôt la férocité.

L'illustre compagnie qui juge souverainement les compositions françoises proposoit avant Duclos des sujets de morale et de piété pour son prix d'éloquence fondé par Balzac. Vauvenargues concourut au prix que l'Académie françoise proposa sur ce texte des Proverbes : *Le pauvre et le riche se sont rencontrés ; le Seigneur a fait l'un et l'autre.* Dans ce travail, resté sans récompense, il montre combien nos murmures contre la Providence, source de tous biens, sont injustes; combien elle est juste, malgré nos murmures ; car la vertu ne seroit plus vertu si elle avoit immuablement un dédommagement régulier et palpable. Il constate que l'inégalité des conditions est indispensable, parce que rien ne sauroit empêcher le génie de s'élever au-dessus de l'incapacité, l'activité au-dessus de la paresse, la prudence au-dessus de la témérité. De cette inégalité des conditions, il fait découler la nécessité impérieuse de l'aumône, assaisonnée d'une si douce satisfaction intérieure ; il lui impose une inégalité réelle du bonheur intime, entièrement favorable cette fois à celui qui semble le plus disgracié ; car Dieu, qui n'a pas créé les hommes pour la terre, mais pour une fin sans comparaison plus élevée, a attaché aux plus éminentes positions, aux plus fortunées en apparence, de secrets ennuis, tandis qu'il garantit sous les cabanes, le sommeil, fugitif des somptueux palais.

Ce discours *sur la sagesse de Dieu dans la distribution inégale des richesses*, avec sa belle *Méditation sur la foi*, sont un

monument de ses sentimens religieux (1). Ces morceaux, écrits d'un ton véritablement éloquent, gênoient ses amis. Ils ont pris, pour les expliquer, le faux-fuyant de les taxer de *jeux d'esprit* (2); mais on a beau tourner, il faut convenir que cette intelligence, dont Voltaire admiroit l'essor dans un siècle de petitesses (3), n'a pas côtoyé les rivages du doute et n'a pas sombré dans le néant; nous en avons encore la preuve dans son *Traité sur le libre arbitre* et sa *Réponse à quelques objections*.

Créés à l'image de Dieu, nous sommes intelligents et libres. Nous sentons, et ce sentiment n'est pas faux, qu'il nous a octroyé d'agir au gré de notre volonté, qui est en notre puissance (4). Libres pour le mal, libres pour le bien, nous sommes incapables cependant de bien agir sans la grâce, parce que nous ne sommes plus que des débris de nous-mêmes. Vauvenargues s'attache à prouver que notre sujétion profonde n'exclut pas notre liberté, que la religion les admet toutes deux et concilie admirablement son enseignement avec nos propres lumières. Il y parvient en définissant préalablement l'une et l'autre; car, en philosophie comme en mathématiques, l'essentiel est de poser d'abord les choses ou les chiffres à leur place; cette première opération observée, le problème le plus compliqué se résout aisément; omise, le plus simple demeure insoluble.

Notre liberté réside dans la puissance de se mouvoir de nous-même selon les lois de notre être. Mais ces lois de notre être ont incontestablement une cause comme une règle. Dieu les a érigées et les soutient. Notre puissance, notre liberté très-réelle est donc limitée, comme notre être tout entier, par la liberté parfaite, la puissance infinie de Dieu; car ne sommes-nous pas bornés jusque dans l'erreur, qu'on dit notre domaine? — L'es-

(1) Il n'y a nul doute que Vauvenargues ne fût religieux. M. Sainte-Beuve. — Telle est aussi l'opinion de M. Gilbert dans son excellent éloge de Vauvenargues, couronné par l'Académie françoise, inséré dans le *Correspondant* de septembre 1856.

(2) Voyez la remarquable notice de M. Suard sur la vie et les écrits de Vauvenargues.

(3) Éloge funèbre des officiers morts dans la guerre de 1741.

(4) *Potestatem habens suæ voluntatis*. I Corinth. VIII, 37.

prit saisit facilement cette doctrine, le cœur n'y trouve aucun prétexte de révolte. C'est par cette heureuse dépendance que nous sommes sous la main du Créateur que nous tenons à l'infini et que nous pouvons y atteindre. Préférant pour le reste une salutaire ignorance à des vues périlleuses, Vauvenargues se plaît à résoudre cette grande question du libre arbitre et de la grâce, qui en est inséparable, en s'inclinant devant les secrets jugements de Dieu, en courbant son esprit sous la foi, s'écriant avec saint Paul : « O profondeur éternelle, qui peut sonder tes abîmes? qui peut expliquer pourquoi le péché du premier homme s'est étendu sur sa race ; pourquoi des peuples entiers qui n'ont point connu la vie sont réservés à la mort; pourquoi tous les hommes, pouvant être sauvés, sont exposés à périr? » Bossuet, et c'est tout dire, exprimoit la même pensée presque dans les mêmes termes, dans ses lettres familières, qui sont des chefs-d'œuvre. Il écrivoit : « Le secret de la prédestination est proprement le secret du gouvernement intime de Dieu, et il n'y a qu'à s'écrier avec l'Apôtre : O profondeur de la science de Dieu (1) ! »

Mille objections se présentent à notre imagination vacillante touchant le mystère de notre condition : Vauvenargues les dissipe en adoptant la parole de l'Église. Ce que son autorité nous invite à accepter lui fait pencher la balance et trancher la question.

Ainsi, on abuse de sa liberté jusqu'à outrager celui qui la donne, ou bien on exagère son impuissance pour décliner toute responsabilité. On proclame la *nécessité* ou plutôt l'*inutilité* de la vertu et du vice, on confond de gaieté de cœur la notion du bien et du mal, et si on ne glisse pas dans le gouffre de l'impiété, on se réfugie dans les bras du spectre de la fatalité. La liberté suppose une activité, exige un effort qui apporte le tourment avant la récompense : il faut traverser la haute mer avant d'entrer dans le port. On se résigne plus facilement à endormir son âme dans les fers et à se poser un bandeau sur les

(1) Lettre VIIIe à la sœur Cornueau de Saint-Bénigne.

yeux ; on manque de courage pour s'avancer vers ces sublimes régions de la vérité qui sont étroites et resserrées avant d'être larges et spacieuses ; on meurt vivant. Mais les penchants de l'homme corrompu n'ont pas la force, quoi qu'il dise, de lui imposer une *nécessité :* il n'a qu'à s'agenouiller pour se relever. Le Sauveur du monde a pourvu à toutes nos défaillances, en nous apprenant lui-même la prière qui peut tout et rend désormais notre liberté compatible avec notre infirmité. Sans doute sa grâce, qui donne à l'homme la blancheur de la neige, ne seroit pas grâce si elle n'étoit pas gratuitement accordée ; mais de ce que Dieu est l'auteur de nos bonnes œuvres et se plaît à glorifier en nous ses propres dons, il est impie de conclure qu'il soit également l'auteur du mal et que le Créateur soit vicieux parce que la créature imparfaite est vicieuse. Vauvenargues réfute ce blasphème, qui fait horreur; il dit librement sa pensée; il n'a qu'un langage et n'en change pas. Il venge la justice et la bonté de Dieu. — Il enseigne que Dieu, qui relève en punissant, est souverainement juste. Il peut à son gré disposer de ses créatures ; il en est le maître, il ne leur doit rien, et il daigne leur donner une règle pour juger leurs actions ; il les juge par cette règle selon la vérité et n'en déroge jamais. — Il prouve que Dieu, qui nous fait du bien sans nous le dire, et nous connoît tous en particulier, comme chacune des étoiles qu'il a créées, est réellement bon, puisqu'il donne à tant de créatures des grâces qu'il ne leur doit pas et les sauve par un pur effet de son amour. Selon nos foibles idées, il auroit plus de bonté s'il vouloit nous sauver tous. Il le pourroit assurément, puisqu'il est tout-puissant ; mais puisqu'il le pourroit et ne le fait pas, il faut conclure qu'il ne le veut pas et qu'il a raison de ne pas le vouloir. Pour être impénétrables, les jugements divins n'en sont ni moins justes ni moins adorables. Dieu nous apprend avec la dernière évidence que ceux qui pratiquent sa loi sont destinés à jouir ; que ceux qui la transgressent se condamnent eux-mêmes à souffrir ; il n'en faut pas savoir davantage pour conduire ses actions et s'éloi-

gner du mal. Nous devons accorder notre foi à un fait quand il est vérifié. L'office de notre raison consiste à acquérir la plus grande certitude possible des choses; il lui est impossible d'expliquer *complétement* ce qui est au-dessus d'elle. Notre philosophe a le bon sens de maintenir la sienne dans cette mesure, où elle est loin d'être à l'étroit : *retinuit, quod est difficillimum, ex sapientia modum* (1). Il est même bien aise, dans ses *Considérations sur l'économie de l'univers*, de faire connoître que ce n'est que par la théologie que l'on peut prouver les dogmes chrétiens.

Son *Imitation de Pascal*, dont il procède évidemment, étoit destinée à nous convaincre que *notre sainte religion* ne borne pas notre raison, mais l'épuise; qu'elle est non-seulement susceptible d'être démontrée, mais qu'elle possède le privilége exclusif d'être fondée et perpétuellement soutenue par des faits; — que nous ne devons pas être effrayés de ce qu'elle propose à notre courage des efforts surnaturels, puisqu'elle offre en même temps à notre infirmité des secours également surnaturels. Il est regrettable que, sur les traces d'un si étonnant modèle, sa plume, docile à sa pensée, n'ait pas achevé d'exposer combien l'extrême foiblesse des plus fortes objections de l'impiété est une preuve sensible de nos vérités; combien nous avons de pressants motifs de nous confier à l'autorité de plusieurs siècles plutôt qu'au système de ces sophistes orgueilleux auxquels les hommes ne défèrent qu'autant que leurs passions le leur conseillent.

Quelques lettres adressées à Voltaire, dans lesquelles le capitaine au régiment du roi lui soumet avec candeur ses idées littéraires, terminent ce que nous possédons des œuvres variées et durables du marquis de Vauvenargues (2).

(1) Tacite. Vie d'Agricola IV.
(2) D'après l'édition de M. Suard.
La seule qui ait paru de son vivant, sans nom d'auteur, est 1 vol. in-12 de toute rareté. Paris, 1746.
La 2e édition, de 1747, élaborée par lui, ne parut qu'après sa mort.

Un vrai philosophe ne seroit-il pas celui qui peut vivre d'accord dans ce monde avec tous, qui sait se proportionner au besoin de tous les esprits et aimer même ceux qui ont des opinions opposées aux siennes ? Il faut sans doute mettre une noble chaleur à prouver les erreurs de la raison humaine, mais il faut d'abord soigneusement éviter toute amertume. Dites à l'homme qu'il se trompe ; indiquez-lui exactement en quoi il s'égare ; mais n'outragez jamais son cœur ; ne l'appelez pas insensé. Tel étoit Vauvenargues ; philosophe profond sans obscurité, moraliste ferme sans humeur, écrivain véritablement original, il demeurera certainement un des types les plus gracieux de l'esprit françois. Il fait plus que de nous faire doucement rêver et de nous offrir un modèle exquis de mesure et de goût ; il nous aplanit les sentiers qui conduisent à la vertu, il nous entraîne à les parcourir notre main dans sa main ; il n'écrit que dans ce but, et il y parvient. Comme le soleil du printemps, ses conseils éclairent et échauffent, et celui qui les écoute, pénétré de cette tendre vénération que les grands talents commandent, ne nous blâmera pas de répéter avec Marmontel : *Vauvenargues ! c'est l'homme du monde qui a pour moi le plus d'attrait !*

Prince AUGUSTIN GALITZIN.

La 3e, 2 vol. in-12, parut en 1797, par les soins de M. Fortia d'Urban.

Une 4e, peu recommandable, fut publiée par M. Couret qui ajoutoit à son nom celui de Villeneuve.

Celle de Suard est la 5e.

Les Œuvres de Vauvenargues se trouvent dans la collection des prosateurs français de 1818, et c'est d'après ce texte que Brière en publia deux éditions estimées, une en 1821, en 3 vol. in-8, et une autre en 1823, en 3 vol. in-18.

En 1821, Belin a joint une foible partie des Œuvres de Vauvenargues aux caractères de La Bruyère et aux mauvaises maximes de La Rochefoucauld.

Toutes ces éditions sont difficiles à rencontrer.

PARTICULARITÉ CURIEUSE

A PROPOS D'UNE

LETTRE DE PIERRE CORNEILLE.

Nous avons rendu compte dans le *Bulletin du Bibliophile* (juillet-août 1856, page 855) de la vente de la collection d'autographes de M. Belward Ray, à Londres, où se trouvoit, entr'autres pièces remarquables pour la France, une *lettre entièrement autographe et signée* de Pierre Corneille. Mais cette lettre a été rendue par l'acquéreur, ayant reconnu qu'elle n'étoit pas *autographe de Pierre Corneille.* La cause de cette erreur est assez singulière pour être mentionnée dans le *Bulletin.* En effet, la lettre dont il s'agit a été écrite par Thomas Corneille, au nom de son frère sous sa dictée, ou copiée postérieurement à la date par Th. Corneille. En lisant la copie de cette pièce, que nous reproduisons textuellement, il est impossible de croire cependant qu'elle n'émane pas de l'auteur du *Cid*, et l'illusion ne cesse qu'après avoir comparé l'original avec des autographes authentiques de Pierre et de Thomas Corneille.

Nous reproduisons le texte de cette pièce :

« A Rouen ce 14 juillet 1637.

« La raison mon cher amy n'a jamais eu d'empire ni sur les
« fous ni sur les sots, et voila juste pourquoy elle peut estre
« d'usage quelque peu pour les gens sensés. Ayant l'approba-
« tion de ceux-cy et la vostre qui est tout ce que je souhaite,
« je ne dois donc éprouver aucune peine des extravagances

« que débitent les premiers. L'envie peut encore aller se join- « dre a eux sans que jaye pour cela un moindre souci. Si *le* « *Cid* est jugé par l'Académie et s'il est jugé avec impartialité, « quelque soit son jugement je ne dois voir en cette intention « qu'une entreprise qui m'honore; mais jay bonne raison je « vous assure mon amy, de craindre que cet Aréopage ne se « laisse influencer par celui qui les a fait ce qui sont, ne croyez « pas que Chapelain et Sirmon se dédisent, ils sont trop près « de leur maître pour penser autrement que luy. Enfin je vous « promets que je suis moins occupé de ma pièce que d'ap- « prendre ce que vous faites. Mr Jourdy m'a conté les plus « belles choses de son voyage de Dreux et me donne grande « envie de venir vous voir dans votre belle famille; mais c'est « un plaisir que je ne sauray auoir encore de longtemps, veu « que je veux vous montrer une nouvelle piece qui est loin « destre finie. Adieu mon cher amy, mander moy de vos nou- « velles plus souvent et croyer que vous me combler de joye « quand je recois des vostres.

« CORNEILLE. »

ANALECTA-BIBLION

Le Mystère de la Vie et Hystoire de Monseigneur sainct Martin, lequel fut archeuesque de Tours: contenant comment il fut conuerty à la foy chrestienne, puis convertit ceux de Millan et plusieurs autres. Aussy y sōt plusieurs autres beaux miracles faictz par son intercession qui seroyent longz à racompter: finablement comment il mourut sainctement, et est ce présent

mystère à cinquāte et trois personnages dont les noms sensuyvent ci-après. *A Paris, par la veufve Jean Bonfons, libraire, demourant en la rue Neufue Nostre-Dame, à l'enseigne de sainct Nicolas.*

M. Brunet (*Manuel du Libraire,* 3e éd., t. III, p. 536) cite *la Vie et les miracles de Monseigneur saint Martin, translatée de latin en françoys,* imprimée à Tours, par Matthieu Lateron, le 7 mai mil cccc. iiii. xx et xvi, par Jean de Liége, libraire, petit in-fol. goth.; ce seroit le premier livre imprimé à Tours, et dont les exemplaires seroient fort rares.

Le même auteur (Sup. in-8° *Vie des Saints,* p. 401) cite aussi: SAINT MARTIN, AUECQUES LES MIRACLES ET ORAISON : *Cy fine la Vie miracles et oraison de Monsieur saint Martin, imprimée à Rouen, par Jacques Leforestier, demeurant à l'enseigne du Tieulle d'or, près les Augustins,* petit in-4° goth. de 6 feuillets, avec une figure en bois. Il ajoute que l'on trouve dans le catalogue Lang, n° 2308, *Vie et miracles de saint Martin, archevesque de Tours,* Paris, Michel Lenoir, 1499, in-4° goth., imparfait au commencement. « Nous ignorons, dit-il, si c'est une édition de l'opuscule ci-dessus, ou une réimpression de la Vie et des miracles de saint Martin, imp. d'abord à Tours, en 1496, petit in-fol. de 106 ff., avec 96 fig. en bois, vol. rare, dont notre Bibliothèque *royale* conserve un exemplaire imprimée sur vélin avec fig. enluminées. »

Ce ne fut que dans le tome II du supplément, p. 478, que M. Brunet transcrivit littéralement le titre de *notre* mystère, qu'il avoit vu chez M. Techener, auquel il avoit été communiqué; livre *unique,* en ce sens que le seul exemplaire connu appartient à la Bibliothèque de Chartres; avant elle il faisoit partie de la bibliothèque de Josaphat, à quelques kilomètres de la ville (1).

Le Mystère de saint Martin se trouve relié avec quatre ou-

(1) Ex lib. 126 monrii B. Mariæ D. Josaphat.

vrages différents, en un vol. couvert en parchemin, petit in-4°. Il est le quatrième dans l'ordre de la reliure. Il forme huit cahiers, bien que le titre en indique neuf. Ces huit cahiers forment 64 pages petit in-4° à deux colonnes. Le nombre des vers est de 3,941, sauf erreur. Au-dessous du titre, une gravure sur bois représente saint Martin à cheval, partageant son manteau avec un pauvre.

Ce livre ne porte pas la date de sa publication; au commencement comme à la fin on dit qu'il a été imprimé « *pour la veufue Jean Bonfons.* »

Jean de La Caille, dans son *Histoire de l'Imprimerie* (1689, in-4), cite trois libraires du nom de Bonfons : Nicolas vivoit sous Henri III ; Pierre sous Henri IV ; *Jean* sous Henri II. Celui-ci fit imprimer, en 1548, par Pierre Lebret, *les Illustrations de Gaule et singularités de Troyes*, par Jean le Maire de Belge, in-4° ; en 1566, il publia le *Voyage de Charles IX.* Nous ne connoissons pas d'autres publications qui lui appartiennent depuis cette dernière. Nicolas Bonfons, lui, fit imprimer, en 1575, *Dialogue d'amour honneste*, et Pierre Bonfons, en 1598, *le Style de la cour et justice* de Boyer, in-12. *Notre* Mystère pourroit donc avoir été imprimé de 1566 à 1575.

Malheureusement il présente une lacune, difficile à saisir, entre les pages 34 et 35.

La première se termine ainsi :

Il nous a trestous refusez,

Et la trente-cinquième commence de la sorte :

Pour Dieu faictes luy accorder
Et vous serez bien et adroict.

Malgré ce non sens, l'action n'en marche pas moins ; la lacune est à la fin de l'épisode de la muette à laquelle saint Martin rend la parole.

Le Catalogue de Lavallière indique le manuscrit suivant : *Le Mystère de Monseigneur sainct Martin, à trois journées, matin et soir, et à personnages. — La Mort de l'aveugle et du*

boiteux, par personnages. — La Farce du munyer de qui le Diable emporte l'âme en enfer, et les noms de ceux qui ont joué la Vie de Monseigneur sainct Martin, in-fol.

Commençons par dire qu'il n'y a aucun rapport *entre* notre Mystère imprimé et celui inscrit dans le catalogue de Lavallière... Quel est l'auteur de ce dernier mystère ? Il appartient à André de La Vigne; bien que ni Goujet (Bibl. de France, t. X, p. 283 à 299), ni M. Weiss (Biog. univ. de Michaud), ne l'indiquent.

La représentation du mystère (ms) eut lieu les 9 et 10 décembre 1496, c'est André de La Vigne qui le dit... Au fol. 255 se lisent les noms de ceux qui ont joué la Vie de Mons. saint Martin; André de La Vigne y figure comme portant le registre. Le procès-verbal de la représentation (fol. 260) est *signé* A. de La Vigne. Il étoit né à la Rochelle, se qualifie de facteur du roi, et seroit mort vers 1527.

Un fragment de ce dernier poëme a été imprimé sous ce titre : *Moralité de l'aveugle et du boiteux*, par André de La Vigne, in-8°. Crapelet, Paris, 1831.

Farce du Meunier à qui le Diable emporte l'âme en enfer, in-8°, gothique, 1831.

Moralité du borgne et du boiteux, Silvestre, 1831, in-8°. Le *Borgne* me paroît être l'aveugle de Crapelet.

La bibliothèque de Chartres possède en outre : « *La Vie de saint Martin auecques les miracles et oraisons... imprimée nouuellement à Paris pour Pierre Sergent, demourant à la rue Neufue Nostre-Dame, à l'enseigne Sainct-Nicolas,* pet. in-4° de 6 f. avec 2 fig. en bois.

Notre Mystère, à la réimpression duquel nous avons concouru, a été achevé d'imprimer le 15 avril 1841, par Crapelet, en caractères neufs, petit gothique, fondus exprès. Il fait partie de la curieuse collection publiée par M. Silvestre.

DOUBLET DE BOIS-THIBAULT.

LETTRES SPIRITUELLES DE FÉNELON

Édition revue et corrigée par M. Silvestre de Sacy.

« Il y a des livres dont il suffit d'annoncer la réimpression pour exciter l'appétit, nous dirions volontiers la convoitise des esprits d'élite. Leur nom seul est comme une évocation de l'admiration des siècles qui les a consacrés. Si un homme d'un goût délicat s'est chargé de les rétablir dans la pureté de leur texte originel, s'il a accepté le travail ingrat souvent, mais toujours utile, de les annoter sobrement, ils deviennent aussitôt l'objet d'une faveur nouvelle, et on les voit, en peu de temps, partout où s'est conservé l'amour du bon et du beau. Telle est la fortune qu'ont rencontrée dès leur apparition les *Lettres spirituelles de Fénelon*, éditées par M. de Sacy. Nous venons trop tard pour leur promettre un succès dont elles sont déjà en possession. Nous ne pouvons plus que le reconnoître.

« Les *Lettres spirituelles* s'adressent avant tout aux âmes pieuses, à celles qu'agite, que tourmente le salutaire besoin de la perfection chrétienne. Elles ont été écrites pour elles et pour elles seules; mais elles n'en ont pas moins, pour tous les gens de goût, un charme inexprimable. Fénelon n'a déployé dans aucun de ses ouvrages un plus admirable talent d'écrivain. Nulle part son style n'est d'une simplicité plus élégante. d'une grâce plus aimable et d'une plus merveilleuse souplesse. Ailleurs, c'est son imagination qui parle, et quelquefois aussi ce je ne sais quoi de subtil qui se cachoit, pour ainsi dire, à ses propres yeux dans les profondeurs de son intelligence; là, c'est son cœur, et on sait ce qu'étoit le cœur de Fénelon; quels trésors de bonté, de générosité, de tendresse il recéloit! avec quelle abondance il s'épanchoit dans le cœur de ses amis, de ses pénitents, de tous ceux qui demandoient au saint prêtre des consolations et des conseils!

« Nous souscrivons entièrement, pour nous, à ce jugement de M. de Sacy : « Je préfère, je l'avoue, le style simple, clair,

« touchant des *Lettres spirituelles* à toutes les grâces un peu « trop artificielles du *Télémaque*; et l'imagination qui brille « dans ce dernier ouvrage ne vaut pas pour moi un seul de ces « élans du cœur qui dictent à Fénelon tant d'expressions vives et « tendres lorsqu'il écrit dans la sainte familiarité du directeur. » Et ailleurs : « Son talent éclate dans tous ses ouvrages; son âme « ne se révèle que dans les *Lettres spirituelles.* C'est là qu'il « faut le prendre sur le fait.

« Mais nous n'allons pas refaire la préface excellente de M. de Sacy. Nous aimons mieux la louer. C'est en effet une étude savante où Fénelon semble revivre tout entier, tant M. de Sacy a su habilement s'inspirer du génie et du caractère de l'illustre archevêque. On sent en la lisant que l'élégance facile et la charmante simplicité qui la distinguent sont comme des habitudes qu'il a contractées dans la familiarité de son modèle.

« Avons-nous besoin de dire que le texte des *Lettres spirituelles* a été revu avec une attention scrupuleuse, et qu'aucune édition ne le présente dans un égal état de correction et de pureté? A la garantie du nom de M. de Sacy nous pourrions ajouter celle des soins que donne à ses publications l'exact et intelligent libraire, M. Techener.

« On nous croira, sans que nous soyons obligé d'insister davantage, quand nous affirmerons qu'il n'y a pas, dans la librairie moderne, de volume d'une substance plus solide et d'une forme plus élégante. C'est le troisième ouvrage de la *Bibliothèque spirituelle* que M. de Sacy a commencé à publier en 1853. Le premier est l'*Imitation de Jésus-Christ traduite par le garde des sceaux Michel de Marillac;* le second l'*Introduction à la vie dévote.* Un quatrième a paru tout récemment : c'est un choix de *Petits Traités de Morale* de Nicole, dont nous aurons peut-être à parler quelque jour. Assurément aucune collection n'a jamais été plus digne de l'approbation des gens de bien et des gens de goût. Elle renfermera les meilleurs livres de piété et d'édification, qui sont en même temps les plus parfaits monuments de la langue. » MOREAU.

(Extrait du Journal l'*Union.*)

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

JANVIER. — 1857.

---

1. **Bouche** (*Honoré*). La Chorographie, ou description de la Provence, et histoire chronologique du même pays. *Aix, Ch. David*, 1664, 2 vol. in-fol., blasons, fig., cuir de Russie, fil. tr. d. (*Niédrée*)......... 250—»

Ouvrage recherché et rare. Superbe exemplaire avec les *additions et corrections* de 30 pp. pour le t. 1er, et 36 pp. pour le tome 2e. On sait que ces feuillets manquent à la plupart des exemplaires.

2. Columnæ militantis ecclesiæ, sive sancti et illustres viri, Eremitæ primi, Anachoretæ, Ordinum regularium institutores, propagatores, reformatores, æneis figuris excusi, elogiis dilaudati. *Sumptibus Martini Jacobi Baueri Norimbergensis*, 1768, 1 vol. in-fol., d.-rel., dos et coins de mar. violet, fig...... 18—»

Ce livre, imprimé à Nuremberg, doit être assez rare en France; il se compose de deux parties : le texte et les figures. Le texte, qui contient un avis au lecteur *pieux et bienveillant* et les éloges de 88 saints, en style lapi-

daire. Les lignes sont allongées ou raccourcies selon l'exigence du récit, de sorte que chaque éloge, quelque soit sa longueur, occupe toujours deux pages, avec une vignette à la fin. La deuxième partie renferme un frontispice et 88 beaux portraits gravés par un artiste célèbre de l'Allemagne. En effet, on lit dans l'avis au lecteur.

In præfixas singulis elogiis icones oculos divertas.
Scalprum famigerati per omnem Germaniam artificis nauseam tollet,
Quam tibi ineruditi elogiagraphi calamus crearet.

Ni l'auteur, ni le graveur n'ont fait connoître leurs noms. Nous pouvons donc seulement constater que ces portraits ne sauroient être déplacés dans les bonnes collections de ce genre.

3. Histoire de la persécution des Valées (*sic*) de Piémont, contenant ce qui s'est passé dans la dissipation des églises et des habitants de ces Valées, arrivée en l'an 1686. *Rotterdam* (*A la Sphère.*), 1688, 1 vol. in-12 br., NON ROGNÉ.................... 15—»

RARE. Non cité dans les Bibliographies et faisant partie de la Collection elzévirienne. Cette histoire a dû être composée par un Vaudois, ayant pris part à la défense des vallées et témoin oculaire des faits qu'il raconte. On y trouve des détails très-circonstanciés sur les privilèges dont les Vaudois jouissoient de temps immémorial, sur l'injustice de la persécution de l'année 1686, sur l'attaque des vallées, sur les armées de Savoie et de France, cette dernière étoit commandée par Catinat; sur les cruautés exercées contre les religionnaires, et sur leur retraite en Suisse. L'auteur cite les noms des généraux et des capitaines, ainsi que ceux de plusieurs habitants des vallées. Cette relation, écrite peu de temps après la dispersion des Vaudois, est fort importante pour l'histoire des églises réformées; elle prouve en outre, que cette persécution fut un corollaire de l'édit de Nantes, et qu'elle avoit été imposée par Louis XIV au duc de Savoie.

4. LA FONTAINE. Contes et Nouvelles en vers. *Amsterdam* (*à la Sphère*), 1685, 2 parties en 1 vol., pet. in-12, mar. rouge, fil., NON ROGNÉ. (*Duru*)........ 150—»

Exemplaire d'une condition et d'une conservation irréprochables.

5. LONGOLII (*Christophori*). Orationes duæ pro defensione suâ ab lesæ majestatis crimine; Oratio una ad Luterianos; ejusdem epistolarum lib. IV; epistolarum

Bembi et Sadoleti lib. unus; quibus omnibus præponetur Longolii vita.... *Parhisiis, Jod. Badius Ascensius,* 1533, 1 vol. in-8, vél., tr. d. Exemplaire dans sa première reliure .... 30—»

Christophe de Longueil, littérateur célèbre, né à Malines, en 1488, mourut à Padoue, dans la maison de Reynold Pole (depuis cardinal), le 11 septembre 1522, à l'âge de 34 ans. Il écrivoit la langue latine avec une rare élégance; il avoit, disoit-on, le style cicéronien. Ses relations épistolaires étoient fort étendues; aussi, sa mort prématurée fut-elle regrettée par les savants de tous les pays.

La première édition de ce recueil parut à Florence, chez les Junte, en 1524, in-4; celle-ci est la seconde, et elle est au moins aussi rare que la première. La *Vie* qui précède les œuvres, est attribuée généralement à son ami, Reynold Pole. Parmi les personnages auxquels Longueil a adressé ses lettres, on remarque les noms de quelques écrivains illustres de la France, tels que Mellin de Saint-Gelais, Guillaume Budée, etc. Ses lettres contiennent en outre, des détails curieux pour l'histoire des guerres d'Italie, sous les règnes de Louis XII et de François Ier.

6. LUZAC. Specimen historico-juridicum inaugurale de Q. Hortensio oratore, Ciceronis æmulo, quod... pro gradu doctoratus..., publico ac solemni examini submittit Ludov.-Gasparus Luzac. *Lugduni-Batav.*, 1810, in-4, d.-rel., v. f. .... 18—»

Tiré à petit nombre. — Rare surtout en France.

Exemplaire de Ennio-Quirino Visconti, auteur de l'Iconographie grecque et romaine. Envoi autogr. et signé de P.-H. Marron, avec dix vers latins.

L'auteur de cet ouvrage, neveu de Jean Luzac, jurisconsulte distingué, avoit pour oncle maternel Jean Walckenaer, de la famille de C.-A. Walckenaer, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cette histoire du célèbre orateur Q. Hortensius, est très-remarquable; on y trouve d'utiles renseignements qui peuvent servir à compléter la biographie de Cicéron. Elle est divisée en deux sections : 1° Hortensius, citoyen et sénateur romain; 2° Hortensius, orateur. La première section contient des détails sur la famille et la vie d'Hortensius; l'indication des charges qu'il exerça, telles que celle de tribun militaire, de questeur, d'édile, de préteur et de consul, et une notice étendue sur les affaires importantes de la république, auquelles il prit une part active. Le premier chapitre de la seconde section est intitulé : *Des Dispositions naturelles, du talent oratoire et des écrits de Q. Hortensius;* le second chapitre est consacré à l'histoire des causes que défendit Hortensius; enfin, le troisième chapitre traite de la

rivalité d'Hortensius et de Cicéron. Tel est le cadre de cette dissertation, que M. Luzac a su rendre fort intéressante. Nous en recommandons la lecture à tous ceux qui désirent connoître la vie et les succès des deux plus grands orateurs de Rome, ainsi que l'influence qu'ils avoient acquise par leur éloquence, sur le gouvernement de la république.

7. Médaille (la) curieuse, où sont gravez les deux principaux écueils de tous les jeunes cœurs. Nouvelle manière de roman, par L. C. d. V. *Paris*, 1672, petit in-8, v.................................. 25—»

Rare. — Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première partie contient le récit du siège de Candie, en 1669 et 1670. Les personnages sont désignés sous des noms supposés; mais nous pensons qu'il ne seroit pas difficile de démasquer ces pseudonymes. C'est une recherche que nous recommandons à l'amateur qui possédera ce volume. Nous signalerons, dans cette première partie, un fait assez curieux qui intéresse l'histoire littéraire. On sait que les lettres d'une religieuse portugaise, adressées au chevalier de C***, officier françois, ont été publiées pour la première fois à Paris, en 1669. Or, l'auteur du livre dont nous nous occupons, dit à ce sujet : « Pendant la traversée de Toulon à Candie, il me souvient que je le vis fondre (le P. Chevigny) sur les originaux des lettres de cette religieuse portugaise, que celuy à qui elle les adressoit, tenoit pour lors entre les mains, en les montrant à un de ses amis..... Quelles délices n'eut pas ce bon Père à jeter de si jolies et de si touchantes choses dans la mer, où M. de Chamilly les voyant abismer peu à peu,... offrit beaucoup d'argent à des matelots pour les sauver..... » Seroit-ce l'excès de zèle du P. Chevigny, qui auroit réduit à cinq le nombre des lettres qui ont été imprimées? Nous apprenons par ce passage que le chevalier de C*** signifie le chevalier de Chamilly.

Cette première partie est la face de la médaille, la seconde en est le revers. L'auteur, qui a caché son nom sous les Initiales L. C. d. V, raconte dans la seconde partie, une histoire galante calquée sur le récit du siège de Candie. Ce roman, alambiqué au suprême degré, appartient à l'époque des Précieuses : c'est le pendant de la description du pays de Tendre. Iris est défendue par sept grands bastions, cinq demi-lunes, quatre cavaliers... On trouve dans cette place (c'est-à-dire Iris), le château de la Conscience, le Saint-Esprit, les bastions de l'Honneur, de la Réputation, du Devoir, de la Première impression ; les forts, qui sont des ouvrages à cornes, ne sont pas moins intéressants, etc. Et l'auteur continue sur ce ton jusqu'à la fin. Cette *nouvelle manière de roman* est d'une bizarrerie sans égale. N'oublions pas cependant de noter deux expressions qui, en 1672, venoient d'être empruntées à Molière tout récemment. (P. 331) : « Elle me donna tant d'aversion pour toutes ces bigotes *tartufiées* ; » et (p. 335) : « Mais pour nos espèces de *Tartuffes*, ils se cachent presque leur secret à eux-mêmes. »

8. MILLERAN. Dernier discours sur l'humilité de Jésus-Christ et de celle de S. Charles Borromée, fait et pronononcé à Milan, le 10 avril 1699..., par René Milleran, de Saumur, professeur de la langue françoise, qu'il enseigne par les langues latine et italienne, et allemande, et angloise..., seconde edicion, augmentée par l'auteur, du MIROIR SPIRITUEL qui ne flate point...; avec trois traités d'epitafes assés particuliers... Et un Traité d'énigmes... *Milan, aux dépens de l'auteur, chez Marc-Antoine Malatesta, imprim. du roi,* 1700, 1 vol. in-12 de 312 p., front. gr., port. de l'auteur, 1 fig. et 1 vign., v. j........... 35—»

TRÈS-RARE. — M. G. Duplessis a écrit sur l'auteur et sur son livre, une notice qu'on peut lire dans le *Bulletin*, 1846, p. 247. On trouve encore dans le *Bulletin* de la même année, p. 111, un curieux article de Ch. Nodier, sur les *deux grammaires françoises* de Milleran. Le professeur vouloit réformer l'orthographe, et l'on peut dire qu'il a poussé cette prétention jusqu'à l'absurde.

« Je n'entreprendrai certainement pas, dit M. Duplessis, d'analyser avec détail un livre qui ne comporte nullement ce genre de travail, puisqu'il n'est autre chose qu'un mélange hétérogène de matières diverses, ainsi que le titre peut le faire pressentir. Je dirai seulement que l'ouvrage qui figure le premier au frontispice, savoir : *Le Discours sur l'humilité de Jésus-Christ*, n'occupe que la moindre place du volume, qui se trouve presque totalement rempli par le *Miroir qui ne flatte point*, ce qui n'empêche pas que René Milleran n'ait trouvé le moyen de glisser au milieu de tout cela une foule de vers à sa louange, un *Avis pour servir du plus grand élogé à la poésie et aux bons poëtes;* un *second Avis très important* sur les diverses éditions de ses ouvrages; un *Dernier avis bien plus important que les deux premiers*, un *Remède contre la peur de la mort*, et mille autres pièces du même genre, le tout entremêlé de notes, de lazzis, de proverbes, de quolibets (en vers et en prose, en latin, en françois et en italien), qui font certainement de ce livre l'ensemble le plus bizarre, pour ne pas dire le plus extravagant qui se puisse jamais voir. »

Nous avons remarqué que l'auteur a inséré dans son ouvrage un grand nombre d'épigrammes extraites d'un livre fort rare, imprimé à Lyon en 1665, et intitulé : *La Muse nouvelle*, par T. de Lorme. (Ce volume est annoncé dans le *Bulletin* de l'année 1856, p. 703). Milleran étoit aussi bon

poëte qu'élégant prosateur ; il a composé des épigrammes, des madrigaux, des sonnets, etc. Voici l'une de ses épigrammes :

Pour quoi donc nous énorgueillissons-nous tant?
Lorsquê nous devons retourner en notre néant,
Et qu'enfin nous ne sommes que poudre et que fumée,
Le plus bel esprit étant sot comme un *oison*,
Quand il s'agit ami de tirer son *chosson*,
Et c'est en seul mot de l'homme la destinée.

Dans cette épigramme, Milleran se moque de la césure et de la quantité. Il donne 11 syllabes au premier vers ; puis, par compensation, 13 syllabes au deuxième, au troisième et au sixième. La césure des quatre premiers vers tombe juste au milieu d'un mot. Enfin, il fait rimer *oison* avec *chosson*, *fumée* avec *destinée*. Mais l'auteur essayoit, peut-être de réformer la prosodie comme il avoit réformé l'orthographe.

Nous signalerons encore les *Epitafes curieux et de remarque de quelques dames au sujet de la grande lignée*. On y trouve les histoires extraordinaires de la femme du comte d'Altorp, qui, étant accouchée de douze garçons, en voulut faire jeter onze à la rivière ; d'une dame polonaise qui accoucha de 36 enfants ; d'une Allemande qui accoucha d'une seule fois de 150 enfants ; et de la comtesse de Hennerberg, fille du comte de Hollande, qui accoucha en une seule fois de 365 enfants !

Nous croyons que la note manuscrite qui se trouve au verso du frontispice, est un autographe de l'auteur : *L'autore lo vende ancora appresso l'hoste della stella d'oro in contrada larga Milano.*

Nous renvoyons nos lecteurs à la notice de M. Duplessis, pour d'autres détails fort curieux.

9. MONTESSON. Œuvres anonymes. Théâtre et mélanges, par Mme de Montesson. *Paris, impr. de Didot l'aîné*, 1782-85, 8 vol. gr. in-8, mar. r., fil., tr. dor. dent. (*Anc. rel*) .... 265—»

Bel exemplaire, complet. C'est un recueil des vers de l'auteur, de ses compositions en prose et de son théâtre. Il n'en fut tiré qu'un petit nombre d'exemplaires (*douze* exemplaires, dit-on), pour être distribués dans le cercle le plus intime de Mme de Montesson, et aucun ne fut alors vendu. Cette collection, devenue TRÈS-RARE, est rangée maintenant parmi les livres précieux.

M. Brunet, dans le *Manuel du Libraire*, donne une description détaillée de cette collection, quelquefois incomplète.

Toutes ces pièces ont été représentées sur le théâtre de Mme de Montesson. L'auteur, pui passoit pour une excellente actrice de société, y a souvent joué des rôles.

Agnès de Méranie est le développement d'un épisode du roman de mademoiselle de Lussan sur la cour de Philippe Auguste. Cette tragédie, ainsi que la *Comtesse de Bar*, furent représentées, avec de grands applaudissements, par les comédiens françois, sur le théâtre de Mme de Montesson. (Voir Quérard, *France littéraire.*)

Charlotte-Jeanne Beraud de la Haie de Riou, marquise de Montesson, mariée d'abord au marquis de Montesson, lieutenant-général des armées du roi, et plus tard (en 1773), épouse de Louis-Philippe, duc d'Orléans; née en 1737, d'une famille distinguée de la Bretagne, morte à Paris, le 6 février 1806.

10. Mon Théâtre (par le baron Boissel de Monville, pair de France). *Paris, Firmin Didot*, 1827, in-8, v. fauve, fil., tr. d. (*Niédrée*)...................... 35—»

Volume RARE, l'édition ayant été presqu'entièrement détruite par l'auteur aussitôt après sa publication. Dans sa préface, il demande pardon au beau sexe d'avoir laissé subsister dans ses pièces des diatribes contre l'amour : « C'est lorsqu'on est jeune qu'on a à s'en plaindre, » dit-il. Voici les titres des pièces : *Les Exilés du Kamchatka*, drame ; *Abradate et Panthée*, tragédie ; et *Une Femme en est deux*, comédie. Chaque pièce est en vers et en cinq actes,

11. MORUS (*Th.*). De optimo reip. statu, deque novâ insulâ Utopiâ. — Ejusdem, Epigrammata, pleraque è Græcis versa. — Epigrammata Des. Erasmi Roter. *Apud inclytam Basileam, Frobenius*, 1518, 3 tom. en 1 vol. pet. in-4, v. br., encad. à froid, front. gr. et fig., d'après les dessins de Holbein.......... 45—»

La première édition de *l'Utopie*, de Th. Morus, parut à Louvain, en 1516, in-4 ; celle de Bâle est la seconde. Les *Épigrammes* de Morus et d'Érasme ont été publiées pour la première fois dans ce recueil. Érasme, en envoyant l'Utopie et les Épigrammes de Morus, à Froben, lui dit : « S'il vous plait d'imprimer ces deux livres, il seront par ce fait recommandés à la postérité, car votre imprimerie jouit d'une telle considération, que les érudits recherchent avec soin les volumes qui sortent des presses frobeniennes. » L'imprimeur a ajouté aux deux ouvrages de Th. Morus, les *Épigrammes* d'Érasme, et, dans l'avis au lecteur, il nous apprend qu'il avoit recueilli toutes les pièces fugitives adressées par Érasme à Beatus Rhenanus et à Bruno Amorbacchius. Il ajoute qu'en publiant ces Épigrammes, il sera approuvé par les savants et non par l'auteur, qui n'avoit point composé ces vers latins pour le public, mais seulement pour ses amis.

Nous avons remarqué quelques pièces de Th. Morus, sur le couronnement de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, en 1509. Parmi les *Épigrammes* d'Érasme, nous citerons un *Éloge de la ville de Selestadt*, avec les noms des savants qui y sont nés; une pièce de vers sur la défaite d'une armée françoise par les Anglois, en 1503, et la derniere épigramme dont voici le titre : *Erasmus roterodamus Guilielmo Neseno calamum dono dedit cum hoc epigrammate.* Cette plume, dont Érasme s'étoit longtemps servi, lui avoit été donnée par Reuchlin.

Cette édition est fort belle. Au reste, les éditions de Froben, selon les prévisions d'Érasme, sont toujours estimées.

12. Ordonnance du roi, pour le réglement et reformation de la dissolution et superfluité ès habillemens, et ornemens d'iceux; et de la punition de ceulx qui contreviendront à ladicte ordonnance. *Poitiers, P. Boyzateau,* 1583, pet. in-8, d.-rel. m........... 12—»

Il est vraiment curieux de voir qu'à cette époque il n'étoit pas permis de s'habiller à sa guise; les boutons, même les fentes des boutonnières, sont réglés par l'ordonnance!

13. Politique (la) des coquettes, histoire véritable, dédiée à mademoiselle de Scudéry. *Paris, J. Ribou,* 1660, pet. in-12, vél...................... 20—»

Rare. — Ce petit ouvrage, écrit d'un style assez prétentieux, a été composé sous l'influence de l'hôtel de Rambouillet. L'auteur étoit, sans doute, l'un des beaux esprits parmi lesquels mademoiselle de Scudéry choisissoit ses amis. On lit dans la dédicace : « Madmoiselle, je n'ay pas besoin de dire pour vous faire admirer, que vous avez infiniment d'esprit, que vous estes l'incomparable de vostre sexe, la merveille de nos jours, la personne du monde la plus généreuse et la plus spirituelle, etc. » La modestie de la *divine Sapho* étoit mise à une rude épreuve par cet enthousiaste admirateur de ses talents et de ses vertus.

L'auteur suppose dans son livre, que quatre coquettes vont se promener en carrosse, et que leurs suivantes les accompagnent, mais dans un autre carrosse. Chemin faisant, les suivantes, qui ont au moins autant d'esprit que les coquettes, parlent d'abord des livres nouvellement imprimés, tels que le *Dictionnaire* et le *Procès des Précieuses*, le *Dialogue de l'Amour et de l'Amitié*; puis, l'une d'elles propose d'écrire l'histoire de leurs maîtresses, sous le titre de la *Politique des Coquettes*, qui n'aura, dit-elle, aucun rapport avec le *Royaume de la Coquetterie* et le *Portrait de la Coquette*. Elles s'encouragent mutuellement en citant l'exemple de mademoi-

selle Scudéry, de madame de La Calprenède, et de mademoiselle Desjardins (madame de Villedieu). « Ce que vous dites est furieusement bien pensé, s'écrie Lucile. » Et elles tracent alors le portrait de leurs maîtresses, c'est-à-dire de la coquette, de la coquette fière, de la coquette secrète et de la coquette amoureuse. Enfin, elles formulent les articles dont doit être composé le Code politique de la véritable coquette.

Cet opuscule est un joli specimen de l'esprit à la mode pendant le XVII[e] siècle, et même un fragment de l'histoire de la société à cette époque.

14. Ruzei (*Arnulphi*). Opera : 1° Tractatus juris regaliorum.... ; 2° De mandatis apostolicis ; 3° De sublimi Archipræsulum statu et conditione... Cum indicibus. *Parisiis, ap. Galliotum à prato,* 1542, 1 vol. gr. in-4, v. f., tr. d., réglé. (*Anc. rel.*).............. 38—»

Très-rare. — Arnoul Ruzé, conseiller au Parlement de Paris, chanoine de l'église d'Orléans, abbé commendataire de l'abbaye de la Victoire, docteur en droit, professeur et chancelier de l'Université d'Orléans, étoit un jurisconsulte distingué. Ses œuvres de droit canonique avoient été publiées pour la première fois, de son vivant, par les soins de Probus, de Bourges, vers 1534. Ruzé préparoit des corrections et des additions pour une nouvelle édition, lorsque la mort vint le surprendre avant l'achèvement de ce travail. Galliot du Pré recueillit ces notes, les mit en ordre, et obtint un privilège daté du 3 février 1541, pour faire imprimer et vendre une seconde édition des œuvres d'Arnoul Ruzé ; il ajouta au traité de la Régale, un traité inédit des Commendes.

Ce livre est imprimé à deux colonnes, avec les beaux caractères, les majuscules ornées et la netteté qui caractérisent les éditions imprimées pour Galliot du Pré. Nous avons cependant remarqué une erreur typographique assez singulière. La deuxième colonne de la page 128 est le double, en épreuve non corrigée, de la première colonne de la page 129. Seroit-ce par hasard un carton d'un nouveau genre ? A-t-on réimprimé cette colonne, parce qu'on ne s'est aperçu qu'après le tirage de la feuille, des fautes énormes qu'elle contenoit ? C'est, à notre avis, l'explication la plus naturelle d'un fait bien rare dans les annales typographiques.

Ce volume n'est pas seulement recommandable par l'inscription sur le titre du nom de Galliot du Pré ; il est encore utile pour l'histoire du droit françois, et il intéressera certains amateurs, par les noms de plusieurs personnages notables du XIV[e] siècle et du XV[e], que l'auteur a cités dans les arrêts qu'il discute. — Exemplaire qui porte sur les plats des *dauphins*, emblème que François II faisoit mettre alors sur les livres qui composoient sa bibliothèque. — Le dos a été restauré avec soin.

15. Saint-Surin. Miroir des Salons, seconde édition, augmentée d'Une Semaine à Paris, par Mme de Saint-Surin. *Paris*, 1834, in-8, v. fauve, fil., non rogné. (*Bauzonnet*)............................ 28—»

On y trouve : *La Journée d'une jolie femme*, 4 part.; — *Un an de moins*, 2 part.; — *Un an de plus*, 9 scènes ; — *La Représaille*, 9 scènes ;— *L'Audience du ministre en 1828*, 6 scènes; — *Le Vieux garçon*, 12 scènes; — *Le Bal et l'Écarté*, 2 part. — *La Créance d'amour*, comédie.

16. Sanctorum martyrum Abundii, Abundantii, Marciani et Joannis ejus filii, passio. *Romæ, F. Zanetti*, 1584, pet. in-8, vélin, fig...................... 15—»

Rare. — Cette relation a été extraite de trois anciens manuscrits par les jésuites, et dédiée par les PP. du collège romain, au pape Grégoire XIII. Les éditeurs ont ajouté à l'histoire de ces martyrs, les diverses translations de leurs reliques et des notes historiques pour l'éclaircissement du texte. Ces notes, qui occupent plus de cent pages, sont intéressantes ; on y trouve, entre autres choses, une histoire de la persécution des chrétiens, du temps de Dioclétien, et la liste de ceux qui souffrirent le martyre à cette époque.

Ce volume est parfaitement conservé, et il est enrichi de huit figures gravées sur cuivre.

17. Les Songes de Daniel, prophète, translatez de latin en françoys. *S. l. n. d.* (*Paris, Guill. Nyvert*, vers 1520), pet. in-8, goth. de 4 ff. mar. r., fil., tr. d. (*Thompson*.................................. 45—»

Explication de songes, très-rare, imprimée vers 1520, et qui se termine ainsi :

Qui naist au lundi, navre est ou occis.
Item qui naist au mardy, est religieux.
Item qui naist au mecredy, est de mal courage.
Item qui naist au jeudy, sage et riche est.
Item qui naist au vendredy, est mal et cauteleux.
Item qui naist au samedy, sera puissant et riche.
Item qui naist au dimanche, sera sain, alegre et joyeulx et vivra longuement.

18. STRENA contra impium dictum, aliquos esse destitutos omni medio ad salutem necessario. *Lugduni*, 1648, in-24 de 40 p.................... 18—»

Ce petit livre, dont les exemplaires doivent être bien rares, est dirigé contre les jansénistes.

Agedum ô jansenista
Non procul à Donatista !

L'auteur cite des passages de S. Augustin, et chacune de ces citations est suivie d'une paraphrase en vers rimés, dans le genre des *Proses* de l'Église. Nous transcrivons quelques strophes de cette poésie barbare, si étrange au XVIIe siècle, mais nous laissons à nos lecteurs le travail d'en expliquer le sens.

Deus bonus, Deus justus,
Hos vult, non illos, et justus
  Quare ? Quis scrutabitur ?
Vult omnes, et non vult omnes
  Ignorantes terminor.
Vult omnes benevolente,
Non vult omnes complacente
  Voluntate parvulos.

19. SYLVESTRE DE LAVAL. Correction chrestienne des erreurs et des impiétés de Vignier, ministre à Bloys, par le P. Sylvestre de Laval, capucin. *Bloys, Ph. Cottereau*, 1608, 1 vol. in-8, front. gr., vél.... 18—»

Les livres de controverse religieuse excitent aujourd'hui peu d'intérêt; cependant nous devons signaler à nos lecteurs ce rare volume, qui renferme deux pièces remarquables. La première est le beau frontispice gravé par Thomas de Leu; la seconde est la dédicace adressée à Charles de Balzac, seigneur de Marcoussis, gouverneur du duché d'Orléans. Dans cette lettre, écrite d'un style élégant, le P. Sylvestre a exprimé de très-belles pensées sur la mort d'un jeune enfant du seigneur de Marcoussis. Enfin, ce livre doit être recherché comme l'une des productions de la seule presse qui existât à Blois, en 1608, car on lit dans la préface de l'auteur : « Bloys, si riche de tant d'autres ornements, n'a qu'une seule presse et point de caractères grecs. »

20. Vérités satiriques en dialogues. *Paris, Jacq. Estienne*, 1725, 1 vol, in-12 de 441 pages, v. m....... 12—»

Le censeur de ce livre assez rare s'exprime ainsi dans l'*approbation* : « Je n'ai pas eu de peine à reconnoître que l'ouvrage étoit d'une bonne main, et « que l'auteur n'avoit imaginé ces dialogues que pour faire voir que ceux « qui s'écartent de la raison et du bon sens. ne pourroient, sans faire rire, « parler comme ils pensent. C'est ce qui m'a fait juger que l'impression de « ce manuscrit seroit agréable et utile..... » L'opinion du Censeur est aussi la nôtre. Nous regrettons seulement de n'avoir pu découvrir le nom du spirituel auteur de ces cinquantes satires dialoguées, dans lesquelles sont dévoilés tous les travers et les ridicules du XVIIIe siècle. Chacune des classes de la société fournit son contingent. Mendiants, laquais, artisans, bourgeois, financiers, gentilshommes, précieuses, faux dévôts, moines intrigants, confesseurs intéressés, sots parvenus, etc., figurent tour à tour dans ces dialogues. Nous citerons seulement une demoiselle qui cherche un mari dans le *Dictionnaire historique* de Moréri ; une dévote qui, au lieu d'acheter des chemises à ses enfants, achète des pois verds pour le dîner de son confesseur ; et un financier qui veut avoir une bibliothèque. — « M. IGNARE, au libraire : Avez-vous votre aulne ? Prenez-la, nous irons ensemble mesurer combien il me faut d'aulnes de livres. — LE LIBRAIRE : Je n'ai point d'aulne, et les livres ne se mesurent point à l'aulne. — M. IGNARE : Oh ! je vois bien que vous n'êtes pas aussi bon libraire que j'en voulois avoir un..... »

Le *privilège* qui se trouve à la fin du volume, nous apprend que l'auteur de ce livre avoit composé d'autres ouvrages en vers et en prose.

21. VOYAGE (le) DU ROY FRANÇOIS Ier, en sa ville de La Rochelle, en 1542, avec l'arrest et jugement par luy donné, pour la désobéissance et rebellion que luy feirent les habitans d'icelle. *Paris, G. de Nyverd*, 1572, in-8 de 24 feuillets, portr. de François Ier sur le titre................................ 45—»

Pièce curieuse et RARE. — Le P. Le Long (*Bibliothèque historique de la France*), cite deux éditions de ce livret. *Le Voyage de François Ier à La Rochelle. Paris, G. de Nyverd*, 1542, in-8. Nous ferons observer que cette relation n'a pu être imprimée en 1542, puisque François Ier entra à La Rochelle le 30 décembre 1542, et sortit de la ville le 2 janvier suivant ; mais, d'après les supputations en usage à cette époque, il faut lire 1543 avant Pâques. La seconde édition fut publiée la même année après Pâques, avec un titre plus ample : *Voyage du roi à La Rochelle ; supplication des isles*

et de ladite ville; l'arrêt de miséricorde donné par ledit seigneur en 1542; festin fait au roi par les Rochellois; les prises faites par les Normands sur les Espagnols. 1543, in-8.

L'exemplaire que nous avons sous les yeux n'appartient ni à l'une ni à l'autre des éditions citées par le P. Le Long. Celle-ci est beaucoup plus récente, et date de 1572. En effet, l'imprimeur a remplacé *Les prises faites par les Normands...,* par un *Advertissement aux manans et habitans de La Rochelle, de se réduire à l'union de l'église catholique, et obéissance du roy,* en vers françois. On lit dans cette pièce :

Souvienne toy, que tous ceux de la ville
Que tu detiens, et ceux aussi des isles
Proches d'icelle en salines fertilles,
Depuis TRENTE ANS, furent pour moins de faute
Faite par eux vers la majesté haute
Du roy François, condamnez aigrement
Selon la loy, par dernier jugement,
Qui toutes fois à effect ne fut mis.

Ce passage prouve clairement que cet opuscule fut réimprimé en 1572, comme nous l'avons annoncé. Au surplus, il est bien difficile de trouver un exemplaire de ces trois éditions. Le P. Arcère, dans son excellente *Histoire de La Rochelle,* emprunte le récit de ce voyage à des Mémoires contemporains; mais il n'a pas connu cet opuscule, dont l'auteur étoit Rochelois et témoin oculaire des événements. Il a cherché à déguiser son nom dans la lettre d'envoi fait à son frère aîné, *le seigneur Ereingirom;* mais il est facile de rétablir ce nom imprimé à rebours, et de lire le seigneur de la Morignière.

Les détails que fournit cette relation sont fort intéressants pour l'histoire de La Rochelle et pour l'itinéraire de François Ier dans certaines provinces de la France. On peut remarquer que les lettres de François Ier aux Rochelois et au seigneur de Jarnac, gouverneur de La Rochelle, ainsi que l'arrêt rendu contre les Rochelois, sont contresignées par Bayard, et que ce *général,* tel est le titre qu'on lui donne, accompagna le roi dans son voyage à La Rochelle.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

655. CARNANDET. Notes et documents pour servir à l'histoire de Châteauvillain. *Paris*, 1856, in-8, br... 3—50

Les recherches de M. J. Carnandet, bibliothécaire de la ville de Chaumont, n'intéressent pas seulement la localité; elles sont accompagnées de notes historiques, de pièces inédites provenant d'archives départementales, qui sont importantes pour l'histoire générale de l'ancienne France. L'opuscule que nous annonçons est tiré à *cent* exemplaires; il renferme, outre plusieurs chapitres sur l'origine, les hôpitaux, les églises, les communautés religieuses, l'administration de la ville de Châteauvillain, une histoire de la seigneurie et les diverses généalogies des *sires* qui ont possédé cette terre. La charte d'affranchissement de la commune de Blessonville, en 1330, et celle de Châteauvillain, en 1286, figurent au nombre des documents que l'auteur reproduit.

572. Table générale et méthodique des Mémoires contenues dans les recueils de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des sciences morales et politiques, par MM. Eugène de Rozière et Eugène Chatel. *Paris*, 1856, in-4 de XXVII et 383 pages.................................. 25—»

La collection des Mémoires de l'Académie des Inscriptions remonte à l'année 1717, et depuis cette époque, tous les savants, françois et étrangers, n'ont cessé de consulter ce précieux répertoire, et de mettre à profit les travaux importants qu'il renferme. Mais les recherches dans les nombreux volumes publiés par l'Académie étoient longues et difficiles. Les tables publiées à la fin du siècle dernier, par de l'Averdy, étoient devenues très-rares et forcément incomplètes. M. de Rozière, dans l'édition qu'il publie, a refondu entièrement le travail de l'Averdy; il a pris pour base le système de classification bibliographique adopté par Brunet, et dans le volume dont nous venons de donner le titre, il a donné la table de quatre-vingt-huit volumes, composant: 1° la collection de l'ancienne Académie des Inscriptions (cinquante volumes); 2° la collection des classes de littérarature et beaux-arts et des sciences morales et politiques (cinq volumes); 3° la collection de la nouvelle Académie des Inscriptions (vingt volumes); 4° La collection de la nouvelle Académie des sciences morales et politiques huit volumes).

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

FÉVRIER.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

4

Sommaire du n° de février de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

NOTICES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

JEAN DAURAT

En ce temps où les poëtes du xvie siècle sont remis en lumière, il ne seroit pas juste de laisser dans l'ombre celui qui fut leur chef et leur maître, celui dont les doctes leçons formèrent les membres de la fameuse pléiade, et les rendirent capables d'enrichir notre langue vulgaire, bien que lui-même n'ait écrit que dans celle d'Homère et de Virgile.

Jean Daurat cependant ne naquit ni à Athènes ni à Rome, mais à Limoges, ou du moins dans le Limousin. Son nom Dinemandi (dîne matin), étoit aussi ridicule qu'un poëte comique, même le parrain de Pourceaugnac, eût pu l'inventer. Malheur, dit l'Écriture, à ceux qui mangent matin, *qui comedunt mane.* Aussi le changea-t-il contre celui de Daurat, porté autrefois, dit-on, par un de ses ancêtres, par allusion à la couleur blonde de ses cheveux.

Noble du côté de son père, notre poëte appartenoit, par sa mère, à une famille de marchands d'une probité depuis longtemps connue.

Nobilitas a patre mihi est; a matre proborum
Me mercatorum gignit avita fides.

Ses premières années s'écoulèrent en Limousin, dans cette patrie qu'il a toujours aimée et qu'il compare pour la stérilité à celle d'Homère et d'Hésiode, « que les porcs de Béotie (décidément Pourceaugnac venoit de la Beauce et non du Limousin :

Molière s'est trompé), que les porcs de Béotie louent leur gras pâturages, moi je préfère mon pays avec ses rochers stériles, avec ses montagnes qu'habitent les nymphes, ses forêts peuplées de sylvains et de faunes, ses fontaines où se baignent les muses. » Il revient plusieurs fois sur cette pauvreté de son pays, qu'il retrouve jusque dans l'étymologie de son nom (λιμοσ, la famine triste, dit le Jardin des racines grecques), faisant honneur de l'aisance des habitants à leur activité et à leur industrie. Cette rude patrie, cette montagne de Limoges, transformée dans ses vers en un Parnasse, où lui-même s'est représenté dans l'attitude d'un Orphée, qui par ses chants apprivoise les bêtes farouches et attire même les arbres, il la fallut quitter pour aller chercher fortune à Paris. Entré chez Lazare de Baif, en qualité de précepteur de son fils Jean-Antoine, qui plus tard se remettra sous sa discipline avec Ronsard, au collége de Coqueret, il commença ainsi l'emploi qui fut celui de toute sa vie, ayant compté au nombre de ses disciples presque tous les personnages qui de son temps se firent un nom dans la magistrature et dans les lettres, non-seulement de France, mais des nations étrangères, Allemands, Italiens, Écossais, Anglais. *Docuit diu cum summa gloria*, dit Papire Masson, *et discipulos habuit omnes fere, præstantiores Galliæ viros, vicinarumquc gentium lectissimos.* Même il eut des écoliers de sang royal et bientôt rois eux-mêmes. Henri II l'appela à sa cour pour donner des leçons à son bâtard, le duc d'Angoulême, et à ses trois filles légitimes. Daurat enseigna à ces princesses le grec et le latin, et aussi au jeune prince qui fut depuis Henri III, et qui, tout en écoutant sa leçon, se livroit à des jeux puérils, et dignes de son âge, avec un petit singe (cum simiola), circonstance que le professeur nous a transmise, et qui montre déjà dans l'élève ce goût des animaux qui devoit le rendre si ridicule.

Daurat ne resta qu'un an dans le poste de précepteur des enfants de Henri II, et ne paroît pas avoir emporté de la cour un souvenir bien précieux, à la façon dont il parle en maint passage de ses poésies; ici, les courtisans sont des loups (auli-

colis lupis) contre lesquels il cherche à se défendre ; plus loin, il maudit le jour où il est entré dans le palais des rois. Faut-il prendre ces plaintes à la lettre? Le poëte qui les profère n'est plus jeune ; ses années, par cela seul qu'il les voit derrière lui, lui semblent écoulées en vain : même son grec, la passion de sa jeunesse, son grec dont il prétend que l'on se moque (cela pouvoit bien être), n'est plus à ses yeux que l'écueil contre lequel il est venu échouer.

Regrettoit-il de n'avoir pas embrassé une autre carrière, celle des armes, par exemple, dans laquelle il paroît s'être exercé un moment? Ce fut, d'après un passage de ses poésies, sur la fin du règne de François I[er] et vers le commencement de celui de Henri II. Paris étoit dans le trouble et la confusion (l'abbé Goujet rapporte ce trouble à l'année 1544, quand Charles-Quint s'approchoit de Paris où le dauphin et le duc d'Orléans son frère avoient chacun leur parti), s'appliquant la loi de Solon, qui défend à tout citoyen de rester neutre dans les dissensions publiques, le poëte, bien que les muses lui eussent appris à aimer la paix, ceignit le glaive et s'enrôla sous les drapeaux de Mars : ce dont Phœbus, qui ne pensoit pas à ce sujet comme Solon, lui sut si mauvais gré, qu'il prit lui-même un trait et le lui lança en ajoutant à la blessure cette raillerie : « Va maintenant et me préfère Mars, »

I nunc, et Martem tu mihi præfer, ait.

Ainsi averti, l'apprenti soldat quitta l'épée et reprit la plume, qu'il eut toutefois quelque peine à tenir, car le trait de Phœbus n'avoit pas épargné sa main. En un autre passage de ses œuvres, parlant de son rôle de soldat, il a l'air de le prendre moins au sérieux. Ce passage, auquel nous faisons allusion, il l'écrivoit dans un âge avancé, lorsqu'il n'avoit plus d'emploi que de garder les troupeaux, comme Apollon ; par ces troupeaux il entendoit ses écoliers, qu'il faisoit paître dans les prairies de la Grèce et de Rome, ses domaines à lui, *per mea prata.* Les soldats venant le troubler dans son office pastoral, il s'en plaint, et confesse

qu'il n'est point né pour les armes. Toutefois, bien qu'à son âge (il avoit 66 ans), on puisse justement prendre de Mars son congé, il ne demande pas a être déchargé de toute fonction guerrière; il en sait une qui est de sa compétence, celle de musicien et de trompette.

Est et cornicinum suus inter et arma tubarum
Usus; quo fungar miles inermis ego.

Par ses chants, il donnera des forces aux soldats, comme il a déjà fait sous les drapeaux du premier Henri (Henri II), petite part de sa milice (militiæ parvula pars), et semblable à ce Tyrtée qui conduisoit les Lacédémoniens au combat, sans autre arme que sa lyre. Apparemment, quand cette belle ardeur animoit notre Tyrtée catholique, il s'agissoit de courir sus aux huguenots. La pièce que nous venons de citer est adressée au très-ample seigneur de Pastoret, conseiller du roi (ad amplissimum virum Pastoreum, regis a consiliis); elle nous prouve qu'Apollon s'étoit un peu hors de propos courroucé contre son poëte, puisque dans les camps il étoit resté l'enfant de la muse.

Hors de la cour par la perte de sa charge de précepteur des enfants de Henri II, Daurat y resta par ses relations et ses amitiés, amitiés et relations qui, quoi qu'il en dise, ne purent que lui être agréables et profitables. Ces princes, qui avoient été ses écoliers, devinrent tout naturellement ses protecteurs. Nommé en 1556 professeur au Collége royal, Charles IX lui donna, dix ans plus tard, vers 1567, le titre de son poëte, et lui augmenta sa pension, ce qui valoit encore mieux, quand la pension étoit payée. Henri III le tint à son tour en grande estime, et ne se montra pas moins généreux à son égard. Il est vrai que ces générosités royales ne l'empêchèrent pas d'éprouver souvent ce qu'Horace a appelé la chose étroite au logis (res angusta domi); si bien que, jouant sur le nom qu'il s'étoit donné, il s'adresse à lui-même un vers latin qui devroit se traduire par une contrefaçon de celui de Du Bellay à Marot,

Daurat, qui n'es doré que de nom seulement.

Sans doute il étoit glorieux d'être professeur royal, d'être le poëte de Sa Majesté, mais les appointements attachés à ces titres se faisoient quelquefois bien attendre. Heureux encore quand ils étoient payés en entier et sans quelque diminution de la part des trésoriers! Ce sont de vrais protées que ces trésoriers insaisissables comme le Protée de la fable. Le poëte se plaint bien souvent d'eux dans ses vers. Ils échappent à toutes ses requêtes, à toutes ses importunités; il voudroit les pouvoir lier d'une chaîne d'airain pour leur faire prononcer le mot sacramentel : Payez. En vain il leur montre le brevet scellé du sceau royal, toujours ils trouvent quelque moyen de le renvoyer sans argent. Cet argent, il faut tant de formalités, tant de signatures pour qu'il sorte des coffres du payeur (redemptoris)! Quelquefois il se voit, lui, le grand lecteur en grec, remis aux calendes grecques; mais de calendes grecques ni hébraïques, il ne se soucie, et entend qu'on ne lui parle que de calendes latines, ainsi qu'il le dit au cardinal de Lorraine dans ce quatrain :

Hebraicis, græcis, latiis lectoribus anno, [ans !)
Carole, debentur præmia protriplici (Un retard de trois
Hæc numerare velis, aut assignare calendis
Sed latiis, græcis nolo nec hebraicis.

Ailleurs, s'adressant à ce même cardinal, il lui dit que sa protection ne l'empêche pas de souffrir du froid et de la faim :

Nulla tuo tamen est nobis ibi nomine facta
Copia pellendi frigoris atque famis.

Nous n'aurions jamais fini de citer tous ceux auxquels il expose sa détresse. « O Philippe! (Philippe Hurault), je me refugie vers toi qui es l'ancre des bons! Ni le cachet ni la cire ne me font payer ma pension. Ce cachet et cette cire nous rappellent ces vers de Marot au chancelier Duprat :

Puissant prélat, je me plains grandement
Du trésorier qui ne veut croire en cire

En bon acquit, en exprès mandement,
En Robertet, n'en François notre sire.

Ne sachant à quel saint se vouer, Daurat fait monter sa plainte jusqu'au roi, qui la renvoie au parlement. Sa muse s'adresse aussitôt au Parlement, et cherche à dérider les graves magistrats. « Dans cette suspension des payements nécessitée par l'état des finances, le roi m'a assigné quelque somme à prendre sur les parties casuelles. Ce nom de parties casuelles sonne mal à l'oreille. Ces parties sont en effet si casuelles, que la bonne volonté du roi demeure vaine. Puis en cette occasion j'ai affaire, non à un, mais à deux trésoriers ; le nombre deux est maudit dans Homère, et Hésiode aussi le trouve de mauvais augure. » Ce qui signifie : Homère et Hésiode veulent qu'on me paye ma pension. Mais que pouvoient Homère et Hésiode, lorsque le cachet et la cire du chancelier étoient impuissants ? Une des plus humbles, disons mieux, des plus humiliantes suppliques du poëte est celle qu'il adresse à François de Carnavalet, dont il avoit été le précepteur, et à qui il demande les mêmes gages qu'il paye à son palefrenier. Il a bien autant mérité de lui que l'homme qui a soin de ses chevaux. Nous parlons d'humilité, mais c'est plutôt une amère et profonde ironie qui se cache sous ce langage :

Nòn ego quam curator equum tibi vilior esse
Promerui......

Ces plaintes si réitérées et dont sa muse est l'éternelle confidente, sont-elles un témoignage de l'avarice que Scaliger reproche à Daurat ? Scaliger est méchante langue, et il avoit d'ailleurs ici à se venger sur le caractère de l'homme des éloges donnés par lui au savant commentateur des anciens. De Thou dit au contraire que Daurat, préoccupé de plus nobles soucis, avoit toute sa vie négligé le soin de sa fortune : ce qui l'avoit fait, ajoute-il, tomber dans une indigence déplorable.

Cette indigence s'accrut par la vieillesse et par les maladies; il est vrai qu'il eut alors la ressource de ne payer son médecin qu'en chansons; cette monnoie-là lui étoit plus facile à trouver que l'autre. « Muse, remercie Valeran qui m'a guéri de la fièvre... Que le riche donne, ou plutôt jette son or au médecin. De cet or que feroit-il sans la santé? O Valeran! moi qui n'ai qu'un pauvre mobilier, moi dont l'humble luxe consiste en quelques rayons chargés de livres grecs et latins, je t'offre ce que je puis t'offrir, un peu de papier qui vivra et te fera vivre dans la postérité. Notre Carnavalet (le Carnavalet de tout à l'heure) te donnera d'autres feuilles, et se chargera d'acquitter ce que je te dois et ce que te doivent ma femme grosse, et mes deux petites filles (filiolæ) qui alloient rester sans appui, si Dieu, par ton intermédiaire, ne fût venu à notre secours. »

Mais notre poëte n'étoit peut-être pas si misérable que ses vers nous pourroient le faire croire. A ces appointements souvent en retard, mais qu'on finissoit par payer, se joignoit la ressource de ses nombreux écoliers et des leçons qu'il donnoit. Malgré son peu de souci des intérêts matériels, il fit quelques économies, et nous pouvons, son livre à la main, faire l'inventaire des biens qu'il possédoit au soleil. D'abord sa maison de Limoges; celle-là lui venoit probablement par héritage; maison sans grande apparence, *tenuis domus*, mais connue du petit peuple, *sed nota popello*, et qu'il recommande au duc d'Anjou portant la guerre dans le midi, afin qu'il l'épargne, comme Alexandre, dont il porte le nom, épargna la maison de Pindare, n'ayant pour cela qu'à faire inscrire sur la porte : «C'est ici la maison de Daurat, je veux qu'on la respecte.» Ce rapprochement n'était pas très-modeste, mais Daurat étoit encore plus Pindare que le duc d'Anjou n'étoit le héros macédonien. Nous ne savons si sa maison fut épargnée. En quelque autre endroit de ses poésies, il parle de ses meubles brisés ou volés en l'absence du maître. Ce fut probablement dans sa maison de Paris que ce dommage lui fut causé, car il avoit aussi une maison à Paris, maison située dans le haut du faubourg Saint-Marceau, dans la

partie la plus saine de la ville, en lieu retiré et favorable aux études, si bien qu'on y voyoit accourir les muses et les amis des muses. Bientôt d'autres hôtes y accoururent aussi. La peste ayant envahi la ville, cette maison servit de refuge aux pestiférés. Daurat, qui ne l'avoit pas agrandie ni embellie pour que le public s'en emparât ainsi violemment, demanda qu'on en fît l'estimation, et qu'on la lui payât selon le prix qu'elle valoit avant la peste : deux requêtes sont par lui faites à ce sujet, l'une à Séguier, l'autre à Villemontée, préfet de la ville. Le poëte espère que ce dernier, ne fût-ce qu'à cause de la montagne qui est dans son nom, sera bien disposé en faveur de deux exilés du Parnasse : ainsi il nomme sa montagne du faubourg. S'il parle de deux exilés, c'est qu'il associe à sa plainte son gendre qui l'aidoit à attirer les muses dans la retraite où on venoit de porter le trouble. A ces deux maisons il ne tiendroit qu'à nous d'en ajouter une autre attenant à Saint-Jean de Latran ; mais trois maisons, ce serait trop pour notre poëte, et cela sortiroit des bornes de la vraisemblance. Cette troisième maison, où il se retira probablement après avoir cédé à son gendre celle du faubourg, nous voyons d'ailleurs qu'il ne l'occupe qu'en qualité de locataire, et de locataire embarrassé de payer son loyer, ce qui fait qu'il s'adresse au grand prieur (Saint-Jean de Latran était une commanderie de l'ordre de Malte, située près de la place de Cambrai). Le grand prieur n'était autre que le duc d'Angoulême, autrefois son élève ; il lui demande de venir à son secours :

Fac ne laterana templa juxta
A me quæ colitur domus, colonum
Solvendæ obruat ære pensionis.

A cette maison il prétend ne point être à charge, mais à honneur (à la maison, oui, mais au propriétaire ?), et parle des écoliers qui y viennent écouter ses leçons, et dont il engage la reconnaissance en même temps que la sienne pour le bienfait qu'il

réclame. Supprimons donc cette maison, où notre poëte n'est pas chez lui, et passons à sa vigne.

Cette vigne est petite, à la vérité, mais elle fait toute sa richesse :

Vinea parva quidem, sed pauperis illa poetæ
Divitiæ...

Tout iroit bien de ce côté, si son vigneron n'étoit un barbare, un vrai Licurgue en matière de vignes, et n'avoit converti la sienne en stérile hallier (*in steriles rubos*), et cela depuis trois ans (*tribus ante annis*). Aussi réclame-t-il des dommages, dont l'estimation a déjà été faite. Mais voici, ô sentence injuste ! que le juge rural (le juge de paix du temps) ordonne une nouvelle enquête.

Damna ego dum repeto judex agrestis agrorum
Decernit rursus visere visa prius.

Daurat veut que, sans autre forme de procès, on lui fasse justice, et aussi à sa vigne; leur cause est la même, car le tort qu'on fait aux vignes, on le fait aux poëtes, qui ne peuvent rien sans leur bénigne influence,

Nam simul ut læsæ vites, læsi quoque vates,

plaisanterie qui donne au plaignant un air de parenté avec Rabelais, le chantre de la dive bouteille. Le personnage que Daurat invoque contre son vigneron, c'est l'évêque de Paris, de qui il étoit le redevancier à cause de cette même vigne, située sur le territoire de Saint-Cloud. Cette redevance à l'évêque étoit de deux sortes, et en argent et en honneurs. Payoit-il bien la première? J'en doute, trouvant des vers de lui par lesquels il demande à ce même évêque un secours de dix écus d'or. Quant aux honneurs, il les rendoit bien volontiers quand il n'étoit pas empêché par la goutte ou quelque autre accident. Nous le voyons, à propos du baptême des cloches de Saint-Cloud s'excuser de n'avoir pu figurer à la suite de celui dont il est le tenancier

(*cujus in ære sum*), à cause de cette petite portion du village qu'il possède (*Clovii pars parvula vici ad census adscripta tuos*).

Mais ce n'étoit pas assez que son vigneron cultivât mal sa vigne ; une vieille ivrognesse lui buvoit son vin chez lui et le donnoit à boire à d'autres, abusant ainsi des droits de l'hospitalité. Quelle étoit la forme de cette hospitalité ? Cette vieille étoit-elle chez lui à titre d'amie ou de servante ? De servante probablement, à en juger par ce qu'il ajoute que, non contente de lui dérober son vin, elle le lui faisoit boire, à lui et à sa famille, mêlé à une eau corrompue, circonstance bien aggravante, il faut en convenir ; aussi porte-t-il plainte à un président du parlement de Paris, et s'égaye en contant sa mésaventure, comme Marot en racontant la manière dont son valet l'a dérobé. Si on ne punit cette vieille qui a bu son vin, ce vin (il revient à sa plaisanterie rabelaisienne), dont un poëte se passe si difficilement, *quo ægre quisque poeta caret*, autant vaudroit que tous les procès eussent été jetés au feu (ce qui n'eût point été si mal fait) depuis qu'il y a des procès au monde; autant vaudroit que lui, Daurat, fût traité de mauvais poëte. Si, pour avoir mangé quelques raisins, une bête muette, un bouc, fut jadis immolé sur l'autel de Bacchus, que n'exigeroit point en cette circonstance ce même dieu, plus gravement offensé ? Il veut bien cependant ne point invoquer contre la vieille le couteau, mais le fouet :

Nec cultro hanc flagro cædite carnificis.

Il nous semble que notre poëte, qui, tout en détestant les hérétiques, est, nous l'avons vu, sur le chapitre du vin quelque peu pantagruéliste, eût peu renvoyer sa servante au supplice que lui réserve Rabelais, dans l'enfer où monsieur Lucifer, après avoir soupé de marchands, d'usuriers, etc., fait encore, tant il a l'appétit ouvert, réveillon de chambrières, lesquelles, après avoir bu le bon vin de leurs maîtres, remplissent le tonneau d'eau puante. Ce chapitre de Pantagruel étoit ici le code naturel, le véritable digeste à invoquer.

Mais Daurat avoit d'autres débats à soutenir que ceux avec son vigneron et sa vieille servante : je veux parler de sa lutte contre Ramus et les huguenots. Ils avoient bien tort ces moines de la renaissance qui tenoient pour suspect le grec comme la langue qui, ayant donné à l'hérésie son nom, ne pouvoit que produire et propager l'hérésie. Daurat est de la plus étroite orthodoxie. Sa muse, quand il s'agit de ses ennemis philosophiques et religieux, n'entend plus raillerie et est moins une muse qu'une euménide. Parmi les lauriers qui couronnent son front, on voit se dresser et siffler des langues de serpents.

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur sa tête?

Nous allons voir pour qui ils sont, ces serpents : pour Ramus d'abord, ce précurseur de Descartes, qui, dans son ardeur de réformes, ne sut peut-être pas garder assez de ménagements à l'égard d'Aristote, dont l'autorité, imposante par elle-même, étoit appuyée, presque consacrée par l'Église. La philosophie, immobilisée dans les formules aristotéliciennes, vivoit en paix avec la religion et lui servoit d'auxiliaire. L'émanciper, c'étoit courir le risque de faire passer à l'ennemi les forces de la raison humaine. Les catholiques sentoient instinctivement ce danger, et vouloient le conjurer. Aussi, lorsque le livre où Ramus osoit secouer le joug du maître eurent été supprimés par arrêt du conseil royal, et leur auteur déclaré convaincu d'ignorance et de témérité, ce fut dans l'Université une joie qui éclata en démonstrations bruyantes : des affiches à tous les coins de rue proclamèrent le triomphe de la saine doctrine. Même on fit des pièces de théâtre où Ramus fut bafoué comme l'avait été à Athènes Socrate, avec qui il avoit ce point de ressemblance que, lui aussi, on l'accusoit de pervertir la jeunesse, et de ne pas reconnaître les anciens dieux du pays. Comme nous sommes dans le pays latin, ces anciens dieux, c'étoit la vieille logique, la vieille dialectique, même la prononciation vicieuse qui s'étoit glissée dans la langue de Cicéron, et dont la Sorbonne tenoit à

ne point se corriger. Car, dans cette querelle, le sérieux et le ridicule se réunissoient contre le novateur. Quant à Daurat, ce n'est point par l'appareil scientifique du raisonnement qu'il combat Ramus dans ses poésies; ses armes, dans cette occasion, ce sont les armes du poëte; c'est ce cruel ïambe dont il avoit dit cependant: « Périsse celui qui se réjouira du cruel ïambe, et se rendra émule de la rage d'Archiloque, » ajoutant: « Moi, je ne veux déchirer personne, ni mettre personne au gibet: »

Nec laqueo collum per me nodabitur ullus.

Voyons comme à l'instant même il oublie cette promesse: « Ramus, tu es un grand homme, qui le nie? Tu ne fais, tu n'écris que de grandes choses; Ramus, tu es un grand homme, qui seul oses reprendre les anciens, un Cicéron, un Aristote. Ramus, tu es un grand homme... ou plutôt tu n'es pas un homme; tu es le plus grand rameau qu'arbre ait jamais porté, et d'un poids si lourd que, pour te soutenir, il te faut la plus grande fourche (*maximum ramum maxima furca decet.*)» Quelle haine profonde dans cette allusion patibulaire! C'est qu'aussi, aux yeux de Daurat, Ramus est un hérétique, un impie. Encore, s'il n'avoit méprisé que les anciens, Euclide, Ptolémée, Archimède, etc., mais il s'est attaqué à plus grand que tous ceux-là, à plus grand qu'Aristote. « Si dans sa verte folie, Ramus a porté l'audace jusqu'à se mettre au-dessus d'Aristote, quelle folie plus criminelle lui fait dans sa vieillesse mépriser le Christ et la foi des apôtres? Cet homme n'est-il pas le chef déclaré des hérétiques? On l'a bien vu le jour où, sur le bruit que le roi alloit sévir contre les huguenots, il acheta un cheval cent pièces d'or ou plus, et prit la fuite, puis revint sur ses pas, sur des nouvelles plus rassurantes. Eh bien! ce fuyard de tout à l'heure, ce chef des hérétiques n'en aspire pas moins à être le premier parmi les professeurs royaux.» A ce sujet, jouant de nouveau sur son nom, Daurat se demande, puisque ce rameau affecte l'empire, quelle herbe ne voudra régner:

Quod si rex Ramus, metus est ne quælibet arbor,
Sylvaque terrarum jam petat imperium.

Cet empire en question, c'était le décanat. « Quand Ramus se disoit doyen de part le roi, et nous montroit avec arrogance un long parchemin de deux pieds et demi pour appuyer sa prétention, seul j'intervins (mes amis étoient absents), et je lui dis : Quoi ! Ramus, tu serois notre doyen, toi qui n'es ni le plus âgé, ni le plus sage d'entre nous, à moins qu'on ne te compte à sagesse ta barbe blanche et bifurquée? Mais contre cette blancheur de ta barbe proteste cet esprit puérilement orgueilleux qui fait que tu te préfères à tous les anciens; tu écris des rhétoriques nouvelles, des grammaires sophistiquées, ôtant des mains des jeunes gens les livres de ceux qui t'ont précédé, afin de ne laisser de crédit qu'à toi et à tes ramicoles. » Mais voici que s'élève contre les Ramicoles un Raminastix, Charpentier, qui, avec sa doloire, redresse, polit, taille, *amenuise* ce rameau qui est d'un mauvais bois, d'un bois coupé par une nuit noire, en l'absence de la lune, d'un bois qui justifie bien le proverbe, que de tout bois ne se fait point Mercure, car de celui-là on ne peut rien faire de bon, si bien que Daurat ne trouve moyen d'en tirer parti qu'en le donnant au bourreau, qui en fera un gibet. Ramus étoit tout à l'heure le pendu; le voici maintenant la potence. Pour peu que son nom s'y voulût prêter, il deviendroit la corde. Toute la pièce contre la décanat de Ramus est sur ce ton de violence et de mauvais goût. En ce sujet cruel, Daurat s'égaye, selon sa coutume, par une suite de jeux de mots. A propos de la blancheur de sa tête, Ramus est bien *canus*, mais n'est pas *decanus;* puis la tête blanchie (*cervix cana*) devient une tête de chien (*canina*). Boileau a parlé de certains poëtes fidèles à la pointe encore plus qu'à leurs belles : Daurat est fidèle aux jeux de mots aussi bien qu'à sa haine.

En religion, cette haine s'exalte jusqu'à la férocité. Sans tomber dans les déclamations auxquelles a servi de thème la Saint-Barthélemy, il faut avouer que l'horrible massacre, à trois siècles

de distance, épouvante encore les âmes. Vainement L'Hôpital a dit : « Excidat illa dies ævo, » ce jour ne peut être effacé de la mémoire des hommes. Mais ce forfait que nous détestons, les contemporains, à part un petit nombre de sages, n'en ont point senti toute l'horreur. Assurément, pour juger un pareil événement, il seroit injuste de faire abstraction des passions du temps. La philosophie a bien compris cela, depuis qu'elle aussi a eu en septembre ses journées sanglantes. Pour le plus grand nombre des catholiques, la Saint-Barthélemy n'a été que la réprésaille du sang versé par les huguenots, qu'un moyen de déjouer les projets de guerre civile qu'on leur supposoit. Tel est le fond de l'apologie de Pibrac, qui, faite pour plaire à la cour et à Catherine de Médicis, se base cependant sur les raisons qui avoient cours dans le public. Mais ce plaidoyer de Pibrac est une justification timide, que désavouoient les catholiques ardents. Le poëte qu'il faut à ces derniers, c'est Daurat; lui va droit au but et salue par un chant de triomphe l'acte libérateur. Il félicite Charles IX et le duc d'Anjou, son frère, d'un événement qui couronne et achève l'œuvre des guerres par eux soutenues depuis dix ans. Ces guerres, dit-il, fourniroient à un Homère la matière d'une Iliade; mais après cette lutte de dix ans, tout n'étoit pas fini. Ulysse n'avoit pas encore pris Troye, et surtout n'avoit pas encore égorgé les prétendants (Daurat n'a point trop ici des souvenirs de l'Iliade et de l'Odyssée). « Une nuit a fait cette besogne. Par le conseil d'une autre Pallas (Catherine de Médicis), voici Pergame renversée, Pâris mort avec Gaspard, et gisants dans le carnage ceux qui prétendoient non à la main de Pénélope, mais à ta couronne, ô roi, à ta couronne, qu'ils vouloient arracher à toi, à ton frère, aux princes de ton sang. Leur détestables embûches ont été dévoilées, et leurs perfidies prévenues. Ces prétendants sont égorgés comme des porcs.» Il y a dans le latin un jeu de mots que le français ne peut rendre,

Ut porci, sic cecidere proci.

Du sommeil où les plongeoit le vin, ils sont tombés dans celui

de la mort. Au lieu de Télémaque et de son père, ils n'ont point vu accourir les mille défenseurs de Charles et de Henri, qui firent autant de cadavres qu'il y avoit de voleurs dans la ville.

De ces cadavres, le plus illustre étoit celui de Coligny. Un écrivain contemporain, après avoir parlé de la manière dont le corps de ce seigneur fut *accoutré* par la populace, ajoute : *Jean Daurat, poëte, écrivit des vers latins, où il se moque de l'amiral, blasonnant un chacun des membres de ce corps mutilé.* Si nos lecteurs sont curieux de connaître ce blason, le voici :

« Sur Gaspard de Coligny, en son vivant amiral de France.

« Celui qui fut le chef des voleurs d'églises, le voici mort et sans chef; celui qui de ses mains dérobait les choses sacrées et profanes, voici qu'il a les mains coupées; celui qui mutiloit les prêtres, le voici...; mais ici il nous faut parler latin avec Daurat :

Parte sacerdotes solitus mutare pudenda,
Cuncta pudenda gerens nulla pudenda gerit.

« L'eau et le feu lui servoient à faire périr les innocents; coupable, il meurt par l'eau et le feu. Il avoit jeté en bas les corps d'un grand nombre de saints, lui-même est précipité d'une haute fenêtre; il expire (le texte dit : il crache son âme, *expuit*) en l'air, afin de ne pas fouler la terre de sa patrie tant de fois souillée par lui. Ennemi, il pend à une croix infâme, les pieds percés de corroies comme un cruel Œdipe; et parce qu'il se plaisoit vivant à se moquer du ciel, mort, il a le dos tourné contre le ciel.» Il montre le derrière à Dieu, seroit la traduction littérale, comme on le voit par celle que l'auteur lui-même a faite en vers françois si mauvais, que nous ne les avons pas voulu citer, pour ne pas affaiblir par le ridicule du style l'impression qui résulte de si cruels sentiments. On voit que, dans un autre sens et pour un autre cause, Daurat dépasse la violence de d'Aubigné. En lisant le poëte catholique, la pensée du poëte huguenot s'est plusieurs fois offerte à notre esprit, et il seroit facile de faire entre eux plus d'un rapprochement. On se rappelle dans les *tragiques* ce vieil Océan qui recueille les cadavres

des massacrés, et les ensevelit pieusement jusqu'au jour où il les rendra à l'Éternel. Ce vieil Océan, Daurat le met de son parti, et lui fait rejeter sur ses rives ces mêmes cadavres qui le souilleroient, lui qui cependant lave toute souillure. D'Aubigné et Daurat sont ici plus poëtes que Voltaire, qui se contente de dire que les fleuves françois ne portoient que des morts aux mers épouvantées.

Mais il s'agit de la cause du ciel, et le poëte peut-il faire moins que d'associer Dieu à son hymne de triomphe, et d'imiter le pape, qui à Rome chante en ce moment le *Te Deum*? « C'est maintenant, ô France! qu'il faut te réjouir et louer le Seigneur! C'est maintenant que les cloches doivent retentir dans les églises, où se pressera la foule pour s'unir aux chants des prêtres, et répondre : Amen! Que les paroisses s'assemblent avec leurs bannières que suivront les pères, les mères, les vieillards, les enfants! Qu'à la tête du cortége paraisse le roi lui-même, le roi très-pieux, entouré de sa noblesse. Que pendant neuf jours le sacrifice soit offert sur tous les autels; le nombre neuf est approprié à la circonstance; il est le tien, ô Charles! Il marque et l'âge où tu commenças de régner, et le mois de l'année (le 23 août faisoit partie des ides de septembre) où tu déjouas les complots des méchants. La veille au matin, car c'est à la lumière qu'il faut supplicier les voleurs, le chef des brigands fut blessé (allusion à la blessure de Coligny par Maurevel); la nuit suivante acheva l'œuvre commencée, et les soldats périrent avec le chef. » Puis vient une allusion sacrilége à la nuit de Noël, à laquelle le poëte ose comparer la nuit du 23 août. « Le salut des hommes a été opéré la nuit; voici qu'une nuit sauve encore les bons, nuit digne d'être illuminée et rendue plus claire que le plus clair jour! Nuit bienheureuse, où le roi saint Louis a remis lui-même le glaive aux mains des vengeurs de la religion! Ce Gaspard, qui blessoit Marie a été frappé dans le temps consacré à Marie, et c'est justement que la Vierge s'est vengée dans son octave, ainsi que le Christ avoit fait dans la sienne, quand un trait, lancé par une main divine, vint frapper une reine qui

méprisoit les mystères du Christ (allusion à la mort de la reine de Navarre, arrivée peu de temps avant la Saint-Barthélemy). Soient donc juillet et août consacrés à jamais, juillet à célébrer la victoire du Christ, août celle de Marie. Et toi, ô roi ! si le mois de César te menaçoit du destin de César, celui qui prend son nom d'Auguste te promet la félicité d'Auguste. Auguste avoit fermé le temple de Janus et terminé deux guerres civiles, toi, tu n'en termines pas deux, mais quatre : jeune, tu surpasses Auguste vieillard. »

Épuisons ce cruel sujet ; ce massacre que le poëte vient de chanter n'a point encore assouvi sa haine : il voudroit qu'aucune victime ne pût échapper, et se tourne contre ceux qui, avertis à temps, ont pris la fuite ou ont esquivé le glaive des meurtriers. Il leur promet qu'ils seront poursuivis et atteints : « Vous fuyez, mais en vain faites-vous servir à votre fuite la vitesse de ces chevaux que vous aviez préparés pour la guerre, les pierres sauront vous atteindre, les pierres que vous lancera le peuple des villes et des campagnes. Christ est une pierre, pierres sont aussi les enfants d'Abraham, et vous devez craindre ces pierres, chiens que vous êtes ! »

Nam lapis est Christus, lapides Abramia proles;
Vox decet hos lapides pertimuisse canes.

Oui, le Christ s'est comparé à la pierre qui, rejetée par les architectes, devient la pierre angulaire de l'édifice; oui, en un autre passage de l'Évangile, il est dit que des pierres ellesmêmes Dieu peut susciter des enfants à Abraham, transformation qui, prise à la lettre, donneroit aux chrétiens une origine semblable à celle que la fable donnoit aux païens, et d'après laquelle nous pourrions nous appliquer le mot du poëte latin : « Inde genus durum sumus. » Mais n'égayons pas par cette réflexion cet indigne travestissement des paroles et encore plus de l'esprit de l'Évangile. Daurat mérite ici qu'on lui dise ce que le Christ disoit aux Juifs : « Vous ne savez pas de quel

esprit vous êtes. » Le Christ est la pierre qui soutient l'édifice, et les chrétiens sont les pierres qui en forment le corps; mais ne voyez-vous pas, ô poëte, que, pour suivre votre odieuse métaphore, et faire de ces pierres l'usage que vous en faites, il faut, cet édifice que vous croyez défendre, le détruire et le renverser de fond en comble?

Cette tragédie de la Saint-Barthélemy nous a fait un peu hausser le ton; il nous en a pris comme au Chrémès de la comédie, qui élève par moment la voix et gronde. Daurat méritoit assurément la leçon que nous lui avons donnée. Il est temps de le retrouver tel qu'il est, c'est-à-dire, sous son air de cruauté, bonhomme au fond. De cette même plume qui a blasonné Coligny, il écrit une requête pour les pauvres, dont la multitude est grande dans les villes et les villages. Autre témoignage de bonhomie : il aime la campagne, à ce point qu'après avoir lu les poésies champêtres de Claude Gauchet, où sont racontés les plaisirs de la vie rustique selon les quatre saisons de l'année, tout plein du désir de revoir des bois, des prairies, des troupeaux, il s'étoit mis, quoique vieux et infirme, en route pour les champs, et eût poursuivi son dessein, s'il n'eût été dérangé par la rencontre de soldats et de gens armés.

Voici, en fait de simplicité, un petit billet à la façon d'Horace, et adressé à Brinon, un protecteur des poëtes que les poëtes ont célébré. Daurat alloit souvent voir ce Brinon dans sa retraite de Villaine, sur les bords de la Seine, heureuse retraite où étoient attirés et bien accueillis les savants et les écrivains. Cette fois, c'est le poëte qui invite son Mécène à un repas frugal dans son jardin. « Si tu peux te passer, Brinon, de mets splendides et comparables à ce qui se sert chez toi, voici que je t'invite, ou plutôt que mon jardin t'invite de lui-même à souper, et lui seul fera les frais et de la table et du repas,

Te meus en vocat ultro
Hortulus; ille thoros instruit, ille dapes.

ce qui veut dire que tu n'auras de siége que le gazon, et que

l'on ne te servira que des légumes, des mets de l'espèce de ceux que recommande Pythagore, ou qu'Épicure en ses jardins offre à ses disciples. Que si tu apportes du vin de ta cave, tu agiras avec prudence ; je n'ai à t'offrir que l'eau de mon puits. Voilà, mon Brinon, le repas qui t'attend dans mon jardin, repas frugal, mais qui pourroit être un peu cru à ton estomac,

Hœc cæna meo, mi Brino, expectat in horto.
Sobria sed de qua crudior esse potes.

Achevons la peinture des mœurs patriarcales de notre poëte, et montrons-le dans son rôle d'époux et de père de famille. Après un premier mariage, qui l'avoit rendu deux fois père, devenu veuf, il épousa, quoique déjà septuagénaire, une jeune fille de dix-neuf ans, folie qu'il voulut faire excuser et passer à l'aide de ses bons mots. De ce second mariage il eut un fils, qu'il reçut, dit Papire Masson, avec une joie incroyable, « cum incredibili gaudio, » et qu'il nomma Polycarpe, peut-être pour témoigner tout le fruit (πολυς καρπος) qu'il espérait retirer de sa naissance. Cet enfant fit en effet les délices de sa vieillesse (delicias seniles); il jouoit avec lui et le caressoit (cum eo blandiuscule colludens), l'élevant dans ses mains comme un singe (instar simiæ manibus efferens). C'est Papire Masson qui fait cette vilaine comparaison ; et cela ne nous prévient guère en faveur de Papire Masson de voir sous quelle ridicule image lui apparoît ici la tendresse paternelle. Papire Masson, jésuite manqué, se maria, mais tard et sans vocation, et volontiers, comme plus tard La Fontaine, marié aussi, mais par distraction, il eût dit au père de famille : Je ne t'ai jamais envié cet honneur. Cet honneur, ou plutôt ce bonheur, Daurat n'avoit pas eu à l'envier, ayant su l'obtenir et le goûter. J'avoue qu'il me plaît en ce moment, ce vieux professeur royal en langue grecque, qui dorlote son enfant, et rien qu'à voir dans ses bras ce petit Polycarpe, j'oublie le gibet qu'il dresse pour Ramus, et les pierres qu'il jette aux huguenots.

Cette esquisse que nous venons de tracer de la vie et du

caractère de Daurat, extraite un peu au hasard du volume de ses œuvres, ne donne peut-être qu'une idée superficielle et incomplète de ce poëte, qui mériteroit d'être l'objet de quelque travail plus sérieux et plus approfondi. Il y a chez lui autre chose que le poëte latin, que Bayle déclare excellent; autre chose que le poëte françois, que nous ne craignons pas de déclarer détestable (Daurat n'a fait qu'un petit nombre de vers françois, seulement pour traduire quelques-unes de ses pièces latines, et de ces traductions la barbarie est incroyable); il y a l'humaniste, le docte commentateur des anciens, celui que Scaliger reconnaissoit seul capable, avec Cujas, de rétablir les textes altérés des écrivains de la Grèce et de Rome. Cette part, sans doute la meilleure de sa gloire, nous échappe. Des leçons faites par lui dans le cours d'une longue vie, toute consacrée aux travaux de l'érudition, rien ne reste que ce témoignage de regret d'un de ses disciples, dont la plume avoit recueilli quelques-unes des paroles du maître : *Quam doleo*, s'écrie Stuckius dans une lettre à Goldats, *quam doleo me j. Aurati præceptoris mei, viri ingeniosissimi et in emendandis antiquis poetis græcis acutissimi dictata, et annotationes ex ejus ore calamo excerptas cum aliis nonnullis meis libris Lutetiæ amisisse!*

Quant à nous, qui ne sommes guère de ce XVIe siècle, dont l'étude nous plaît cependant, et qui n'avons pas de nom en *us*, ce ne seroit que par complaisance que nous nous associerions à ce regret de Stuckius. Ce que nous regrettons plus sincèrement, et pour nous et pour Dorat, c'est qu'il n'ait point, comme Passerat, son confrère en poésie et en érudition, su mêler à ses œuvres latines quelque jolie pièce en notre langue, quelques gracieux vers françois, qui lui eussent assigné parmi nos vieux poëtes cette place que nous lui donnons ici par déférence, afin, ainsi que nous l'avons dit, de ne pas exclure des membres de la fameuse pléiade celui qui eut longtemps l'honneur d'y tenir le premier rang (1).

Vte DE GAILLON.

(1) Les œuvres de Daurat furent publiées en 1586 (Paris, Guill. Linocier) et forment un gros volume divisé en trois parties. Beaucoup de vers de lui

REVUE DES VENTES

VENTES P. DE M. (8 décembre 1856). — DE M. R.. DE MILAN, (8 janvier 1857).

La collection peu nombreuse que nous étions chargés d'offrir aux bibliophiles le 8 décembre dernier étoit composée de livres en bonne condition.

Voici un aperçu des adjudications de quelques articles de cette vente :

N° 7. Sadoleti interpretationes, ayant appartenu à J. Grolier. — 60 fr. à M. Didot.

9. Heures à l'usage de Rome, impr. sur vélin, miniatures et reliure ancienne. — 255 fr. à M. Tilliard.

18. Adoration à Jésus naissant, manuscrit écrit par Jarry, pour la famille Mortemart. — 277 fr. à M. de Mortemart.

105. Vitruve. Première édition du XVe siècle, imprimée à Rome. — 195 fr. à M. Didot.

134. Chasse et pêche. Recueil. — 119 fr.

140. Album de Chasse, recueil de prédilection, somptueusement relié. — 750 fr. à M. le baron de Rotschild.

145. P. Rami Grammatica. — 123 fr. à M. le marquis de Morante.

164. Métamorphoses d'Ovide. 131 fig., d'Eisen, de Marillier, de Gravelot, de Moreau, etc. — 256 fr. à M. le comte Du Tillet.

avoient déjà paru en tête de livres contemporains qu'ils étoient destinés à recommander au lecteur. Le nom de notre poète se rencontre aussi sur le titre de la brochure suivante : *Églogue latine et françoise, avec autres vers récitez devant le Roy au festin de Messieurs de la ville de Paris, le VIme de février 1578, ensemble l'oracle de Pan, présenté au Roy pour estrènes. Jean Daurat, poëte du Roy, Clovis de Hesteau, sieur de Nuisement, et J. Ant. de Bayf, aucteurs. A Paris, de l'imprimerie de Frédéric Morel, 1578.*

Dans cette églogue, composée en vers latin par Daurat et mise en vers françois par Nuisement, la Seine et la Marne, introduites devant Henri III lui racontent tant bien que mal, après Ovide et en attendant La Fontaine, les touchantes aventures de Philémon et de Baucis. Nous croyons cette brochure plus rare que le volume de Linocier, dont l'églogue en question ne fait point partie.

167. Lucretius, édit. de Coustelier, 2 vol. impr. sur vélin. — 141 fr.

189. Le Roman de la Rose. Galliot Du Pré, 1529. Charmant exemplaire.— 400 fr. à M. de Fresne.

194. Les Heures de Notre-Dame, par P. Gringore, avec les *Chants royaulx.* 200 fr.

195. Le Cimetière des malheureux, poëme françois. Très-rare. — 100 fr.

213. La Lyre du jeune Apollon. Exemplaire d'hommage à Louis XIV, et dans sa magnifique reliure. — 561 fr.

270. Le Théâtre de P. Corneille. Dernière édition publiée du vivant de Corneille. — 156 fr.

278. Recueil précieux de 26 ballets représentés à la cour, de 1617 à 1671. — 405 fr. à M. Gailhabaud.

305. Heptaméron de la reine de Navarre. Figures et vignettes. — 221 fr. à M. Du Tillet.

342. Recueil fort curieux de figures facétieuses, gravées par Crispin de Passe, et relié par Bauzonnet. — 200 fr.

395. Adagiorum Erasmi. — 140 fr. à M. le duc d'Aumale.

409. Œuvres de Balzac. Elzévir. — 100 fr.

420. Voiture. Joli exemplaire de l'édition elzévirienne. — 66 fr. à M. Cabanis.

472. Comines. Elzévir. Superbe exemplaire. — 176 fr. à M. le baron de Rotschild.

476. Le Rozier des guerres. Édition gothique. — 144 fr.

480. 21 pièces historiques. — 230 fr. à M. le duc d'Aumale.

624. Valerius Maximus. Première édition imprimée en 1469. — 240 fr. à M. Didot.

La bibliothèque de M. R., dont la vente a eu lieu le 8 janvier dernier, offroit une réunion nombreuse de livres intéressants et curieux dont la plus grande partie ne se rencontre presque jamais en France. Composée avec beaucoup de soin et de dépense dans une des villes d'Italie, où le goût des livres est le plus répandu, et où, à l'exemple des célèbres collections Melzi et Trivulzio, se sont formées dans ces dernières années plusieurs bibliothèques des plus remarquables, elle a été pour les amateurs une bonne fortune. Depuis la mémorable vente Libri, qui nous a révélé tant de curiosités bibliographiques, il ne s'étoit pas offert aux enchères un si grand nombre de livres rares d'au delà des monts. Cette bibliothèque renfermoit aussi beaucoup de curiosités à l'adresse des bibliophiles de tous pays.

Cette vente ayant eu un succès inattendu, grâce à la concurrence simultanée du Musée britannique avec un des biblio-

philes les plus habiles de l'Angleterre, nous en citerons les principales adjudications; dans la THÉOLOGIE :

N° 14. Quatuor Evangelia. In-fol. — 600 fr. à M. Molini, de Londres.
Précieux manuscrit du xe siècle, sur vélin.

37. La petite Passion, d'Albert Durer. *Nuremb.*, 1511, in-4, fig. sur bois, mar. — 165 fr.

38. La Passion de Jésus-Christ, gravée sur cuivre, par Albert Durer. 1507, in-8, mar. — 162 fr. à M. Giraud de Savine.

41. Antithesis Christi et Anti-Christi. *S. d.*, in-4, fig. sur bois, de L. Cranach, mar. — 201 fr., pour l'Angleterre.

42. Apocalypsis cum figuris, Alb. Dureri. *Nuremb.*, 1511, in-fol., fig. sur bois. — 120 fr.

54. Missale Ambrosianum. *Mediolani*, 1475, in-fol., cuir de Russie. — 420 fr.

59 et 60. Heures, sur vélin et sur pap. *Paris, Hardouin et Godard*, in-8, goth. — Le premier 260 fr., le second 150 fr.

63. Officium sacrat. corporis D. N. Jesu Christi. Pet. in-8. — 155 fr.
Manuscrit sur vélin, daté de 1460, avec dix miniatures.

65. Officium B. M. Virginis. In-8, mar. r. (Rel. de Le Gascon.) — 440 fr.
Beau manuscrit du xve siècle, avec 77 miniatures.

66. Officium B. M. V. Pet. in-8. — 310 fr. à M. Molini.
Manuscrit du xve siècle, avec 6 charmantes miniatures.

69 Horæ B. Virginis. *Venetiis, Aldus*, 1497, in-16, mar. r., doub. de mar. (Rel. du xve siècle médiocrement restaurée). — 800 fr. à M. Boone.

71. Heures, imprimées sur vélin, par Thielman Kerver. — 240 fr.

74. Horæ B. V. Mariæ. *Parisiis*, 1541, pet. in-8, avec vignettes gravées par G. Tory, v. à compart. (Charmante reliure du xvie siècle.) — 475 fr.

75. — Le même volume, non relié. — 291 fr.

80. Breviarium ordinis fratrum humiliatorum. *Mediolani*, 1483, in-8, mar. vert. — 910 fr. à M. Boone.
Imprimé sur vélin, avec de jolies miniatures.

144. Th. à Kempis de Imitatione Christi. *Lugd. Batav. Elzev.*, *s. a.*, pet. in-12, mar. r. doublé de mar. (Du Seuil.) — 129 fr.

Dans les SCIENCES ET ARTS :

221. Aristotelis opera (gr.). *Venetiis, Aldus*, 1495-98, 5 tom. en 6 vol. in-fol., cuir de Russie. — 675 fr. à M. Bossange.

231. T. Ciceronis Officiorum lib. III. *Venetiis, Vendelinus de spira* 1470, in-fol. cuir de Russie, tr. dor. — 141 fr. à M. Amb. Firmin Didot.

234. Senecæ opera. *Amsterd.*, *L. et D. Elzév.*, 1658, 3 vol. pet. in-12 vel. — 120 fr. à M. Molini.
Exemplaire non rogné.

269. Les Passions de l'âme, par René Descartes. *Amsterd.*, *L. Elzévier*, 1650, pet. in-12, mar. r. (Trautz-Bauzonnet). — 200 fr.
Bel exemplaire non rogné.

315. C. Plinii. Historia naturalis. *Venetiis, N. Jenson*, 1472, in-fol.—200 fr. à M. Dumont, libraire.

Bel exemplaire avec 30 grands initiales en or et en couleur.

401. Onosander et Frontinus. Gr. in-8, mar. — 1,000 fr. à M. Gancia.

Beau manuscrit italien du xve siècle.

454. J. Boissard. Habits de nations estranges. 1581, in-fol. obl. 134 pl. — 134 fr. à M. Chartener, de Metz.

455. Recueil de costumes, de P. Bertelli. 1589-1596, 3 part. en un vol. pet. in-8, cuir de Russie, 260 fig. — 435 fr.

Recueil des plus rares surtout avec la troisième partie.

457. Habiti antichi et moderni, da Cesare Veccellio, éditions de 1590 et 1598, in-8, fig. — 150 fr. M. Gancia.

464. Vitruvius. *Amstelod.*, *L. Elzev.*, 1649, in-fol., cuir de Russie. — 111 fr.

502. Patrons de dessins de lingerie. 1558. —180 fr.

503. Idem. 1564. — 245 fr.

504. Étoit incomplet.

505. Idem. 1591. — 150 fr.

506. Idem. 1591. — 250 fr.

516. Le Pâtissier françois. *Amsterd.*, *L. et D. Elzévier*, 1655, pet. in-12 vel. — 280 fr.

522. Il Ballarino di M. Fabritio Caroso de Sermoneta. *Venetia*, 1581, in-4, fig. par Gia. Francho. — 151 fr.

523. Le Gratie d'amore, di C. Gegri. *Milano*, 1602, in-fol., 58 fig. de L. Pallavico. — 185 fr.

553. Libro da imparare a giocare a' scacchi. *Roma*, 1512, in-4.— 105 fr. à M. Gancia.

Dans les Belles-Lettres :

558. Æ. Donati Grammatices rudimenta. 1826, in-4, mar. r. tr. dor.—240 fr. à M. Duprat, pour la Bibliothèque impériale.

Imprimé sur vélin.

682. Aratus. In-8, mar. bl. — 330 fr. à M. Duprat, pour la Bibliothèque impér.

Manuscrit xve siècle, sur vélin.

720. Tibulli Carmina. n-4. — 340 fr. à M. Boone.

Beau manuscrit de la fin du xive siècle, sur vélin.

722. Virgilius. In-16, goth., fig., mar. r. médiocrement conservé. — 255 fr.

724. Virgilius. *Lugd. Batav.*, *Elzévir.*, 1636, pet. in-12, mar. r., tr. dor. (Du Seuil.) — 149 fr. à M. Bailly.

735. Q. Horatius. *Venetiis*, *Aldus*, 1509, in-8, mar. tr. dor. (Trautz-Bauzonnet.) — 398 fr. à M. Didot.

752. Ovidii Metamorphoseon. Pet. in-fol. — 580 fr. à M. Molini.

Manuscrit de la fin du xive siècle, sur vélin.

755. Ovidii de Arte amandi, etc. Gr. in-8 — 500 fr. à M. Molini.

Manuscrit du xve siècle, sur vélin.

778. J. Juvenalis Satiræ. In-4. — 150 fr. à M. Didot.
Manuscrit du XVe siècle.

790. Martialis epigrammata. *Circa*, 1472, in-4, mar. — 165 fr. à M. Molini.

802. Claudiani opera. *Venetiis, Aldus*, 1523, in-8, mar. — 240 fr. à M. Boone.
Exemplaire non rogné.

804. Claudiani opera. *Lugd. Batav., ex. offic. Elzevir.* 1650, pet. in-12, mar. r. — 80 fr. à M. Molini.
Exemplaire non rogné.

898. Le Temple de bonne renommée, de J. Bouchet. *Paris, Galiot du Pré.* 1516, in-4, goth. — 131 fr.

902. Fables choisies de La Fontaine. *Paris, D. Thierry*, 1668, in-4. — 380 fr.

924. Laude di Jacopone da Todi, pet. in-fol. — 1,001 fr. à M. Molini.
Precieux manuscrit du XIVe siècle sur vélin.

929. Sonetti et canzoni, di Fr. Petrarca. Gr. in-4 mar. r. — 1,235 fr.
Manuscrit du XIVe siècle, sur vélin, avec 32 grandes initiales en or et en couleur.

930. Il Petrarca. *Venetiis, Aldus, Nic. Jenson*, 1473, pet. in-fol. — 150 fr.

946. Il Petrarca spirituale. *Venetia*, 1536, in-4. (Belle reliure ital. du XVIe siècle). — 140 fr.

1039. Divina comemdia, di Dante, in-4. — 1,030 fr. à M. Boone.
Manuscrit du commencement du XVe siècle.

1091. Orlando innamorato, di M. Boiardo. *Vinegia*, 1534. — 120 fr. à M. Molini.

1002. Orlando furioso, di L. Ariosto. *Venetia*, 1554, in-4. — 165 fr.

1110. Dita Mundi, di Fazio de gli Uberti. *Vicenza*, 1474, in-fol. — 260 fr. à M. Molini.
Première édition.

1194. Cancionero general. *Anvers*, 1573, in-8, mar. bl. — 151 fr.

1195. Romancero historiado de Rodriguez. *Alcala*, 1581, in-8, cuir de Russie. — 366 fr.

1245. Opera Hrosvitæ. *Norimbergæ*, 1501, in-fol., fig. sur bois. — 160 fr. à M. Boone.

1369. Hypnerotomachia Polyphili. *Venetiis, Aldus*, 1499, in-fol., fig. — 226 fr.

1422. La Vida de Lazarillo de Tormes. *Burgos*, 1554, in-8, mar. — 430 fr. à M. Boone.
Première édition.

1512. Diogenis, Bruti, Ypocratis Epistolæ. *Florentiæ*, 1487. in-4, v. à compart. — 1,000 fr. à M. Solar.
Exemplaire de Grolier.

1513. Phalaridis epistolæ. *Parisiis* (vers 1470 ou 1471), in-4, mar. — 106 fr. à M. Didot.
Un des premiers livres imprimés à Paris.

Dans l'Histoire :

1603. Collection des grands et des petits Voyages, avec figures de Théod. de Bry. *Francfort*, 1590-1619, 21 part. en 6 vol. in-fol. — 360 fr.

1606. Il Viaggio fatto da gli Spagnuoli. 1536, in-4.—320 fr. à M. Bossange.

1620. Marco Polo. 1508. — 150 fr. à M. Bossange.

1601. Itinerario di Ambrosio Contarini. 1524. — 179 fr.

1627. Paesi nuovamente ritrovati et novo mondo da Alb. Vesputio. *Vincentia*, 1507, in-4. cuir de Russie. — 600 fr. à M. Bossange.
Édition originale, fort rare.

1628. Antre édition. *Milan*, 1512. — 505 fr.

1629. Autre édition. *Venise*, 1517. — 500 fr. à M. Bossange.

1632. Vera historia admirandae, etc. — 350 fr. à M. Bossange.

1761. Sallustius. Pet. in-fol. — 800 fr. à M. Didot.
Manuscrit du xve siècle sur vélin.

1763. Sallustius. *Venetiis*, *Aldus*, 1521, in-8, mar. — 360 fr.
Exemplaire en grand papier.

1773. C. J. Cæsaris quæ extant. *Lugd. Batav.*, *ex offic. Elzevir*, pet. in-12, v. éc. — 160 fr. à M. de Fresnes.

1828. Diario de bello Carolino. *Venetiis*, *Aldus*, 1496. in-4. — 145 fr.

1855. Cremona fidelissima città... da Ant. Campo. *Cremona*, 1582, in-fol. — 100 fr.
Edition originale. Fignres d'Aug. Carrache.

1864. Règlements pour l'administration de l'Ile de Candie. Manuscrit sur vél., in-4. — 325 fr. à M. Didot.

1912. Jac. Schrenck. Imperatorum, regum, principum, etc., imagines. *Œniponti*, 1601, gr. in-fol. 120 portr. grav. par dom Custodis. — 140 fr. à M. Boone.

1998. Vite de più eccel. Pittori, da G. Vasari. *Firenze*, 1550, 3 part. en 2 vol. in-4. — 116 fr.
Première édition.

2016. Annales de l'impr. des Alde, par A. A. Renouard. *Paris*, *Renouard*, 1825, 3 vol. gr. in-8, mar. r. tr. dor. (Bauzonnet.) — 245 fr.
Imprimé sur vélin.

CORRESPONDANCE

Sur une édition inconnue du Don-don Infernal, du poëte provençal Belaud de La Bellaudière.

Aix, 31 octobre 1856.

Mon cher monsieur Techener,

Je voudrois, en répondant à votre gracieuse demande, pouvoir résoudre la difficulté bibliographique ou typographique que présente l'édition inconnue, ou non citée jusqu'ici, du *Don-don infernal* de La Bellaudière, que je vous communiquai l'année dernière à Paris, et dont j'attendois la solution de votre expérience et de votre sagacité, si bien appréciées des bibliophiles. Vous avez pensé, avec quelque apparence de raison et en désespoir de cause, que la difficulté seroit plus aisément tranchée sur les lieux, c'est-à-dire dans le pays de La Bellaudière; dans le pays qui, deux fois *au moins*, a imprimé le *Don-don infernal*, l'œuvre principale de notre poëte, et à coup sûr la plus curieuse et la plus intéressante, qui n'est d'ailleurs qu'une réminiscence tant pour le titre que pour le fond de l'*Enfer*, de Clément Marot, ainsi que le poëte le reconnoît lui-même dans l'épître dédicatoire à M. Du Périer.

Deux fois, dis-je, au moins, le *Don-don infernal*, ou la description en 91 sixains, et en langage provençal, des misères et calamités d'une prison; deux fois, dis-je, ces stances, ou cette espèce de poëme élégiaque et satirique, ont été imprimées en Provence : en 1595, à Marseille, dans la collection si rare et si recherchée des *Obros de La Bellaudière*, petit in-4°; et en

1602, à Aix, par Jean Tholozan, petit in-8° de 46 p., édition plus rare encore peut-être, mais qui ne contient que le *Don-don*, précédé de quelques pièces en prose et en vers, dont les plus intéressantes manquent à l'édition de Marseille.

Ni l'une ni l'autre de ces deux éditions, les seules qui soient connues et que cite M. Brunet dans le *Manuel du libraire*, n'indiquent soit dans le titre, soit dans les pièces préliminaires, soit dans le texte, qui d'ailleurs est le même à peu près partout, une édition antérieure; et cependant il y en a deux qui ont précédé celles-ci, à en juger par le titre de l'exemplaire que je vous ai communiqué, et que je transcris ici tout au long: « LE DON-DON INFERNAL, OV SONT DESCRITES EN LANGAGE PRO-« VENÇAL les misères et calamitez d'une prison. A MONSIEUR DU « PÉRIER, gentilhomme prouençal. PAR L. de La Bellaudière, « de la maison et compagnie de MONSEIGNEUR le Grand-Prieur « de France (1). — Reveu, corrigé et augmenté. — A Aix, en « Provence, par Michel Goyzot. — M.DLXXXVIII, pet. in-8° de « 46 p.,» y compris le dernier feuillet, qui porte seulement deux vignettes différentes l'une de l'autre, au recto et au verso.

Il résulte bien clairement de ce titre que le *Don-don* a été imprimé deux fois avant 1595, et que si jusqu'ici la première édition a échappé à l'œil des bibliophiles, la deuxième, revue, corrigée et augmentée, est sous nos yeux, à la date de 1588, et nous révèle, par son titre même, l'existence de la première, que devroit faire supposer aussi la permission d'imprimer datée de 1584.

Cette permission d'imprimer, d'ailleurs curieuse, qui est donnée par le Parlement de Provence, marque bien que l'impression a dû avoir lieu dans le pays. Or, comme il n'y avoit alors d'autre imprimerie que celle d'Aix, qui en possédoit une

(1) Henri d'Angoulême, fils naturel du roi Henri II, envoyé en Provence pour y commander en 1577, nommé gouverneur du pays en mai 1579, tué à Aix par Altovitis en juin 1586; prince éclairé, ami des arts, fort regretté des Provençaux et des gens de lettres. C'est lui qui amena Malherbe en Provence, où il se maria...., etc.

depuis 1574, (celle de Marseille n'y fut établie qu'en 1594), il faut en conclure que la première édition du *Don-don* a été faite à Aix, en 1584 ou 1585, ce qui paroît plus que probable (1) ; mais l'édition de 1588, avec ces mots au-dessous de la vignette du titre : *A Aix en Provence, par Michel Goyzot*, a-t-elle été exécutée à Aix? C'est ce dont il est permis de douter aux personnes qui ont vu les rares *incunables provençaux*, qui ont pu examiner l'édition de 1588 et qui connaissent la très-bonne *notice* publiée en 1826 (2), *sur l'origine de l'imprimerie en Provence*, par M. Antoine Henricy, que sa position et ses goûts rendoient plus apte que personne à faire un pareil travail.

Or, on doit conclure de cette *Notice*, pour laquelle ce savant, aussi modeste que laborieux, a eu recours non-seulement à tous nos *incunables* connus *alors* en Provence (ils se réduisent à une quinzaine environ, tous imprimés à Aix ou à Marseille de 1574 à 1600), mais encore aux écritures et actes des notaires, aux archives et délibérations municipales, etc.; on doit conclure, dis-je, de cette notice : 1° que jusqu'en 1574, et même postérieurement, on a imprimé, tant à Lyon qu'à Avignon, avec les autres productions provençales très-rares d'ailleurs, les livres nécessaires au clergé, tels que bréviaires, missels, etc., les ordonnances, actes et règlements émanés soit de l'autorité royale, soit du parlement, soit de l'administration locale, etc.;

2° Qu'il n'y a eu d'autre imprimeur à Aix, de 1574 à 1588, que Pierre Roux, venu d'Avignon sur la demande de l'administration municipale, et qui paroît être retourné bientôt après dans cette ville, où son imprimerie n'avoit pas cessé d'exister ; et Guillaume Maillou, qui lui succéda à Aix en 1577 ou 1578, et qui seroit mort lui-même en 1587.

(1) Et ce qui résulte encore du titre de cette seconde édition, copié sans doute de la première, puisque l'auteur s'y dit, en 1588, de la maison et compagnie de monseigneur le grand prieur, qui était mort le 2 juin 1586.

(2) Dans le tome III° du *Recueil des mémoires* de la Société académique d'Aix. *Aix Pontier*, 1827. Quelques exemplaires ont été tirés à part.

Ces faits résultent non-seulement des livres imprimés par eux, mais encore des archives de la ville, qui leur fournissoit des allocations annuelles, et où le nom de Michel Goyzot ne figure pas plus que sur le titre d'aucun autre livre connu, du moins jusqu'ici.

Sans doute, on pourroit supposer que ces mots imprimés au bas du titre du *Don-don* : A Aix en Provence, par Michel Goyzot, signifient seulement vendu par Michel Goyzot, qui n'auroit été qu'un libraire, et qui l'auroit fait imprimer ailleurs pour son compte. La librairie provençale de cette époque offre des exemples analogues de livres imprimés à Lyon et à Avignon avec l'adresse des libraires d'Aix ; mais la notice de M. Henricy nous donne aussi la série connue des libraires d'Aix au XVIe siècle, et le nom de Goyzot n'y figure pas. Il faut donc attendre que quelque bouquin inconnu vienne nous confirmer l'existence de ce libraire ou de cet imprimeur à Aix, et supposer qu'il n'y a eu qu'une existence éphémère, une existence de passage, si le nom de la ville et celui de Goyzot ne sont point apocryphes.

S'ils ne l'étoient pas, il se présenteroit peut-être une question intéressante pour l'histoire de la typographie ? Auroit-il existé en France, à cette époque, des imprimeurs ambulants, ou même des libraires circulant avec des livres imprimés à leur adresse, et pour diverses localités ? Ne peut-on pas admettre que Michel Goyzot, libraire, ou plutôt imprimeur de passage, profitant de la vacance ou suspension que paroît avoir subie l'imprimerie de *la ville* par la mort de Guillaume Maillou, y seroit venu tenter fortune sans l'appui ou le concours officiel de la cité (1), tout disposé à planter sa tente, à fixer sa presse là où il trouveroit de l'occupation ? Ou faut-il en faire une espèce de commis-voyageur, un délégué de quelque imprimerie importante de

(1) M. Henricy cite en note, p. 12 de sa Notice, un acte très-curieux de 1595, qui est tout à fait concluant à cet égard, et duquel il résulte qu'à cette époque de 1595, *l'art de l'imprimerie, pendant six ou sept ans, auroit été en chaumage en cette ville d'Aix, à cause des troubles et aussi par le décès de Guillaume Maillou, que les consuls y avoient appelé en 1577....*

France ou de l'*étranger*, qui cherche des commissions? Mais, dans ces diverses suppositions, encore devroit-on rencontrer d'autres productions typographiques contemporaines avec le nom de Michel Goyzot, et comme ce n'est que par la publicité que l'on peut arriver à faire quelque découverte de ce genre, et que votre Bulletin est singulièrement propre à la faciliter, il y a lieu de croire que, malgré l'importance minime de la chose, quelqu'un de vos abonnés viendra en aide aux bibliophiles de Provence, si en Provence même, si à Marseille, où de doctes et zélés amateurs s'intéressent peut-être à la question, on ne parvient à trouver le mot de cette énigme.

Enfin, si nous ne trouvons nulle part le nom de ce Michel Goyzot, imprimeur ou libraire (car il est à remarquer qu'il ne se qualifie point et qu'il ne précise pas non plus son adresse au bas du titre, à la différence de ses confrères contemporains en général), notre exemplaire du *Don-don infernal* porte sur le titre, et au *recto* du dernier feuillet, une grande vignette sur bois très-caractéristique, ou du moins bien caractérisée, qui tout d'abord semble devoir mettre sur la voie.

Cette vignette, de 60 millim. de haut sur 65 de large, à peu près carrée, et remplissant presque la moitié de la page, est d'un joli travail, bien supérieur, ce me semble, comme exécution typographique, à ce qu'on faisoit alors en Provence. Toutefois, elle ne tranche pas à mes yeux la question de savoir si l'impression a été faite à Aix, par quelque confrère ambulant de Plantin, ou si elle a eu lieu en Belgique, comme paroît l'indiquer la vignette, pour le compte d'un libraire ou d'un amateur provençal. Quoi qu'il en soit, il y a lieu d'espérer que, d'après la description, quelque bibliophile lecteur du Bulletin nous en fera connoître l'origine, surtout s'il est familiarisé avec les produits de l'imprimerie dans les Pays-Bas, à la fin du seizième siècle.

Elle représente la Belgique personnifiée sous les traits d'une femme assise sur une espèce de chaise curule, ou de pliant à bras, élevant de la main droite une navette de tisserand, et

soutenant de la gauche un grand filet rempli de poissons de toute espèce. De chaque côté de la tête, coiffée, et non couronnée, de tours et de maisons, on lit séparé en deux le mot latin peu classique de BEL GIA. Dans le fond est une ville placée au bord de la mer, ou à l'embouchure d'un fleuve sillonné par des bâtiments à voiles, qui pourroit être l'Escaut, et la ville seroit Anvers. Sur le premier plan, où est la figure de *Belgia*, on voit autour d'elle, outre des tapisseries à personnages à moitié déroulées, trois fleuves ou rivières personnifiés, s'appuyant sur des urnes, d'où s'échappent des eaux abondantes. Deux de ces figures sont barbues : celle de gauche, qui est couronnée de pampres, et celle de droite, dont le front est hérissé de roseaux. Au-dessus de l'épaule de celle-ci est un écusson en pointe, dont le champ est rempli par trois autres écussons pareils, à ce qu'il semble, et où je ne puis distinguer d'autres signes de blason. Ce second fleuve semble caresser un animal qui s'appuie sur sa cuisse, un lion peut-être, dont on feroit volontiers le lion de Belgique. Enfin, le troisième fleuve, sous la forme d'un homme vigoureux et jeune encore, s'appuyant aussi sur son urne penchée, est placé au milieu, aux pieds de *Belgia*, vers laquelle il tourne la tête. Je pense bien qu'en Belgique, et sans doute ailleurs, on ne sera pas embarrassé pour dénommer ces trois personnages ainsi caractérisés, mais je me garderai de faire un choix parmi les fleuves et rivières qui sillonnent, bordent et fertilisent ce riche pays.

Évidemment, cette planche ou vignette, sur laquelle je ne distingue aucune marque de graveur, si ce n'est peut-être l'écusson cité plus haut, a été gravée en Belgique et pour la Belgique ; elle doit se retrouver sur d'autres livres imprimés dans les Pays-Bas. Mais elle a pu être portée et employée ailleurs par quelque typographe ambulant, ou acquise par tel imprimeur de France, qui s'en sera servi comme d'une simple vignette d'ornement, sans y attacher aucune signification d'origine.

Ainsi cette édition de 1588, qui d'ailleurs offre un texte *provençal* très-correctement imprimé, ce qui est à remarquer, a pu

être exécutée à Lyon, à Avignon, et plus probablement encore à Aix, malgré l'acte cité en note précédemment, qui dit que l'imprimerie y étoit en chômage à cette époque depuis la mort de Maillou. Il n'est pas impossible que l'un de ses ouvriers, belge peut-être, un typographe ambulant, ait un moment occupé ses presses sans titre officiel, pour y publier, avec quelques opuscules perdus aujourd'hui, une deuxième édition du *Don-don infernal* de La Bellaudière, qui mourut la même année à Grasse, sa patrie, où des affaires de famille l'avoient appelé (1).

Tout porte à croire que l'auteur a lui même préparé et dirigé sur les lieux cette réimpression, *revue, corrigée et augmentée*, comme il est dit au frontispice. A son défaut, on ne pourroit en faire honneur qu'à François Du Périer, gentilhomme d'Aix, à qui elle est dédiée, son patron et son ami, comme il l'étoit de Malherbe, qui lui a adressé les belles stances si connues sur la mort de sa fille : *Ta douleur, Du Périer, sera donc éternelle...* Quel que soit celui des deux à qui on doit ces corrections et ces augmentations, il seroit piquant de connoître en quoi elles consistent; mais il faudroit pour cela rencontrer la première édition de 1584 ou 1585; et qui sera l'heureux bibliophile provençal qui aura cette bonne fortune, et qui daignera nous la révéler ?

J'avois l'intention d'ajouter ici la description de mon exemplaire du *Don-don infernal* de 1588, qui renferme quelques pièces curieuses, qui ne sont ni dans l'édition de Marseille, ni dans celle d'Aix, de 1602; mais je m'aperçois que ma lettre est déjà bien longue, et sans doute le lecteur s'en aperçoit aussi.

(1) Il est à remarquer que La Bellaudière, qui, d'après César de Nostradame, *a si heureusement déterré durant sa vie l'ancien honneur de la poésie et rime provensalle*, n'a point d'article dans la Biographie de Michaud, et n'a obtenu que quelques lignes insignifiantes dans celle de Didot, où son nom même est défiguré. Le *Dict. des Hommes illustres de Provence*, dit d'Achard, donne dans son supplément une notice plus étendue, mais qui laisse beaucoup à désirer.— Louis Belaud de La Bellaudière était né Grasse, en Provence, en 1532. Il y mourut en novembre 1588.

Je crois donc devoir ajourner à un autre moment cette description, si toutefois vous pensez qu'elle puisse intéresser le moins du monde quelques abonnés du Bulletin.

Recevez, je vous prie, mes compliments affectueux,

ROUARD,
Bibl. d'Aix.

NÉCROLOGIE.

Nous venons de perdre un de nos bibliophiles les plus distingués; M. de Clinchamp a succombé à une longue et douloureuse maladie. Son goût délicat, et qui visoit à l'exquis en toutes choses, se montroit surtout difficile dans le choix des livres; aussi, composée d'un petit nombre de volumes, sa bibliothèque renferme de véritables trésors. Mais ce n'est point des livres de M. de Clinchamp que nous voulons parler, c'est de lui-même. Ceux qui l'ont connu savent de quel esprit piquant il était doué, quelle verve originale animoit sa conversation, sans que chez lui la causticité de l'esprit nuisît à la bonté du cœur. Pour ce qui est de nous, qui lui appartenions par les liens de famille, nous l'avons trouvé à notre égard d'une bienveillance qui ne s'est jamais démentie. Qu'il nous soit permis de consigner ici ce témoignage de nos regrets. Nous ne voulons pas occuper le public de nos sentiments particuliers; mais il nous a semblé que le nom de M. de Clinchamp, longtemps inscrit sur le titre de ce Recueil, pouvoit, à l'heure, hélas! où la mort l'en vient rayer, reparoître un moment dans le *Bulletin* et y recevoir un adieu et un souvenir.

V[te] DE GAILLON.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE
A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

FÉVRIER. — 1857.

25. ÆSOPI, Phrygis vita et fabulæ à viris doctiss. in latinam linguam conversæ. — Fabulæ tres ex Politiano, Petro Crinito, Baptista Mantuano. — Fabulæ item Laur. Abstemii. *Parisiis, Rob. Stephanus*, 1534; in-8, v. brun, compart. à froid. (*Reliure du temps*). 45 — »

Belle et rare édition. — Ce volume renferme plus de choses que n'en annonce le titre. Nous croyons qu'il n'est pas inutile de le décrire.

La *Vie d'Esope*, trad. du grec de Max. Planude, et trois dissertations sur les fables, tirées d'Aphtonius, de Philostrate et d'Hermogène, sont suivies de 448 fables ainsi divisées : 33 fables d'Ésope, découvertes et trad. en latin par Laurent Valla.— 78 fables d'Ésope, trad. par un anonyme.— 45 fables d'Esope, trad. par Guillaume Hermann, chanoine de Saint-Augustin. — 22 fables d'Ésope, traduites par Hadrien Barland.— Une fable d'Ésope, trad. par Bapt. Mantouan, en prose et en vers latins. — Treize fables, trad. par Barland. — Cent fables d'Ésope, trad. par Rimicius. — Huit fables extraites des *Adages* d'Érasme. — Une fable d'Anianus (*Avianus*), trad. par Érasme. — Fable de Politien. — Deux fables de P. Crinitus. — Une fable de J.-Ant. Campanus. — L'apologue des membres et du ventre, extrait de Tite-Live. — Deux fables extraites d'Aulu-Gelle. — Un apologue de Nic. Gerbelius. — Quatre fables d'Anianus (*Avianus*), traduites par Hadrien Barland. — 38 fables d'Anianus (*Avianus*), trad. par Guillaume Hermann, chanoine de Saint-Augustin. — Et 97 fables d'Abstemius.

26. ANGE BOLOGNINUS. De la Curation des ulcères, livre de Ange Bologninus, traduit de latin en françoys. *A Paris, au Pot-Cassé*, 1542 ; in-8, lett. rondes, mar. r., fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)........... 60—»

JOLI EXEMPLAIRE d'un volume TRÈS-RARE, signalé par M. Bernard, dans ses Recherches sur Geoffroy Tory. Sur le titre on voit l'enseigne du *Pot-cassé*, marque et gravure, comme on sait, de G. Tory. Au-dessous on lit : *En l'imprimerie de Olivier Mallard, libraire et imprimeur pour le roy.* « L'âge ayant naturellement diminué son activité, Tory résolut d'abandonner une partie de ses emplois pour pouvoir se livrer entièrement à la gravure, qui étoit plus dans ses goûts. Il choisit pour successeur Ollivier Mallard, auquel il céda jusqu'à son enseigne, et qu'il fit ensuite agréer par François I[er], comme libraire et imprimeur royal. » Page 67 de l'ouvrage de M. A. Bernard.

27. ANTONINUS, Archiep. Florent. Tractatus de instructione seu directione, simplicium confessorum. *S. l. ni d.*, sans chiff., récl. ni signat. (sed *Moguntiæ*, vers 1459); in-4 de 143 feuillets, mar. rouge, tranch. dor. (*Hardy*) .... 120—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE.— Une des premières impressions de Fust et Schœffer, dont on trouve les écussons tirés en rouge au-dessous de la dernière ligne du texte. Au verso du 139e feuillet commence : *Sermo beati Johannis de Penitentia.* (Voir BRUNET, *Manuel*, t. I, p. 24.)

28. ARETINO. Capricciosi et piaceuoli ragionamenti di Pietro Aretino. *Stampati in Cosmopoli* (*Elzev.*). 1660 ; pet. in-8, mar. vert, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*).. 40—»

On a, sur les marges, écrit l'explication en françois des mots les plus difficiles. Cet exemplaire a appartenu à Évrard de Jouy, conseiller au parlement de Saumur, et on lit sur le dos de la reliure le titre de : *Manière de bien penser.*

29. AURELIUS VICTOR. Historia romana, cum notis Machanei, E. Vineti, And. Schotti, J. Gruteri, curante J. Arntzenio. *Amsterd.*, 1733; in-4, fig., mar. r., comp. fil., tr. dor. (*Bozerian*)................... 60—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE relié sur brochure, de l'édition la meilleure et la plus recherchée.

30. AUREUM JUBILARIUM, seu Septena dominice rosee passionis, cum exercitio compassionis Virginis Marie. Impressum Colonie, s. a., fig. s. bois. — Rosarium in laudem Virginis matris à Seb. Brant sapphico carmine optissime modulatum; annectitur heroïcum carmen Lactantii Firm. de Passione Jesu-Christi. (*Coloniæ, Petr. Buscius*, vers 1529); en 1 vol. pet. in-4.. 40—»

RARE et curieux recueil. — L'*Aureum jubilarium* est imprimé à deux colonnes, réglé en rouge, et orné de 15 gravures sur bois, dont l'exécution semble dater des premiers temps de la xylographie. On a employé pour l'impression de cet opuscule, des caractères gothiques de trois genres différents. Nous avons remarqué que les corrections des fautes typographiques sont écrites sur les marges.

Les vers saphiques de Séb. Brandt, en l'honneur de la Vierge, et le chant héroïque de Lactance sur la Passion de Jésus-Christ, servent de complément à ce recueil d'œuvres mystiques.

31. CASSIODORUS. Aurelii Cassiodori, variorum libri XII et chronicon, ad Theodericum Regem; Jordani, episcopi Ravennatis, de Origine actibusque Getarum liber I quo XII Cassiodori libros de eadem historia complexus est. Enodii Ticinensis episcopi panegyricus Theoderico dictus. G. Fornerii antecessoris Aurel. Notae in libros variorum. *Parisiis*, 1583; in-4, mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel. de Boyet.*)........................ 48—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE aux armes du prince EUGÈNE DE SAVOIE.

32. CHAMPOLLION FIGEAC. Nouvelles recherches sur les patois ou idiomes vulgaires de la France, et en particulier sur ceux du département de l'Isère. *Paris*, 1809; in-12 br.............................. 6—»

Ouvrage intéressant qui est devenu peu commun. On y trouve plusieurs pièces écrites en divers patois qui sont parlés dans le département de l'Isère, une *parabole* en langue vaudoise, le récit des *Visions de la bienheureuse Marguerite de Duin* (ce récit, en patois, est du XIII[e] siècle), un glossaire, la bibliographie des ouvrages imprimés en patois de Grenoble, le serment de Louis le Germanique, etc., etc.

33. CHANSON (La) DES SAXONS, par Jean Bodel, publiée ponr la première fois par Francisque Michel. *Paris*, 1839; 2 vol. pet. in-8, pap. de Holl., br.......... 16—»

La Chanson des Saxons vient, chronologiquement parlant, immédiatement après la Chanson de Roland. Durant l'expédition de Charlemagne au delà des Pyrénées, qui se termine par le désastre de Roncevaux, si poétiquement décrit dans la chanson de Roland, les Saxons avoient envahi et pillé les bords du Rhin, profitant de l'éloignement du grand empereur. A son retour, Charlemagne se rendit en Saxe pour les punir. Leur chef, Witikind, battu, fut obligé de se faire baptiser lui et les siens, en 785. C'est sur ce fondement historique qu'est bâti le roman de Jean Bodel. Ce trouvère vivoit vers la moitié du XIIIe siècle; il a composé un mystère ou jeu de Saint-Nicolas, des fabliaux, des chansons et le poëme que je catalogue. On ne sait d'ailleurs rien de sa vie, si ce n'est qu'il étoit d'Arras, qu'il fut obligé de quitter, atteint de la lèpre dont il mourut. Le poëme contient 299 strophes ou couplets fort irréguliers, car un grand nombre de ces strophes comptent plus de 30 vers, quand d'autres n'en ont que douze. C'est un récit romanesque souvent spirituel, où la partie galante et même comique le dispute à la partie épique; enfin c'est un poëme comme l'a compris l'Arioste dans son *Orlando furioso*. Le langage m'en a paru moins difficile à comprendre que celui de la chanson de Roland, peut-être est-ce parce qu'il est moins élevé. VIOLLET LE DUC, *Biblioth. poét.*

34. LES CHANSONS de GAULTIER GARGUILLE. Nouvelle édition suivant la copie imprimée à Paris en 1631. *Lond.*, 1658; in-12, v. fauv., fil., tr. dor., fig...... 38—»

Hugues Guéret, dit Gaultier Garguille, étoit un acteur comique de l'hôtel de Bourgogne, qui, dans les entr'actes, chantoit de ses chansons, comme nous le voyons faire encore aujourd'hui dans quelques théâtres de vaudevilles. La naïveté des chansons de Gaultier Garguille ne voile pas toujours suffisamment la grossièreté de leurs sujets, mais nos aïeux avoient les oreilles moins délicates que les nôtres, et parmi ces chansons sans art, il y en a d'excellentes.

La gravure qui est au frontispice représente Gaultier Garguille dans son costume de théâtre, et les têtes de ses deux accolytes Gros-Guillaume et Guillot Gorju, qui le regardent. VIOLLET LE DUC, *Biblioth. poét.*

35. CHARLEMAGNE. An anglo-norman poem of the twelfth century now first published with an introduction and a glossarial index, by Francisque Michel. (Charlemagne, poëme ango-normand du XIIe siècle, publié pour la première fois avec une introduction et un glossaire.) *Lon-*

don, W. Pickering et *Paris, J. Techener*, 1836; in-12, cart. en perc............................ 15 — »

Le véritable titre de ce poëme est : *Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople*; il est d'un auteur inconnu, écrit dans un langage assez difficile et en rimes assonnantes. Ce n'est en définitive qu'un fabliau. Charlemagne, un jour, au couvent de Saint-Denis, prit fantaisie de mettre sa couronne en tête, de ceindre son épée et de se présenter ainsi à la reine, en lui demandant si elle avoit jamais vu un homme qui portât si bien que lui ces insignes royaux. Elle lui répondit follement qu'elle en savoit un qui, mieux que Charlemagne, les portoit l'un et l'autre.

L'empereur la menace de lui couper la tête si elle a menti, et lui demande de lui faire connoître ce roi. La reine, après s'être fait prier, dit que c'est Hugon le Fort, empereur de Grèce et de Constantinople. Sur ce, Charlemagne se décide à entreprendre ce voyage; en passant par Jérusalem, il rapporte des reliques saintes, etc., etc.

Il s'en faut bien que ce roman comporte l'intérêt de la chanson de Roland et la même poésie. VIOLLET LE DUC, *Bibl. poét.*

36. CICERONIS (*M. Tullii*) Officiorum libri III, opera et diligentie Vuolfgangi Anemæcii ex vetutiss. codice, plusquam in centum locis castigati, adjectis etiam de Amicitia, de Senectute, atque Paradoxis, etc. Omnia recognita per Desid. Erasmum roterod. et Conradum Goclenium, passim etiam Phil. Melanchtonis scholiis appositis. *Coloniæ, J. Gymnicus*, 1537; 1 vol. pet. in-8, parch.............................. 40—»

Bonne et RARE édition. — Cet exemplaire acquiert de la valeur par les annotations grecques et latines que Jérôme Wolf, l'un des plus savants hommes du XVIe siècle, a écrites sur les gardes et sur les marges; il a signé sur le titre et sur le verso de la couverture. Il nous apprend qu'il étoit originaire d'Oettingen, et qu'il annotoit ces traités à Nuremberg, en 1539. Jérôme Wolf a publié un grand nombre d'auteurs anciens avec des commentaires, et il a traduit, pour la première fois en latin, plusieurs ouvrages grecs. Les notes de ce volume lui ont sans doute servi pour l'édition qu'il a donnée des œuvres philosophiques de Cicéron.

Ce recueil est divisé en trois parties, ayant des titres séparés et des signatures différentes. Le traité *de Officiis* forme la première partie; la seconde renferme le *Cato major* et les *Paradoxa*. Le titre est gravé et l'entourage est daté de 1530, avec le monogramme de Han Sebald. La troisième partie, *de Amicitia*, porte sur le titre la marque de l'imprimeur et la date de 1836; elle est imprimée en caractères italiques.

37. CYPRIANI (*Divi Cecilii*), episc. carthagin. libellus, de Oratione dominica christiano cuilibet... Longe utilissimus. S. l. n. a (vers 1528), goth. — Ejusdem, de Mortalitate concio plane aurea. (*Coloniæ*), *P. Buscius*, 1529, titre gr. 2 pièces en 1 vol. pet. in-8......... 36—»

Ces anciennes éditions de deux opuscules de Saint-Cyprien sont fort rares. — Cet exemplaire est à peine rogné. Le sermon sur l'Oraison dominicale étoit très-estimé par saint Augustin qui, dans son livre *de la Grâce et du Libre arbitre*, en recommande la lecture à tous les chrétiens; il est imprimé en caractères gothiques, et sans doute à Cologne. Le sermon *de Mortalitate* est imprimé en lettres rondes. Le titre, gravé et daté de 1529, est fort remarquable, c'est une composition d'ornements dans le goût d'Albert Durer, de Hans Sebald, de Hans Schaeuselein. Il n'y a pas de monogramme.

38. DIECI (le) MASCHERATE delle bufole mandate in Firenze, il giorno di carnovale l'anno 1565. *Fiorenza, Giunti*, 1566. — Descrizione del canto de' Sogni mandato in Fiorenza, il secondo giorno di febbraio 1565. *Ibid, id.*; 2 pièces en 1 vol. pet. in-8........ 28—»

Recueil FORT RARE. — Le premier opuscule contient la description d'une pompeuse mascarade, où figuroient des buffles. Parmi les chefs des dix bandes de masques, on remarque le grand duc Cosme, le prince François son fils, le cardinal de Médicis, don Louis de Tolède, etc.

Le second opuscule renferme également la description d'une mascarade très-originale. Elle se composoit d'un char immense traîné par six ours, décoré et peint sur toutes les faces par des artistes distingués, dont l'auteur donne les noms. Sur ce char, conduit par le Silence, dormoit le dieu Morphée, entouré des Songes; il étoit escorté par une foule de masques à pied et à cheval, représentant des personnages allégoriques. On comptoit dans cette mascarade, 168 personnes : 95 à cheval, 15 sur le char, et 58 à pied.

39. DIONYSII CARTHUSIANI ruremund. meditationes, nunquam antehac typis excusæ. *Coloniæ*, *Petrus Buscius*, 1530; titre gr. — D. Dionysii carthusiani, doctoris extatici, vita, simul et operum ejus fidissimus catalogus. *Coloniæ*, *Jaspar Gennepius*, 1532; titre gr., fig., le tout en 1 vol. pet. in-8.................... 45 »

Recueil de pièces de la plus grande rareté. — La vie de Denis, le docteur extatique, est l'œuvre de Jean Hougton, prieur de la Chartreuse de Lon-

dres. Elle nous apprend que Denis, le chartreux, se nommoit de Lewis; qu'il étoit né à Rickel, dans la Hasbaye, diocése de Liège; et qu'il mourut en 1471, à l'âge de 69 ans. C'est donc à tort que ce théologien est cité dans quelques bibliographies sous le nom de Denis Rickel ou Rikel, puisqu'il est certain que Rickel est seulement le lieu de sa naissance.

L'opuscule intitulé *Méditations* est le dernier des nombreux ouvrages de Denis de Lewis. En voici l'épilogue : *Hoc meditationum mearum opusculum quas non tàm habeo quàm merito haberem, gratanter suscipite fratres charissimi, atque pro me jugiter exoratie : qui de cætero ad securæ taciturnatis portum transferre me intendo... Præsertim quia et vires corporis multùm deficiunt. Et istud opusculum anno vitæ meæ sexagesimo septimo finio. Anno domini 1469.*

Le catalogue des écrits du docteur extatique, inséré par J. Hougton à la suite de sa Vie, a été rédigé par lui-même. Il commence par ces mots : *A religiosis aliisque venerandis amicis frequenter atque per plures annos, ego frater Dionysius Carthusiensis rogatus sum scribere nomina seu titulos opusculorum meorum.* Nous avons lu les titres de deux cents traités sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau-Testament, sur les ouvrages de Saint-Denis l'aréopagiste, les livres des sentences et saint Thomas d'Aquin, contre les mahométans, les Vaudois, l'art magique et les superstitions, sur l'autorité du pape et des conciles, sur les devoirs des chrétiens dans tous les états de la vie, sur la réformation de plusieurs Ordres religieux ; d'autres traités de théologie morale et mystique, tels que de *Quatuor hominis novissimis;* des lettres, des sermons, des vers latins, etc.

Ce catalogue peut être fort utile pour découvrir l'auteur de certaines productions anonymes imprimées dans le xv° siècle, car il faut remarquer que Denis de Lewis a écrit depuis 1425 ou environ jusqu'en 1469, c'est-à-dire avant et après l'invention de l'imprimerie. Assurément on a dû se hâter de multiplier par la presse les exemplaires des opuscules d'un écrivain qui jouissoit à cette époque, d'une grande réputation.

40. Glossarium eroticum linguae latinae, sive Theogoniae legum et morum nuptialium apud Romanos : explanatio nova ex interpretatione propriâ et impropriâ, et differentiis in significatu ferè duorum millium sermonum, ad intelligentiam poetarum et ethologorum tam antiquae quam integrae infimaeque latinitatis, auctore P. P. (le chevalier Pierrugues.) *Parisiis*, 1826; gr. in-8, d.-rel. v. fauve, fil. (*Bauzonnet-Trautz.*) 24— »

Exemplaire en grand papier vélin.

« Cet ouvrage, entièrement neuf, et on ne peut plus curieux, est écrit tout en langue latine, et porte cette épigraphe :

Le latin dans les mots brave l'honnêteté.

Plus utile que l'annonce son titre, le *Glossaire érotique* donne l'explication des mots techniques de la jurisprudence et de la médecine, qui tiennent aux mœurs, à la physiologie et aux lois du temps, de ces expressions figurées en usage dans la classe élevée des Romains, enfin de ce langage populaire qui n'est devenu licencieux que dans les livres modernes. La valeur de chaque mot est partout brièvement expliquée et justifiée par des citations choisies, et les étymologies sont indiquées lorsqu'elles rendent l'interprétation plus sûre. Enfin, rien n'a été négligé pour rendre ce glossaire digne d'occuper un rang distingué parmi les meilleurs ouvrages classiques, et de compléter la collection des lexiques destinés à l'intelligence de la langue latine. » QUÉRARD, *France littéraire.*

41. GUICHARD. Oratio habita ab eloquentiss. viro, F. Thoma Guichardo Rhodio, j. u. d., illustr. hierosolymitanæ religionis Magistri oratore, coram Clemente VII, Pont. Max., in qua Rhodiorum oppugnationis et deditionis summa continetur. *Paris, Rob. Stephanus,* 1527; in-8, n. rog. .... 28—»

Opuscule RARE et fort curieux. — Le frère Thomas Guichard, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, député du grand maître Philippe de Villiers-l'Ile-Adam près de Clément VII, prononça ce discours devant le pape et les cardinaux assemblés. Il contient un récit abrégé du siége et de la prise de Rhodes par les Turcs. Th. Guichard étoit au nombre des assiégés, et les détails historiques qu'il donne acquièrent par ce fait une incontestable authenticité. On sait que le siége commença le 24 juin 1522; que les chevaliers, ne recevant aucun secours des princes chrétiens, furent contraints de capituler, et qu'ils abandonnèrent l'île de Rhodes le 1[er] janvier 1523.

42. L'HEPTAMERON DE LA NAVARRIDE ou Histoire entière du royaume de Navarre, depuis le commencement du monde, tirée de l'espagnol de Dom. Charles, infant de Navarre, continuée de l'Histoire de Pampalonne, de N. Lévesque, jusque au roy Henry d'Albret, et depuis par l'Histoire de France jusques au roy chrestien Henry IV, roy de France et de Navarre. Le tout fait et traduit par le sieur de La Palme, lecteur du roy. *A Paris, chez Pierre Portier, demeurant rue Saint-Jean-de-Latran.* 1602; pet. in-12, mar. br., fil., tr. dor. (*Niédrée*) .... 25—»

Ce sieur de La Palme, nous pourrions nous y tromper comme Horace avec

Mourier de La Souche, est Palma Cayet, auteur des Chroniques septennaire et novennaire. C'est encore une chronique que cette Navarride, mais une chronique en vers. Le titre du livre indique les sources où l'auteur a puisé, et ce qu'il a mis du sien dans cette longue histoire continuée jusqu'au règne de Henri IV. C'est à Pau, à la cour de la sœur du roi de Navarre, que l'idée et l'occasion de ce poëme vinrent à Palma Cayet, qui nous raconte qu'il le composa en françois et en latin (il ne faisoit point les choses à demi), et qu'il présenta le tout à Henri IV, à Pau, après la bataille de Coutras; circonstance glorieuse qui seroit faite pour porter bonheur à l'ouvrage. Mais nous doutons que le vainqueur à qui il étoit présenté ait eu la patience de le lire. Battre les soldats de la Ligue étoit une besogne moins difficile. La Navarride en vers latins n'a point paru. L'auteur a cru apparemment qu'il lui suffisoit de donner au public son poëme français.

V. de G.

43. JUVENALIS et A. PERSII satyræ. *Lugduni, apud Godef. Beringuarium*, 1557; in-16, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)...................... 48—»

JOLIE et FORT RARE édition.

44. LUCANI Pharsalia, cum notis varior. curante Oudendorpio. *Lugd. Batav.* 1728; gr. in-4, mar. r., fil., dent., tr. dor. (*Elegante rel. angl. de Clarke.*)..... 150—»

MAGNIFIQUE exemplaire en GRAND PAPIER d'une édition très-estimée.

45. LUTHER. Enarrationes Martini Lutheri in epistolas D. Petri duas, et Judæ unam, in quibus quicquid omnino ad christianissimum pertinet, consumatiss. digestum legès. S. l. 1525; 1 vol. pet. in-8, caract. italiq., titre gr., cart......................... 18—»

RARE. — « Luther est à la fois l'auteur d'une réforme religieuse qui a prévalu dans une partie de l'Europe, et un écrivain distingué, le premier même qui ait manié habilement la langue allemande : ses nombreux écrits sont fort recherchés dans le pays qui les a vus naître. Ce sont surtout les premières éditions des petits écrits de controverse de ce célèbre réformateur, qui sont devenues rares et que les curieux recherchent le plus. Ces anciennes éditions se payent beaucoup plus cher en Angleterre et en France, où elles sont rares, qu'en Allemagne où on les trouve moins difficilement (BRUNET, *Man. du Libr.*, t. III, art. *Luther*). »

Cette édition des *Enarrations*, trad. de l'allemand en latin, par Martin Bucer, l'un des plus zélés disciples de Luther, date des premières années de la réforme luthérienne. L'exemplaire que nous avons sous les yeux est

d'une conservation parfaite, et il est imprimé en beaux caractères sur papier fort. Le titre gravé est d'une exécution assez remarquable. En outre, l'un des possesseurs de l'ouvrage a souligné en rouge les passages les plus saillants.

46. MARTIALIS (*M. Val.*), Epigrammaton libri; animadversi, emendati, et commentariolis luculenter explicati (à Th. Farnabe). *Sedani typis, Jo. Jannonis*, 1624; 1 vol. pet. in-8, vél.......................... 24—»

Jolie édition, peu commune. — Les titres des épigrammes sont imprimés en italiques; le texte, en petits caractères ronds, et les commentaires disposés avec soin sur les marges et au-dessous de chaque épigramme, sont imprimés en caractères encore plus petits que ceux du texte, mais d'une netteté extraordinaire. L'exécution typographique de ce volume est vraiment remarquable.

C'est l'une des premières éditions du *Martial* avec les Commentaires de Farnabe. Ces Commentaires sont estimés et ont été reproduits dans plusieurs éditions postérieures. *Londres*, 1633; *Amsterdam*, 1644; *Leyde*, 1670, etc.

47. MELLINI. Descrizione dell' entrata della sereniss. reina Giovanna d'Austria et dell' apparato fatto in Firenze nella venuta, et per le feliciss. nozze di S. Altezza et dell' illustriss. don Francesco de' Medici, principe di Fiorenza. Scritta da Domenico Mellini, 3ª edit. *Fiorenza, Giunti*, 1566. — Descrizione dell' apparato della commedia et intermedii d'essa; recitata in Firenze il giorno de S. Stefano l'anno 1565... Nelle reali nozze dell' illustriss. S. Don Francesco de Medici, et della regina Giovanna d'Austria. 4ª edit. *Ibid, id.* — Orazione di Piero Vettori delle lode della sereniss. Giovanna d'Austria; in volgar Fiorentino, trad. di latino (da Jacopo Giunti). *Ibid, id.*, 3 tom. en 1 vol. pet. in-8.............................. 38—»

Bel exemplaire d'un recueil fort curieux. — Ces trois opuscules sont TRÈS-RARES, et il est plus rare encore de les trouver réunis. Dominique Mellini, auteur de la première relation, et sans doute de la seconde, naquit vers 1540, et fut le précepteur de Pierre, l'un des fils de Cosme de Médicis et de Camille Marelli. François-Marie, fils aîné de Cosme et d'Éléonore de Tolède, sa première femme, gouvernoit les États de Florence depuis 1564,

mais son père s'étoit réservé le titre de grand-duc ; aussi, en 1564, est-il seulement qualifié prince de Florence et de Sienne. Il épousa, en 1565, Jeanne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand. C'est à l'occasion de l'entrée à Florence et du mariage de cette princesse, que ces opuscules furent publiés.

Le premier, divisé en 16 chapitres, renferme une relation détaillée de l'entrée solennelle de la reine Jeanne. L'auteur nomme tous les grands personnages qui assistèrent à cette cérémonie ; puis il décrit les colonnes, les statues, les arcs-de-triomphe, etc., dressés sur les ponts, sur les places et dans les rues, ainsi que les ornements de la grande salle du palais ducal ; il cite les vers latins et italiens inscrits sur les diverses décorations ; et enfin, il fait connoître les poëtes et les artistes qui exécutèrent ces préparatifs.

La seconde pièce contient l'analyse de la comédie et des intermèdes allégoriques joués dans le palais du grand-duc, et la description de la salle du festin nuptial.

L'auteur nomme ensuite les poëtes, les musiciens, les peintres et les décorateurs qui concoururent à l'exécution de la fête nuptiale.

La troisième pièce est entièrement consacrée à l'éloge de la reine Jeanne, écrit en latin par Piero Vettori, et traduit en italien par Jacopo Giunti.

Les renseignements qu'on trouve dans ces opuscules intéressent également l'histoire littéraire et l'histoire des beaux-arts, au XVIe siècle.

48. Persius enucleatus, sive Commentarius exactissimus in Persium, studio Dav. Weddeburni. *Amst.*, *Dan. Elzevirius*, 1664 ; pet. in-12, mar. r., fil., dent., tr. dor. (*Bozérian.*) .... 24—»

Bel exemplaire. Haut. 5 p. 2 lig.

49. Pierre de Leyde. Libellus introductorius in vitam contemplativam, cui titulus Directorium parvum con templari inchoantium, auctore Petro Leydense, carthusiensium in Colonia moderatore. *Coloniæ*, *P. Buscius*, 1527 ; titre gravé. — Venerandis dom. magistro Arnoldo de Tungri canonico et mag. Joa. de Huesden, theologiæ professoribus, Petrus de Leydis. *Ibid.*, *id.*, 1528. Le tout en 1 vol. pet. in-8, à peine rog. 45 — »

Pierre de Leyde, prieur des Chartreux, à Cologne, composa ce traité pour l'utilité de ceux qui commençoient à se livrer à la vie contemplative. Il le nomma *Directorium parvum*, afin de le distinguer de deux autres traités sur le même sujet, écrits avec tant de *profondeur* par J. Ruysbroeck et Henri Herp, qu'ils ne pouvoient être compris de tout le monde. Le second

opuscule, adressé à des professeurs de théologie, a pour but d'éclairer quelques passages du *Directorium parvum*. — Pierre de Leyde est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Candela evangelica in Lutheranos*.

50. PLUTARCHI opuscula nuper traducta : Erasmo roterod. interprete. *Basile, J. Froben,* 1514. — Mentagra, sive Tractatus de causis, regimine et curâ morbi Gallici... ingenio doct. Vuendelini Hock de Brackenau. *Argentinæ, J. Shott,* 1514. — Pronosticatio in latino... quæ durabit pluribus annis (à J. Lychtenberger). *Venetiis,* (*s. a.*), fig. sur bois. — Regimen sanitatis cum expositione mag. Arnaldi de Villanovâ. *Venetiis, per Bernardinum de Vitalibus*, s. a. (vers 1507). — Mensa philosophica. *Venetiis, Simon ex Luere,* 1514, goth. Le tout en 1 vol. in-4, relié en bois, le dos recouvert en peau de truie, encadr., rosaces et armoiries à froid. (*Rel. du temps.*) .... 250—»

Ce précieux recueil est composé de différents traités, tous en éditions anciennes et rares. Il a été formé par un bibliophile du XVIe siècle, ainsi que nous l'apprennent sa signature plusieurs fois répétée, et quelques notes autographes. On lit sur le titre des *Opuscula Plutarchi : Petri Falck et amicorum*, et sur la garde du volume on voit ses armes dessinées à la plume; les mêmes armes sont imprimées sur le dos et sur les plats du livre. Dans la marge inférieure du titre de la *Pronosticatio*, on trouve cette note : *Petrus Falck sibi et amicis causâ joci et urbanitatis, emebat Venetiis tempore Julii secundi anno 1513*, et plus haut, en deux lignes : *Gratiâ tibi ago dñs Deus, cujus gratiâ sum id quod sum;* et enfin, sur le titre de la *Mensa philosophica : Petrus Falck helvetius fryburgensis eques auratus, 1517, peregrinus proficiscens ad terram sanctam emebat Venetiis causâ solatii et recreationis ad vitandam tediosam moram in galeâ anno 1515.* Ainsi, le bibliophile qui a réuni ces traités et qui les a fait relier à ses armes, étoit Pierre Falck (ou plutôt Falckenstein), de Fribourg, en Suisse, chevalier *(eques auratus).* Il se préparoit, en 1515, à faire un pélerinage en Terre-Sainte. On peut remarquer qu'il avoit adopté pour les livres de sa bibliothèque, une souscription semblable à celle de Grolier : *Petri Falck et amicorum; sibi et amicis.*

Les *Opuscules* de Plutarque, traduit en latin par Erasme et impr. par J. Froben, sont peu communs et rarement cités. C'est une belle édition; et cet exemplaire, parfaitement conservé, est à peine rogné.

La *Mentagra* de Wendelinhock de Brackenau, doct. en médecine de l'université de Bologne, est peut-être le plus ancien traité composé sur la

Syphilis. Les bibliographes n'indiquent que deux éditions de cet ouvrage : Celle-ci, qui est la première, et une autre de *Lyon*, 1529, pet. in-8. Toutes les deux sont fort rares; mais celle de Strasbourg est plus belle et encore plus rare que l'édit. de Lyon.

Cette édition anonyme de la *Pronostication latine* de Lychtenberger, n'est point citée. La souscription ne donne ni le nom de l'imprimeur, ni la date de l'impression; elle porte seulement : *Venetiis, die vero 23 augusti*; et la marque de l'imprimeur est gravée sur le titre. Les 45 fig. sur bois, dont ce livre est orné, sont fort curieuses et mériteroient d'être décrites. Nous nous contenterons d'en signaler deux. L'une a pour rubrique : *Leripipium longum ad terram cum amplis est bracchiis, stans secum discipulus*, et représente un moine marchant dans la campagne; son disciple le suit et un diable sort de son capuchon. L'autre a pour rubrique : *Hic comburuntur aleæ et vestes seculares*. Parmi les objets livrés aux flammes, on distingue une table de trictrac; ce qui prouve que ce jeu étoit déjà populaire au XVe siècle, époque de la composition de ces gravures. Le nom de l'auteur de la *Pronosticatio* se trouve fol. 5, v° : *Te invoco ut siderum tuorum influentias indigno servo tuo Johanni Lychtenberger explicandas reveles*.

On lit dans le *Manuel du Libraire*, au sujet de cette édition du *Regimen sanitatis salernitanum :* « Panzer cite cette édition avec la date de 1480. Si cette date étoit exacte, ce seroit la plus ancienne édition (avec date) que l'on connût de cet ouvrage célèbre, mais on a tout lieu de douter de l'authenticité de ce chiffre, car l'imprimeur Bernardin de Vitalibus n'a commencé à exercer que quelques années plus tard. D'ailleurs, cette date de 1480 est celle de la révision que les docteurs de Montpellier ont faite de ce poëme, et elle se retrouve dans plusieurs éditions postérieures datées ou non datées. » L'exemplaire que nous avons sous les yeux, prouve que l'édition de B. de Vitalibus n'est point datée. Cette ancienne et belle édition est fort rare.

La *Mensa philosophica* est imprimée en caractères gothiques et à deux colonnes. Cet ouvrage curieux et singulier doit être recherché, surtout lorsqu'on le trouve en édition aussi rare et en si belle condition.

Les cinq traités que renferme ce volume sont à peine rognés et remplis de témoins. Le collecteur avoit acheté ces exemplaires peu de temps après leur publication; il les a conservés avec autant de soin qu'auroit pu y apporter un bibliophile moderne, et la condition du livre est à peu près parfaite.

51. POETICA DESCRITTIONE d'intorno all' inventioni della sbarra combattuta in Fiorenza nel cortile del palagio de' Pitti in honore della sereniss. signora Bianca Capello gran duchessa di Toscana (da Cosimo Gaci). *Firenze, Giunti,* 1579; pet. in-8, non rogné.. 18—»

BEL exemplaire d'un opuscule TRÈS-RARE.— C'est la description en style

poétique d'une magnifique représentation théâtrale exécutée aux flambeaux dans la grande cour du palais Pitti, et terminée par un combat à la barrière. La mise en scène, les décors et les machines étoient d'un effet surprenant. Cette fête fut donnée en l'honneur de Bianca Capello, seconde femme du grand-duc François, dont le mariage eut lieu le 12 octobre 1578.

52. Raccolte delle feste fatte in Fiorenza.... nella venuta del sereniss. arciduca Carlo d'Austria, per honorarne la presenza di sua altezza (da Filippo Giunti). *Fiorenza, Giunti*, 1569. — Descrittione dell' intermedii fatti nel palazzo del gran duca Cosimo..., per honorar la presenza del arciduca d'Austria, il primo giorno di Maggio 1569. *Fiorenza, Barth. Sermartelli*, (1569); en 1 vol. pet. in-8 .... 28—»

Recueil très-rare. — Exemplaire à toutes marges. — Philippe Giunti est l'auteur du premier opuscule qui contient la relation du voyage de l'archiduc Charles, depuis Marseille jusqu'à Florence, de son entrée dans cette ville, le 27 avril 1569, et des fêtes célébrées en son honneur pendant les jours suivants ; puis, la description détaillée d'une *mascarade* somptueuse et singulière, dans laquelle figuroient des buffles, selon l'antique usage de Florence ; on comptoit douze bandes de masques, dont les chefs étoient le grand-duc Cosme, son fils François-Marie, et les personnages les plus illustres de la ville. Cette mascarade eut lieu le 5 mai, et le lendemain, l'archiduc quitta Florence.

La seconde pièce publiée et, sans doute, composée par le libraire Jean Passignani, renferme l'analyse et la mise en scène des intermèdes et des ballets exécutés dans le palais ducal, le 1er mai 1569.

L'archiduc Charles, dont il est parlé dans ce recueil, étoit duc de Styrie, frère de l'empereur Maximilien II, et fut père de l'empereur Ferdinand II, couronné en 1619.

53. Rinaldus. Lilia seu Flores Galliæ sanctæ vitas aliquot complexa sanctorum Gallorum...... Auctore Jacobo Rinaldo soc. Jesu. *Divione, Petr. Palliot*, 1643 ; 1 vol. in-8, titre gr., vélin .... 18—»

Rare. — Ce livre, composé par un jésuite de la Bourgogne, et imprimé à Dijon par Pierre Palliot, renferme l'abrégé des vies de 110 saints ou saintes de la France : chaque vie est suivie d'un commentaire. Le volume est divisé en deux parties. La première contient, en deux chapitres, les saints dignitaires de l'église, et les saints des ordres religieux. La seconde partie se compose de cinq chapitres. Le premier est consacré aux rois, reines, ducs, comtes et autres nobles ; le second aux grands officiers du palais ; le troi-

sième aux gens d'armes ; le quatrième aux officiers de justice, et le cinquième aux roturiers.

Cet exemplaire est parfaitement conservé, et le titre gravé est d'une belle composition.

54. ROMANCERO FRANÇOIS (le). Histoire de quelques anciens Trouvères et choix de leurs chansons, le tout nouvellement recueilli par M. Paulin Paris, employé aux manuscrits de la Bibliothèque du roi. *Paris*, 1833; pet. in-8, pap. de Holl. br................ 8—»

Les Trouvères parmi les ouvrages desquels l'éditeur a fait son choix, sont :

1° Audefroy-le-Bastard, poëte du commencement du XIII° siècle.

2° Quènes de Béthune, l'un des ancêtres de Sully, et gouverneur de Constantinople, conquise par Baudouin (né en 1150).

3° Guillaume, vidame de Chartres, croisé en 1199.

4° Charles, comte d'Anjou, roi de Sicile, frère de saint Louis, m. 1285.

5° Auboins de Sezanne.

6° Jean de Brienne, roi de Jérusalem, auteur de plusieurs chansons, dont l'une a été attribuée à Thibault par La Ravallière.

7° Le comte de Bretagne, Pierre de Dreux, dit Mauclerc, arrière-petit-fils de Louis-le-Gros.

8° Husson, Hugues de La Ferté, vivoit dans la première partie du XIII° siècle.

Dans les notices historiques dont M. Paulin Paris a fait précéder les chansons choisies de ces poëtes rois, grands seigneurs et au moins chevaliers, l'éditeur s'est attaché à prouver, contre l'opinion émise par l'évêque de La Ravallière, l'amour de Thibault pour la reine Blanche. M. Paris s'appuie sur beaucoup plus d'autorités qu'il n'en faudroit, ce me semble, si d'après La Ravallière, l'amour de Thibault pour cette reine n'étoit considéré généralement comme très-problématique.

D'après la *qualité* des poëtes recueillis par M. Paris, il est facile de se convaincre que la chanson étoit grandement honorée en France dans les XII° et XIII° siècles.

A ces noms illustres il conviendroit d'ajouter, dans le siècle suivant, Charles d'Orléans, père de Louis XII, oncle de François Ier, auteur de charmantes chansons, mort en 1467. VIOLLET LE DUC, *Bibl. poét.*

55. ROSARIUM MYSTICUM animæ fidelis quinquaginta articulis totius vitæ passionisque dom. n. Jesu Christi, ac totidem piis precatiunculis,... consitum. *S. l., ex officinâ euchariana*, 1531; pet. in-8, fig........ 45—»

Petit volume FORT RARE, orné de 56 jolies vignettes gravées sur bois,

coloriées, et placées sur le verso de chaque feuillet : la deuxième gravure est datée de 1530. Elles représentent la vie et la passion de Jésus-Christ Les prières qui sont imprimées en regard des vignettes, commencent invariablement par ces mots: *O Domine Jesu-Christe, adoro te, benedico te, et gratias ago tibi...;* et finissent par ceux-ci : *Ave, Maria.*

Il seroit difficile de trouver un autre exemplaire de cet opuscule mystique, avec les figures coloriées du temps et avec toutes ses marges.

56. ROUXEL. Poemata Jo. Ruxelii Britovillani cadomensis, jurisconsulti, oratoris et poetæ elegantissimi. *Rothomagi, Raphaël Parvivallius,* 1600; pet. in-8, rel. en vélin, tr. dor. (*Reliure du temps.*)................ 18—»

Un autre exemplaire.................... 9—»

RARE.—Exempl. à grandes marges, et réglé. —Jean Rouxel, né à Caen, en 1530, professeur d'éloquence, de philosophie et de droit, mourut dans la même ville, le 5 septembre 1586. Il avoit épousé, en 1562, Philippe Bazire, qu'il perdit le 26 juin 1581 ; elle étoit à peine âgée de 34 ans. Tanneguy de Bazire, sieur du Mesnil, avocat-général en la chambre des comptes de Normandie, probablement le beau-frère de J. Rouxel, réunit et mit en ordre ses poésies latines ; il obtint un privilége d'imprimer qu'il céda, le 1er juillet 1600, à Raphaël du Petit-Val. L'édition dont nous annonçons un exemplaire, est donc la première.

Ce recueil est divisé en deux livres : le premier est composé des poésies héroïques, des élégies et des épigrammes; le second, des épitaphes et des lamentations de Jérémie en vers élégiaques. Nous avons remarqué plusieurs pièces adressées à J. Vauquelin de La Fresnaye, et à J. Vauquelin le jeune, avec une réponse de celui-ci ; ainsi que d'autres pièces couronnées à Caen et à Rouen, en 1569, 70, 71, 72 et 73. Dans le second livre, nous signalerons les épitaphes de Philippe Bazire, sa femme, et de Geneviève Rouxel, sa nièce ; celles de Malherbe et du capitaine Antoine Vauquelin, neveu de J. Vauquelin de La Fresnaye, tué d'un coup de feu en 1574 ; enfin, une épitaphe en vers françois d'une dame nommée Marie Poullain ; ce sont les seuls vers françois que contienne le volume. (*Voy.* Liv. II, p. 69.)

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

MARS.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

8

Sommaire du n° de mars de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

NOTES ET DOCUMENTS

RELATIFS A JEAN, ROI DE FRANCE

ET A SA CAPTIVITÉ EN ANGLETERRE.

II

LE POEME DE GACES DE LA BUIGNE.

Nous avons publié, dans notre numéro de novembre-décembre 1856, un extrait de la 1re partie des *Documents relatifs à Jean, roi de France,* communiqués par M. le duc d'Aumale à la Société des bibliophiles de Londres, et imprimés dans son recueil (*Philobiblon-Society*, vol. II, *London*, 1855-56). Cette publication, accueillie avec tant d'intérêt par nos lecteurs, a fait vivement désirer celle de la seconde partie des « Documents », dont nous avions promis de détacher aussi quelques pages; nous sommes en mesure d'accomplir aujourd'hui cette promesse. La reproduction dans le *Bulletin du Bibliophile* du Poëme de Gaces de La Buigne, un des compagnons de la captivité du roi Jean, complétera ainsi pour nos abonnés l'idée que nous avons voulu leur donner de ce curieux travail, également utile à notre histoire et à notre littérature nationales. Maintenant, laissons parler M. le duc d'Aumale :

En parcourant les comptes de Denys de Collors, le lecteur a pu s'assurer, ainsi que nous le disions dans l'introduction, que les chevaux, les chiens, les faucons, la chasse, le « Sport » en un mot, tenoient une assez grande place dans la vie des illustres captifs du roi d'Angleterre. Froissart aussi avoit eu soin de nous l'ap-

prendre. D'ailleurs, à défaut de semblables témoignages, il suffisoit de savoir qu'un certain degré de liberté avoit été laissé aux vaincus de Poitiers, pour qu'aucun doute ne restât sur l'emploi de leurs loisirs ; car la chasse étoit, au moyen âge, le principal, presque l'unique passe-temps d'une société rude et encore à peu près barbare. Il nous a donc paru utile de compléter les renseignements que nous avons pu rassembler, en y ajoutant quelques notions sur la manière dont on pratiquoit alors cet exercice ; noble et mâle plaisir dont Xénophon n'avoit pas dédaigné d'écrire les règles, et chaudement recommandé par lui aux jeunes gens qui se destinoient au métier des armes; généralement aimé des hommes de guerre de tous les temps (pour ne citer que la France, Henry IV et le grand Condé y excelloient); aimé aussi de nos jours par des hommes d'humeur moins belliqueuse ; odieux, s'il est protégé par des lois tyranniques ; ridicule, s'il devient une occupation exclusive, mais innocent quand il n'est la source d'aucune vexation, et, s'il est pris dans une sage mesure, entretenant une certaine énergie dans les habitudes qu'une civilisation avancée pourroit amollir. Laissons là ces considérations ; gardons-nous d'imiter les écrivains qui ont traité de la chasse, et qui n'ont jamais cru pouvoir en exposer les préceptes sans les accompagner d'un long plaidoyer destiné à démontrer l'excellence de cet exercice. Nous n'avons voulu qu'entrer en matière et justifier en quelque sorte les citations que nous allons faire. C'est du roi Jean qu'il s'agit, c'est à lui qu'il faut revenir. Or un poëme écrit par un des compagnons volontaires de la captivité de ce prince, commencé en Angleterre même, par ses ordres, pour l'instruction de son fils, prisonnier comme lui, et qu'il vouloit préserver du péché d'oisiveté, nous initie complétement aux « déduits » que ce roi aimoit tant. La collection de Condé renferme deux manuscrits de ce poëme ; l'un sur vélin, d'une bonne et lisible écriture du xve siècle ; l'autre, d'une écriture moins soignée, mais beaucoup plus précieux à tous égards, car il est contemporain de l'auteur ; il a appartenu à un des fils du roi Jean,

le duc de Berry, dont il porte la signature autographe; enfin il est un des rares spécimens des premiers papiers de coton employés à la fin dû moyen âge. Néanmoins, malgré l'intérêt qui s'attache à ce curieux livre, j'hésitois à faire avec lui plus ample connoissance, car je le croyois uniquement consacré à la fauconnerie, science assurément fort respectable, mais dont j'ignore les moindres éléments, et que je ne sentois aucun besoin d'étudier. Cependant, par intérêt pour le roi Jean, j'entrepris résolument la lecture de mes manuscrits, et je reconnus avec satisfaction que la chasse à courre, la vénerie (car on l'appeloit déjà ainsi alors), occupoit une large part du poëme. En effet, c'est un traité complet de vénerie et de fauconnerie, sous forme d'un débat entre les déduits de chiens et d'oiseaux; l'arrêt rendu par le roi en son conseil, formulé et prononcé par la Raison, transmis par notre vieil ami le comte de Tancarville, renvoie, comme on peut croire, les parties dos à dos. L'auteur cependant ne peut pas dissimuler sa partialité pour les faucons; mais il avoue que le roi préféroit les chiens, et, forts de cette autorité, nous nous en tiendrons à la vénerie. Hâtons-nous de le dire, notre poëme n'est ni inconnu, ni inédit. La Curne de Sainte-Palaye en a donné une bonne et longue analyse dans le troisième volume de ses Mémoires sur l'ancienne chevalerie (1), et l'ouvrage lui-même a été imprimé à la suite de quelques anciennes éditions du Traité de la chasse de Gaston Phébus (2). Mais suivant l'usage du XVIIIe siècle, Sainte-Palaye s'est borné à des citations très-courtes et arrangées à sa guise. Quant aux éditions imprimées, elles sont fort rares ; le texte y est tronqué et très-inexactement reproduit, nous avons donc jugé loisible de faire assister le lecteur à une des parties de chasse du roi Jean, telles qu'elles sont racontées dans notre poëme. Nous avions d'abord songé à choisir la chasse du renard, mais l'auteur la traite fort légèrement, et nous avons craint que nos lec-

(1) *Paris*, 1781.

(2) *Paris*, *Trepperel*, s. d. in-fol. — *Michel Lenoir*, 1520, in-4, etc. Le nom de l'auteur n'est donné dans aucune de ces éditions.

teurs anglois ne lui sussent mauvais gré du peu de cas qu'il en paroît faire. Nous avons mieux aimé le suivre à la chasse françoise et royale par excellence, celle du cerf. Nous expliquerons par des notes ce qui pourroit paroître peu intelligible; mais pour comprendre ce qu'on va lire, il n'est nul besoin d'être archéologue ou paléographe, il suffit d'être un peu veneur. Tout a changé en France depuis le xiv[e] siècle; seules, la langue et les règles de la vénerie sont restées immuables. Le savant Traité du comte de Foix, Gaston Phébus, contemporain du roi Jean, est encore aujourd'hui un livre classique pour nos chasseurs à courre. Les Du Fouilloux, les Salnove, les d'Yauville, les La Conterie, tous nos théreuticographes plus modernes, peuvent passer pour ses commentateurs. Ils ont modifié la forme, mais non le fond, et les mots techniques sont tous demeurés. Ainsi, en lisant le récit que nous transcrivons ici, on peut oublier que le roi Jean est là, à cheval, au milieu de ses piqueurs, et croire qu'on assiste à une des bruyantes chasses qui agitent encore aujourd'hui les beaux ombrages de Compiègne, de Chantilly ou de Rambouillet :

Si parleroy de cil qui chasse
Le cerf, car n'est si noble chasse,
En traictant par espécial
De la chace qui est royal,
Et premièrement du plaisir
Qu'on puect avoir au cerf querrir,
Et coment il fault grant science
Et grant art et grant diligence.
La journée qu'on doit chassier,
Il ne convient point esveillier
Le bon veneur; car moult à tart
Lui est qu'il euvre de son art.
Si se liève très-bien matin,
Et en queste va le chemin;
Mais il n oublie pas son chien,

Ou autrement ne feroit rien.
Il regarde souvent à terre
Pour les erres du cerf (1) mieux quere.
Si en voit tant et sus et jus,
Qu'il congnoist qu'il est sans refus,
Et adonc lui vient la plaisance;
Car par le pié a congnoissance
De la beste, et par les fumées (2),
Par le fréer (3), par les portées (4),
Et aussi par le viender (5).
Mais il ne veult pas oublier
Que des fumées il ne preigne;
Car c'est chose qui bien ensaigne
Aux compaignons qui bien ont lù,
Se c'est beste où il ait refus.
Or veut-il destourner son cerf (6)?
Si prent son chien qui est son serf,
Et voit qu'il en a de bonne erre;
Si ne se fainct pas de la querre,
Combien qu'il ne le veuille mie
Trouver aumoins pour celle fie,
Mais bien s'en veult acertener,
Afin qu'il le puisse trouver
Plus tost, quand le vendra quérir.
Si verrez adoncques baudir
Le lymier, et si fort tirer,
Et si souvent s'en estrier,

(1) Traces ou voies du cerf.

(2) Excréments du cerf.

(3) Traces laissées par le cerf au milieu des branches.

(4) Partie du taillis la plus haute où la tête du cerf ait laissé des traces.

(5) Lieu où le cerf a pâturé.

(6) Détourner un animal, c'est arriver à reconnoître, à l'aide d'un limier, l'endroit où cet animal est reposé et où on pourra l'attaquer avec les autres chiens.

Que celuy qui le ménera
Tellement s'en esiouira
Qu'il passera, sans soy grever,
Où le chien le vouldra mener.
Si scay je bien que c'est grant paine;
Mais le déduit du chien le maine,
Et l'amour et la congnoissance
Qu'il puet avoir en la science.
Mais or y a bien grant maistrie
Que tant il ne s'aprouche mie
Qu'il en face le cerf partir.
Mais de ce se scet bien chevir;
Car il congnoist par son limier
Que trop ne se doit aprouchier.
Et si puet veoir par raison
Se c'est ne pays ne buisson
Où grant cerf doyt demourer,
Ou s'il s'en doit oultre passer.
Et, selon ce qu'il en verra,
Ses brisées (1) tantost fera,
Et tourne à destre et à senestre
Pour mieulx scavoir où il puet estre,
En avironnant le pays
Où mieulx cuide qu'il se soit mis.
Si a son chien à l'abandon,
Qu'il maine ou trait; car il est bon;
Qui ne se faint pas de quérir
S'il en pourra riens assentir,
Et son maistre fait son pouvoir
Et d'en veoir et d'en savoir;
Et quant voit que lui ne son chien
N'en ont, ne ilz n'en voyent rien,

(1) Branche que le valet du limier casse et sème sur son chemin pour reconnoître l'endroit où il a détourné la bête.

Et il a bien fait tout le tour,
Adoncques se met au retour,
En brisant où voit qu'est à faire
Pour mieulx retrouver son affaire.
Et puis s'en vient à l'assemblée
Où grant compagnie a trouvée;
Car le roy y est jà venu,
Qui est soubz un chesne fueillu
Et regarde des chiens la muete
Qui est si belle et si nette,
De ces sages chiens d'Alemaigne,
Et de ces bons chiens de Bretaigne;
Et de plusieurs autres pays
En y a, ce m'est bien avis;
Et aussi vont venir veneurs
Qui viennent de queste plusieurs;
Car, selon le buisson qu'ils font,
De veneurs tous en queste vont.
Devant le roy font leur rapport,
Qui y prent et joye et déport,
Et espèrant qu'il chacera;
Car très bonnes nouvelles a.
Là se jugeront les fumées
Qui auront esté apportées.
Et adoncques en parleront
Ceux qui le mieulx s'y congnoistront;
Si avient il souventeffois,
Devant princes et devant roys,
Que ceux qui le moins si congnoissent
Plus en parle et plus en noisent.
Et quant ont oy le rapport
De tous, si chèent en accort
Lequel des cerfs ils chasseront,
Ceux qui veulent boire beuront
Légièrement. Puis on amène

Courciers qui ont mengié avaine.
Si verriés là monter veneurs
Qui sont si roydes coureurs,
Aydes, paiges et varletz
De chiens, si appers et si nets;
Vestuz de vert seront trestuit;
Car n'y a fors gens de déduit.
Pourquoy je vous dy sans doubtance
Que plus grant en est la plaisance.
Là se met chacun en arroy
Pour chacier, et monte li roy.
Sur un très beau joli courcier
De Pouille, sain, net et entier,
Bien embouchié, et fort, et seur,
Et tost alant; si est grant eur
De trouver un si bon courcier
Pour le roy, quant il veult chacier.
Et quant se sent dessus monté
Et voit qu'a cheval à son gré,
Et qu'en son fait n'a nul deffault
Pour bien chacier, ne riens n'y fault;
Et si a temps à son talent
Car ne fait ne pluye ne vent.
Si a fait de bons chiens laissier
Dix ou douze pour relaissier.
Puis il a son maistre veneur,
Qui est homme de grant honneur,
Près de luy, qui son faict ordaine.
Si luy conseille qu'il ne maine
Que XXXVIII chiens ou XL;
Mais il en veult avoir L,
Pour lessier courre, à celle foiz;
Car je vous di que c'est bien droiz
Qu'en chace de roy ait grant cry,
Et grant noise pour voir le dy.

Adoncques se va mettre en la fleute (1)
Avec cinquante chiens de meute,
Si bien chassans qu'on ne pourroit
Si bons trouver qui les vauldroit;
Car onc découplé ne vola
Meilleur chien que maint en y a;
Dunes aleures sont tous duit,
Sans retraire jusqu'à la nuit.
Or se va du cerf aprouchant
Cil qui va le lymier suivant,
Et dit au chien : Parcy, parcy!
Adoncques il part devant luy
Un cerf qui est et vieil et grant,
Lequel à l'ueil va regardant.
Tantost il se prend à huer
Pour chiens, et trois longs mots corner.
Adonc le roy sesjouyt mont,
Et tous ceulx qui avecques luy sont,
Quant ont ouy le son du cor
Qui ainsi resjouyt le cuor.
Si fait le roy commandement
Qu'on abate chiens vistement.
Mais qui varlez de chiens verroit
Jamais hommes ne les harroit,
Comme à descoupler sont apers,
Et en ce qu'ont à faire expers.
Si trayent les chiens au lymier;
Mais le cerf n'a point d'escuyer,
Et pour ce n'ont-il pas failli
Que tous ne l'ayent accueilli;
Et aussi leur scet bien baillier
Cil qui a fuy le lymier.
Adoncques y a telle noise
Qu'ils n'est homs qui sur deux pieds voise

(1) Fuite; passage du cerf.

Qui onc oyst tel mélodie;
Car n'est respons, ne alleluye,
Et feust chantée en la chappelle
Du roy, qui là est bonne et belle,
Qui si grant plaisance face
Comme est ouir une tel chace.
Les uns vont chantans le motet,
Les autres font double hoquet,
Les plus grans chantent la teneur,
Les autres la cont-teneur;
Ceulx qui ont la plus clère gueule
Chantent la tresble sans demeure,
Et les plus petits le quadrouble,
En faisant la quinte sur double;
Les uns font semithon mineur,
Les autres semithon maieur,
Diapenthe, diapazon,
Les autres dyatheffaron.
Adonc le roy met cor à bouche,
Qui n'espargne n'estoc, ne souche.
Si commence fort à corner;
Tantost a ouy fort huer
Près de luy. Si treuve une route
Qui tout droit celle part s'arroute,
Qui est large et bien ellaguée,
Et par dessus bien esmaichée.
Si a de l'esperon féru;
Mais avant que là soit venu,
Le cerf devant lui est passé,
Qui n'est encores en rien lassé.
Si le regarde liément
Pour le grant plaisir qu'il y prent;
Car il porte si belle teste
Que chacun en doit avoir feste.
Il est bien de XXVIII cors,

Et si est cerf qui a grant corps.
Illec le roy s'est arresté,
Tant que les chiens sont tuit passé;
Qui tellement leur cerf chassoient,
Pour ce que tout ensemble estoient,
Qu'il n'est homme, s'il les ouyst,
Qui jamais le déduit hayst
Et pour la joie qu'il y eust,
Luy sembla que tout ravy feust;
Mesmement que venoit partie
Des veneurs par celle partie
Qui avecques la meute estoyent,
Et de corner l'esbaudissoyent,
Et leur parloient un langaige
Que bien entendent li chien saige.
Aussi, s'ilz voulsissent faillir,
Pour les dressier sans deffaillir
Les autres estoyent darrière.
Plusieurs en avoit en costière,
Et aucuns vieillars qui sont saige
Vont aux accours à l'avantaige.
Le cerf fuit par une valée
En la haulte forest ramée.
Si ne se faignent de chassier
De gueule et de s'en estrier
Chiens; car bien à la chace sont,
Et aussi que de près en ont.
Et tout homme qui là estoit,
Sachiés que pas ne se faignoit
De corner, crier ou huer;
Et vaulx et monts de ressonner;
Neys les arbres qui là estoyent,
Il sembloit à tous qu'ils parloyent.
Écho double chace faisoit
Qui là vint, car leur responnoit,

Si ouissiez là un tel déduit
Que riens il n'y avoit de vuit.
Le cry estoit continuel
Des gens et des chiens autre tel (1).
Parquoy la plaisance y estoit
Plus grande au roy qui là chaçoit,
Et à tous ceulx qui là estoyent
Qui le déduit des chiens amoyent.
Or est hors du boys le fuyant,
Et va par un accors fuyant.
Si chasseront de forlongné (2)
Les chiens; car d'eulx s'est eslongné.
De levriers une seule lesse (3)
Ne veult le roy qu'on y relaisse;
Ançoys commande qu'on s'efforce
Que sans relais soit pris à force.
Car près estoit de la sepmaine
Que on feste la Madalaine,
Que les cerfs ont grant venaison,
Pour ce que c'est cuer de saison.
Et quant il ot passé le cours
De demie lieue d'accours,
Celle teste li abaissa,
Et le col fort li aloigna.
Si sent bien qu'il est eschauffé
Et qu'assés tost sera lassé.
A donc nature li apprend
Un merveilleux enseignement;
Car le fait sur lui rafuir (4)
Pour les chiens faire illec faillir,

(1) Également.

(2) Un cerf forlonge lorsqu'il a beaucoup d'avance sur les chiens.

(3) Une lesse de levriers, signifie une couple de levriers; ils ne sont plus employés dans la chasse du cerf.

(4) Revenir sur ses pas.

Et faire les saulx et les ruses,
Pour faire faire aux chiens les muses;
Et au travers s'en va fuyant,
Et puis va le change quérant (1),
Et tantost, comme il l'a trouvé,
Emmy la herde (2) s'est bouté,
Où il a du harpail (3) assez.
Mais sachiés qu'il est si lassez
Que longuement il ne puet mie
Fouir à celle compagnie;
Mais se laisse assez près cheoir
En lieu qu'on ne le puet veoir.
Maintenant y a tel déduit
Qu'il n'est nul à qui il ennuit;
Car les chiens chacent tellement
De forlongnie et soubz le vent,
Par champs, par chemins, par poudrières,
Par planstureaux et jachières,
Que, si le cerf à l'œil rèvoient,
Mieux chacier ils ne le pouroient.
Si est grant delectacion
Ouir telle admiration
Que chiens en doyent asssentir
De si long devant eulx fouir.
Et quant ont longuement chacié,
De la ruse sont approuchié;
Mais dès ce qu'ilz y sont venus,
Sans mot dire, or se sont teus.
Si crièrent veneurs : Arrière!
Arrière! arrière! arrière!

(1) Un cerf cherche le change quand il va se mêler à d'autres animaux afin que les chiens ne puissent plus reconnoître sa voie.

(2) Harde, troupe de cerfs et de biches ensemble.

(3) Certaine quantité de biches et de jeunes cerfs.

Adonc se remettent en queste
Les chiens, pour retrouver leur beste,
En faisant leur tour saigement,
Comme nature leur aprent.
Si est tost deffaicte la ruse,
Sans que longuement on y muse ;
De quoy la plaisance est greigneur
Aux veneurs, aussi au seigneur.
Longue requeste ne vaut rien,
Ne pour l'homme ne pour le chien ;
A l'homme n'est pas délectable,
Et au chien n'est pas profitable,
Pour ce que, tant plus y seront,
Moins de leur beste assentiront.
L'un des saiges chiens en assent,
Qui s'en escrie telement
Qu'il semble à tous qu'on l'ait féru.
Les autres chiens l'ont entendu,
Qui trayent à lui vistement.
L'un des veneurs tantost l'entent,
Qui à lui parle en le nommant ;
Chascun trait à lui maintenant.
Si recommance le grant cry.
Le roy de l'esperon féry,
Et maints autres qui là estoient,
Qui en requeste esté avoyent.
Si a chacun plaisance eu
De ce qu'il a ouy et veu.
Mais or vient le plaisir plus grant ;
Car les chiens, qui là vont chaçant,
Ont trouvé le change (1) en la taille
Où leur droit (2) a esté sans faille.

(1) Sont arrivés à l'endroit où le cerf s'est mis dans la harde d'animaux.

(2) Un chien courant chasse le droit quand il va du côté où le cerf a la tête tournée.

Si ne font du change nul compte,
Mais semble qu'ils en ayent honte,
Et en retrayant vont chaçant,
Et les ruisseaux s'en vont fleurant.
Et adonc, quoique nul en die,
Là est des veneurs la maistrie
Des fols chiens saigement retraire,
Et aux saiges chiens laissier faire
Tout bellement, sans les haster
Et sans les faire oultre passer.
Mais ils s'en sceurent bien chevir ;
Car ne les ont pas fait faillir.
Pour ce ont ils leur droit desmellé,
Du change où il s'estoit mellé,
Et si nont saigement deffait
Tout ce que devant avoyent fait.
Si est lencié devant les chiens.
Neiz Dieu tonnant, si com je croy,
Fors seulement des chiens le gloy;
Or le voit chacun orendroit,
Si cognoissent que c'est leur droit,
Et qu'il ne puet guaires fouir ;
Si en ont et joye et plaisir.
Toutes voyes tant est alé,
Qu'un petit marchès a trouvé,
Où il s'est alé resseauver.
Mais là ne puet pas demourer
Longuement, car les chiens noeent
Bien près de lui qui le chaçoient.
Là se sont plusieurs assemblés.
Si ne s'en va pas en amblé,
Mais aboier (1) se fait souvent,

(1) Lorsque le cerf est forcé et au milieu des chiens, ceux-ci crient d'une certaine manière, et c'est alors seulement qu'on se sert du mot aboyer « Les chiens aboyent. Le cerf est aux abois. »

Combien qu'assez y ait de gent;
Et pour ce puet bien chacun dire
Pour vray qu'il est au desconfire.
Assez tost aprèz, en un pré,
Entre deux boys, s'est arresté;
Car ne puet plus aler avant,
Et les chiens qui le vont chaçant
De tous lez l'ont environné.
Et quant se sent si mal mené,
Si se deffent à son povoir;
Mais qui en veult dire le voir,
Grand péril est d'aler à luy;
Car il est frayé et brunny (1).
Or est la plaisance plus grant
Au roy qui ce va regardant,
Et à tous ceulx qui là estoyent
Qui ce déduit à l'œil veoyent,
Que n'avoit esté par devant
Quand les chiens l'aloyent chaçant.
Car il lui ont mené tel guerre
Qu'assés tost l'ont tiré à terre,
Et l'un des veneurs li boute
Son espée dessoubz le coute.
Si leur laisse l'en là fouler
Sans laissier le cuir entamer;
Et puis on les a fait retraire
Courtoisement, sans leur meffaire.
Adonc on li fait son servise;
Car tous ensemble cornent prise.
Si y a telle mélodie
En faisant hoquez pour maistrie,

(1) Lorsque les bois du cerf repoussent chaque année, ils sont couverts d'une sorte de duvet blanchâtre que l'animal fait tomber en se frottant aux arbres. Les bois prennent alors une couleur foncée, et l'on dit que « le cerf a frayé bruni. »

Et puis en la fin un long mot,
Qu'il n'est nul homme, s'il les ot,
Qui vousist autre paradis
Avoir, si comme il m'est avis.

Puis vient la description de la curée et du joyeux repas qui suit la chasse. Chacun conte des anecdotes singulières :

Neys le roy de ce qu'il ot dire
Un peu s'en est pris à soubzrire.

Mais il ne faut pas tout prendre pour menteries ;

Car ès déduiz les aventures
Souvent y aviennent si dures
Que jamais cil ne le croiroit
Qui des déduiz rien ne savoit.

Et l'auteur, à ce propos, cite ce vieux proverbe :

De chiens, d'oiseaulx, d'armes, d'amours,
Pour une joie cent doulours.

Il y a de tout dans ce poëme : les conseils de morale, les récits d'aventures et de batailles, les leçons de guerre, voire les extraits d'Aristote et d'Albert le Grand y tiennent autant de place que les épisodes de chasse et les préceptes de vénerie ou de fauconnerie. L'auteur étoit décidément un homme universel ; il se piquoit même d'être un peu gastronome, si nous en jugeons par le récit suivant, qui donnera une idée de ce que pouvoit être le « comfort » au XIVe siècle, et d'un de ses dîners qu'on eût appelé un peu plus tard un repas d'honnêtes gens.

Les chasseurs au vol, Liesse, Vérité, Honneur, Vaillance, Raison, etc., ont passé la journée en rivière. Ils ont arrêté Avarice et Convoitise, qui avoient eu l'audace de leur disputer le terrain, et les ont remis à quatre sergents qui conduiront ces indignes fauconniers au Châtelet ; le Prévôt de Paris en fera

son affaire. Nos chasseurs, contents et fatigués de leur journée, se réunissent pour souper au Bourget (1), à l'hôtel de la Fleur-de-Lys :

.... hostellerie
De tout ce qu'il fault bien garnie.
En la cuisine sont les queux ;
Là demande ce que tu veulx.
La salle a double cheminée
Qui fut de blanc feuvre poudrée,
Où furent grans feulx alumés.
....
Benoit soit qui tel cheminée
Fist ; car n'y ot point de fumée.
La salle ot à dossé la bise ;
Car fut faite de bonne guise,
Les fenestres davers midi
Bien clouentes pour ooir le di.

Après divers récits le moment du repas arrive :

Les torches furent alumées,
Et les tables très bien parées
De blanches napes bien lavées.
Et après benedicite,
Raison qui scet bien qu'on doit faire
En ce cas, sans à nul desplaire,
Dist à Honneur et à Vaillance,
Qui estoyent du sang de France :
Alez vous deux en ce milieu,
Car ce doit estre votre lieu.

Suit la répartition des places; puis,

Aux serviteurs Raison comande
Qu'ils allassent à la viande.

(1) Village situé à deux lieues de Paris, dans la plaine Saint-Denis, pays renommé jadis pour la chasse au faucon.

En la cuisine estoit Largesse
Qui en grans plats viande dresse.

. . . .

Premier, donna double potage,
L'un d'un blanc brouet d'Alemagne,
L'autre d'un brun grave d'Espagne.
Diligence le vin servoit,
Si qu'à chacun plaisir faisoit.
De la bonté ne fault parler,
Car il estoit de Beaune cler,
Et qui en vouloit de Francoys,
Servi en estoit comme roys.
De grosses chars furent servis
A la manière du pays.
Gros jambons y ot, au chault poivre,
S'en voulurent plus souvent boire.
Si furent servis assés tost
De trois paire ou quatre de rost,
Faisans, perdris, connis, plouviers;
S'en mengièrent bien voulentiers;
Frais et chaulx et bien à point cuit;
S'en vallent mieux sinon recuit;
Bonnes saulces et bien moulues,
D'espices bien à point aigues.
Si n'y ot oncques entremès
Sachiés certainement, ne mès
Gros et gras oyseaulx de rivière;
Si y ot moult très bien manière
A les rostir un peu loignet,
Pour ce que la cher dure en est
Mais on ne mest point d'oignonnet
En la dodine faite au let.

. . . .

Là on servit de venoison
De senglier, car lors est en saison;

Avecques ce de fourmentée
Bien faite sans estre arsée.
Après furent servis de fruit
De troys manières, crou et cuyt;
En la fin ne faillirent pas
Les oublées et hypocras.
Et quant fut temps, furent ostées
Les nappes, et les mains lavées,
Tantost les tables abatues,
Et puis après furent rendües
D'un prestre qui avoit nom Gaces,
Devant la compagnie grasces.

Ce prêtre « qui avoit nom Gaces », n'étoit autre que l'auteur du poëme, et peu après il nous donne les seuls détails biographiques que nous ayons sur lui.

Gaces de La Buigne, ou de La Bigne, ou de La Vigne, aussi appelé dans la *Gallia Christiana,* Gassio de Vineis, étoit un gentilhomme de Normandie, héréditairement passionné pour les oiseaux et la fauconnerie. Dès l'âge de neuf ans, il alloit par les champs son hobereau (1) sur le poing; à douze, il savoit affaiter (2) un faucon. Cependant il lui fallut dire pour un temps adieu à ces charmants plaisirs, car il étoit destiné à entrer dans les ordres, et l'école le réclamoit. Si nous en croyons l'érudition qu'il déploie dans son poëme, il fit d'assez complètes études, et devint même un savant musicien; car il est difficile d'imaginer une comparaison plus savamment musicale, toute grotesque qu'elle soit, que celle qui lui est suggérée par le bruit des chiens en pleine chasse (3). Bref, après avoir été quelque temps sous le patronage du cardinal de Prenestre, Pierre des Près, il fut attaché à la personne du roi Philippe VI, et devint son « maistre chapellain. »

Mais, tout en remplissant fort exactement, nous assure-t-il,

(1) Espèce de petit oiseau de proie.
(2) Apprivoiser.
(3) Voir plus haut.

les devoirs du saint ministère, il continuoit d'aller assidûment en rivière et y apportoit une ardeur qui parut assez peu canonique à beaucoup de gens. Du moins a-t-il soin dans son poëme de repousser avec une certaine chaleur, les attaques dont il étoit l'objet, s'appuyant d'autorités illustres, entre autres d'un certain Denys le Grant, que sa qualité d'évêque de Senlis n'avoit pas empêché d'écrire sur les faucons. Ces attaques d'ailleurs ne firent à Gaces de La Buigne aucun tort en haut lieu : maintenu dans sa charge par le roi Jean, le premier chapelain fut rejoindre en Angleterre son maître captif, et reçut de lui une mission de confiance, bien qu'au premier abord elle ne parût pas tout à fait dans les attributions d'un prêtre, celle d'enseigner la fauconnerie au jeune Philippe de France. A l'instruction pratique dont les comptes de Denys de Collors ont conservé la trace, Gaces voulut joindre un code de préceptes, et ne trouva rien de mieux que de le mettre en vers. Il commença son poëme au moment où le roi fut transféré à Hertford ; mais, très-peu après, la maison de l'illustre captif fut réduite par ordre du gouvernement anglois, et messire Gaces fut renvoyé en France au mois de juin 1359 (1). De retour dans sa patrie, il continua l'œuvre qu'il avoit entreprise ; mais la tâche qu'il s'étoit imposée pour plaire à son maître ne fut pas vite achevée, car il parle, quelque part dans son poëme, du chancelier Pierre d'Orgemont, qui fut élu à cette dignité par scrutin, le roi présent, dans le Louvre, le 20 novembre 1373. Notre auteur avoit conservé, sous Charles V, les fonctions qu'il avoit exercées sous Philippe VI et Jean le Bon. Nous ignorons la date de sa mort ; mais, pour nous conformer au vœu qu'il émet à la fin de son livre, nous terminerons en priant

« Que Dieu li pardoint ses défauts,
Car moult ama chiens et oiseaulx. »

H. d'Orléans.

(1) Rymer, sauf-conduit du 21 juin.

CORRESPONDANCE INÉDITE DE CH. NODIER.

A MARTAINVILLE, RÉDACTEUR RESPONSABLE DU *DRAPEAU BLANC*.

18 juin 1819.

« Ceci peut-il s'imprimer?

« Dans tous les cas, je resterai responsable pour *Edmond Brice*.

« Comme j'attache une grande importance à cette idée, parce que je suis convaincu que c'est le christianisme qui sauveroit l'Europe si on pouvoit la sauver, je ferai imprimer cette lettre séparément si tu la crois inconvenante dans le journal.

« Mon article sur la *Panhypocrisiade*, que je ne suis pas autrement pressé de voir paroître, peut te *méconvenir*. Alors tu me le renverrois, parce que j'ai où le mettre ailleurs.

« Je ne reçois plus le *Drapeau blanc*, et voilà douze sous qu'il me coûte.

« Je n'en ai pas dix.

« Je t'embrasse.

« CHARLES NODIER. »

Cette lettre est curieuse à plus d'un titre, et je suis heureux d'y trouver l'occasion d'établir certains points demeurés en litige dans la biographie de l'éminent écrivain si cher à tous les bibliophiles.

La bibliographie y trouve d'abord à s'enrichir du pseudonyme d'Edmond Brice, sous lequel Ch. Nodier essaya plusieurs fois de couvrir ses excursions timides dans le domaine de la politique militante.

La tentative dont il est ici question n'eut pas de suite, du moins dans le *Drapeau blanc*, ni sans doute ailleurs; car je n'ai trouvé de traces de cette lettre sur le christianisme ni dans

le *Journal des Débats*, où il écrivoit alors, ni dans la *Gazette*, ou dans les pièces éparses enregistrées par la bibliographie.

Il n'est pas étonnant,—si cette lettre avoit le caractère d'opposition adopté par Nodier, même dans ses écrits royalistes, — que le *Drapeau blanc* ait refusé de l'insérer. Martainville comparoissoit en ce moment devant la police correctionnelle pour un article sur le maréchal Brune, article que l'autorité même avoit trouvé compromettant. D'un autre côté, il avoit mécontenté la cour par ses articles contre l'abbé baron Louis et son journal étoit consigné à la porte des Tuileries.

Quoi qu'il en soit, l'intention de Nodier subsiste et cette phrase de sa lettre : « J'attache une grande importance à cette idée, parce que je suis convaincu que c'est le christianisme qui sauveroit l'Europe si on pouvoit la sauver, » cette phrase prouve qu'à l'encontre du dire des biographes ennemis, Nodier professoit des opinions politiques dont il avoit une assez forte conviction pour savoir au besoin en assumer la responsabilité.

Les derniers mots de notre lettre ont trait à la transformation que venoit de subir le *Drapeau blanc :* de périodique qu'il avoit été jusqu'alors il venoit de se faire quotidien. Dans les embarras d'une nouvelle organisation compliquée d'un procès, on avoit oublié de servir les numéros un, deux et trois du journal au rédacteur du feuilleton littéraire.

De là ses trois réclamations successives soumises à l'affranchissement obligatoire de vingt centimes : total, douze sous; et le trop peu fortuné littérateur « n'en avoit pas dix ! »

Pauvre Nodier ! les premières années de sa célébrité lui rapportèrent plus de notoriété que d'argent et voilà cinq mots, à la fin de sa lettre, qui donnent furieusement raison à une petite *Biographie* in-32 *des gens de lettres vivants*, publiée vers cette époque et où je lis l'article suivant :

Nodier (Charles). « Le classique des romantiques; homme de talent qui a le désagrément d'éprouver souvent les angoisses du quart d'heure de Rabelais. »

Cette courte mais éloquente notice est de M. Hipp. Bonnelier.

Le lendemain même du jour où Ch. Nodier écrivoit la lettre dont il est ici question, c'est-à-dire le 19 juin, et sans doute afin de le dédommager du refus de son article politique, Martainville inséroit le feuilleton sur la *Panhypocrisiade*, mentionné au 3e paragraphe.

La *Panhypocrisiade*, — toute hypocrisie, — étoit un poëme dramatique en seize chants (treize ans plus tard l'auteur y en ajouta quatre). Sous ce titre, Népomucène Lemercier avoit essayé de faire entrer dans le cadre de l'*Enfer* du Dante, une critique des grandes impostures politiques et religieuses du XVIe siècle, époque où l'esprit humain entreprit son émancipation.

Ce livre très-libéral, surtout pour le temps où il parut, renfermoit des pages superbes, des tableaux essentiellement pittoresques et énergiques, mais aussi beaucoup de passages empreints d'une trivialité qui auroit paru moins choquante quelques dix ans plus tard.

En voici un extrait qui sut désarmer les plus sévères critiques.

Le connétable de Bourbon, poursuivi par sa conscience, aiguillonne son cheval afin d'échapper par la fuite aux reproches qu'elle lui adresse.

Le cheval, d'un coup de pied, défonce une fourmillière et en broie les habitants. L'un d'eux échappe au désastre commun, s'enfuit, gravit la cime..... d'un brin d'herbe et de là interpelle la mort. C'est une satire contre l'orgueil humain.

LA FOURMI.

Où fuirai-je? ô désastre! Ah! tout tombe en poussière.
Quel gouffre ensevelit ma nation entière?
Eh, quoi! la terre, hélas! ébranlant ses soutiens,
Engloutit nos travaux, nos familles, nos biens.....
Ciel! protége la cime où je fuis la tempête;
O mort! épargne-moi: cruelle mort arrête.
Je suis seule échappée aux abîmes ouverts.....
Prétends-tu qu'avec moi finisse l'univers?

LA MORT.

Que dis-tu, faible insecte et quelle est ta pensée?
Toute ta république à jamais renversée
Changera seulement ton étroit horizon :
L'ordre de l'univers en souffrira-t-il? Non.

LA FOURMI.

Ah! Dieu qui fit pour nous l'ombre, la clarté pure,
Les eaux, les fleurs, les fruits et toute la nature,
Ne t'a pas commandé de nous exterminer.

LA MORT.

Le Dieu qui fit vos jours m'a dit de les borner.
Ce Dieu fit tout pour vous comme pour chaque race
Dont la foule innombrable arrive au monde, et passe.

LA FOURMI.

O triste mort! fléau de la création!

LA MORT.

Moi! je la reproduis par la destruction.
Chaque individu meurt, l'espèce est éternelle :
Je dois les frapper tous et ne puis rien sur elle.
Quand je viens les saisir, Dieu, qui sait bien pourquoi,
Ne voit pas que la mort ait rien de triste en soi.

LA FOURMI.

. . . .
Quel pouvoir a du sol, agitant la surface,
Subverti nos États et la terrestre masse?

LA MORT.

Le pied d'un animal et non le bras d'un Dieu
Renversa votre empire en traversant ce lieu.

LA FOURMI.

Quel colosse puissant!

LA MORT.

Ce colosse superbe
N'est qu'un cheval mortel qui foule et qui paît l'herbe.
Aveugles l'un pour l'autre et d'instinct séparés,
Vous existez ensemble et vous vous ignorez.

La Mort énumère alors tant d'animaux nés pour s'entre-détruire, puis elle ajoute :

Tous vivants de carnage et rebelles au sort,
Tous quand vient leur instant se plaignent de la mort.

LA FOURMI.

Ces créatures-là n'ont pas des destinées
Si tristes que la nôtre et si tôt terminées?

LA MORT.

Étonne-toi bien moins de tes destins si courts,
Que de naître si foible et de compter des jours.

Lorsque la *Panhypocrisiade* parut ce fut un *tolle* général dans la presse royaliste.

C'étoit une œuvre romantique.

Cette épithète, sur laquelle on a tant discuté sans trop en saisir la signification, est assez bien définie par M. Auger dans la critique, qu'il publia aux *Débats*, du poëme de Lemercier.

« Voici, dit-il, un ouvrage romantique s'il en fut jamais : c'est tantôt un récit, tantôt une action et un spectacle; tantôt c'est l'auteur qui parle; c'est tantôt un diable ou quelque être bien plus étrange encore. Le récit est tantôt noble et héroïque, tantôt bouffon et tout à fait burlesque. L'action est quelquefois tragique, plus souvent elle veut être comique et n'est que bizarre et grotesque. Le style est en quelques endroits élevé, brillant, nerveux, concis, plus souvent il est dur, prosaïque, néologique, bas, trivial, grossier même, c'est là surtout :

« Qu'Apollon travesti devient un Tabarin. »

Mais revenons à Ch. Nodier : je n'ai épuisé toutes ces citations, très-incidentes en apparence par rapport à l'objet de cette notice, que pour préparer une défense inspirée par la lecture de notre lettre.

Le feuilleton de Nodier sur la *Panhypocrisiade* a paru dans le nº 4 du *Drapeau blanc*, le 19 juin 1819. Il fut reproduit l'année suivante dans les *Mélanges de Littérature* de Charles Nodier, recueillis par Barginet, de Grenoble ; Paris 1820, 2 vol. in-8º. La lecture de ce livre, où l'esprit, le goût, l'érudition, la verve semblent se disputer la préférence du lecteur, nous a fait regretter vivement que l'éditeur n'ait pas jugé à propos d'y réunir tous les articles littéraires de Nodier, épars à la même époque, dans les *Débats*, le *Drapeau blanc*, etc. L'étude sur la *Caroléide* de M. d'Arlincourt, sur le *Traité de Législation* de Carnot, etc., etc., n'y auroit certes pas été déplacée.

Ce feuilleton de la *Panhypocrisiade* est un modèle du genre. Il décèle une sûreté de jugement qui ne doit pas étonner de la part de l'auteur de l'*Examen critique des Dictionnaires*, mais qui est encore soutenue, — dans cet écrit, — par une force de logique et éclairée par une forme étincelante dont nous chercherions en vain de nouveaux exemples dans la critique moderne.

Nodier finit ainsi :

« Il y a dans la *Panhypocrisiade* tout ce qu'il falloit de ridicule pour gâter toutes les épopées de tous les siècles, et à côté de cela tout ce qu'il falloit d'inspiration pour fonder une grande réputation littéraire.......

« C'est quelquefois Rabelais, Aristophane, Lucien, Milton, *membra disjecti poetæ* à travers le fatras indigeste d'un parodiste de Chapelain.

« Ouvrez le livre à la page 40, lisez le dialogue de la Fourmi et de la Mort et défendez-vous du plaisir que vous éprouverez, car vous vous tromperiez si vous lisiez une page de plus. Vous avez retrouvé l'auteur d'*Agamemnon*, et l'on peut se contenter

à moins. Une page de plus, et vous aurez beau le chercher, vous serez réduit à dire, comme le bon abbé de Chaulieu :

« C'est quelqu'un de l'Académie. »

Quelques lignes plus haut, l'auteur avoit dit : « J'ajouterai ceci, parce qu'on en tirera une déduction utile. C'est que l'esprit, le talent, l'imagination, le génie, égarés par de faux principes, jetés dans une fausse route, ne produisent plus que des monstres. »

Voilà le lecteur édifié, je pense, ainsi que moi, sur le goût, sur l'élévation des principes de ce critique, dont l'esprit étoit proverbial, et dont l'érudition rare n'a jamais été contestée par ses plus implacables ennemis; aussi partagera-t-il sans doute l'étonnement que j'ai moi-même éprouvé en lisant dans une note bibliographique relative aux *Mélanges littéraires* de Nodier, l'assertion suivante :

« Les doctrines de M. Nodier tendent à faire de notre littérature nationale, une littérature monstre. » On peut ranger dans la catégorie des coteries « les jugements de cet Aristarque, dans les querelles entre les *routiniers* — c'est ainsi que M. Nodier nomme les imitateurs du grand siècle — et Messieurs les précurseurs de la *littérature subversive.* » — C'est ainsi que notre bibliographe intitule à son tour les écrivains illustres de l'époque : MM. Lemercier, C. Delavigne, Baour-Lormian, Lamartine, Victor Hugo, Vitet, Balzac, Châteaubriand, etc.

« M. Nodier appartient à cette dernière école. »

Ces allégations, beaucoup plus passionnées que réfléchies, tombent d'elles-mêmes en présence de la critique si nette, si raisonnée, si sensée, que nous venons de reproduire.

Il est vrai que le bibliographe en question imprime, seize lignes plus bas :

« M. Nodier, que la supériorité de son esprit, l'originalité de ses idées, la variété de ses connoissances et *surtout le mérite de son style*, placent dans notre littérature au premier rang des hommes distingués de l'époque actuelle. »

La bibliographie est une science exacte; elle ne devroit jamais donner accès à des jugements précipités et nés trop souvent dans un esprit aigri ou chagrin.

Puisque la lettre de Ch. Nodier, imprimée en tête de cet article, m'a procuré la bonne fortune de relire ses *Mélanges littéraires*, je saisirai cette occasion pour relever une erreur qui a sans doute échappé au savant M. Quérard, lorsqu'il a rédigé l'article Nodier, dans ses *Supercheries littéraires dévoilées*, t. III, p. 337.

A l'occasion de la « Dissertation sur l'usage des antennes chez les insectes. Besançon. 1798, in-4, » qu'il dit avoir été faussement attribuée à Nodier, M. Quérard avance, en guise de preuves à l'appui, le raisonnement suivant :

« NODIER (Charles), membre de l'Académie françoise, etc. Mort le 25 janvier 1844. Il avoit quinze ans lorsque parut cette Dissertation : est-ce un sujet à traiter pour un jeune homme de cet âge, et n'est-il pas plus vraisemblable de considérer M. F.-M.-J. Luczot, qu'on dit y avoir eu part, comme son véritable auteur, et Ch. Nodier au plus, comme le *blanchisseur?* d'autant plus que quand jeune on s'est occupé d'histoire naturelle, cette science offre tant de charmes qu'on s'en occupe encore dans un âge plus avancé, et Ch. Nodier n'a rien fait imprimer depuis sur cette matière. »

Je remarque dans ce court article, trois erreurs et deux contradictions :

Première erreur : Charles Nodier est mort le 27 janvier, et non le 25.

Deuxième erreur : Charles Nodier n'avoit pas quinze ans en 1798, mais bien dix-huit ans accomplis, étant né en 1780.

Troisième erreur : Charles Nodier n'avoit pas renoncé à l'étude de l'entomologie, et n'avoit pas cessé de faire imprimer sur cette matière; car je trouve, entre autres travaux que je pourrois citer, sa Dissertation très-savante, reproduite dans les *Mélanges littéraires*, sur les insectes dont le nom ou la description, dans le Dictionnaire de Boiste, lui ont paru défectueux; et

deux articles sur les lépidoptères : dans les *Mélanges tirés d'une petite bibl.* et dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1835.

D'ailleurs, il est de notoriété pour ceux qui ont connu Nodier, qu'il étoit de première force en entomologie, et que les coléoptères surtout et les lépidoptères, n'avoient pas de secrets pour ses observations ingénieuses et sagaces. J'ai eu pour ma part l'extrême bonne fortune de profiter de ses connaissances spéciales à ce sujet, et je déclare qu'elles étoient de premier ordre; dussé-je risquer, en cela, de diminuer d'un article, l'intéressante collection des supercheries dévoilées par M. Quérard.

Quant aux contradictions, elles ne sont pas moins flagrantes. Je n'en parlerois pas, après avoir déjà rectifié les erreurs, si je ne démontrois, en les signalant, le danger de remplacer, en bibliographie, les faits par des opinions.

Pourquoi refuser à un jeune homme l'aptitude à un travail de pure observation microscopique, lorsqu'on lui accorde le savoir nécessaire pour *blanchir*, autrement dit, pour nettoyer le style de ce bon M. Luczot?

Pourquoi s'étonner enfin que l'homme mûr n'ait pas — au mépris de l'habitude — continué les essais de l'adolescent, lorsqu'au tournant de la page on écrit :

« Nodier n'étoit qu'un grand essayeur. En effet, il usa de tout, passa partout, se fit remarquer et lire partout. »

Je tenois à honneur de rectifier certaines assertions dénigrantes qui n'ont été que trop propagées au détriment de ce grand écrivain, de qui on a pu dire qu'il avoit su poétiser jusqu'à la grammaire.

M. Quérard lui-même, cet utile et laborieux chercheur, contre qui, pour la première fois, je trouve un motif de discussion, me saura gré de lui donner l'occasion de reconnoître son erreur vis-à-vis d'un homme qu'il aime et admire, et dont il fut toujours apprécié et estimé.

Albert DE LA FIZELIÈRE.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES INÉDITES

DU MARQUIS DE PAULMY.

Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, occupe une place distinguée dans l'histoire des amateurs de livres. Tout le monde sait qu'il possédoit une immense bibliothèque, avant d'acquérir une partie de celle du duc de La Vallière (Catalogue Nyon, 1784, 6 vol. in-8). On sait aussi qu'il hébergeoit et pensionnoit plusieurs littérateurs de troisième ordre, qui travailloient pour lui et sous sa direction. Le résultat de ces travaux collectifs fut la publication de plusieurs grands ouvrages, qui eurent alors beaucoup de vogue, et qui sont encore souvent compulsés avec fruit, principalement la *Bibliothèque universelle des romans* et les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*. Mais on ne sait pas que le marquis de Paulmy, qui avoit la passion de la bibliographie, et qui vivoit, pour ainsi dire, au milieu de ses livres, malgré les charges importantes qu'il remplissoit dans l'administration de l'État, a disséminé dans la plupart des volumes de sa bibliothèque, laquelle fait maintenant partie de la bibliothèque de l'Arsenal, une foule de notes précieuses qu'on n'a jamais songé à recueillir.

Nous les recueillerons peut-être un jour; en attendant, nous allons extraire quelques-unes de celles qu'il avoit inscrites lui-même ou fait inscrire par ses bibliothécaires, l'abbé Boudot, Legrand d'Aussy et Contant d'Orville, dans le Catalogue manuscrit de sa bibliothèque. On trouvera dans ces notes un grand nombre de renseignements utiles, qui sont nouveaux ou peu connus.

Commençons par la Bibliographie.

P. L. Jacob, bibliophile.

I.

— Catalogus librorum in Aurelia bibliotheca. *Aureliæ*, 1678 ; in-8.

L'Aurelia, dont il est question, est Aurelia Allobrogum, Genève; par conséquent, c'est ici le catalogue de livres qui sont dans la bibliothèque de cette ville.

— Catalogus bibliothecæ Thuanæ. *Parisiis*, *impensis directionis*, 1679, 2 vol. in-8.

Cette illustre bibliothèque, qui a appartenu à M. de Thou, a été rédigée (dirigée), d'abord par les savants frères Du Puy, ensuite par M. Bouillaud, dont l'éloge se trouve parmi ceux des Hommes illustres de M. de Thou, et enfin par l'abbé Quesnel C'est cette belle bibliothèque qui a été achetée par M. le cardinal de Rohan, et qui est aujourd'hui possédée par M. le maréchal prince de Soubise. Elle avoit auparavant passé au président de Ménars, frère de Mme Colbert. Cette acquisition a été célébrée par un poëme de Santeuil, dont il y a eu plusieurs éditions et une traduction françoise, par le président Nicole. On trouve, à la fin du 2e vol., le catalogue des mss. de M. de Thou, dont ceux de MM. Du Puy et de Pithou faisoient partie.

— Bibliotheca Telleriana. *Parisiis, typ. reg.*, 1694, in-fol.

Cette bibliothèque fait le fonds de la bibliothèque de Sainte-Geneviève. C'étoit celle de l'archevêque de Reims, frère de M. de Louvois ; qui avoit été celle de M. Faure, docteur de Sorbonne, mort en 1689. Ce catalogue a été donné comme un essai de celui de la Bibliothèque du roi, qu'on se proposoit de donner en 1693, et qui n'a commencé de paroître qu'en 1739, près de cinquante ans après. Dans la préface, c'est M. Le Tellier, l'archevêque, qui parle : il dit qu'il a commencé de former sa bibliothèque en 1662. (Voy. ma note sur le volume.)

— Bibliotheca Thevenotiana. *Lutetiæ Parisiorum, Florent Delaulne,* 1694, in-12.

J'ai parlé de Melchisédech Thévenot à l'occasion de ses recueils de voyages. Ce savant, après avoir été employé en différentes négociations sous le ministère du cardinal Mazarin, fut fait garde de la Bibliothèque du roi, en 1684. Alors ou peu de temps après sa mort, l'on vendit ses livres, qui étoient très-précieux. La Bibliothèque du roi en possède une partie, car, suivant la préface, il se trouva, dans la bibliothèque de M. Thévenot, 3,000 articles qui n'étoient pas dans celle du roi. S. M. les acquit. M. Thévenot n'est mort qu'en 1692.

— Cordesianæ bibliothecæ catalogus. *Parisiis*, 1643, in-4.

M. de Cordes étoit chanoine de Limoges. Sa bibliothèque étoit curieuse dans son temps. C'est Gabriel Naudé qui a rédigé ce catalogue, qui est estimé et fort rare. (Voy. Wogt.) Le cardinal Mazarin acheta la bibliothèque de M. de Cordes, à sa mort, arrivée en 1642, et la fondit dans la sienne, mais elle a été dispersée dans le temps de la Fronde. La plupart des mss. sont passés dans la Bibliothèque du roi.

— Bibliotheca Bigotiana. *Paris*, 1706, in-8.

(Voy. ma note sur le volume.) Les auteurs furent Boudot, Osmont et Gab. Martin, devenu depuis si fameux dans la librairie. Cette bibliothèque étoit composée de 22,000 volumes, la plupart précieux.

— Catalogus librorum bibliothecæ Joach. Faultrier, a Prospero Marchand digesta. *Parisiis*, 1709, in-8.

J'ai parlé plusieurs fois de Prosper Marchand, libraire de Paris, qui a passé en Hollande, et dont nous avons un Dictionnaire. Il étoit savant, et ce catalogue passe pour bien fait.

— Bibliotheca Bultelliana. *Parisiis*, *Gab. Martin*, 1712, 2 vol. in-12.—Item, Index ejusdem bibliothecæ, in-12.

C'est un des meilleurs catalogues de Martin. M. Bulteau est mort en 1710, doyen des secrétaires du roi.

Nota. L'Index ne parut qu'après coup, et ne se trouve, par conséquent, pas toujours avec les exemplaires du catalogue.

— Bibliotheca Jo. Galloys. *Parisiis*, 1710, in-12.

Cet abbé avoit une belle bibliothèque, et son catalogue est estimé. Il naquit à Paris en 1632, et y mourut, au Collége Royal, en 1703.

— Bibliotheca Baluziana. *Parisiis*, *Gab. Martin* et *Jean Boudot*, 1719, in-8.

Ce catalogue de la bibliothèque d'un très-savant homme est un des premiers de Gabriel Martin. Il est fait avec grand soin; mais, d'ailleurs, cet exemplaire-ci a un grand mérite particulier, c'est celui d'avoir des feuilles blanches entre chaque feuillet d'impression, qui contiennent des remarques remplies d'une grande érudition bibliographique. C'est l'ouvrage de Boudot père, un des auteurs de ce catalogue. Il m'a été donné par son fils l'abbé Boudot.

— Bibliotheca Prustelliana. *Aurelianis*, 1721, in-4.

Ce M. Prousteau étoit un savant professeur en droit d'Orléans. Sa bibliothèque étoit estimée, et ce catalogue est bon. L'auteur de ce catalogue est D. Méry, bénédictin, qui apparemment étoit bibliothécaire de N.-D. de Bonne-Nouvelle, prieuré de bénédictins, à laquelle la bibliothèque de M. Prousseau avoit été léguée.

— Catalogue de la Bibliothèque publique fondée par M. Prousteau, nouv. édit. avec notes. *Paris*, 1777, in-4.

Nouvelle édition de l'article précédent. M. Prousteau est mort en 1715, âgé de 90 ans. Le premier éditeur de son cata-

logue est dom Méry, bibliothécaire de cette collection, qui est encore à l'abbaye de Bonne-Nouvelle, à Orléans. Dom Méry est mort en 1723. Depuis ce temps, la bibliothèque a été rendue publique et a été fort augmentée, entre autres des livres de M. Pothier et autres. C'est dom Fabre, bénédictin, actuellement bibliothécaire, qui a fait cette édition avec des notes.

— Bibliotheca Fayana. *Paris*, 1725, in-8.

Cet exemplaire est d'autant plus estimé, qu'outre les prix il y a des notes manuscrites qui le rendent très-précieux. Ce catalogue, la préface et la table des auteurs qui suit, de Gab. Martin, ajoutent du mérite à cet ouvrage.

— Catalogue des livres du cardinal Dubois, 1725, 4 vol. in-12.

(Voy. ma note sur le premier volume.)

— Bibliotheca Colbertina (accedit index ms.). *Parisiis*, 1728, 4 vol. in-12.

Cette fameuse bibliothèque, rassemblée par le grand Colbert, fut vendue après la mort de M. de Seignelay, son petit-fils, en 1728. Elle étoit, comme on le voit, très-nombreuse en imprimés, mais les mss. étoient encore à proportion plus considérables. La table manuscrite qui forme le quatrième volume a causé beaucoup de peine, et ajoute certainement au mérite de ce catalogue. La préface est de feu M. l'évêque de Pouilly, frère de MM. de Champeaux et de Burigny, de l'Académie des belles-lettres.

— Catalogue de la bibliothèque de Rambouillet. *Paris*, 1726, in-8.

Ce catalogue passe pour bon, et bien rédigé par le libraire Martin. Cette bibliothèque subsiste à Rambouillet. Elle est surtout estimée pour les anciens romans et les anciennes poésies. Martin avoit fait un premier catalogue des livres de M. le comte

de Toulouse, dès 1708. Il a publié celui-ci en 1726, et il a fait un deuxième supplément qui a paru en 1734.

— Catalogue des livres de M. de Camilly, archevêque de Tours. *Paris*, 1726. — Catalogue de M. de Tressan, archevêque de Rouen. *Ib.* 1734, in-8.

Deux beaux catalogues de Gabriel Martin. Au premier il y a une bonne préface de ce libraire.

— Catalogue de la bibliothèque de M. Couvay. *Paris*, 1728, in-fol.

Ce M. Couvay étoit un banquier établi à Paris, né Portugais. Il étoit riche, et sa bibliothèque, sans être nombreuse, étoit précieuse. Sa fille unique a épousé M. de Crillon. Ce catalogue a été imprimé de son vivant. On trouve, à la tête, son portrait gravé par Drevet, d'après Tournière. J'y ai trouvé une grande quantité de livres rares, surtout en espagnol, et j'ai marqué les plus précieux sur le catalogue même.

— Catalogue des livres de M. Leblanc. *Paris*, 1729, in-8.

Encore de Gabriel Martin, avec une bonne préface.

— Catalogue des livres de M. de Cangé, par Guérin. *Paris*, 1733, in-12.

M. de Cangé, valet de chambre de M. le duc d'Orléans, ensuite premier valet de garde-robe du roi, a formé deux fois une bibliothèque de livres rares, dont la première a été vendue au roi, et refondue dans la bibliothèque de S. M. En voici le catalogue. Le roi ne l'a achetée que 40,000 livres.

— Catalogue des livres de M. de Cambout, évêque de Metz, par Barrois. *Paris*, 1734, in-12.

Cet évêque, le dernier de sa maison et duc par naissance, étoit très-riche. Sa bibliothèque étoit belle.

— Catalogue des livres de M. de Caumartin, évêque de Blois, par Guérin. *Paris*, 1734, in-12.

Cet évêque, mon grand oncle, étoit homme d'esprit et savant, et sa bibliothèque étoit bonne ; cependant elle n'a pas été vendue bien cher. Il est mort en 1733.

— Catalogue des livres de M. Bourret. *Paris*, 1735, in-12.

Cette bibliothèque étoit bonne. Le catalogue a été rédigé par le père de l'abbé Boudot.

— Catalogue des livres de l'abbé de Longuerue. *Paris*, 1735, in-12.

Le possesseur de cette bibliothèque étoit assez connu par son érudition. Il est mort en 1733. La préface de ce catalogue est instructive.

— Catalogue des livres de Mme de Verrue. *Paris*, 1735, in-8.

Mme de Verrue, de la maison d'Albert de Luynes, mariée en Piémont, qui avoit eu longtemps les bonnes grâces du roi de Sardaigne, Victor Amédée, et étoit mère de Mme la princesse de Carignan, avoit une très-belle bibliothèque, estimée surtout pour les anciennes poésies et les anciens romans. C'est Gabriel Martin qui a rédigé ce catalogue.

— Catalogue des livres de M. Couet. *Paris*, *Barrois*, 1737, in-12.

Bon catalogue et fort estimé.

— Catalogue des livres de feu Louis Legoux, comte de la Rochepot. *Paris*, *Osmont et Barrois*, 1738, in-12.

Cette bibliothèque a été vendue au mois de janvier 1738. Outre les prix qui se trouvent à ce catalogue, il y a un index manuscrit des auteurs, et des notes aussi manuscrites, sur un certain nombre de livres.

— Catalogue des livres de M. le prince d'Auvergne, par Gaudouin.—Catalogue de M. de Collande. *Paris*, 1738, in-12.

Ces deux catalogues sont peu de chose. M. de Collande étoit mon oncle, par sa femme.

— Catalogue des livres du comte d'Hoym, par Martin. *Paris*, 1738, in-8.

Ce catalogue est fameux et la bibliothèque étoit bien précieuse. Le malheureux possesseur de cette collection, après avoir été longtemps envoyé de Saxe en France, fut appelé par son maître à Dresde, et chargé des détails les plus importants de son électorat. Étant ensuite tombé en disgrâce, il fut enfermé dans un château où il se pendit lui-même de désespoir. Sa bibliothèque a été vendue à Paris, après sa mort. Gab. Martin a fait ce catalogue avec Claude Martin, son fils, qui vit encore à Paris, retiré du commerce.

— Catalogue des livres de la bibliothèque du Grand Conseil. *Paris*, 1739, in-8.

Je crois que cette bibliothèque existe encore. Ce catalogue a fait grand honneur à l'abbé Boudot, qui depuis a été employé à la bibliothèque du roi et l'est encore.

— Catalogue des livres de M. Brinon de Caligny, par Guérin. *Paris*, 1739, in-8.

Peu de chose.

— Catalogue de livres de M. Legendre, par Prault fils. *Paris*, 1739, in-8.

C'est M. Legendre d'Arminy, frère de Mme Doublet, qui vit encore (1769). Ce monsieur a plutôt disparu qu'il n'est mort. Il avoit des connaissances, surtout en alchimie. Tous ses mss. sont passés dans ma bibliothèque, et on les trouvera notés p. 56 de ce catalogue.

— Catalogue des livres de M. d'Hermand, ingénieur, par Martin. *Paris*, 1733, in-8.

Ce M. d'Hermand étoit curieux, surtout en estampes.

— Catalogue des livres de la bibliothèque du maréchal d'Estrées. *Paris*, 1740, 2 vol. in-8.

Ce catalogue est très-connu. C'est la bibliothèque de particulier la plus nombreuse qui ait existé jusqu'à son temps. Il est composé de plus de 20,000 numéros. L'histoire de France seule en contient plus de 2,000. Il y a une bonne table des auteurs faite par un nommé Prévost, libraire.

— Catalogue des livres de M. Bellanger. *Paris*, 1740, in-8.

Tous les catalogues rédigés par Martin, sont estimés. Celui-ci a une table et une préface.

— Catalogue des livres de M. Lancelot. *Paris*, 1741, in-8.

Du même, avec une bonne préface de ce libraire. M. Lancelot étoit censeur royal et de l'Académie des belles-lettres, neveu du fameux Lancelot de Port-Royal, et travailloit avec M. Secousse au recueil des Ordonnances du Louvre. Cette bibliothèque, quoique précieuse, a été vendue à bon marché, parce que les livres étoient mal conditionnés.

— Catalogue des livres de M. Le Peletier des Forts. *Paris*, 1741, in-8.

Ce catalogue est de Barrois. Il est bien fait et estimé.

— Catalogue des livres, musique et estampes de M. Tassin. *Paris*, 1741, in-8.

Ce catalogue est de Martin, avec une bonne préface de sa façon. Le possesseur étoit banquier.

— Catalogue des livres de M. le chevalier de Charost. *Paris,* 1742, in-8.

Bon catalogue rédigé par Barrois.

— Catalogue des livres de M. Barré, par Martin. *Paris*, 1743, 2 vol. in-8.

Comme aux autres, de ce libraire; il y a une table et une préface.

— Catalogue des livres du cabinet de M. de Boze, 1745, in-fol.

M. de Boze a fait imprimer de son vivant ce catalogue de livres rares. Il faut observer qu'ils ne se sont pas tous trouvés à sa mort.

— Catalogue des livres de M. l'abbé de Rothelin. *Paris,* 1746, in-8.

Ce catalogue est très-estimé, et c'est peut-être le plus curieux et le meilleur de ceux de Martin. Il y a une belle préface et une table des auteurs.

(*La suite prochainement*).

CORRESPONDANCE.

Mon cher Techener,

Je vous prie de vouloir bien insérer cette lettre dans votre *Bulletin du Bibliophile*, et donner ainsi satisfaction à la plus honorable susceptibilité.

Je me suis fait un plaisir d'ajouter quelques notes à votre

catalogue des livres composant la bibliothèque d'Armand Dutacq. Ces notes sont et devoient être purement bibliographiques. Or, la bibliographie se préoccupe surtout de la recherche des anonymes et des pseudonymes, recherche délicate qui touche presque toujours à des questions personnelles et qui va droit à l'indiscrétion.

J'ai donc cru pouvoir attribuer à Mme de B..... une part de collaboration assez importante dans plusieurs romans qui ne sont pas les moins remarquables entre ceux de Balzac. J'avois été abusé par de faux renseignements et peut-être aussi par mes propres inductions. Il résulte d'un plus ample informé que Mme de B....., dont certainement on ne nous défendra pas de proclamer l'esprit et le bon goût, n'a jamais participé aux ouvrages de son mari.

Agréez, mon cher Techener, l'assurance de mes affectueux sentiments.

P. Lacroix.

OUVRAGES DU PRINCE A. GALITZIN

SUR LA RUSSIE

Imprimés à très-petit nombre, en vente chez J. Techener.

Deux sentiments d'un égal mérite et d'une égale puissance, l'amour de la religion et l'amour de la patrie, ont inspiré le prince Augustin Galitzin, lorsqu'il écrivit les pages dont nous allons donner ici l'indication trop restreinte.

Russe et catholique, phénomène qui tend de jour en jour à devenir moins rare, il a surtout appliqué ses études et son talent à faire connoître sa religion à son pays, et son pays à la

France. Œuvre de patriotisme et de réconciliation qui doit apporter à ces nobles contrées une splendeur et une force nouvelles.

Plaçant, dès l'abord, ses travaux sous les auspices du glorieux patron de la Russie, il semble appeler sa bénédiction sur toute sa carrière. Sur les pas de la comtesse de Hahn-Hahn, c'est à *la vie de saint Nicolas* qu'il a consacré son début dans les lettres françoises.

Étudiant ensuite la vertu chez tous les peuples et dans toutes les conditions, proposant son exemple à toutes les classes, le prince Galitzin a répandu la grâce de son style sur l'humble *vie de sainte Zite,* une modeste servante d'Italie.

Enfin, revenant à lui-même, il a trouvé dans ses plus intimes affections un élément nouveau pour ses premières recherches. Le sang et le nom qu'il a unis aux siens ne lui ont pas seulement offert d'antiques et de chevaleresques traditions ; il ne s'est pas contenté des preux de Charlemagne, de leur épée, de leur blason, il ne lui a pas suffi des vertus guerrières et des titres élevés qui distinguèrent leurs descendants; il a rencontré et signalé, parmi les ancêtres dont se glorifieront ses fils, un saint dont il a prisé l'auréole plus que toutes les couronnes de la terre, et, quelques pages touchantes sur *le bienheureux Raoul de La Roche-Aymond*, archevêque de Lyon, en 1239, sont échappées à sa plume toujours religieuse, et cette fois justement fière (1).

Puis, revenant à son nom et à ses souvenirs personnels, le prince Galitzin a su trouver près de lui, bien près de son temps, un souvenir digne de son orgueil, je dirois presque de son culte.

Au commencement de ce siècle, le prince Dmitri Galitzin, vénérable par sa conversion, par sa vie et par sa mort, avoit sacrifié son rang, ses honneurs, sa fortune, à ses convictions : il avoit voué son existence entière anx efforts de son zèle. Pré-

(1) Ces trois légendes ne se trouvent pas dans le commerce.

tre et missionnaire en Amérique, il ne s'étoit pas contenté de publier par la parole, et de confesser par la pauvreté la religion qu'il avoit embrassée ; il versoit pour elle ses sueurs, et auroit répandu son sang : de plus, il voulut encore que son zèle survécût à ses forces; il traça les raisons de sa conversion, espérant que, justifié devant les hommes, il ramèneroit à la vérité ceux que n'avoient pas touchés ses exemples incompris. Il vouloit attirer à sa foi les amis auxquels son cœur dédioit ces lignes.

Le prince A. Galitzin a recueilli et mis en lumière les pages que son parent a tracées, et sous le titre d'*Un Missionnaire russe en Amérique* (1), il a publié l'ouvrage du prince Dmitri Galitzin, dont un docte écrivain disoit récemment : « Rien de plus simple, de plus clair et de plus lumineux (2). »

Ces soins du cœur et de la foi n'ont pas détourné le prince Galitzin des goûts du temps et des études favorites auxquelles se livrent les esprits élevés de notre époque. Il a prêté son concours aux recherches et aux découvertes qui éclairent le passé de la France. A l'aide d'un document authentique, il a fait revivre les mœurs, les usages et les besoins d'un siècle dont l'histoire orageuse a été souvent dénaturée, d'un illustre personnage digne d'être plus aimé en devenant plus connu. Le château de Chenonceau, cette belle demeure que les arts, que l'histoire, que l'hospitalité de son possesseur actuel, le comte de Villeneuve, recommandent également aux pèlerinages des gens de cœur et d'étude, cachoit dans ses trésors un précieux document, l'*inventaire de Louise de Lorraine*. Le prince Galitzin l'a tiré des riches archives du château, et pour achever le tableau de mœurs qu'il offroit au public, il l'a accompagné d'une notice sur cette charmante reine, et d'un précis sur l'antique demeure de son aïeul. Pour douer cette publication nouvelle de toutes

(1) *Paris*, *Douniol*, *rue de Tournon*, 29. 1 vol. in-18.

(2) De l'excellente critique qu'en a faite M. Laurentie, dans *l'Union*, du 4 janvier 1857.

les chances heureuses, il l'a ornée d'un portrait de Louise de Lorraine, et d'une vue du vieux Chenonceau, qui ajoutent les plaisirs du luxe à l'intérêt même du sujet.

Quelques-unes de ces productions diverses ont détourné, ce semble, le prince Galitzin de sa préoccupation favorite et de son rêve de prédilection, c'est-à-dire des souvenirs de la Russie, et de la manifestation de sa grandeur. Mais de ces excursions sur les pas d'une sainteté entraînante ou sur ceux d'une grâce séduisante, il revient bien vite à la fidélité qu'il a promise à sa patrie. Il remonte à son berceau, il en suit les révolutions. Deux nouveaux opuscules viennent de paroître, inspirés par un sentiment d'amour national. Nous sommes heureux de penser qu'ils sont les premiers essais d'une longue et curieuse série que le prince Galitzin se propose de publier sur ce sujet trop peu connu, et si digne de l'être.

Ces réimpressions d'ouvrages devenus ignorés et introuvables de nos jours, sont accompagnées de notes, d'éclaircissements, de corrections intelligentes, dont le prince Galitzin est l'auteur. Il les enrichit d'introductions, de glossaires, de préfaces, qui témoignent que l'éloignement de son pays n'a point distrait son cœur de son amour pour la Russie, ne l'a point déshabitué de sa langue ni de ses usages.

Mais cette fidélité si louable dans ses résultats de dévouement et d'études ne nuit point aux avantages qu'il tire de son nouveau séjour en France. Il en adopte la langue avec cette facilité et cette élégance naturelle à ses compatriotes et qui leur est familière. *Les discours sur l'origine des Russiens, la Rébellion de Stenko-Razin, contre le grand duc de Moscovie*, épisode de l'histoire de Russie du XVIIe siècle, en sont les preuves sensibles : nous ne saurions mieux faire pour terminer cette nomenclature aride, que de laisser le prince de Galitzin paroître, parler et s'expliquer lui-même : « En publiant différentes pages « sur mon pays, dit-il dans l'une de ses introductions, si « je parviens à tracer un sillon que des écrivains meilleurs « que moi viendront ensemencer, je n'aurai pas vainement af-

« fronté le danger d'être sévèrement critiqué; j'aurai essayé, « d'autres réussiront, chacun pourra mieux faire, personne ne « sera mû par un désir plus sincère pour le bien et la renais- « sance de la Russie (1). » Marquis Du Prat.

NOUVELLES.

— Nous venons de recevoir le premier numéro de la *Revue de l'art chrétien*, publiée à Paris, sous la direction de M. l'abbé Jules Corblet. Ce nouveau recueil a pour but de populariser l'archéologie religieuse, de la rendre accessible à tous les lecteurs par la clarté de l'enseignement et par l'utile attrait de nombreuses gravures. Il doit également comprendre dans ses études les œuvres modernes d'architecture, de sculpture, de peinture, d'orfévrerie, etc., qui sont du domaine de l'art chrétien.

Nous avons remarqué, dans cette première livraison, les articles suivants : *de l'Art catholique*, par M. l'abbé J. Corblet; — *de l'Orfévrerie appliquée à la reliure des livres, pendant le moyen âge*, par M. de Linas; — *de l'Industrie ecclésiologique*, par M. P. Schmidt; — *de la Peinture chrétienne*, par M. le comte de Mellet; — *Notice sur un tombeau du* XIIIe *siècle, découvert au Havre*, par M. l'abbé Cochet, etc.

— Par arrêté en date du 4 mars, M. Léon de Laborde, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois, a été nommé directeur des Archives impériales, en remplacement de M. Chabrier.

— Le tome 4e du Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque impériale vient de paroître. Cette partie comprend la suite de l'*Histoire de France*, les publications de 1848 à 1856, les journaux et publications périodiques, annuaires, etc., en tout 16,613 numéros.

— La librairie Julien, Lanier et Cie, au Mans, a publié ces jours derniers une brochure de 43 pages intitulée : *Un Document inédit sur l'expulsion des jésuites de Moscou, en 1689, par le père Gagarin, de la Compagnie de Jésus.*

(1) *Rébellion de Stenko-Razin.* Introduction, p. 11.

— Nous avons reçu le tirage à part d'un travail fort intéressant *sur le prix du papier dans l'antiquité,* qui avoit déjà paru dans la *Revue contemporaine.* C'est une brochure intitulée : *Lettre de M. Egger, membre de l'Institut, à M. Ambroise-Firmin Didot, et réponse de M. A.-Firmin Didot à M. Egger.*

— Spécialité bibliophilique. — M. l'abbé Delaunay, curé à Clichy-la-Garenne, cherche, depuis plusieurs années, à réunir toutes les éditions de *l'Imitation de Jésus-Christ,* en quelque langue qu'elles soient imprimées. Il a déjà recueilli plus de 200 éditions, parmi lesquelles on en remarque de très-rares et de fort précieuses qu'on ne trouve pas dans les bibliothèques publiques de Paris. Cependant cette collection est encore incomplète, et certaines éditions, dont M. l'abbé Delaunay connoît l'existence, ont échappé jusqu'à ce jour à ses persévérantes investigations.

— M. le comte Horace de Vieil Castel, conservateur du musée des Souverains au Louvre, nous communique un renseignement précieux pour l'histoire. On sait que la date de la mort du surintendant Fouquet est restée inconnue. Gourville, Bussy-Rabutin, Mme de Sévigné, etc., ne s'accordent pas même sur le lieu où mourut le prisonnier de Pignerol. Voyez, à ce sujet, les dissertations de Paroletti, de Valckenaër, de l'auteur de l'*Homme au Masque de fer*, etc. M. de Viel Castel possède, dans son cabinet, un petit portrait ovale, peint à l'huile sur panneau vers le milieu du XVIIIe siècle, dans le genre miniature, par un peintre hollandais de l'école de Metz. Ce portrait, qui conserve encore son cadre contemporain, offre par-derrière cette note écrite à deux époques différentes; les premiers mots : M. Fouquet jeune, sont évidemment plus anciens que les détails qui suivent : *Nicolas, marquis de Belle-Isle, né à Paris en 1615, fut maître des requêtes à 20 ans, procureur général du Parlement à 35 et surintendant des finances à 38 ans, fut disgracié en 1661 et renfermé au château de Pignerol le 20 décembre 1664. Il mourut à Paris le 22 mars 1680, âgé de 65 ans.*

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

MARS. — 1857.

57. L'ADONIS DE LA COUR, divisé par XII nymphes, dédié à Monseigneur frère du roy. *Paris, Ant. de Sommaville*, 1624; in-12 de 6 ff. non chiff. et de 140 p.... 18—»

Ce poëme doit être fort rare, car nous ne l'avons pas trouvé dans l'immense collection de poésies réunies par le duc de La Vallière (t. III du catalogue Nyon). M. Viollet Le Duc n'en parle pas dans la *Bibliothèque poétique*. L'auteur se nommoit Cl. Favier. Il dit dans l'avertissement au lecteur, avoir composé ce poëme mythologique et peut-être allégorique, en vers de dix syllabes, pour donner quelque loisir à son esprit, *parmy ses plus sérieuses études*; et il s'excuse d'avoir fait des vers au lieu de faire de la prose, *quoyqu'à present elle soit plus recherchée*. Chaque chant du poëme porte le nom de la nymphe qui est censée faire un récit. La dédicace à Gaston, duc d'Orléans, et l'ode à monseigneur ne nous apprennent aucune particularité, si ce n'est que le poëte compare le prince au héros mythologique, et loue la beauté de l'un et de l'autre avec un enthousiasme qui ne s'explique pas chez un homme occupé de si *sérieuses études*. P. L.

58. ALBERTI (*Leonis Bapt.*). Incipit de re aedificatoria (opus). *Florentiae, impress.... Opera Nicolai Laurenti Alamani*, 1485; pet. in-fol., mar. bleu, fil., tr. dor.................................. 75—»

PREMIÈRE ET RARE édition.

59. L'ARTENICE (pastorale en 5 actes et en vers). *S. l. et s. d.* (vers 1625), in-8 de 4 feuill. non chiff. et de 116 p., mar. v., parsemé de fleurs de lis, tr. d. (*Anc. rel.*). 75—»

Pièce de théâtre absolument inconnue; non citée dans les Dictionnaires de Léris, de Beauchamps, de La Vallière, etc. Il est impossible de deviner quel peut être l'auteur de cette pastorale ou *pastorelle*, qui est plus décente que celles d'Isaac Du Ryer, d'Auvray, d'Antoine Gaillard, etc., mais qui n'est pas plus dramatique. L'argument dont elle est précédée nous en fait l'analyse pleine d'incidents romanesques. Les personnages sont ceux de toutes les pastorales, des bergers et des bergères, un magicien, un satyre et même un druide. La scène se passe aux bords de la Seine et près du mont Valérien (*mont de Valère*). Des notes manuscrites, qui prouvent que la pièce a été jouée au moins une fois et probablement à la cour, indiquent les changements de décors. On lit cette note à la fin : « Quand la pastorelle est finist (*sic*), la scene se change en ung mont, desus lequel sont assis les masques qui dessendent pour danser, et puis après se change la scene en la maison de Soumarcet (?), et s'y voit le fleuve de la Tamise, qui est la fin. » M. de Soleinne auroit bondi de joie en découvrant cette relique ignorée de notre vieux théâtre.

P. L.

60. Auli Gellii Noctes atticæ. *Venetiis per Andr. Jacobi Cartharensem*, 1477; in-fol. de 197 ff. à 36 l. par pag., bas. dos de mar........................ 120 »

Édition correcte et bien imprimée.

61. BERTRAND DU GUESCLIN. Cy finist le livre des faiz de messire Bertrand du Guesclin, cheualier, jadis connétable de France et seigneur de Longueville. *S. l. n. d.*, in-fol. goth., fig. sur bois, mar. r., tr. d., doublé de mar. v. dent. (*Bauzonnet*).................. —»

Édition très-rare qui paroît être sortie des presses lyonnaises, vers la fin du xve siècle. Cet exemplaire est de la plus grande pureté. Le dernier feuillet, contenant seulement la gravure qui se trouve au premier, a été refait avec une rare perfection.

62. CICERO de Finibus bonorum et malorum lib. V. *Venetiis. Joanne ex Colonia..... Impressum*, 1471; gr. in-4, mar. v., tr. dor....................... 140—»

Édition TRÈS-RARE, la première avec date de ce livre.

63. DIVERSITÉS galantes et littéraires. *Londres* et *Paris, chez Ruault*, 1777; 2 vol. in-12, v. éc., fil., tr. d. 16—»

On ignore quel est l'éditeur de ce recueil piquant et bien choisi : « L'objet qu'on s'est proposé, dit cet éditeur anonyme, a été de rassembler en un dépôt accessible et commode, une foule de petites pièces en prose ou publiées séparément en feuilles volantes, ou ensevelies dans de vieux journaux et des collections volumineuses. » Nous avons remarqué une lettre de Boileau, adressée au marquis de Mimeure, en 1706, « au sujet de l'élection d'un autre que lui à l'Académie françoise, quoique M. Despréaux lui eût donné sa voix. » Cette lettre, qui manque aux éditions de Boileau, fut donnée à Piron par la marquise de Mimeure.

Il est possible que ce recueil ait été publié par un nommé Giraud, qui avoit fait paroître, deux ans auparavant, un recueil du même genre, chez le même libraire, sous le titre : *Le Temple de Mémoire ou Visions d'un solitaire*, in-8. P. L.

64. DOCTISSIME ILLUSTRIUM VIRORUM EPISTOLE. Quas rogatus Politianus in ordinem redegit. *Venundantur Parrhisiis a Petro Gaudoul in clauso Brunelli. Impressum est Parrhisiis anno* MCCCCXV (*sic*) (il faut lire MCCCCCV); 1 vol. in-4, goth., mar r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*).... 75—»

Bel exemplaire d'un livre RARE et PRÉCIEUX. D'après les pièces liminaires, il paroît que ce recueil de lettres fut imprimé pour la première fois en 1499, par Badius Ascensius, qui le dédia à Antoine Koberger, célèbre imprimeur de Nuremberg. L'épître dédicatoire nous apprend que Jean Amerbachius, littérateur distingué, étoit correcteur dans l'imprimerie de Koberger. La seconde édition de 1505, datée par erreur 1415, a été corrigée et augmentée par Denis Rocius, qui sans doute l'a imprimée. L'addition la plus importante consiste dans une longue lettre du pape Pie II (*Æneas Sylvius*), sur la prise de Constantinople par les Turcs.

Le recueil, divisé en 12 livres, est composé de 247 lettres écrites par 37 auteurs différents. On y remarque Ange Politien, qui a fourni 139 lettres; J. Pic de La Mirandole, Pomponius Lætus, Baptiste Guarini, Phil. Beroalde, Marsile Ficin, Aldus Manutius, le pape Innocent VIII, le cardinal Franç. Piccolomini; Jean, roi de Portugal, Laurent de Médicis, George Merula, etc. Toutes ces lettres sont riches d'instruction classique, et renferment de précieux renseignements pour l'histoire littéraire du XVe siècle.

La dernière lettre du volume, adressée par Hermolaus Barbarus au jurisconculte P. Care, est fort curieuse; elle est datée de Milan, de mai 1488, et contient le récit détaillé du festin préparé pour le mariage de Trivulce, noble napolitain. L'auteur décrit avec soin tous les mets qui furent offerts aux convives. C'est un chapitre essentiel pour l'histoire de la cuisine au XVe siècle. La marque (singulière) de l'imprimeur, gravée sur bois, orne le titre. AP. B.

65. Les Entretiens des cafés de Paris, et les différents qui y surviennent, par M. le c. de M*** (le chevalier de Mailly). *Trevoux, Ét. Ganeau*, 1702, in-12 de 5 ff. prélim. et 438 p., plus 4 ff. de table, fig..... 18—»

Ouvrage curieux, semé d'anecdotes et de détails de mœurs. « On y trouve, dit le libraire au lecteur, des caractères et des portraits, qui, étant tirez d'après nature, plairont peut-être davantage que ceux qui sont dans ce genre d'écrire. Le style en est agréable; il est concis sans être obscur, et clair sans être difus. » L'auteur, on le voit, se caresse avec la plume de son libraire. Les premiers cafés avoient été établis à Paris, vers 1675; ils ne ressembloient guères à ceux d'aujourd'hui. La figure qui est en tête du volume, et la vignette en bois qui sert de frontispice à chaque entretien, nous donnent une idée de la physionomie d'un café à cette époque. Il faut avoir la clé de l'ouvrage du chevalier de Mailly, qui étoit un pilier de café, et qui devoit bien connoître son monde.

P. L.

66. Erasme. Sileni Alcibiadis, per Des. Erasmum roterod.; cum scholiis J. Frobenii ad calcem adjectis. *Paris. Rob. Stephanus*, 1527, 1 vol. in-8....... 24—»

Rare. — Exemplaire à peine rogné et rempli de témoins. — Ces mots *Sileni Alcibiadis* (les Silènes d'Alcibiade), sont considérés par les érudits, comme une locution proverbiale en usage chez les Grecs, pour exprimer une chose vile et ridicule à l'extérieur, et admirable à l'intérieur, pour désigner un homme dont l'habit et le visage sont en complet désaccord avec son esprit et ses talents. Les *silènes* étoient des statuettes en terre cuite qui, fermées, représentoient des figures ridicules et monstrueuses, tandis que, ouvertes subitement, elles offroient à la vue l'image d'une divinité. Ce changement inattendu ajoutoit encore du prix à l'art du sculpteur. On prenoit ordinairement pour type de ces statuettes, Silène, le ridicule précepteur de Bacchus et le bouffon des dieux de la fable. On les nommoit *Silènes d'Alcibiade*, parce que, dans le *Banquet* de Platon, Alcibiade faisant l'éloge de Socrate, le compare aux silènes : *Silenis istis, in officinis scalptorum sedentibus, quos sic scalpunt opifices, ut fistulas vel tibias gestent; quod si quis hos aperiat, deorum imagines intus claudere videntur.*

Nous avons cru devoir donner quelques détails sur cette curieuse dissertation, attendu qu'elle est rare et que le titre n'explique rien. Au surplus, cet opuscule se recommande aux amateurs non-seulement par le nom d'Érasme, mais encore par les savantes scholies de Froben, par la correction du texte, ainsi que par les beaux caractères grecs et latins de Robert Estienne.

67. L'Étourdi. *A Lampsaque*, 1784; 2 part. en 1 vol. in-12, mar, rouge, fil., NON ROGNÉ.......... 40 — »

Rare et méritant de le devenir davantage, car les livres érotiques de cette espèce sont destinés à disparoître tous, après avoir traversé deux ou trois générations de curieux. En lisant ce roman spirituellement libertin (car il faut bien lire pour ne pas juger un ouvrage d'après son titre seul), nous pensions d'abord y reconnoître l'auteur de *Félicia ou mes fredaines*. Mais après l'avoir lu entièrement, nous sommes restés convaincus que cet ouvrage étoit encore le plus honnête de ceux du marquis de Sade, qui étoit alors à la Bastille, à la suite de ses deux procès criminels, et qui se donnoit du bon temps à écrire romans, comédies, poëmes, que sa malheureuse femme s'efforçoit de détruire avant qu'ils fussent imprimés. Dans cet *Étourdi*, il se vante d'avoir publié un petit livre sans doute fort libre, que nous ne trouvons nulle part. « Voyez l'*Almanach de nuit*, année 1776, dit-il dans une note de la page 80, du tome Ier. Cet almanach est de l'auteur de ces lettres. » Or, l'Almanach de nuit avoit enregistré le premier l'impertinente histoire du Montreur de lanterne magique. A la fin de ce roman personnel, l'auteur revendique pour son compte une plaisante mystification dont le *Journal de Paris* fut complice involontaire, en 1777, et que les Mémoires de Bachaumont ont prise au sérieux : c'est le jeune homme à marier, proposé en loterie à 3,000 livres le billet. Ce roman, où les noms des personnages offrent quelquefois des anagrammes à deviner, côtoie, en quelque sorte, les aventures du marquis de Sade lui-même. Le chapitre intitulé : *la Comédie*, n'est autre qu'un souvenir du théâtre de société que l'odieux marquis avoit inauguré dans son château de Lacoste, où les médecins l'envoyèrent se refaire de ses fatigues de débauche, et où il amena Mlle Beauvoisin, actrice du Théâtre-François, qu'il faisoit passer alors pour sa femme légitime. Voici quelques lignes à ce sujet, dans lesquelles on reconnoît le père de *Justine* et de *Juliette* : « Comme je n'ai jamais ressemblé à ces malades dont Molière a si bien peint le ridicule ; qui n'ont d'autre occupation que de se médicamenter, qu'il me faut un objet de dissipation, et que l'amour ne pouvoit m'en fournir dans un pays où presque toutes les femmes ont encore de la vertu, ou du moins les sots préjugés qui la remplacent ; que je n'avois ni la volonté ni le loisir de les combattre, j'employai mon temps à former une troupe pour jouer la comédie en société : passion que j'ai toujours eue, et qui souvent m'a tenu lieu de beaucoup d'autres. Que d'obstacles n'eus-je pas à vaincre avant de réussir ? C'étoit la conquête de la Toison-d'Or. Il me fallut terrasser tous ces monstres qu'on nomme préjugés, et qu'il est difficile de détruire et même d'affaiblir dans l'esprit des personnes qui les ont reçus dans leur enfance. » Pétrarque ne soupçonnoit pas que la belle Laure auroit un pareil scélérat dans sa famille.

P. L.

68. La Tapie. Préceptes nuptiaux de Plutarque, traduictz et faictz en rithme francoyse, par Jacques de La Tapie

d'Aurilhac. *Paris, Richard Breton*, 1559. — Union des sentences de philosophie. *Paris, Ph. Danfrie et Rich. Breton*, 1559. en 1 vol. in-8, mar. bleu, tr. dor. *Jansén. (Duru)*.................................. 120—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE, d'une grande pureté et à toutes marges, d'un livre TRÈS-RARE imprimé en caractères cursifs. — Nous n'avons découvert aucun renseignement sur Jacques de La Tapie. Ce poëte de l'Auvergne avoit composé cette paraphrase en vers d'un opuscule de Plutarque, à l'occasion du mariage de Marie Stuart avec le dauphin, devenu le roi François II. Il dédia son œuvre à la reine dauphine, dont il se déclare *le plus que très-humble serviteur*. La dédicace est suivie d'un sixain à peu près inintelligible, *sur l'interprétation du nom de Marie Stuart*. Nous le livrons aux méditations de nos lecteurs :

Dame d'art servie,
Et de sur art amye,
As tu de mer tarie
Dieu, mer et hasard ?
Tard me sert à vie
Metre jeu d'hasard.

Chacun de ces vers donne l'anagramme de *Marie de Stuarde*, ou *de Stuarte*, ou enfin *de Stuarthe*. Ainsi, les anagrammes de La Tapie ne valent pas mieux que ses vers.

Les *Préceptes nuptiaux* sont divisés en 50 chapitres.

Amy lecteur, si desires scavoir
Pourquoy tourner me suys mis en debvoir
Ce livre cy, plustost que les premiers ?
C'est pour aucuns mariez, coustumiers
D'abandonner leurs femmes autentiques,
Pour pratiquer particuliers esbatz.
....
Donc compagnons, et fillettes de France
Qui desirez estre bien mariez,
Il vous convient entendre la science
Comme en tel cas gouverner vous scauriez.
....

Nous transcrivons le 31e chapitre, l'un des plus courts du volume.

Femme se doibt contenir le plus du temps en sa maison.

Point n'est permis qu'une femme en Égypte,
Porte souliers, ainsi que l'on recite,
A celle fin que pied nud en oyson
Soit en tout temps fermée en sa maison,

Car elles, lors qu'on leur prend leurs dorures,
Souliers, anneaux, brasseletz et ceinctures,
Perles, joyaux, bravetez à foison
Ne sortiront jamais de la maison.

On trouve dans les *Préceptes nuptiaux*, d'assez curieux détails sur les mœurs et les usages au XVIe siècle.

L'*Union des sentences de philosophie*, est un recueil en prose de sentences traduites du grec et du latin, rangées par ordre alphabétique de matières : *Abstinence*, *affections*, *âme*, *etc.* J. de La Tapie est, sans aucun doute, l'auteur de cette compilation. AP. B.

69. MÉMOIRES concernant les arts et les sciences, présentez au dauphin, de l'an 1672. *Jouxte la copie impr. à Paris. Bruxelles*, 1672, pet. in-12, 8 pl. qui se ploient, v. f., fil. (*Kœlher*)...................... 28—»

Joli exemplaire d'un livre RARE, et qui fait partie de la collection elzévirienne. — Ces Mémoires ont été publiés par Jean-Baptiste Denis, médecin et littérateur, mort en 1704. Ils paroissoient deux ou trois fois par mois, en cahiers d'une feuille ou environ; mais comme le contrefacteur belge a imprimé l'ouvrage après coup et sur la copie de Paris, il a fait suivre la pagination, les signatures et les réclames jusqu'à la fin du volume, qui se compose de 231 pages. L'auteur avoit commencé cette publication le 1er février 1672; il ne fit paroître que 12 cahiers, et dans le dernier, daté du 11 juin 1672, il annonce qu'il va substituer à ce journal littéraire, des *Conférences sur les arts et les sciences*. Ces mémoires sont rédigés sur le modèle des autres journaux littéraires de l'époque; on y trouve des analyses d'ouvrages sur les sciences, et des dissertations originales ou traduites de l'anglais. Parmi les nombreux articles que renferme ce livre, nous signalerons les suivants : *La Trompette à parler de loin*, inventée par Sam. Morland; *État général des baptêmes, mariages et décès des paroisses de la ville de Paris, pendant les années 1670 et 1671*; une longue *Dissertation sur la génération de l'homme ; Nouvelles expériences sur la vipère*, par Charas; *Extrait d'une lettre sur l'homme marin qui a été vu sur les côtes de la Martinique, en 1671; Description des côtes de l'Amérique du Nord*, par Denys, et *des Indes orientales*, par Ph. Baldée; *Traité sur le cahué ou café*, etc.

70. PASSE-TEMPS DES MOUSQUETAIRES ou le temps perdu, par M. D. B**. *Berg-op-Zoom*, 1755, in-8 de 2 ff. lim. et 115 p., v............................ 24—»

C'est du Grécourt de bonne qualité. « J'ai intitulé mon ouvrage, le *Passe-Temps des mousquetaires*, dit l'auteur, parce que quelques-uns de ces messieurs ont eu de l'indulgence pour ce recueil, et que leur bon goût pa-

roît me flatter de quelques succès. *Le Temps perdu* est un titre qui lui convient encore mieux. » Cet auteur n'étoit pourtant pas mousquetaire; il étoit avocat à Dôle. Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, le nomme *Desbies;* Quérard, dans sa *France littéraire*, l'appelle J. Desbiefs. Pour les mettre d'accord, nous serions tentés de croire qu'il se nommoit *de Bie*, car il sépare lui-même son nom avec deux initiales, et il n'ajoute que deux étoiles à la seconde. Quérard paroît citer une autre édition *de l'impr. du tambour-major en tout temps*, et sans date.

P. L.

71. La Promenade de Saint-Germain à Mademoiselle de Scudéry, par Le Laboureur. *Paris, Guill. de Luyne*, 1669, in-12 de 66 p., non compr. le titre et le privilége final, vél., vignettes..................... 18—»

C'est une description très-curieuse des appartements du roi au château de Saint-Germain. Cette description a été faite sans doute à l'instigation de Lebrun, qui accompagnoit Le Laboureur dans sa *Promenade*, et qui se chargeoit probablement de lui montrer les *petits cabinets* que le roi s'étoit fait faire par ce grand peintre. Au reste, on peut attribuer à Lebrun les deux jolies vignettes qui ornent ce volume, et qui paroissent gravées par Sébastien Leclerc. La lettre à mademoiselle de Scudéry est datée de Montmorency, le 4 septembre 1669.

72. La Reveue des troupes d'amour. A madame D. S. P. D. D. A. L. R. *Cologne, Pierre Michel (à la Sphère)*, 1668, p. in-12 de 54 p., vél.............. 28—»

Un ancien possesseur de cette plaquette, nommé de Fresneuse, y a laissé plusieurs notes manuscrites, entre autres celle-ci : « Beaucoup d'agrément, de la douceur, de la délicatesse, un style simple et négligé; les inventions nettes et qui ne chargent point l'esprit du lecteur. Cela doit plaire aux femmes les plus difficiles, et ne sçauroit déplaire aux hommes les moins aisés à contenter. » Cette petite pièce est tout à fait différente de celle qui porte un titre analogue, dans les *Mélanges de pièces amoureuses, galantes et héroïques*, du chevalier de La Hosbinière (Bruxelles, G. de Backers, 1704, in-12); *Relation d'une revue des troupes de l'Amour*, par Mlle ***. L'auteur de la lettre à Mme D. S. P. D. D. A. L. R. a signé A. D. L. B.

P. L.

72 *bis*. Rhonœus. Ideæ reformandi Antichristi..., editæ studio et opera fideli Eryci Rhonæi Neopatrens. P. evangelici, et epicalyptico apocalypticæ theosophias indaga-

toris. (*Gessen*), *J.-Ch. Unckel*, 1623, 3 tom. en 1 vol. in-4, fig., front. gr., portr.................... 125—»

Volume de 1,136 pages, TRÈS-RARE et FORT CURIEUX. Il n'existe pas à la Bibliothèque impériale de Paris, et nous ne connoissons aucune bibliothèque qui le possède. Nous ne l'avons trouvé cité que par des écrivains allemands, tels que Georgi, *Dict. des livres impr. en Allemagne;* Freytag, *Analecta litteraria ;* et Placcius, *Theatrum anonymorum.* Ces deux derniers bibliographes ont attribué cet ouvrage à Henri Oræus, pasteur de l'église luthérienne dans la ville de Hanovre. H. Oræus avoit déjà publié un livre intitulé : *Nomenclator præcipuorum doctorum.* Hanoviæ, 1619.

L'Idée de réformer l'Antichrist, est le libelle le plus volumineux, le plus érudit et le plus hardi qui ait été composé contre le pape et l'Église romaine.

Les pièces liminaires du premier tome sont : une *dédicace* aux états-généraux des Provinces-Unies et aux princes d'Orange : un hymne *pro felici auspicio ineuntis Antichristi interitus*, une *table* des chapitres, et une *préface*. Cette dernière pièce se résume en une seule phrase : *Antichristus is est papa.* L'auteur paraphrase les paroles de Luther, qui servent d'épigraphe au volume : *Impleat vos Deus amore Christi et odio papæ.* La préface renferme de plus, une profession de foi très-ample, qui reproduit tous les principes du luthéranisme.

Ce tome est divisé en trois parties. La première traite, en 15 chapitres, de l'origine et des progrès de l'antichristianisme ; le chap. IX est consacré à une dissertation sur la donation de Constantin ; le chap. XV contient des fragments de l'*Antithesis Christi et Antichristi*, ainsi que des détails sur les massacres de la Saint-Barthélemy, et sur la persécution exercée en Amérique par le chevalier de Villegaignon.

La seconde partie, *de Antichristi doctrina et vita*, comprend trois sections : *de Dogmatibus ; de Vita Antichristi ; Testimonia Sacræ Scripturæ, SS. Patrum et aliorum testium veritatis.*

La première section est subdivisée en 19 chapitres, parmi lesquels nous avons remarqué le XIIIe *de Translatione gentilitiæ idolomaniæ ad christianam, mutatis tantum personis.* On y trouve les noms des saints et des saintes qui guérissent diverses maladies, des saints qui protègent les royaumes, les villes et les corporations d'ouvriers, ainsi que les litanies de la Sainte-Vierge, avec des commentaires. Dans la 2e section, en 10 chapitres, l'auteur cherche à démontrer que l'*Antichrist* viole continuellement les préceptes du Décalogue. Les preuves historiques et les citations en prose et en vers que Oræus a insérées dans le 7e chapitre, sont d'une hardiesse sans égale. La 3e section renferme 27 chapitres entièrement composés d'extraits des ouvrages des Saints Pères et de plusieurs autres personnages, ayant pour but de prouver l'exactitude des assertions que l'auteur a émises dans les sections précédentes.

La troisième partie a pour titre spécial : *An omnes qui hactenus in vel sub regno romani Antichristi vixerunt vel vivunt, sint damnandi ?* Elle contient 17 chapitres, suivis de l'opuscule suivant : *Judicium Spiritus*

Sancti in sacris bibliis loquentis, de imaginibus, simulacris, idolis, etc. Ce premier tome forme 14 f. et 432 p.

Le deuxième tome, divisé en 3 parties et 10 sections, est un recueil de 204 figures satyriques et fort singulières, avec un texte explicatif; il est terminé par un curieux *Traité sur les reliques*, trad. du françois de Nicolas Gallais; par des *Réflexions sur le psaume 137;* et par des *Thèses apocalyptiques*, trad. de l'allemand de Jano Henuriades du Verduns. En tout, 12 ff. et 308 p.

La fameuse dissertation de Jean de Munster, seigneur héréditaire de Vortlage, *de Palingenesai et instauratione Ecclesiæ*, trad. en latin par Michel-Gaspard Lundorpius, forme le 3e tome de l'*Idea reformandi Antichristi*. Cette dissertation, primitivement écrite en allemand, avoit été imprimée avec les preuves, en 1595. Elle est accompagnée dans ce volume, du portrait de J. de Munster, âgé de cinquante-huit ans en 1618, de ses armes gravées, d'une épître dédicatoire adressée par l'auteur à l'empereur Mathias, et datée de 1613, et d'une autre dédicace aux états-généraux des Provices-Unies, du 1er mai 1616. Cet ouvrage, qui renferme une foule de renseignements historiques, notamment sur les événements du XVIe siècle, est précédé de la *Description de l'état de l'Église*, depuis son origine jusqu'au XVIIe siècle, par André d'Osterberg, prédicant. Le tout, en 11 ff. et 322 p.

Les titres des trois tomes sont encadrés de jolies vignettes gravées sur cuivre. On lit sur le premier titre, le nom de Baltzer Schwan. Il nous paroît hors de doute que les figures du 2e tome ont été gravées par le même artiste ; elles sont d'une exécution remarquable et en bonnes épreuves.

Ap. B.

73. Satyra diætetes, sive arbiter rerum, per Joan. de Manibus. *Paris, Dion. Langlœus*, 1514 (1614), pet. in-12, vélin .... 18—»

Petit volume très-rare et fort curieux. — C'est une satire des mœurs et des usages de toutes les classes de la société. Barbier (*Dict. des Anonymes*), attribue cet opuscule à Jean d'Artis, mais sans en expliquer le motif. Jean d'Artis, en latin *Artisius*, professeur de droit canonique, né à Cahors, en 1572, mourut à Paris, le 21 avril 1651. Il est à remarquer que ce livre, dédié au cardinal Du Perron, archevêque de Sens et grand aumônier de France, a été daté par erreur de l'année 1514; il faut lire 1614. L'auteur a adopté le pseudonyme J. de Manibus, parce qu'il suppose qu'après sa mort il est descendu aux enfers, et qu'à l'aide du rameau d'or dérobé à Énée, il est retourné sur la terre, avec le pouvoir de connoître les secrets les plus intimes de la société.

74. Savot. L'Architecture françoise des bastimens particuliers, composée par Me Louis Savot, médecin du roy

et de la Faculté de médecine en l'Université de Paris. *Paris, Sébast. Cramoisy*, 1624, in-8, vél...... 28 – »

On voit que Claude Perrault, l'auteur de la colonnade du Louvre, n'est pas le premier médecin qui ait fait des plans d'architecture. Louis Savot s'efforce même de démontrer dans son premier chapitre « qu'il n'y a aucune profession qui nous rende plus capable de l'architecture, que celle de la médecine. » Son livre est curieux en ce qu'il nous fait connoître les dispositions intérieures d'un hôtel du XVIIe siècle.

Dans l'épître dédicatoire, nous remarquons une particularité très-curieuse : « La prudente équité des loix aussi, jugeant combien ceux qui bâtissent sont utiles au public, tant par la décoration que par le profit qui en revient, et reconnoissant par mesme moyen l'honneur qui pour ce suject est deu à leur mémoire, leur donne cet advantage, que si par le temps qui ruine tout, un beau bastiment vient à tomber en ruine, le propriétaire n'ayant moyen de le redresser, le public est tenu d'en entreprendre le restablissement et en advancer la despence, et quoy que par la revolution des années il vienne soubs la possession d'une famille estrangere, il n'est pas permis toutes fois, par la disposition du droit, d'en effacer le nom ny les armes de celuy qui l'aura premièrement fait bastir. »

P. L.

75. Seria et joci, ou Recueil de plusieurs pièces sur divers sujets. *Caen, Claude Leblanc*, 1664; — Épigrammes et madrigaux, pour adjouster au recueil de M. Basly Le Myerre, intitulé : *Seria et joci. Caen, Cl. Leblanc. sans date.* 2 part. en un vol. pet. in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) .... 36—»

On lit dans les *Origines de Caen* : « En l'année 1664, le sieur de Basly Le Myere se fit auteur par l'édition d'un recueil d'épigrammes qu'il intitula : *Seria et joci.* Ne se contentant pas du plaisir qu'il s'étoit donné, ou qu'il avoit donné aux autres, en les lisant dans l'Académie des belles-lettres qui étoit alors très-florissante à Caen, et où il étoit fort assidu. »

Seria et joci! Voici de belles promesses. Le livre les tient-il? Monseigneur l'évêque d'Avranche a l'air de le croire. C'est aussi l'avis des collègues de l'auteur, qui, pour la gentillesse des épigrammes, ne craignent pas de le comparer à Martial. Il nous faudroit peut-être rabattre quelque chose de ces éloges. Mais à quoi bon? Pourquoi nous donner et lui causer cette peine? Il est des petits livres auxquels il ne faut point faire subir un examen trop exact et trop sévère, qu'il faut se garder surtout d'interroger, comme dit le chevalier de Cailly, les poings sur les hanches, leur demandant avec arrogance, ce qu'ils prétendent, ce qu'ils veulent de nous? Comment, si nous nous faisons la voix si grosse, oseront-ils eux, de leur petite voix, nous répondre : « Je veux vous amuser, seigneur, vous distraire un mo-

ment de vos hautes spéculations. » Celui-ci nous diroit : « J'ai amusé, en mon temps, Monsieur Huet, qui étoit un grand savant; j'ai amusé Moisant de Brieux. D'ailleurs, pourroit-il ajouter, ce n'est pas à vous que je m'adressois, Messieurs de la postérité, je parlois à mes confrères de l'Académie de Caen. » Pour ne pas se rendre à un discours si naturel, il faudroit être *pycrocole*, pour nous servir d'une expression de l'auteur à propos d'*un qui étoit de mauvaise humeur*. *Picrocoli dicuntur qui amara bile redundant*, ainsi s'exprime un vieux recueil latin de sentences, tirées d'Hippocrate et de Galien. Soyons donc indulgents pour ce petit livre, et prenons-le tel qu'il est. Jugeons du mérite de l'auteur comme si nous écoutions ses légers ouvrages lus par lui-même aux séances de l'Académie de Caen, assis entre Huet et Segrais.

La seconde partie de ce recueil, comprise dans le présent volume, est plus rare que la première, dont elle est la suite nécessaire et le complément indispensable.

Vicomte DE G.

76. SERVANTOIS ET SOTTES CHANSONS, couronnées à Valenciennes, tirées des manuscrits de la Bibliothèque du roi, 3e édition revue, corrigée avec soin sur le manuscrit, et augmentée d'un dialogue en dialecte rouchi du XVIe siècle. *Paris*, 1834; in-8, pap. vél. dem. rel. v. fauve.................................. 15—»

Aux XIIIe et XIVe siècles, des prix furent fondés à Valenciennes en faveur des poëtes qui composeroient les meilleures pièces de vers en l'honneur de la Vierge Marie. C'étoit ce que l'on nommoit un Puy. Cet usage se perpétua à Valenciennes jusqu'en 1789. Mais l'obligation première de traiter un sujet religieux étoit tombée en désuétude, et la plupart des pièces comprises dans ce recueil ne sont rien moins que dévotes; mais ce qu'on nommoit alors : *Sottes*, c'est-à-dire *Folles*.

Indépendamment de leur antiquité, ces poésies sont écrites en patois de Valenciennes ou *Rouchi*, ce qui en rend la lecture assez difficile pour que l'éditeur, M. G. A. J. Hécart, se crût obligé de joindre à cette édition un glossaire des mots rouchis anciens et modernes.

(VIOLLET-LE-DUC, *Biblioth. poétique.*)

77. Si l'on peut dire que la vertu est plus rigoureusement punie que le vice ; dialogue. *Paris, Lucas Breyer*, 1600; pet. in-12 de 40 ff. chiff. — Discours contre la médisance, *Ibid.*, *id.*, 1600; 28 ff. chiff. — Qu'il est bien

seant que les filles soyent scavantes ; discours. *Ibid.*, *id.*, 1600 ; 28 ff. chiff. Le tout en 1 vol., v. éc... 34—»

Ces trois pièces sont dédiées à Mlle Élisabeth de Ligny. L'auteur n'est autre qu'Artus Thomas, que les biographes nomment Thomas Artus, sieur d'Embry, et qui est plus connu par sa *Description de l'Isle des Hermaphrodites* que par ses autres ouvrages en vers et en prose. On sait que ses *Hermaphrodites* étoient les mignons de Henri III. Quand ce livre fut imprimé en secret et publié sous le manteau, le Parlement alloit poursuivre l'auteur et l'imprimeur à cause du scandale causé par cette satire historique ; mais Henri IV voulut lire lui-même l'ouvrage qu'on signaloit comme injurieux à la royauté, et il ordonna que l'auteur ne fût pas chagriné pour avoir dit la vérité même aux rois. Prosper Marchand a consacré un bon article, dans son Dictionnaire, à cet écrivain qui fut plus d'une fois le collaborateur de son ami Blaise de Vigenères, mais il n'a pas connu les trois pièces que nous avons sous les yeux, et pour l'impression desquelles il avoit obtenu un privilége du roi. Ces trois pièces ont été les premières d'un recueil que le privilége du roi annonçoit sous le titre d'*Opuscules ou divers traictez du sieur Artus Thomas*. En tête de la seconde, on trouve des stances *contre les médisants*, lesquelles semblent faire allusion aux dénonciations dont le poëte avoit failli être victime. Ce poëte-là étoit doublé d'un philosophe. P. L.

78. TERENTIUS. Habes hic amice lector P. Terentii comœdias, una cum scholiis ex Donati, asperi et cornuti commentariis decerptis, multó quàm antehac unquam prodierunt emendatiores,... Scripsit vir apprime doctus Jo. Calphurnius Brixiensis, licet recentior : indicata sunt diligentius carminum genera, et in his incidentes difficultates, correcta quaedam et consulum nomina studio et opera Des. Erasmi, non sine praesidio veterum exemplariorum. *Basileae, in officina Frobeniana*, 1532, in-fol., mar. r., fil., tr. dor. (*Aux armes du prince Eugène de Savoie*)................. 80—»

Très-bel exemplaire d'une édition ornée d'un grand nombre de majuscules dessinées par Holbein, ou d'après ses compositions ; elles est dédiée par Érasme *Joanni et Stanislao Boneris fratribus Polonis*.

79. TRAITÉ en forme de lettre contre la nouvelle Rabdomancie, ou la manière nouvelle de deviner avec une

baguette fourchue (par P. Violet, jésuite). *Lyon*, 1694; in-12, dem.-rel., dos et coins mar. r., non rog. 18—»

Livre rare et curieux. L'auteur (le P. Violet, jésuite) ne s'est fait connoître que par les initiales P. V. J., inscrites à la fin du volume, et au bas de l'épître dédicatoire adressée à M. de Mucie, président au parlement de Dijon. — Voici le plan de l'ouvrage : « Le mouvement des baguettes fourchues n'a pas d'autre cause que le Démon. Je soutiens et je prouverai d'une manière invincible: 1° que cet art nouveau de deviner n'est pas un don de Dieu; 2° qu'il ne peut être imputé aux influences des étoiles; 3° que ce n'est point l'effet des corpuscules; 4° que c'est l'œuvre d'une nature intelligente, libre et ennemie du genre humain. » L'auteur raconte ensuite comment un paysan du Dauphiné, nommé Jacques Aymar Vernin, découvrit, à l'aide de la baguette divinatoire, les assassins d'Antoine Boubon, tué le 5 juin 1692; puis, après avoir établi, par des témoignages irrécusables, l'authenticité de plusieurs autres expériences de la baguette, il démontre longuement les propositions ci-dessus formulées; et, attendu que « cet art détestable rompt tous les liens de la société civile par les défiances qu'il sème parmi les hommes, et que s'il était en vogue, ni la loi naturelle du secret, ni le sceau de la confession ne sauroient remédier à ces défiances, » il conclut que c'est l'œuvre du Démon.

On pourroit protester contre cette conclusion qui repose sur une argumentation incomplète. En effet, le P. Violet excepte de ses anathèmes l'usage de la baguette divinatoire pour trouver les eaux, les minéraux et les métaux, « usage, dit-il, sur lequel je ne veux nullement prononcer. » Il est évident qu'il n'a pas voulu prononcer, parce qu'il lui étoit impossible d'attribuer à une maligne influence l'utile découverte des eaux et des métaux. Il résulte de cette exception qu'un bon principe et un mauvais se sont partagé à l'amiable la jouissance de la baguette divinatoire. On voit que le zèle du P. Violet le rend Manichéen. AP. B.

80. VALERIUS FLACCUS. Argonauticon libri VIII, locis innumeris antea a Lud. Carrione ex vetustissimis exemplaribus emendati, nunc vero ita ab eodem perpurgati, ut jam primum editi videri possint. Seorsim excusæ ejusdem Carrionis castigationes. *Antverp.*, *Plantin*, 1566; pet. in-12, mar. rouge, fil. à comp., tr. dor. (*Dusseuil.*) .... 120—»

Très-joli exemplaire d'une édition recherchée; aux armes du *comte d'Hoym*.

81. VERS LEIPOGRAMMES et autres œuvres en poésie, de S. C. S. D. (Salomon Certon. secrétaire du roi). *A*

Sedan, *Jean Jannon*, 1620, in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Ancienne reliure*)................... 34—»

Joli exemplaire d'un petit volume RARE. — Leipogramme signifie *lettre abandonnée* ou plutôt *abandonner une lettre*. Les vers *leipogrammes* sont des vers dans lesquels une lettre de l'alphabet a été omise à dessein. Ainsi, Salomon Certon s'est amusé à composer d'abord un sonnet sans *a*, un autre sonnet sans *b*, etc., et il en a fait ainsi trois séries d'alphabets. On comprend la difficulté d'un pareil travail, et sa futilité surtout. Certon l'avoit si bien compris lui-même, qu'après les avoir lus à ses amis, comme difficulté vaincue, il les avoit oubliés, dit-il, lorsqu'un des célèbres imprimeurs, Étienne, les voulut publier, ce à quoi Certon dut consentir.

Je ne pense pas qu'il y mit une grande opposition, car il y joignit quinze *sestines* ou pièces de son invention, en six stances de six vers, terminées par six vers de six syllabes. Le volume se termine par des odes et des traductions de psaumes, en *vers mesurés* par longues et brèves, et rimés.

Comme Certon ne se livroit à la poésie que pour son amusement, il vouloit probablement faire durer le plaisir longtemps, et il s'imposoit ainsi volontairement des entraves, pour la seule satisfaction de les surmonter. Tout en déplorant un tel usage de son talent, on ne peut lui refuser une extrême facilité, une grande connoissance des ressources de la langue, et un véritable mérite comme versificateur. Il a fait d'Homère une traduction en vers que je n'ai pu me procurer, car ses œuvres sont fort rares, et qui lui valut une réputation dans son temps. *Divers poëmes*, qui font partie de cette édition, sont généralement montés sur le ton d'une aimable plaisanterie et donnent une idée avantageuse de son esprit naturel, piquant et de bonne compagnie. (VIOLLET LE DUC, *Bibliothèque poétique.*)

82. VIE DES MOINES (De la). Lettre I aux moines. *S. l.*, 1676, 35 p. — Défense des religieux contre la lettre qui a pour titre : De la vie des moines, datée du 1er juillet 1676. *S. l.*, 1676, 31 p. — Mémoires sur la vie des moines, *S. l.*, 1676, 24 p. Le tout en 1 vol. pet. in-12................................ 18—»

Nous n'avons pas découvert quel est l'auteur de la *Vie des Moines* ni celui de la *Défense des religieux;* mais il est à peu près certain que le premier étoit un ecclésiastique séculier et le second un augustin déchaussé. C'est, en effet, sur les augustins déchaussés que portent l'attaque et la défense. On les accuse surtout do faire entrer des femmes dans le chœur de leurs églises et de rechercher avec trop d'empressement la compagnie du beau sexe. Il y a une histoire très-divertissante de la réception du Père provincial des augustins déchaussés de Rouen : on y voit les moines faire bombance et danser à corps perdu, « en sorte que l'on auroit douté que ce fussent

des esprits si leurs robes, dans ces *tourneballes*, n'avoient laissé voir que c'étoient des hommes! » Une demoiselle s'écrie avec stupeur : « Hé! mes Pères, vous n'avez pas de caleçons! » L'auteur de la *Défense* justifie de son mieux la galanterie et la danse des moines, en citant la Bible et les Pères de l'Église. « Jésus-Christ luy-mesme, s'écrie-t-il naïvement, n'a-t-il pas eu souvent commerce avec le sexe! » Les *Mémoires sur la vie des moines* réunissent deux pièces curieuses : la lettre de l'évêque de la Rochelle à tous les évêques de France contre les excès et les déréglements des moines; la satire en vers contre les augustins déchaussés de Paris, qui avoient donné un concert dans l'église de leur couvent, et qui faisoient payer 30 sous à la porte pour entendre chez eux les voix de l'Opéra. Cette satire, que nous avions trouvée dans le manuscrit de Trallage, n'est pas d'un poëte, mais d'un plaisant qu'on ne peut manquer de reconnoître, si l'on réunit jamais les œuvres du génovéfain Louis Sanlecque.

P. L.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

AVRIL.

TREIZIÈME SÉRIE



A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

12

Sommaire du n° d'avril de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

NOTICE SUR UN MANUSCRIT

DU XIIIe SIÈCLE.

Ce volume ne paye pas de mine, et semble implorer, pour cacher sa nudité, une couverture digne de ses mérites. Il paroît manquer de frontispice ; quelques feuillets ont été enlevés dans l'intérieur, cependant, avec beaucoup de bonne volonté, on peut admettre qu'il n'ait jamais eu d'autre commencement, mais il est au moins certain qu'il se prolongeoit au delà de ce qui nous en reste. Sur la dernière colonne du dernier feuillet conservé commence un poëme moral en l'honneur de la vertu d'Attrempance, modération ou mesure. En voici les vingt-huit premiers vers conservés :

Qui wet Deu et le siecle avoir,
Mati son sent et son savoir,
Son tens, sa vie, sa saison,
Et en mesure et en raison.
De la raison ne dis-je mie,
Car raisons est morte et falie ;
Mais cil qui set mesure avoir
Ne puet faire plus grant savoir ;
Et qui mesure avoir ne set
Son cors ocist et s'ame het.
Se tu ne més mesure en toi,
Mesure est de si bone foi
Qu'ele se metra, ce sap bien,
En toi à force, malgré tien.
Je ne sai plus que je t'aproigne :
Pran mesure ains qu'ele te praigne.
Se tu la prans, tu es benis,
S'ele te prant, tu es honis.

Se tu la prans, tu es garis,
S'ele te prant, tu es peris.
Cil qui ne met en lui mesure
Il est mermoille com il dure;
Cil qui ne met mesure en lui
Il ai sovent duel et henui.
Une gent sont qui par usaige
Sont par autrui et prou et saige
Qui por lor sont et nice et fol;
Si lor dira babin babol....

Le feuillet ne va pas au delà, et nous regrettons de ne pas avoir de ce *babin babol* l'explication que donnoit sans doute dame Mesure à celui qui ne compte pas avec elle. Mais d'après les vers qu'on vient de lire, d'après la forme et le caractère de l'écriture, il est permis de conjecturer avec assez de sûreté que le volume fut exécuté au XIII[e] siècle, dans l'ancien comté de Bourgogne, aujourd'hui Franche-Comté. Le copiste avoit une assez vilaine main, mais il étoit exact et consciencieux, et, grâce à son travail, on peut faire une excellente étude du dialecte françois usité du côté de Besançon et de l'abbaye de Luxeuil.

I.

Le premier ouvrage renfermé dans le volume est l'*Ysopet* de Marie de France; c'est le nom que Marie donnoit à ses fables :

Ysopet apellons ce livre...

et qu'on auroit dû, par conséquent, leur conserver. Le texte de notre *Ysopet* est plus pur et plus correct que celui dont Roquefort s'est contenté de reproduire, ligne par ligne et mot pour mot, toute la substance. On pourra juger des différences dès le préambule :

Texte imprimé.

Cil ki seivent de troveure
Devreient bien mettre lor cure

Es buns livres é ès escris,
Et es essamples é ès dis,
Ke li Filosofe truvèrent,
E escrirent é ramembrèrent.
Par moralité escriveient
Les buns proverbes que il ooient...
Ke cil amender se peuissent
Et lur entente en bien meissent...

Manuscrit.

Cil qui sevent de lettréure
Devroient bien mettre lor cure
Es bons livres et es escriz,
Et es examples et es diz
Que li philosophe troverent,
Et escrirent et remambrerent.
Por moralité escrivoient
Les bons examples qu'il ooient...
Que cil amander s'en poissent
Qui lor entente en bien méssent...

Les bonnes variantes se rencontrent pour ainsi dire à chaque vers : quand le sens est le même, le dialecte du manuscrit est ordinairement meilleur, c'est-à-dire plus conforme à la prononciation, à l'orthographe de l'Ile-de-France, patrie de l'auteur :

Marie ai nom, si sui de France.

Cette femme illustre qui, la première, transporta dans les domaines de la littérature françoise l'apologue des anciens et les *lais* de la Bretagne bretonnante, Marie étoit née, à ce qu'il paroît, à Compiègne, et dut retenir dans toutes ses compositions les habitudes de prononciation de l'Ile-de-France, puisque déjà les étrangers y venoient apprendre à bien parler ce langage, « *delitable à toutes gens.* » Malheureusement, Roquefort a pris pour guide un texte établi par un copiste normand ou

anglo-normand ; de là la rudesse de la versification, et les fautes nombreuses contre les règles le plus généralement adoptées qu'on regrette de trouver dans son édition. Ce sont des leçons de ce genre, dues à des scribes ignorants ou obstinément attachés aux désinences et à l'accent de leur province, qui font encore aujourd'hui soutenir à plusieurs savants, d'ailleurs fort judicieux, que les poëtes du XII[e] siècle et du XIII[e] n'avoient connu ni généralement pratiqué aucunes règles grammaticales et orthographiques. Mais autant vaudroit, après tout, révoquer en doute la grammaire de Vaugelas, en alléguant l'orthographe abandonnée des Lettres de M[me] de Sévigné et de M[me] de Coulanges, des Mémoires du cardinal de Retz et de Louis XIV lui-même.

Qu'on me permette ici quelques remarques : dans la IX[e] fable, *la Soris borjoise et la vilaine,* je trouve un mot que ne donnent pas les autres manuscrits, et qui répond à *trou de souris :*

Imprimé.

Dedans le bois li anuita
Une logete ileuc trova
C'une soris de boz ot fait...

Manuscrit.

Mais dedans cel bois s'anuita :
Une *cabordate* trova
C'une seris de bois ot faite...

Le mot n'est pas dans les glossaires. Il y a des pièces entièrement différentes dans l'imprimé et dans notre manuscrit : l'avantage y reste assurément au texte inédit : telle est, par exemple, la centième fable de l'imprimé ; je demande la permission de la transcrire tout entière avant celle de la leçon manuscrite :

Uns rices hums voleit aler
Outre une marce converser ;

A Dieu pria qu il ne dutast,
K'à sauveté dreit le menast,
Ne voleit gueres demurer.
Quant airivé volt returner
A Dius proia dou revenir
Qu'il nel lessast neent perir,
Ains qu'il se fust aperceus,
Dedens la mer s'est enbatus
Lors pria Diex qu'il maint à teire
Ne li volt autre cose queire.
Cum plus cummança à crier
Et plus ala sa nef par mer;
Quant il vit que Deus ne feseit
La proiere k'il requeroit,
Si qu'à terre ne pot venir,
Dist li qu'il face sun plezir.
Après cest môt tost arriva
La ù il volt é désirra.
Li sages deit resnablement
Prier à Dieu omnipotent
Que de lui face sun plesir.
De ce li puet grant bien venir
Car miez set Diex que li estuet
Que ses cuers qui cange et muet.

Il y a ici bien des fautes contre le sens et la grammaire, et toutes, peut-être, ne sont pas de l'ancien copiste; voici maintenant la même fable dans le manuscrit:

Uns hons, ce dit, voloit aler
En une ille de mer ester.
Quant il fu en la mer entrés
De passer fu moult effréés.
A Deu pria qu'il le menast
A saveté, qu'il ne dotast.

Quant là fu, n'i vost demorer,
Ains vost arrieres retorner.
Si pria Deu que revenir
Li doinst, et le gart de perir.
Ains qu'il se fust aperceus,
En haute mer s'est embatus;
Lors pria Deu qu'on moinst à terre;
Ne li vost autre chose querre.
Com plus comença à crier,
Et plus ala sa nef par mer.
Quant il vit que Deus ne façoit
La priere qu'il requeroit,
Si dist: Sire Dieus, ton plaisir
Fai de moi, plus ne weil querir.
Après ce mot tost arriva
Là où il vost et desira.

Li saiges doit resnablement
Prier Deu et devotement
Que de lui face son voloir.
Legiere chose est à savoir
Que mieus set Deus que li estuet,
Que ses cuers qui se change et muet.

On voit que le texte inédit offre seul un sens suivi, et que la leçon de Roquefort supprime tout ce qui permettoit de saisir l'intention morale de la fable.

II.

Le second morceau du manuscrit est attribué à un autre auteur dans la leçon qu'en possède la Bibliothèque impériale. (Fonds de Saint-Germain des Prés, n° 658.) — Le titre est aussi un peu différent : *Cy commence li livres estrais de philosophie et de moralité...*

Je Alars qui sui de Cambrai,
Qui de maint bel mot le nombrai.

Vous weil ramentevoir en rime
De ce que dirent il meisme;
De lor sens est grans li renons,
Or vos en weil nomer les noms.

Dans notre manuscrit on lit : *Cest livres fit maistre Andreys de Huy, selonc les auctoritez des anciains philosophes qui sont ci après nomei.* Et dans les vers correspondants à ceux que nous venons de citer :

Je Andreis qui fu nez de Huy
Tot sens menconge et sans ennuy
Vos weil ramentevoir par rime,
De ce que dirent cil meisme
Dou sens desquieus est grans renons,
Dont vous orrés nomer les noms.

Qui des deux dit vrai, qui des deux est le plagiaire, et plagiaire bien impudent, puisqu'il larronne un ouvrage auquel le nom du véritable auteur étoit attaché? La solution de la difficulté est aujourd'hui difficile; André de Huy ne nous auroit laissé que cet ouvrage, tandis que son compétiteur est déjà cité comme auteur de deux chansons assez bonnes; d'un autre côté, ce qui peut faire pencher la balance en faveur d'André de Huy, c'est que la rime du vers dans lequel il se nomme est plus naturelle et présente un sens moins alambiqué.

Au reste, en confrontant ces deux textes, depuis les premiers vers jusqu'aux derniers conservés dans le manuscrit que nous avons sous les yeux, on voit qu'ils diffèrent essentiellement l'un de l'autre, et que le plagiaire a du moins eu la vergogne de refaire le plus souvent le poëme qu'il s'attribuoit. Ce n'étoit pas même la peine de copier çà et là un couplet, çà et là une pensée, un vers, un titre. L'œuvre la plus complète est assurément celle qui porte le nom d'Alard de Caus; nouvelle raison de penser que le plus ancien auteur, l'auteur original, est André de Huy. Alard de Caus vivoit au commencement du XIII[e] siècle; le

poëme original appartiendroit donc au XIIe, comme l'*Ysopet* de Marie de France, qui le précède, et comme les poëmes suivants.

III.

La troisième pièce est désignée dans les manuscrits du XIIIe siècle qui nous l'ont conservée, tantôt sous le titre de *Miserere*, premier mot du premier vers; tantôt sous celui de *Livre* ou *Roman du Reclus de Moliens*. Quel étoit ce reclus? Nous le dirons tout à l'heure. On peut consulter, sur le mérite incontestable de son ouvrage, la notice que Ginguené lui a consacrée dans le tome XIVe de l'*Histoire littéraire de la France*. Ginguené en cite plusieurs strophes dirigées contre le clergé, objet des préoccupations constantes des philosophes du XVIIIe siècle; mais il n'a pas distingué ce qui s'appliquoit aux autres classes de la société, dans le livre du Reclus de Moliens, et ce qu'il offroit de véritablement original. — Voici, par exemple, une stance presque sans défaut : le poëte veut montrer que la mauvaise conduite du prédicateur ne doit pas troubler la conscience de ceux qui l'écoutent :

Cil que de tous maistres est sire
Nos en aprent une matire,
Par moult bien aperte raison :
Il dit qu'on ne doit pas despire
Pechéor cui on ot bien dire;
Se il fait mal, il dit son bon.
Créons au dit, et au fait non ;
Se il va contre son sermon,
Por ce n'est pas li sermons pire;
De fol maître ensi face-l'on
Com du buef qui, por garison
D'autrui, tote jor trait et tire.

Et cet autre sur les femmes qui se fardent :

De cele ne sai que je face
Qui se plaint que Deus en sa face

Ne mist pas color assez bele;
Et por ce que languor l'agace,
A mençonge beauté pourchace.
Dont, ele depaint sa maisselle (1),
Eusi que l'on paint une essellе (2).
Nés (3) la vielle renouvele
Sa biauté que veillesse enchace;
A toi se vent por jovancele;
« Bele sui, » dit la chaitivele;
Li merciers non Deus en ait grace!

Ce dernier vers est excellent. Voyons le douzain suivant contre ceux qui vendent les fards :

Mal sont bailli li mercator,
Car il sont mortel peccator,
Qui vendent si faite empasture;
De la honte sont consentor
Que l'on a faite au Criator.
C'est mervoille que Deus endure
Feme qui li fait tel laidure.
Et quant ensi se deffigure;
Feme qui est de tel atort
Que sus l'uevre Deu met tenture,
Deus ne la tient pas sa faiture,
Ne ele Deu por son faitor.

Je remarque dans le douzain suivant un mot qu'on ne retrouve dans aucun glossaire, et qui pourtant paroît encore usité avec la même acception en Belgique : c'est celui de *berboire*, image ou visage *berboire*, c'est-à-dire *masqué*. Barbouiller doit se rattacher à la même racine :

Ainsi com li potiers le pot,
Fist Deus chascun si com li plot.

(1) Ses joues.
(2) Un tableau.
(3) Et même.

N'i ait cele, soit blanche ou noire,
Qui por soie biauté aoire (1)
Se poinst à imaige *berboire.*
Deus des uevres qu'il fit s'esjot,
En nous aime la face noire
Que il fit; mais *vot de berboire*
Cuidiez qu'il aint ne qu'il le lot?

C'est-à-dire : mais visage barbouillé, pensez-vous qu'il l'aime ou l'approuve?

Un autre mot, celui de *gironnée*, robe à queue, va nous permettre une petite excursion sur le domaine moderne des *crinolines* ou toilettes tapageuses, dans lesquelles nos femmes les plus belles et les plus gracieuses se complaisent, par le temps qui court, à enfouir leur naturelle élégance et toutes leurs grâces. Nous sommes heureux de les avertir que c'est un gros péché de se barricader ainsi contre les dangers d'une agression dont personne ne sauroit avoir la coupable pensée. Le bon et judicieux Reclus de Moliens va tonner contre les draps teints, contre les *gironnées*, contre les robes d'une ampleur démesurée. Pour les draps teints, il nous semblera bien sévère; pour les robes à queue, nous sommes désintéressés; on en a fait justice, grâce à Dieu, dès qu'elles ont voulu reparoître; mais les crinolines restent, et, à défaut de Dieu, c'est le démon qui devroit bien nous en délivrer.

Deus se plaint de la gironnée
Qui est par terre trahinée,
Et de la tainte vestéure;
L'une et l'autre est mal assenée;
Car mieus fust aus povres donnée
La despense de la tainture,
Et la queue qui n'est pas pure,
Quar trahinée est par l'ordure.

(1) Augmenter.

Mieus fust que sans queue fust née
Qui met en queue si grant cure;
Mieus vausist queue de nature
Assez, que ne fait queue entée.

Deus appele malevoisine
Cele qui sa robe trahine,
Et tel cuer est de mal voisin.
Qui robe a tant large de ligne
Qu'ele poise une some asinne (1),
Et voit la veve et l'orphenine
Que li frois met à male fin,
N'est pas de l'ordre saint Martin,
Qui en yver par la bruine
Parti (2) de son branc acerin
Son mantel au povre en chemin;
N'est pas Martins, ains est Martine.

Le dernier vers est moins dur qu'il ne semble; car, dans l'ancienne prononciation, on supprimoit les *r* suivis d'une autre consonne : Matin, au lieu de *Martin*, etc.

On pourroit citer encore plus de vingt dizains, pour le moins, aussi vigoureux, aussi bien frappés. Le *Miserere* du Reclus de Moliens est suivi du *Roman de Charité*, poëme non moins long, non moins énergique et non moins moral que l'autre. C'est encore l'œuvre du même Reclus, d'un homme qui avoit connu les joies et les *bobans* de la vie, puis, avant d'avoir touché au seuil de la vieillesse, avoit dit adieu au siècle et mis ses inquiétudes à l'abri d'un cloître.

Le volume est terminé par les fameux *Vers de la Mort*, qui ont été déjà publiés plusieurs fois; d'abord par Antoine Loisel, dans son Histoire de Beauvais; puis, par M. Crapelet, sous le nom de Thibaut de Marli. Thibaut appartenoit à la grande et

(1) Une charge d'âne.
(2) Sépara.

illustre maison de Montmorency; et, suivant toutes les apparences, il n'est autre que le Reclus de Moliens. La réunion de ces trois pièces remarquables, les analogies de style et de pensées, tout s'accorde à nous mettre sur la voie de cette découverte, qui avoit échappé aux anciens auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, et qu'il nous seroit facile d'appuyer sur des preuves convaincantes.

Mais pour nous résumer, en terminant cette longue description d'un manuscrit fort précieux, je dirai que des cinq grands poëmes dont il est formé, trois sont encore inédits, et offrent un texte pour le moins aussi pur que celui des manuscrits de la Bibliothèque impériale qui les renferment également; les deux autres, l'*Ysopet* de Marie de France et les *Vers de la Mort*, fourniroient d'excellentes et nombreuses variantes aux éditions qui en ont été données. Mais il est bien à regretter que ce legs de la littérature du XII[e] siècle n'ait traversé les siècles qu'à la condition de laisser de sa précieuse substance sur les buissons et les ronces du long chemin qu'il a parcouru. Tel qu'il est, il appelle une bonne et honnête reliure, qui mette enfin sa vieillesse à l'abri de nouvelles blessures et d'autres regrettables cicatrices (1).

PAULIN PARIS.

(1) Ce précieux volume est en la possession de M. Techener, et il vient d'être soigneusement relié en maroquin.

UN MOT

SUR

LES PRÉDICTIONS PERPÉTUELLES

DE

MICHEL DE NOSTRADAMUS.

Il y a déjà deux ou trois ans en feuilletant le catalogue d'un ancien bibliothécaire (1), j'y trouvois sous le nº 122, un petit volume dont la couleur locale et le nom de Nostradamus, l'astronome provençal, captivèrent mon attention et excitèrent vivement ma curiosité. Je le demandai tout aussitôt, et fus assez heureux pour l'obtenir.

Ce singulier petit livre est un type curieux et digne d'être conservé. On y retrouve, exprimées dans toute leur naïveté, ces recettes ridicules, ces précautions amusantes, ces prédictions de bonnes ou mauvaises récoltes basées sur tel ou tel jour de soleil ou de pluie, et enfin ces mille niaiseries qui, reproduites puis augmentées, sont devenues le fond invariable de tout almanach prophétique. Avant de décrire ce rare opuscule dans tous ses détails, il est nécessaire d'en donner l'intitulé exact :

Prophéties ou Prédictions perpétuelles composées par, Pittagoras, Joseph le Juste, Daniel le prophète, Michel Nostradamus et plusieurs autres philosophes, pour l'utilité des marchands forains, laboureurs, vignerons et autres personnes du commerce. Avec un Traité des jours heureux et non heureux de chaque personne.

A Selon-en-Provence, chez André Glorion, imprimeur-libraire. S. d., 32 p.

Cette dernière indication est évidemment fausse. Il n'y a jamais eu d'imprimerie à Salon, et personne, que je sache, ne connoît un imprimeur du nom d'André Glorion. On peut bien

(1) Catalogue de M. Valery, chez Techener, libraire. 1852.

pendant quelques instants s'arrêter à l'idée de quelque imprimeur nomade allant de ville en ville chercher de l'ouvrage, et imprimant à Salon les *Prophéties*, mais la pensée ne peut pas adopter longtemps cette conjecture invraisemblable. Ne seroit-il pas plus sage de les croire sorties des presses d'Avignon, où l'imprimerie, introduite plus tôt qu'à Aix et à Marseille, florissoit vers l'année 1560, époque aux environs de laquelle fut imprimé ce volume, à en juger par les caractères, le papier et les vignettes sur bois? Du reste cette dénomination de Selon au lieu de Salon, qui est une expression usitée dans l'idiome provençal parlé dans le Comtat et les pays qui l'avoisinent, semble corroborer la vraisemblance de mon opinion que je soumets au lecteur. Si on vouloit poursuivre ce système de conjectures, on pourroit, avec une non moindre apparence de vérité, se demander encore si Nostradamus, en faisant imprimer ses *Centuries* à Lyon, dans les années 1555 et 1568, n'auroit point confié à ces mêmes presses l'impression de ses *Prédictions perpétuelles*.

A la première page se trouve une vignette sur bois; elle représente saint Martin, qui, chevauchant sur un coursier fougueux, rencontre sur son chemin un malheureux qui lui tend la main et lui demande l'aumône. Le saint, touché à la vue de tant de misère, coupe avec sa grande épée la moitié de son manteau et la donne au mendiant, qui lui baise la main et le remercie. Cette planche est surmontée des armes de France, et le tout est enfermé dans un encadrement dont le dessin n'est semblable que sur deux lignes parallèles.

Le verso du titre contient ces quatorze vers à l'adresse des lecteurs curieux :

Pronostication nouvelle,
Les anciens laboureurs m'appellent;
Je fus de Dieu transmise aux vieux,
Qui m'ont aprouvé en tous lieux,

Comme je dirai mot à mot,
Les anciens n'étoient pas sots;
Achètes-moi quand tu m'auras vu.
Pour mieux en être convaincu,
Je te donne cette doctrine,
Qui te vaudra d'or une mine,
Bien hardiment sur moi te fonde,
Car je dure autant que le monde,
Aussi veux-je bien t'avertir,
Que point ne te voudrois mentir.

Après avoir ainsi fait sa profession de foi et pris ses précautions, il entre bravement en matière et intitule le chapitre suivant : « Pronostication des biens de la terre par chaque année. » Je ne vous dirai point les malheurs dont vous seriez atteint si jamais l'année commençoit un samedi. Je ne veux pas d'avance vous effrayer en mettant sous vos yeux le tableau de toutes ces misères, je me borne seulement à vous conseiller de faire pénitence, de pleurer vos péchés, car tout cela se réalisera : vous savez que Nostradamus ne veut point mentir. Mais si vous désirez voir ce jour néfaste rayé du calendrier, vous voudriez bien, j'en suis sûr, que ce fût toujours le dimanche qui ouvrît l'année nouvelle, lorsque vous saurez qu'en pareille circonstance, le bonheur, ce mythe que tout le monde cherche et que personne ne trouve, seroit votre compagnon fidèle, que vos souhaits seroient exaucés, et que, pour mettre le comble à vos félicités, vos vignes produiroient un vin délicieux, et vos granges fléchiroient sous le poids des moissons.

Après avoir montré successivement l'influence de chaque jour de la semaine sur l'année qu'il commence, il met fin à ses pronostications dont nous rions aujourd'hui, mais qui étoient, à l'époque où elles parurent, l'objet de toutes les croyances. Viennent ensuite des conseils, des recettes, des présages, la plupart ridicules : quelques-uns basés sur l'expérience, et qui, reconnus vrais, ont passé en proverbes et servent de guides aux

habitants des campagnes. Il nous donne encore des moyens aussi sûrs que faciles pour prévoir à certains signes le beau ou le mauvais temps. Une recette très-originale et entièrement neuve, pour s'assurer des dispositions de l'hiver qui s'avance. Je ne veux pas oublier non plus une recommandation toute philanthropique tendant à nous prémunir contre les effets désastreux d'une saignée pratiquée le jour de Saint-Valentin. En revanche il nous apprend un peu plus bas que :

Le jour Sainte-Gertrude bon se fait
Faire saigner au bras droit;
Celui qui ainsi le fera,
Les yeux clairs toute l'année aura.

De la saignée il passe à l'énumération des mois de l'année où l'eau est bonne ou nuisible à la santé :

Boire eau point ne devez
Aux mois où R trouverez,
Et aux quatre mois sans R
Quittez vos femmes, prenez vos verres.

Il babille encore longtemps sur la lune, le soleil, les étoiles, la canicule, le mois de mai, et termine en apprenant à ses lecteurs d'alors que Venise est surnommée la Riche; Padoue, la Docte; et Florence, la Belle.

La seconde partie est destinée à un « traité fort curieux de la bonne ou mauvaise fortune des enfants sur les douze signes du zodiaque. » Chaque mois est précédé d'une vignette qui en représente les travaux ou les particularités. Il y en a quelques-unes d'une naïveté charmante. Ainsi au mois de février, on voit un respectable vieillard qui se repose des fatigues de la journée; il est assis dans un vaste fauteuil d'une forme antique, soigneusement enveloppé dans les plis d'un grand manteau; il étend ses deux mains vers la flamme qui pétille dans le foyer, et a la physionomie heureuse d'un homme libre de tout souci. Au mois d'août c'est la moisson, en septembre les labours, en octobre

la vendange; toutes ces gravures sont grossières. Le trait en est défectueux, sans finesse ni distinction, mais on y remarque au plus haut point ce cachet d'originalité et de bonhomie qui caractérise les œuvres primitives de cet art. Une sentence bien digne d'un astrologue :

Sapiens dominabitur astris,

termine cette seconde partie.

Les quelques pages qui suivent sont consacrées à l'histoire de la composition du monde et de son mouvement perpétuel. On y trouve de vieilles erreurs accréditées alors et quelques aphorismes, fruits d'une longue expérience et d'un bon sens éprouvé, tels que ceux-ci :

Achètes des livres en tout temps et ne plains point l'argent.

Achètes des armes en temps de paix et des héritages en temps de famine.

Au verso de la dernière page se trouve une vignette sur bois de la même grandeur que celle qui ouvre le volume. Celle-ci représente l'Arche de Noé, construite sur un modèle nouveau et qui ressemble assez bien à une cage de perroquet posée sur un bateau recourbé. L'Arche miraculeuse vogue paisiblement sur l'onde, et l'on voit à une ouverture Noé lui-même, s'assurant s'il ne voit point à l'horizon la colombe qui doit venir lui apporter le gage de salut, la branche d'olivier.

L'existence de l'édition originale de ces prédictions doit être peu connue, puisqu'elle s'est dérobée aux investigations de M. Charles Nisard qui, dans un excellent ouvrage sur les livres populaires, en cite par erreur la réimpression imprimée, sans date, à Montbéliard, comme ayant été imaginée par les éditeurs Deecker et Barbier. Cette réimpression, que nous avons sous les yeux, diffère cependant en beaucoup de choses de l'édition originale. D'abord le format en est plus petit, les caractères sont uniformes dans toutes les parties, et ensuite elle est veuve de toutes ces vignettes qui donnent du charme et de l'attrait à la première. Quant au texte il a été copié exactement sauf les sur-

noms des principales villes d'Italie; l'orthographe et la ponctuation y sont mieux observées et le papier y est aussi laid dans l'une que dans l'autre.

De Haitze (1), auteur d'une *Histoire de Nostradamus*, nous apprend que ces prédictions furent écrites à la demande des habitants de la campagne, qui s'étoient bien trouvés de ses avis pour la culture de leurs champs. Le succès en fut si grand qu'il fallut, pour satisfaire tout le monde, en renouveler plusieurs fois l'édition. De Haitze ajoute encore (2) : « Un succès aussi heureux que celui-là, qui auroit dû faire un grand nom à Nostradamus, fut dans la suite, mais indirectement, un sujet à le faire décrier. Comme les imprimeurs virent qu'on n'étoit plus empressé pour se pourvoir de ses almanachs, étant devenus communs et à la main de tout le monde, à cause du grand débit qui s'en étoit fait, ils eurent l'effronterie d'en forger de nouveaux, qu'ils publièrent sous son nom. Il n'en fallut pas davantage pour leur donner d'abord du crédit; en manière qu'il s'en débita une grosse quantité. Mais comme on vit que les événements ne répondoient point aux promesses et aux enseignements qu'ils contenoient, on les regarda comme des paperasses et des charlataneries, et sans approfondir si ces almanachs appartenoient à celui dont ils portoient le nom, plusieurs lui en attribuèrent le blâme, croyant qu'il vouloit duper le public. Il eut beau désavouer publiquement ces productions supposées, le gros des gens ne revint pas de sa prévention. En effet, quoique Nostradamus eût fait voir qu'il n'avoit pu faire ces almanachs, puisque son intention avoit été de n'en faire qu'un perpétuel, on ne laissa pas de l'en croire l'auteur. »

D'un autre côté, voici ce que nous lisons dans le premier volume de l'*Histoire des livres populaires*, de M. Charles Nisard.

J'ai là quatre éditions des Prophéties perpétuelles. La pre-

(1) *La Vie de Nostradamus*, par Pierre-Joseph. Aix, chez la veuve de Charles David et Joseph David, 1711, p. 79.

(2) Idem, p. 81.

mière est de Toulouse, chez Bonnemaisons et Fages, in-12, 43 p., s. d. Elle a pour titre :

Curieuses et nouvelles prédictions de Michel Nostradamus, pour sept ans, depuis l'année 1852 jusqu'à 1858 inclusivement, augmentées de l'Ouverture du tombeau de Nostradamus, exactement supputées, calculées et mises en ordre, et plus amples que les précédentes.

La seconde, est celle *imaginée* par MM. Deecker et Barbier.

MM. Martial Ardant frères, à Limoges, ont édité la troisième :

Prophéties perpétuelles très-anciennes et très-certaines de Nostradamus, astronome, prophète et philosophe ; ces prophéties si curieuses, si rares, et si recherchées, et si utiles au public, principalement aux laboureurs, vignerons, jardiniers, et à ceux qui commercent en grains et vins, ont commencées en 1560 et dureront jusqu'à la fin des siècles ; par G. C. L., astronome, in-12, 108 p., s. d.

La quatrième est de Placé, à Tours :

Prophéties universelles de Nostradamus, à tous les peuples de l'univers, pour dix-huit années, depuis 1840 jusqu'en 1857. Gr. in-12, 24 p., 1840.

Ces prétendues éditions des *Prophéties perpétuelles*, dont chacune diffère de titre et auxquelles on ne peut guère, du reste, donner l'épithète de perpétuelles, puisque toutes, excepté celle de Deecker et Barbier, sont particulières à une époque déterminée, ne pourroit-on pas les prendre pour ces contrefaçons forgées par ces imprimeurs dont nous parle de Haitze, réimprimées et rajeunies de nos jours par des éditeurs intelligents, bien certains de trouver un débouché considérable dans les campagnes, toujours curieuses de ces livres dans lesquels Nostradamus leur prédit la pluie ou le beau temps?

Paul Arbaud.

Aix en Provence, mars 1857.

DE LA RELIURE EN 1857.

En 1844, où l'Exposition de l'Industrie françoise m'avoit fourni l'occasion de parler reliure, c'étoit plaisir d'en causer, et on seroit volontiers devenu le plagiaire de Lesné pour trouver des rimes en faveur de la peau des chèvres du Maroc et de la suprématie des petits fers.

L'époque, tout imprégnée encore du souvenir de Ch. Nodier, se ressentoit de l'impulsion intelligente qu'il avoit donnée à la recherche des raretés bibliographiques.

Jeunes hommes et vieillards se prenoient de fol amour pour ce que le vulgaire nomme un bouquin.

D'aimables hommes, dignes successeurs de Pont de Vesle, de de Thou, du comte d'Hoym, de Girardot de Préfont, de Soubise, de La Vallière, MM. Arm. Bertin, Cigongne, G. Duplessis, Motteley, V. Cousin, de Sacy, Charles Giraud, Aimé Martin, les marquis Du Roure, de Coislin, de Clinchamp, de Ganay; les comtes de Labédoyère, de Lignerolles, d'Offay, de Toustain, de Baillon; les barons J. Pichon, Taylor, Ernouf, et bien d'autres encore, en quittant le roi, les chambres ou leur chaire, accouroient pétulants chez ***, leur bibliopole émérite, pour connoître le sort d'une commission dont ils l'avoient chargé la veille et, contents ou dépités, semoient à propos de livres plus d'esprit qu'il ne s'en trouve souvent pour les remplir.

La chronique des ventes, les triomphes et les déceptions des enchères, une ligne de plus à un Elzevier, une lettre de moins dans une édition ne sembloient pas sujets frivoles. On parloit tout haut de ses livres et on les aimoit au grand jour. La bibliotaphie eût été malséante.

Les amateurs consentoient galamment, à l'occasion d'une exposition, à confier aux vitrines de leur relieur quelques-uns de leurs volumes et, après avoir mis aux prises leur habileté, prenoient parti de la belle manière, qui pour Niedrée, qui pour

Kœlher, Duru et même Lebrun. Enfin, un dernier n'admettoit que Bauzonnet.

Ainsi on faisoit il y a, il est vrai, treize ans de cela, un siècle, lorsqu'il a fallu compter avec la mort, l'âge, les maladies, les révolutions et les revers de fortune ! et de ces souvenirs de naguère, les lieux mêmes qui les rappelleroient ont disparu à la voix de l'expropriation sous le marteau des démolisseurs.

Les livres, ni tous ceux qui les aiment, qu'on se rassure, ne sont pas restés enfouis sous les décombres. Techener en est sorti rayonnant, et fils du progrès, a échangé la boutique contre un salon de haut style et cependant maintenant... autres temps autres mœurs, sans doute.—Bref, je n'ai vu à l'Exposition universelle aucun livre d'amateurs que je connoisse.

Amoureux jaloux, ils ont fait habiller en secret leurs conquêtes et ce n'est, hélas ! qu'à leur profit qu'il les ont revêtues des maroquins les mieux teints et les plus finement parés, qu'ils ont doublé leur manteau de soyeux tabis et que, pour complaire à ces capricieuses favorites, ils ont emprunté aux dentelles, aux fleurs et aux arabesques, leurs combinaisons les plus coquettes.

Craignant pour ces merveilleuses des exhalaisons trop mercantiles et le contact des cinq parties du monde, ils n'avoient pas consenti à ce qu'elles quittassent leur écrin, et, en conséquence, Bauzonnet-Trautz, Duru, Capé, Niédrée, Hardy et Petit, leurs costumiers privilégiés, n'avoient pu exposer aux yeux du public les spécimens de leur art.

Hors de ceux-là point ou peu de salut, lorsqu'il s'agit de traiter la matière devant la fine fleur des bibliophiles, et j'avoue, pour moi, que par bonté d'âme on laisse en possession de l'article reliure, que je ne me souciois guère de leur ouvrir, à mes risques et périls, le grand bazar de 1855.

J'y avois vu, d'ailleurs, des chefs-d'œuvre de typographie se mêler aux pacotilles de publications à prix réduits, et de belles et bonnes reliures, il y en avoit, obligées de regarder, à en

devenir laides, d'affreux volumes provinciaux, sarmates, bulgares, que sais-je, grimaçant dans leur tunique de veau ou de basane, et tout hérissés de bigarrures discordantes.

La France s'étoit généreusement montrée hospitalière. Je suis indignement partial, et ces flots de produits cosmopolitains me prenoient sur les nerfs. Aussi, pour ne pas médire, et m'attirer sur les épaules la colère de la bibliopégie européenne, je m'étois promis de me taire.

Le *Bulletin*, de son côté, comptoit bien ne pas se compromettre, et ne souffloit mot, lorsque le très-recommandable rapporteur de la vingt-sixième classe de l'Exposition, section de la calligraphie, gravure et reliure, a fait tirer à part son rapport et l'a adressé à Techener.

Malin petit extrait, qui vient nous provoquer et veut nous faire parler. Il étoit, à la rigueur, permis de passer sans le lire devant le gros volume, qui contient, en quinze cent soixante-quatorze pages à deux colonnes, les trente-deux rapports de la commission impériale; mais il ne peut en être de même à l'égard d'un in-12 coquettement imprimé et signé R. Merlin, conservateur des livres et estampes au ministère d'État, que nous prisons tous à l'égal des amateurs les plus distingués.

Muet par prudence, je me ferai volontiers l'écho de ce travail, où l'on trouve réunis, pour la première fois, d'une manière aussi complète, et classés par un homme de goût, les documents peu nombreux, et jusqu'ici très-épars, que nous possédions sur la reliure moderne.

C'est un petit traité *ex professo* que je recommande aux connoisseurs, qui devront, en outre, savoir un gré infini à M. Merlin, contraint par les circonstances de se montrer très-bienveillant, d'avoir fait, avec un discernement parfait, la part due au progrès, et d'être néanmoins resté, dans l'intérêt des vrais principes, l'admirateur fervent de nos anciens relieurs françois.

Le Gascon, Dusseuil, Boyet, Anguerand, Padeloup, les Derome, Chameau, Chaumont, Bozérian et Thouvenin, sont encore

à ses yeux, pour la solidité du corps de l'ouvrage et l'entente très-remarquable de l'ornementation, les seuls maîtres.

La reliure, soit de luxe, soit usuelle, est, dans ses procédés de confection, à très-peu de chose près, ce qu'elle étoit du temps de François Ier et de Henri III, et les meilleurs relieurs de nos jours ne doivent leurs succès qu'à l'intelligente imitation de leurs devanciers.

Les seuls, mais réels progrès, que l'on puisse accuser, se remarquent dans le carton et dans la dorure.

Grâce à des laminoirs mécaniques puissants, les cartons sont plus fermes avec une moindre épaisseur qu'autrefois, et font un corps plus intime avec les peaux qui les recouvrent.

Les ouvriers, de leur côté, parmi lesquels les notions premières du dessin linéaire tendent à se répandre, savent mieux maintenant manier la règle et le compas, tirent d'une manière plus nette leurs filets, mènent sans chevaucher leurs roulettes, et établissent plus mathématiquement leurs compartiments.

De plus, enfin, l'introduction d'une plus grande division du travail dans la confection de la reliure, attribuant à des ouvriers différents des manipulations spéciales, les rend plus experts dans celle qui leur a été confiée exclusivement, et le volume qui, d'ordinaire, restoit dans les mains d'un seul, gagne à ce concours de plusieurs des qualités d'apparence, au moins, qu'on ne sauroit nier sans injustice.

Ces réserves faites en faveur de la supériorité bien marquée des relieurs des trois derniers siècles, M. Merlin, assisté de Bauzonnet et de Capé, qui lui avoient été adjoints, examine les reliures dites *d'amateurs* admises à l'exposition.

Quelques peuples desquels on pouvoit attendre mieux, les Hollandois, jadis célèbres par leur vélin uni et leur vélin cordé; les Allemands, qui fournissent à la France ses meilleurs doreurs, et qu'on sait posséder chez eux d'habiles praticiens; les Belges mêmes, qui s'entendent si bien au pastiche, n'étoient représentés que par des fac-simile de nos reliures, qu'ils n'avoient pas su choisir entre les meilleures.

D'autres, l'Espagne, l'Italie, la Norwége, la Suède et le Danemark, jusqu'à preuve du contraire, réservée à l'avenir, ont paru au rapporteur avoir presque tout à apprendre.

L'Orient, sauf une reliure persanne, peinte en or et en couleurs, et quelques reliures arabes à recouvrements, ne se signaloit par rien d'original; le courant de la civilisation le traverse, il habille ses livres à l'européenne, et l'on n'y retrouvoit déjà plus le fini et l'élégance des reliures renommées de Constantinople.

La lutte ne s'étoit engagée sérieusement qu'entre les François et les Anglois.

Nos relieurs se distinguent par la forme gracieuse de leur ouvrage, l'emploi de maroquins bien parés, le dessin correct de l'ornement et l'application bien réussie de l'or, qui ne bave ni ne se brouille; le dos est doué d'une remarquable solidité; mais, pour obtenir ce résultat précieux, ils sont obligés de trop serrer les mors, et les volumes deviennent difficiles à ouvrir.

Les relieurs anglois ont, comme habileté de main, la plupart des qualités des nôtres.

Toutefois, leur dorure faite avec un fini souvent merveilleux est terne, et leurs ornements qu'ils empruntent de préférence à l'époque de Louis XV, qui ne brille pas par la pureté du style, ne sont pas d'un choix toujours heureux.

On doit leur reprocher d'employer des maroquins trop épais, qui, malgré l'excellence de leur carton dur et sonore comme de l'acier, donnent à leur travail de la lourdeur, et, critique plus sérieuse, de laisser à leurs endosssures, pour la commodité du lecteur, un jeu qui nuit évidemment à la solidité du livre.

Somme toute, nous avons encore plus à donner qu'à demander aux autres.

M. Merlin cependant, en ce qui nous concerne, blâme l'association fâcheuse et si commune maintenant de l'orfévrerie, de la bijouterie, de l'ivoirerie et de l'ébénisterie même avec la reliure, qui transforment nos livres en coffrets, en surtouts, ou en plaques de décoration, et leur enlèvent leur plus doux mérite,

celui de pouvoir être pressés dans une main amie, et de lui faire éprouver au contact de son épiderme velouté, je ne sais quelle secrète volupté que ressentiroit sans s'y méprendre un amateur devenu aveugle.

Il y voit un signe certain de la décadence de l'art véritable de la reliure, et s'il semble passer condamnation, c'est afin, en galant homme, de ne pas malmener une femme, Mme Gruel Engelman, qui, pour satisfaire un public fanatique du clinquant, a mis avec un talent redoutable pour le bon goût, ce genre détestable à la mode.

Je présentois semblable remarque en 1844, je gémissois sur cette tendance qui porte une atteinte radicale à la qualité qui distingue par-dessus tout nos relieurs, leur discernement dans l'application de l'art à leur industrie.

Dans la bouche de M. Merlin, l'avertissement ne sauroit manquer d'autorité, et rappellera aux relieurs que, dans leur intérêt, il est plus sage de ne pas innover au hasard et de suivre, ainsi que les meilleurs le faisoient sans honte avant eux, la direction des amateurs.

Quant à la reliure usuelle, marchande, qui n'a rien de commun que la forme avec celle dont il vient d'être question, M. Merlin aime trop un beau livre pour la regarder de bon œil.

L'abus de la grecque, les dos gonflés de faux nerfs, les cartonnages, l'emboîtage exporté des Anglois, ainsi que les bonshommes et les paysages dorés, appliqués par la presse sur des toiles peintes, etc., toute cette camelotte en un mot (je prends la responsabilité de l'épithète), le contrarie visiblement.

Mais noblesse oblige : il est membre du jury mixte international, et, au nom du commerce qu'il faut encourager, il souhaite aux fabricants de ces couvertures appropriées aux livraisons à dix centimes et aux romans à un franc, une prospérité toujours croissante.

Suit après ces préliminaires qui font, je le répète, du rapport de M. Merlin, un travail utile à consulter et bon à acheter

s'il est mis en vente, l'énumération des récompenses décernées.

Les François, lauréats de 1re classe, sont :

Mme Gruel-Engelman, qui rachète à mes yeux le tort de faire des reliures d'étagères, parce qu'elle établit au besoin de vraies reliures, et notamment des mosaïques bien exécutées (1).

Lortic, que des amateurs ont voulu prendre sous leur patronage.

Bruyère (aîné), de Lyon, le seul relieur de province qui soit à citer, et au talent duquel on reconnoît l'inspiration des bibliophiles lyonnois.

Et Lenègre, qui décidément abandonne la reliure pleine dans laquelle il auroit pu recueillir des succès, pour se jeter en grand dans la confection des cartonnages à bon marché.

Despierres, excellent doreur, patient ouvrier, mais qui semble se perdre en efforts infructueux pour créer du nouveau, a obtenu une médaille de seconde classe.

Jean Simier a eu une mention honorable ; un in-8, maroquin mosaïque, et un grand in-fol. maroquin rouge, imitation de la bonne école, lui ont valu cette distinction.

Quatre médailles de 1re classe ont été distribuées aux relieurs anglois d'un mérite incontestable : Francis Bedfort, Holloway, Wrights et Rivière. Ce dernier est à citer surtout pour un Virgile en maroquin blanc, ornements en mosaïque, dans lequel toutes les difficultés que présente un pareil travail à qui les comprend, avoient été surmontées avec un rare bonheur.

Une médaille de seconde classe a été accordée à Rodwel, simple ouvrier doreur de Wrights, de Londres, qui avoit doré la couverture et les plats intérieurs de deux volumes in-4°, genre

(1) Nous ne saurions passer sous silence les œuvres véritablement artistiques de Marius Michel. C'est à ce doreur plein de goût et de zèle, animé d'un amour véritable pour son art, que Duru, Capé, Hardy et Mme Gruel-Engelman confient l'exécution de leurs meilleurs ouvrages.

(*Note de l'éditeur.*)

du Gascon, d'une façon tellement supérieure, que Bauzonnet et Capé avoient cru d'abord à l'emploi d'un moyen mécanique.

Le jury enfin, pour ne pas les renvoyer les mains vides et récompenser quelques qualités d'exécution, a gratifié de médailles de seconde classe, Ferim et Robin de Lisbonne et Ludwig de Francfort, et a répandu un peu partout, en Belgique, en Hollande, en Suède et en Norwège, la rosée consolatrice de ses mentions honorables.

En résumé, si j'ai bien compris, bons procédés de la part du rapporteur, critique douce et éclairée, conseils pour exciter à mieux faire ; mais peu d'enthousiasme pour les œuvres du jour, et crainte non équivoque que les saines traditions ne se perdent.

Les beaux jours de la reliure sont-ils donc passés? Ne vivrons-nous plus que de souvenances? Non! pas encore. Il semble seulement grandement importer que les bibliophiles se retranchent moins. Leur concours est indispensable; la preuve en est dans l'infériorité de l'exposition dernière, où ils avoient dédaigné de se faire représenter. Celles de 1844, de 1849 même, les modestes expositions de la Société d'encouragement qu'ils n'avoient pas tout à fait abandonnées à elles-mêmes, étoient, je me permets de l'affirmer, plus satisfaisantes.

On ne peut pas raisonnablement exiger d'un ouvrier qu'il exécute à ses frais une reliure de luxe sur un livre qui ne la comporte point, et qu'il entre dans la lice pour son propre compte; c'est à l'amateur à lui en fournir l'occasion.

Le goût des livres est l'apanage de l'aristocratie de l'esprit; elle règne encore en maîtresse dans ce domaine, et, sous peine de forfaiture, elle doit protection et encouragement à l'artiste, qui ne peut produire qu'avec son aide une œuvre qui fasse l'éloge de l'une et de l'autre.

Les concours industriels tueront le peu d'art qui pourroit, sous prétexte de reliure, d'argenterie, de bronze ou de meubles, y trouver une place, si la prédominance n'appartient pas à qui de droit, et si des hommes du mérite de ceux dont l'ab-

sence a été constatée à l'exposition, sont privés de ce que le salaire ne remplace pas : de la légitime satisfaction d'être admirés et d'être pris pour modèles.

Ne laissons pas l'art de la reliure devenir un métier, ce qui est infaillible si le silence se fait auprès des belles reliures.

Le temps n'est plus, me dira-t-on, où les 35 volumes in-fol. de l'Encyclopédie, Moreri, Lamartinière et consorts, se relioient en maroquin vert; où les livres d'office à l'usage de la cour, les almanachs, scintilloient sous les riches décors de Padeloup.

Nos petits-fils ne verront pas vestiges de nos livres affronter sur les quais l'intempérie des saisons, tandis qu'ils y retrouveront encore, ternis, mais toujours cuirassés, ceux de la grande époque dont le papier, la colle, les nerfs, le cuir et souvent la dorure, ont défié les fortunes les plus diverses.

L'in-folio est trop lourd pour nos mains, le maroquin trop cher pour nos bourses; Padeloup ne relie plus pour des Rois!

Je ne sais que trop ces choses-là, et bien d'autres encore.

Ce ne sont pas là néanmoins défaites dont puisse user un bibliophile.

Il est le gardien né du trésor des croyances, des traditions, de la gaicté de nos pères, et les tient en dépôt comme un vin généreux qui réconfortera au besoin notre défaillante génération.

Son intelligence, son amour-propre sont satisfaits. Il a, au prix de sa patience, de son savoir, de sa fortune, les livres les plus rares, les éditions princières, des reliures sans pareilles; il est l'oracle du bon goût. L'art de la reliure, nul ne le lui contestera, doit au bibliophile son existence et sa splendeur; mais aussi à quel autre adresser un reproche, si sa décadence se consommoit?

Mars, 1857. P. de Malden.

REVUE DES VENTES

COLLECTION D'AUTOGRAPHES DE FEU M. LE Cte GEORGES ESTERHAZY.

M. Charavay vient de terminer la vente des autographes du feu comte Esterhazy. Cette vente a non-seulement été l'événement de la saison, mais encore l'une des plus importantes solennités qui, depuis longtemps, ait illustré les fastes de la bibliographie et de l'histoire.

Riche et de maison souveraine, le comte Esterhazy, durant le cours d'une carrière diplomatique bien remplie, vécut en commerce d'amitié ou du moins en bonne confraternité de fonctions avec les personnages les plus influents dans les relations internationales.

Il avoit le goût des autographes, et, plus facilement que tout autre amateur, il put augmenter sa collection de certaines pièces inappréciables que l'argent seul ne suffiroit pas à procurer,

Toutes les portes des archives diplomatiques s'ouvroient devant lui et ne se refermoient guère qu'il n'eût obtenu d'y puiser. Il savoit d'ailleurs apprécier les choses à leur juste valeur, et il ne laissoit pas volontiers échapper une occasion de faire entrer dans ses cartons une pièce intéressante.

M. le comte Esterhazy n'étoit pas un de ces collectionneurs maniaques qui enfouissent, sans contrôle, des milliers de signatures dans des portefeuilles ouverts uniquement pour recevoir. Il n'accueilloit qu'à bon escient les lettres et les documents même d'origine illustre, et acceptoit exclusivement ceux dont l'intérêt historique, littéraire ou anecdotique offroit quelque nouvel aliment à ses hautes et sérieuses études.

Le goût des autographes ainsi dirigé prend les proportions d'une science, et l'amateur qui sait l'appliquer — par un choix judicieux — à des objets dignes d'être examinés avec fruit, s'élève au rang d'historien.

Nous constatons d'ailleurs avec plaisir les progrès accomplis depuis quelque temps dans tout ce qui touche à la curiosité. L'esprit d'analyse et de critique a pénétré plus avant qu'on ne sauroit croire dans la phalange toujours croissante des collectionneurs; et on en citeroit difficilement aujourd'hui qui ne fussent pas capables de coopérer utilement au développement de l'histoire et de ses différentes ramifications.

La mise aux enchères des lettres composant le catalogue du comte Esterhazy a fait constater une notable augmentation dans le nombre des persònnes qui fréquentent habituellement les salles de vente, et la vivacité avec laquelle toutes les pièces rares ont été poussées a prouvé que les recrues de la salle Silvestre n'ont pas moins d'ardeur et de passion que les anciens et célèbres athlètes de la curiosité.

Cette vente, habilement conduite par M. Charavay, ne comptoit pas moins de 792 numéros qui ont produit la somme très-respectable de 18,160 fr. Ce qui donne une moyenne de 22 fr. 95 centimes par lettre.

C'est énorme en comparaison des ventes précédentes, et voilà le taux des autographes augmenté tout d'un coup d'une manière notable.

On peut prendre une idée de cette augmentation en remarquant qu'une lettre de Frédéric le Grand, payée 13 fr. par le comte Esterhazy, il y a quelques années, a atteint, à sa vente, le chiffre de 320 francs !

Voici, du reste, un aperçu des prix principaux que nous avons pu recueillir :

Duchesse d'Angoulême.....	56 fr.	Louis XVI..............	71 fr.
Berlichingen..............	145	Luther.................	189
Bossuet..................	80	Marie de Médicis........	51
Buffon...................	57	Marie-Antoinette........	320
Charles Ier..............	131	Marie Stuart............	505
Charles XII..............	116	Marlborough............	62
Cinq-Mars................	167	Melanchton.............	76
Condé....................	400	Mme de Montespan......	56
Gonzalve de Cordoue.......	305	Montesquieu............	100
Erasme...................	281	Mozart.................	102
Fénelon..................	88	Napoléon...............	1000
Ferdinand le Catholique....	83	Nicolas................	190

François Ier	106 fr.	Nicole	59 fr.
Frédéric de Prusse	320	Philippe-Égalité	60
Jacques Ier	157	Pierre Ier	155
Don Juan d'Autriche	117	Pitt	65
Keppler	130	J.-J. Rousseau	68
La Fontaine	110	Salvandy	60
La Rochefoucauld	142	Schiller	100
Lope de Vega	250	Mlle de Scudéry	102
Linnée	50	Vélasquez	225
Louis XIII	52	Clara Romana	34

Les lecteurs du Bulletin verront peut-être avec plaisir quel étoit le caractère général de cette collection par quelques extraits que nous avons recueillis et rassemblés à leur intention.

Le choix des lettres semble indiquer d'un bout à l'autre du Catalogue la préoccupation constante de constater par des traits éloquents la véritable physionomie des principaux personnages historiques des deux derniers siècles.

Obéissant d'abord à l'entraînement des amateurs, nous devons les suivre à la conquête du no 574 : cette merveilleuse Hélène de la Troye des enchères, c'est une lettre du général Bonaparte, datée du quartier général à Tortone, et adressée à son frère Joseph à Paris. Qu'on ne s'étonne pas si cette lettre a atteint en un instant le chiffre inusité de 1,000 francs ; elle contient, en effet, tout un poëme ; on y surprend le génie dans l'intime expansion des sentiments humains : le jeune général de l'armée d'Italie vient d'apprendre que sa femme est malade ; d'affreux pressentiments l'agitent ; il n'y tient plus ; il écrit à Joseph, il le supplie de le remplacer auprès du lit de douleur de celle qu'il aime, et le conjure de lui envoyer des nouvelles :

« Après ma Joséphine, dit-il en finissant, tu es le seul qui m'inspire encore quelque intérêt ; rassure-moi, parle-moi vrai, tu connois mon amour, tu sais comme il est ardent, tu sais que je n'ai jamais aimé, que Joséphine est la première femme que j'adore ; sa maladie me met au désespoir.... Si elle se porte bien, qu'elle puisse faire le voyage, je désire avec ardeur qu'elle vienne, j'ai besoin de la voir, de la presser contre mon cœur, je l'aime à la fureur et je ne puis plus rester loin d'elle. Si elle ne m'aimoit plus, je n'aurois plus rien à faire sur la terre. Oh ! mon bon ami, fais en sorte que mon courrier ne reste que six heures à Paris, et qu'il revienne me rendre la vie.... Adieu, mon ami, tu seras heureux, je fus destiné par la nature à n'avoir de brillant que les apparences.... »

Quel aveu! fait par un tel homme! Ce trait et cette nuance avoient jusqu'ici manqué aux biographes pour compléter le portrait de ce génie extraordinaire.

M. le comte d'Hunolstein est devenu l'heureux possesseur e ce monument historique.

Si nous remontons à trois siècles en arrière, nous trouvons un souvenir d'un autre grand capitaine, Louis de Bourbon, fondateur de la maison de Condé. Cette lettre, datée d'Orléans, 19 avril 1562, fut sa dernière tentative auprès de la reine, avant de commencer la guerre civile qui se termina par la paix d'Amboise.

Il demande à Catherine de Médicis de faire sévère et prompte justice du massacre exécuté à Sens sur les protestants :

« Madame, la connésance que j'é de vostre bon naturel me donne assui rance que sy este an Lyberté, comme il plaist à vostre majesté nous faire antandre, que ne lésérés ympuny le fait sy hunumain quy s'ait esséquté à Sans. Vous asurrant, Madame, qu'yl est besoin d'àn faire une bonne Jeustysse pour faire conoistre à tous voz seugès que se n'èt pas vostre vouslonté, mais campt (qu'en) n'estes très-fachée, et pour sela que leur fairés connestre la faulte qu'il ont faict de Jurnelemant tué vos seugès et rompre vos Esdis pour satisfaire à leur pasion tropt donmageable pour se reosme (royaume) au regar de L'importance c'aporte après soy telle essemple....»

Cette lettre remarquable a été achetée par Mgr le duc d'Aumale.

Je recommande l'orthographe de certains mots aux linguistes. *Jeustysse,* justice; *seugés,* sujets, sont parfaitement conformes à la prononciation du temps, conservée dans nos patois de la langue d'oil.

Les luttes de la réforme nous offrent encore une belle page; elle est de la main de Théodore de Bèze et respire des sentiments de modération et de concilation mieux appréciés aujourd'hui par l'histoire qu'ils ne le furent alors par les intéressés :

« ..... Évitez toute émeute et sédition en paroles et en faicts, et protestez envers qui il appartient des causes qui vous empeschent de vous trouver aux presches des faux prophètes. Persévérez à maintenir la vraye religion en laquelle vous avez esté enseignés..... contentez-vous de la lecture des prières domestiques, mais appaisez le Seigneur par ces ardentes prières et bon ordre estabbli aux familles et en général par vraye conversion au Seigneur.... J'estime que pouvez advouer la Confession d'Augsbourg, y adjoustant ceste clause bien entendue, c'est-à-dire comme Mélanchton mesme l'a exposée et de nouveau l'Église de Wittemberg en son Catéchisme..... »

La politique et les politiques occupent une large place dans la collection du diplomate amateur : les rois, les princes et les grands ministres y tiennent souvent la plume.

Voici sur les premiers épisodes de la Révolution françoise des documents précieux. C'est l'empereur Léopold II qui parle, le frère de Marie-Antoinette. Il s'adresse au comte de Rageneck et lui annonce la fuite et l'arrestation de Louis XVI :

« Mon intention, en conséquence de cet événement décisif, est de seconder et d'appuyer toutes les demandes du roi de France à présent libre, soit en argent, déclaration à faire aux troupes, avec la plus grande force, énergie et vigueur, comme parent, allié et ami. »

Dans l'autre partie de la lettre du 6 juillet il lui mande que la nouvelle de la délivrance du roi de France ne se confirme nullement, tandis que la nouvelle que le roi, la reine et la famille royale ont été arrêtés et transportés à Paris a acquis toujours plus de consistance :

« J'ai résolu en conséquence de faire tous les efforts imaginables pour empêcher au moins, avec le concours des autres puissances, la suite des attentats qui pourront être faits contre leurs personnes. »

Voulant agir avec le concours de toutes les autres puissances, lui mande qu'il a écrit à l'impératrice de Russie, aux rois de Prusse et d'Angleterre, d'Espagne, de Naples et de Sardaigne pour faire connoître à ces cours ses intentions et leur envoyer un projet de déclaration commune à faire.

Plus loin, c'est le comte de Provence qui, appelé à donner son avis sur la conduite que doit tenir le clergé vis-à-vis de la Révolution, se livre à une dissertation des plus curieuses dans laquelle il discute un écrit publié sur ce sujet. On y lit ces mots caractéristiques :

« On ne peut, au reste, qu'être de l'avis de l'auteur, lorsqu'il dit que les ecclésiastiques hors de France n'y doivent pas rentrer. S'ils refusoient l'acte de soumission, ils s'exposeroient à un trop grand danger; s'ils le faisoient, ils donneroient un grand scandale et ils ne pourroient plus agir contre la République, sans s'exposer à passer pour parjures, bien différents en cela des prêtres actuellement en France qui ne font que céder à la violence, au lieu que les rentrants agiroient en pleine liberté.... »

Ailleurs, c'est le comte de Windischgratz qui, dans une longue correspondance de plus de 200 pages, fait, mois par

mois, l'historique de la guerre entre la France et la Hollande, de 1691 à 1693.

On y lit des passages dans le genre de ceux-ci :

« Les Anglois et les Hollandois ont battu la flotte des François, grâce à Dieu, à platte couture, les ayant chassés jusques à Congrest, en Bretagne, où ils les auront détruits probablement tout-à-fait ; le roi d'Angleterre et M. l'électeur marchent droit à Namur pour livrer bataille au roi de France; nous verrons si ce Rodomont aura la fermeté de les attendre. »

Et plus loin :

« Il n'y a que M. de Cabaret qui a sauté à ce qu'on écrit ; enfin 24 vaisseaux des plus grands sont sautés, sans que les Anglois ni les Hollandois en aient perdus aucun; en 300 années, on n'a point vu une victoire si complette, le *Soleil royal*, qui avoit *Non pluribus impar*, et au-dessous : *Je suis l'unique sur l'onde comme mon roi l'est dans le monde*, est à cette heure réduit en cendres : ni sur l'onde ni dans le monde. La ville de Namur a été prise par trahison, le château se défend fort bien. »

M. de Metternich parle à son tour. Sa lettre, datée de 1837, est relative à la Hongrie et à la Pologne. Si l'on en compare les termes à certains événements des luttes de 1848 en Hongrie, il sera facile de constater que l'expérience des affaires avoit donné au vieux champion de la politique autrichienne, des lumières équivalentes à l'esprit de prophétie. En voici le passage le plus saillant :

« Les aristocrates y font de la démocratie et les démocrates y font de la monarchie; les premiers veulent paroître et les seconds voudraient parvenir. Tous les mots vuides de sens à force d'être larges dans leur acception possible, ces mots qui ont fait les révolutions dans le cours des cinquante dernières années et qui disent tout à force de ne rien représenter, si ce n'est ce que chacun veut y trouver de son plein gré, ces paroles ont pénétré en Hongrie..... Les plus démagogiques hableurs sont les plus craintifs à l'égard des conséquences de leurs phrases... si le mal devoit se faire jour, ce seront les tribuns qui les premiers deviendront les victimes de ce qu'ils disent et ne veulent pas. »

Voici quelques lignes de l'empereur Nicolas ; elles empruntent à des circonstances récentes un intérêt tout actuel. Le général Langeron ayant donné des détails sur les événements de la guerre avec les Turcs, en 1828, l'empereur y a ajouté la note suivante :

« Répondez à Langeron que quoique il fût très à désirer que la petite Valachie nous reste, que cependant la défendre à outrance n'est jamais entré dans notre plan de campagne ; que c'est l'Olta et la grande Valachie qu'il doit s'attacher le plus à défendre, et que je compte sur lui pour remplir ce but important. »

Le duc d'Angoulême apporte aussi son contingent à l'histoire de la Restauration. On remarquera dans sa lettre au prince de Laval-Montmorency, une fermeté qui appartient plus peut-être à la haute position du prince qu'au caractère de l'homme, mais qui n'en est pas moins honorable :

« Bordeaux, 25 août 1815.

« J'ai écrit des lettres très-fortes à Castanos, ce qu'il y a de certain, c'est que s'ils veulent (les Espagnols) entrer en France, il faudra qu'ils me passent sur le corps, notre Midi est content et n'a pas besoin d'être écrasé par l'invasion d'une armée étrangère, le reste de la France est déjà assez malheureux..... Je ne suis plus rien, je ne suis revêtu d'aucuns pouvoirs ni civils ni militaires, mais le roi m'ayant mandé qu'il avoit donné des ordres pour repousser la force par la force, et de contribuer avec lui à préserver notre Midi de l'invasion des Espagnols, je me présenterai comme soldat au-devant d'eux... »

Nous avons vu tout à l'heure le héros s'effaçant devant l'époux tendre et amoureux; nous trouvons ici le madré diplomate, ayant fait place pour un temps au disciple d'Épicure.

M. de Talleyrand écrit au duc de Montmorency :

« Ce n'est pas de repos que je sens le besoin, mais c'est de Liberté. Faire ce que l'on veut, penser à ce qu'il plait, suivre sa pente au lieu de chercher son chemin : voilà le vrai repos dont j'ai besoin et celui-là je le trouve ici (à Valençay). Quand on n'a pas les yeux tout à fait fermés, et qu'il faut absolument voir, il vaut mieux voir de loin que de près ce qui dégoûte; quels tristes personnages que les ambitieux d'aujourd'hui!»

Nous avons dit plus haut qu'une lettre de M. de Salvandy s'étoit vendue 60 fr. Il est rare que l'autographe d'un contemporain vaille tant d'argent; mais celui-ci offre un intérêt tout spécial et qui peut avoir, dans un certain monde, les proportions d'un événement.

Dans cette lettre, l'ancien ministre du roi Louis-Philippe brûle ses vaisseaux et passe corps et âme dans le camp de la Fusion.

« A Wiesbaden, j'ai vu le prince le mieux fait que nous puissions imaginer, pour le rôle qui lui sera dévolu par la France, si elle veut être sauvée. A Claremont, j'ai trouvé des esprits et des cœurs convaincus qu'il n'y a que là bonneur et sécurité pour la France. A Frohsdorff, j'ai complété mes connaissances et mes satisfactions de Wiesbaden, en trouvant dans Mme la comtesse de Chambord la grâce, la bienveillance et le charme qui seroient si nécessaires à l'œuvre de réconciliation que nous poursuivons..... »

Afin de donner toute sa valeur à l'opinion de M. de Salvandy rapprochons de cette dernière phrase quelques mots échappés à la plume de Mme la comtesse de Chambord, écrivant à la duchesse de Gontaut :

« 7 mai 1847.

« Je suis charmée de pouvoir à mon tour, et de concert avec mon mari, vous remercier des soins si tendres et si maternels que vous avez pris de ses jeunes années, et auxquels par conséquent je suis en partie redevable de mon bonheur. »

Peut-on rappeler les paroles mémorables des grands de la terre sans penser à ces deux infortunées victimes des révolutions qui semblèrent n'être montées si haut que pour finir plus misérablèment encore. Marie Stuart et Marie-Antoinette, ces martyres des luttes politiques et sociales, ont laissé parmi ces pages illustres, des traces touchantes de leur passage.

La lettre de Marie Stuart à son cousin le duc de Guise, fut écrite trois mois avant son exécution :

« 23 novembre 1586.

« Je vous dis adieu, estant preste par injuste jugement d'estre mise à mort, telle que personne de notre race (grâce) à Dieu, n'a jamays reçeue et moyns une de ma quallité, mays mon bon cousin loué en Dieu, car j'estoys inutille au monde, en la cause de Dieu et de son esglise, estant en l'estat où j'estoys et esperre que ma mort tesmoignera ma constance en la foy et promptittude de mourir pour le mainttient et restauration de l'esglise catolique en cette infortunée isle, et, bien que bourreau n'ayt jamais mis la mayn en notre sang, n'en ayés hontte, mon amy, car le jugement des herettiques et ennemys de l'esglise et quy n'ont nulle juridiction sur moy, royne libre, est proffitable devant Dieu aux enfants da son esglise, sy je leur adderoys, je n'auroys ce coup, tous ceulx de nottre mayson ont tous esté persecuttés par cette secte, témoin votre bon père, avecques lequel j'espère estre reçeue à mercy du juste juge. »

Elle lui recommande ensuite ses serviteurs, et lui annonce qu'elle lui fera remettre une bague de rubis. Elle termine sa lettre par le post-scriptum suivant :

« L'on m'avoit, pensant me dégrader, fayt abattre mon days, et depuys mon gardien m'est venu offrir d'escrire à leur royne, disant n'avoyr fayt cet acte par son commandement mais par l'advis de quelques-uns du conseil. Je leur ay monstré au lieu de mes armes au dit days, la croix de mon Sauveur. »

Celle de Marie-Antoinette respire les plus nobles sentiments. Elle met fin avec beaucoup de noblesse aux sollicitations aux-

quelles elle étoit en butte de la part de Léopold II, afin d'employer son influence au profit de l'Autriche :

« Vous savez combien le roi est parfait pour moi, et il n'agit que d'après son cœur quand il est question de vous, je ne fais des vœux si ardents pour personne que pour vous, mais vous comprendrez que je ne sois pas libre aujourd'hui sur les affaires qui concernent la France, vraisemblablement je serois fort mal venue à m'en mêler, surtout sur une chose qui n'est pas acceptée au conseil, on y verroit faiblesse ou ambition ; enfin, mon cher frère, je suis maintenant Françoise avant d'être Autrichienne, et en cela je ne fais que me conformer aux conseils que vous m'avez laissés par écrit, c'est le moyen de conserver l'estime et l'amitié du roi... »

Gardons-nous de passer sous silence une curieuse suite de lettres du grand Frédéric. Quels enseignements, et quelle philosophie !

Je copie en hâte et au hasard:

« 15 janvier, 1760. Au marquis de ***.

« Encore un revers et ce sera le coup de grâce, en vérité la vie devient tout à fait insupportable, quand il faut la traîner de la sorte dans les chagrins et dans de mortels ennuis ; elle cesse d'être un bienfait du ciel ; elle devient un objet d'horreur qui ressemble aux plus cruelles vengeances que les tyrans exercent sur des malheureux : vous me tueriez plutôt que de me faire changer de sentiment... Vous n'êtes point roi, vous n'avez ni à défendre l'État, ni à négocier, ni à trouver des expédients à tout, ni à répondre des événements. Pour moi, qui succombe sous le fardeau, c'est à moi seul d'en souffrir la peine. »

Il parle de ses revers en Silésie, et passe de là à une critique amère de la préface de la comédie des *Philosophes*. Il finit ainsi :

« 26 juin 1760. Au même.

« La fin de ma carrière est dure, triste et funeste, j'aime la philosophie parce qu'elle modère mes passions, et parce qu'elle me donne de l'indifférence pour ma dissolution et pour l'anéantissement de ma pensée... Ah ! que l'école de l'adversité rend sage, modéré, endurant et doux ! c'est une terrible épreuve, mais quand on l'a surmontée, elle est utile pour le reste de la vie. »

Ailleurs, il écrit à Voltaire. Il a reçu son poëme de la *Loi naturelle*. Il auroit voulu le lire, le relire, et finalement lui en parler, mais ce sera pour plus tard :

« Les hussards, les ingénieurs, les officiers d'infanterie et de cavalerie, me tarabustent si fort, qu'ils ne me laissent pas le temps de me reconnoître. Adieu, ayez pitié d'une âme qui est dans le purgatoire, et qui vous demande des messes pour en être tiré bientôt... »

Puis il lui fait part de ses vues, des améliorations qu'il rêve :

« Abolir le servage, réformer les loix barbares, ouvrir un canal, rebâtir des villes détruites, défricher des marais, établir une police et consoler ses pauvres ignatiens des rigueurs de la cour de Rome... »

Plus loin il discute, avec notre immortel philosophe, sur la tolérance religieuse, le respect dû aux lois de son pays, et il ajoute :

« Je parie que vous pensez en lisant ceci : celà est bien allemand, celà se ressent bien du flegme d'une nation qui n'a que des passions ébauchées. Nous sommes, il est vrai, une classe de végétaux en comparaison des François, aussi n'avons-nous produits ni *Jérusalem délivrée* ni *Henriade;* depuis que l'empereur Charlemagne s'avisa de nous faire chrétiens en nous égorgeant, nous le sommes restés. »

A côté du philosophe de Sans-Souci, les hasards alphabétiques ont placé le roi chevalier; à côté de l'ami des sciences, l'ami des arts : François Ier. Il écrit à maître Picart :

« Il lui fait part qu'il vient de mander qu'on lui délivrât 12,000 liv. pour les travaux de Fontainebleau et de Boulogne, mais que son intention est que ladite somme soit presque toute employée aux édifices de Fontainebleau plutôt qu'aux autres. »

Les princes nous ont un peu fait négliger les poëtes, ces autres princes d'irascible nature. Gardons-nous cependant de les oublier. Il est vrai qu'ils n'occupent pas une très-large place dans la collection Esterhazy. La Fontaine, Lope de Vega, Schiller, Klopstock et Mlle de Scudéry, et c'est à peu près tout. Nous avons recueilli cet échantillon du style de la Sapho moderne. Il ne dément pas son caractère connu :

« Paris, 1694. »

« Je vous diray que le roy a reçu admirablement bien le présent de M. Belerland, c'est une vraie antique très-belle où la victoire est gravée, ce fut le père de La Chaise qui lui donna avec de très-beaux vers qui me sont adressés... J'ay fait une réponse, j'avais mis le cachet de la pièce antique dans une belle boëtte d'agathe garnie d'or. Sa Majesté trouva la pièce très-belle et prit beaucoup de plaisir aux vers; enfin celà s'est passé très-glorieusement pour M. Belerland et pour moy. S. M. dit qu'elle alloit montrer les vers à Mme de Maintenon, et je prétends lui écrire mercredi prochain pour lui apprendre que je ne suis pas payée... »

Il y auroit beaucoup à citer encore si l'on vouloit recueillir tout ce que contenoit de faits curieux et d'enseignements utiles, le catalogue Esterhazy. A chaque ligne c'est un mot, une anec-

dote, un renseignement nouveau. Là, c'est Beaumarchais écrivant à Garrick, pour le prier de lui envoyer la traduction qu'il a faite du drame d'*Eugénie*. Plus loin, c'est la courtisane Clara Romana, engageant Charles-Quint à venir se faire sacrer empereur des Romains, et lui promettant par avance que le peuple seroit bien disposé à le recevoir.

Plus loin encore..... Mais je m'arrête, la tâche deviendroit trop longue. Car, ainsi que je l'ai dit, le comte Esterhazy n'excluoit aucun nom, pourvu qu'il servît d'attestation à un fait ou à une pensée. On y trouve des musiciens, quand ils se nomment Mozart ou Rossini; des artistes, tels que Canova ou Vélasquez; des comédiens même, pourvu qu'ils aient nom Ifland ou Rachel.

La publication d'un catalogue si rempli et de telles signatures devoient nécessairement éveiller des susceptibilités; aussi plusieurs pièces ont-elles été retirées avant le premier jour de la vente. Cette circonstance seule nous a privé du plaisir de donner, — à titre de documents, — quelques lettres contemporaines qui auroient pu prêter à des rapprochements curieux, et à de singulières remarques, mais nous ne voulons pas même user des indiscrétions du catalogue.

Albert de La Fizelière.

CORRESPONDANCE.

A Monsieur Techener.

On peut dire que, dans la bibliographie, il y a l'instinct (si cette expression rend bien ma pensée) à côté de la science. L'instinct du bibliographe, c'est une sorte de divination qui lui fait découvrir souvent le véritable auteur d'un livre anonyme ou pseudonyme. Voici un fait entre mille :

Vous avez peut-être oublié le célèbre procès littéraire, qui fut un coup de massue pour le spirituel et imprudent auteur des *Souvenirs de Madame la marquise de Créquy*. C'étoit à la fin de l'année 1841. Le journal *la Presse* avoit commencé la publication des Mémoires inédits de Gagliostro, traduits de l'italien par un gentilhomme ; le premier épisode de ces Mémoires venoit de paroître sous le titre du *Val funeste* ; le second épisode, intitulé *Histoire de don Benito d'Almusenar*, paroissoit, quand *le National* (15 octobre 1841) dénonça le plagiat le plus effronté qui eût jamais été commis dans le monde des romans et des feuilletons.

Le Val funeste étoit l'extrait littéral d'un ouvrage attribué au comte Joseph Potocki : *Dix journées de la vie d'Alphonse von Worden* (Paris, Gide, 1814, 3 vol. in-12) ; *l'Histoire de don Benito d'Almusenar* devoit être également un extrait non moins littéral d'un autre roman anonyme du même auteur : *Avadoro, histoire espagnole* (Paris, Gide, 1813, 4 vol. in-12).

Le rédacteur en chef du feuilleton de *la Presse*, M. Dujarrier, s'indigna d'une accusation qui n'attaquoit que le soi-disant auteur des prétendus Mémoires de Cagliostro ; il intenta un procès au *National*, et appela en garantie M. de Courchamps, qui fut tristement convaincu de s'être approprié deux romans oubliés, sinon dignes d'oubli. Peu d'années après, M. de Courchamps mouroit de chagrin à l'hospice de Sainte-Périne.

Quel étoit le véritable auteur d'*Avadoro* et de *Dix journées de la vie d'Alphonse von Worden?* Le premier de ces deux romans portoit les initiales L. C. J. P., et Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, l'avoit présenté comme faisant partie d'un manuscrit plus considérable, qui pouvoit fournir sept volumes in-12 et qui étoit l'ouvrage du comte Jean Potocki. Suivant une note du général de Senovert, communiquée au savant bibliographe, cet ouvrage auroit été imprimé hors de France sous le titre de *Manuscrit trouvé à Sarragosse* (s. l. n. d., in-4).

i Quant au révélateur du *vol au roman*, lequel sembloit si bien nstruit et si sûr de son fait, on ne savoit pas encore que c'étoi

un des meilleurs amis de la famille Nodier, un écrivain caustique et ingénieux qui a toujours écrit sous le pseudonyme de Stahl.

Je fus très-préoccupé, très-intrigué, il m'en souvient, par cette affaire qui produisit tant de scandale et qui resta enveloppée de mystère. Je voulus lire *Avadoro*, et je n'eus pas plus tôt ouvert le premier volume, que je m'écriai : « C'est Charles Nodier qui a composé ou du moins écrit ce roman ! » Je lus ensuite les *Dix journées de la vie d'Alphonse von Worden* et je fus plus que jamais certain de l'identité de mon auteur. J'interrogeai les amis de Nodier, Taylor, Jal, Wey, et tous ceux que je rencontrois dans l'ardeur de ma nouvelle découverte ; mais je ne pus obtenir que des indications vagues et confuses.

J'étois pourtant persuadé que les deux ouvrages du comte Jean ou Joseph Potocki avoient été écrits par Charles Nodier, et que le rédacteur du *Dictionnaire des Anonymes* s'étoit laissé égarer par un faux renseignement. Mon opinion étoit alors tellement arrêtée, que je me procurai à grand'peine un exemplaire de ces deux romans et que je les fis relier avec le nom de Ch. Nodier sur le dos des volumes.

Ces romans sont très-curieux, très-intéressants et très-dignes, en un mot, de l'auteur de *Smarra* et de *Trilby*. Je supposai donc que quelques circonstances particulières avoient empêché Charles Nodier de revendiquer son droit de paternité littéraire, au moment de la publication de ses œuvres chez Eugène Renduel.

Eh bien ! j'avois deviné juste, il y a seize ans ; Charles Nodier est réellement le seul auteur d'*Avadoro* et de *Dix journées de la vie d'Alphonse von Worden* : le manuscrit autographe existe.

Avis à l'éditeur futur des œuvres complètes de notre ami Charles Nodier.

P. L. JACOB, BIBLIOPHILE.

REVUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES.

Histoire du sonnet, pour servir à l'histoire de la poésie françoise, par Ch. Asselineau; *Paris*, 1857.—« J'ai toujours pensé, dit l'auteur, qu'il y avoit un chapitre d'histoire littéraire amusante à faire sur le sonnet. Et, en effet, le sonnet, indépendamment de son importance littéraire, a eu son importance historique. » Tel est le texte que M. Asselineau a développé dans cette brochure de 43 pages, tirée à 150 exemplaires.

Notice sur Jean de Schelandre, poëte verdunois (1585-1635), par Ch. Asselineau; *Alençon*, 1856; brochure de 72 pages, tirée à 120 exemplaires.—Jean de Schelandre, guerrier et poëte, étoit resté à peu près inconnu, quoique ses œuvres eussent été imprimées en 1608, 1611, 1628 et 1636. Les pseudonymes sous lesquels il cachoit son nom empêchoient qu'on ne reconnût l'auteur. Cependant, après avoir lu l'analyse de sa tragédie intitulée : *Tyr et Sydon*, les *gayetez* et les *sonnets* réimprimés dans cette brochure, on pourra apprécier sainement le talent du poëte, et peut-être jugera-t-on qu'il n'est pas sans mérite, et que M. Asselineau a eu raison de lui rendre la vie.

Réflexions sur la vie et le caractère de Montaigne, publiées à l'occasion d'un manuscrit d'éphémérides de sa famille, par le vicomte Alexis de Gourgues; *Bordeaux*, 1856, 85 pages in-8. — Cette brochure, écrite à Bordeaux sur des pièces originales, fournit de nouveaux renseignements sur la vie et la famille de Montaigne. On y trouve cités les articles de MM. Payen, Grün, Villemain, J. Delpit, etc., c'est-à-dire de tous les hommes d'esprit qui se sont occupés avec tant de zèle de la vie publique

et privée du célèbre moraliste bordelois. Mais nos lecteurs sont tellement au courant des faits et gestes de Montaigne, grâce aux divers opuscules de MM. Payen et Grün, que nous les inviterons seulement à compléter, par cette intéressante brochure, la série des dissertations publiées sur ce sujet dans les colonnes du *Bulletin.*

Monographie de l'église Saint-Spire de Corbeil, par M. Pinard; *Corbeil*, 1857, 63 pages in-8. — Cette monographie de la collégiale de Saint-Spire, est l'histoire ecclésiastique de la ville de Corbeil. M. Pinard a réuni dans cette brochure l'histoire de Saint-Spire, de ses reliques et des autres reliques déposées dans les églises de Corbeil; la description de la collégiale à différentes époques; la suite des abbés jusqu'en 1790, etc., etc.

Notice historique sur le culte de saint Médard, par l'abbé Jules Corblet; *Amiens*, 1856, 22 pages in-8. — On seroit tenté de croire que cet article a été emprunté aux *Acta sanctorum* des Bollandistes.

Le Roman de Prusse? Note sur une lettre du P. Menestrier, par M. Alfred de Terrebasse; *Vienne*, 1856. — Dans cette brochure, de 11 pages in-8, M. de Terrebasse établit que le prétendu roman de Prusse, cité dans une lettre du P. Menestrier, n'est autre que le roman du petit Jehan de Saintré; puis il reproduit le passage auquel faisoit allusion le savant jésuite. C'est un dénombrement sommaire des familles les plus distinguées du Dauphiné; M. de Terrebasse y a ajouté des notes et des explications intéressantes pour l'histoire de cette province.

Bernard Palissy, par M. Doublet de Boisthibault; *Paris*, 1857, 21 pages in-8. — Dissertation sur la vie, les écrits et les travaux de cet homme extraordinaire. L'auteur a su renfermer en quelques pages tous les renseignements importants qui sont

dispersés dans une foule d'ouvrages qu'il n'est pas toujours facile de consulter.

Rapport général sur la situation de la bibliothèque royale de Belgique, par le conservateur en chef, L. Alvin (1854-1856); *Bruxelles*, 1857, 26 pages in-8. — Nous avons déjà rendu compte dans le *Bulletin* (année 1856, page 871), du premier rapport de M. Alvin, sur la situation de la bibliothèque royale de Belgique. Ce second rapport embrasse deux années, et constate d'importantes améliorations dues à la sollicitude persévérante et éclairée du conservateur en chef. Le nouveau classement des livres et des manuscrits a rendu les recherches plus faciles; les catalogues s'élaborent; le local de la bibliothèque s'agrandit, et, par suite, le nombre des lecteurs augmente. Les détails que contient ce rapport, sur les communications avec le public, l'accroissement des collections, l'emménagement des livres, et les catalogues, intéressent non-seulement la bibliothèque de Bruxelles, mais encore les grandes bibliothèques de tous les pays.

Advis et devis de la source de l'idolatrie et tyrannie papale, suivis des difformes réformateurz, de l'advis et devis de mensonge, et des faulx miracles du temps présent, par François Bonivard, ancien prieur de Saint-Victor (*publiés pour la première fois* par MM. G. Revilliod et le docteur Chaponnière); *Genève, J.-G. Fick*, 1856, 1 vol. in-8, portr., relié en vélin. — Sous le titre de : *Advis et devis de la source de l'idolatrie*, François Bonivard a recueilli des anecdotes et des détails historiques curieux sur les papes qui vécurent de son temps, c'est-à-dire depuis Alexandre VI jusqu'à Pie IV. Le prieur de Saint-Victor étoit devenu l'un des adversaires de la papauté, plutôt par esprit d'indépendance et d'opposition, que par dévouement à la réforme. En effet, s'il se montre sévère pour les papes, il n'épargne pas davantage les ministres et les princes protestants. Après avoir exposé les vices de la cour de Rome, il déplore, dans ses *difformes réformateurs*, que tant de gens aient em-

brassé la réforme pour s'emparer du bien d'autrui, ou pour donner libre cours à leurs mauvais penchants, et il ne craint pas de les vouer au blâme public en dévoilant les motifs de leur conversion. « Certainement, dit-il, qui bien considère de tous côtés, l'on trouvera qu'il est beaucoup plus aisé à détruire le mal qu'à construire le bien, et que ce monde est fait à dos d'âne; si un fardeau penche d'un côté, et vous le voulez redresser et le mettre au milieu, il n'y demeurera guère, mais penchera de l'autre. Aussi Cicéron, en la guerre citoyenne entre Pompée et César, étant requis d'un chacun côté, disoit : « Quem « fugiam scio, ad quem nescio, » démontrant qu'il n'y avoit de bien ni en l'un, ni en l'autre. Nous avons de cette sentence extrait un emblème de la vraie Église, que nous avons figurée par une brebis que nous appelons la brebis désespérée, laquelle nous colloquons entre un loup qui la veut dévorer d'un côté, et de l'autre son pasteur qui tient un couteau pour l'écorcher. » Cette courte citation peut donner une idée de la verve spirituelle dont le style élégant de Bonivard est empreint; il écrit avec une aisance peu commune à cette époque. Ses deux traités sur le mensonge et sur les faux miracles sont fort remarquables à cet égard, et ils se distinguent par le tour naïf et piquant de l'expression. Bonivard étoit un esprit frondeur, indépendant et fort mal à l'aise entre l'autorité romaine et la discipline des nouveaux sectaires. Cet écrivain partage les qualités et les défauts des auteurs de son temps, Rabelais, Marot, Henri Estienne, etc., au milieu desquels il mérite d'occuper une place.

Le volume que publie M. Revilliod est imprimé avec un goût remarquable. Le papier, les caractères et les ornements rappellent l'art typographique au XVIe siècle; les lettres historiées sont celles qu'employoit un imprimeur distingué de la même époque; les portraits des papes ont l'aspect des anciennes gravures sur bois, et sont tirés dans le texte en tête de chacune des notices. Cette publication fait le plus grand honneur à la typographie génevoise et au goût de M. Revilliod.

Le Château de Pau, son histoire et sa description, par G. Bascle de Lagrèze; *Paris*, 1854, 1 vol. in-8. — Ce livre est divisé en trois parties : histoire, description, pièces rares et inédites. La première partie contient des notices fort curieuses sur les souverains du Béarn, depuis Gaston-Phébus jusqu'à Louis XIII. Les derniers chapitres sont consacrés aux Béarnais célèbres, au Béarnais roi de Suède, aux officiers et visiteurs du château de Pau, enfin aux prisonniers du château. Dans la troisième partie, on remarque les œuvres poétiques de Henri IV et des seigneurs du Béarn, les merveilles du château de Pau au temps de Henri IV, l'histoire monétaire et la bibliographie du Béarn. L'œuvre de M. de Lagrèze n'est donc pas seulement une monographie du château de Pau, mais une histoire très-intéressante du Béarn, de ses princes et de ses plus notables habitants.

Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Metz, relatifs à l'histoire de Metz et de la Lorraine, rédigé par M. Clercx, conservateur; *Metz*, 1856, 1 vol. in-8. — Ouvrage très-important pour l'histoire de Metz, de la Lorraine et même de l'Alsace. Ce catalogue est classé selon l'ordre des matières, adopté généralement par les bibliographes. Cette méthode a pour résultat de faciliter les recherches ; la table générale, placée à la fin du volume, est également d'une grande utilité. Chaque article est accompagné soit d'une description, soit d'une note explicative. C'est un livre indispensable à tous ceux qui s'occuperont de l'histoire messine ou lorraine. Il seroit à désirer que les catalogues des manuscrits, que renferment toutes les bibliothèques des départements et des communes, fussent rédigés avec autant de soin, d'intelligence et d'érudition que celui de la bibliothèque de Metz.

AP. BRIQUET.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

AVRIL. — 1857.

83. (L'Arbitre charitable.) Pour éviter les procez et les querelles, ou du moins pour les terminer promptement sans peine et sans frais. Présenté au Roy, l'an 1668, par le prieur de Saint-Pierre. *Paris, Laurens Raveneau*, 1668, in-4 de 15 ff. non chiff. et 104 p., fig., d.-r., dos de mar. r.................. 40 — »

Rare. Sur le titre même de son ouvrage, l'auteur explique tout au long son système : « Cela se fera facilement si les evesques et les curez, les gouverneurs des provinces et les seigneurs des grands fiefs ont la bonté d'estre les médiateurs, comme ils l'ont esté autrefois, et qu'ils sont obligez de l'estre, suivant l'Evangile, les Pères, les Canons, les Conciles et les Ordonnances de nos rois. M. le prince de Conty l'a fait dignement, pendant sa vie, dans ses terres et dans ses gouvernements. Et notre monarque, au milieu de tous ses soins, prend bien la peine de donner ses audiences publiques, jusqu'aux moindres de ses sujets, pour terminer promptement leurs procez et différends. Après un exemple si illustre, qui refusera de seconder les bonnes intentions de nostre prince ? » L'auteur se nommoit Alexandre de La Roche ; il étoit prieur de Saint-Pierre. Il a naturellement dédié son livre au Roi. Les estampes pliées, au nombre de 5, représentent les tribunaux d'arbitrage qui existoient alors, ceux du roi, du prince de Conti et du curé de Saint-Yves ; elles sont très-intéressantes au point de vue de l'histoire des mœurs et des costumes ; dessinées et gravées dans le genre d'Abraham Bosse, elles n'ont pourtant pas la finesse d'exécution des pièces de ce maître, quoiqu'elles ressemblent beaucoup à la suite des *Œuvres de Miséricorde*.

P. L.

84. **Arsene, ou la Vanité du monde, dédié à Mme de Maintenon.** *Paris, Jean Guignard*, 1690, in-12, veau. 9—»

Mme de Maintenon étoit à l'apogée de sa fortune, quand l'auteur anonyme d'*Arsène* lui dédia ce roman pieux, qu'il avoit composé à l'émigration d'*un des plus illustres ministres de la justice*, qui, lui ayant fait l'honneur de lire un *livre de galanterie* de sa façon, lui conseilla de travailler à quelque ouvrage de morale et de piété. Cet auteur fit sans doute acte de maladroit, en dédiant à la favorite l'histoire d'Arsène, « dans laquelle vous verrez, lui dit-il, des événements qui font connoître le peu de sûreté qu'il y a dans les richesses, dans les honneurs et dans les amitiez de ce monde. » L'épître dédicatoire est signée des initiales J. D. D. C. ; mais le privilége est accordé à J. D. B. S. D. C. Ce roman d'*Arsène* fait évidemment allusion à la disgrace de Fouquet ; le fier ministre du prince de Madère est également accusé du crime de péculat. — Cet exemplaire porte plusieurs corrections qui sont sans doute de la main même de l'auteur. P. L.

85. L'Art de connoître les femmes, avec une dissertation sur l'adultère, par le chevalier Plante-Amour. *La Haye, Jaques vanden Kieboom*, 1730, in-8, v. vert, fil., tr. d. .... 28—»

Bel exemplaire. L'auteur est un réfugié françois, Franç. Bruys, qui se destinoit d'abord à l'état monastique, et qui finit par se marier, après avoir abjuré tour à tour le catholicisme et le protestantisme. Il se vantoit pourtant d'être aussi moral que possible, et il porta plainte en calomnie contre La Barre de Beaumarchais et le libraire Van Duren, parce que l'auteur des *Lettres sérieuses et badines* avoit annoncé que l'*Art de connaître les Femmes*, qui alloit voir le jour, pourroit servir de commentaire aux *Raggionamenti* d'Aretino et à la *Puttana errante* de Venerio. Le libraire, qui publioit les *Lettres sérieuses et badines*, fut condamné et interdit. Alors François Bruys se contenta, pour toute vengeance, de dédier son livre aux auteurs et imprimeurs de ce journal, qui cessoit d'être littéraire. Sa dédicace est une cruelle satire où l'histoire littéraire a beaucoup à prendre. Cet ouvrage, malgré la dénégation du chevalier de Plante-Amour, offre, sous des noms empruntés, bien des histoires véritables, dont la clé est aujourd'hui perdue. P. L.

86. L'Aventurier hollandois, ou la Vie et les aventures divertissantes et extraordinaires d'un Hollandois, avec figures. *Amsterdam, Wetsteins* et *Smith*, 1729, 2 vol. p. in-12, vél. .... 15—»

Jolie édition hollandoise.

A en croire la préface de l'éditeur, ce roman ne seroit autre que l'histoire

de la vie de l'auteur; or, cet auteur étoit Nicolas Heinsius, fils et petit-fils des deux illustres savants de ce nom. *Quantum mutatus ab illis!* Il ne faut pourtant pas prendre en mauvaise part la qualification d'*aventurier* que l'auteur n'hésite pas à s'attribuer, pour signifier « une personne à qui il arrive des aventures, qu'elles soient galantes ou d'une autre nature. » Cet ouvrage avoit été d'abord écrit et publié en hollandois; après plusieurs éditions dans cette langue, Nicolas Heinsius voulut avoir les honneurs d'une édition françoise, et il se mit à traduire lui-même son livre, qui fut seulement revu par un François ou soi-disant tel. Ce roman, rempli d'humeur hollandoise et quelquefois assez gaillard, fut réimprimé sous le titre de *Vie et aventures surprenantes de Mirandor*, qui est le nom de l'Aventurier. Le bonhomme Pigoreau, voué, comme on sait, au culte des romans, ayant lu celui-ci par hasard, en fut charmé, et le réimprima sans aucun changement, avec l'orthographe moderne, en 1801. P. L.

87. Aventures singulieres de M..., contenant le récit abbrégé des désordres qui se commettent dans les couvents, et de ce qu'il a éprouvé de la cruauté de l'Inquisition; enfin comment, par la particulière bonté de Dieu, il s'est retiré dans un païs de liberté où il a embrassé la religion réformée. I et II parties. Traduit de l'italien. *Utrecht*, *Pierre Muntendam*, 1724, in-8 de 278 p., fig., d.-rel., non rog............. »—»

L'auteur signe *Ciangulo* la dédicace adressée au très-noble et très-illustre milord marquis de Blandeford, qui lui avoit fait *du bien* pendant son séjour à Londres. Ce moine, italien défroqué avoulu prouver, dans son ouvrage, que « l'Inquisition, qui devroit surtout veiller sur la pureté des mœurs, n'y fait guère d'attention et laisse souvent impunis les déréglements les plus poussés. » Ciangulo, fils de Dominique et de Paula C., natif de Meldola, fut élevé chez les jésuites de Syracuse à l'âge de seize ans, et prit l'habit de récollet à Carthagène. Mais il fut chassé de son couvent et depuis enfermé dans les prisons de l'Inquisition. Il attribue ses mésaventures à la vengeance d'une femme qui vouloit l'épouser. Ayant abjuré le catholicisme à Gênes en 1717, il alla se marier à Londres et repassa en Hollande, où il n'avoit pas de moyens d'existence, lorsqu'il eut l'idée d'écrire ou de faire écrire son histoire, où il raconte aussi celle des moines et des religieuses de son pays. Un peu de scandale et beaucoup de mensonges. P. L.

88. Boullay. Le Tailleur sincère, contenant les moyens pour bien pratiquer toutes sortes d'ouvrage pour les habits d'hommes, et la quantité des estoffes qu'il y

doit entrer en chaque espèce; sçavoir depuis l'âge de quinze ans jusqu'à la plus grande hauteur et grosseur que les hommes puissent avoir, et en toutes sortes d'estoffe, non-seulement pour les habits du commun, mais aussi pour ceux du S. P. le pape et des cardinaux, evesques et pour toute sorte d'ecclésiastiques, comme aussi pour les ceremonies des roys, princes, seigneurs et officiers, tant des parlements que magistrats des villes, les robes et habits du Grand-Turc, des Hongrois, Espagnols et Italiens, avec un recueil de toutes les principalles pièces, qui ne sont pas bien communes et l'instruction de ce qu'il faut observer pour les bien couper et assembler, et les rendre dans leurs perfections, le tout avec une intelligence très-facille à comprendre. Enrichis de plusieurs planches gravées dans lesquelles sont empreintes (*sic*) les aulnages et mesurages de chaques estoffes (*sic*). Composez par B. Boullay. *Paris, Ant. de Rafféc*, 1671, pet. in-fol., portr. de Colbert, par I. Frosne.......................... 40—»

Rare. Voilà un titre qui en dit assez pour nous faire apprécier le livre et l'auteur. Benoist Boulay étoit probablement le type de ce majestueux tailleur que Molière a mis en scène dans le *Bourgeois gentilhomme*, un an avant la publication de cet ouvrage que notre *Tailleur sincère* préparoit depuis plusieurs années et qu'il dédie humblement à MM. les jurés et anciens maîtres tailleurs des villes et fauxbourgs de Paris. « Comme l'inclination la plus naturelle de l'homme, dit-il dans cette dédicace, est de se rendre sçavant dans la connoissance de la vérité, une de ses plus estroites obligations est de faire part à son prochain des talens qu'il a receus de son Créateur. » En conséquence, il a tracé lui-même et fait graver quantité de modèles pour la coupe, l'aunage et l'assemblage des habits. Cependant, malgré son génie de tailleur, il n'avoit jamais pu se faire admettre dans la Communauté des tailleurs de Paris, car il n'étoit pas fils d'un maître de la ville, ni mari d'une fille ou d'une veuve de maître ; il avoit dû se contenter de se faire recevoir tailleur dans le faubourg Saint-Germain, et il y demeuroit rue Guénégaud, à l'enseigne du *Château du Bon-Repos*. Cet ouvrage est très-curieux pour l'histoire des costumes, et il renferme des détails intéressants sur les étoffes alors en vogue. On comprend la rareté d'un livre

qui étoit d'un usage permanent et spécial chez les tailleurs et non chez les bibliophiles. P. L.

89. Cinq contes de fées, dont trois n'ont point encore paru et deux sont à la troisième édition. *S. n.*, 1745; p. in-8 de 3 ff. lim. et de 343 p. — Bien-aimé, allégorie. *Imprimé d'un coup de baguette par la fée de la librairie dans les espaces imaginaires*, 1744; p. in-8 de 2 ff. et 60 p. .... 18—»

« Ces contes sont de Mme de Villeneuve, dit le marquis de Paulmy, qui étoit très-friand de contes de fées et qui n'a pas dédaigné de les annoter de sa main, et ce n'est qu'une partie de ceux que nous avons de sa façon. Les deux contes qui avoient déjà paru sont *le Loup galeux et la Jeune Vieille*, dont je connois une édition de Hollande, 1744. » Il faut en croire M. de Paulmy plutôt que Barbier, qui attribue ces cinq contes à M. de Caylus, parce qu'on les a réimprimés dans ses *Œuvres badines*. Ce volume, moins égrillard que le recueil de contes de l'abbé Voisenon, doit être rare, car il ne se vendoit pas. Quant à *Bien-aimé*, c'est une allégorie très-peu voilée en l'honneur de la convalescence du roi. L'auteur me paroît être le même que celui du *Loup galeux*. Nous supposons que Mme de Villeneuve, qui a pris pour devise *ni cauda venenum*, ne savoit pas le latin. P. L.

90. COLAS. Les Larmes d'Aronthe sur l'infidélité de Clorigène, récit pastoral divisé en cinq journées, par P. Colas. *Lyon*, *J. Lautret*, 1620, p. in-12 cart.. 38—»

De toutes les bergeries et pastorales que virent naître les premières années du XVIIe siècle, il n'est guère resté que les bergeries de Racan. M. Viollet-Le-Duc, dans sa Bibliothèque poétique, a essayé de remettre en honneur *les changements de la bergère Iris*, par Lingendes, et à côté de ce poëme un certain nombre de stances qui ne manquent ni de grâce ni de naturel. Notre Pierre Colas, dont le nom tout bucolique et pastoral n'avoit pas besoin de se déguiser en celui d'Aronthe, a imité Lingendes, et sa bergère Clorigène est fille de la bergère Iris. La fille n'est pas indigne de la mère. Mais cinq journées de larmes, cela est bien long à répandre et à lire. Aussi le poëte, qui a senti peut-être le danger de rebuter le lecteur, a fait suivre sa pastorale de diverses petites pièces qui, bien que roulant toujours sur des soupirs et des regrets amoureux, apportent cependant quelque variété dans ce volume. Très-joli exemplaire d'un livre rare, orné d'un frontispice gravé. Vte de G.

91. Le comte de Tiliedate, par Madame la marquise de

P*****. *Paris, Pierre Gissey*, 1703, in-12 de 8 ff. lim. et 234 pages, mar. r., fil., tr. d. (*Aux armes de Victor Amédée de Savoie*)...................... 28—»

C'est une histoire véritable sous des noms imaginaires. « Cette histoire est si récente, dit l'auteur à la fin de son livre, que je n'en puis donner pour le présent davantage au public. » Cet auteur seroit la marquise de Princé, suivant une note manuscrite du temps ; Barbier attribue cependant l'ouvrage à la marquise de Perne. En effet, si les cinq étoiles figurées sur le titre correspondent au nom de *Princé*, on ne trouve plus que quatre étoiles dans le privilége du roi et dans la dédicace à la duchesse du Bourgogne, ce qui correspond exactement au nom de *Perne*. Le marquis de Paulmy étoit fort en peine de prononcer entre ces deux dames qui se distinguoient l'une et l'autre par leur esprit. Nous n'hésitons pas, dans l'embarras du choix, à nous décider pour les quatre étoiles et pour la marquise de Perne. P. L.

92. Le comte Roger, souverain de la Calabre ultérieure, nouvelle historique. *Amsterdam, François du Bois*, 1680, 2 parties en 1 volume, pet. in-12 de 139 pages, cart.................................. 9—»

Édition dont les fleurons et les lettres ornées semblent provenir de la fonte des Elzeviers. Ce roman historique fut imprimé d'abord à Paris en 1679; notre édition est donc la seconde. Il en existe une troisième, de Lyon, 1696, en trois parties. Le marquis de Paulmy, qui a cherché longtemps quel étoit l'auteur de cet ouvrage, n'est parvenu qu'à découvrir ses initiales : L. L. B. C'est le voile de l'anonyme qui commence à se soulever. Ce roman eut beaucoup de succès et fut estimé plus qu'il ne le méritoit, car on le réimprima dans plusieurs collections de petits romans, soixante ans après sa première publication. Dieu sait pourtant ce que c'étoit qu'un roman historique à cette époque! Mais les personnages les plus graves et les plus considérables ne rougissoient pas de lire des romans et d'y prendre plaisir.
P. L.

93. Coppie de la publication de la Treve faicte entre le roy tres-chrestien Henry, deuxiesme de ce nom, l'Empereur et le roy d'Angleterre, son fils, publ. à Paris, le dimanche XVI jour de février. M. D. LV. *Paris, au Palais, chez Gilles Corrozet et par Jean Dallier, sur le pont Saint-Michel*, 1555, in-4 de 3 ff. non chiff.; cart. 10—»

On remarquera la singulière qualification attribuée à Philippe II, qui avoit épousé, en effet, Marie Tudor, mais qui n'avoit pas le titre de roi d'Angleterre. Au reste, en cette même année, l'empereur Charles Quint se retiroit dans le couvent de Saint-Just, en laissant à son fils la couronne d'Espagne. Cette trève fut publiée par ordre du roi, en présence d'Antoine Duprat, seigneur de Nantouillet, prévôt de Paris, accompagné des échevins, devant l'Hôtel-de-Ville, où, dit l'imprimé, « on a tiré grand nombre d'artillerie, allumé feu de joye et faict largesse de pain et de vin. » Il est certain que ces feuilles volantes furent criées et vendues, le jour même, dans les rues de la capitale. P. L.

94. Éclaircissement des véritables quatrains de maistre Michel Nostradamus, docteur et professeur en médecine, conseiller et médecin ordinaire des roys Henry II, François II et Charles IX, grand astrologue de son temps et spécialement pour la connaissance des choses futures. *Sans indication de lieu (Amsterd.)*, 1656; p. in-12, portrait de Larmessin, vél........... 36—»

On ne sait rien de l'auteur, si ce n'est qu'il se nommoit Etienne Jaubert et qu'il étoit médecin. Il publia d'abord séparément : *Apologie par Michel Nostradamus, avec l'histoire de sa vie et les éloges que plusieurs autheurs luy ont donné;* et ce curieux Mémoire, qui a été réimprimé avec la *Concordance des Prophéties de Nostradamus* (Paris, Morel, 1693, in-12), sert d'introduction au volume que nous décrivons. On trouve à la suite une préface très-curieuse, dans laquelle le commentateur expose tout son système d'interprétation. Puis, il entre en matière et démontre que les véritables quatrains de Nostradamus renferment la prédiction de tous les grands événements qui se sont accomplis dans le monde, de 1555 à 1560. Etienne Jaubert a puisé ses indications aux meilleures sources historiques, et son ouvrage doit, à ce titre, avoir place dans une collection de livres sur l'histoire de France. Ce n'est pourtant que la dix-huitième partie du commentaire qu'il avoit préparé, pour prouver que Nostradamus avoit bien prédit tout ce qui étoit arrivé jusqu'en 1655. Le portrait de l'astrologue de Salon est très-beau ; les Elzeviers l'ont fait reproduire en donnant une nouvelle édition des Quatrains de Nostradamus en 1668. Il faut attribuer à Etienne Jaubert d'avoir remis en honneur et en vogue ces célèbres prédictions, qui étoient oubliées depuis près d'un siècle. P. L.

95. Épitome de l'origine et succession de la duché de Ferrare, composé en langue toscane par le seigneur Gabriel Symeon, et traduict en françois par luy-mesme

Avec certaines epistres à divers personnages et aucuns epigrammes sur la propriété de la lune par les douze signes du ciel. Pour Madame la duchesse de Valentinois. *Paris, au Palais, en la boutique de Gilles Corrozet*, 1553, in-8 de 84 p., v. f., fil., tr. d.......... ... 28—»

Bel exemplaire d'un livre fort rare. L'auteur, savant archéologue florentin, étoit venu se fixer en France, à la suite de Catherine de Médicis, apportant avec lui sa collection d'antiquités et de médailles. Dans ce recueil, dédié *à très-illustre et magnanime prince de Ferrare, don Alphonse d'Este*, on trouve la traduction des lettres italiennes que Gabriel Simeoni avoit écrites à quelques grands personnages et à quelques hommes célèbres, de 1547 à 1552. Ces lettres renferment des détails intéressants pour l'histoire politique comme pour l'histoire littéraire. Elles sont datées de Gênes, de Venise, de Turin et de Paris. Il y en a une adressée à la duchesse de Valentinois et une autre au duc de Guise. On voit que le docte Florentin étoit en correspondance avec le jurisconsulte Alciat, le poëte italien Louis Alemanni, le poëte françois Mellin de Saint-Gelais, etc. Les pièces de vers latins et françois chantent les louanges de Diane de Poitiers, qui semble avoir été la protectrice de Simeoni, lequel avoit alors environ trente ans, si l'on en juge d'après son portrait gravé en bois sur le frontispice du volume avec cette devise : *Non est mortale quod opto.* A la fin des œuvres du seigneur Gabriel, qui s'excuse d'être un peu étranger à la langue françoise, Gilles Corrozet a tiré, d'un ouvrage en quatre livres de l'auteur, divers extraits concernant l'origine et les faits de Venise, de Milan et de Mantoue. Le privilége du roi, à la dernière page, est suivi de ce quatrain composé par P. B. :

Qui veit jamais ainsi soubdainement
Françoys escript de plume italienne ?
Latin et grec autant élégamment
Que mieux n'ont sceu faire Rome ou Athène ?

P. L.

96. Forster. Fasciculus myrrhæ seu Memoriale ss. passionis dominicæ et augustissim. V. vulnerum Christi; opera Gedeonis Forster archi-decani in Pondorff. *Straubingæ, Simon Gallus*, 1660, 2 part. en 1 vol. pet. in-12, fig. vél. .... 38—»

Ce volume, de 650 pages, est essentiellement ascétique, et paroît avoir été composé pour l'usage d'une congrégation du crucifix (*Christi crucifixi*). Il renferme des méditations sur la Passion, la croix et les blesssures de Jésus-Christ, des oraisons, des hymnes, une prière de Hugues le chartreux,

une exhortation de saint Bonaventure, etc. Au surplus, voici les titres de quelques-unes de ces pièces : *Devotiones variæ et piæ industriæ venerandi Christum crucifixum et ejus SS. Vulnera. — Horologium Christi patientis. — Hymnus piissimus quem diva Virgo indum quendam regni Peruani ab inflatione tibiarum liberans docuit, eum ex lingua indica vertit Franc· Bencius, soc. J. — Via dolorosa. — Affectus amantis animæ S. Francisci Xaverii.*

Cependant, comme les livres latins de ce genre ne sont recherchés que par un petit nombre d'amateurs, et malgré la rareté du *Fasciculus myrrhæ*, nous ne l'aurions point signalé, s'il n'étoit orné de 17 petites vignettes sur cuivre, très-finément gravées et en belles épreuves. Nous pourrions les attribuer à Callot. AP. B.

97. Glicère, ou la Philosophie de l'amour, poëme champêtre divisé en autant de parties que le jour. *Zurich*, 1796, in-12 de 5 ff. non chiff. de LV et 127 p., d.-rel., dos et c. de mar. vert, non rogné .... 9 »

Tiré à 100 exemplaires sur papier vélin. « Cette édition, dit l'avertissement, aura du moins le mérite de la rareté pour les amateurs » Barbier et Quérard attribuent ce poëme à Camille Saint-Aubin, professeur d'économie politique et de législation aux Écoles centrales de Paris ! Cet économiste, qui étoit l'ami de l'utopiste Saint-Simon, n'est jamais allé en Suisse pour y faire imprimer un poëme philosophique et amoureux. Il s'agit donc d'un autre Saint-Aubin, si Saint-Aubin il y a. Ce Saint-Aubin raconte, dans les notes de son poëme, qu'il avoit aimé *Glycère*, sa femme, avant de l'épouser, et qu'il avoit préludé au mariage par la naissance de deux enfants naturels, Émile et Sophie, qu'il élevoit à la Rousseau dans une retraite champêtre. Au moment où il composa ce poëme, inspiré par l'amour et le spectacle de la nature ; sa femme étoit déjà une *Antigone*. Son fils étudioit la médecine à Zurich, et sa fille « marchant sur les traces de Rosalba, dans l'art de peindre, s'apprête à dessiner et colorier les fleurs » pour un poëme sur la botanique qu'il écrivoit alors de concert avec son *Antigone*. Voilà certainement un des anonymes les plus curieux à trouver ; c'est un poëte plein de sentiment et de grâce ; c'est un homme instruit et ami des arts ; c'est un épicurien aimable, un philosophe de la nature. Ce n'est pourtant pas Delisle de Sales. Nous avons remarqué, en tête du volume, un Essai sur la poésie érotique.

P. L.

98. L'Heureux Esclave, nouvelle. *Cologne, Pierre Marteau* (*A la Sphère*), 1692, 3 part. p. en 1 vol. in-12 de 163, 104 et 122 p., fig., v. f., fil., tr. d. (*Niédrée*). 24 — »

Édition rare, qui paroît avoir été imprimée à Cologne, elle est ornée de

figures curieuses. L'auteur s'étoit fait de mauvaises affaires avec son roman d'*Hattigé*, où il avoit mis en scène les amours du roi d'Angleterre, Charles II, sous le nom du *roi de Tamaran*. Aussi, se défend-il, dans la préface de son *Heureux Esclave*, d'avoir voulu cacher un sens allégorique sous le sens littéral de ses historiettes, qu'il qualifie de *bagatelles*. La première partie a été publiée seule, avant les deux autres, qui devoient être intitulées *Laura* et la *Sultane*. L'ouvrage est dédié au comte d'Ossory, baron de Moor-Parck, conseiller du roi d'Angleterre. Ce seigneur avoit sans doute accordé sa protection à Bremond, réfugié françois en Hollande, qui fut obligé de se retirer à Londres après avoir été emprisonné. « J'ai bien fait des fautes en ma vie! » dit-il dans sa préface. Lenglet Du Fresnoy assure que cet *Heureux Esclave*, qui faillit épouser une sultane, n'étoit autre qu'Olivier de Varennes, libraire à Paris, lequel avoit été, en effet, esclave dans les États barbaresques. Mais une réimpression, faite à la Haye, en 1708, avec le nom de l'auteur, qui vivoit encore, ajoute au titre de l'*Heureux Esclave* : « Les Aventures du sieur de La Martinière. » Comment Olivier de Varennes est-il devenu le sieur de La Martinière ? Dans l'édition de 1692, le héros se nomme le comte Alexandre, jeune seigneur romain. Il faut remarquer que la dédicace est signée S. Bremond et non pas G. de Bremond. P. L.

99. L'Illustre Genoise, nouvelle galante. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*Holl.*), 1685; p. in-12 de 151 p., cart.................................. 9—»

Jolie édition dans le goût elzevirien. Ce petit roman, qui eut la vogue dans un temps où les romans de cette espèce faisoient les délices de la société polie, est du sieur de Préchac ou *Preschac* ou *Preshac*, que les biographies ont laissé de côté, quoiqu'il ait composé une douzaine de romans, y compris l'*Héroïne mousquetaire*, qu'on a réimprimée sept ou huit fois, et sans compter ceux qu'on ne connoît pas. La collection de ces romans, imprimés d'abord à Paris, et contrefaits en Hollande par les Elzeviers ou leurs imitateurs, seroit fort curieuse. Celui-ci est dédié à Monsieur, frère unique du roi. Un avis du libraire nous apprend que l'auteur de l'*Illustre Génoise* est aussi l'auteur de l'*Histoire du grand-visir Acmet Coprogli Pacha* (Paris, 1677, 3 vol. in-12), que Barbier n'a pas mentionnée dans son Dictionnaire des Anonymes. P. L.

100. Isocrates. Trois livres d'Isocrate, ancien orateur et philosophe. Le premier contient enseignement pour induire les jeunes gens à vivre honnestement et aimer la vertu. A monseigneur le Dauphin. Le second traite de la manière de bien régner, et comment les roys et grans seigneurs se doyvent gouverner. Le troizieme

est du devoir du Prince envers ses sugetz, et des sugetz envers leur seigneur. Au roy tres-chrestien Henry II de ce nom. Le premier livre de l'institution de Cyrus ou du Roy perfet (*sic*), composé par Xénophon, de la manière d'instruire un jeune prince en toutes vertuz et honnestetez, mais principalement au fait de la justice et des armes. Au roy d'Angleterre Édouard VI de ce nom. Oraison des mêmes autheurs, contenant les louanges d'Agésilaus, roy des Lacédémoniens. A Monseigneur le duc de Montmorency, pair et connestable de France. Le tout translaté du grec en françois, par Loys Le Roy, dit Regius. *Paris, de l'imprim. de Michel Vascosan*; 1551; in-4 de 106 ff. dont les prélim. non chiff., mar. bl., tr. d. (*Jansen.*) .... 65 – »

Admirable exemplaire d'un chef-d'œuvre typographique. Le titre interminable, que nous avons reproduit intégralement, ne nous dit pas que ce recueil, dont chaque partie est dédiée à un illustre Mécène, commence par une dédicace générale à Madame Marguerite de France, sœur unique du roi et duchesse de Berry. C'étoit un beau temps, malgré les guerres civiles, que celui où les rois daignoient entendre la lecture d'une traduction d'Isocrate ou de Xénophon! Alors les rois aimoient véritablement les lettres ou feignoient de les aimer, et les poëtes aimoient les rois. Louis Regius, qui étoit attaché comme secrétaire au chancelier Olivier, trouvoit le temps de traduire Isocrate : « Trois ans sont passez, dit-il, qu'il pleut à la Royne et à vous, Madame, de votre grâce ouir à Compiegne la lecture de deux traitez par eux faits, de la manière qu'un Roy se doit gouverner et maintenir envers ses sugetz, qui furent depuis presentez au Roy. » Le traducteur, étant allé en Angleterre, eut l'honneur de présenter aussi ces deux traités au roi Edouard VI, *par le moyen* de milord Paget, un de ses principaux conseillers : « Or, dit-il dans la dédicace qu'il lui adresse, jacoit, Sire, que vous eussiez despieça leu les mêmes autheurs en leur langue naturelle, ce neantmoins avez prins, de vostre grace, tel plaisir à mes traductions, que ne vous auez seulement contenté de les lire entierement, que je m'estime à grand honneur, mais aussi avez pris la peine de les conférer avec le grec, pour la congnoissance que vous avez de la langue grecque et françoise. » O les grands rois qui savoient le grec! ô les grandes princesses qui se plaisoient à la lecture des traités d'Isocrate! Qu'on nous en donne autant aujourd'hui, pour l'amour du grec! P. L.

101. Les justes plaintes faites au Roy, par les cabaretiers

de la ville de Paris, sur la confusion des carrosses qui y sont et de l'incommodité qu'en reçoit le public. *S. l.*, 1625, in-8 de 32 p., d.-rel., dos de mar. .... 34—»

Pièce rare, pleine de renseignements précieux pour l'histoire des mœurs. C'est un cabaretier, le sieur D. L. P., qui, délégué par tous les cabaretiers de Paris, présente cette requête au roi pour obtenir la suppression des carosses, comme préjudiciables à tout le monde et surtout au commerce. En effet, les carrosses s'étoient tellement multipliés depuis celui que la reine Marguerite avoit inauguré la première, dit-on, qu'on en voyoit souvent trente à la file, qui passoient à grand'peine dans les rues étroites et tortueuses de Paris. Notre cabaretier rappelle les embarras de voitures qui eurent lieu le jour de la cérémonie du mariage de la reine d'Angleterre et le jour de l'entrée du légat : il y avoit là plus de deux mille carrosses qui arrêtèrent le cortége pendant deux heures. Le plaignant trouve un argument impayable contre la mode des équipages : ils font hausser le prix du cuir tellement que le prix des souliers est monté de quatre francs à quatre écus. Mais, hélas! les carrosses continuèrent à rouler et il n'y eut pas moins d'ivrognes à Paris. P. L.

102. Lettres de M. *** à son ami. *Paris*, *veuve Rouy*, 1750, in-12, v. f., tr. d. .... 9—»

Joli exemplaire. L'auteur se nommoit de Varennes de Mondasse; il étoit colonel d'infanterie. Quérard, dans sa *France littéraire*, le fait originaire d'Auvergne; nous croyons qu'il étoit seulement colonel du régiment d'Auvergne. On lit sur le titre de cet exemplaire ces mots écrits à la main : A S. A. S. Mgr le c. de Clermont.—L. D. B. (Louis de Bourbon) ce petit ouvrage de morale est composé de lettres adressées par M*** à Caron, le batelier de l'Achéron, et de réponses envoyées par ledit Caron, qui, si l'on en juge par là, n'écrivoit pas trop mal en françois. Ces lettres-là, datées des Enfers, ne méritent pas de tomber dans le fleuve d'Oubli. P. L.

103. Lettres d'un Voyageur anglois. *Genève* (*Londres*), 1779, in-8 de 133 p., mar. r. fil., tr. d. (*Ancienne rel.*) .... 15—»

Édition originale. Rare. Cet exemplaire porte un envoi autographe de l'auteur, Martin Sherlock, à Mme de Blondel, et renferme la copie, non autographe, de la lettre du roi de Prusse au voyageur anglais. La partie la plus curieuse des voyages de Sherlock, est sa visite à Ferney. On y trouve des détails intéressants sur Voltaire, qui veut bien nous dévoiler un anonyme que Barbier n'a pas deviné : les *Lettres de Ninon de Lenclos*, pu-

oliées en 1752, et souvent réimprimées depuis, ne sont pas de l'avocat Damours, comme on l'a dit, mais bien de Crébillon fils.

P. L.

104. Lettres d'un Voyageur anglois. *Londres*, 1779. — Nouvelles lettres d'un Voyageur anglois, par Sherlock. *Londres et Paris, Esprit,* 1780, 2 tom. en 1 vol. in-8, v. m. . . . . 12—»

Réimpression faite en France par les soins de Lezay de Marnesia, ami et *teinturier* de l'auteur anglois. Celui-ci avoit fait imprimer à ses frais cette nouvelle édition, dont il envoya des exemplaires dans toutes les villes qu'il avoit visitées naguères, en donnant ordre de les faire vendre au profit des pauvres. Cet exemplaire, qui est certainement un de ceux que l'auteur distribuoit à ses amis, se termine par divers comptes-rendus de son ouvrage, imprimés dans les journaux et réimprimés par ses soins. On a dit du Voyageur anglois, qu'il étoit léger et spirituel comme un François.

105. MEERBEECK. Théatre funèbre ou sont représentéez les funerailles de plusieurs princes et la vie, trespas et magnifiques obseques de Albert le Pie, de très haulte mémoire, archiduc d'Austrice, duc de Bourgoigne, Brabant, etc., faits à Bruxelles le 12 de mars 1622; par Adrian de Meerbeeck d'Anvers. *Bruxelles, Ferdinand de Hoymaecker*, 1622, in-8, vél. . . . . 18—»

Ce volume rare doit servir à compléter le *Cérémonial diplomatique* (Amst., 1739, 2 vol. in-fol.), qui a été publié pour faire suite au *Corps universel diplomatique*, de Dumont et Rousset. Il renferme une description abrégée de toutes les pompes funèbres célébrées dans les Pays-Bas depuis celle de Ferdinand le Catholique, en 1516. Quant à l'ouvrage consacré à l'archiduc Albert le Pie, il est extrait de la vie de ce prince, écrite en latin par Aubert Le Mire, auquel Adrian de Meerbeeck a dédié son livre. La gravure sur bois, imprimée au verso du titre, doit être mentionnée dans les bibliographies de la *Danse des Morts*.

P. L.

106. Mélange de pièces amoureuses, galantes et héroïques, par le chevalier de la Hosbinière. *Brusselles, George de Backers*, 1704, in-12, v. br. . . . . . . 18 —»

Ces pièces en vers et en prose, de différentes mains, sont certainement

de vingt ou trente ans plus anciennes que leur réunion en volume de mélanges, par les soins du chevalier de la Hosbinière, qui porte bien un nom de comédie, et qui ne figure, sous ce pseudonyme, dans aucune biographie. La plupart de ces pièces flairent comme baume l'Hôtel de Rambouillet. Nous les connoissons, sans pouvoir dire à point nommé s'il faut les chercher dans les œuvres de Saint-Évremont ou dans celles de mademoiselle de Scudéry. Le *Dialogue de l'Amour et de l'Amitié*, la *Chambre de justice de l'Amour*, etc., appartiennent évidemment au bon temps des Précieuses. La satire contre les perruques a été certainement imprimée à part, sous le titre de : *Satyre nouvelle contre les petits-maîtres et les vieillards amoureux*. Quant au *Démêlé de l'esprit et du cœur*, nous voudrions le voir réimprimé avec les *Chroniques des samedis*, de mademoiselle de Scudéry : c'est un charmant voyage dans l'île de la Ruelle.

P. L.

107. Mémoires de Monsieur le marquis de Montbrun, enrichis de figures. *Amsterdam, Nic. Chevalier et Jacques Tirel*, 1702, p. in-12 de 7 ff. non chiff. et 541 p., mar. r., tr. d................................ 28—»

Charmant exemplaire d'une édition imprimée avec les caractères et les fleurons des Elzeviers. Le portrait et les dix figures sont gravés avec beaucoup de finesse. On sait que ces Mémoires, rédigés par le fameux Sandras de Courtils, sur des documents et des notes qui appartiennent à l'histoire, sont dignes d'être comparés à ceux de d'Artagnan, qu'on regarde comme le chef-d'œuvre de l'auteur. Ils ont été réimprimés plus de dix fois en France et à l'étranger. Cette édition est la plus recherchée et la plus jolie de toutes. Le marquis de Montbrun, fils naturel d'une pâtissière et du duc de Bellegarde, n'est pas un personnage imaginaire, mais Sandras en a su faire un personnage historique. Le livre parut avec un privilége des États de Hollande, car à cette époque la contrefaçon avoit autant d'activité dans les Pays-Bas qu'en France même, et les ouvrages de Sandras y étoient le point de mire des contrefacteurs.

P. L.

108. Menippe ressuscité, ou l'assemblée tumultueuse, par M. de V***. *A Veredicta, chez les frères hardis et sincères, au Repentir*, 16000 (*Paris*, 1770?), in-12 de 47 p., cart. non rogn..................... 12—»

Pièce rare. Relative à la grande lutte des parlements. L'auteur qui rappelle la *Satyre Menippée*, dans le titre de cet opuscule, s'amuse à y faire encore allusion, en représentant les États-généraux de la ligue parlemen-

taire. Vives attaques contre les robins; vifs éloges du duc de Choiseul et du chancelier Maupeou. C'est le récit d'un songe que fait Menippe, et dans lequel il défend la royauté contre les parlements. On comprend bien que Voltaire n'est pour rien dans cette facétie qu'on a l'air de lui attribuer.

P. L.

109. Molière. Le mespris de la Cour, imité de l'espagnol de Guevarre, par Molière, et dédié à Monseigneur le cardinal de la Valete. *Paris, Toussainct du Bray*, 1621; in-8 de 8 ff. non chiffr. et de 299 p., portrait, mar. r. tr. d. (*Trautz-Bauzonnet*)................. 60 — »

Charmant exemplaire d'un charmant livre qui porte le nom de Molière, et qui a paru une année avant la naissance du grand Molière. Nous nous sommes déjà demandé s'il n'y avoit pas quelque lien de famille ou d'adoption entre ces Molière? D'où vient que Poquelin, le fils d'un tapissier du roi, prit le nom de Molière, que son père certainement ne lui avoit pas donné? Quoi qu'il en soit, le Molière qui traduisit ou plutôt imita l'ouvrage de Quevarra, étoit un beau jeune homme, si l'on s'en rapporte à son portrait admirablement gravé, au-dessous duquel on lit ces vers de Jean Baudouin :

Amour ayant veu ce visage :
Il est vray, dict-il à Cypris,
Les belles et les beaux esprits
Sont par luy réduits en servage,
Mais la douceur de ses escrits,
Les captive bien davantage.

Ce Molière, qui prétend que le désir de plaire au cardinal de La Valette lui avoit « mis la main à la plume, hors de saison et en un temps que tous ceux de sa condition l'avoient à l'espée, » étoit non seulement traducteur, mais encore bon poëte, si l'on en croit le sonnet de Saint-Amant, imprimé au verso du titre de cet ouvrage.

P. L.

110. Monologue de Providence divine parlant à la France. Avec un cantique de la France, une chanson spirituelle sur le chant du pseaume 72, et une ode en matière d'Ecco (*sic*). *A Envers*, 1561, in-8 de 10 ff. non chiff., cart.................................... 18—»

Une de ces pièces rares, qui faisoient brûler leur homme en France.

C'est la poésie protestante et satirique, qui n'annonce pas encore les *Tragiques* de d'Aubigné. De pareils pamphlets ne circuloient que sous la cape des Huguenots. On comprend qu'ils aient disparu la plupart sans survivre à la circonstance qui leur donnoit le jour. Celui-ci a été rimé en l'honneur de la paix simulée qui préluda aux guerres civiles du règne de Charles IX. Il n'est pas cité dans la *Bibliothèque historique de France*.

P. L.

111. NAUGERII (*Andreæ*) Patricii Veneti orationes duæ, carminaque nonnulla. *Impræssum Venetiis, amicorum curà quàm potuit fieri diligenter, præl. Joan. Tacuini*, 1530; 1 vol. pet. in-fol. de 43 ff. mar. r., tr. dor., (*jansén.*) .... 80—»

Rare. Bel exemplaire à toutes marges. Impression remarquable. — André Navagero, noble Vénitien, orateur, poëte et diplomate, naquit en 1483. Après la défaite de François Ier, à Pavie, il fut envoyé en ambassade près de Charles-Quint, par le Sénat de Venise. Plus tard, il reçut ordre de se rendre à la cour de François Ier, pour engager ce prince à entrer en Italie; mais il put à peine entamer les négociations. Atteint d'une fièvre maligne, il mourut presque subitement à Blois, le 8 mai 1529. La garde de la bibliothèque de Saint-Marc lui avoit été confiée dès l'an 1506; il succéda dans cet emploi à Sabellicus. Pendant les guerres qui désolèrent l'Italie, au commencement du XVIe siècle, plusieurs savants s'étoient réfugiés dans les camps. Barthélemy Alviano, l'un des grands capitaines de Venise à cette époque, avoit formé une réunion littéraire à Pordenone (Frioul). Navagero acquit une grande réputation dans cette assemblée. La rivière de Naucelo, qui baigne les murs de Pordenone, a fourni le sujet de la gravure sur bois placée sur le titre de notre volume. Navagero dirigea plusieurs éditions des classiques latins, imprimées par Alde Manuce. Dans ses poésies latines, il a souvent imité avec succès les tours délicats de Catulle, et il affectionnoit tellement ce poëte, qu'il brûloit, dit-on, tous les ans, en son honneur, quelques exemplaires des épigrammes de Martial. Les frères Volpi ont publié les Œuvres complètes de Navagero, à Padoue, 1718, in-4.

Le recueil imprimé à Venise, en 1530, peu de temps après la mort de l'auteur, par les soins de ses amis, contient l'oraison funèbre de Barthélemy Alviano, datée du 10 novembre 1515, et celle du doge Lorebano, le 25 juin 1821. Les seize derniers feuillets du volume sont réservés aux poésies latines. Les vers de Navagero sont faciles, élégants, et lui assurent un rang distingué parmi les poëtes latins modernes.

On lit dans l'oraison funèbre d'Alviano, des détails fort importants pour l'histoire des guerres des François et des Espagnols en Italie.

AP. B.

112. La Oille, melange ou assemblage de divers mets

pour tous les gouts, par un vieux cuisinier gaulois. *Constantinople, l'an de l'ere chretienne 1755, de l'hegire 1233*, p. in-12 de XIX et 314 pages, plus 12 ff. non chiff., d.-r., fig..................... 12—»

Livre plus singulier par son titre que par son contenu, mais néanmoins rare et à peine cité. C'est un recueil de réflexions philosophiques et morales, sur toutes sortes de sujets. Le *Cuisinier gaulois*, qui devoit être un original, paroît avoir laissé les initiales de son nom : L. C. C. D. M. à la fin de l'article *Mariage*, page 259 ; au reste, le mariage semble avoir été une de ses plus amères préoccupations, car il y a dans son livre deux articles intitulés *Mariage*, et dans la table ces articles portent les titres de *Croix* et de *Repentir*. Le genre d'impression de ce volume nous fait supposer qu'il a été imprimé en Suisse. La dédicace à *Grands, Petits*, ou, si mieux aimez, à *Grands et Petits*, est signée Cl****. Dans l'extrait d'une lettre à l'éditeur, on dit que cet ouvrage a été trouvé parmi les papiers de M. le C. de, et que son maître de langue française le lui donnoit à traduire *pour ses exercices*.

P. L.

113. Olléinix. Les amours de Cleandre et Domiphille, par lesquelles se remarque la perfection de la vertu de chasteté. Livre non moins delectable que profitable à tous vrais amateurs de chasteté. Le tout de l'invention d'Ollenix du Mont-Sacré, gentilhomme du Mayne. *Paris, veuve de Gabriel Buon*, 1598, p. in-12 de 371 ff. chiff. et 1 f. non chiff., mar. r., fil. tr. d. (*Trautz-Bauzonnet*)............................ 60—»

Charmant exemplaire d'un livre fort rare. On sait que l'auteur s'est caché sous l'anagramme de son véritable nom, qui étoit Nicolas de Montreux. Il n'a pas d'article dans les biographies, et cependant il a laissé au moins huit pièces de théâtre en vers, qui paroissent avoir été jouées avec succès, outre plusieurs romans entremêlés de poésies. Ce gentilhomme manceau semble avoir voulu faire de la Chasteté une dixième Muse. Sans parler de sa comédie *Joseph le chaste*, il avoit publié, en 1595, les *Aventures et Amours de Criniton et Lydie ou Œuvre de chasteté ;* il demanda et obtint un privilége pour imprimer les *second, troisiesme et quatriesme de la Chasteté*. Le roman que nous avons sous les yeux doit être le *second*, mais nous ne connoissons pas les autres. Celui-ci est dédié à Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur et de Penthièvre, en l'honneur de sa *vertu*, qui est peut-être ici synonyme de *chasteté*. Cette *epistre* est datée de *Nantes 1597*,

P. L.

114. PANIGAROLE. L'art de prêcher et bien faire un sermon, avec la mémoire locale et artificielle, fait par R. P. François Panigarole, mineur observantin. Plus dix raisons contre les hérétiques, par R. P. Edmond Campian de la Compagnie du nom de Jésus, et traduit par Gabriel Chappuis, secrétaire et interprète du Roy. *A Paris, chez Regnauld Chaudière, à l'escu de Florence, rue Saint-Jacques,* 1601, pet. in-12, vél...... 18—»

Il s'agit ici du fameux Panigarole, cordelier, évêque d'Asti, venu en France à la suite du cardinal Caitan, au temps des troubles de la Ligue, pour enflammer le fanatisme de nos prédicateurs parisiens, qui n'avoient pas besoin de ce brandon et de cet aliment. Mais en ce moment c'est à la suite de Gabriel Chappuis, interprète du roi, qui a bien voulu lui servir d'interprète à lui-même, qu'il se présente à nous, et comme le plus inoffensif des hommes, uniquement pour nous enseigner l'art de bien faire un sermon. Par cet art, il entend moins les règles de l'éloquence qu'une suite de moyens mécaniques pour coordonner et agencer le discours. Beaucoup de ces moyens, qui sentent les puérilités de la scolastique, feroient sourire nos prédicateurs d'aujourd'hui et ne leur viendroient guère en aide. Panigarole professe surtout cet art mécanique dans un petit livret qui vient à la suite de sa manière de faire un sermon, et qui traite de la mémoire locale et artificielle. Jusqu'à quel point, à propos de cette faculté tout intellectuelle de la mémoire, il met en œuvre les moyens grossiers et artificiels, on en jugera par la recette suivante : *Huile très-excellente pour faire bonne mémoire à qui auroit la rétention debile. Prenes des fleurs de romarin, et en distilles l'eau par l'alembic ; prenes noix muscade, girofle, graine de paradis, gingembre (de chacun un once).* Nous abrégeons la recette, qui se compose de beaucoup d'autres ingrédients. *Toutes ces matières mises ensemble en une bozze de verre bien bouchée, mettez les au fumier de cheval bien chaud, par quarante jours. Après vires le dehors, et le poses au soleil par trois mois continuels, et ce sera fait. Cette liqueur est de telle puissance, quelle déchasse tout empechement qui occupe la mémoire, s'en oignant le soir quand on se va coucher toute la teste et l'estomac.* Panigarole ajoute qu'il a mainte fois fait par lui-même l'expérience de ce remède, et qu'il en peut certifier l'efficacité. O l'excellent homme que ce Panigarole, et qu'il étoit bien digne de vendre aux Parisiens le Catholicon d'Espagne !

Dans le même volume, à la suite des opuscules de Panigarole, viennent les dix raisons par lesquelles le R. P. Edmond Campian, Anglais, de la Société de Jésus, a pourfendu les hérétiques. N'entrons point dans l'examen de ces raisons ; tenons-les d'avance pour bonnes et aussi efficaces que la recette de Panigarole.

Vicomte DE GAILLON.

115. Le Papillon qui mord. Nouveau Lucien en douze dialogues, suivis d'une lettre à M. Ouf, par M. Beryber. *Berlin, Fréd. Woss*, 1753, p. in-12 de 8 ff. non chiff. et 408 p. . . . . 10—»

Ce petit volume doit être rare, car nous ne l'avions jamais rencontré et nous ne le trouvons pas cité parmi les critiques de Voltaire. L'auteur anonyme, qui s'est mis en scène sous le nom du Marquis, et qui discute avec un Philosophe une foule de questions religieuses et philosophiques, ressemble fort au bonhomme Formey. Il reprend assez poliment Voltaire sur différents points d'histoire et de philosophie ; il blâme vivement certains passages du *Siècle de Louis XIV*, qui étoit alors dans toute sa nouveauté, et qui avoit été rudement attaqué par La Beaumelle ; mais il en veut surtout à l'*Épître à Uranie*, qu'il a vue avec horreur, dit-il, à cause des impiétés qu'elle contient ; il la *parodie* même en affreux vers berlinois.

P. L.

116. Paradoxes, autrement propos contraires à l'opinion de la pluspart des hommes. Livre non moins profitable que facétieux. *Rouen, Nic. Lescuyer*, 1583, in-16. 36—»

Exemplaire bien conservé d'un livre curieux, rempli d'esprit, de philosophie et de malice. On dit que l'auteur n'est autre que l'imprimeur Charles Estienne, qui publia la première édition sous ce titre : *Paradoxes; ce sont propos contre la commune opinion, debattus en forme de déclamations forenses* (Paris, Ch. Estienne, 1553, in-8). Mais nous serions tout disposés à croire que cet ouvrage, dont le fond n'est pas moins remarquable que la forme, seroit de Henry Estienne lui-même. La dernière édition, dans laquelle le style a été encore rajeuni, porte ce titre : *Paradoxes, ou les Opinions renversées de la pluspart des hommes, livre non moins profitable que facétieux, par le Docteur incogneu* (Rouen, Jacq. Cailloué, 1638, in-12). Nous avons rencontré, dans ce livret, âgé de trois siècles, un sujet de circonstance que nous recommandons aux économistes et aux gens économes qui se plaignent de l'augmentation du prix des loyers : « Que la cherté est meilleure que l'abondance. » — ÉDITION RARE.

P. L.

117. PERBONUS. Oviliarum opus Hyer. Perboni Marchionis incisæ, ac Oviliarum domini, in libros XXVI divisum, necnon epistolarum libri IV. (*Mediolani excussum est opus hoc Oviliarum à Vincentio Meddâ impressore solerti, sumptu ipsius auctoris et J.-Ant. Legnani,* 1533), 1 vol.

in-fol. de 866 pag., mar. vert, fil., tr. dor. (*Padeloup*)............................... 140—»

SUPERBE EXEMPLAIRE d'un volume rare et curieux, ayant appartenu successivement aux bibliothèques Gaignat, La Vallière et Mac Carthy. Il est orné de lettres grises fort élégantes et de six armoiries gravées sur les titres des livres I, II, III, IV, VII et VIII. L'*Opus oviliarum* est un recueil de dissertations morales sur les préceptes du décalogue, sur les péchés capitaux, sur les vertus théologales, etc. Chaque dissertation forme un livre, ayant une pagination et un titre séparés, ainsi qu'une dédicace particulière; on peut donc lire vingt-six épîtres dédicatoires à François Sforze, duc de Milan, au pape Clément VII, à Charles Quint, à François Ier, à Henri VIII, roi d'Angleterre, au roi de Portugal, etc. A chacun des livres, l'auteur a ajouté une nombreuse collection de proverbes; on en compte 5,857. M. Duplessis a oublié de citer cet ouvrage dans sa *Bibliographie parémiologique*. Les *Lettres*, divisées en quatre livres, ont été écrites à la reine de France, au cardinal Du Prat, au marquis de Saluces, et à d'autres grands personnages de France, d'Espagne et d'Italie. Ce recueil contient deux lettres en vers latins.

Le XXVIe livre de l'*Opus oviliarum* est adressé par l'auteur à ses cinq enfants : Theocaris, marquis d'Incise; Antoine; Maximilien, professeur de droit; François Sforze, protonotaire; et Louis, professeur d'humanités. Ce sont des exhortations à la vertu, et des règles de conduite pour la vie civile. A cette occasion, il raconte l'histoire des anciens marquis d'Incise. Le dernier descendant de cette famille fut déclaré traître et félon par l'empereur Maximilien, qui confisqua ses domaines, et donna le marquisat d'Incise à Jérôme de Petrobonis, le 12 mai 1516. L'auteur reproduit *in extenso* les lettres-patentes de Maximilien, confirmées par Charles-Quint, le 5 février 1521, et d'autres pièces relatives à l'investiture du marquisat. Jérôme Perbonus ou de Petrobonis est qualifié dans ces chartes, docteur en droit, chevalier et comte du palais de Latran. C'est un épisode fort curieux de l'histoire si peu connue des petits souverains de l'Italie au commencement du XVIe siècle, et des droits exorbitants et singuliers qui leur étoient concédés. On lit à la fin du XXVIe livre, une épitaphe de l'auteur composée par lui-même, et des vers latins à sa louange, faits par chacun de ses fils.

AP. B.

118. Le Pétrarque en rime françoise avecq ses commentaires, traduit par Philippe de Maldeghem, seigneur de Leyschot. *A Douay, ches François Fabry, l'an* 1606, pet. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Derome*). 48—»

Le seigneur de Leyschot nous apprend qu'il eut de bonne heure le goût de la poésie, et que sur les bancs de l'école il babilloit en rimes et s'essayoit

à composer des vers. Pour ce qui est de sa traduction de Pétrarque, cette œuvre semble avoir été écrite dans sa destinée, et son étoile (étoile pétrarquisante) la lui imposait. A peine il griffonnoit ses premiers vers françois, qu'une dame, que pour sa beauté il compare à Hélène, le vient voir, et lui donne un livret des œuvres de Pétrarque, traduit en prose. De là un premier désir d'apprendre l'italien pour comprendre l'original, désir étouffé par l'obligation de se mêler aux troubles qui ravageoient la malheureuse *Belgie*. Bientôt notre gentilhomme, que les événements de la guerre confinent et retiennent comme prisonnier en son logis, se remet à l'étude pour se distraire, et voici qu'une seconde dame, aussi belle que la première, une *vraie Laure flamende*, lui apporte encore un Pétrarque, en *thuscan* cette fois. Nouvel encouragement pour notre auteur à étudier l'italien. Sa bonne volonté toutefois fut traversée par de nouveaux empêchements; il lui fallut pour retrouver les loisirs nécessaires à son projet, se casser la jambe en tombant de son *roussin*. C'est alors qu'étant à Liége, un ami qu'il avoit fait, aussi bien avisé que les deux dames, lui donne un jour un Pétrarque avec commentaires. Le seigneur de Leyschot entreprend alors sa traduction, et la poursuit, encouragé par les conseils de son ami. Les douceurs de ce travail lui firent prendre en patience les malheurs du temps, et la privation qu'il lui fallut subir pendant quatorze ans, de la jouissance de ses biens, et *du séduit et de la hantise de la campagne*, c'est-à-dire de tout ce qui étoit la vraie vie du gentilhomme.

Quant au *très-moral, très-honnête, et très-vertueusement amoureux* Pétrarque, traduit par lui, on a vu qu'il avait été au-devant de l'aventure, et qu'il ne doit s'en prendre qu'à lui-même s'il a, dans le seigneur de Leyschot, rencontré, selon le proverbe italien, plutôt un *traditore* qu'un *traduttore*.—Joli exemplaire, avec bonne épreuve du portrait de Pétrarque.

Vicomte DE GAILLON.

119. Pourtraits en taille-douce et descriptions des siéges, batailles, rencontres et autres choses advenues durant les guerres des Pays-Bas, sous le commandement des hauts et puissants seigneurs les Estats generaux des Provinces-Unies et la conduite des très-illustres princes Guillaume, prince d'Orange et Maurice de Nassau, son fils. *Amsterdam, Michel Colin*, 1616 ; in-4 oblong, fig., v. f. . . . . 38—»

Ces estampes (au nombre de 158 dans ce volume) ont été gravées à différentes époques et par différentes mains, très-probablement à Anvers et à Cologne, dans les ateliers d'Abraham de Bruyn, qui trouvoit en sa propre famille d'habiles élèves, et dont le nom, comme imprimeur en taille-douce (*excudit*), figure sur le plan topographique de la ville d'Audenarde. Aucune

des planches, d'ailleurs, ne présente de nom de graveur, à l'exception d'un portrait où l'on remarque le monogramme L. C. Si la plupart des planches sont très-remarquables au double point de vue du dessin et de la gravure, quelques-unes sont gravées très-grossièrement et d'après de mauvaises compositions; mais elles ont toutes un grand intérêt pour l'histoire du temps. Elles portent des légendes tantôt en vers latins, tantôt en prose françoise avec traduction flamande.

P. L.

120. Le prince de Sicile, nouvelle historique, par Mademoiselle B***. *Paris, Thomas Guillain*, 1690, 3 tomes p. in-12 en 1 vol. mar. r., tr. d. .... 28 – »

Joli exemplaire. — La raison qui empêcha la vente de ce livre lors de sa nouveauté, pourroit bien le faire rechercher aujourd'hui par les curieux. Pradon, le triste rival de Racine, en est l'auteur. Il s'étoit dégoûté du théâtre, et il avoit renoncé à la tragédie en vers pour le roman en prose. Mais il n'eut garde de se faire connoître; il supposa, au contraire, que son livre étoit le *coup d'essai d'une personne de dix-sept ans*, qui avoit peur de la satire. L'édition publiée en 1680, avec le titre de *Frédéric de Sicile*, sous la rubrique de : *Lyon, Amaulry*, ne se vendit plus, dès qu'on devina que Pradon était caché là-dessous. Mais dix ans plus tard le libraire imagina de changer un peu le titre du roman et d'y introduire comme auteur *Mlle B****. On ne pensoit pas plus à Pradon qu'à ses tragédies; on chercha quelle pouvoit être Mlle B***, et l'on trouva Mlle Bernard, qui composoit aussi des tragédies avec l'aide de Fontenelle. Le roman qu'on lui attribuoit se vendit alors sous la garantie de son initiale, et le pauvre Pradon n'eut pas même le contre-coup de ce succès, que la satire de Boileau ne vint pas troubler.

P. L.

121. Procès-verbal et protestations de l'Assemblée de l'ordre le plus nombreux du royaume. *S. l. n. d.* (*Paris*, 1789), in-8 de 29 p., cart.......... 15—»

Pièce rare, quoiqu'elle ait été tirée à grand nombre et recherchée avec beaucoup d'empressement quand elle parut. C'est une plaisanterie très-gaie et très-impertinente à l'occasion des états-généraux de 1789. On n'en connoît pas l'auteur, mais on citeroit une vingtaine de mauvais plaisants qui sont bien capables de l'avoir faite, à commencer par Rivarol et à finir par Champcenetz. On devine quel était alors et quel sera toujours l'Ordre le plus nombreux du royaume. Molière ne nous l'avoit pas caché dans ses comédies. Ce curieux et impertinent procès-verbal contient une liste des notabilités de l'Ordre, dans laquelle les initiales sont assez transparentes pour qu'on puisse souvent se passer de clé. On y voit figurer Restif de La Bre-

tonne, auteur romancier, à côté de Grimod de La Reynière, receveur-général des finances. Si l'on réimprime jamais cette polissonnerie, on y joindra sans doute un commentaire historique. P. L.

123. Recueil de pièces in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*)................................. 36—»

Savoir : Cléodamis et Lelex, ou l'illustre esclave, *La Haye*, *P. Paupie*, 1746, 19 pp. — L'Antropophile, ou le secret et les misères de l'ordre de la Félicité, dévoilés pour le bonheur de tout l'univers. *Imprimé à Arctopolis*, 1746, 108 pages. — Les trois Voluptés. *S. n.*, 1746, 120 p., non compris le titre orné d'une vignette gravée.

Ces trois opuscules sont également rares.

Le premier, qu'il ne faut pas confondre avec l'*Heureux esclave*, de Bremond (1692), est un de ces petits romans de galanterie qu'on imprimoit alors en France, avec *tolérance* et sans privilége, sous la rubrique d'une ville de Hollande. L'auteur, N.-E. Menin, connu surtout par son joli roman de *Turlubleu*, et par son *Traité historique du sacre des rois de France* (1722), étoit un grave conseiller au parlement de Metz, fort apprécié dans la société des beaux esprits et des belles dames. Il va sans dire que l'auteur s'est mis en scène sous le nom de *l'Illustre esclave*. Il annonçoit alors un autre roman allégorique *la Grèce galante,* qui devoit faire suite à ses *Anecdotes amoureuses de Samos*, et qui n'a pas paru.

L'*Antropophile* de Moet est le formulaire d'une société de plaisir créée en 1740, pour faire une concurrence joyeuse à l'ordre des francs-maçons, qui avoient alors une triste influence sur les mœurs de la bonne compagnie. Cette société, qui a fait naître un grand nombre d'opuscules, étoit consacrée au culte de l'Amour physique. Il y avoit une langue spéciale, empruntée généralement à l'art nautique; ainsi, l'homme s'appeloit *vaisseau* et la femme *frégate*. Le titre d'un opuscule relatif à *l'ordre de la Félicité* nous permet d'apprécier toute la portée de ses mystères : « Le moyen de monter au plus haut grade de la marine sans se mouiller. »

Les trois Voluptés étoient dignes d'être enseignées dans l'ordre de la Félicité, quoique la dernière de ces voluptés, que l'auteur présente comme la meilleure, ressemble fort à un mariage bien assorti. C'est, on le voit, une histoire personnelle écrite en forme de lettre pour quelques amis, avec toute la liberté du langage des petits soupers. La vignette, finement touchée, représente deux colombes qui se becquètent dans une coquille. Chef-d'œuvre de littérature galante, qu'on voudroit pouvoir attribuer à Crébillon fils. P. L.

124. THE REPORTE OF A BLOUDIE and terrible massacre in the citty of Mosco, with the fearefull and tragicall end of Demetrius the last Duke, before him raigning at this present. *At London*, 1607, in-4 de 13 ff. non chiff., caract. goth. — Newes of the present miseries of

Rushia : occasioned by the late Ware in that countrey. *London*, 1614, pet. in-fol. de 58 p. dont 2 liminaires, caractères gothiq. .... 100—»

Il y a mille ans les Russes se dirent : « Cherchons un prince qui nous gouverne et nous parle selon la justice, » et traversèrent la mer pour en choisir un parmi les princes de la Varégie. Ce prince fut Rurik ; ses descendants gouvernèrent la Russie, non sans gloire et sans sagesse, jusqu'en 1598. A cette époque, un parvenu tatar monta sur le trône, après avoir envoyé assassiné le dernier des Ruriks. Or, celui-ci avoit échappé au fer de ses meurtriers, — du moins, la Russie entière le supposa un instant en 1605 ; elle crut à la légitimité d'un homme qui prenoit Dieu à témoin de ses droits et lui adressoit cette prière avant de livrer bataille : « Détruis-moi, « ô juste juge ! et efface mon nom du registre qui contient celui des autres « hommes, s'il y a de la méchanceté et de l'injustice dans ce que j'entre- « prends. Tu connois mon innocence, déclare-toi pour la justice de ma cause. « Je mets ma personne et mon armée sous ta protection, ô reine des cieux ! »

Dmitri étoit-il vrai ou faux ? La question n'est peut-être pas encore complétement vidée, malgré l'excellent travail que lui a consacré un académicien distingué. Les historiens polonois, en le patronant, n'ont pas encouragé, bien entendu, les historiens russes à pencher pour l'affirmative : je tiendrois singulièrement à être constamment d'accord avec ces derniers, mais je suis forcé de constater que tous les narrateurs contemporains étrangers n'ont jeté aucun doute sur la légitimité de Dmitri, et voici deux Relations qui viennent augmenter le faisceau des conjectures en sa faveur.

La première est anonyme, mais digne de foi, car on sent qu'elle a été tracée par un témoin occulaire et judicieux des événements extraordinaires et sinistres qu'elle rappporte. — Après avoir raconté, avec ce luxe de détails qu'on a le bon goût aujourd'hui de ne pas mépriser, les *triomphes* faits à l'entrée du *prince Demetrius* à Moscou, son auteur en donne de non moins curieux sur sa chute, se loue peu des Polonois qui l'ont provoquée (*for the Polonians have no goodnesse in them, but are full out as villanous, and bad as the Russians)*, et termine son récit par un document authentique, la condamnation du prétendu Dmitri, qui, à l'inverse de tout acte judiciaire, fut précédé par sa mort, et s'appuyoit sur ce qu'il étoit soupçonné de magie, d'hérésie, surtout d'amitié pour le pape.—La seconde de ces Relations a été rédigée par un certain *Henry Brereton*, qui avoit évidemment apporté lui-même ou reçu de Russie des renseignements précieux. — Comme la première et comme celle du capitaine Margeret, elle affirme que Dmitri, bien loin d'être un imposteur, étoit *à mort excellent prince*, (*Kramd even in the prodigality of nature*, *endued with many commendable parts*, *and heroyicke vertues*, — *noble in mind*, *and of a kingly presence*).

Aucun bibliographe, aucun annaliste, ne fait mention, que je sache, de ces deux intéressantes pièces, dont je n'hésite pas à dénoncer hautement la valeur, sans en assumer toutefois la responsabilité.

On n'a réimprimé de ces deux livrets introuvables que TRENTE exemplaires.

Prince AUG. GALITZIN.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

MAI.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

Sommaire du n° de Mai de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

RELATION HISTORIQUE

DES AMBASSADES

DE

CHARLES HOWARD, COMTE DE CARLISLE,

EN RUSSIE, EN SUÈDE ET EN DANNEMARCK,

DANS LES ANNÉES 1663 ET 1665,

DE LA PART DE CHARLES II, ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE.

PAR LE BARON DE KORFF, (1)

Membre du Conseil de l'Empire, Secrétaire d'État, et Directeur en chef de la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg.

Vers la fin du XVIIe siècle, il a été publié, en Angleterre, une Relation de trois missions accomplies par le comte Carlisle,

(1) M. P. Jannet, éditeur à Paris, vient de faire paroître dans le format elzevirien qu'il a adopté la réimpression d'un volume intitulé : « *La Relation de trois ambassades de monseigneur le comte de Carlisle, de la part du sérénissime très-puissant prince Charles II, roy de la Grande Bretagne, vers Leurs Sérénissimes Majestés Alexey Michailovitz, czar et grand duc de Moscovie, Charles, roy de Suède, et Frédéric III, roy de Danemarc et de Norvége.* » — Je ne saurois mieux justifier la reproduction de cet ouvrage qu'en la faisant précéder de la critique qu'en a récemment faite un homme qui fait autorité en pareille matière, et dont l'érudition n'est pas inconnue aux bibliophiles françois : le baron Korf, membre du conseil de l'empire, directeur de la Bibliothèque

au nom de Charles II, près des cours de Russie, de Suède et de Danemark. Les promptes réimpressions et les traductions en plusieurs langues de cette Relation révèlent qu'elle a conquis l'attention générale et qu'elle a trouvé beaucoup de lecteurs à son apparition. Aujourd'hui, toutes ses éditions sont devenues excessivement rares, et il existe sur leurs dates, aussi bien que sur l'auteur du livre, un vieux débat qui n'est pas encore clos. Comme la plupart des mésintelligences bibliographiques, cette dispute tire son origine de ce que ceux qui y ont pris part ont basé leurs opinions sur des autorités étrangères et, ou n'ont pas même eu entre les mains le livre en question, ou n'en ont pas collationné les différentes éditions. Les riches matériaux de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, qui possède, probablement sans concurrence, la collection de toutes les éditions de cette Relation, nous mettent peut-être à même d'éclaircir ce débat.

Observons d'abord que, pour un véritable bibliographe qui prend au sérieux sa vocation, il n'existe pas au monde de livres de peu de conséquence. Semblable à l'entomologiste, qui est tenu d'admettre dans ses investigations le plus infime insecte, que personne ne regarde, dont personne ne s'occupe, celui qui se consacre à la science des livres est également obligé de porter son attention même sur les ouvrages avec lesquels on ne fait presque jamais connoissance : tous deux doivent être consciencieusement prêts à renseigner ceux qui auroient besoin par hasard d'être édifiés sur ces menus objets. Mais le livre qui nous occupe ici n'appartient nullement à la famille des insectes de peu de conséquence, et mérite complétement, par sa valeur intrinsèque, la plus sérieuse considération. Nous dirons davan-

impériale de Saint-Pétersbourg. Auteur de cette nouvelle édition, il ne m'appartiendroit pas d'attirer sur elle l'attention, mais le zèle que j'y ai apporté a si peu de valeur, qu'il ne m'ôte pas, ce me semble, le droit et l'humble jouissance d'offrir au public françois un spécimen des travaux bibliographiques dont les revues russes abondent dans ce moment, et je suis sûr que je ne pouvois mieux choisir qu'en traduisant, presque littéralement, un de ceux du baron Korf. Prince Aug. Galitzin.

tage : excepté peut-être les célèbres voyages d'Oléarius et de Meyerberg, aucun des nombreux ouvrages que les étrangers nous fournissent sur la Russie du XVIIe siècle n'a un aussi puissant intérêt que la Relation des trois missions du comte Carlisle, dont 331 pages sur 461 sont consacrées à sa première mission. Elle contient le récit des voyages de l'ambassadeur d'Arkangel à Moscou et de Moscou en Livonie, qui appartenoit alors à la Suède ; le compte-rendu, presque jour par jour, de la marche des négociations entreprises par Carlisle avec tous les discours et les notes auxquels elles ont donné lieu; et, enfin, une description géographique et surtout ethnographique de la Moscovie de cette époque. Pleine de données essentielles pour l'intelligence de l'histoire du commerce européen, cette Relation fait connaître la situation, l'hospitalité, l'étiquette de notre cour au moment où, délivrée des embarras que lui avoient opposés des troubles intérieurs et les artifices de la Hanse, elle commençoit à prendre une place indépendante dans la politique générale. Tout cela est rendu par une plume spirituelle et habile, semé d'observations justes et solides, quoique le ton général de la narration tourne souvent à l'ironie et au sarcasme, naturels à l'arrogance nationale de l'auteur. Son style prouve que c'étoit un homme bien élevé, auquel les classiques aussi bien que les plus récents écrivains de son temps étoient familiers; en outre, l'insertion des dépêches du comte Carlisle, les additions qui y sont jointes montrent évidemment qu'il étoit un gentilhomme de sa suite et qu'il l'a constamment accompagné. On suppose même que Carlisle a voulu, par ce livre, expliquer et excuser, aux yeux de ses compatriotes, sa conduite dans cette mission, dont le résultat, comme nous allons en juger, ne pouvoit leur être agréable.

Il est inconcevable que l'attention n'ait pas été portée, jusqu'à présent chez nous, sur un document si important pour faire connoissance avec la Russie du XVIIe siècle. Cette négligence tient sans doute à la rareté du livre en lui-même, et à ce qu'il n'en a pas été fait mention dans aucun des recueils qui sont à la

disposition de tout le monde; Adelung lui-même, dans son précieux, mais rien moins qu'infaillible Catalogue des voyageurs en Russie jusqu'en 1700, ne fait pour ainsi dire que signaler Carlisle, et n'a pas eu le loisir de lui consacrer une étude exacte. Nous allons essayer de réparer ce grave oubli. — Dans la première partie de cet article, nous présenterons un résumé de tout ce qui a rapport au séjour de l'ambassadeur en Russie, à la réception qui lui a été faite et à ses négociations diplomatiques, sans toucher à ce que l'auteur avance sur la Moscovie en général, car ce sujet dépasseroit la limite que nous nous sommes imposée; dans la seconde, nous nous occuperons exclusivement des différentes éditions, des traductions et du véritable auteur de cette curieuse Relation.

Depuis la découverte que fit Richard Chancellor, au milieu du XVIe siècle, d'Arkangel ou plutôt du monastère de Saint-Nicolas, situé sur le littoral de la mer Blanche, et près duquel s'éleva ensuite cette ville, les Anglois jouissoient en Russie d'une complète liberté de commerce et n'y étoient assujettis à aucun droit d'entrée ou toute autre rétribution. Une compagnie, fondée à Londres pour le trafic russe, profita de ces immunités pendant fort longtemps, et ne dut la perte de ses priviléges qu'au triomphe de la Révolution, précédé par le martyre de Charles Ier. Ce crime inspira au tzar Alexis, humain et pieux, une telle aversion pour les Anglois qu'il leur retira incontinent tous les avantages commerciaux dont ses prédécesseurs les avoient gratifiés. Cromwell eut beau lui dépêcher le citoyen Prideaux escorté d'une importante flotte marchande : le tzar permit à l'ambassadeur de venir de sa personne jusqu'à Moscou ; mais, quant aux denrées qu'il cherchoit surtout à introduire avec lui, il dut, soit les débiter à Arkangel même en se soumettant aux péages ordinaires, soit les ramener honteusement avec lui dans son pays.

Lorsque le trône anglois fut rendu à son légitime possesseur

en la personne de Charles II, les Anglais se flattèrent de reconquérir aisément les priviléges dont ils avoient naguère joui en Russie. La noble conduite du tzar Alexis étoit faite pour leur donner cet espoir; il étoit venu en aide à plusieurs reprises à Charles II dans ses mauvais jours, et, dès que celui-ci eut remonté sur son trône, il s'étoit empressé de lui envoyer une brillante ambassade pour l'en féliciter. Profitant de circonstances en apparence si favorables, le cabinet anglois se hâta de répondre à l'urbanité du tzar et de lui envoyer un ambassadeur officiellement chargé de lui exprimer la gratitude du roi d'Angleterre, mais plus spécialement encore d'en obtenir la réintégration des priviléges abolis. Cet ambassadeur fut un jeune homme de 34 ans, « Charles, earle of Carlisle, viscount Howard of Morpeth, baron Dacre of Gillesland. » Il appartenoit à la phalange des plus zélés coopérateurs de la restauration des Stuarts. « Outre qu'il estoit bien fait, rapporte la Relation, d'une taille fort avantageuse et d'un port très-majestueux, il avoit une vivacité et une grâce d'esprit particulière en ses discours, et dans toutes ses actions il affectoit une promptitude et diligence extraordinaire. » Son ambassade ne se distingua pas seulement par une nombreuse suite, mais encore par une splendeur qui ne s'étoit jamais vue en pareille occurrence. Sa suite se composoit de 80 personnes, sans compter : 8 gentilshommes, 6 pages, 12 valets de pied, 1 chapelain, 1 chirurgien, plusieurs interprètes, 6 habiles musiciens, 12 trompettes et beaucoup de gens de métier dont on croyoit ne pouvoir se passer dans une contrée aussi sauvage que la Moscovie. L'ambassadeur étoit accompagné de son épouse et de son fils aîné, âgé de 17 ans; et à l'occasion de madame la comtesse de Carlisle, il y eut 6 femmes, tant demoiselles suivantes qu'autres femmes de service, qui suivirent madame pendant les trois ambassades. Hormis son bagage, il emporta avec lui une riche livrée, des chevaux de carosse, une batterie de cuisine, et voire même des lits et des chaises. Tous ces frais visoient moins, bien entendu, à honorer le tzar russe qu'à inspirer à ses sujets une haute idée de la

richesse et de l'importance de la cour anglaise. On ne se doutoit pas en Angleterre du luxe oriental qui existoit à la cour de Moscou et dépassoit considérablement celui de toutes les autres puissances de l'Europe. Aussi l'immense quantité d'argent, d'or, de perles monstrueuses et de pierres étincelantes qui frappa les membres de l'ambassade à la première audience que leur accorda le tzar, les jeta-t-elle dans une véritable stupeur : « Il nous arriva alors, avoue notre écrivain, comme à ceux qui sont éblouis par la lueur du soleil dès qu'ils sortent des ténèbres, car à peine pûmes-nous souffrir d'abord cette splendeur qui se présenta à nous dès que nous fûmes entrés dans la salle d'audience. — L'éclat des pierres précieuses y sembloit disputer l'avantage avec la clarté du soleil, de sorte que nous nous perdîmes parmy cette confusion de gloire (1). »

Après avoir terminé sa mission en Russie, Carlisle devoit passer en Suède et en Danemark pour remercier également les souverains de ces royaumes des ambassades qu'ils avoient envoyées au roi d'Angleterre. Deux vaisseaux avoient été nolisés pour les transporter à Arkangel : un vaisseau de guerre de 50 canons et un bâtiment marchand de 400 tonnes. Ce dernier, portant une partie de la suite, prit les devants ; mais, parti de Gravesend le 15 juillet 1663, des vents contraires et diverses infortunes ne lui permirent d'atteindre Arkangel que le 5 septembre, tandis que l'ambassadeur, monté sur le vaisseau de guerre, y arriva le 19 août.

L'entrée solennelle de Carlisle à Arkangel eut lieu le 23 août. Il fut reçu d'abord avec tous les honneurs possibles. Une multitude de barques, montées par plusieurs centaines de soldats, alla à sa rencontre ; tous les vaisseaux anglois et hollandois, tant de guerre que de commerce, qui se trouvoient dans la rade

(1) Un membre du Parlement, dont nous ne voudrions citer le nom qu'avec éloge, a dit aussi dernièrement : « J'ai beaucoup voyagé et j'ai vu beaucoup de belles choses, mais jamais rien de pareils aux magnifiques royaux qui appartiennent au souverain, ainsi qu'aux personnages de la cour et du pays. C'est quelque chose d'incroyable. »

le saluèrent à coups de canon, ce qui, par parenthèse, surprit étrangement les russes qui ne se servoient, à cette époque, des canons que pour la guerre. Mais, quand l'ambassadeur, ayant mis pied à terre, s'apprêtoit à marcher vers le logis qu'on lui avoit préparé, ne voilà-t-il pas qu'un certain Bogdan, qui avoit été désigné pour l'accueillir et le haranguer, s'avisa tout à coup de prendre la main sur lui ! L'ambassadeur ne voulut pas consentir à ce procédé, disant qu'il étoit le représentant de son monarque. Bogdan s'appuya sur l'ordre qu'il en avoit reçu du gouverneur; on envoya informer ce dernier de cet incident et, pendant ce temps, qui fut assez long, l'ambassadeur eut au moins la mince satisfaction d'avoir le chef couvert, tandis que son antagoniste ne l'avoit pas. De fait, ajoute notre narrateur, nous fûmes traité si splendidement à Arkangel que, bien loin d'avoir sujet de nous plaindre, nous y trouvâmes toutes choses au delà de nos souhaits. Il est vrai que nous ne pouvions pas prétendre un autre traitement, après l'accueil extraordinaire que Sa Majesté Britannique avoit fait aux ambassadeurs du czar, qui étoient depuis peu arrivés à Arcangel, où, en effet, ils avoient laissé un fidèle témoignage du magnifique entretien qu'ils avoient eu dans la cour d'Angleterre. De là vient que nous nous promîmes de faire réciproquement un heureux séjour dans ce pays; mais, comme les Moscovites ne sont pas fort exacts en fait de civilité, nous trouvâmes dans la suite beaucoup de rencontres où l'événement trompa bien nos espérances.

L'ambassade quitta Arkangel le 12 septembre. Elle remonta la Dvina, puis la Soukhona jusqu'à Vologda avec des barques halées par 300 bateliers. Ce moyen de transport n'étoit pas confortable, mais cette partie du voyage est encore celle qui offrit le moins d'incommodités : à Oustioug, le nommé Bogdan, chargé d'accompagner le comte, tomba malade, y décéda, et, le froid étant venu, la rivière commença tellement à geler qu'il falloit rompre la glace devant la première barque pour frayer le chemin aux autres. Cela fait qu'on ne parvint à Vologda que

le 17 octobre, et là on fut obligé de séjourner près de trois mois, d'abord pour attendre un nouveau commissaire, sans lequel on ne pouvoit avancer, et ensuite le traînage qui, comme exprès, ne s'établit que très-tard cette année. Pendant cette halte à Vologda, nos voyageurs eurent le moyen de se distraire, en compagnie des marchands anglois qui s'y trouvoient, par la musique, différents jeux domestiques, la danse, la chasse, le patinage; ils s'initièrent aux mœurs russes, et prirent tellement goût, entre autres, à nos bains, qu'ils s'en servoient plus par plaisir que par nécessité. A l'approche des fêtes de Noël, ils approchèrent tous des sacrements.

Le 12 décembre, de nouveaux commissaires vinrent enfin de Moscou; c'étoient le stolnik Athanase Ivanovich Nesterof et le diacre Ivan Davidof. Le premier étoit un homme singulièrement grossier, vaniteux et, d'après notre auteur, le moins civilisé qu'il eût rencontré dans toute la Moscovie. Il commença par réduire tellement l'ordinaire de l'ambassade, qu'elle tomba tout à coup de l'abondance en la disette et, quand il s'agit de se remettre en route, il ne fournit que trois bons traîneaux pour l'ambassadeur, son épouse et ses principales dames; sa suite dut se contenter de ces méchants traîneaux de paysans, où il n'y a de place que pour une seule personne. Le comte Carlisle réclama vainement quelque chose de mieux, au moins pour quelques uns de ses gentilshommes; le commissaire lui répondit qu'il n'y avoit pas et qu'il n'y auroit pas d'autres traîneaux; il s'en trouva, mais il fallut les payer, et le froid força, en outre, chacun de se pourvoir de vêtements chauds. Nesterof avoit mortifié les Anglois par le premier compliment qu'il avoit adressé à leur chef. « Après estre entré avec une grave impudence et avec ses sourcils froncez dans la sale où monsieur l'ambassadeur le receut, il lui avoit dit : Le serenissime et très-puissant prince, grand seigneur czar et grand duc Alexey Michallovitz (avec une grande énumération de ses titres, sans laquelle il eust crû être coupable de leze Majeste), a esté fort joyeux d'apprendre que vous, le grand ambassadeur de Sa Ma-

jesté Britanique, soyés arrivé jusqu'icy heureusement, et a commandé que nous et Vostre Excellence allions de compagnie à Mosco. Il ne se contenta pas, remarque amèrement notre Dangeau, de dire crûment que le czar l'avoit commandé, voulant par là comprendre aussi monsieur l'ambassadeur sous le commandement du czar : mais encore il fut assez incivil pour se préférer avec son associé à la personne de monsieur l'ambassadeur, quand il dit que le czar avoit commandé qu'eux et Son Excellence allassent de compagnie à Mosco. »

En janvier 1664, l'ambassade démarra enfin de Vologda. Le bagage avec une partie de la suite, formant un convoi de 60 traineaux, fut expédié en avant le 7; l'ambassadeur avec ce qui lui restoit de monde, employant 140 traineaux, se mit en marche le 15. La relation décrit ce voyage avec les plus sombres couleurs. Les villes à traverser étoient : Jaroslaf, Rostof et Troitzk. On alloit nuit et jour ; mais, comme on ne changea de chevaux que dans ces trois endroits et qu'on s'arrêtoit sans nécessité, on mit trois semaines, au milieu du froid et toutes sortes d'incommodités, à parcourir une distance que trois jours auroient suffi à franchir. Chacun étoit couché tout de son long dans son traineau sur un petit matelas, enveloppé de couvertures et de fourrures, avec une bouteille d'eau-de-vie à son côté qui lui servoit à se réchauffer de temps en temps. Un voyage à travers des plaines de neige offre peu d'agrément, aussi parut-il à nos étrangers d'une longeur et d'une monotonie déplorables; forcément oisifs et isolés, la plupart passoient presque toute la journée à dormir : pour les réveiller, car cette consolation n'étoit pas sans danger, l'ambassadeur ordonna que la trompette sonnât à l'entrée de chaque bourgade. Comme sur la route, outre les cités susmentionnées et celle de Péreslaf, il ne se trouvoit pas d'autres villes et par conséquent d'auberges, on s'arrêtoit presque toujours dans des cabanes sales et enfumées « dont il falloit d'abord ouvrir les fenêtres, pour dissiper l'infection à quoy elles sont sujettes, et cette chaleur étoufante de leurs poiles, laquelle est insuppor-

table. » Mais ce qui étoit par-dessus tout détestable, c'étoit la nourriture, car, observe l'auteur de la Relation, comment les cuisiniers de M. l'ambassadeur pouvoient-ils accommoder quelque chose de présentable dans des poêles servant en même temps de lits aux paysans, quand souvent, faute de tuyaux, on étoit obligé de laisser échapper la fumée par la fenêtre ? En revanche, à Iaroslaf, que nos voyageurs trouvèrent une ville charmante, ils n'eurent qu'à se louer de l'hospitalité que leur donnèrent le gouverneur et un négociant anglois. A Troitzk, l'ambassadeur fut retenu cinq jours à cause des préparatifs que l'on faisoit à Moscou pour sa réception. Cette petite ville est célèbre, comme on sait, par son monastère ; M. l'ambassadeur eut la fantaisie d'y entrer et de voir les reliques de saint Serge, mais les moines ne jugèrent pas à propos de la satisfaire.

Ici la Relation raconte très-minutieusement les infortunes que l'ambassadeur essuyât au moment d'entrer dans la capitale. Elles sont si piquantes et caractéristiques qû'elles réclament une citation :

« Arrivé le 3 février à un petit village, à 5 werstes de Mosco, M. l'ambassadeur ordonna de préparer son carrose pour son entrée solennelle. Enfin le cinquième du mois fut destiné pour la réception de M. l'ambassadeur, selon la parole que luy en avoit donnée Nestrof le jour précédent ; car il l'avertit de se tenir prêt à partir à neuf heures du matin, ou, selon les Moscovites, à l'heure troisième du jour. C'est pourquoi l'on distribua d'abord les belles livrées à ceux qui devoient les porter, et tous les gentil-hommes se mirent de leur costé dans un fort bel équippage, de sorte que nous fumes tous prêts de partir à l'heure précise. — Mais l'heure étant arrivée on ne receut point les ordres pour le départ, de manière que nous demeurames languissans dans cet état jusques à quatre heures du soir. Son Excellence avoit envoyé de bon matin à Mosco ses cuisiniers, pour dresser le dîner dans l'hostel qu'on luy avoit préparé, ainsi nous nous trouvames tous le jour sans provisions, parce

qu'à tout moment on attendoit de partir. Cependant on ne savoit à quoy imputer la cause de ce desordre; Nestrof luy-mesme en étoit fort étonné et s'imaginoit que peut-estre le czar s'étoit endormy et qu'on n'osoit pas l'éveiller. Enfin, à quatre heures du soir, demy heure avant qu'il fust nuit, les courriers arrivèrent avec les ordres de partir, lors que nous desesperions tout à fait de faire l'entrée. M. l'ambassadeur s'étonna fort là dessus à quel dessein on prétendoit se servir de la nuit pour le recevoir, et representa à Nestrof que ce n'étoit pas la coustume de recevoir ainsi les ambassadeurs. Toutefois, puis que les ordres étoient arrivés, et que nous avions déjà langui tout le jour dans une extreme impatience de deloger de ces wisbys, il se disposa à partir et à exposer toute sa pompe aux tenebres de la nuit.,— Il fut prouvé ensuite que cette mésaventure eut lieu contre le dessein du czar, qui attendit avec la reyne près de quatre heures vers une porte de la ville, pour voir la pompe de cette ambassade qui devoit surtout paroître à cette entrée. Mais ceux qui furent les autheurs d'un si grand desordre, furent aussi la cause de celuy qui arriva peu à près nostre depart, et qui porta Son Excellence dans une extreme indignation. Ce fut le renvoy qu'on fit de l'entrée jusqu'au lendemain, après qu'on eut fait une partie du chemin, et que nous eumes découvert la ville. Car, comme il étoit fort tard, et que la nuit nous prévint déjà, lors que de cinq versts nous en avions fait deux, Sa Majesté czarienne trouva bon de renvoyer Son Excellence, et fit avertir Nestrof qu'il nous conduisit dans un village qui étoit à la main gauche, afin que de là M. l'ambassadeur pust faire son entrée le lendemain de bonne heure. — M. l'ambassadeur faisant réflexion sur le mauvais traittement qu'il avoit receu ce jour, et s'imaginant que ce renvoy ne serviroit par tout que d'un sujet de risée et de moquerie, en témoigna beaucoup de ressentiment, et protesta de ne faire point son entrée qu'on ne luy fist une legitime reparation là-dessus. Il commanda aussi que ses trompettes se teussent, qui avoient fait jusques là retentir ces vastes forêts de leur aggreable harmonie. Ainsi ce

jour qui devoit être un jour de pompe et de magnificence, fut jour de jeûne, d'ennuy et de facherie; ce jour auquel Son Excellence devoit recevoir des marques extraordinaires de la plus grande amitié qui fust entre deux couronnes, fut un jour où elle ne receut que des marques de mépris et d'une moquerie tout à fait inexcusable. Il est vray que M. l'ambassadeur ne fut pas si-tost arrivé dans ce village, où nous nous retirames par l'ordre du czar, qu'un diack, qui s'appeloit Loukian Golozof, arriva de sa part pour excuser ce desordre. Pour cet effet il allegua que les messagers qui avoient esté envoiés avec les ordres de partir s'étoient imprudemment egarés de leur chemin, et que Sa Majesté n'ayant pas jugé convenable que Son Excellence fit son entrée si tard, elle avoit trouvé bon de la renvoyer au lendemain pour luy faire une reception digne de son caractère. Mais M. l'ambassadeur étant bien persuadé que cet egarement des messagers n'étoit qu'un pretexte (car il étoit instruit d'ailleurs que tout cela étoit arrivé parce qu'on n'étoit pas encore prêt de le reçevoir), bien loin d'y trouver une satisfaction suffisante pour sa decharge, trouva mesme en la personne du diack dequoy se piquer d'honneur, et luy dit que sans le mepriser c'eust esté plus à propos d'envoyer une personne de plus grande qualité que luy pour excuser un tel procedé. Cependant on renvoya d'abord les cuisiniers, qui amenerent avec eux quelques provisions pour nous faire reprendre les forces que nous avions perduës ce jour-là faute de vivres. Le lendemain matin, Son Excellence craignant que Golozof n'eust déguisé ou celé en partie sa réponse, commanda à son secretaire de la coucher par écrit dans une lettre pour le czar, par laquelle il fust informé des principales circonstances de ce desordre, et de sa resolution de ne sortir point de là qu'on n'eust premierement chatié ceux qui en avoient esté les autheurs et les instrumens (1). La lettre n'étoit pas encore partie lors que Dementé

(1) Cette lettre, écrite en latin, est insérée dans toutes les éditions de la Relation. Le tzar y est nommé *imperator*, titre que Cromwell lui avoit déjà auparavant donné.

Bashmacof, le diack du cabinet du grand-duc, arriva de sa part au wisby de M. l'ambassadeur, vers qui il s'acquitta si bien de son message qu'après avoir promis toute sorte de satisfaction, il le disposa sur cette promesse à faire d'abord son entrée. Et comme Bashmacof s'en retournoit fort content, le truchement arriva (qui estoit parti avec la lettre en mesme temps que l'autre), monta vers Son Excellence et dit pour toute reponse qu'Almaze, le diack du bureau des ambassades, entre les mains de qui il rendit la lettre, luy avoit dit que Bashmacof étoit allé vers M. l'ambassadeur pour luy donner satisfaction de la part de Sa Majesté czarienne. »

Le différend s'aplanit enfin de cette façon, et le 6 février l'ambassade fit son entrée officielle à Moscou. Aux portes de la ville vinrent, à sa rencontre, les nouveaux commissaires désignés pour faire à Son Excellence les honneurs de la capitale; c'étoient le boyard Ivan Afanasievich Pronchissof et le diacre Grégoire-Bogdanof, et là surgit encore un embarras. Pronchissof, étant arrivé à quelques pas du traîneau de Son Excellence, lui fit entendre qu'il étoit envoyé pour le recevoir de la part du Grand Seigneur et qu'il prétendoit que M. l'ambassadeur sortît de son traîneau le premier. Mais M. l'ambassadeur lui fit savoir par son interprête que ses prétentions étoient un peu trop mal fondées; qu'il étoit là pour représenter la personne du roi, son maître, et qu'en ce cas il n'étoit pas juste qu'il eût cette déférence pour lui. Pronchissof demeura toujours immobile en son traîneau et renvoya dire à M. l'ambassadeur qu'il étoit aussi envoyé de la part du tzar son maître, pour représenter sa personne, si bien, glisse malignement le narrateur, qu'on eût dit à le voir qu'il avoit pris la forme d'une statue pour représenter la majesté de son prince. Après un débat assez prolongé et suffisamment aigre, on convint, pour en finir, que chacun sortiroit en même temps de son traîneau. Mais là encore Pronchissof surpassa en finesse l'ambassadeur : en sortant du traîneau, il ordonna à ses serviteurs de le tenir en l'air par les aisselles, de sorte que ses pieds n'avoient pas encore touché

terre que Carlisle, ne soupçonnant pas cette ruse, étoit déjà depuis quelques secondes debout.

Cet incident, joint à différentes cérémonies, retarda tellement l'entrée qu'elle se fit à la nuit. Les habitants allumèrent de grands feux dans les rues; on entoura l'ambassade de torches. La foule étoit si considérable que les toits des maisons étoient couverts de spectateurs. Le tzar lui-même voulut voir secrètement cette entrée, comme il s'y étoit déjà disposé la veille, et se plaça avec la tzarine et ses enfants près de la porte des murailles de briques, où l'on avoit apporté un grand nombre de cierges, et où, sous un prétexte quelconque, on arrêta la procession un demi-quart d'heure.

On avoit préparé pour l'ambassade une spacieuse maison en pierre non loin du palais, une des plus commodes qu'il y eût en ville. Toutes ses chambres étoient voûtées, chaque fenêtre avoit des volets de fer, les portes des corridors étoient pareillement toutes de fer, de sorte que quelqu'un prit de là occasion de dire qu'on étoit véritablement dans un siècle de fer. Son ameublement étoit des plus simples : les murs étoient tendus de serge ou de drap rouge; au lieu de chaises, il y avoit des bancs, et, quant aux lits, il n'en étoit pas question. Huit gentilshommes ne se trouvèrent avoir qu'une seule chambre; ils s'en plaignirent au diacre Almaz Ivanof, chargé de leur installation. Celui-leur répondit en plaisantant que, s'ils couchoient tous ensemble, ils auroient au moins la chance de n'être pas emportés par des rats. Pour un semblable événement, répliquèrent-ils, il faudroit qu'un rat fût aussi gros que deux boyards. Pour tout le reste l'ambassade n'eut qu'à se louer de son entretien; à Moscou, la table seule revenoit au tzar à 44 roubles ou 100 écus par jour, somme énorme pour cette époque où la vie étoit encore à bon marché. L'auteur de la Relation ne critique qu'une chose, c'est qu'ils furent gardés comme des prisonniers, depuis leur entrée à Moscou jusqu'à leur première audience du tzar; on ne leur permit pas de recevoir chez eux des étrangers, ni de sortir, et quand on se relâcha sur ce dernier point, ce ne fut qu'à con-

dition d'être accompagnés par deux de ces strélitz, armés jusqu'aux dents, qui faisoient, au nombre de cinquante, sentinelle à leur porte; mais cette mesure n'avoit réellement pour but que de les préserver de toute insulte. Ces précautions n'empêchèrent pas d'ailleurs les membres de l'ambassade de passer agréablement leur temps. Ils visitoient la ville, se rendoient souvent à la slobode allemande, où les attiroient quelques Anglois. L'ambassadeur donnoit de grands banquets, des bals, et fit jouer même la comédie. Quant la neige commença à fondre, douze gentilshommes établirent un jeu de paume dans un cottage à la porte de la ville, et quand vint le printemps, ils organisèrent des courses de chevaux, des jeux de bagues et autres divertissements. Enfin les membres de l'ambassade se récréèrent particulièrement en allant admirer, à une demi-lieue de Moscou, une île flottante sur un petit lac, qui leur rappeloit l'antique Délos; « elle se soutenoit sur l'eau, à ce que prétend la Relation, par le moyen des racines d'arbres dont elle estoit entrelassée, il y en eût qui prirent un bateau pour y aller, et qui se servoient de cette isle comme d'un radeau, la tournant de costé et d'autre dès qu'ils y furent abordés. »

Après quelques délais, l'audience solennelle eut lieu le 11 février. Le matin de ce jour, on fit venir 130 strélitz et 60 traîneaux pour transporter au palais les présents du roi d'Angleterre au tsar, et aux tzarévichs Alexis et Théodore, ceux de la reine à la tzarine, ainsi que ceux que l'ambassadeur lui-même avoit joints à ceux de son maître. Les présents du roi et de la reine consistoient en vaisselle d'or et d'argent, drap, velours, damas, linge de table, deux montres d'or, trois horlóges, un fusil ayant appartenu à Charles Ier, une paire de pistolets que son fils portoit lorsqu'après une longue adversité il fit sa pompeuse entrée dans la ville de Londres; enfin, six canons, une grande quantité d'étain de Cournouaille et du plomb. L'ambassadeur, pour sa part, offrit une aiguière dorée avec sa cuvette et trois plats. Comme nous l'avons déjà dit, tous les Anglois furent ébahis en entrant dans la salle d'audience. Le tsar étoit

assis sur un trône très-élevé, et « comme un soleil brillant, dardoit par tout des rayons d'une lumière précieuse. » Environ 200 boyards couverts de vestes de drap d'or, d'argent ou de velours semés de pierreries, étoient assis autour de lui, en bel ordre, sur des bancs tapissés, et « estoient autant de rayons de ce soleil élevé comme dans son char de triomphe. » En un mot « la majesté du prince, la grande pompe de sa cour, ne ravirent pas seulement les uns en admiration, mais donnèrent mesme d'abord à quelques autres de la crainte, comme si c'eust été une assemblée, non pas d'hommes, mais de dieux. » L'ambassadeur complimenta le tzar en anglois, compliment qui lui fut immédiatement traduit en russe. Le tzar y répondit en s'informant de la santé de Charles II, et de celle « de la désolée veuve du glorieux martyr Charles Ier. » Puis, l'ambassadeur commença à lire, toujours en anglois, un long discours touchant l'objet de sa mission ; à mesure qu'il en achevoit une période, un traducteur la rendoit en russe. Après s'être étendu sur l'assassinat du défunt roi et le châtiment des meurtriers, il s'efforça dans ce discours de faire valoir les services que les Anglois avoient rendus à la Russie par la découverte d'Arkangel, les avantages mutuels qui ressortoient de leur commerce, et le conclua en exprimant le vœu que l'entente existant depuis longtemps entre les deux nations ne soit que de plus en plus consolidée.

Après avoir été admis à baiser la main du tzar et lui avoir fait agréer ses présents, l'ambassadeur se retira dans sa maison, où on ne tarda pas à lui apporter en grande pompe, du palais, un dîner accommodé « à la moscovite, » composé d'au moins cent plats de viandes, avec une immense provision d'hydromel, de vin et d'eau-de-vie. Mais le linge de table et la vaisselle qui servirent à ce dîner, ne furent pas fournis par la cour et appartenoient à Carlisle. Il se fit servir tout seul avec une douzaine d'assiettes de vermeil, recherche qui rendit, à ce qui paroît, les fonctionnaires russes un peu jaloux. Un d'entre eux, le stolnik Nikita Chérémétef, chargé de faire les honneurs du festin, et de proposer les santés d'après un ordre strictement

élaboré d'avance, annonça le premier toast en l'honneur du tzar et le second seulement en l'honneur du roi d'Angleterre. « Néanmoins, glisse notre narrateur, je pense qu'il trouva plus agréable celle du roy d'Angleterre, parce que Son Excellence luy fit présent de la tasse où il la but, qui estoit de vermeil doré, dont il fut si ravy, qu'il sembloit ne boire les autres santés que par imagination. »

Avant d'avoir obtenu son audience, l'ambassadeur avoit demandé à Pronchissof d'être présenté à la tzarine et aux deux tzaréviches, dont l'aîné, Alexis, n'avoit encore que dix ans. Pronchissof répondit que la tzarine ne recevoit pas les ambassadeurs étrangers. Carlisle insista, en se fondant sur ce que les derniers ambassadeurs du tzar, en Angleterre, avoient obtenu de fréquentes audiences de la reine ; mais Pronchissof lui répéta que tel n'étoit pas l'usage à la cour russe, et lui fit une semblable réponse à l'égard des tzaréviches, qui ne se montrent, ajouta-t-il, que quand ils ont atteint leur douzième année.

Deux jours après sa première audience, Carlisle en obtint une moins solennelle dans laquelle le tzar lui fit savoir qu'il avoit député six commissaires, entre ses principaux boyars et conseillers, afin de traiter avec lui. Avant d'initier le lecteur à ses négociations, qui s'entamèrent ce jour même, nous lui demandons la permission de lui décrire, en ayant encore recours au texte de la Relation, le festin que le tzar donna à l'ambassadeur et à sa suite, le 19 février :

« M. l'ambassadeur y fut conduit fort solennellement ; mais lorsqu'il entra dans la salle, le tzar, qui étoit sur son trône, n'oublia pas de tenir sa gravité ordinaire, et bien qu'il n'eust pas sa couronne sur sa teste, il auroit crû de choquer Sa Grandeur s'il avoit tiré son bonnet à M. l'ambassadeur. De là on peut bien juger que Son Excellence ne fut pas admise à sa table, et de fait bien loin de cela, on le mit à une autre table, qui estoit à sa main gauche et quelques pas plus bas, pendant que ses principaux boyars avoient non seulement leur table à sa droite, mais aussi plus près de son trône. Tellement que là où

M. l'ambassadeur devoit recevoir beaucoup d'honneur et de courtoisie, ce fut là qu'on se piqua encore de le traiter bassement. Au reste, il s'assit tout seul d'un costé, contre la muraille, et de l'autre il y avoit un conseiller du tzar et un stolnic, pour lui faire compagnie. Près de sa table, il y avoit en droite ligne celle de M. de Morpèth, où les gentilshommes, les pages et mesme les valets de pied s'assirent par ordre exprès du tzar, dont le bon plaisir estoit de nous régaler tous ensemble. Et dès que chacun fut assis, Sa Majesté tzarienne se découvrit, et ne remit point ce grave bonnet de renard noir qu'elle avoit jusqu'après nostre départ, si bien qu'elle demeura comme nous teste nuë. Cependant, comme on ne servit pas d'abord, la plupart de nous s'attachèrent à considérer un pillier de pierre qui estoit au milieu de la sale : car on l'avoit garny par parade d'une admirable quantité de vaiselle d'or et d'argent, où il y avoit beaucoup de pièces curieuses. Ainsi nous demeurâmes près de demy heure assis avant qu'on eust commencé de servir. Enfin les stolnics entrèrent avec leurs grands bonnets sur la teste, portans le service à la table du grand duc. D'abord on servit aussi les boyars, Son Excellence et sa suite. Le premier plat fut de cavayar, que nous mangeâmes en sallade; après, nous eûmes de certain potage fort doux, de plusieurs sortes de poissons, en paté, frits et bouillis, mais nous n'eûmes point de viande, parce que c'estoit en Caresme. Cela n'empescha pas pourtant qu'il n'y eust près de cinq cents plats, qui estoient assez proprement accommodés, n'eust été que la vaisselle estoit si noirastre qu'elle sembloit estre plustost de plomb que d'argent; et de tout cela on ne fit presque qu'un service, car on apportoit toûjours de nouveaux plats. Mais nous n'eûmes point de serviettes, et la nappe estoit d'ailleurs si estroite qu'à peine estoit elle de la largeur de la table. Les assiettes estoient aussi si rares que pendant tout le repas il n'y eut que chacun la sienne, et l'ambassadeur luy-mesme n'eut point à cet égard d'avantage sur ses domestiques. Au reste on nous pourveut de fort bon vin d'Espagne, d'hydromel rouge et blanc, de quaz et de l'eau-de-vie, qu'on

avoit bien tempérée avec des ingrédiens fort doux et odorifé-rants. Et outre tout cela nous eûmes la faveur de n'estre pas obligés (comme nous craignions), de boire jusqu'à l'excez : seulement de temps en temps on nous avertissoit de n'oublier pas la santé de leur Grand Seigneur. Cependant nous n'estions servis jusqu'au moindre, que par des personnes de qualité, et qui le faisoient assez bien paroistre par leur équippage. D'abord qu'on eut commencé de servir, on fit entrer douze gardes du corps avec leurs pertuisanes, vers la porte de la sale vis-à-vis de Sa Majesté. Après cela deux seigneurs entrèrent avec les épées royales, et s'estant approchés du tzar avec un profond respect se mirent aux costés du tzar, l'espée nue sur l'espaule. La nuit s'approchant, on garnit les lustres de bougies, et peu après le tzar fit entendre à M. l'ambassadeur qu'il desiroit de s'entretenir quelques moments avec luy. Là dessus Monsieur sortit de table, et ayant approché le tzar, se tenoit debout debout devant luy d'un costé de la table, tellement qu'ils se parloient face à face. Sa Majesté luy porta une tasse de vin, à la mémoire du feu roy d'Angleterre, en ces mots : « A la mémoire, « dit-il, de ce constant martyr Charles I, qui a soufert de si « grandes afflictions, et qui jouit maintenant (comme j'espère), « d'une plus grande mesure de gloire. » Il but ensuite la santé du présent roy, et donnoit toûjours de sa main propre la tasse à M. l'ambassadeur. Son Excellence à son tour commença aussi la santé des deux jeunes princes, mais comme le czar sembloit la négliger, M. l'ambassadeur le pria d'un air aggreable de s'en ressouvenir. Ils eurent aussi ensemble des discours sérieux touchant leurs affaires d'Estat; le czar parla à M. l'ambassadeur de la guerre qu'il avoit avec le roy de Pologne, et Son Excellence ne manqua pas de son costé de luy dire, touchant le sujet de son ambassade, qu'elle n'en attendoit le succez que de luy-mesme et non pas des commissaires. Sur cela le dessert entra, qui fit que le czar invita Son Excellence à se remettre encore à table. Premièrement, on apporta par parade de petits arbres bien branchus, les branches estant toutes couvertes de pâte cuite

dorée à chaque bout : le reste n'estoit autre chose que des bignets, des gaufres, et quelques autres bagatelles de pâtisserie à leur mode. Après que nous eumes passé une demy heure à table, M. l'ambassadeur remonta vers le czar, et ils burent encore ensemble diverses fois : les gentil-hommes mesme de M. l'ambassadeur eurent l'honneur de boire avec Sa Majesté czarienne, qui leur distribuoit le vin de sa main propre. Cependant Son Excellence, remarquant la facilité avec laquelle le czar vuidoit de grandes tasses, luy declara d'une aggreable façon le juste soupçon qu'elle avoit de sa liqueur, qui apparemment n'estoit pas si forte que celle qu'on luy donnoit (1). Le czar, qui estoit de fort bonne humeur, ne luy répondit là dessus qu'en riant de bonne grâce. Toutefois il se trouva peu après si échaufé qu'il seigna tout à coup du nez, en parlant à Son Excellence, qui se retira là dessus, après avoir rendu graces à Sa Majesté pour son entretien. — Ce repas dura près de neuf heures, depuis deux heures après midy jusqu'à onze. »

Durant le séjour de la mission à Moscou, elle eut à célébrer la fête du tzar, celle du roi d'Angleterre, de même que le dimanche des Rameaux et le saint jour de Pâques. La Relation entre dans les détails de ces diverses solennités. Le jour de la naissance du tzar, celui-ci envoya un fort grand dîner à M. l'ambassadeur « avec quatre boyars pour se réjouir avec luy », et le jour de la naissance du roi d'Angleterre, Carlisle traita chez lui quelques personnes, entre autres le prince Prozorofski, le premier des trois ambassadeurs qui revenoient de Londres ; » mais cela ne put pas se faire, observe la Relation, sans la permission du czar, qui selon leur politique eut de la peine à se résoudre de luy accorder cette grâce : et ce fut la seule occasion qu'ils eurent de se revoir en particulier après l'estroite amitié qu'ils

(1) Ce soupçon étoit bien fondé, car nous trouvons cette phrase dans un ouvrage de S. Collins, qui a été durant huit ans médecin du tzar : « The czar is temperate in his diet, drinks very little wine, sometimes he drinks at meales a little cinnamon water, or oyl of cinnamon in his smal beer. (*The present state of Russia*. London, 1671, 62.)

avoient eue ensemble à Londres. » Le dimanche des Rameaux, une femme de chambre de la comtesse, désirant voir de près la procession, se glissa derrière l'ambassadeur, le tzar, l'ayant remarquée et prise pour sa maîtresse elle-même, envoya un de ses boyards pour s'informer de sa santé. L'ambassadeur remercia le tzar pour son obligeante intention, mais lui fit savoir qu'il s'étoit mépris et fit retirer la fille avec une âpre censure. Cette servante, qui eut en même temps tant d'honneur et de honte, épousa quelques jours après un domestique de l'ambassade.

Les négociations de l'ambassadeur avec les boyards désignés par le cabinet de Moscou, prennent une grande place dans la Relation. Nous n'en indiquerons que les points essentiels.

Carlisle commença par redemander réparation pour le désordre qui avoit eu lieu à son entrée; mais les commissaires, c'est ainsi que la Relation appelle les boyards, élaguèrent toute discussion sur cet incident, qui leur paroissoit terminé dès que les courriers avoient été punis comme l'avoit exigé l'ambassadeur.

Touchant la question principale, celle des priviléges, les commissaires affirmèrent qu'ils n'avoient été enlevés aux Anglois qu'à la demande de Charles Ier, qui avoit dépêché au tzar un certain Luc Nightingale, avec des lettres qui certifioient qu'il étoit fort intime à Sa Majesté royale, et qu'il étoit chargé par elle de l'avertir des événements qu'elle subissoit. Ces lettres réclamoient le châtiment des marchands anglois résidant en Russie, qui s'étoient aussi révoltés contre sa personne. Les commissaires exposèrent que la Compagnie angloise, contrairement à ses conventions, ne fournissoit pas ses marchandises à la couronne au prix qu'elles se vendoient en Angleterre; qu'elle trafiquoit des objets de contrebande, comme du tabac, sévèrement défendu à cette époque; qu'elle faisoit écouler sous son nom une masse de marchandises qui ne lui appartenoient pas; que les marchands russes se plaignoient unanimement de ce que les Anglois monopolisoient le commerce dans leur pays et s'enrichissoient immensément à leur grand détriment; enfin, que les marchands anglois, qui avoient naguère et nominative-

ment obtenu ces priviléges, étoient décédés depuis longtemps, et que les nouveaux n'avoient aucune espèce de droit à faire valoir pour leur conservation.

Carlisle leur répliqua que la plupart des Anglois résidant en Russie étoient demeurés fidèles à leur légitime souverain, et en avoient même porté le deuil; que Nightingale, banqueroutier et infâme imposteur, bien loin d'être assidu auprès de Sa Majesté, n'étoit pas seulement connu d'elle, et ne le fut que lorsque le bruit des crimes qu'il avoit commis à Moscou parvint à ses oreilles; par conséquent, qu'il n'a pas apporté de lettres de sa part, ou qu'il n'en a apporté que de fausses; que les Anglois avoient toujours fourni des marchandises à meilleur compte que les Hollandois et les Hambourgeois; que lorsqu'ils les livroient, les employés russes faisoient des difficultés pour les recevoir, ne les recevoient que quand on leur graissoit la patte, et une fois reçues, les payoient si inexactement qu'il en restoit encore dues pour une forte somme; qu'il n'y avoit guère lieu de les soupçonner d'avoir débité du tabac, puisque la Compagnie avoit établi cet ordre, à l'observation duquel chaque membre s'obligeoit par serment, qu'en cas qu'il se trouvât quelqu'un d'entre eux qui eût du tabac, on s'en saisiroit tout de suite pour le brûler en présence des sujets de Sa Majesté tzarienne; que, par rapport à l'abus qui auroit pu se glisser parmi les marchands anglois de faire transporter sous leur nom les marchandises de quelques autres étrangers, la Compagnie y avoit mis ordre en défendant sévèrement à ses membres aucun commerce en aucun lieu des terres de Sa Majesté tzarienne avec les marchands des autres nations étrangères, défense dont il défit de prouver la transgression; que les plaintes contre les Anglois de quelques goses (1), qui prétendoient s'emparer de tout le commerce, n'avoient rien de surprenant, mais qu'il est invraisemblable que tous les Russes aient à se plaindre d'un trafic qui leur est si avantageux; que ces priviléges ne furent pas particuliè-

(1) *Gosti*, marchands indigènes faisant le commerce avec l'étranger.

rement octroyés à quelques individus qui n'existent plus, mais à toute une compagnie qui existe toujours; enfin que la rébellion de l'Angleterre et les impostures de Nightingale ne peuvent plus servir d'obstacle à la réintégration de ces priviléges, puisque celles-ci sont découvertes et celle-là pardonnée. En insistant sur la confirmation de ces priviléges, le cabinet anglois cherchoit à se disculpter de tout intérêt personnel. « Le roy mon maistre, dit Carlisle, ne feroit pas mesmes difficultés de tirer tous les ans autant de poudre à la santé de Sa Majesté tzarienne, son cher et bien-aimé frère, que vaudroit le prix auquel les priviléges montent. Ce n'est pas non plus que les marchands ses sujets se soient si fort enrichis par ce moyen, comme on veut le faire accroire, car par leur noble façon de vivre en ce païs, ils ont plustost tasché de gagner et de conserver l'amitié des habitans que de s'acquerir des richesses. Que si mesmes ils s'estoient enrichis, devroient-ils pour cela estre sujets à l'envie et aux reproches de ceux chez qui ils ont attiré les richesses de l'Europe, et qui pendant cent années ont receu de si grands avantages du commerce des Anglois? — Mais pour dire la vérité en toute sincérité, Sa Majesté considère ces priviléges comme l'ancien fondement de cette heureuse amitié qui a continué si longtemps de père en fils. Et comme on prise un gage d'amitié, pour petit qu'il soit, plus qu'on ne feroit des perles et des diamans, ainsi Sa Majesté se tiendroit bien malheureuse si elle se voyoit frustrée des priviléges, ce précieux gage d'amitié que ses prédécesseurs ont gardé si heureusement. »

Outre cela, on délibéra mûrement, et il surgit une discussion grammaticale sur ce que l'ambassadeur s'étoit servi dans ses discours du terme d'*illustrissimus* pour désigner le tzar, et de celui de *serenissimus* pour le roi d'Angleterre. Carlisle lut, à cette occasion, à nos boyards une véritable dissertation bourrée de citations de Cicéron, de Pline et d'Ovide. Obtempérant à leur désir, mais exigeant en revanche pour son maître le titre qu'il prisoit le plus, celui de : Défenseur de la foi, il profita de cette circonstance pour faire remarquer que le tzar étoit appelé

empereur dans la lettre royale,» qui est un plus haut titre, ajouta-t-il, qu'aucun prince dans le monde donne à Sa Majesté czarienne, et un aussi haut titre d'honneur qui puisse estre attribué à aucune chose après la Divinité.» Enfin, l'ambassadeur se plaignit comme d'une injure pour sa cour, de ce que les commissaires, en parlant de Charles Ier, n'employoient que la locution de *slavopamite*, de glorieuse mémoire, tandis qu'ils se servoient de celle de *blagenniopamite*, de bienheureuse mémoire, en parlant du père du tzar.

Le compte-rendu des conférences de l'ambassadeur anglois avec nos boyards révèle qu'elles étoient plutôt des chicanes que de sincères négociations diplomatiques. Fières et susceptibles presque dans une égale mesure, les deux parties faisoient assaut de pointilleries : au lieu de réfuter loyalement son adversaire, de chercher à le convaincre, chacune d'elles ne s'ingénioit qu'à la placer dans une situation ridicule; au lieu d'unir ses efforts pour arriver à la vérité et à la justice, chacune d'elles ne travailloit qu'à donner un sens fâcheux aux expressions de son adversaire, et, quand celle-ci n'en fournissoit même pas le prétexte, celle-là abandonnoit la question principale pour ne s'attacher qu'à des bagatelles. Notre narrateur lui-même, tout en donnant naturellement raison à ses compatriotes, avoue que ces conférences furent pleines de querelles stériles et de propos réciproquement injurieux; elles firent perdre du temps et laissèrent les choses au même point.

Pressé de terminer ses affaires d'une manière quelconque, convaincu qu'il ne pourroit jamais atteindre son but avec les commissaires, l'ambassadeur résolut de solliciter du tzar une audience particulière. Les boyards cherchèrent à lui prouver qu'il devoit bien se garder de l'entretenir d'affaires dans une semblable audience. Carlisle s'obstina à leur répliquer que c'est précisément ce qu'il avoit l'intention de faire, et il l'obtint enfin le 22 avril; elle eut lieu dans le propre cabinet du tzar, et se prolongea de dix heures du soir à une heure. Carlisle lui fit encore lecture d'un long discours, dont on ne peut nier l'habi-

leté et le mouvement oratoire. Pour lui donner plus de poids et de force, après un préambule où il ne parloit qu'en son nom, il fit une prosopopée et y introduisit la personne même de Sa Majesté Britannique. Le discours concluoit par la promesse de la médiation de l'Angleterre entre la Russie et la Pologne, à condition qu'elle recouvriroit tous ses anciens priviléges. Après en avoir achevé la lecture, Carlisle se plaignit verbalement au tzar des calomnies, des mauvais procédés en tout genre qu'il avoit eu à subir de Pronchissof et le dénonça, lui présent, «comme un ennemy juré de l'amitié qui estoit entre le roy, son maistre, et Sa Majesté czarienne. »

Le tzar ne répondit pas immédiatement à Carlisle, et ne lui fit même donner une réponse que cinq jours après, toujours par ses commissaires. Cette réponse ne touchoit qu'à des questions secondaires, étrangères au discours, justifioit Pronchissof, menaçoit l'ambassadeur d'une plainte au roi contre la causticité de quelques-unes de ses expressions, et, par rapport à l'objet principal, elle portoit simplement que le tzar ne pouvoit pas rendre aux Anglois leurs priviléges, tant qu'il étoit en guerre avec la Pologne et les Tatars de la Crimée; mais que, la guerre terminée, il ne manqueroit pas de leur témoigner sa bienveillance. Après une réponse si peu satisfaisante, l'ambassadeur ne réclama plus que l'autorisation de quitter la Russie, et, après plusieurs atermoiements, son audience de congé fut fixée au 14 juin.

La harangue que tint Carlisle en cette circonstance fut, à l'inverse de ses précédentes, excessivement laconique et passablement impertinente. « Puisqu'il n'a pas plû, dit-il entr'autres, à Vostre Majesté czarienne de m'accorder le succez de cette ambassade, la plus grande amitié que vous sauriez témoigner au roy mon maistre, et la plus grande faveur que vous me sauriez faire, c'est la liberté que Vostre Majesté me donne de vous saluer, pour partir d'icy au plustost. Tout ce que j'ay sur mon départ à requérir de Vostre Majesté czarienne, c'est que comme il est juste que tous les autres sujets du roy mon maistre, ayent

la mesme liberté dès que le terme de leurs engagements sera expiré, et que l'on face briève justice à ceux qui sont obligés cependant de demeurer : ce qui n'a pas esté fait jusques icy. » La réponse fut plus courtoise, mais encore plus brève que la harangue. Après avoir exprimé son regret d'être dans l'impossibilité, par la force des circonstances, de se rendre au vœu du roi son frère, le tzar chargea le comte de le saluer de sa part, lui souhaita un heureux voyage, et lui remit une missive pour Charles II. Sur cela l'ambassadeur lui baisa la main, après lui tous ses gentilshommes, et à son retour on lui apporta encore un dîner du palais.

Trois jours s'étant écoulés, le diacre Golosof apporta à l'ambassadeur et à sa suite des présents du tzar, consistant en précieuses fourrures de zibelines. Carlisle les refusa. Là-dessus chaude et interminable dispute. En fin de compte, Golosof fut obligé de remporter les présents, mais il ne le fit pas sans exhaler une grande colère, se frappant la poitrine, et criant à haute voix que c'étoit une injure sans précédent, que le tzar ne l'endureroit assurément pas, et que jamais méfait pareil n'étoit advenu dans tout l'empire de Russie. Tous ceux qui furent témoins de cette scène, disoient également que le tzar ne laisseroit pas sans vengeance une action si inouïe, et qu'il exileroit probablement toute l'ambassade en Sibérie (province orientale de la Russie où l'on envoie les criminels attraper les zibelines pour les magasins du czar). Tout en comprenant les motifs qui faisoient agir leur chef, les membres de l'ambassade regrettèrent vivement de ne pas participer à ces présents, d'une valeur de 2,000 écus pour la portion de Son Excellence, de 1,400 écus pour celle de Madame la comtesse, et de 1,000 écus pour celle de leur fils. Quand le tzar eut connoissance de cet événement, il convoqua immédiatement son conseil d'État, qui décida que le boyard Volinski iroit exiger de Carlisle la raison de son refus. Ce dernier lui répondit que, sa mission ayant été sans résultat, il n'avoit pas jugé convenable d'accepter les faveurs de Sa Majesté, mais que sans cela il auroit pris la moin-

dre faveur de sa main pour un perpétuel ornement à soi-même et à sa famille, et qu'il étoit encore prêt, pourvu qu'on mît ordre à ses affaires, de recevoir quel témoignage que ce fût de l'affection de Sa Majesté czarienne. Cet incident se termina par le renvoi des présents qui avoient été offerts au tzar personnellement par Carlisle. Il les reçut, non-seulement sans en témoigner aucun ressentiment, mais encore en en rendant grâces au tzar. « Je les garderay toujours auprès de moy, dit-il, parce qu'ils ont eu l'honneur d'être pendant quelque temps en la possession de Sa Majesté czarienne. »

C'est ainsi que s'acheva cette remarquable ambassade, qui séjourna en Russie une année entière.

S'il est indubitable que l'assassinat de Charles Ier ait provoqué chez le tzar Alexis un sentiment de profonde répulsion pour les Anglois, il est difficile toutefois d'admettre que cet événement, qui a servi de prétexte pour refuser aux marchands anglois le renouvellement de leurs priviléges, en étoit réellement l'unique et principal motif. Ces priviléges ont été abolis un an avant la mort du roi d'Angleterre ; on a bien avancé que c'est lui-même qui l'avoit demandé, mais ce fait n'a pas pu être démontré et paroît assez invraisemblable. Quelques-uns ont pensé que les affronts que Carlisle a subis, aussi bien que l'insuccès de sa mission, devoient être imputés à son arrogance personnelle et son incroyable susceptibilité ; mais pour être impartial, il faut reconnoître qu'on commença à lui faire de mauvaises querelles dès qu'il mit le pied en Russie, avant même qu'il eût l'occasion d'exhiber ses défauts, d'où il est permis de conclure que le refus qu'il éprouva avoit été décidé avant son arrivée. C'est donc ailleurs qu'il faut en chercher le motif réel. D'un côté, les Russes ne pouvoient pas voir sans envie les immenses bénéfices que réalisoient les Anglois, en étant libérés de toute espèce d'impôt ; d'un autre côté, la malveillance qu'ils s'étoient attirée par leur morgue nationale aida puissamment les rusés Hollandois à leur enlever le commerce russe pour le monopoliser à leur tour. Ceux-ci cédoient leurs marchandises à meil-

leur compte que les Anglois, les calomnioient, rémunéroient libéralement tous ceux qui leur venoient en aide, et versoient à la caisse du tzar 15 pour 100 pour toute marchandise importée ou exportée, ce qui constituoit un revenu d'autant plus essentiel à cette époque à la Russie qu'elle se trouvoit en hostilité avec presque tous ses voisins. Enfin, le cabinet russe avoit demandé à Charles II de lui prêter 3 millions. Somme si considérable, répondit son ambassadeur, que le plus grand prince n'auroit pas été en état de la prêter. Ce refus indisposa naturellement encore davantage notre gouvernement contre le cabinet anglois, et le décida à ne pas acquiescer également à ses désirs.

L'ambassade quitta Moscou le 24 juin 1664, et se dirigea vers Riga. Malgré la froideur de la séparation et les mauvais augures de Pronchissof, nos hôtes, d'après le témoignage de la Relation, furent comblés de prévenances et traités jusqu'au dernier moment, comme on traite chez nous les étrangers. Un régiment entier de cavalerie reconduisit l'ambassadeur à sa sortie de la capitale; il fut accompagné jusqu'à Novogorod par le stolnik Telepnef; de là jusqu'à la frontière par un nommé Simon Afanasief, et, durant tout le voyage, il fut escorté par une forte compagnie de strélitz, précaution qui étoit indispensable, à ce qui paroît, pour traverser une contrée ruinée et épuisée par la guerre. On mit à sa disposition deux carosses attelés à six chevaux, trente petits chariots couverts pour sa suite et environ deux cents pour le bagage; mais la plupart de ses gentilshommes préférèrent voyager à cheval, quoique nos selles, hautes et dures, ne leur semblèrent pas confortables et leur faisoient l'effet d'un chevalet plutôt que d'une selle. Pour préserver l'ambassade des incommodités qu'elle avoit naguère éprouvées en s'arrêtant dans des cabanes malpropres et exiguës, le tzar lui fournit un grand nombre de tentes qui alloient en avant avec la cuisine, de sorte qu'en arrivant au lieu où elle devoit manger ou se reposer, elle trouvoit sa tente et sa table toutes dressées. Les voyageurs souffrirent cependant quelque peu de la chaleur, des mouches, et de l'impossibilité, dans l'absence de glace, de

boire frais. Ils faisoient 40 à 50 verstes par jour, en ne changeant de chevaux que quatre fois : à Tver, à Vichné-Volotchok, à Soltza et Psckof ; ils firent 100 verstes par eau, de Bronitzi à Novogorod, et de cette ville à Soltza, la plupart du temps sur l'Ilmen, prétend notre narrateur. Ils n'éprouvèrent de contrariétés qu'à Tver. Quand l'ambassade arriva devant cette ville et y dressa ses tentes, le gouverneur en fit soigneusement fermer les portes, et elles ne s'ouvrirent pas un instant pendant les deux jours qu'elle y fit halte, « comme si la peste eust été dans le pays. » Dans tous les autres lieux l'ambassade reçut un accueil si bienveillant, que l'auteur de la Relation ne tarit pas d'en faire l'éloge en se plaisant surtout à rappeler les honneurs et la bonne-chère qu'on lui fit faire à Novogorod et à Psckof. La veille de leur entrée dans cette dernière, deux chevaux de l'ambassade étoient entrés dans un pâturage, le propriétaire de ce pâturage, un *gentelman of Plesco*, les saisit et refusa de les rendre. Le gouverneur, en ayant eu connoissance, fit garrotter ce *gentelman* et l'envoya ainsi implorer sa grâce et sa vie auprès de M. l'ambassadeur. Ce gouverneur étoit des plus attentifs. Le bruit ayant couru que quelques centaines de Polonois attendoient dans les bois nos voyageurs pour les dépouiller il augmenta leur escorte de 500 hommes bien armés, qui ne les quittèrent qu'à la frontière.

Enfin, le 22 juillet, presque un mois après avoir quitté Moscou, l'ambassade arriva dans la petite ville de Neïhansen, qui séparoit alors la Russie avec la Livonie, c'est-à-dire avec les États suédois. C'est là que nos voyageurs prirent congé avec les commissaires russes; c'est là que nous nous séparerons également avec eux. Nous ajouterons seulement qu'avant que le comte Carlisle rentrât à Londres, il y arriva de la part du tzar un gentilhomme de sa chambre. Michel Golovin, pour se plaindre de sa conduite. Quoique, selon la Relation, l'ambassadeur moscovite y fût accueilli avec aussi peu de chaleur qu'il en fait dans son pays, Carlisle reçut l'ordre de se justifier par écrit des griefs qu'on lui imputoit. Cette justification, qu'il intitula *Apo-*

logie, où il exposa succinctement ce qu'il avoit fait dans sa mission, fut remise à l'envoyé russe, avec une lettre du roi au tzar, dans laquelle il lui déclaroit que c'étoit le cabinet anglois qui avoit bien plus que lui des motifs de plaintes, et que, jusqu'à ce que les immunités qui avoient été enlevées aux marchands anglois fussent rétablies, il auroit bien de la peine à ajouter foi à l'amitié dont il l'assuroit. Cette nouvelle tentative, de même que l'ambassade à Moscou du chevalier Hebdon, demeurèrent sans résultat. Les priviléges exclusifs dont les Anglois jouissoient anciennement en Russie ne leur furent plus jamais rendus.

Traduit du russe, par le prince AUGUSTIN GALITZIN.

NOTICE

SUR LES

MÉMOIRES ET CONFÉRENCES.

De J.-B. DENIS,
Conseiller et médecin du roi.

Mon cher Éditeur,

Vous avez été bien inspiré en fixant l'attention de vos lecteurs sur les Mémoires de J.-B. Denis, portés au catalogue du Bulletin pour le mois de mars, sous le n° 69. Mais j'aurois voulu que vous eussiez donné plus d'extension à votre note, car vous avez dû rencontrer des conditions bien diverses de ce recueil, et un article détaillé sur cette collection ne seroit pas sans utilité.

Les Conférences de Denis ne s'occupent pas seulement de sciences naturelles, elles renferment de bons articles littéraires. Cette publication a remplacé le Journal des Savants pendant deux années dans lesquelles il a langui, et pendant une année dans laquelle il a été suspendu; elle fait partie de la collection de ce journal important, et elle se trouve à son rang dans les réimpressions in-4° et in-12 (1). Enfin, dans quelques bibliothèques, on la place en tête de l'Académie des Sciences; tel étoit l'exemplaire de Patu de Mello.

De plus, une des pièces de cette collection est assez rare

(1) On en trouve la preuve dans l'excellente *Table générale des matières contenues dans le Journal des Sçavans de l'édit. de Paris, depuis l'an 1665 qu'il a commencé jusqu'en 1750, par Claustre.* Paris, Brianon, 1752 à 1764, 10 vol. in-4. Les Mémoires et Conférences figurent à la table et sont analysés (III, 696 et suiv.; X, 264). Il est dit positivement que le recueil de Denis a été publié pour combler les lacunes du Journal des savants et, en plusieurs endroits, l'auteur en fait un très-grand éloge (*Mém. hist. sur le journal des Sçavants* et *Notice abrégée des principaux Journaux littéraires.* X. 611.—2.113. et 652.)

pour que je n'en aie pu rencontrer encore que quatre exemplaires, et sur ce nombre il y a au moins trois états différents; enfin, sauf l'exemplaire que je possède, je n'en connois pas où se trouvent réunies toutes les parties qui composent ce recueil.

Huzard en avoit jugé ainsi, car il avoit ajouté à l'un des deux exemplaires qu'il possédoit, 22 pages manuscrites reproduisant la correspondance qu'il avoit entretenue au sujet de ce recueil avec MM. Van Praët, Petit-Radel, J.-C. Brunet, A. Péricaud et Tilliard, et où il a inscrit ses recherches personnelles. Malheureusement, Huzard n'a point épuisé les ressources que pouvoit lui présenter la Bibliothèque (alors royale); il a cru que cet établissement ne possédoit pas la plus rare des pièces, et il m'a laissé à faire une ample moisson dont j'ai consigné le résultat sur l'exemplaire complet que j'ai acquis à la vente de ce savant bibliophile.

Je crois que l'analyse de ces matériaux pourra offrir quelque intérêt aux lecteurs du Bulletin.

J.-B. Denis, conseiller et médecin ordinaire du roi, dont le nom se rattache à l'histoire de la transfusion du sang, avoit établi chez lui, vers 1664, des conférences dans lesquelles des savants « *de diverses qualités et professions* » s'entretenoient de questions de physique, de mathématiques, de médecine, qu'on lui adressoit de divers points de l'Europe. Dès le mois de février 1672, il avoit commencé à faire paroître, format in-4°, des Mémoires dont le 1er porte la date du 1er février, et le 12e celle du 11 juin; il paraissoit deux à trois mémoires par mois. Denis avoit soin « *de n'y répéter jamais aucune chose de celles qui* « *ont esté mises cy-devant dans le Journal des Scavants.* » Dans le dernier mémoire, Denis annonça qu'il alloit revoir les principales conférences et les imprimer l'une après l'autre, ce qu'il fit pendant deux ans à partir du 1er juillet 1672 jusqu'au 1er février 1674.

A cette époque paroissoit la quatorzième conférence, dans laquelle Denis commençoit à combattre le système de Descartes et devoit compléter son article dans la quinzième, annon-

cée pour le 1er mars; celle-ci ne parut pas, et l'ouvrage en resta là. Une des raisons de cette interruption fut sans doute la réapparition, au 1er janvier 1674, du Journal des Savants, dont la langueur en 1672 et la suspension en 1673 avoient dû décider Denis à faire sa publication; mais, en 1683, Denis avoit reçu, de la part du roi de Pologne, des renseignements sur une fontaine singulière de ce royaume : il fit de cette communication l'objet d'une conférence, et, comme il se souvenoit en avoir promis une quinzième, il fit imprimer celle-là; sur quelques exemplaires, il l'intitula quinzième conférence, et il termina ainsi la collection en donnant un extrait du privilége du roi.

L'ouvrage complet de Denis doit donc comprendre douze mémoires et quinze conférences; et on peut dire qu'on ne le trouve jamais dans cette condition.

Voici la description des diverses éditions qui ont été publiées in-4° et in-12.

LES MÉMOIRES SEULS.

De cette publication, je ne connois qu'une édition, *et de cette édition je n'ai jamais vu qu'un exemplaire, c'est celui annoncé sous le n° 60 dans le Bulletin du Bibliophile*, pour le mois de mars.

Volume très-petit in-12 intitulé : Mémoires *concernant les arts et les sciences présentez à Monseigneur le Dauphin de l'an 1672 juxte la copie imprimée à Paris*. A Bruxelles, chez Henri Fricx, derrière l'Hôtel-de-Ville, 1672. Huit planches dont deux se répètent. Le dernier mémoire annonce l'apparition, pour le 15 juillet suivant, de la 1re conférence.

Le privilége est au nom de Charles, roi de Castille, Arragon, Léon, etc., et daté du 28 avril 1672.

Le même libraire a-t-il postérieurement donné les *conférences*, je l'ignore complétement (1).

(1) J'ai décrit en premier cette édition des mémoires isolés, pour simplifier la description, mais il est évident qu'elle n'est que la réimpression des mémoires de l'édition in-4; la date du privilége l'indique.

MÉMOIRES ET CONFÉRENCES.

§ Ier. — Éditions in-4°.

A. — Les quatorze premières conférences.

Recueil *de Mémoires et Conférences qui ont esté presentez à Monseigneur le Dauphin pendant l'année 1672 par J.-B. Denis, conseiller et médecin ordinaire du roy.* Paris, Frédéric Léonard, 1672. Privilége du 6 janv. 1672. (Bibliothèques impériale, de l'Institut, de la ville de Lyon.)

Tous ces exemplaires ne contiennent que quatorze conférences en sus des douze mémoires.

Chaque mémoire et conférence étoit publié isolément et annonçoit l'époque de publication du suivant, lequel ne paroissoit pas toujours exactement. (La douzième conférence, annoncée pour le dernier mai a paru le 15 décembre.) Le frontispice fut probablement imprimé à la fin de 1672, après l'apparition de la septième conférence (les cinq conférences de 1673 et les deux de 1674 n'ont pas de titre particulier) ; vient ensuite une table par articles qui occupe deux pages, puis, dans quelques exemplaires, une dédicace de trois pages au Dauphin, laquelle, dans quelques autres, est placée en tête des conférences, où elle est moins à sa place, quoi qu'en dise Huzard, puisque les mémoires, comme les conférences, ont été présentés au prince. Les douze mémoires vont jusqu'à la cent cinquante-sixième page. Les sept conférences de 1672 jusqu'à la deux cent-quarantième page ; les cinq de 1673 jusqu'à la trois cent-quatrième, et les deux de 1674 jusqu'à la trois cent-vingt-huitième, qui termine le volume dans tous les exemplaires, en annonçant pour le 1er mars 1674 la quinzième conférence.

Outre les sujets scientifiques, on trouve dans ces feuilles des articles sur : les naissances, les morts et les mariages à Paris, en 1670 et 1671 ; sur la connoissance des bons livres, des tables chronologiques, sur l'origine des romans de Huet, sur une traduction nouvelle de Plutarque, sur la description des côtes

de l'Amérique, sur les talismans, sur l'architecture navale, la description de Rome, des moyens de charger les armes à feu, etc.

On rencontre des exemplaires qui contiennent moins de quatorze conférences, quelquefois les sept de 1672 seulement; la Bibliothèque impériale en possède un relié qui en contient dix.

Ce recueil a eu dans le même format une 2e édition (Bibl. impériale).

MÉMOIRES, CONFÉRENCES ET OBSERVATIONS (Remarquez la suppression du mot *Recueil* et l'addition du mot *Observations*) *sur les arts et les sciences présentées* (sic) *à Mgr. le Dauphin*, *par J.-B. Denis*, *augmenté d'un discours sur l'astrologie judiciaire et sur les horoscopes* (1). Paris, Laurent d'Houry, 1682 (pas de dédicace).

Cette *prétendue* deuxième édition *augmentée* n'est qu'une réimpression partielle; les premiers mémoires avoient été détruits; il restoit un certain nombre d'exemplaires des derniers et des conférences; on réimprima au moins les cinq premiers mémoires, mais les autres et toutes les conférences me paroissent être d'ancienne impression. Ces dernières s'arrêtent d'ailleurs à la quatorzième. J'ai trouvé trois impressions différentes du premier mémoire. (La Bibliothèque en a deux.)

La table me paroît être de même impression; ce qui le confirme, c'est qu'elle s'arrête comme dans la première édition à la septième conférence.

Il a été publié une troisième édition de ces Mémoires et Conférences in-4.

Un volume de la collection du Journal des savants, à la Bibliothèque impériale, est ainsi composé :

(1) Il est à remarquer que ce discours, *prononcé dans une conférence publique*, avoit été imprimé en 1668 (Paris, Q. Cusson, in-4), et que ni Huzard ni moi ne l'avons trouvé ajouté aux conférences. Comme il est de même format, il se pourroit que Denis, ayant un reste d'exemplaires, l'eût ajouté à quelques exemplaires de cette édition partiellement nouvelle pour lui donner un cachet d'*augmentation*.

Journal des savants pour l'année 1668, *Paris*, Pierre Witte, 1729, par M. Galloys, prêtre. Nouv. édition.

Puis successivement frontispices pareils pour les années 1669, 1670, 1671; — puis pour les années 1672 et 1674 (il n'y a pas d'année 1673); — puis frontispice nouveau ainsi conçu : *Supplément du Journal des savants dès années 1672, 1673, 1674, contenant un* RECUEIL DES MÉMOIRES ET CONFÉRENCES *sur les arts et les sciences*, etc. Paris, J. B. Delespine. Sans date.

Réimpression des douze mémoires et des conférences jusques et y compris la quatorzième, laquelle cette fois n'annonce pas la quinzième, quoiqu'elle fût parue quarante ans auparavant. 253 pages, puis table des matières qui, pour la première fois, comprend les quatorze conférences.

Je n'ai pas rencontré d'exemplaires des éditions contemporaines du Journal des savants, in-4, qui fussent ainsi jointes au recueil de Denis.

B. — LA QUINZIÈME CONFÉRENCE.

C'est la pièce la plus rare du recueil. Je n'en ai rencontré que quatre exemplaires, dont un passa en vente (Motteley) en 1848 et fut payé 17 fr. sans les frais, deux qui appartiennent à la Bibliothèque impériale, et celui de l'exemplaire d'Huzard que je possède.

Il est assez remarquable que, sur ce nombre si petit d'exemplaires, j'ai pu constater trois états différents de cette pièce, et il existe l'indication d'un quatrième:

1° Elle est intitulée *quinzième conférence* et porte la date de 1683;

2° Le mot *quinzième* est supprimé; la date est la même;

3° *Relation curieuse*, datée de 1687;

4° Le Journal des savants, consacrant deux articles à cette conférence, l'indique avec la date de 1684. (Je n'en ai pas vu d'exemplaires.)

Dans tous les cas, quel que soit le frontispice, le corps de l'ouvrage est de même impression pour tous les exemplaires; il

n'y a de différence que dans le titre et dans les dernières pages.

Voici la description de ces divers exemplaires :

1° *Quinzième conférence présentée à Mgr le Dauphin par J.-B. Denis..... touchant une fonteine qui entre autres propriétez, a celles de suivre le mouvement de la lune, de guérir diverses maladies, et de s'enflammer avec une grande facilité, quoiqu'on la sente froide en la touchant, avec quelques réflexions sur le remède anglois, sur le remède des pauvres et sur la saignée.* Paris, Laurent d'Houry, 1683. Commence page 329 et finit à 352. Le verso du frontispice est blanc. (Bibliothèque impér. Reliée avec une pièce de Bossuet.)

2° *Conférence présentée...*, etc. Tout le reste est conforme à l'exemplaire précédent ; il n'y a que le mot *quinzième* supprimé. (Mon exemplaire, qui a successivement appartenu à Tessier et à Huzard.)

3° *Relation curieuse d'une fonteine découverte en Pologne, laquelle entre autres propriétez a celle de suivre le mouvement de la lune, de s'enflammer comme fait l'esprit de vin, de guérir diverses maladies et de prolonger la vie jusqu'à 150 ans, avec l'explication des propriétez de l'eau de cette fonteine, par J.-B. Denis....*, etc. *Extrait d'une de ses conférences*, Paris, Laurent d'Houry, et chez l'auteur, 1687. (Bibliothèque impériale et vente Motteley.)

Au revers du frontispice, certificat du frère de la reine de Pologne et récit des études entreprises par l'ordre du roi de Pologne.

Suit le texte de la conférence, impression des nos 1 et 2 des pages 328 à 344. A partir de la page 345, impression nouvelle et texte nouveau plus court que dans la première édition, se terminant à la page 349 par le mot *Fin*, qui ne se trouve à aucune des autres conférences, et par un extrait du privilége du roi et sans annoncer d'autre conférence.

4° Le Journal des savants de 1684 consacre deux articles, non à la reproduction, mais à l'analyse du mémoire sur cette fon-

taine ; dans l'article du 3 avril, il indique la publication avec la date de 1684.

Est-ce une erreur? Je n'ai jamais vu cette date. Si elle existe, il est à peu près certain que le titre étoit *Conférence*, avec ou sans le mot *quinzième*. Les éditions in-12 répètent cette même date (1).

Dans tous les cas, je n'ai rencontré cette conférence qu'in-4°, et je puis assurer qu'elle n'existe pas in-12.

On peut juger que cette conférence fit sensation lors de son apparition et depuis. Ainsi parue en 1683, Blegny en entretenoit les lecteurs de son Mercure savant en janvier 1684. Le Journal des savants lui consacroit deux articles, cette même année. Les *Acta eruditorum Lipsiæ* donnoient, en juillet 1684, une analyse de toute la conférence; plus tard, Camusat lui consacroit un article, en 1734, dans son Histoire des journaux. Je ne sais si cette pièce a été réellement traduite en anglais, mais elle a été présentée comme telle par *Eidous* dans les *Mémoires littéraires contenant des réflexions sur l'origine des nations, sur les fontaines brûlantes*, etc., etc. (Paris, Cailleau, 1750, in-12), dans lesquels il a donné une analyse très-étendue du travail de J.-B. Denis.

§ II. — Éditions in-12.

Je connois trois éditions sous ce format des Mémoires et Conférences :

1° Recueil *des mémoires et conférences sur les arts et les sciences présentées...., par J.-B. Denis,* qui y continue le

(1) Si l'on s'en rapportoit aux feuilles par nom d'auteur de la Bibliothèque impériale, on pourroit croire qu'il existe une édition de la *Relation*, avec la date de 1683. Vérification faite, la feuille se rapporte à la 15° *Conférence*. L'erreur s'explique par des détails de levée de cartes.

A la manière dont s'exprime Claustre dans la Table générale (III, 698), on pourroit croire que c'est de la *Relation* que parle le journal en 1684; il n'en est rien, c'est de la *Conférence.*

Je dois dire ici qu'à l'époque à laquelle Huzard remit à M. Van Praët la note manuscrite que celui-ci a jointe à l'exemplaire de la Bibliothèque, il ne possédoit pas encore d'exemplaire complet. Cette note donc ne doit pas être regardée comme son *dernier mot*.

JOURNAL DES SAVANTS. Amsterdam, Pierre Michel, 1673, 338 pp. Douze mémoires et sept conférences. Table pour les mémoires et les conférences.

J'ai examiné plusieurs exemplaires de ce libraire, je n'ai jamais vu plus de sept conférences.

2° RECOEUIL..., etc., comme au numéro précédent, à l'exception qu'on lit au bas du frontispice : Amsterdam, Pierre Legrand, 1673. Impression tout à fait différente de la précédente.

Douze mémoires et quatorze conférences. Deux paginations. Les mémoires vont jusqu'à la page 190 et les sept premières conférences continuent juqu'à la page 332. Les sept suivantes occupent de 1 à 116 pages, la fin de la quatorzième annonçant la quinzième. Table pour les mémoires et les sept premières conférences.

Un avis de l'imprimeur dit que, malgré cette annonce, Denis n'a pas donné d'autre conférence, et que, de méme qu'il avoit publié son recueil quand le Journal des savants avoit suspendu sa publication, de même il cessoit lorsque le journal ressuscitoit. (Par erreur, la table générale semble attribuer cette déclaration à Denis, X, 652.)

Dans le volume que j'ai sous les yeux, cette édition de Denis est précédée et suivie d'une réimpression par le même libraire du Journal des savants; le frontispice général porte pour date d'impression 1678. L'imprimeur dit dans un avis qu'il a fait réimprimer Denis pour combler les lacunes du journal; puis vient l'année 1672, 145 pages, puis Denis avec la date de 1673, puis le Journal pour 1674. Impression datée de 1677.

3° RECOEUIL...., etc., comme les précédents. Amsterdam, chez Pierre Legrand, 1682. — Impression différente de celle du même libraire en 1673. Douze mémoires et sept conférences, 332 pages. Conférences 8 à 14, 120 pages. Table pour les mémoires et sept conférences seulement.

Ainsi, pour résumer chronologiquement les différentes éditions du recueil de J.-B. Denis, nous obtenons le tableau suivant :

Mémoires et 14 conférences in-4, 1672. Léonard.

Mémoires seuls, in-12, 1672. Frick.
Mémoires et 7 conférences in-12, 1673. Michel.
Mémoires et 14 conférences in-12, 1673. Legrand.
Mémoires et 14 conférences in-4, 1682. D'Houry.
Mémoires et 14 conférences in-12, 1682. Legrand.
15ᵉ conférence in-4, 1683. D'Houry.
Autre édition (douteuse) in-4, 1684.
Relation curieuse in-4, 1687. D'Houry.
Mémoires et 14 conférences in-4, 1729. Delespine.

Mai 1857. Dr J.-F. Payen.

Nota. Le docteur Payen a l'intention de faire tirer à part une douzaine d'exemplaires de cet article, format in-4 ; les bibliothécaires ou les bibliophiles qui désireroient joindre un exemplaire au volume de Denis, pourront en faire la demande *jusqu'à concurrence du nombre indiqué.*

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

Dans l'ouvrage publié par M. Eusèbe Castaigne, sous le titre d'*Entrées solennelles dans la ville d'Angoulême* (1), nous trouvons une précieuse indication qu'il nous paroît à propos de consigner dans le présent *Bulletin.*

On lit ce passage au commencement d'une pièce rarissime de 1578, intitulée : *Traicté contenant l'Entrée et réception de hault et puissant messire Philippes de Voluire*, par Maistre Estienne Maquelilan, et réimprimée dans le travail du savant bibliothécaire : « Monsieur Vinet, demeurant à Bordeaux (entre autres « historiographes), a particulièrement et n'aguères escript de « l'antiquité de ladicte ville. Intitulé, son livre : Recherche de « l'Antiquité d'Angoulesme. »

M. Castaigne ajoute la note suivante à cette phrase du texte de son auteur :

« On connoît, parmi les nombreux ouvrages d'Élie Vinet, l'*Antiquité de Bourdeaus et Bourg sur Mer* (Poitiers, E. de Marnef, 1565, in-4, et Bordeaus, Millanges, 1574, in-4), et l'*Anti-*

(1) Voir le *Bulletin du Bibliophile* de décembre 1856.

quité de Saintes et Barbezieus (Bourdeaus, P. de Ladime, 1571, in-4, et *ibid.*, Millanges, 1584, in-4); mais pas un seul bibliographe n'a parlé de l'ouvrage que Maquelilan mentionne ici sous le titre de *Recherche de l'Antiquité d'Angoulesme*. Ce livre a pourtant bien été imprimé; c'est Élie Vinet lui-même qui nous l'apprend dans le passage suivant, extrait du commentaire joint à son édition d'Ausone (*Burdigalæ*, 1575-80, in-4) : « ... *Scrip-*
« *seramque ante annos viginti in commentariolo de Engolismæ*
« *antiquitate, quem Enguilbertus Marnefius Pictavis edidit*... »
(*Nota in epist. Ausonii ad Tetradium.*) Puisque le commentaire ne fut ajouté à l'édition d'Ausone qu'en 1580, l'opuscule traitant de l'*Antiquité d'Angoulesme*, qui avoit paru vingt ans auparavant, auroit donc été publié à Poitiers vers l'année 1560. Le passage que nous venons de citer a été reproduit dans la seconde édition de l'Ausone de Vinet (*Burdigalæ*, 1590 et 1604, pet. in-4), et dans l'Ausone de Tollius (*Amstel.*, 1671, in-8). Élie Vinet rappelle encore l'existence de son *Antiquité d'Angoulesme* en deux endroits du préambule de l'*Antiquité de Saintes et Barbezieus*; je me contenterai d'en extraire cette phrase qui ne laisse aucun doute : « Or, j'ai déjà fait voir par
« impression ce que j'avoie de l'Antiquité de Bourdeaus, Bourg,
« Engoulesme; voici maintenant ce que j'ai recueilli de Saintes. »
On lit enfin dans le *Recueil* de Corlieu (p. 11 de la première édition, et p. 10 de la seconde) : « Hélye Vinet, homme vrai-
« ment philosophe et professeur de bonnes lettres, en son Dis-
« cours de la ville d'Engolesme, asseure qu'il, etc. » En voilà assez pour constater que notre compatriote Élie Vinet a publié sur la ville d'Angoulême un ouvrage inconnu, dont je n'ai pu trouver la moindre trace dans les bibliothèques publiques de nos provinces environnantes, ni dans les précieux dépôts de la capitale. Je compte toujours sur le hasard, cette véritable providence des bibliophiles. »

Un grand nombre d'autres notes historiques, littéraires et bibliographiques, éclaircissent ainsi les textes rares ou inédits recueillis par M. Castaigne. J. T.

UNE LETTRE DE CHARLES NODIER.

Quelle belle vie, n'est-ce pas? que la vie littéraire, pour ces jeunes imaginations, ardentes, enthousiastes, tout frais émoulues, qui n'ont effeuillé de la vie que les fleurs! Quelle noble indépendance! quels suaves entretiens avec les Muses! quel fier dédain des bourgeoises préoccupations de la vie sociale!... Tout est roses et parfums, tout est jouissances!

Soulevez un coin du voile, un coin seulement; car votre œil ne pourroit sans dégoût, sans horreur, plonger jusqu'au fond du gouffre immonde : quelles misères! quelles amertumes! quelles navrantes déceptions! et la plus triste des misères... La misère honnêtement vêtue, décente, sans haillons, sans ulcères, sans turpitudes! Celui-là s'est empoisonné... celui-ci a vendu sa plume... Un autre s'est à jamais exilé de sa patrie... un autre s'est avili... cet autre a fait fortune! Voyez-vous ce poëte, dont les vers étoient les arrêts du Parnasse, dont la puissante parole tenoit le monde intellectuel en extase, courbé péniblement sur cette table immortelle où la plume écrivit tant de chefs-d'œuvre; il calcule, il suppute, il additionne, il groupe péniblement des chiffres; lui, l'homme des idées, le poëte au front marqué du sceau du génie, il veut faire honneur à sa signature... *il fait sa fin de mois!*

Et cet autre, un poëte aussi, un véritable poëte, un enfant de l'Orient et du soleil, qui avoit eu ses jours de gloire et ses nuits d'amour, il ne vit plus que de la vie des Songes, son esprit égaré s'illumine au reflet des sphères inconnues; le pauvre poëte plane... sur ses tiges de bottes, et soudain, il s'éveille, il se raccroche à l'humanité par la souffrance; depuis deux jours il n'a pas mangé... car il faut qu'un poëte mange, voyez-vous! O misère! La nuit est froide et pluvieuse... il souffre... O bonheur! sa main rencontre dans la boue une vieille corde, usée, sordide... pas même une corde, une ficelle, et

dans un carrefour désert, infect, au coin d'une ruelle infâme, le poëte se pend comme un malfaiteur, comme un Judas !

« O mon fils ! voilà où mènent fatalement le dérèglement, les vices, les débordements (c'est un père de famille vertueux et régulier qui parle) ; voilà où précipitent l'amour des lettres et le culte des Muses. Sois bonnetier, ô mon fils ! soit commissaire de police ou rôtisseur, si telle est ta vocation, je le veux ; mais pour l'honneur de ton père ne sois jamais homme de lettres ! »

Et cet autre, que nous avons tous aimé, dont les récits charmants nous ont fait passer tant de bonnes soirées, dont les poétiques rêveries ont fait couler de douces larmes ; ce maître dont les bibliophiles vénèrent la mémoire, dont les gens du monde eux-mêmes pleurent la perte récente (il les amusoit !), Charles Nodier, dont le nom prononcé dans ce recueil réveille tant de souvenirs ; Charles Nodier, lui-même, savez-vous que sa vie tout entière fut une lutte acharnée contre la misère ? savez-vous que des préoccupations incessantes, des soucis cruels, les ennuis, les tracas de la vie matérielle, empoisonnèrent jusqu'à la fin cette existence si laborieuse et si noble ? Lisez plutôt cette longue lettre écrite dans un de ces jours de misère comme il en connut tant, dans une de ces heures d'angoisse où il lui manquoit peut-être cent francs pour acheter un livre unique, écrite à un homme éminent entre tous par le cœur, son bienfaiteur et son ami, le bienfaiteur et l'ami de tous : à Jacques Laffitte. Cette lettre, un peu étudiée peut-être, mais belle de sentiment et de forme, et si honorable pour tous deux, nous la donnons ici sans commentaires, comme un grave enseignement :

Paris, 16 août 1829.

Monsieur et cher bienfaiteur,

Il y a six mois que je pris la liberté de vous écrire dans une de ces occasions fatales où vous m'avez accoutumé à croire à la Providence. Après quatre ans de travaux obstinés, et près d'en

recueillir le fruit, je venois de perdre 9,000 fr. aux désastreux événements de la librairie. Je ne me connoissois plus de ressources, mais je savois que votre cœur est inépuisable en bontés, comme ma vie en malheurs, et je m'adressai à lui. Je vous suppliai de m'avancer encore, et pour la dernière fois, 5,000 fr. qui me suffiroient pour faire face à mes affaires, et à la faveur desquels je pourrois renouer le fil de mon existence. Votre refus est accompagné de l'expression d'un regret si touchant et si tendre, que je ne sais si, parmi tant de bienfaits dont je vous suis redevable, celui-là n'est pas le plus cher à ma mémoire. Des rebuts plus amers auroient attristé mon âme, mais ils n'auroient pas altéré ses sentiments pour vous. Ma vie ne vous appartient-elle pas, et n'êtes-vous pas le maître de la sauver ou de l'abandonner à votre gré? Elle est tellement votre propriété que je ne veux pas aujourd'hui en disposer sans votre aveu.

Ma loyauté connue, le malheur non mérité de ma position, quelque bienveillance d'affection et d'estime que l'opinion accorde à ma conduite et à mon caractère, me facilitèrent des arrangemens auxquels je crus pouvoir satisfaire en redoublant de travail. Je passai jusqu'à vingt heures de jour et de nuit à poursuivre mes entreprises commencées. Au bout de deux mois, ma santé céda à cet effort. Il n'a produit que ce qu'il falloit absolument pour entretenir ma famille. Les six mois de délai achèvent de s'écouler, et je ne puis faire face à rien. J'ai aujourd'hui le même besoin, et je n'ai ni les mêmes ressources, ni hélas! les mêmes espérances. Je suis perdu!

Dans cette situation, l'agonie de l'âme se manifeste encore par quelques tentatives. Si l'on étoit seul, on aimeroit à mourir, mais on cherche à se conserver pour conserver ceux que l'on aime; à qui m'adresser cependant? Tous les roseaux du rivage me resteroient dans la main! Le moment est bon pour se vendre, à qui se vend; mais on me connoît trop bien, grâces au ciel, pour oser me marchander.

Le croiriez-vous Monsieur? c'est à Monsieur Laffitte que je viens adresser cette dernière prière, qui a jusqu'à l'aspect d'une

importunité de mauvaise grâce, et, je vous le déclare pourtant dans toute la sincérité de mon cœur, j'ai l'intime conscience qu'elle ne sera point repoussée.

Daignez m'écouter, mon cher bienfaiteur. Je vous dois tout ce que je suis, et si cette lettre est la dernière chose que je doive écrire, je veux qu'elle en porte le témoignage. Il y a douze ans que je me trouvai fort malheureux. Je n'étois rien en littérature. Toutes mes recommandations auprès de vous étoient négatives. Aigri par dix ans de persécutions, et surtout par la mort de mon père, je m'étois livré aux déceptions du temps. Mon nom étoit pour vous un nom presque ennemi; quoiqu'il n'ait jamais reparu dans un journal le lendemain du jour où vous y avez été attaqué. Vous me donnâtes la vie et l'avenir. Sans vous je mourois. J'ai vécu, j'ai prospéré dans mon nom, dans mes travaux. Vous fîtes bien mieux, vous me suivîtes de votre tendre obligeance dans cette carrière opposée. Vous avez peut-être oublié que vous m'avez avancé trente mille francs qui ne sont pas encore tout à fait rentrés dans votre caisse, et que ce secours a été le seul nerf, le seul ressort de ma vie. Si j'ai pris une place parmi les hommes qui se livrent au métier d'écrire, c'est à vous que je le dois. Si j'ai eu le temps de rectifier mes opinions et de former mes jugements, c'est à vous que je le dois. Si ma famille a joui des douceurs de l'aisance, si ma fille a reçu le bienfait d'une éducation élevée, c'est à vous que je le dois. Si je lui laisse pour patrimoine les souvenirs d'une vie qui n'est pas sans honneur, et de quelques études qui ne sont pas sans éclat, c'est à vous seul que je le dois. Je suis votre ouvrage, votre création, quelque chose de cette renommée de vertu qui fera vivre si longtemps votre nom, et à laquelle le voisinage de la mienne ne fera point de tort. Non! vous ne pouvez pas me laisser mourir!

Pardonnez, noble et cher bienfaiteur!... je vous entraîne malgré moi dans des émotions que vous n'avez jamais dû connoître, mais que votre âme sait comprendre puisqu'elle aime à les soulager. — Ai-je besoin de vous répéter que votre réponse ne

changera rien aux sentiments de mon cœur ? Il est jusqu'au dernier moment celui du plus tendre et du plus reconnoissant des pupilles que le malheur vous a donnés.

Votre respectueux et fidèlement dévoué,
Charles NODIER.

Derrière la lettre, de la main de M. Laffitte, on lit : (16 août 1829.—Ch. Nodier, rép. le 19). Et nous pouvons ajouter : répondu en billets de banque.

P. D.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

MAI. — 1857.

125. Arrest contre les gens Deglise, gens mariez et autres malversans, prononcé par la chambre ordonnée au temps des vacations, le vingt sixiesme jour D'octobre M. D. XLIX. *On les vend a Cahours chés Estienne Boësce, imprimeur;* p. in-8 de 4 ff. non chiff. Au verso du dernier la marque de l'imprimeur, représentant un nid d'oiseau sur un arbre .... 18 »

C'est là une de ces pièces volantes qu'on peut dire introuvables et même uniques, car le hasard seul a pu les conserver. Celle-ci mérite d'être signalée parmi les plus curieuses. Elle est relative au procès intenté à un prêtre de Saint-Sernin, de Toulouse, qui avoit été accusé d'entretenir publiquement une femme mariée. Celle-ci, nommée Géraude Daries, fut condamnée au bannissement perpétuel. Son complice, Guillaume Bec, en fut quitte pour de grosses amendes. La maison dans laquelle il avoit « scandaleusement cohabité et impudiquement conversé avec icelle Daries » dut être vendue au profit du roi et des pauvres; on retint seulement sur le prix de cette vente, la somme de 36 livres tournois que ledit Bec avoit reçue de feu Fortane de La Brie, mari de ladite Daries, « sur coleur de louage de ladite maison » et l'on appliqua cette somme à la dot de la fille de cette femme. Cet arrêt, rendu en appellation contre le viguier de Toulouse, qui avoit jugé le *crime privilégié* avec plus d'indulgence, est un curieux monument de l'histoire des mœurs au XVIe siècle.

P. L.

126. BONFINIS (*Matthæi*) Asculani in horatianis operibus centum et quindecim annotationes.—(*Impressum R.* (*Romæ*), *in regione parionis per magistrum Stephanum Guil-*

lereri de Lotharingia et Herculem de Nani de Bononia, socios, s. a.; 1 vol. in-4, d.-rel., v. b........ 40 »

Rarissime. — Exemplaire à peine rogné d'une édition romaine, qui paroît avoir été imprimée vers le commencement du XVIe siècle. Une gravure sur bois placée sur le titre, représente Horace couronné de lauriers, et assis au pied d'un cerisier dont il cueille et mange les fruits. Mathieu Bonfini, secrétaire du cardinal Raphaël, évêque d'Ostie, avoit écrit ses Commentaires quinze ans avant leur publication, tandis qu'il étoit secrétaire de la ville d'Ancône. Ces observations, qui forment un volume in-4 de 70 feuillets, ont été bien peu connues, puisqu'on ne les trouve réunies à aucune des anciennes éditions d'Horace. Cependant Bonfini critique souvent les interprétations de Porphyrion et de Landin; il propose, en outre, de nouvelles corrections, d'après de vieux manuscrits qu'il avoit compulsés. Ce livre doit donc intéresser les nombreux amateurs des œuvres d'Horace, et peut servir quelquefois à rétablir dans son intégrité le texte de ce poëte latin. Moréri et Bayle ont attribué mal à propos ces Commentaires à Antoine Bonfinis, auteur de l'*Histoire de Hongrie*, et attaché à la cour de Mathias Corvin.

127. Cataractes de l'imagination, déluge de la scribomanie, vomissement littéraire, hémorrhagie encyclopédique, monstre des monstres; par Épiménide l'Inspiré. *Dans l'antre de Trophonius, au pays des Visions (Lyon)*, 1779, 4 vol. in-12, fig., br.................... 12 »

Avant un siècle, ce chef-d'œuvre d'extravagance littéraire, assaisonné pourtant de quelque esprit et de beaucoup d'érudition, fera bondir de joie les bibliomanes que le titre seul d'un livre empêche de dormir. Il commence déjà à devenir rare, et il le deviendra de plus en plus. Cet *Épiménide l'Inspiré* n'est pourtant que le fils d'un épicier de Lyon, qui avoit quelque lecture, et qui fut piqué tout à coup par la tarentule de la scribomanie. Son ouvrage est composé à peu près sur le plan du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, de Saint-Hyacinthe. C'est une pièce de vers que Chassaignon adresse à un statuaire de Lyon, nommé Poncet, qui avoit fait son buste et son médaillon. Cette pièce de vers donne lieu à des digressions et commentaires en quatre volumes. Nous avons remarqué des anecdotes très-piquantes et très-gaies dans ces *Cataractes de l'imagination*, d'un fils d'épicier, qui devint peut-être poëte et prosateur en lisant des poésies et des romans roulés en cornets dans la boutique paternelle.

P. L.

128. Dangeau. Essais de grammaire; par l'abbé Dangeau. (*Sans titre, ni lieu, ni date, ni nom d'auteur*), 1 vol. in-8,

v. f., fil. (*Anc. rel.*)...................... 40—»

Recueil RARE. — Ce volume n'a point de titre. Nous lui donnons celui que l'auteur avoit adopté en 1694, pour les trois premiers opuscules. L'abbé Louis de Courcillon de Dangeau, célèbre grammairien, de l'Académie françoise, né en 1643, mourut le 1er janvier 1723. Il composa sur la grammaire françoise seize brochures qu'il est très-difficile de réunir, car elles furent imprimées séparément et à petit nombre, *pour les amis de l'auteur et pour quelques curieux.*

Voici la liste des traités contenus dans le recueil que nous cataloguons : 1° *Premier discours qui traite des voyèles*, 36 pages; 2° *Second discours qui traite des consones*, 24 pages; 3° *Lètre sur l'ortografe, écrite en 1694*, 14 pages.

Ces trois opuscules, publiés séparément en 1694, in-4, ont été recueillis sous le titre général : *Essais de granmaire, contenus en trois lettres d'un académicien à un autre académicien.* Paris, J.-B. Coignard, 1694, in-4. Réimprimés en format in-8, toujours séparément, ils furent réunis de nouveau sous le même titre, avec cette addition : *Nouv. édit. augm. d'une lètre sur l'ortografe, avec un supplément.* Paris, Dupuis, 1711. L'augmentation annoncée ne se composoit que d'un *supplément* de 18 pages, qui est le quatrième opuscule inséré dans notre volume.

5° *Suite des essais de granmaire*, 51 pag.; 6° *Sur l'ortografe françoise*, 20 pages.

Ces six traités ont encore reçu un titre général : *Idées nouvèles sur les diférentes matières de granmaire.* Paris, J. Desaint, 1722, in-8.

Les opuscules suivants ont été réunis sous le titre : *Réflexions sur la granmaire fransoise.* Paris, J.-B. Coignard, 1717, in-8.

7° *Des principales parties du discours*, 14 pages; 8° *Des parties du verbe*, 64 pages; 9° *Considérations sur les diverses manières de conjuguer des Grecs, des Latins, des Fransois, des Italiens, etc.*, 28 pages; 10° un *Avis* de 2 pages; c'est un supplément au traité suivant; 11° *Des particules*, 11 pages; 12° *Des prépositions*, 11 pages; 13° *Sur la préposition après*, 4 pag.; 14° *Utilité de la table du verbe Canto*, 22 pages.

Nous ferons observer que l'abbé d'Olivet n'a inséré que 9 brochures de l'abbé Dangeau, dans les *Opuscules sur la langue françoise*, qu'il a édités en 1754, in-12.

Il est fâcheux que notre recueil soit incomplet de deux petits traités l'un *sur le mot quelqu'un*, 3 pages; et l'autre *sur le mot quelque*, 5 pages. Si cette lacune peu importante n'existoit pas, ce volume renfermeroit tous les curieux opuscules de l'abbé Dangeau, déjà réunis par fragments en 1694, en 1711, en 1717, en 1722 et en 1754.

Ce n'est pas sans raison, comme on peut le voir en lisant quelques-uns des titres reproduits dans cet article, qu'on a reproché à l'abbé Dangeau d'avoir cherché à établir une orthographe extraordinaire. Cependant ses opuscules offrent de l'intérêt. Nous avons remarqué que certaines réformes qu'il proposoit ont été récemment adoptées.

129. Defensio regie assertionis contra babylonicam captivitatem, per Rev. P. Johannem (Fisher), Roffensem episcopum. In quâ respondet pro illustriss., eodemque doctiss. Anglorum rege Henrico VIII, fidei defensore, ad maledicentiss. Martini Lutheri libellum. *Colonie*, *P. Quentel*, 1525, 1 vol. in-8, goth., v. gauf. .... 65—»

Très-rare. — Exemplaire rempli de témoins. Henri VIII, ce roi théologien, écrivit contre Luther une dissertation intitulée : *Assertio septem sacramentorum*, imprimée en 1521, à Londres et à Rome. Le pape Léon X, à qui cette œuvre théologique avoit été dédiée, décerna au roi d'Angleterre le titre de *défenseur de la foi*, et accorda une indulgence de dix ans à tous ceux qui liroient cet ouvrage. Luther répondit, en 1523, avec beaucoup de hardiesse et fort peu de ménagement pour la personne du roi : *Contra Henricum regem Angliæ Martinus Lutherus*. La réplique de Henri VIII, porte pour titre : *Literarum, quibus... Henricus Octavus... respondit, ad quandam epistolam M. Lutheri, ad se missam*... L'évêque de Rochester, Jean Fisher, prit une part si active à cette dispute, qu'on lui a quelquefois attribué l'*Assertio*... Déjà Luther s'étoit excusé de la vivacité de sa réponse, en disant qu'il savoit bien que Henri VIII n'étoit point l'auteur de ce livre. Toujours est-il que Fisher s'empressa de défendre les assertions théologiques du roi, et composa ce volume dès l'an 1523 ; mais il ne le publia que deux ans plus tard, ainsi qu'il le dit lui-même dans sa préface. Il envoya le manuscrit à Cologne, et pria le dominicain Jean Romberch, d'en surveiller l'impression. Cette édition est donc la première.

On sait que Jean Fisher fut décapité, par ordre de Henri VIII, le 22 juillet 1535, à l'âge de 80 ans ; quatorze jours avant l'exécution de Thomas Morus.

130. Du Boullay. Le Combat de la Chair et de l'Esprit ; par Emond Du Boullay, dict Lorraine, premier hérault et roy d'armes de très-hault et très-puissant prince Charles, duc de Lorraine. *Paris*, *Gilles Corrozet*, 1549, 1 vol. pet. in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*). 90—»

Moralité très-rare et recherchée. Bel exemplaire. — Cet ouvrage, en vers et dialogué, est dédié à Léonor, archiduchesse d'Autriche, reine douairière de France et de Portugal. Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, veuve d'Emmanuel, roi de Portugal, avoit épousé François Ier, le 4 juillet 1530, et mourut en 1558.

Parmi les pièces liminaires, on remarque un sonnet de Thierry de La

Mothe, né à Bar-le-Duc, et lieutenant-général audit bailliage; des vers de Jacques Goulart, Bourdeloys, et de Gilles Corrozet.

L'auteur a écrit cette moralité en vers de dix syllabes, mais ses interlocuteurs finissent très-souvent leurs tirades par des strophes en vers de cinq syllabes. Voici un extrait de ces poésies :

LA CHAIR.

. . . .
Par force inhumaine
L'Esprit me pourmaine
Tout à son plaisir.
En dure gehainne,
Toute la sepmaine
Il me faict gésir.
Je n'ay le loisir
D'oster desplaisir,
Tant mal il me maine,
Dont me vient desir
De la mort choisir
Tant suis hors d'alaine.

L'ESPRIT.

O Créateur du ciel et de la terre,
Qui veit jamais plus ennuyeuse guerre?
Que la présente, ou la Chair tant s'eforce
D'avoir sus moy l'authorité par force.
. . . .

Après s'être lougtemps défiés, les deux adversaires descendent en champ clos. La Chair est vaincue dans le combat, et le livre se termine par le *Cantique pénitential de la Chair, sus l'hommage faict à l'Esprit, par icelle vaincue au camp clos de toute la Saincte Escripture, et camp ouvert de toutes les histoires communes; et le chant royal de l'Esprit, servant de grâces à Dieu, pour l'heureuse victoire contre la Chair.*

131. FLACIUS ILLYRICUS (*Mathias*). Omnes libelli hactenus in sacramentariâ controversiâ editi. *Petri Brubachii typis*, 1567, 1 vol. pet. in-8, mar. vert, dos à pet. fers, fil., tr. dor. (*Derome*)..................... 65—»

BEL EXEMPLAIRE. — Mathias Flacius Illyricus naquit le 3 mars 1520, à Albona, dans l'Istrie (ancienne Illyrie); c'est par ce motif qu'il prit le surnom de Illyricus. Le véritable nom de sa famille étoit Francowitz; mais ni Mathias, ni son père, ne l'ont jamais porté. Nous ferons observer que la plupart des biographes et des bibliographes le nomment mal à propos

Flaccus, au lieu de *Flacius* (en allemand *Flach*). Mathias Flacius mourut à Francfort le 11 mars 1575, à l'âge de 55 ans. Il avoit embrassé les doctrines de Luther, et il défendit ses opinions avec une telle violence, qu'il s'attira un grand nombre d'ennemis, même dans son propre parti. Malgré ses talents et son profond savoir, il ne put se fixer nulle part. Son caractère impétueux et querelleur le fit successivement exiler de Wittemberg, de Iéna et d'Augsbourg; il erra de ville en ville, et parcourut ainsi une partie de la Belgique et de l'Allemagne.

Le recueil de ses écrits pour la défense de la présence réelle, forme un volume de 800 pages, et se compose des traités suivants : 1° *Fidelis admonitio de retinendo sacrosancto Jesu Christi Testamento incorrupto*; cette dissertation de 100 pages, est dédiée aux princes Guillaume, duc de Juliers et de Clèves, et à Guillaume de Nassau, prince d'Orange ; 2° *Demonstrationes evidentissimæ XXX præsentiæ corporis ac sanguinis Christi in cœna;* 3° *Apologia pro suis demonstrationibus contra Bezæ cavillationes;* cette apologie est dédiée à Wolfgang, prince palatin et duc de Bavière; 4° *Appendix novas demonstrationes* (55) *continens*. A la fin du volume on trouve un *index* général des matières.

Ap. B.

132. Gumppenberg (*Guill.*). Atlas Marianus, sive de Imaginibus deiparæ per orbem Christianum miraculosis. *Monachii et Ingolstadii*, 1657-59, 4 tom. en 2 vol. pet. in-8, fig., vélin........................ 34 »

Guillaume Gumppenberg, né à Munich en 1609, mourut à Inspruck, le 8 mai 1675. Son *Atlas Marianus* a été souvent réimprimé; on en recherche les exemplaires en bonnes épreuves, tels que celui-ci, à cause des cent belles gravures dont ils sont ornés. C'est à tort que la *Biographie universelle* attribue ces figures à Sadeler; elles sont presque toutes de George-André Wolfgang, orfèvre et graveur, né à Chemnitz (Saxe), en 1631, et mort à Augsbourg en 1716. L'une des figures de Notre-Dame de Lorette est de Mathieu Kusell : c'est de cet artiste que Wolfgang avoit appris la gravure sur cuivre. Quelques-unes des gravures du second volume ont été exécutées par Guillaume Kilian. Les deux premiers livres de l'*Atlas* qui forment le premier volume, ont une pagination et des titres séparés; ils furent imprimés à Munich, en 1657, l'un par J. Jœcklin, et l'autre par Luc Straub; les deux derniers livres parurent beaucoup plus tard, et quoiqu'ils aient des titres particuliers, la pagination n'est pas interrompue; ils ont été imprimés à Ingolstadt, en 1659, par Jean Ostermeyer. A la fin du 2e volume, on trouve une table générale très-détaillée, la liste des 325 jésuites qui fournirent à l'auteur les matériaux de son ouvrage, et un catalogue de toutes les images de la Vierge, célèbres en Europe.

133. Hoc in volumine hæc continentur : Francisci Matu-

rantii Perusini de Componendis carminibus opusculum. — Nicolai Perotti Sypontini de Generibus metrorum. — Ejusdem de Horatii Flacci ac Severini Boetii metris. — Omniboni Vicentini de Arte metricâ libellus. — Servi Mauri Honorati grammatici centimetrum. (*Impressum Venetiis per Joannem Tacuinum de Tridino*, 1497, die XXIII octobris), in-4 de 38 feuilles.......... 28—»

Très-rare. — Bel exemplaire, rempli de témoins, d'une édition imprimée en lettres rondes. C'est un précieux recueil de prosodies latines du XVe siècle, composées par de célèbres grammairiens italiens. L'un d'eux, Nicolas Perotti, né en 1430 et mort en 1480, devint archevêque de Manfredonia en 1458, gouverneur de l'Ombrie en 1465, et de Pérouse en 1474. C'est à ce savant qu'on a attribué les fables de Phèdre. Les 25 fables tirées du manuscrit de Perrotti, ne sont point insérées dans les anciennes éditions de Phèdre, et n'ont été imprimées què de nos jours. Son opuscule, *de Generibus metrorum* a été publié pour la première fois à Venise, 1489, à la suite du *Cornucopia*.

Omnibonus, en italien Ognibuono, de Vicence, disciple de Victor de Feltri, l'un des premiers restaurateurs de l'ancienne latinité, étudia la langue grecque sous Emman. Chrysoloras. Il écrivit des commentaires sur plusieurs auteurs latins, tels que Lucain, Salluste, Cicéron, etc.; il traduisit en latin les fables d'Esope et d'autres ouvrages grecs.

134. L'Homme dans la Lune, ou le Voyage fait au monde de la Lune, nouvellement découvert par Dominique Gonzales, avanturier espagnol, autrement dit le Courrier-Volant. Nouv. édit. reveue et corrigée. *Paris, J. Cochart*, 1666, pet. in-12 de 3 ff. et 106 p., fig., mar. r., tr. d. (*Trautz-Bauzonnet*)................ 48—»

Joli exemplaire d'un petit livre rare. L'original anglais ne fut imprimé qu'après la mort de l'auteur, Franç. Godwin, en 1638. Jean Baudoin, de l'Académie françoise, le traduisit en 1648 (*Paris, Piot*, in-8°), c'est-à-dire huit ans avant la publication posthume de l'*Histoire comique des états et empires de la lune*, par Cyrano de Bergerac; ce dernier ouvrage, imité évidemment de la facétie de l'antiquaire anglais, est beaucoup moins sérieux et plus divertissant. La machine à voler dans les airs, inventée par Cyrano, est aussi beaucoup plus ingénieuse que celle de Dominique Gonzalès, qui se fait porter dans la lune par un bataillon d'oies apprivoisées. P. L.

135. HORSTIUS. Opusculum de Vite vinifera ejusque partibus; in quo tùm vinorum tùm aceti tùm etiam passularum differentia, usus, substantia, complexio, vires, et medicamenta complura eaque optima quàm brevissimè traduntur; conscriptum à Jac. Horstio, artium et medic. doct. *Helmstadii*, 1587, 1 vol. pet. in-8. 12—»

Rare. — Traité, le plus complet que nous connaissions, sur l'usage en médecine des diverses parties de la vigne. Horstius a divisé son ouvrage en deux sections. On ne sauroit rendre compte des détails minutieux que renferme la première section. Ainsi, par exemple, l'auteur considère le vin sous dix-huit rapports différents : la consistance, l'âge, la couleur, la saveur, l'odeur, etc.; puis, il analyse les vins composés, tels que le vin aromatisé, les vins d'absinthe, d'hyssope, de lavande, de romarin, etc., etc. La seconde section contient la description de 450 remèdes ayant pour base les feuilles et les racines de la vigne, le sirop de verjus, les vins de toute espèce, le vinaigre et l'oxymel. C'est une pharmacologie spéciale et complète de la vigne.

136. Mensa philosophica optime custos valetudinis studiosis juvenibus apparata non minus sententiarum gravitate conducibilis quam facetiarum enarratione delectabilis (aut. Theobaldo Auguilberto). *Venundantur Parisius a Johanne Petit* (1517), 1 v. in-16, goth. 18—»

Edition rare d'une dissertation singulière et curieuse. Cet ouvrage est divisé en quatre parties : 1° *de Rerum naturâ quas per modum cibi vel potius in mensâ sumimus ;* 2° *de Naturâ et moribus eorum cum quibus in mensâ sumus* ; 3° *de Questionibus mensalibus* ; 4° *de Honestis jocis et solaciis quibus in mensâ jocundamur.* La première partie est un traité de diététique, dans lequel l'auteur analyse avec soin les bonnes et mauvaises qualités des aliments et des boissons. La seconde partie est un recueil de sentences et d'anecdotes sur toutes les classes de la société, depuis les rois jusqu'aux artisans ; cette compilation ne peut guère servir à faire connoître les mœurs de ces divers personnages, mais elle ne manque pas d'intérêt. Les deux dernières parties sont beaucoup plus curieuses. Dans la troisième, on trouve une foule de questions fort singulières, telles que celles-ci : *Quare ova in volatilibus sunt diversi coloribus, in piscibus non? — Quare in piscibus sunt ova rotunda, in volatilibus oblonga ? — Quare pluvia convenit piscibus et nocet avibus ? — Quare podagra accidit maximè comedentibus legumina ? — Cur comedentes ficus molles leduntur in dentibus ? — Cur piper et sinapium corrodunt cutem exteriùs et stomacho minimè nocent ?* La quatrième partie est une collection de facéties et de bons mots : de Imperatoribus,

— mulieribus, — latronibus, — cecis, fatuis, — monachis, beghinis, — artificibus, etc.

Théobald Auguilbert *Bybernensis*, docteur en médecine, dont on lit le nom et les qualités en tête de l'épître dédicatoire, avoit composé ce livre pour l'usage de la jeunesse.

On a relié avec cet ouvrage l'*Encomium sobrietatis* de Christophe Hegendorff de Leipsic. Cet opuscule de 8 feuillets, imprimé en lettres rondes, est sans indication de lieu ni de date.

137. Nouvelles toutes nouvelles, par M. D. L. C. *Amst.*, *Est. Roger*, 1710, pet. in-12 de 287 p., mar. r., tr. d. (*Hardy.*)................................ 24—»

Charmant exemplaire d'une jolie contrefaçon imprimée avec les fleurons elzeviriens et sur le modèle des éditions elzeviriennes.— Le privilége pour l'édition françoise porte la date du 20 août 1707; nous ne connoissons pas néanmoins cette édition et nous doutons de son existence. L'auteur est le chevalier de Mailly, qui a composé un grand nombre de romans de mœurs fort curieux pour l'histoire du temps. La dédicace signée L*** et adressée à M. de Turgot Saint-Clair, maître des requêtes et intendant d'Auvergne, offre un panégyrique complet qui peut servir à l'histoire de la famille Turgot, et l'avis du libraire au lecteur contient aussi un panégyrique de l'auteur qui pourroit bien s'être loué lui-même sous la plume de son éditeur. Au reste, ce recueil de nouvelles est très-plaisant et très-spirituel. C'est là qu'on trouve en original la fameuse aventure du *Mousquetaire à genoux*, qui a passé depuis dans tous les recueils d'anecdotes gaillardes, où les mousquetaires jouent un si beau rôle. P. L.

138. Panvinio (*Onuphre*). Accuratæ effigies pontificum maximorum, numero xxviii, ab an. Christi 1378 ad ætatem usque nostram, ad vivum ex romano prototypo expressæ; eorumque elogia adjuncta, Germanicèque interpretata. *Strasburg*, *Bernhart Jobin*, 1573, 1 vol. pet. in-fol., portr., relié en vélin........... 65—»

Bel exemplaire d'un livre rare. — Onuphre Panvini, antiquaire et historien, naquit à Vérone en 1629, entra fort jeune dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin, et mourut à Palerme, le 15 mars 1568, à l'âge de 39 ans. Il est étonnant que Panvini ait eu le loisir, pendant une si courte existence, de composer un si grand nombre d'ouvrages qui exigeoient tant de recherches et d'application. — Les *Portraits et éloges*, de 27 papes, furent publiés pour la première fois en 1568, à Rome, *Antonii Lafrerii formis*. On réimprima ce livre à Anvers, en 1573, avec 28 portraits gravés sur cuivre,

pour cette édition, par Philippe Galle. Le texte est en latin et en allemand; cette édition est augmentée du portrait et de l'éloge du pape Grégoire XIII, élu en 1572. — Cet exemplaire, remarquable par la beauté des épreuves et par sa parfaite conservation, offre, en outre, une particularité singulière. L'un de ses possesseurs, Allemand, prosélyte de Luther ou de Calvin, s'est complu à couvrir les marges et les gardes de notes, de vers latins, etc. — L'annotateur a recueilli les épigrammes les plus violentes, dirigées contre les papes, et il a entouré les portraits d'autographes peu en harmonie avec les éloges imprimés. Il est inutile de dire qu'Alexandre VI est le plus maltraité. On ne connoît point le nom de cet adversaire de la cour de Rome; mais il écrivoit au commencement du XVII[e] siècle, puisqu'il a inscrit dans une liste des papes Urbain VIII, 1623. Quant à sa patrie, on la reconnoîtra facilement au style de l'écriture et à la phrase écrite en allemand sur une des gardes du volume. Ap. B.

139. La Retraite de la marquise de Gozanne, contenant diverses histoires galantes et véritables. *Amsterdam, aux dépens de la compagnie*, 1735, 2 tom. en 1 vol. in-12 de 4 ff. et 258 p., et de 2 ff. et 258 p., mar. r., fil., tr. d. (*Hardy*) .... 28—»

Charmant exemplaire d'un livre rare, imprimé à l'imitation des éditions elzeviriennes. Les bibliographes n'en font pas mention et le marquis de Paulmy avoit ordonné inutilement à ses bibliothécaires de rechercher l'auteur de ce roman françois, imprimé peut-être en France sous la rubrique d'Amsterdam, avec une permission *tacite*, puisqu'on trouve à la fin l'approbation du censeur, datée du 19 juin 1733. La dédicace à la duchesse régnante de Brunswick est signée D. L. B., ce qui s'accorderoit assez bien avec le nom d'Antoine de La Barre de Beaumarchais, auteur de différents romans du même genre. « Ce n'est pas ici, dit-il, un assemblage d'aventures chimériques tirées de l'imagination, c'est une suite d'événements recommandables par la vérité qui s'y trouve. » Le lieu de la scène est l'Espagne et les aventures se rattachent pour la plupart à la guerre de succession. C'est un volume intéressant à divers points de vue, et par-dessus à cause de la beauté de l'exemplaire. Madame de Pompadour ne l'avoit pas.
P. L.

140. Les soirées bretonnes, dédiées à Monseigneur le Dauphin. *Paris, Saugrain*, 1712; in-12, fig. gravées par J.-B. Scottin, v. f., tr. d. (*Niédrée*)......... 28—»

Charmant volume d'un ouvrage peu commun, le premier que Simon Gueulette ait publié. « Ce livre est assez amusant et singulier, dit le marquis de Paulmy dans une note manuscrite; il est composé dans le goût des

anciens romans de chevalerie et un peu des contes de fées. L'auteur l'a intitulé *Soirées bretonnes*, parce qu'il suppose que ce sont des contes ou fabliaux contés au VIIIe siècle à une princesse bretonne. » Louis de France, dont le portrait paroît avoir été dessiné d'après nature dans l'estampe-frontispice, avoit moins de trois ans lorsque Gueulette lui dédia ce joli volume. Il étoit devenu dauphin seulement depuis quelques mois, par suite de la mort foudroyante de son père, de sa mère et de son frère aîné. Le moment étoit assez mal choisi pour une dédicace de contes de fées.

P. L.

141. Stengelius (*Carolus*). Hodæporicum Mariano-Benedictinum, seu historia de imaginibus B. M. V. miraculis et peregrinationibus apud PP. Ordinis S. Benedicti, per orbem celebratis. *S. l.* (*Augustæ*), 1659, 1 vol. in-8, fig., portr., front. gr. .... 24—»

Les seize gravures sur cuivre dont ce volume est orné, ont été exécutées par G.-A. Wolfgang; nous avons déjà parlé de cet artiste (n° 132 de cette livraison). Elles sont très-jolies et en premières épreuves dans notre exemplaire. Le titre gravé est fort remarquable, et un beau portrait du pape Alexandre VII est placé en regard de l'épître dédicatoire adressée au cardinal Flavio Chisi, légat à Avignon, par l'auteur, Charles Stengelius, abbé de Brenz Ahausen (diocèse d'Augsbourg). Il manque dans cet exemplaire, comme dans tous les autres, une planche qui paroît avoir été supprimée. Nous ferons remarquer que la planche 10 est remontée, et qu'elle a été lacérée vers la marge extérieure.

142. Le Thresor ou stile et protecolle de la chancellerie de France et des chancelleries establies par les Parlements : avec les reglements desdites chancelleries faictz par le roy Henri 4, depuis confirmez par le roy Loys 13 à present regnant, le style et reglement de proceder au conseil privé. Reiglements et instructions pour proceder au grand conseil. Traictez ou instructions des finances. Le guidon des secretaires. Les archeveschez, eveschez, parlements, chambres des comptes, cours des aydes, bailliages, seneschaussées, generalitez, eslections et greniers à sel de France. *Paris, Jean Richer*, 1614; très-gros vol. in-8, vél... 36—»

Excellent livre, peu commun et rarement bien conservé. Cet exemplaire est fort beau. Nous sommes surpris de ne pas trouver dans la *Bibliothèque*

historique de la France l'indication d'un pareil ouvrage, qui est très-important pour l'histoire, car l'auteur a pris pour exemple du style et protocole de la chancellerie, une foule d'ordonnances et de lettres en tous genres, qui sont toujours intéressantes, et dont beaucoup ne doivent pas être connues. Il y a, en tête du recueil, un mémoire curieux sur les origines de la chancellerie. L'auteur ne s'est pas fait connoître, malgré le succès de son ouvrage, car on en avoit publié, dans l'espace de vingt-cinq ans, trois éditions; celle-ci, plus complète et mieux classée que les autres, est la quatrième. P. L.

143. VALENTINIAN. L'Amant resuscité de la mort d'Amour, en cinq livres, par Theodore Valentinian françoys. *A Lyon, par Maurice Roy et Loy Pesnot*, 1557, in-4, veau fauve, fil. tr. dor. (*Niédrée*)............... 60—»

L'Amant ressuscité de la mort d'amour ! Ce titre a quelque chose d'un peu subtil et d'alambiqué. Cela nous promet une belle dissertation sur l'amour, et sur les divers genres d'amour. Tel est en effet le sujet de l'ouvrage où l'auteur déploie beaucoup d'érudition, et ne se fait pas faute de citer les anciens. Dans une sorte de prologue il nous parle de ses voyages, d'abord sur terre, puis sur mer. Sur mer, le vaisseau qui le porte est assailli d'une furieuse tempête, durant laquelle les malheureux passagers font des vœux à tous les saints. Un entre autres, bon bourgeois de Paris, sans doute, promet à saint Christophe, s'il le tire de ce danger et le porte au rivage, de lui offrir un cierge aussi gros qu'est grosse la statue à l'entrée de la nef de Notre-Dame. Pendant que chacun se voue à quelque saint du paradis, un brave prêtre se dépouille de sa soutane et du reste de ses vêtements, tout prêt à se sauver à la nage, conseillant aux plus avisés d'en faire autant; et s'offrant, en attendant, de confesser ceux qui voudroient s'adresser à lui. Voilà un brave homme qui pensoit à tout à la fois. Ce prêtre, je le mettrois volontiers sur le vaisseau de Pantagruel pendant la tempête que décrit Rabelais. Frère Jean lui serreroit la main cordialement, et Panurge se jetteroit à ses genoux et lui demanderoit l'absolution. Mais revenons à notre sujet. Cette tempête que suscite notre auteur, a un but, celui de transporter la scène de sa dissertation en Angleterre, où il se trouve jeté et bien accueilli des dames et seigneurs du lieu, qui l'invitent à leurs festins et banquets; banquets où la philosophie est admise, et où les convives se livrent à toutes sortes de propos sérieux et enjoués. C'est dans un de ces festins qu'a lieu notre dialogue, qui se continue à plusieurs reprises, et pour lequel se donnent rendez-vous les interlocuteurs, qui sont : une comtesse Marguerite, qui discourt *de la vraie et parfaite amour;* une dame Florinde, qui parle de *la folle amour;* un gentilhomme malade, qui raconte ses propres aventures. Ce gentilhomme malade est ce-

lui qui, dans le cours de l'entretien, se guérit (l'entretien dure assez pour cela), et par sa guérison justifie le titre de l'ouvrage. A ces interlocuteurs, il nous faut joindre le seigneur Trebatis, mari de la dame Florinde, et *un je ne sais quel médecin.* Quant à notre auteur, il fait son rôle modeste, se bornant à raconter les propos tenus, lui *présent et oyant.* Nous ne ferons pas l'analyse de cette longue dissertation, divisée en cinq livres, dont la conclusion est la guérison du malade, qui, maltraité par sa maîtresse et malade de la mort de son amour, prend enfin son parti et recouvre la santé de l'âme; mais comme c'est un sujet amoureux, il faut que l'amour ait le dernier mot; l'auteur, tout en félicitant le ressuscité de sa résurrection, ne voudroit pas le dissuader de s'embarquer *en quelque belle et honneste amour : Et si voudrois davantage, pour le mieux aparier, que la dame tant honneste avec laquelle il entrevoit en cette accomplie félicité amoureuse, eut comme lui par le passé, et d'aussi bon amour que lui été ailleurs amante, que comme lui elle eut été défavorisée, et que maintenant comme lui, elle fut fort bien ressuscitée de la mort d'amour.*

L'auteur a dédié son ouvrage à *sa Marguerite*, nom qu'il trouve heureux, et qui lui rappelle toutes les femmes illustres qui l'ont porté. En tête de sa dédicace, il s'est fait représenter avec sa maîtresse; nos amoureux, en costume de nobles et gentils personnages, se regardent et ont bien l'air de se dire les choses les plus tendres du monde. On voit que rien n'a été épargné de ce qui pouvoit ajouter au mérite de ce volume, imprimé sur beau papier et en belles lettres rondes dont la netteté réjouit les yeux.

Vicomte DE GAILLON.

144. VILLATE. Songe et son interprétation avec un hermitage chrestien, par Benjamin de La Villate, chanoine en l'église collégiale de Sainct-Martin de Champeaulx, en Brie. *A Paris, chez J. Laquehay*, 1626; in-8, veau fauve................................ 28—»

L'abbé Goujet, qui dans sa *Bibliothèque françoise*, n'a pas omis Benjamin de La Villate, sans faire grand cas de son talent, lui reconnoît au moins le mérite d'en avoir fait un bon emploi. Les poésies de notre auteur sont en effet, par leur caractère religieux et moral, en harmonie avec ses fonctions de chanoine de l'église collégiale de Champeaux. Malgré ce mérite, Champeaux a plus lieu de s'enorgueillir de Guillaume, son savant théologien du XVIe siècle, que de Benjamin, son poëte du XVIIe.

Mais La Villate est-il vraiment du XVIIe siècle? oui, par la date de son livre, publié en 1626 (deux ans avant la mort de Malherbe); non, par son style, qui nous reporte à une époque bien antérieure, et qui semble contemporain de Ronsard et des poëtes de la pléiade. Si Mlle de Gournay lui a fait l'honneur de penser à lui, assurément elle n'a pas dû le comprendre dans le nombre de ces auteurs de la nouvelle école qu'elle accuse de fuir les vieilles expressions. Pour La Villate, le langage depuis Ronsard et Baïf ne s'est point renouvelé, *ore* est encore à son usage :

En vain au paresseux fait ore la leçon
La provide *fourmis* et le caut hérisson.

Le printemps chez lui est non-seulement la *prime-vère*, mais la *vère* parle de la saison où l'on entend chanter :

Les oiseaux que la *vère*
Tient fredonnant en l'air.

Les métaphores hardies lui plaisent : quelque part il décrit la terre *passementée* de mille buissons, et *camelotée* de prés de diverses couleurs. Mais ce ne sont pas seulement les expressions des vieux poëtes, ce sont aussi leurs rhythmes qu'il fait revivre ; par exemple, il prend à Remi Belleau celui de son ode du *Mois d'avril*, pour assembler autour de son ermite chrétien toutes les créatures qu'il excite à louer avec lui le Seigneur :

Et vous peints rossignolets,
Oiselets,
Qui mariez vos ramages
Aux accents de ces pasteurs
Qui pippeurs
Vous aguettent ès feuillages !

Nous nous bornons à ces quelques lignes de La Villate, renvoyant les lecteurs à l'analyse qu'a faite l'abbé Goujet du *Songe et de l'Hermitage chrétien*. (*Biblioth. franç.*, tome XV, p. 161.) Vicomte DE G.

145. Quatre voyes spirituelles (cy commencent) pour aller à Dieu. Cestassavoir la voye purgative ; la voye illuminative ; la voye unitive : et la voye superlative. *On les vent à Paris en la rue Sainct-Jacques, à l'enseigne de l'homme Saulvaige, s. d.* (vers 1520), in-4 goth., sign. A.-Piiii, cart. . . . . 28 —»

Ce traité de dévotion mystique doit être fort rare, puisque le *Manuel du Libraire* n'en fait pas mention. Les images ridicules ne coûtent pas à l'auteur anonyme de ce singulier livre, où l'on apprend à éviter les voies du péché, et à chercher les voies du salut. Nous serions tenté de reconnoître dans cette profusion de voies allégoriques le fameux *Traverseur des voyes périlleuses*, Jean Bouchet, lequel n'avoit pas encore trouvé la voie poétique. Dans la dédicace *à dom Estienne, le gentil zelateur des ames de Jesu-Christ, et prieur du couvent de Sainct-Martin-des-Champs en Paris*, l'auteur est toujours préoccupé de ces voies qui reviennent sans cesse dans son livre, et qui le mènent droit en paradis. On devine que la voie *purgative* dont il s'agit dans cet ouvrage inspiré par le *souverain Viateur*, n'a rien de commun avec un mémoire d'apothicaire. P. L.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

146. **Mémoires de Hollande**, histoire particulière en forme de roman, par Mme la comtesse de La Fayette, publiés avec des notes, par A.-T. Barbier, ancien secrétaire des bibliothèques de la couronne. 1 vol. in-16 de xx et 350 pag., un fac-simile, une pl. de musique et deux portr. — Nouveaux éclaircissements sur les *Mémoires de Hollande*, par Ap. Briquet; brochure ensemble .... 7—25

Papier de Hollande .... 12—»

« Ce volume, d'une exécution typographique fort soignée, reproduit un roman publié pour la première fois en 1678, et qui contient la relation des amours d'une belle juive d'Amsterdam, avec un cadet de la maison de Lusignan, amours qui se terminent de la façon la plus édifiante par un baptême et un heureux mariage. Longtemps oubliée, cette production n'est pas sans mérite, l'histoire elle-même peut la consulter avec profit. On y trouve en effet une curieuse relation du siége d'Amsterdam, entrepris en 1650 par Guillaume d'Orange, et qu'il fallut lever, les Hollandois ayant rompu les digues de la mer et inondé le pays. On remarque également un tableau satirique des pratiques minutieuses de dévotion que l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas espagnols, imposoit à ses courtisans et aux officiers de sa maison. Le style élégant et simple de l'auteur donne de l'intérêt à ses récits, mais il ne paroît pas qu'il convienne, sur la foi du titre, d'y voir l'œuvre de Mme de La Fayette. L'éditeur dit avoir trouvé cette indication dans une note de la main de l'érudit Grævius, écrite sur un volume de la *Bibliotheca Heinsiana*, qui, de la bibliothèque de l'archevêque de Reims, Le Tellier, a passé dans la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris. Cette autorité n'est pas suffisante, et le ton général du livre, les discussions théologiques qui s'y font remarquer, les cérémonies du culte mosaïque, indiquent un écrivain qui partageoit, à certains égards, les principes de Port-Royal. Il est bien sûr aussi, quoi qu'en dise l'éditeur, que les *Mémoires de Hollande* n'offrent point l'histoire particulière de Mme de La Fayette; à cet égard, les assertions de M. Barbier ont été critiquées; sa préface, ses notes, et les pièces justificatives qu'il a placées à la fin du volume, les lettres qu'il attribue à Mme de La Fayette, et qui ne paroissent nullement sorties de sa plume, tout cela a donné lieu à un débat qui n'a pas, ce nous semble, tourné à l'avantage de l'éditeur. Laissant de côté ces pages étrangères au texte des *Mémoires de Hollande*, il restera une charmante édition d'un livre digne d'être lu; elle se recommande d'ailleurs par deux portraits admirablement exécutés par M. A. Riffaut, l'un de Mme de Sévigné, l'autre de Mme de La Fayette; l'authenticité de ce dernier peut être révoquée en doute, mais c'est une discussion qui nous entraîneroit trop loin; nous n'y entrerons pas. »

(*Revue critique*, publiée par J. Cherbuliez.)

147. Vie d'Antoine Du Prat, chancelier de France, archevêque de Sens, etc., par le marquis Du Prat; in-8 de xv et 458 pag. et un portr. . . . . 7—50
Grand papier de Hollande, tiré à cinquante exemplaires. . . . . 15—»

M. le marquis Du Prat vient d'achever l'étude qu'il n'avoit qu'ébauchée dans l'*Essai sur la vie d'Antoine Du Prat* (1). Dans l'ample et beau volume qu'il vient de mettre au jour, l'auteur apprécie toutes les grandes questions, toutes les affaires importantes auxquelles fut mêlé le cardinal. C'est donc une nouvelle histoire des vingt premières années du règne de François Ier : dès lors, on peut juger de l'étendue et de l'intérêt de ce travail. C'est une œuvre évidemment inspirée par un pieux sentiment de famille. L'auteur a cru remplir un devoir que lui imposoit le nom qu'il porte.

M. le marquis Du Prat s'est livré à des recherches laborieuses et il a découvert avec un rare bonheur des documents fort curieux qui, jusqu'à ce jour, étoient restés inédits. On peut dire que nul dépôt d'archives n'a eu de secret pour lui, aussi trouve-t-on dans son livre de nombreux faits rectifiés à l'aide de renseignements puisés aux meilleures sources. Nous nous réservons d'offrir prochainement à nos lecteurs une analyse plus étendue de ce volume que recommandent un style distingué, des pièces justificatives d'un grand intérêt, et un charmant portrait gravé par l'habile artiste Riffaut, d'après un original conservé dans la famille Du Prat.

(1) Versailles, 1854, br. in-8.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JUIN.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

Sommaire du n° de Juin de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

NICOLAS FOUQUET.

Des deux principaux faits que l'on a reprochés à Louis XIV, l'un a trait à un acte de sa jeunesse : le procès de Fouquet ; l'autre date du déclin de sa gloire : la révocation de l'édit de Nantes. Le dernier n'a aucun prétexte pour être discuté dans ce recueil ; mais le premier est du ressort du *Bulletin du Bibliophile*. Fouquet étoit amateur de livres, à tel point que M. Pierre Clément, en consacrant une notice à son administration, n'a pu s'empêcher de faire cette digression : « La « bibliothèque de Saint-Mandé étoit, sans contredit, une « des plus riches et des plus curieuses qu'il y eût alors en « France. Deux cordeliers d'Espagne, admis par faveur à « la visiter avec les commissaires, s'arrêtèrent principale- « ment dans une pièce où étoient les Alcorans, les Talmuds, « les Bibles, et remarquèrent un livre précieux d'un auteur « espagnol, dont le roi d'Espagne lui-même n'avoit pas le pa- « reil... Cette bibliothèque contenoit environ 6,000 volumes. « Il y avoit plus de 50 Bibles, tous les Pères, tous les histo- « riens de l'Église, toutes les Vies des saints, beaucoup d'ou- « vrages de géographie, et sur les antiquités ; tous les histo- « riens grecs, latins et contemporains ; plus de 200 ouvrages « de médecine, d'autres, et en grand nombre, sur les mathé- « matiques, l'histoire naturelle, le droit civil, le droit canon ; « enfin, plus de 300 manuscrits. » Bien des amateurs d'aujourd'hui ne seroient pas en mesure de présenter d'aussi nom-

breuses richesses ; mais n'eût-il pas été bibliophile, Fouquet mériteroit encore d'être mentionné ici à cause de seize charmants petits volumes qui le concernent, publiés chez la veuve de Cramoizy. Ils portent très-improprement le titre d'*Œuvres de M. Fouquet* (1) ; celui de *Pièces relatives à M. Fouquet* eût été beaucoup plus juste. Le premier volume contient un *Traité du péculat*, dont la lecture présente peu d'attrait ; mais en considération de l'aridité du sujet, on sait gré à l'auteur de n'être pas ennuyeux. Sa division par « texte » et « réponse » rompt l'uniformité. Le texte est ordinairement l'analyse d'un article de loi, les réponses en sont un commentaire contradictoire ; elles finissent toujours par éluder la loi. C'est probablement ce premier volume qui a découragé certains lecteurs, et les a empêchés de parcourir les factums et les interrogatoires dont l'intérêt est beaucoup plus réel. Pour celui qui veut remonter aux sources plutôt que s'arrêter à des compilations, les Œuvres de Fouquet ont une grande importance ; elles n'ont pas certainement le même charme que les Lettres touchantes de Mme de Sévigné à M. de Pomponne ; après les avoir lues, on ne partage peut-être pas encore les convictions de l'auteur, qui cherche à prouver par des arguments de tout genre l'innocence du surintendant, mais on acquiert une idée exacte de ce qu'étoit l'administration avant que Louis XIV l'eût réformée.

Nicolas Fouquet naquit à Paris en 1615. Son père, riche armateur de Bretagne, lui fit donner une brillante éducation. A vingt ans il fut maître des requêtes, et devint à trente-cinq ans procureur-général au Parlement de Paris. Sa carrière rapide est parfaitement expliquée par ces mots de Mme de La Fayette, aussi habile à juger le caractère des hommes qu'à créer des personnages romantiques : « Le surintendant étoit un homme d'une « étendue d'esprit et d'une ambition sans bornes, civil, obligeant pour tous les gens de qualité, et qui se servoit des fi-

(1) Les Œuvres de M. Fouquet, ministre d'Estat. Contenant son accusation, son procès et ses défenses, contre Louis XIV, roy de France.

« nances pour les acquérir et pour les embarquer dans ses in- « trigues; dont les desseins étoient infinis pour les affaires « aussi bien que pour la galanterie. » (*Histoire de Mme Henriette d'Angleterre*, édition Bazin, p. 15.) Je n'ajouterai qu'une observation à ce portrait, c'est que Fouquet ne se bornoit pas à obliger les gens de qualité, puisqu'il contribua à la fortune de Gourville, le Gil-Blas du XVIIe siècle, et qu'il protégea activement les gens de lettres, parmi lesquels il trouva ses plus fidèles amis.

Servien et Fouquet furent chargés, en 1653, de la surintendance des finances; mais, deux ans après, Fouquet eut à lui seul toute l'autorité. L'épargne étoit vide, il trouva des fonds à emprunter grâce à son propre crédit. Les sommes qu'il empruntoit ainsi, il les prêtoit au Trésor : le remboursement s'opéroit chez lui au moyen de ses billets, qui étoient acquittés à la rentrée des impôts. Maître de l'administration, il se trouvoit donc tout à la fois ordonnateur, receveur et payeur. Une telle concentration devoit entraîner de grands désordres.

A l'époque où Mazarin étoit le plus puissant, lors du traité des Pyrénées, Colbert, intendant de sa maison, lui adressa un Mémoire dans lequel il signaloit les dilapidations de Fouquet, en proposant de le faire arrêter, et juger par une commission composée de ceux mêmes qui en firent partie lors du procès. Le cardinal étoit à Saint-Jean-de-Luz quand ce Mémoire lui fut envoyé. Nouveau, employé de la poste, l'intercepta, et le communiqua, à Bordeaux, au surintendant, qui alloit rejoindre la cour. « Après me l'avoir lu, raconte Gourville, il me dit qu'il falloit « qu'il remît incessamment ce papier entre les mains de celui « qui l'avoit apporté; et qu'il vouloit cependant en garder une « copie. Il le mit entre lui et moi, nous le copiâmes, lui une « page et moi l'autre, ainsi jusqu'à la fin. »

Fouquet, un peu déconcerté cependant, suivit le conseil de Gourville, qui lui démontra que le cardinal avoit besoin d'argent pour célébrer le mariage du roi, et que le danger ne devoit pas être imminent.

Gourville fut aussitôt envoyé près de Mazarin, pour lui développer ses idées; et Fouquet, au retour de la cour, laissa voir, dans un entretien avec le premier ministre, qu'il avoit eu connoissance du mémoire de son intendant. Mazarin ordonna à Colbert de se réconcilier avec Fouquet, mais la crainte de ce dernier n'étoit pas calmée; il fit fortifier son château de Belle-Isle, dressa un plan de résistance à main armée, et se tint prêt à commencer une nouvelle Fronde. Le brouillon de ce projet de révolte fut trouvé, lors de son arrestation, derrière une glace dans sa maison de Saint-Mandé, et devint une des plus grandes charges du procès.

Mazarin, à son lit de mort, avoit recommandé à Louis XIV d'employer Fouquet, le lui signalant comme l'homme qui connoissoit le mieux les ressources de la France; mais il l'avoit en même temps informé de ses dilapidations. Colbert, afin d'y mettre bon ordre, fut nommé intendant des finances et chargé de tenir le registre des fonds. Dès les premières fois qu'il travailla avec Fouquet, le roi se fit expliquer le mécanisme de l'administration des finances, et lui défendit de signer aucun traité et de contracter aucun engagement sans l'en avoir informé. Mais après la mort du cardinal, Fouquet ne croyoit plus rencontrer d'obstacle; Le Tellier et Colbert ne lui paroissoient pas de force à s'opposer à ses projets; il se regardoit comme l'homme le plus puissant, offrant à Anne d'Autriche sa protection pour faire rentrer le roi sous sa tutelle, et demandant au cardinal de Retz sa démission de l'archevêché de Paris, afin de le faire remplacer par son frère.

Pélisson, l'un de ses amis qui devoit devenir plus tard l'historien de Louis XIV, étoit plus clairvoyant que lui, mais il ne réussit pas à l'empêcher de présenter au roi de faux états de dépenses et de recettes, que Colbert rectifioit chaque jour en secret. Louis XIV, indigné de se voir trompé dans la partie la plus importante de l'administration, résolut dès lors de disgracier Fouquet. Colbert proposa au roi le même plan qu'il avoit autrefois soumis à Mazarin. Mais une circonstance s'opposoit à

l'exécution de ce projet. Fouquet, outre sa charge de surintendant, avoit le titre de procureur-général au Parlement de Paris, ce qui le rendoit justiciable de cette compagnie. Il fallut donc l'amener à donner sa démission, en lui faisant espérer qu'il seroit compris dans la prochaine promotion des chevaliers des ordres du roi.

Louis XIV étoit obligé sans cesse de dissimuler son ressentiment contre Fouquet. Une circonstance imprévue faillit faire éclater sa colère. Le surintendant avoit essayé de séduire La Vallière, et sa résistance lui avoit prouvé que le roi étoit son rival. Cette découverte ne le fit pas renoncer à ses espérances. Dans une fête splendide donnée au château de Vaux, où *les Fâcheux*, de Molière, étoient représentés pour la première fois, Louis XIV aperçut un portrait de La Vallière, peint à l'insu du modèle; il ne put se contenir et donna l'ordre d'arrêter le surintendant à l'instant même. Anne d'Autriche montra à son fils l'inconvenance du lieu et du moment. L'ordre fut aussitôt révoqué. Madame Duplessis-Bellière informa à la fois Fouquet de l'ordre et du contre-ordre. Il crut conjurer l'orage en faisant au roi l'aveu d'une partie de ses fautes. Louis XIV fit semblant de pardonner et dissimula de nouveau : « Vous pouvez juger « qu'à l'âge où j'étois, écrit-il en retraçant plus tard ses impres- « sions de cette époque dans des instructions pour le Dauphin, « il falloit que ma raison fît beaucoup d'efforts sur mes ressen- « timents pour agir avec tant de retenue.... Mais étant allé « vers la fin du mois d'août à Nantes, où les États de Bretagne « étoient assemblés, et de là voyant de plus près qu'aupara- « vant les ambitieux projets de ce ministre, je ne pus m'empê- « cher de le faire arrêter en ce lieu même, le 5 septembre.

« Toute la France, persuadée aussi bien que moi de la mau- « vaise conduite du surintendant, applaudit à cette action, et « loua particulièrement le secret dans lequel j'avois tenu, du- « rant trois ou quatre mois, une résolution de cette nature, « principalement à l'égard d'un homme qui avoit des entrees « si particulières auprès de moi, qui entretenoit commerce avec

« tous ceux qui m'approchoient, qui recevoit des avis du de-
« dans et du dehors de l'État, et qui, de soi-même, devoit tout
« appréhender par le seul témoignage de sa conscience. »

Le 5 septembre 1661, en effet, Fouquet sortoit de travailler avec le roi, qui l'avoit gardé dans son cabinet jusqu'au moment où il avoit vu par la fenêtre que d'Artagnan avoit rangé ses hommes dans la cour. Dès que Fouquet fut arrêté, tout le monde félicita Louis XIV de cette résolution hardie. Beaucoup d'ambitieux crurent qu'ils alloient recueillir la surintendance, mais le temps des premiers ministres étoit passé et ne devoit plus revenir que sous la régence. Le roi remplit, pour ainsi dire lui-même, la charge de surintendant, en examinant souvent et en signant à la fin de chaque année le livre des recettes et dépenses qui étoit tenu par Colbert.

De Nantes, Fouquet fut conduit à Paris sous bonne escorte, plutôt pour le préserver que pour l'empêcher de fuir, car la population lui étoit hostile, et on craignit même qu'elle ne le massacrât. Le lendemain de la chute des ministres puissants, l'histoire nous montre à toutes les époques des vanités froissées qui ameutent la populace pour demander leur mort.

Fouquet conservoit avec soin toutes les lettres qui lui étoient adressées, et renfermoit dans des cassettes à part celles qu'il recevoit de plusieurs femmes de la cour. Louis XIV se fit apporter ces pièces et les examina lui-même, afin de connoître les affaires particulières des principales familles. Les gens de lettres dont Fouquet s'étoit montré le protecteur lui restèrent plus longtemps fidèles que les courtisans. Mlle de Scudéry continua de lui écrire pendant tout le temps de sa captivité. Le dépouillement des pièces du procès dura trois ans, durant lesquels l'ancien surintendant ne vit pas les commissaires chargés de le juger. Il parut pour la première fois devant eux, le 14 novembre 1664.

L'interrogatoire dura cinq semaines. Mme de Sévigné étoit alors à Paris, et elle écrivoit à Simon de Pomponne les détails du procès; c'étoit par ces lettres que tous les amis exilés sa-

voient des nouvelles. La police les lisoit, mais leur auteur ne s'en inquiétoit pas, et s'informoit seulement si elles parvenoient. Ces douze lettres étoient passées de main en main.

Fouquet y est peint au naturel; on voit mieux là que partout ailleurs son insouciance au milieu du danger qui le menace. « En repassant par l'Arsenal, à pied, pour se promener, M. Fou« quet a demandé quels ouvriers il voyoit; on lui a dit que « c'étoit des gens qui travailloient à un bassin de fontaine. Il « y est allé et a dit son avis, et puis s'est retourné en riant vers « d'Artagnan, et lui a dit : « N'admirez-vous point de quoi je « me mêle? Mais c'est que j'ai été autrefois assez habile sur ces « sortes de choses-là.»

Un soir à l'audience, qui avoit été prolongée par la lecture d'un article de l'acte d'accusation (26 novembre), « il s'est allé « embrouiller sur certaine date. » Un jour, poussée par quelques amies, Mme de Sévigné s'en va dans une maison voisine de l'Arsenal, pour voir passer l'accusé : « J'étois masquée, je l'ai « vu venir d'assez loin... Il paraissoit assez rêveur... En s'ap« prochant de nous pour rentrer dans son trou, M. d'Artagnan « l'a poussé, et lui a fait remarquer que nous étions là. Il nous « a donc salués et a pris cette mine riante que vous lui con« noissez. »

Fouquet ne montra de l'énergie que dans une circonstance, c'est au moment où il fut accusé par Séguier, d'avoir commis un crime d'État. « Je confesse, Monsieur, que c'est là une folie « et une extravagance, mais non pas un crime d'État. Je sup« plie ces Messieurs (les juges) de trouver bon que j'explique « ce que c'est qu'un crime d'État. Ce n'est pas qu'ils ne soient « plus habiles que nous, mais j'ai eu plus de loisir qu'eux pour « l'examiner. Un crime d'État, c'est quand on est dans une « charge principale, qu'on a le secret du prince, et que tout « d'un coup on se met du côté de ses ennemis; qu'on engage « toute sa famille dans les mêmes intérêts; qu'on fait ouvrir « les portes des villes dont on est gouverneur, à l'armée des « ennemis, et qu'on la ferme à son véritable maître; qu'on porte

« dans le parti tous les secrets de l'État. Voilà, Messieurs, ce « qui s'appelle un crime d'État. »

Dix jours après, l'anxiété des amis de Fouquet cessoit, treize juges contre neuf concluoient, selon l'avis de d'Ormesson, au bannissement perpétuel et à la confiscation des biens, tandis que la minorité s'étoit prononcée pour la peine de mort. Louis XIV changea aussitôt l'exil en prison.

Le lundi 21 décembre, Foucault lut l'arrêt à l'ancien surintendant, puis le sépara de Pecquet, son médecin, et de Lavalée, son valet de chambre. Fouquet fut ensuite conduit dans la chambre de d'Artagnan. « Pendant qu'il y étoit il a vu « par la fenêtre passer M. d'Ormesson, qui venoit de reprendre quelques papiers qui étoient entre les mains de M. d'Ar« tagnan. M. Fouquet l'a aperçu, il l'a salué avec un visage « ouvert et plein de joie et de reconnoissance, il lui a même « crié qu'il étoit son très-humble serviteur. »

Le soir même, Fouquet monta dans un carosse avec quatre hommes ; et d'Artagnan, à la tête de cinquante mousquetaires, le conduisit à Pignerol.

On sait peu de détails sur sa captivité; ses amis s'en occupèrent pendant quelque temps, puis il fut oublié. Le tonnerre tomba sur le château, entra même dans la chambre où il étoit détenu, mais ne l'atteignit point.

Fouquet, délaissé des hommes, éleva son esprit vers Dieu, et, méditant sur les livres saints, composa même, dit-on, des traités de morale.

Dix ans seulement après sa condamnation, il lui fut permis de s'entretenir avec sa femme. Vers cette époque, un trou fut pratiqué dans le plafond, et celui qui étoit enfermé dans la chambre supérieure communiqua avec lui. Il se nommoit Puiguilhem, et n'étoit qu'un obscur cadet de Gascogne quand Fouquet avoit quitté la cour. Mais depuis, général d'armée, ayant failli épouser Mademoiselle avec le consentement de Louis XIV, il étoit devenu Lauzun. Fouquet le crut fou, et fut au comble de

l'étonnement quant il apprit que son voisin lui avoit dit des choses vraies.

La rigoureuse surveillance dont il étoit entouré fut adoucie avec le temps; on lui permit de voir sa famille, et même les habitants de Pignerol. Des doutes se sont élevés sur le lieu de sa mort, qui eut lieu en 1680. Selon les uns, et c'est l'hypothèse qui me semble la plus probable, elle eut lieu à Pignerol; d'autres ont pensé qu'il lui avoit été permis de se rendre aux eaux de Bourbonne. Naguère, dans ce recueil même, M. le comte de Viel-Castel, se fondant sur une note écrite derrière un portrait du temps, le fait mourir à Paris.

L'adversité de Fouquet, après sa grande fortune, l'acharnement de ses ennemis, la constante sympathie de quelques-uns de ses amis, ont fait considérer, par les historiens, sa chute comme un événement isolé. La toute-puissance de Richelieu et celle de Mazarin, lui avoient suggéré la pensée d'être le troisième dans la dynastie des premiers ministres; mais Louis XIV vouloit régner. Afin de pouvoir dire : « L'État, c'est moi », il falloit renverser ce dernier obstacle. La haute ambition et le faste du surintendant gênoient le roi : Fouquet fut arrêté, condamné, et mourut en prison. Versailles et Marly firent oublier les splendeurs de Vaux et de Saint-Mandé. Les vers de La Fontaine restent seuls pour nous les rappeler aujourd'hui.

J. Andrieux.

ÉPITRE INÉDITE DE FURETIÈRE

A

MADAME DE MAINTENON

La pièce suivante se trouve en manuscrit à la tête d'un exemplaire de la première édition du *Dictionnaire de Furetière*, Amsterdam, 1690, 3 vol. in-fol., qui est à la bibliothèque du Louvre. La personnage inconnu qui a pris soin de la recueillir l'a fait précéder de cette note : « Elle m'a esté communiquée par M. de Sainfray, en février 1691. » Et bien qu'on rencontre à la fin du volume une copie d'une lettre d'un M. Bory, avocat au Conseil, qui déclare qu'il a connu très-particulièrement M. de Furetière, et qu'il ne le retrouve pas dans l'*Épître dédicatoire* dont il s'agit, nous ne voyons pas dans ce doute de quoi infirmer l'attribution positive qui ressort de l'indication du manuscrit. Il y a même des raisons de vraisemblance qui paroissent la confirmer. Furetière, mort en 1688, et traité comme on sait par l'Académie françoise, a fort bien pu avoir l'idée de mettre sous la protection de Mme de Maintenon, qui passoit pour ne pas aimer l'Académie, la future édition de son Dictionnaire, dont il n'avoit encore paru qu'un *Essai*, 1684, 1 vol. in-4o, et qui, sous sa nouvelle forme, pouvoit, comme on l'insinue dans

l'*Épître dédicatoire*, devenir un des livres usuels du nouvel établissement de Saint-Cyr.

D'ailleurs, Furetière avoit à se faire beaucoup pardonner en fait de dédicaces. A la fin de son *Roman bourgeois*, et sous ce titre : *Épître dédicatoire du premier livre que je ferai*, il avoit inséré une pièce étrange qui commence ainsi : « A très-haut et très-redouté seigneur Jean Guillaume dit Saint-Aubin, maître des hautes-œuvres de la ville, prévôté et vicomté de Paris, etc. » Là-dessus grand scandale ; on ne manqua pas de dire qu'il avoit dédié son roman au bourreau. Autre grief : il avoit été accusé, quoique fort gratuitement, par l'Académie, d'avoir, dans l'avertissement placé en tête de son *Essai de Dictionnaire*, « attaqué la mémoire de deux grands ministres et l'honneur de toute la Compagnie, » et, ce qui étoit plus grave, manqué de respect au roi, en se disant à la fin « son très-humble, *très-affectionné* et très-obéissant serviteur et sujet. » Il n'étoit pas convenable de se dire affectionné. Décidément le pauvre Furetière jouoit de malheur : la dédicace où il alloit pour la première fois de sa vie se montrer bon courtisan, ne devoit pas voir le jour.

Nous avons dit que Mme de Maintenon n'aimoit pas l'Académie. « Quoi, disoit-elle à Fénelon, peu avant sa réception, vous voulez être de cette Compagnie, *qui ne parle que sur des paroles!* » Et elle écrivoit le 20 février 1716, à Mme Dangeau, dont le mari, par parenthèse, étoit académicien : « On m'a toujours reproché que je ne regardais pas l'Académie comme un corps sérieux. »

On ne trouvera donc pas étrange (et ici nous empruntons les paroles même de l'*Épître dédicatoire*) que Furetière ait eu l'idée de dédier son ouvrage à Mme de Maintenon. On remarquera ce qu'il dit de la part qu'elle avait prise à l'établissement de Saint-Cyr, de sa haute et singulière fortune, de l'estime et de l'affection que le roi avoit pour elle. Enfin, s'il ne prononce pas le nom de reine, il fait assez entendre ce qu'il pensoit de sa position à la cour, par la comparaison qu'il fait d'elle à « ces deux vertueuses dames (évidemment Clotilde et Blanche de

Castille) auxquelles la France a eu l'obligation de la conversion et de la sainteté de deux de ses rois. »

Voici la pièce que nous avons annoncée; nous en reproduisons exactement le titre, le style et l'orthographe :

ÉPITRE DÉDICATOIRE

TROUVÉE DANS LES PAPIERS DE L'AUTEUR APRÈS SA MORT.
A MADAME DE MAINTENON.

Madame,

On ne trouvera pas étrange que je vous dédie cet ouvrage, puisqu'il a besoin d'un asile pour se mettre à couvert de l'envie et de l'injustice dont il souffre l'oppression. Le soin que vous prenez de secourir la noblesse, et de lui procurer une retraitte dans le fameux monastère de Saint-Cir, donne la hardiesse à toutes sorte d'affligés, d'avoir recours à votre bonté et d'implorer votre protection. Vous aves cet avantage, Madame, que vos généreuses actions qui attirent sur vous mille louanges n'ont pour but et ne tendent qu'à la gloire de ce grand roy qui vous honore de son estime.

Nous lui fournissés tous les jours des occasions de monstrer sa justice et d'etaler sa magnificence. Sa valeur jusqu'icy l'a élevé au-dessus de tous les autres conquérans, mais quelque pretieuse que soit la gloire qui vient des conquêtes, elle a le malheur qu'il la faut achepter chèrement et qu'il faut que plusieurs vies et plusieurs fortunes soient sacrifiées au bien de l'Estat. Les autres princes ont souvent oublié les services de ceux qui n'estoient plus en état de les continuer : mais *Louis le Grand* ne s'est pas contenté de pourvoir à la subsistance de ceux que la guerre avait epargnés, en leur faisant bâtir un hôtel magnifique (1) pour y passer en repos le reste d'une vie qu'ils

(1) Ce rapprochement entre la fondation de Saint-Cyr et l'établissement des Invalides se retrouve dans la plupart des écrits publiés à cette occasion. Voy. entre autres, dans le *Mercure galant*, de septembre 1686, *Prélude sur l'établissement de la maison de Saint-Cyr*, p. 5.

n'ont pu perdre dans les batailles ; il a pris même le soin de ceux que la guerre lui avoit ravis tout entiers, et il les a fait revivre dans leur race. Le grand nombre d'Académies qu'il a etablies pour l'éducation de tant de nobles orphelins, les empêchera desormais de dégénérer de la vertu de leurs ancetres, parce qu'ils ne seront plus dans l'impuissance de monter par dégrés aux plus grands honneurs militaires. Enfin il a consideré que la vraye noblesse ne se conserve pas seulement par les masles, et qu'il faut que les deux sexes y contribuent.

Pour faire donc que le sang impur ne se mesle point dans les races des gentilshommes, il a pourveu à l'éducation d'un nombre infini de demoiselles, qui ne pouvant pas se maintenir dans l'honneur de leur naissance, se trouvoient réduites à entrer dans des conditions serviles, où elles estoient exposées à mille dangereux assauts que leur misère livroit souvent à leur vertu. C'est dans ce dessein qu'il a fondé ce magnifique monastère de Saint-Cir, pour servir de retraitte à la pauvreté noble et vertueuse. C'est la qu'il conserve les restes de plusieurs illustres maisons, qui alloient tomber dans l'obscurité ou dans un entier annéantissement. Jusqu'icy on s'estoit contenté de bâtir de grandes abayes, et de les doter de grands revenus. Notre grand monarque a non seulement enchéri sur l'une et l'autre de ces magnificences ; mais encore sa prudence a esté jusqu'à ce détail de regler l'usage de ses fondations ; il a reconnu l'abus qui se commettoit dans l'entrée des monastères, et que souvent il falloit achepter une place sur la terre, pour en acquérir une dans le ciel ; il a sçu que plusieurs filles étoient sacrifiées à l'ambition de leurs parents, et se trouvoient dans le chemin de perdition plutôt que dans la voye de salut, faute d'une vocation légitime ; il a donc voulu, que non seulement l'entrée de ces saintes maisons fut libre et gratuite, mais encore que les filles y fussent receües dès leur plus tendre jeunesse, afin d'eprouver par un long noviciat à quel genre de vie elles etoient appellées par la Providence. C'est dans ce seminaire royal qu'elles peuvent faire un fonds de toutes sortes de vertus, afin que quand elles

seront en âge de prendre parti, elles puissent rentrer dans le monde ou demeurer dans la retraitte, et choisir de la vie active ou de la contemplative, celle qui sera plus propre pour leur salut. Même pour augmenter la liberté de leur choix qui souvent étoit contraint de se tourner du costé de la religion, pour ne pouvoir pas subsister dans le monde; il a pourveu à leurs necessités temporelles, et il leur a assigné des biens suffisans jusque dans son trésor royal, pour leur faire trouver d'honnêtes alliances, d'ou naistront de généreux enfans, qui, profitant des exemples et des instructions domestiques, seront capables de rendre de grands service à l'Estat.

Voilà de riches matières pour faire un fonds inépuisable de nouveaux éloges à notre grand roy ; mais il faut reconnoitre en même temps que vous avés, Madame, beaucoup de part à la gloire qui lui en revient, puisqu'on sçait que c'a esté souvent par vos conseils et par votre secours, qu'il a réussi en ces louables entreprises. Comme les plus braves conquerants ne peuvent pas vaincre tous seuls, et qu'ils ont besoin de capitaines et de soldats qui participent à la gloire de leurs expéditions militaires, ils ont aussi besoin d'aides et de secours pour faire paroître avec eclat leurs vertus chretiennes et pacifiques.

Vous aves aidé à notre grand roy a elever des monuments de pieté, comme ses braves lui ont servi à elever des trophées. C'est sur vos soins qu'il s'est reposé de l'exécution de ses vertueux desseins. Il a laissé à votre prudente conduite le gouvernement d'une place qui importe égallement à l'Eglise et a l'Estat. Après un si digne choix, on ne s'étonne point qu'elle devienne de jour en jour plus celèbre et plus florissante. Dans la pensée qu'il a eüe de faire inscrire et exciter à la vertu tant de jeune noblesse, il ne pouvoit la mettre en de meilleures mains qu'en celles d'une personne héroique dont la grande ame fait asses decouvrir son ancienne noblesse, et qui a tant de belles qualités que toutes ses actions sont autant de modèles à imiter pour parvenir à la perfection. On admire en vous, Madame, les ressorts de la Providence, qui pour vous faire

parvenir à ce haut rang, ou votre mérite vous a elevée, vous y a fait monter par degrés, afin de faire voir que vous possédiés les vertus convenables à toutes sortes de conditions, et que vous aviés une egale fermeté d'ame et de courage dans l'une et l'autre fortune. Si d'abord le Ciel ne vous en a pas donné une convenable à votre illustre naissance, c'estoit pour la faire changer avec plus d'eclat, et afin que vous la deussies toute entière à vous-même. Il vous a fait ressembler en quelque façon à ces héros qui ont longtemps caché leurs noms et leurs qualités pour demeurer inconnus dans le monde, jusqu'à ce que leurs grandes actions ont trahi leur deguisement et les a fait juger dignes du sang royal dont ils étoient sortis. C'est le propre du soleil de découvrir et d'eclairer toutes choses. L'esprit penétrant de notre monarque qui se connoit si bien en mérite lui a fait bientot reconnoitre le votre, l'estime dont il vous honore en fait la preuve et l'eloge en même temps. On trouve dans votre fortune une merveille semblable à celle que fait quelquefois la nature : il y a des fleuves fameux qui cachent leurs eaux sous la terre pour en sortir avec plus de force et d'admiration ; les grandes qualités que vous tenés de vos ayeuls ont été quelque temps cachées, mais elles n'ont rien perdu de leur force et de leur éclat, on les voit maintenant briller avec plus de gloire.

La France a desja eu l'obligation à deux vertueuses dames de la conversion et de la sainteté de deux de ses roys : nous en voyons une autre, qui par sa vertu et sa pieté ne contribuera pas peu à faciliter à son prince la conquète du ciel, après que ses braves lui ont aidé a celle de la terre. Les grands biens qu'il fait tous les jours à l'Eglise, sont des gages suffisans pour nous en assurer. Il ne s'est pas contenté de l'enrichir et de la protéger, il a voulu encore la guerir de la plus dangereuse playe qui lui eust jamais été faite. Elle ne lui a pas moins d'obligation d'avoir paisiblement exterminé (1) les herétiques, qu'à

(1) *Paisiblement exterminé !* Voilà, il faut en convenir, pour un lexicographe, une alliance de mots un peu étrange, même en admettant qu'il prend ici *exterminé* dans le sens latin de : banni.

ces princes qui ont fait des voyages d'outre-mer pour détruire les Infidèles. Enfin, Madame, après que vous aves fait paroitre la grandeur de votre âme, en protégeant la noblesse persecutée par la fortune, il ne vous reste plus qu'à protéger la science persécutée par la jalousie. On ne peut pas ignorer la noblesse puisqu'elle est originaire du ciel. Ou pourrait-elle trouver un asyle plus asseuré qu'auprès d'une illustre personne qui a l'esprit éclairé et l'inclination si bienfaisante? C'est encore une fois, Madame, sur cette confiance que j'ay pris la hardiesse de vous dedier un ouvrage qui peut se flatter de l'opinion de ne vous être pas tout-à-fait inutile, puisqu'il pourra contribuer quelque chose à l'exécution de ce chef-d'œuvre de pieté dont vous aves la conduite. C'est un livre qui donne une légère teinture de toutes choses; il en enseigne plusieurs qu'on ignore parce qu'on ne trouve pas l'occasion de les apprendre. Il donne une connoissance suffisante de leur nature à ceux qui ne veulent pas approfondir; en un mot il peut tenir lieu d'une bibliothèque entière et suffisante pour l'instruction de cette jeune noblesse qui, sans prétendre devenir sçavante, a besoin de s'eclaircir de plusieurs difficultés qui se trouvent dans les lectures. Je ne souhaitterois autre recompense de mon grand travail, que la gloire d'apprendre qu'il vous pourroit être agréable. Si ce bonheur m'étoit arrivé, je mourrois le plus content homme du monde, et si javois fait voir avec combien de zèle, de soumission et de respect, je suis, Madame,

Votre, etc.

Furetière.

TABARINIANA.....

En 1835, un bibliographe aussi instruit que zélé publia un opuscule des plus curieux qui fut tiré à 51 exemplaires seulement et qui avoit pour titre : *Plaisantes recherches d'un homme grave sur un farceur.*

Il s'agissoit de Tabarin; c'est un nom qu'il suffit de prononcer.

Dans cet opuscule piquant et instructif, M. Leber traitoit d'abord avec esprit ce qui regarde la biographie de l'illustre farceur qui fit durant six années les délices des Parisiens; il paroît qu'il vint s'établir dans la grande ville vers la fin de 1618. A partir de 1625, silence absolu des auteurs contemporains sur son compte. Il est vrai que, plus tard, un écrivain peu connu, D. Martin, dans un volume imprimé à Strasbourg, en 1637, a donné quelques détails sur la fin du bouffon dont Boileau et La Fontaine ont constaté la célébrité. Ces détails ayant été mentionnés il y a peu de temps dans ce même *Bulletin* (page 990, de 1856), nous sommes dispensés d'en parler.

Tabarin n'a rien écrit de ce qu'on a publié sous son nom ; il est possible qu'il sut à peine se servir d'une plume, mais les *Joyeusetés* qu'il débitoit en plein vent furent recueillies, et la typographie se hâta de les conserver pour l'instruction de la postérité la plus reculée.

Les *Questions tabariniques* livrées au public eurent un tel succès qu'on en fit quatre éditions pour le moins dans les neuf derniers mois de 1622; tous les exemplaires se vendirent jus-

qu'au dernier. Je crois qu'il y a fort peu de livres qui aient joui d'une vogue semblable.

La Bibliographie des facéties, publiées collectivement ou partiellement, depuis 1619 jusqu'à 1664, sous le nom de Tabarin, étoit l'image du chaos; M. Leber l'a débrouillée, et il y a mis autant d'ordre que de clarté.

Il fait connoître le contenu de divers recueils que mirent au jour les libraires Sommaville, Rocollet, Estoc, etc., recueils qui se reproduisent en partie les uns les autres, mais sans jamais se copier servilement.

C'est ainsi que trois questions se trouvent seulement dans la première publication collective (fin de mars 1622); l'une est la plus sale du recueil, et ce n'est pas peu dire (1), les deux autres ont un cachet d'impiété. La seconde publication renferme 64 questions, dont aucune n'a été reproduite. Il y a en tout six publications collectives : malgré les doubles emplois, on ne peut se dispenser de les avoir toutes six lorsqu'on veut posséder un Tabarin complet. Volonté très-louable que vous auriez tous comme moi, cher lecteur, mais qu'il seroit fort difficile de satisfaire; la question d'argent (et il en faut beaucoup) n'est pas la seule en cette circonstance.

Il importe également de posséder les publications partielles ou pièces facétieuses imprimées séparément sous le nom et à l'occasion de Tabarin, et non comprises dans les publications collectives. M. Leber en énumère vingt; il n'en possède que treize, et nous doutons qu'aucune bibliothèque publique ou particulière soit mieux partagée que lui sous ce rapport. Nous renvoyons les amateurs aux détails minutieusement exacts qu'il donne sur la bibliographie de ces opuscules, devenus si rares,

(1) Observons qu'un extrait de cette question se trouve à la page 90 de la *Bibliotheca Scatalogica*, recueil curieux publié à Scatopolis, chez les marchands d'aniterges, l'année scatogène 5850 (Paris, Jannet, 1850). On lira à la page 78 de cette *Bibliotheca*, une recette extraite d'un autre volume tabarinique.

et nous gardant bien de reproduire ce que M. Leber a fort bien dit, nous ajouterons quelques lignes aux pages qu'il a écrites.

Mentionnons d'abord les prix d'adjudication de quelques-uns des ouvrages dont il s'agit, lorsqu'ils se sont présentés dans des ventes postérieures à la dernière édition du *Manuel du Libraire :*

L'Inventaire universel. Paris, Rocolet, 1622, avec les *Rencontres de Gratelard*, 50 fr., maroquin, vente A. Bertin, nº 1356; et 116 fr. dans une vente faite par M. Tross, en 1856, nº 775.

Recueil général. Paris, Sommaville, 1623, 81 fr., maroquin, Soleinne, nº 970.

Recueil général. Paris, D. Geuffroy, 1627, 99 fr. 50, mar., Nodier, nº 916.

Recueil général. Rouen, Louis Dumesnil, 1664, 70 fr., Aimé Martin; 171 fr., Nodier, nº 917; 102 fr., Soleinne; 80 fr., Baudelocque.

La réimpression (abrégée) du *Recueil général.* Arras, Claude Breton, 1624, 50 fr., Soleinne, nº 971. Une note de M. Paul Lacroix, rédacteur de ce catologue, décrit ce volume dont M. Leber, p. 65, ne fait que donner le titre, et elle reproduit un sixain qu'elle signale comme manquant dans toutes les autres éditions. (Il se trouve dans la première publication imprimée chez Sommaville, à la fin de mars 1622.)

Le catalogue Soleinne nous présente aussi, nº 975, une édition des *Rencontres du baron Gratelard.* Troyes, Edme Prevost, sans date, 24 feuillets. Je ne la trouve point indiquée dans les *Plaisantes Recherches*, pas plus que celle de Pierre Chuchet (Paris, 1683), portée au catalogue Nodier, nº 922, et celle de Julien (Paris, sans date), petit in-12 de 4 feuillets, et 64 pages, qui figure au catalogue Soleinne, nº 974; ainsi que celle de Troyes, Jacques Oudot, 1699. Il est vrai que les *Fantaisies et coq-à-lasnes*, du baron de Grattelard, peuvent être regardés comme un hors-d'œuvre de la collection tabarinique.

Si nous passons aux pièces tabariniques publiées séparément, nous observerons que huit d'entre elles ont été réimprimées

dans le tome XVIII de la jolie collection des *Joyeusetez*, mise au jour il y déjà longtemps.

Ce sont celles qui portent les numéros 4, 6, 8, 9, 10, 13 et 15, de la liste que donne le *Manuel du Libraire*, ou bien 4, 7, 9, 10, 11, 12, 13 et 17 de la liste de M. Leber.

Il a paru à Paris, en 1850 (imprimerie de Crapelet), une réimpression petit in-8, à 62 exemplaires, dont 10 sur papier vélin et 6 sur papier de Chine, de trois opuscules tabariniques.

Un d'eux étoit tellement rare qu'il s'étoit dérobé aux investigations de M. Leber; il a pour titre : *Le Caresme-prenant et les jours gras de Tabarin et d'Ysabelle*. 1622.

Les deux autres étoient déjà connus, ce sont les *Justes plaintes du sieur Tabarin*, 1621, et le *Jardin, recueil trésor*. Sens, G. Niverd, 1619, opuscule de 8 feuillets; un exemplaire de l'édition originale s'est payé 47 fr. dans une vente faite en décembre 1856. Nous ajouterons qu'à la suite des *Justes plaintes*, le bel esprit qui usurpoit le nom de Tabarin a placé une collection de prétendus secrets pour faire éternuer tous ceux qui sont dans un bal, pour empêcher un pot de bouillir, pour tuer et plumer un oiseau du même coup, pour faire tenir un œuf au bout du doigt, etc.

M. Leber regarde comme vraisemblable que Tabarin étoit d'origine italienne; nous pouvons à l'appui de cette conjecture, citer les titres de deux opuscules, en regrettant de ne pouvoir donner sur leur contenu quelques détails qui auroient une certaine importance dans une question dont la solution préoccupe à juste titre les nombreux amis de la littérature facétieuse.

Opera nova nella quale si contiene il maridazzo della bella brunettina sorella di Zan Tabari, pièce qui faisoit partie d'un recueil vendu 29 fr., chez Nodier, nº 678, et Libri, nº 1678.

Stanze della vita e morte di Tabarino, canaglia milanese. Ferrara, 1604, catalogue Reina (1839), nº 1399.

Ce dernier opuscule semble révéler la patrie d'un des ancêtres de notre Tabarin, et le degré d'estime qu'il avoit inspiré.

Nous laisserons à des personnes mieux informées que nous

le soin d'étendre dans tous les sens les investigations que nous avons ébauchées et d'arriver ainsi à augmenter d'un second tome les *Plaisantes Recherches* dont nous parlons. Nous ne nous occuperons pas davantage de l'*Iconographie tabarinique*, où figureroit en première ligne le *Théâtre de Tabarin*, gravure assez spirituelle quoique faible d'exécution, décrite dans le *Manuel de l'Amateur d'estampes*, par M. Ch. Leblanc, t. I, p. 2.

On trouvera d'ailleurs à la première page du livret de M. Leber, une très-jolie vignette sur bois représentant le portrait du célèbre farceur du Pont-Neuf ; autour de lui sont groupés les acteurs qui l'aidoient à faire rire tous les Parisiens, depuis le *talon gauche jusqu'à l'oreille droite*.

Imprimée avec le plus grand soin et judicieusement tirée à petit nombre, cette nouvelle édition des *Plaisantes Recherches* est appelée à figurer dans les collections les mieux choisies ; pas un *tabarinophile* (et le nombre, nous l'espérons, n'en est pas mince) ne peut se dispenser de l'avoir ; mais qu'ils se hâtent, car elle sera bientôt épuisée. Quant à nous, nous ne lui ferons qu'un reproche, il est vrai qu'il est grave : au lieu de nous donner 80 pages, nous aurions voulu que M. Leber nous eût mis à même d'en lire 160 tout au moins.

G. B.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LE NOUVEAU-TESTAMENT FRANÇAIS

DE LEFÈVRE D'ÉTAPLES.

Jacques Lefèvre naquit à Étaples vers 1455, et mourut à Nérac en 1537. Homme d'un grand savoir et d'une grande piété, il combattit avec ardeur les abus et les superstitions qui s'étoient introduits dans l'Église romaine, et quoiqu'il ne s'en fût jamais séparé ouvertement, il contribua puissamment par ses écrits à l'extension que prit la Réforme en France dans la première moitié du XVI[e] siècle. Parmi ses nombreux ouvrages, le plus important sous tous les rapports est sa traduction du Nouveau-Testament, en françois, faite sur le texte de la Vulgate, la première traduction fidèle qui ait été imprimée en France. Avant lui l'on ne lisoit, en France, que la traduction de Guiart Des Moulins, où la prose est mêlée au texte, et où le texte sacré est mis en harmonie avec les coutumes de l'Église romaine. Lefèvre fut le premier qui donna en langue françoise une image fidèle des livres sacrés, et sa traduction a servi de base à presque toutes celles qui ont suivi, principalement aux versions protestantes.

Tous les écrits de Lefèvre d'Étaples sont rares; nous parlerons aujourd'hui seulement de son Nouveau-Testament; une autre fois peut-être nous appellerons l'attention sur ses autres ouvrages. Voici la description de la première édition de ce livre peu commun (in-8° gothique, les feuillets non numérotés) :

Les choses contenues en ce présent livre :

Une épistre exhortatoire,

La Saincte Évangile selon saint Mathieu,
La Saincte Évangile selon saint Marc,
La Saincte Évangile selon saint Luc,
La Saincte Évangile selon saint Jehan,

Christus dicit
Marci XVI,
Prædicate Evangelium omni creaturæ, etc.
Cum privilegio.

L'épître est adressée « A tous chrestiens et chrestiennes, grâce, illumination et salut en Jésus-Christ. » Elle commence par les mots : « Quant sainct Pol estoit sur la terre. » On y trouve l'annonce du reste de la traduction : « Et après auront par le bon plaisir de iceluy (Jésus-Christ) le résidu du Nouveau-Testament. » L'épître occupe sept feuillets; viennent ensuite les quatre Évangiles. A la fin de saint Jean, se trouve la date :

« *Imprimé en la maison Simon de Colines..... l'an de grâce mil cinq cens XXIII, le VIIIe jour du moys de juing.* »

A la fin du volume, il y a un avertissement sur les différences qui résultent d'une traduction faite sur le texte latin ou le texte grec, pour certaines expressions, et une liste de ces différences. L'avertissement et la liste occupent 4 feuillets, puis tout à la fin il y a : « Cetera non notata, sunt peccata impressorum venialia. »

Nous n'avons trouvé ce volume à Paris, qu'à la bibliothèque de l'Arsenal. (*Théolog.*, n° 669 bis.)

La seconde partie du Nouveau-Testament, comprenant les Épîtres de saint Paul et les Épîtres catholiques, parut le 17 octobre 1523; les Actes des apôtres, le 31 octobre, et l'Apocalypse de saint Jean, le 5 novembre de la même année. Le Nouveau-Testament étoit dès lors complet. Il doit en exister un exemplaire à la Bibliothèque impériale, divisé en deux volumes, dont le premier porte la date du 31 octobre, et le second celle du 6 novembre 1523, chez Simon de Colines.

La nouvelle traduction eut un très-grand succès, et fut réimprimée constamment les années suivantes, notamment chez le même libraire, dès le 10 janvier 1524. A Anvers, Guillaume Worsterman en faisoit paroître une édition en 1525, divisée en trois parties, datées respectivement du 22 novembre, du 24 décembre 1524, et du 4 janvier 1525. En même temps, il sortoit des presses de Bâle une réimpression datée de 1525, et divisée, comme l'édition *princeps*, en quatre parties. Dans le texte de l'Apocalypse on trouve plusieurs grandes gravures sur bois.

Toutes ces éditions sont copiées fidèlement sur la première. Outre l'Épître exhortatoire que nous avons déjà signalée, il y en a une seconde en tête des Épîtres de saint Paul, commençant par ces mots : « Sainct Pol parlant de la Saincte Écriture. » Il y est question de la Bible mise en langue vulgaire par Jean de Rély, sous Charles VIII ; c'est celle de Guiart Des Moulins, dont Jean de Rély paroît avoir été l'éditeur. Lefèvre y dit également qu'il a fait la traduction d'après le désir « des plus haultes et puissantes dames et princesses du royaulme, » c'est-à-dire Marguerite de Valois, sœur de François Ier, et Louise de Savoie, sa mère, qui, à cette époque, étoit favorable à la Réforme.

Après les éditions que nous venons de citer, nous en signalerons une autre, où le Nouveau-Testament est divisé en deux parties seulement, et dont le format, in-8 oblong, est assez singulier. Ce volume ne porte aucune indication de date, de lieu, ni d'imprimeur, mais il doit se placer entre 1526 et les éditions de 1530 et des années suivantes, où le Nouveau-Testament ne forme plus qu'un tout avec pagination suivie. Voici le titre de la première partie, imprimé en lettres rouges : *La première partie du Nouveau-Testament, contenant ce qui sensuyt : la Saincte Évangile, etc., etc.; les Actes des Apostres. Jesu-Christ a dit Marci XVI, Preschez l'Évangile à toute créature, etc.* En bas, trois fleurs de lis rouges. Vient ensuite une épître exhortatoire d'une page, commençant par les mots : « Ung bien désire estre communiqué, etc. » La seconde partie contient le

reste du Nouveau-Testament, le titre est imprimé en noir; il n'y a au bas qu'une seule fleur de lis et une vignette représentant un apôtre tenant un glaive.

A la fin de ce volume, comme de tous les autres que nous avons décrits, se trouve une table pour trouver les épîtres et évangiles, à l'usage de Rome, Paris et Meaux. Lefèvre étoit établi à Meaux, auprès de l'évêque Briçonnet, et c'est là qu'il acheva sa traduction.

A partir de 1530, il y eut tous les ans de nouvelles réimpressions du Nouveau-Testament de Lefèvre, presque toutes faites à Anvers. Nous en avons une sous les yeux, de l'année 1532, par Jehan Grapheus; le titre porte : *Le Nouveau-Testament de Notre Sauveur Jesu-Christ, translate selon le vray text en franchois.* Il y a toujours la même épigraphe tirée de saint Marc, chap. xvi : « Preschez l'Évangile à toute créature, etc. »

Les éditions antérieures à 1530 sont très-rares, surtout l'édition *princeps*; celles qui sont postérieures à cette année ont une valeur beaucoup moindre. Elles ne contiennent plus les deux grandes épîtres exhortatoires dont nous avons cité quelques passages, et qui sont d'un grand intérêt pour l'histoire des idées religieuses au xvi[e] siècle.

W.

CH. NODIER, ENTOMOLOGISTE

Dans le numéro de mars du *Bulletin du Bibliophile*, j'ai réuni quelques faits dans le but de prouver que Ch. Nodier — nonobstant l'assertion contraire de certains biographes — n'avoit jamais renoncé à l'étude, si attrayante pour lui, de l'entomologie. Voici une lettre qui tranche la question d'une manière péremptoire, et justifie pleinement la thèse que j'avois entrepris de soutenir.

J'en dois la communication à M. Ch. Asselineau qui, avec le désintéressement d'un véritable érudit et d'un excellent confrère, ne laisse jamais échapper l'occasion d'utiliser au profit de la science les trésors de son savoir et les richesses de ses cartons.

A M. Levavasseur, libraire, au Palais-Royal, galerie Neuve.

4 juin 1830.

Mon cher Monsieur,

Il y a un siècle que j'ai mille choses à vous dire, qui m'intéressent et qui peuvent vous intéresser; mais comme mes goûts passent toujours avant mes affaires, je ne me décide qu'aujourd'hui à vous écrire un mot. Si vous êtes curieux du reste, indiquez-moi un moment à vous retrouver.

Vous avez publié des *Lettres sur l'Entomologie*, auxquelles je prends grand intérêt, car cette science de fourmis et de cirons est, de toutes celles que j'ai étudiées, la plus en rapport avec mes facultés littéraires, et je me flatte de la bien savoir. Ce seroit donc une belle et bonne œuvre de votre part que de m'en donner un exemplaire, dont je vous compenserois volontiers la valeur en quelques lignes d'appréciation mieux enten-

dues que la plupart de celles qu'on peut vous offrir dans les journaux.

Ceci soit fait selon qu'il vous conviendra. Je me charge des frais de commission.

A vous de cœur,

Charles NODIER.

A l'Arsenal.

« Je me flatte de la bien savoir. » Il n'y a rien à répliquer à cela, et le *grand essayeur* ne s'en est pas tenu, cette fois, à une première et unique tentative. C'est ce qu'il falloit démontrer.

Le livre dont il est ici question étoit le recueil des *Lettres à Julie sur l'Entomologie*, par E. Mulsant (prose et vers). Lyon, de l'imprimerie de Rossary ; et Paris, Levavasseur, 1830, 4 vol. in-8, avec des planches dessinées et gravées par Louvain et Duménil.

La révolution de Juillet, arrivée quelques semaines plus tard, a dû empêcher Nodier de donner suite à son projet d'article, car je n'ai trouvé trace de son article, ni dans les *Débats* ni dans le *Temps*, les deux journaux où il écrivoit le plus volontiers.

AL. DE LA FIZELIÈRE.

ANALECTA BIBLION.

L'ESPRIT DES AUTRES,

Petit Trésor d'érudition, *par M. Edouard Fournier.*

En 1856, l'apparition d'un tout petit livre, qui n'étoit à vrai dire que la réimpression d'un article de *l'Estafette*, répandit l'émoi dans la légion un peu pédante des citateurs obstinés. J'ai nommé *l'Esprit des autres*, recueilli et raconté par M. Édouard Fournier.

Le succès fut acquis du premier coup à cette publication, et le livre, épuisé deux fois, vient de paroître à nouveau, mais revu cette fois et augmenté de 324 citations.

Le titre charmant de cet ouvrage, si bien approprié au sujet, et en même temps si modeste — puisque sous le nom de tout le monde M. Fournier prodigue les trésors d'une érudition que bien peu d'écrivains possèdent. — Ce titre neuf dans l'espèce ne l'est pas en bibliographie. Déjà, en 1824, M. C.-J. Chambert, de Lyon, donna *l'Esprit des autres, souvenirs d'un oisif*. La différence des deux ouvrages gît tout entière dans le sous-titre de celui-ci, car on pourroit à bon droit intituler le travail de M. Fournier : *Souvenirs d'un travailleur*. Le recueil de Chambert n'a d'ailleurs d'autre mérite que l'intérêt purement anecdotique d'un répertoire d'*anas*.

Cette étude sur les citations, agréable dans sa forme, vive et spirituelle autant qu'il soit possible de l'être, aussi profitable pour les érudits qu'aimable et facile à lire pour le commun des gens du monde, se recommande en outre par beaucoup de qualités sérieuses. Il nous appartient d'y appuyer car elles sont du ressort du *Bulletin du Bibliophile*. En homme qui aime et qui connoît les livres, M. Édouard Fournier a puisé dans des lec-

tures nombreuses, et pourtant choisies, des documents souvent très-neufs à force d'être vieux. Il les a recueillis avec ardeur, rapprochés avec goût et encadrés avec une grâce parfaite dans un récit doué de l'attrait irrésistible de l'anecdote.

Prenant à partie les citateurs, il exige d'eux qu'ils connoissent au moins l'origine de la formule dont ils étayent leur discours et le nom de l'auteur qui, le premier, la mit en lumière. Cela lui donne l'occasion de redresser mainte erreur consacrée par l'usage, de rétablir des faits controuvés, et enfin de restituer à leur véritable père des enfants soustraits ou transformés en nourrice.

Un compilateur du XVIIIe siècle avoit eu l'idée d'un travail qui n'est pas sans rapport avec celui de M. Fournier, et il en a imprimé les traces dans plusieurs passages des *Annales poétiques*. L'éditeur de cet ouvrage volumineux m'a surtout paru préoccupé du désir de signaler les plagiats poétiques et les rencontres bizarres et involontaires qui attachent quelquefois deux ou trois auteurs à la recherche de la même idée et parfois de la même forme.

J'y ai trouvé des rapprochements curieux que peut-être on me saura gré de rappeler ici.

Tout le monde a sur les lèvres les vers de Boileau. Nul auteur, en France, ne fut ni ne sera jamais tant cité.

Mais bien peu de personnes, en récitant ce passage de son *Épître à ses vers* :

> Que si quelqu'un, mes vers, alors vous importune
> Pour savoir mes parents, ma vie et ma fortune,
> Contez-lui qu'allié d'assez hauts magistrats,
> Fils d'un père greffier et d'aïeux avocats, etc.,

savent que Guy de Tours disoit la même chose longtemps avant Despréaux :

> Mon livre si d'aventure
> Quelqu'un de bonne nature

Te demande quel je suis,
Dis-lui que je suis de race
Ni trop haute ni trop basse,
Et que mon père, etc.

Le vieux poëte Pierre de Braque, a dit quelque part :

Mon livre, mon enfant, hé! pourquoi trop volage,
Veux-tu suivre l'ardeur de ton jeune courage;
En te montrant aveugle et sans discrétion
Donner la voile au vent de ton ambition?
Pourquoi dessous les pieds de ma nombreuse rime,
Oubliant le devoir d'un enfant légitime,
Veux-tu prendre la fuite en enfreignant ma loi,
Qui t'avoit commandé ne partir de chez moi?

Quel singulier rapport entre ces vers anciens et ceux que Boileau place dans la pièce précitée !

J'ai beau vous arrêter, ma remontrance est vaine,
Allez, partez mes vers, dernier fruit de ma veine,
C'est trop languir chez moi dans un obscur séjour;
La prison vous déplaît, vous cherchez le grand jour.

Le nom de Guy de Tours rappelle un plagiat qu'on pourroit reprocher à J.-B. Rousseau, si le génie qui s'approprie la pensée d'un autre pour la compléter ou l'embellir étoit jamais répréhensible.

Tout le monde connoît cette épigramme du Martial françois :

J'ai depuis peu, vu ta femme nouvelle,
Qui m'a paru si modeste en son air,
Si bien en point, si discrette, si belle,
L'esprit si doux, le ton de voix si clair,
Bref si parfaite et d'esprit et de chair,
Que si le ciel m'en donnoit trois de même,
J'en rendrois deux au grand diable d'enfer
Pour l'engager à prendre la troisième.

Guy de Tours l'avoit déjà donnée en la forme suivante :

Marmet, ta femme est jolie,
Et de tant de grâce remplie,
Que si le puissant Jupiter
M'en avoit donné trois de même,
J'en donnerois deux à Lucifer
Afin qu'il m'ôtât la troisième.

Le chanoine J.-F. Langlois, de Verdun, de qui je possède un recueil de notes manuscrites, prétend que Guy de Tours fit ces vers et en cette forme afin de se moquer de l'usage provincial qui faisoit prononcer *donrois* et *donrai*, pour donnerois et donnerai.

Voici encore trois citations que j'ai recueillies, et qui s'adapteroient à ravir au livre de M. Fournier.

On a cité à satiété la fameuse épigramme du chevalier d'Aceilly (de Cailly) :

Vous rendez fort soigneusement
Une visite, un compliment,
Une grâce qu'on vous a faite ;
Vous rendez tout, maître Clément,
Excepté l'argent qu'on vous prête.

Peut-être ne sait-on pas que M. de La Reynie a fait aussi sur le même personnage cette épitaphe épigrammatique :

Ci gît le compère Clément,
Honnête citoyen normand,
Qui rendoit très-exactement :
Salut, visite et compliment,
Tout en un mot, hormis l'argent
Qu'on lui prêtoit imprudemment.

On ignore à coup sûr que ces deux pièces, qui paroissent

calquées l'une sur l'autre, sont empruntées toutes deux à Jean Macrin, poëte latin du XVI[e] siècle :

Munera sæpe quidem solvit
 Verbo atque salute
Posthumus, at nullos redditis
 Aureolos.

Je rapporte les citations qui précèdent, de préférence à celles de M. Fournier, en *l'Esprit des autres*, parce qu'étant du même caractère, elles peuvent donner une idée de son livre sans le déflorer, et qu'elles y ajoutent en même temps des faits nouveaux ou du moins oubliés, et que je lui abandonne pour sa prochaine édition.

ALBERT DE LA FIZELIÈRE.

NOUVELLES.

— Dans le Catalogue de la bibliothèque de lord Granville, on dit qu'il y a deux éditions du 1er volume du D. Quixote de Cervantes, avec la date de 1605. La différence consiste en ce que l'une a un privilége pour la Castille seulement, et le *Testimonio de las erratas* est daté du 1er décembre 1604. L'autre a un privilége pour la Castille, l'Aragon et le Portugal, daté du 9 février 1605. John Dunn Gardner possédoit un 1er volume, avec le *Testimonio* daté du 24 décembre 1605, ce qui constitue une troisième variante. Ces exemplaires n'appartiennent-ils point à une seule et même édition, dont le titre et les deux feuillets suivants auroient subi quelques modifications ?

— L'*Union Society* d'Oxford a mis à l'ordre du jour, pour être discutée dans sa prochaine séance, la question suivante : Ne serait-il point nécessaire, par suite des derniers événements, de restreindre la liberté de la presse ?

— Les ventes de livres à Londres ont été très-nombreuses cette année, et cependant on a remarqué que livres et manuscrits ont atteint des prix beaucoup plus élevés qu'à aucune autre époque.

— Dans une lettre datée de Manchester, le 10 juin, on lit le passage suivant : « Un *gentleman* a produit, l'autre jour, une grande sensation en affirmant que l'admirable roman de Don Quixote n'étoit pas l'œuvre originale de Cervantes ; qu'il avoit eu la preuve de ce fait, quoiqu'il lui fût impossible de se rappeler où et comment il avoit acquis cette conviction. »

« Question : Peut-on trouver quelques documents qui donnent à cette assertion un certain degré de probabilité ? »

Réponse : La préface d'un livre intitulé : *Le Désespoir amoureux, avec les nouvelles visions de Don Quixote*, histoire espa-

gnole, imprimée à *Amsterdam*, 1715, in-12, contient ce qui suit : « Nous sommes redevables aux écrivains espagnols des histoires que renferme ce volume, qui est tout simplement une traduction de leurs œuvres, et entre autres d'un roman ayant pour titre : *Homicidio de la Fidelitad*, *y la Defensa del Honor*, imprimé par Jean Richer, à Paris, en 1609, mais connu en édition originale espagnole, plus d'un siècle avant que Michel Cervantes ait publié son célèbre roman de Don Quixote.

On retrouve le personnage de Don Quixote dans les trois histoires ou nouvelles que nous allons citer :

Histoire du berger Philidon et de la bergère Floride, avec quelques visions de Don Quixote. Cervantes a inséré dans son ouvrage, cette nouvelle tout entière ;

Les Amours de Don Antonio, avec les prouesses de Don Quixote,

Et enfin *les Aventures étranges de Cretonia et de son fils Don Félix, avec de nouvelles visions de Don Quixote.*

Ce dernier ouvrage, où Don Quixote et Don Félix se rencontrent dans une hôtellerie, est l'Histoire de la mère mystérieuse de Walpole. D'après ces données, Cervantes a établi le caractère de Don Quixote ; il en a fait un chevalier errant, ayant perdu la tête à lire des romans, chevauchant au hasard, armé de pied en cap, à la recherche des aventures : caractère déjà tracé depuis longtemps. Mais l'histoire du chevalier de la triste figure, telle que Cervantes l'a composée, sera toujours populaire et toujours estimée.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE
A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

JUIN. — 1857.

148. Le batard de Navarre, nouvelles historiques. *Paris, sur le quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'image Saint-Louys* (*à la Sph.*), 1684; p. in-12 de 103 pages, cart. . . . . 9 — »

Copie des éditions elzéviriennes faite à Paris trois ans après la fermeture de la dernière imprimerie des Elzéviers de Hollande. L'auteur de ce petit roman n'est autre que l'inépuisable sieur de Preschac; il déclare, dans sa préface, que les préfaces étant inutiles il ne s'est jamais avisé d'en mettre dans aucun de ses livres.

P. L.

149. Bénévent. Discours des faicts heroiques de Henry le Grand. Dedié au roy Louys XIII, son fils, par Hierosme de Benevent, thresorier general de France en Berry. *Paris, Jean de Heuqueville*, 1611, in-8 de 352 p. et 3 ff. non chiff., cart. . . . . 15 — »

Ce volume n'est pas commun; il mérite d'être signalé comme un spécimen remarquable de l'art oratoire de ce temps-là. Au reste, Jérôme Bénévent, qui se nommoit Bienvenu tout simplement, et qui étoit trésorier de l'église de Bourges avant de devenir trésorier de France en Berry, passoit pour un des orateurs les plus éloquents. La *Bibliothèque historique de France* cite de lui trois discours ou oraisons funèbres sur des personnages illustres; mais en transcrivant le titre (nº 19,994) du *Discours des faits heroïques de Louis le Grand*, le P. Lelong commet au moins cinq erreurs que Fevret de Fontette n'a pas corrigées : il nomme l'auteur *de Benivent, thresorier général de France*, et le libraire *Haqueville*. Quant au format du volume, il en fait un in-12. Combien de milliers d'erreurs analogues de ce vaste répertoire de bibliographie historique! — Bel exemplaire.

P. L.

150. Beka. Chronicon Joh. de Beka canonici ultrajectini, continens res gestas episcoporum sedis ultrajectinæ et comitum Hollandiæ à Christo nato usquè ad an. 1345. Expletum porrò appendice deductâ ad an. Chr. 1574, auctore Suffrido Petri Leovardiensi. Bernardus Furmerius recensuit. *Franequeræ*, 1611; *prostant apud Elsevirium in officinâ Lugdunensi.* — Jacobi Eyndii ab Haemstede, centurionis batavi, convivialis senatus... *Lugduni Batavorum, H.-L. ab. Haestens*, 1611; en 1 vol. in-4, v. f. (*Armes de de Thou*)................................ 48—»

Première édition de la Chronique de J. de Beka, annotée et publiée par Bern. Furmer, avec la continuation de Suffrid Petri. Cette Chronique, importante pour l'histoire de la Hollande, passe pour être exacte. Il est fâcheux que Beka ait trop souvent négligé d'indiquer les dates des faits qu'il raconte. Suffrid Petri et Bern. Furmer, nés tous les deux à Leeurwarde, successivement historiographes de la Frise, moururent l'un en 1597 et l'autre en 1612. On a relié, avec la Chronique de Beka, un opuscule de Jacob van der Eynde, seigneur de Haemstede, né à Delft, vers 1575, capitaine d'infanterie au service du stathouder Maurice. Pendant les loisirs que lui laissoit la paix, il écrivit cet entretien politique sur la trève conclue entre l'Espagne et les Provinces-Unies. Les poésies latines annoncées sur le titre manquent à cet exemplaire; elles furent, sans doute, publiées séparément, puisque après le *Convivialis senatus*, le mot *fin* est suivi d'un *errata*, et que de Thou l'a fait relier ainsi.

151. Donati grammatici peritissimi fabularum breuiatio Ouidii Nasonis elegans et succincta. Et primo de chao in quattuor elementa diuise. *S. l. n. a.*, *Petrus Maufer* (*Patavii, circà* 1479); in-4 de 40 ff., sans pagin. ni récl., 24 lig. à la page, mar. r., fil., tr. dor. (*Hardy.*)................................ 80—»

Superbe exemplaire, à toutes marges, d'un volume très-rare. Sur le verso du dernier feuillet, on lit la souscription suivante : Gratias altissimo Deo. *Petrus Maufer*, *Normanus*, *rothomagensis civis*. Cette édition étoit conservée dans la bibliothèque de lord Spencer, comme un spécimen des beaux caractères romains de Maufer. Il est évident que les signatures A-E ont été inscrites après l'impression, et elles paroissent être manuscrites; au sur-

plus, la signature B n'a jamais existé sur notre exemplaire. Un exemplaire de la même édition étoit annoncé *sans signatures*, dans le catalogue Mac-Carthy. Ce livre est un abrégé élégant, en prose, des *Métamorphoses* d'Ovide. On sait que Aelius Donat, né au IVe siècle, vers 333, fut le précepteur de saint Jérôme, et qu'il composa des commentaires sur quelques auteurs latins, ainsi que des ouvrages de grammaire restés longtemps classiques. Son traité *de Octo partibus sermonis* a été imprimé avant l'invention des caractères mobiles.

152. ÉSOPE. Liber magistri Esopi. *S. l. n. a.* (XVe siècle), petit in-4, goth. signat. .... 40—»

Édition très-rare, non citée; elle est imprimée en caractères gothiques, plus petits pour le commentaire que pour le texte, et se compose de 42 feuillets. Cet exemplaire est à toutes marges et rempli de témoins. Le texte commence sur le 2e feuillet, par ces mots : *Vt juuet et prosit in principio huius libri...*, et finit ainsi sur le 42e feuillet : *Fabularum liber cum commento finit feliciter.* Le premier feuillet porte, au lieu du titre, la marque de l'imprimeur; cette marque est reproduite dans le *Manuel du Libraire*, t. I, p. 707, et dans le recueil publié par M. Silvestre, no 240. Elle a été retrouvée par ces deux bibliographes sur un *Coustumier de Poictou*, s. l. n. d., in-4, goth. M. Brunet dit qu'*il est probable que la date de l'impression de ce volume n'est pas de beaucoup postérieure à l'année 1482;* notre édition d'Ésope est évidemment contemporaine de celle du *Coustumier*. Le titre du livre se trouve à la 20e ligne du premier feuillet : *Titulus talis est : Incipit Esopus vel Ysopus vel liber magistri Esopi.* On lit dans le prologue du commentateur, que « Ésope, de la ville d'Athènes, composa ces fables en grec pour l'empereur Théodose; que cependant on a attribué cet ouvrage à un certain Gauthier (Galterus), Anglois, qui l'auroit écrit sous le nom d'Ysope. Ces fables furent longtemps négligées par les Romains, jusqu'à ce que maître Romulus, pour plaire à l'empereur Tibère, les traduisit en vers latins. » Cette légende d'Ésope ne s'accorde guère avec l'opinion des chronologistes, qui font vivre ce fabuliste 582 ans avant Jésus-Christ, et de ceux qui prétendent qu'Ésope est le Locman des Orientaux.

Dans cette édition, chaque fable est précédée d'un long commentaire, dont l'auteur est inconnu. AP. B.

153. Les Estats, empires et principautez du monde, representez par la description des pays, mœurs des habitans, richesses des provinces, les forces, le gouvernement, la religion et les princes qui ont gouverné chacun Estat, avec l'origine de toutes les religions et de tous les chevaliers et ordres militaires, par le sieur D. V. T. Y.

(Davity), gentilhomme ordinaire de la chambre du roy, *Saint-Omer, Ch. Boscard*, 1614, 2 vol. in-4, front. grav. par Martin Bas, v. f. fil. (*Rel anc.*) ...... 38—»

Exemplaire bien conservé d'une édition fort rare, puisque les bibliographes citent comme la première celle de 1625, in-fol. C'est aussi un des premiers livres imprimés à Saint-Omer. Cet ouvrage est bien loin de mériter l'oubli dans lequel il est tombé et le dédain avec lequel on le traite, sans l'avoir jamais feuilleté. On y trouve beaucoup de renseignements utiles sur la constitution politique et administrative des États. Ainsi, la partie consacrée à la France a été rédigée sur des notes très-exactes et renferme des indications précieuses. Les cent pages qui traitent des *États du grand duc de Moskovie* sont pleines d'intérêt et remplies de détails curieux. Il est vrai que, depuis cette édition, l'ouvrage de Davity n'a pas cessé de s'accroître en volume, et de diminuer en valeur jusqu'à sa dernière transfiguration en 6 volumes in-folio, compilés sans ordre et sans goût par Pierre de Rocoles. Cette première édition est dédiée, par le libraire, aux seigneurs ecclésiastiques, nobles et députés des villes du pays et comté d'Artois. On sait que Davity est le premier qui ait inséré dans sa compilation un extrait de la célèbre chronique persane de Mirkond. P. L.

154. Garlande (*Jean de*). Incipiunt Sinonoma magistri Johannis de Garlandria (in fine) : *Et sic terminantur Sinonoma in Reuttlingñ impssa. Anno* 1487, in-4 de 90 ff., goth. sign. .... 40—»

Première édition de l'œuvre de Garlande. Le titre que nous venons de transcrire se trouve vers la fin de la troisième page : *Titulus huius libri est. Incipiunt Sinonoma...* L'ouvrage commence ainsi : *Venite, filie Syon, audite me timore dñi docebo vos.* Ces paroles du Psalmiste, qui semblent fort étrangères à un traité des synonymes, servent cependant de texte à un prologue de trois pages, dans lequel l'auteur cherche à prouver que les mots : *Venite, filie Syon*, veulent dire : *Venez, étudiants qui désirez apprendre la grammaire*, et que la phrase : *Audite me timore dni docebo vos*, signifie : *Écoutez-moi, je vous enseignerai la grammaire, science qui surpasse toutes les autres.* Garlande argumente à outrance pour démontrer l'exactitude de son interprétation et l'excellence de la grammaire. Ce curieux traité, composé au XIe siècle, est écrit en vers latins, avec de longues paraphrases en prose. C'est une des plus anciennes dissertations sur les synonymes, et cette édition est très-rare. Ap. B.

155. Les grands hommes du jour. *S. n.* (*Paris*), 1790-91 ; 3 part. en 1 vol. in-8, d.-rel. .... 9—»

La troisième partie est rare. Ce sont des portraits, tracés de main de

maître, de tous les hommes les plus marquants de l'Assemblée nationale. Barbier, dans son Dictionnaire des anonymes, ne cite pas cet ouvrage, et pourtant il indique les auteurs de la *Galerie des états-généraux*, qui sont également les auteurs des *Grands hommes du jour*. On attribuoit le premier de ces deux ouvrages au marquis de Luchet, au comte de Rivarol, au comte de Mirabeau, à Choderlos de Laclos et à Senac de Meilhan. Il est probable que le second ouvrage n'a pas demandé tant d'efforts collectifs. Nous serions tentés de croire que Senac de Meilhan a composé seul les deux dernières parties. « En terminant ce travail assez pénible et trop long peut-être, dit l'auteur de la 3ᵉ partie, je me suis interrogé sur le véritable motif qui me l'a fait entreprendre ; je n'avois ni querelle à venger, ni passions à satisfaire, ni besoin de briller, moins encore le désir de nuire, et je serai cru de beaucoup de gens si j'ajoute que la nécessité d'affliger l'amour-propre irascible des grands hommes affligeoit plus encore une âme naturellement ennemie de toute satyre. » Voilà bien l'âme de Senac de Meilhan, mais à coup sûr ce n'est pas celle du marquis de Luchet, ni celle de Rivarol, ni celle du comte de Mirabeau, ni même celle de l'auteur des *Liaisons dangereuses*. Ajoutons comme renseignement bibliographique, que le bon Senac de Meilhan se défend, p. 109, d'avoir rédigé le *Supplément à la Galerie des états-généraux*. « Ce ne sont pas nos principes, dit-il, ce n'est pas notre style, ce n'est pas notre coup d'œil. »

P. L.

156. Histoire amoureuse et badine du congrès et de la ville d'Utrecht, en plusieurs lettres écrites par le domestique d'un des plénipotentiaires à un de ses amis. *Liége, chez Jacob Ledoux, s. d.* (1714), p. in-12 de 3 ff. non chiff. et 292 p., fig., non rogné........ 48—»

Les exemplaires de cette édition, imitée de celles des Elzeviers, ne sont pas communs, surtout en pareil état de conservation. On peut supposer que ce petit ouvrage fit scandale et fut recherché avec fureur non-seulement en Hollande, mais encore en France, où les colporteurs se chargeoient de le faire passer. On l'attribue à l'ex-jésuite Casimir Freschot, et il faut avouer que ce pamphlet ne donne pas une idée trop honorable des mœurs de l'auteur. Il y a une foule d'anecdotes libres racontées avec un prodigieux abus de figures de rhétorique. Nous recommandons surtout la lettre VII, dans laquelle il est question des *belles à pucelage refendu*. Ce Freschot étoit un effronté libertin.

P. L.

157. Histoire de Barbarie et de ses corsaires, des royaumes et des villes d'Alger et de Tunis, de Salé et de Tripoly, divisée en six livres où il est traitté de leur

gouvernement, de leurs mœurs, de leurs cruautez, de leurs brigandages, de leurs sortiléges et de plusieurs autres particularitez remarquables; ensemble des grandes misères et des cruels tourments qu'endurent les chrestiens captifs parmy les infidèles, par le R.-P. Fr. Pierre Dan, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, ministre et supérieur du couvent de l'ordre de la Trinité et rédemption des captifs, fondé au chasteau de Fontainebleau. Sec. édit. revue et augmentée. *Paris, Pierre Rocolet*, 1649, in-fol., premier frontisp. gravé à l'eau-forte par H. Garnier, mar. du Levant, r., fil. dent. tr. d. .... 65—»

La beauté de cet exemplaire d'un livre rare et curieux mériteroit de lui donner une place dans la bibliothèque d'une impératrice, car les reines de France étoient autrefois les anges gardiens des malheureux esclaves d'Alger et de Tunis. Il n'y a plus d'esclaves, du moins à Alger, mais le souvenir des œuvres charitables de la Rédemption des captifs se rattache à l'histoire de notre belle colonie d'Afrique. Ce volume renferme bien des détails intéressants sur les mœurs des États barbaresques au XVIIe siècle. Il a été écrit d'après les relations des esclaves qui avoient habité le pays et celles des religieux qui l'avoient visité en allant accomplir leur mission de dévouement. On y trouve la description des royaumes d'Alger, de Tunis, de Salé et Tripoli; le tableau de la captivité des chrétiens; le détail de l'organisation maritime des corsaires; l'histoire de l'ordre de la Sainte-Trinité, etc. Rappelons encore que cet ordre religieux, fondé au château de Fontainebleau, sous la garde particulière des rois et des reines de France, fut protégé spécialement par Anne d'Autriche. On trouve, à la page 142 et suivante, le compte d'une quête faite dans les paroisses de Paris, pour la délivrance de deux captifs auxquels la reine régente s'intéressoit. Signalons enfin dans ce volume plusieurs traités que nous n'avons pas rencontrés dans les grands recueils diplomatiques de Léonard, de Dumont et de Martens.

P. L.

158. INTRAS (d'). Le duel de Tithamante, histoire gascone, par Jean d'Intras, de Bazas. *Paris, Robert Fouet*, 1609, in-12 de 197, cart. .... 15 —»

Rare, car Lenglet Du Fresnoy n'a cité aucun des romans (il y en a quatre) du sieur Jean d'Intras, dans sa *Bibliothèque des Romans*, publiée en 1734 sous le nom de M. le comte Gordon de Percel. Le sieur d'Intras, né à

Bazas, étoit sans doute un de ces Gascons qui pulluloient à la cour de Henri IV, lequel disoit en parlant d'un terrain stérile : « Plantez-y des Gascons, ils poussent partout. » Le *Duel de Tithamante* semble être une histoire véritable ornée de tout le clinquant du plus mauvais goût, et surtout chargée des images les plus emphatiques, autrement les plus gasconnes. Ce petit livre est dédié *à la désolée des désolées madame de Lerm*, *Anne de Calonges*, qui avoit perdu son mari, son Tithamante, dans un duel. Moyse de Sainct-Pierre et Lusignan Angevin ont adressé à l'auteur des éloges en vers dignes de son histoire gasconne, qui se termine par cette devise : *Amor nobis hæc otia fecit.* Nous soupçonnons fort ce vaillant d'Intras d'avoir consolé de son mieux *la désolée des désolées.* P. L.

159. Lettre d'un gentilhomme romain à un de ses amys à Francfort : sur le sujet d'une élection d'un nouveau empereur. (Avec la traduct. latine en regard.) *S. n.*, 1658, 16 p. — Response d'un gentilhomme allemand à un sien amy parisien sur une lettre publiée en France, touchant l'élection d'un nouveau empereur (avec la traduct. latine en regard). *S. n.*, 1658, 40 p. 2 p. en 1 vol. p. in-4, cart. . . . . 15 »

Les éditeurs de la seconde édition de la *Bibl. histor. de la France*, du P. Lelong, auroient dû y faire figurer ces deux pièces, qui ont un rapport indirect avec l'histoire de Louis XIV. Lorsque l'élection prochaine d'un nouvel empereur mit en éveil toutes les ambitions des souverains de l'Europe, le cardinal eut la pensée de faire élire le jeune roi Louis XIV. Il fit rédiger la Lettre d'un gentilhomme romain, dans laquelle il essaya de prouver que l'élection du roi de France à l'empire seroit une garantie pour la paix de l'Europe. Cette lettre fut publiée en France et en Italie, sans produire aucun effet sur l'opinion des hommes politiques, qui avoient une influence directe sur le choix d'un empereur. Léopold Ier fut élu. Mais avant son élection, il avoit fait réfuter la Lettre du gentilhomme romain, avec beaucoup de rudesse et d'acrimonie. Cette réponse, dont la traduction latine est d'un fils du célèbre Jean-Jacques Chifflet (*interprete quodam Chifletiano)*, offre la gravure de plusieurs médailles emblématiques, et notamment de celle que Mazarin avoit fait frapper en l'honneur du jeune roi représenté sous les traits d'Hercule. «En ce mesme temps, ajoute le gentilhomme allemand, on monstroit à Rome, dans le palais du cardinal Mazarin, un superbe contoir (*sic*), fait par son ordre et à ses frais, sur la porte duquel le petit roy estoit peint monté sur un cheval tout doré, soubs les pieds duquel il y avoit une inscription latine que le poëte du mesme cardinal a ainsi traduite en françois :

Jeune Hercule au chef couronné,
Le ciel qui vous a destiné

Pour triompher depuis l'enfance,
Déclare que ces grands exploits
Ne sont que l'ombre et l'apparence
Des sceptres qu'il promet de soumettre à vos loix.
Les exemples guident vos pas.
La Fortune est dans vos appas;
La cour des dieux qui vous admire
Prononce cet arrêt flatteur :
Que le monde soit votre empire,
Et que ce soit à vous de créer son pasteur.

On comprend toute l'importance historique de ces deux pièces.

P. L.

160. LIBER FACETI (auth. Jo. de Garlande). *S. l. n. a.* (xve siècle), pet. in-4, goth., sign........... 25—»

Édition anonyme, très-rare, non citée par Hain, Ébert, Dibdin, etc. Elle est imprimée sans le *Commentaire*, en beaux caractères gothiques, et se compose de 6 feuillets à 26 vers par page. Cet exemplaire est rempli de témoins. Le titre porte seulement ces deux mots : *Liber faceti*. Le texte commence sur le verso du titre, et finit ainsi : *Morosi faceti liber finit*. On peut fixer la date de l'impression de ce livre vers 1489. Jean de Garlande, poëte et grammairien du XI[e] siècle, composa cet ouvrage pour compléter les distiques de Caton :

Quos minùs exequitur morosi dogma Cathonis,
Supplebo pro posse meo monitu rationis.

Ce poëme moral contient 273 vers hexamètres (et non 137 distiques, selon Moreri ; ni 137 vers, selon la *Biogr. univ.*).

Voici un conseil que l'auteur donne aux pères de famille :

Filia si tibi sit cui vernat nubilis etas
Claustri sive viri properes huic jungere metas.

Nous citerons encore les vers suivants, relatifs à la diversité des caractères, d'après la taille et la couleur du teint :

Rarò breves humiles vidi rufosque fides (fideles),
Albos audaces miror, magnos sapientes.

AP. B.

159. Le lict d'honneur de Chariclée, où sont introduites les infortunées et tragiques amours du comte de Melisse, par Jean d'Intras. *Paris*, *Robert Fouet*, 1609, in-12 de 11 ff. liminaires, 100 p. et 1 ff. non chiff., avec une vignette sur le titre, cart........... 15—»

Encore une rareté de ce romancier-poëte gascon. Ce roman est dédié à monseigneur de Castelnau, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cin-

quante hommes d'armes, gouverneur de Marmande et de Montségur. Nous ne résistons pas à l'attrait de la citation pour faire connoître l'incroyable style figuré qui avoit cours à cette époque : « Bien qu'il n'y ait point de plante qui estende davantage ses branches que la réputation, dit-il à M. de Castelnau, si est-ce que c'est un des miracles de la merveille et une des merveilles du miracle de voir l'estendue de celles de vostre valeur, qui ayant la souche en ce terroir des Gascons (fils aisné de la vaillance et nostre chere patrie), n'ombrage pas seulement de ses feuilles cet auguste empire des fleurs de lys, la France, cette partie de la terre qui faict le tour du monde, mais encore tous ceux qui sont dessillez par la main du jour, allant chercher ses bornes au delà des limites. » A la suite de cette belle dédicace, on trouve deux pièces en vers latins sur le livre de l'auteur, dont l'une est signée : *P. de Gué, Lemovicensis apud Vazabenses patronus;* puis trois pièces de vers françois signées : P. Ducasse, Bazadois, avocat au parlement de Bordeaux; P. Vincens, écuyer, et Ducasse; à la fin du volume, il y a une pièce de vers d'A. La Pujade, qui a publié pour son compte un recueil de poésie. C'étoient les muses de la Gascogne.

P. L.

162. Lucydaire en françois. — A la fin : *Imprimé à Paris pour Geoffroy de Marnef, libraire, demeurant en la rue Sainct-Jacques devant sainct Yves, à l'enseigne du Pélican, le xii jour d'aoust l'an mil ccccc et vi*, p. in-4 de 21 f. sign. a-c III., goth.......................... 35—»

Ce singulier opuscule semble tout à fait différent de celui que M. Brunet a décrit sous le même titre dans le *Manuel du Libraire*; il est aussi bien plus intéressant, car il n'a pas le tort de se classer parmi les mystiques de la théologie. Ce plaisant *Lucidaire*, qui doit être plus rare aussi, car il ne paroît pas avoir été réimprimé autant de fois, ne sauroit être mieux caractérisé que par l'extrait du sommaire qui accompagne son titre : « Au présent livre est contenu diverses matières subtiles et merveilleuses en matière d'interrogatoire. Comme le disciple demande à son maistre : Maistre, quelle chose est Dieu ? Ou il estoit devant qu'il fist le monde? Des faees, gabelins et sorcieres. Des songes. Comment se doit confesser et à qui ? De l'Antechrist. Pourquoy la lune pert sa clarté aucunes fois? Que c'est que larc en ciel? Dont viennent les vens, tonnerres, gelees, neiges, pluyes, rosees et telles semblables choses? Pourquoy la mer est salee? Du grant jugement et plusieurs autres choses utiles. » Quoique cet intitulé annonce bien des choses curieuses, on peut assurer que le Lucydaire en contient beaucoup d'autres dont le titre ne parle pas ; ainsi l'auteur ne craint pas d'aborder les questions les plus délicates et les plus épineuses : « Maistre, demande le disciple, scet Dieu se ung homme sera sauvé ou dampné avant qu'il soit né? — Quelles sont les joies de paradis? — Pourquoy fut faicte la femme de la coste de Adam plustost que d'autre partie ? — Pourquoy ont les mau-

vais tant de biens et de prosperitez en ce monde ? etc. » Cet espèce de catéchisme dévot et naïf est fait sur le modèle des fameux dialogues du roi Salomon avec Marcon, qui furent traduits ou imités dans toutes les langues au moyen âge.

P. L.

160. Le martyre de la fidélité, par Jean d'Intras, de Basaz. *Paris*, *Robert Fouet*, 1609, in-12 de 85 p., cart. .... 15— »

Non moins rare que les autres romans gascons de l'auteur, celui-ci étoit sans doute un cavalier de bonne mine, qui promenoit ses galanteries par toute la Gascogne. On sait qu'il étoit à Bordeaux en 1610, car il fit imprimer dans cette ville un opuscule sur la mort de Henri IV, intitulé : *L'Enfer du plus méchant et detestable paricide qui fut jamais*. Le *Martyre de la fidélité* est dédié à M[lle] D. S. Q. R., qui avoit prié le galant d'Intras de traiter ce sujet par amour pour elle. « Pour adhérer à mes vœux et à la condition que j'ai contractée, lui dit-il dans son gasconisme habituel, je m'en vay troubler autrefois les os de ce prodige qui repose en paix dans le monument de sa defaicte non pour assigner son repos sur les reliques de son des-honneur, mais pour elever la belle amitié de deux amans couchez sur l'estat de leur disgrace et sacrifier du los au mérite de leur bienveillance. » Jean d'Intras a réuni, à la fin de ce livret, trois pièces de vers sur la mort de sa maîtresse, et une énigme libertine dont le mot doit être sans doute une terrible gaillardise. Il y a sur le frontispice une charmante gravure de Thomas de Leu.

P. L.

164. Mémoire historique des intrigues de la cour, et de ce qui s'est passé entre la reine, le comte d'Artois, le cardinal de Rohan, M[me] de Polignac, M[me] de La Motte, Cagliostro, et MM. de Breteuil et de Vergennes, par le sieur Retaux de Villette. *Venise* (*Suisse?*), 1790, in-8 de 75 p., non compris le titre, br. .... 6— »

C'est la pièce la plus rare et la plus curieuse de toutes celles qui ont paru, relativement à l'affaire du collier. L'auteur dit n'avoir soumis son mémoire à aucune correction « dans la crainte qu'en rectifiant les phrases, on n'altérât le sens d'un simple narré de fait. » On peut supposer cependant que Retaux de Villette, qui avoit contrefait la signature de la reine, a pris ici un secrétaire pour diffamer Marie-Antoinette, M[me] de Polignac, le comte d'Artois, et surtout le cardinal de Rohan, en épargnant M[me] de La Motte. Retaux de Villette explique assez peu honnêtement le mystère des rapports de M[me] de La Motte avec la reine, quoiqu'il avoue que les lettres

attribuées à la reine n'ont jamais existé. Il y a des pages dans le goût des odieux pamphlets qui déshonoroient les mœurs de la malheureuse Marie-Antoinette.

P. L.

165. Mémoires pour servir à l'histoire de la calotte, nouv. édit. augm. des III et IV parties. *Aux États calotins, de l'impr. calotine*, 1752, 4 part. en 1 vol. petit in-12, v. (mouill.)........................ 6—»

Exemplaire curieux, avec les lacunes remplies à la main et les notes aux endroits où l'annotateur de l'exemplaire de la Bibliothèque nationale a commis des erreurs ; augmenté des pièces qui ne furent imprimées que dans l'édition de Basle (1725), et d'un arrêt du conseil extrait du *Mercure* (oct. 1726). Ces notes manuscrites et ces additions font de ce volume en mauvais état une curiosité bibliographique avec laquelle on pourra étudier le singulier recueil composé par Aymon, Desfontaines, Piron, Gacon, Grécourt et d'autres. Il y auroit un travail intéressant à faire sur l'histoire du régiment de la calotte et sur les facétieux auteurs des pièces y relatives.

P. L.

166. PEPINOCOURT. Réflexions, pensées et bons mots qui n'ont point encore esté donnés, par le sieur Pepinocourt. *Paris, G. de Luyne*, 1696, p. in-12 de 8 ff. non chiffr., et 192 p., vél........................... 6—»

Jolie imitation des éditions de Hollande. Nous avions cru, à première vue, que ce sieur Pepinocourt étoit un nom de comédie, mais nous le retrouvons tout au long dans le privilége. Va donc pour Pepinocourt, qui a droit à une mention dans la Bibliographie curieuse. Son recueil est bien fait, plein d'observations fines et spirituelles, et semé de curieux détails de mœurs. L'auteur l'avoit formé pour réveiller le caprice du public qui commençoit à se dégoûter des *anas*, parce que les libraires avoient abusé de ce genre d'ouvrages. La préface nous apprend l'origine de la qualification d'*anas*, donnés à des recueils de bons mots et d'anecdotes. « Combien de gens, dit le sieur Pepinocourt, croyoient y trouver le goût, l'agrément et le *dolce piquante* des ananas, et n'y ont trouvé que le fade et l'insipide des citrouilles et des melons d'eau ? Il y a plusieurs éditions de ce recueil lu et à lire.

P. L.

167. PETRUS DE RAVENNA. Carmina Petri de Rauenna iuris utriusque doctoris et militis recitata per ipsum in funere magnifici equitis domini Petri de Fortiguerris

Pistorii magna nobilium astante corona ad reverendiss. dñum primicerium. *S. l. n. a.* (xv[e] siècle), petit in-4, goth., 11 ff. d.-rel. v...................... 18 — »

Très-rare. — Exemplaire bien conservé et à toutes marges. Cette édition est sans signatures ni réclames, et seulement paginée de 1 à 5. Il faut remarquer que le 4[e] feuillet n'est pas chiffré, parce que, par erreur, il n'a été imprimé que sur le recto ; au reste, on lit au bas : *Hic nihil defecit sed fuit error.* Il résulte de là que ce feuillet supplémentaire ne compte pas dans la pagination, et que le suivant, chiffré 4, est réellement le 5[e]. Le relieur a augmenté le désordre en plaçant les feuillets 5 et 6 avant le feuillet 4. Ce volume n'a point de titre ; il commence ainsi : *Ad reverendiss. Petrum Dandulum, primicerium sancti Marci et prothonotarium dignissimum Petrus de Rauenna iuris utriusque doctor et miles.* Après les 24 vers dont se compose cette dédicace, et sur la même page, se trouve le titre que nous avons inscrit plus haut. Au bas du 11[e] feuillet, on lit : *fiuis* (*sic*). Ce petit recueil, probablement imprimé à Venise, contient : 1° la dédicace à P. Dandolo ; 2° un petit poëme de 244 vers, sur la mort de B. de Fortiguerris ; 3° un chant à la Vierge, de 130 vers ; et deux épîtres à Monaldino de Monaldinis, formant ensemble 234 vers.

168. Quattuor hîc compressa opuscula. — Discordantie sanctorum doctorum Hieronymi, Augustini. — Sybillarum de Christo vaticinia, cum appropriatis singularum figuris. — Varia Judeorum et Gentilium de Christo testimonia. — Centones Probe Falconie de utriusque testamenti hystoriis ex carminibus Virgilii selecti. (*Impressum Venetiis per Bernardinum Benalium*), (vers 1499) ; pet. in-4, fig., peau de truie......... 40 — »

Livre rare et curieux. Le premier opuscule occupe à peine trois pages, car la 3[e] contient, en outre, la table des chapitres du Traité des sybilles, qui commence sur le 3[e] feuillet et finit avec le 16[e], par cette souscription : *Finis opusculi de uaticiniis sybillarum. Impressum Venetiis per Bernardinum Benalium.* Viennent ensuite les Centons de Proba Falconia, qui ont un titre particulier et des signatures distinctes, *a-e* ; on lit encore à la fin : *Impressum Venetiis per Bern. Benalium.* Ces trois opuscules sont complets, mais le 4[e], annoncé sur le titre : *Varia Judæorum et Gentilium de Christo testimonia*, manque dans cet exemplaire. A-t-il été détaché du volume, ou n'y a-t-il jamais été joint ? Cette question ne pourroit être résolue que par la comparaison de deux exemplaires ; et il seroit peut-être fort difficile d'en trouver un autre que celui-ci. On a employé pour l'impression de ce recueil plusieurs genres de caractères. Des pages entières sont imprimées tantôt en gros caractères gothiques, tantôt en caractères gothiques plus petits,

ou en lettres rondes de deux dimensions inégales ; ce mélange de caractères donne au volume un aspect fort singulier. Ce livre est orné de douze portraits curieux, représentant les Sybilles, gravés sur bois, et occupant chacun une page entière.

Proba Falconia vivoit au IVe siècle, sous l'empereur Honorius. Cette dame romaine se distingua par son talent pour la poésie latine ; elle avoit composé un poëme qui ne nous est pas parvenu. Il ne reste d'elle que le centon de Virgile sur l'histoire de l'Ancien et du Nouveau-Testament, production bizarre qui suppose plus de patience que de goût. AP. B.

169. SIGISMOND D'HERBERSTEIN. Moscouia der Hauptstadt in Reissen, durch Herrn Sigmunden Freyherrn zu Herberstain, etc. *Wienn*, 1557 ; petit in-fol. de 94 f. n. numérotés, relié en maroq. blanc avec compartiments gaufrés (*Rel. du temps*).................. 75—»

Exemplaire précieux d'un ouvrage dont toutes les éditions ont de la valeur. — Sigismond d'Herberstein, né en 1486, décédé en 1566, issu d'une antique famille styrienne, commença par se signaler contre les Turcs, anciennement ennemis de tout le monde, abandonna la carrière militaire pour embrasser celle de la diplomatie, et s'y distingua particulièrement par les missions qu'il remplit en Russie. En 1517, il fit un séjour de sept mois à Moscou, et, dix ans plus tard, il y demeura encore neuf mois, spécialement chargé par l'archiduc Ferdinand de lui rapporter des données certaines sur la religion des pays et des livres russes : *Si quidpiam exemplar Missale vel ceremoniarius alius liber, et alia, comode in manus vestras inciderint, nobis gratum erit, ut comparentur* (Instructions de l'archiduc). Pour satisfaire la curiosité de ce prince, qui protégeoit les arts et les cultivoit lui-même (V. la *Musurgie*, de Kircher, I), le noble baron confia au papier ses observations sagaces, et les publia en latin, à Vienne, en 1549. Le savant Eyriès (*Biogr.* Michaud) s'est trompé en indiquant l'édition de Bâle, 1556, qui est la troisième, comme l'édition primitive des *Commentaires* d'Herberstein. Son travail initia l'Europe à un monde jusqu'alors fermé pour elle, et devint classique. Sa partie la plus étendue et la plus intéressante est consacrée à l'élément religieux qui, en Russie plus qu'ailleurs, domine le reste.

L'édition allemande qui nous occupe ici, est la première qui ait été donnée dans cette langue ; elle est aussi peu commune que l'édition originale latine. Les caractères rouges, et du rouge le plus cardinal, ne sont pas ménagés sur son titre. Elle renferme une carte de la Moscovie, un plan de sa capitale, des figures sur bois, dont la première représente le tzar Vasili, assis sur son trône et prononçant ces bons vers :

Ich bin der Reissen Herr und Khünig
Meines Andlichen Erbs benuegig
Hab von nyembt nichts erbeln noch gekhaufft
Bin in namen Gottes ain Christ getaufft.

Mais ce qui double le prix de cet exemplaire, c'est que la Bibliothèque de Vienne, dont il provient légitimement, y a ajouté un opuscule de 24 f. n. n., intitulé : *Den Gegenwurtigen und machkommendn Freyherrn zu Herberstein. Seines Thuns Diensln unnd Raisens, etc. Gedruckt zu Wienn in Oesterreich durch Raphaeln Hoffhalter;* sans date, orné du blason, de sept portraits coloriés de l'auteur, en différents costumes de gala ; de ceux des trois empereurs qu'il a servis, et de six souverains près desquels il a été ambassadeur. Cette addition est plus difficile à rencontrer que l'ouvrage esentiel d'Herberstein, et fait de ce volume, quoiqu'il soit un peu souillé et, il faut bien l'avouer, veuf de quatre feuillets (2, 5, 90 et 91), une véritable et instructive rareté bibliographique. — Imprimés 19 fois en latin, 9 fois en allemand, 1 fois en bohême et 1 fois en italien, les *Commentaires* d'Herberstein réclament une traduction françoise ; mais, en attendant que nous soyons à même de les joindre à la collection, que de précieux encouragements nous engagent à poursuivre, les Russes emploieront dignement leurs épargnes en faisant l'acquisition de ces anciennes éditions, et les François, quelques-uns du moins, — j'allois dire les érudits, ce qui en signifieroit un grand nombre, — trouveront peut-être également profit et plaisir à les consulter.

Prince Aug. GALITZIN.

170. *Traicté de la juste et canonicque absolution de Henry IIII très-chrestien roy de France et de Navarre, trad. du latin, imprimé en Italie. *Orléans, par Saturnin et Fabian, les Hototz frères,* 1595; pet. in-4 de 11 p., cart.................................... 18—»

C'est signaler la rareté d'une pièce de cette époque, que de dire qu'on ne la trouve pas indiquée dans la *Bibl. histor. de la France.* Celle-ci, qui n'est autre que la traduction du Traité de Pierre Pithou, imprimé à Paris, *typis regiis,* en 1594 (*de Justâ et canonicâ Henrici IV absolutione, ex exemplari in Italia excuso*), a été mentionnée par le P. Lelong, sous le n° 19,621, mais cette édition d'*Orléans* n'est pas citée. Elle avoit été publiée *avec permission,* et sans doute par ordre du roi, qui, maître de sa capitale, s'occupoit alors à conquérir ses sujets comme il avoit conquis sa couronne. Pierre Dupuy est probablement l'auteur de cette traduction françoise.

P. L.

171. VIRGILII (P.) Maronis mantuani vatis clarissimi carmen Bucolicum feliciter incipit. — Incipit liber Georgicorum. *S. l. n. a.* (xv[e] siècle); pet. in-4, goth., signat., non rogné........................ 25—»

Édition rare, qui n'est pas citée. Exemplaire non rogné. — Les *Bucoliques,* signées *a-c,* se composent de 24 feuillets à 18 lignes par page. Le

titre n'est point sur un feuillet séparé, mais en haut de la première page, immédiatement avant le texte. Chaque églogue est précédée d'un sommaire contenu en deux hexamètres. On lit au bas du 24ᵉ feuillet : *Carmen Bucolicum feliciter finit.* Les *Géorgiques*, signées *a-h*, occupent 63 feuillets, et forment un ouvrage distinct, qui pourroit être détaché des Bucoliques. Le premier feuillet ne renferme que ces trois mots : *Incipit liber Georgicorum.* Le poëme commence ainsi sur le 2ᵉ feuillet : *Carmen Ouidii in primum Georgicorum,* et se termine sur le 63ᵉ : *Finis felix Georgicorum Virgilii.* On trouve sur le 64ᵉ feuillet la marque de l'imprimeur ou du libraire; cette gravure sur bois, d'une assez grande dimension, représente tous les instruments de la Passion.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

172. Inventaire des meubles, bijoux et livres estant à Chenonceaux le huit janvier MDCIII, précédé d'une histoire sommaire de la vie de Louise de Lorraine, reine de France, suivi d'une notice sur le château de Chenonceaux, par le prince Augustin Galitzin; gr. in-8, avec un portrait gravé sur acier et une vue du château, gravée à l'eau-forte d'après Ducerceau....... 8—»

Les inventaires anciens d'objets appartenant à des personnages d'un rang élevé, offrent de curieux matériaux pour l'histoire des mœurs et des usages; celui que nous venons de mentionner sera mis au rang de ce qu'il y a de plus curieux en ce genre. Imprimé avec le plus grand soin, il est précédé d'un portrait authentique de la reine Louise, femme de Henri III ; au milieu d'une cour corrompue, elle donna l'exemple d'une vertu parfaite, et, après la mort d'un époux peu digne de regrets, elle passa dans le deuil le reste d'une vie consacrée à la piété. L'inventaire dressé après le décès de cette reine trop oubliée, intéressera les antiquaires et les bibliophiles; ces derniers parcoureront avec empressement le catalogue de la *librairie* de la princesse ; au milieu de beaucoup d'ouvrages de piété, ils remarqueront les auteurs classiques, *couverts de maroquin bleu dorez par les tranches*, et les *Opuscules* de Démosthène, *estans en grec.* Les robes de la reine, ses joyaux, ses ornements de tout genre sont décrits minutieusement. Nous transcrivons deux articles de cet inventaire :

« Une robbe à double queue de velourz noir figuré à fond de satin gris, avec quatre passementz de clinquand un tour, doublée de taffetaz noir, les manches pendantes, deux corpz, ung hault et un bas, et le hault de manches, le tout semblable. »

« Une robbe de satin collombin a double queue avecques quatre bandages tout autour de satin orange avecques un passepoil de satin verd, les bandes bordées de clinquant, avec ses grandes manches pendantes, corpz et hault de manches semblables, doublez de taffetaz colombin.

173. MARQUES TYPOGRAPHIQUES ou recueil des monogrammes, chiffres, enseignes, emblèmes, devises, rébus et fleurons des libraires et imprimeurs qui ont exercé en France, depuis l'introduction de l'imprimerie, en 1470, jusqu'à la fin du seizème siècle, publ. par M. Silvestre, ancien libraire. SEPTIÈME LIVRAISON, gr. in-8° papier vergé.................................. 5—»

Papier vélin collé tiré à vingt-cinq exemplaires.. 8 —»

Le chiffre des bois gravés qui font l'objet principal de cette publication, aussi utile qu'intéressante pour la bibliographie, s'arrête à cette livraison à 596, qui sont accompagnés de l'indication des noms des libraires et imprimeurs.

174. NOTICE BIOGRAPHIQUE et BIBLIOGRAPHIQUE sur Gabriel Peignot, par P. D. (Pierre Deschamps). *Paris*, gr. in-8° de 60 pages br., papier vergé .... 6—»

Tirée à CENT exemplaires, plus VINGT exemplaires, tant papier de Hollande que papier de couleur dont le prix est fixé à............................. 10—»

Ce travail bibliographique intéresse tous les collecteurs des œuvres si curieuses de Peignot; mais y en aura-t-il pour toutes les demandes?

175. LES HISTORIETTES DE TALLEMANT DES RÉAUX, troisième édition entièrement revue sur le manuscrit original, et disposée dans un nouvel ordre, par MM. de Monmerqué et Paulin Paris. *Paris*, T. VIe, in-8 de 539 pages............................. 7—50

Sommaire des *Historiettes* contenues dans ce volume : Ninon de Lenclos. — M. de Villarseaux et Mme de Castelnau, avec Mme de Nouveau. — Mlle de Sallenauve. — Priezac. — Le président Amelot. — Mme d'Espagnet; Mme de Morangis; Gens d'église, etc. — Gomberville. — La présidente Aubry, son mary, d'Orgeval et Senas. — Gauffredy. — Mlle Garnier ou Mme d'Orgères. — Le petit Gramont. — Clinchant. — Mme de La Rocheguyon; Bensserade. — Mme de Castelmoron, Renevilliers. — Mme Roger. — Mme de Vervins. — Ruqueville. — Le Page, ses deux femmes et sa fille. — Le vicomte de Lavedan, depuis marquis de Malause. — De Niert, Lambert et Hilaire. — La Gaillonnet et sa fille. — Les Sugets. — Montauron. — La Serre. — Tallemant, le maistre des requestes. — Mme d'Harambure. — La Leu et Lozières; et Mme de La Lane. — Lesfargues. — L'abbé Tallemant, son père, etc. — Les Amours de l'autheur. — Mme de Launay. — Mme d'Anguittard. — La Calprenède. — Mme de Chezelle, sa mère Mme Boiste et sa tante Mlle Gervaise. — Vandy. — D'Olizy. — Mlle et Mme de Marolles, et Saint-Ange. — Basin de Limeville. — Massaube et Moriamé. — Drelincourt. — Mme de Broc. — M. Du Belay. — Le marquis de Rouillac. — Liance. — La Milletière. — Le mareschal de Saint-Géran et sa belle-fille. — Mme Aubert et le marquis Palavichine. — Le comte de Monsoreau. — Mme de Vertamont. — La Barroire. — Mme d'Hequetot et Mlle de Beuvron. — M. et Mme de Blairancourt. — Autres avares. — Mmes de Bretonvilliers. — D'Hozier. — Mlle Tanier et sa fille. — Mme de Querver.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JUILLET.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

Sommaire du n° de Juillet de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

NOTICE

BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR

LOUIS PAPON

POETE FRANÇOIS, CHANOINE DE NOTRE-DAME DE MONTBRISON, SEIGNEUR ET PRIEUR DE MARCILLY.

Nous annoncions, il y a quelques mois, un curieux travail sur la captivité du roi Jean, en Angleterre, composé par un illustre bibliophile, et nous publiions, dans le *Bulletin*, des extraits de ce rare volume tiré à petit nombre et non mis en vente. Nous avons aujourd'hui la bonne fortune de pouvoir annoncer à nos lecteurs une publication nouvelle qui paroît sous les auspices de l'un des plus notables bibliophiles dont s'énorgueillisse la ville de Lyon, M. N. Yéméniz, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Société des bibliophiles françois.

Plusieurs manuscrits inédits ont été déjà imprimés par les soins et aux frais de M. Yéméniz, tels que le livre de Fustaillier, *Sur la ville et les antiquités de Mâcon*, l'*Inventaire de Samuel Guichenon*, etc. Ces divers ouvrages témoignent du bon goût de l'éditeur et du talent de l'imprimeur, mais le volume des *Œuvres du chanoine Loys Papon, seigneur de Marcilly, poëte forésien du* XVIe *siècle, imprimées pour la première fois sur les manuscrits originaux, et précédées d'une notice sur la vie et les œuvres de Loys Papon, par Guy de La Grye*, est un des plus beaux livres qui soit sortis des presses de Louis Perrin, le célèbre typographe lyonnois. L'éditeur y a joint des fac-simile de

l'écriture de L. Papon; il a fait tirer l'ouvrage à très-petit nombre, et il en distribue généreusement les exemplaires à ses amis.

Il ne suffit pas à M. Yéméniz d'avoir formé la plus splendide bibliothèque particulière qui existe en France; d'avoir réuni des manuscrits d'un haut intérêt, des livres incunables, rarissimes, ou imprimés sur vélin; des exemplaires uniques, soit par la richesse, l'ancienneté ou la singularité de la reliure, soit par les notes et les signatures autographes. Il veut, en outre, préserver de tous risques les précieux manuscrits qu'il possède, en les publiant, à petit nombre il est vrai, afin sans doute de conserver à chacun de ces volumes le parfum de rareté qui plaît tant aux bibliophiles.

Quel usage plus honorable peut-on faire de sa fortune, que de recueillir les débris de notre ancienne littérature et de notre histoire, de publier à ses frais ces documents inédits, et de les éditer avec un goût si éclairé, que chaque publication devienne un chef-d'œuvre par la correction du texte et l'élégance de l'exécution typographique?

Nous insérons dans le *Bulletin* l'intéressante Notice qui précède les Œuvres poétiques de Loys Papon. Le nombre des privilégiés qui posséderont cette Notice doit être si restreint que nos lecteurs nous remercieront peut-être de l'avoir reproduite tout entière :

Parmi les poëtes qu'a produits la Renaissance, Loys Papon n'est peut-être pas un des moins intéressants à étudier. Quoique ses essais poétiques soient restés inédits jusqu'à ce jour, ils ont cependant, à divers points de vue, éveillé plus d'une fois l'attention et la curiosité de plusieurs savants et littéra-

teurs. Parmi ceux qui lui ont consacré quelques lignes ou quelques pages plus ou moins intéressantes, on peut citer, au xvie siècle, le célèbre Laurent Joubert, Estienne Du Tronchet, secrétaire de Catherine de Médicis, La Croix du Maine et Du Verdier; plus tard, Nicéron, l'abbé Leclerc, Moréri, La Monnoye; et de nos jours, MM. Charles Nodier, Francisque Michel et Auguste Bernard.

M. Francisque Michel, envoyé en Angleterre vers 1833, par le Gouvernement, pour y faire des recherches sur tout ce qui pouvoit intéresser l'histoire et la littérature de la France, découvrit dans la bibliothèque Harléienne de Londres, un précieux manuscrit en vers de Loys Papon. Ce volume contient une pastorale en cinq actes, jouée à Montbrison au commencement de l'année 1588, pour célébrer les victoires de Vimory et d'Aulneau, remportées par les Guise sur les reitres allemands. Dans l'un des rapports concernant sa mission, M. Francisque Michel signala en première ligne cette pièce à l'attention du Ministre de l'instruction publique, et il n'hésita pas à lui conseiller de la faire imprimer, comme pouvant offrir un remarquable exemple des préoccupations dramatiques de notre pays pendant le triomphe de la Ligue.

Quelques années après, l'historien des d'Urfé faisoit entendre dans le *Journal de Montbrison*, un vœu semblable pour toutes les œuvres du poëte forésien, et il nous promettoit sur son compte de curieuses révélations.

Malheureusement, depuis ce temps-là, aucun de ces projets ne s'est réalisé, et Loys Papon sembloit être condamné pour jamais à l'oubli, lorsque l'auteur de cette Notice qui, depuis longtemps, se livre à de nombreuses recherches pour remettre en lumière quelques auteurs forésiens aujourd'hui peu connus, fut favorisé d'une singulière bonne fortune. Un heureux concours de circonstances réunissoit presque coup sur coup entre ses mains tous les manuscrits connus de Loys Papon, et les archives du château de Goutelas, antique demeure du poëte montbrisonnois, étoient mises à sa disposition avec le plus gracieux

empressement (1). Il ne lui restoit plus dès lors, à défaut de tout autre, qu'à se mettre à l'œuvre pour livrer ces curieux manuscrits à la publicité, et pour essayer de répandre quelques nouveaux rayons sur cette figure du bon vieux temps, à peu près perdue aujourd'hui dans la poussière et dans l'ombre.

Ce projet alloit donc suivre son cours, lorsque M. Yéméniz, l'heureux possesseur de l'un de ces manuscrits, nous fit l'offre gracieuse de publier à ses frais, et avec tout le luxe possible, les œuvres inédites du prieur de Marcilly. Nous sera-t-il permis de remercier en tête d'un livre dont il veut bien être l'éditeur, le savant helléniste, le bibliophile plein de goût, qui de si loin a dépassé notre espérance? Le Forez n'oubliera pas que c'est à lui qu'est due l'impression de ce beau livre, vrai chef-d'œuvre de typographie, et l'une de ces nombreuses merveilles auxquelles M. Louis Perrin nous a depuis longtemps habitués (2). Mais revenons à Loys Papon. Voici comment, dans son *Hymne de la Vertu*, s'exprime sur son compte Anne d'Urfé. Qu'on lui pardonne ses hyperboliques louanges, en sa qualité de disciple de Messire Loys qui fut son maître en l'art des rimes.

Comme Dante et Virgile, l'auteur des *Hymnes* fait une descente au royaume des ombres. « Là, dit-il, je reconnus dans le *Temple de Mémoire*, les *Guise*, les *Montmorency*, et autres âmes magnanimes, puis

> Au-dessous de ceux là, je vins appercevoir
> Dorat (3), petit de corps, mais très-grand de sçavoir,

(1) M. de Campredon, ancien officier supérieur d'état-major, qui, par sa mère, se rattache à la famille des Papon, a bien voulu, pour faciliter nos recherches, nous donner la plus cordiale hospitalité dans son vieux manoir de Goutelas. Puisse-t-il agréer ces quelques lignes comme un foible témoignage de toute notre gratitude!

Qu'il nous soit aussi permis de remercier M. Vital de Valous, dont les connoissances paléographiques ont été si utiles pour nous aider à déchiffrer plusieurs volumineux dossiers du xve et du xvie siècle.

(2) M. Yéméniz a bien voulu donner lui-même tous ses soins à la correction des épreuves et à leur collation avec les textes originaux.

(3) Jean Daurat ou Dorat, le chef de la pléiade. On peut lire une intéressante étude biographique de M. de Gaillon sur ce poëte, page 51 du *Bulletin du Bibliophile*, de 1857.

Puis Ronsard, le mignon d'Apollon et des Muses,
Et Pontus de Tiart, plain de graces infuses :
Je veids un peu plus bas Thevet, Belle-Forest,
Papon, Louys son fils, ornement de Forest,
Lequel s'il eust vivant mis ses vers en lumière,
Auroit une loüange en France singulière.
Cettuy-cy le premier me fit voir le troupeau
Menant son bal sacré sur le double coupeau (1),
M'enseignant ardemment comme il se falloit rendre
Bien aymé des Neufs Sœurs si i'eusse sceu l'apprendre (2).

Dans une préface qu'il destinoit à ses *Hymnes*, et qui n'a jamais vu le jour, le même d'Urfé (3) nous apprend que : « vers son an treizième, il voulut se mettre à escrire en prose, et qu'il fut persuadé par le sieur de Maucune, lors son gouverneur, de s'adonner plustot à la poésie. A quoi, ajoute-t-il, me fortifia Loïs Papon, prieur de Marcilly, un des plus grands poëtes de notre siècle, duquel j'appris les reigles, et connoissant cella estre fort agréable à feu mes père et mère, etc. »

Quel étoit donc ce Loys Papon, qu'Anne d'Urfé n'hésite point à proclamer un des plus grands poëtes de son siècle, et à qui Nodier lui-même reconnoît du talent pour la poésie ? C'est ce que nous allons essayer de dire, autant que pourront nous le permettre les divers documents que nous avons recueillis. Une fois pour toutes, nous croyons devoir prévenir le lecteur que la plupart des faits que nous racontons sont puisés aux sources originales, et que nous nous sommes attaché avec un soin extrême à ne rien annoncer qui ne soit scrupuleusement exact. Pour ne pas surcharger cette Notice, nous ne citerons les pièces à l'appui que lorsque nous le jugerons indispensable.

(1) Coteau.

(2) HYMNES DE MESSIRE ANNE D'URFÉ, *à Lyon, chez Pierre Rigaud;* in-8, 1608, p. 149.

(3) Biblioth. roy., supp. franç. 183. Ms. d'Anne d'Urfé, sous ce titre : *Œuvres spirituelles et morales du marquis d'Urfé, etc.*

Loys Papon naquit à Montbrison vers l'année 1535 ; il eut pour père Jehan Papon, jurisconsulte célèbre au xvi[e] siècle, et pour mère Marie Bizoton de La Torrelière. De quatre enfants (1) nés de ce mariage, il fut le second.

Il passa probablement ses premières années dans la capitale du Forez, puis à Roanne, où son père fut nommé d'abord lieutenant du roi, et enfin le reste de sa vie à Montbrison, où l'on voit, en 1543, Jehan Papon devenu lieutenant-général au bailliage (2).

Loys avoit pour parrain un grand-oncle paternel, vieux chanoine, qui fut pendant trente ans trésorier de Notre-Dame. Il est probable que ce fut le bonhomme qui suggéra à son petit-neveu la pensée d'entrer plus tard comme lui dans les ordres. Ce chanoine étoit fort à son aise pour le temps, puisqu'il possédoit maison au cloître, enclos à Moingt et jardin à Crozet. Sur la fin de sa vie il devint commensal de son neveu Jehan Papon, et mourut sous son toit. Dans un testament, en date de 1545, il institua pour ses héritiers universels, *maistre Jehan*, le lieutenant général, et Loys, son cher filleul, les substituant réciproquement l'un à l'autre, en cas de prédécès de l'un d'eux.

Loys habita d'abord la maison paternelle dite de Puy-Clamaud (3), située *en la Barrière* (4), maison acquise par le lieutenant général, en 1548, d'un sieur de Trémolles. Cette

(1) Voici, par ordre de naissance, les noms des quatre enfants de Jehan Papon : 1° Estienne, à qui son père *résigna sa charge de lieutenant criminel* au bailliage de Montbrison, unie jusqu'alors sur sa tête à celle de lieutenant général civil ; Estienne est l'auteur d'un commentaire sur une loi du droit romain ; il mourut sans postérité ; 2° Loys, dont nous esquissons la biographie ; 3° Sibille, qui épousa Gilbert Feydeau, conseiller du roi et châtelain de Moulins ; 4° Melchior, qui devint gentilhomme de la chambre du roi, et qui eut plusieurs enfants de son mariage avec Jeanne Du Verney, veuve de Claude Trunel, bourgeois de Montbrison.

(2) Voir la biographie de Jehan Papon, dans les *Portraits d'auteurs forésiens*.

(3) Cette maison avoit appartenu à Jacqueline de Puy-Clamaud, veuve de Jehan Papon, oncle du jurisconsulte.

(4) Il seroit assez difficile, je présume, après les nombreux changements qui ont eu lieu à la suite du temps, de déterminer d'une manière précise le lieu où se trouvoit le quartier de la *Barrière*.

maison étoit tenue sur un assez grand pied, puisque Marie Bizoton, mère de Loys, avoit à son service trois chambrières, sans compter un cuisinier et plusieurs valets (1). Loys paroît avoir été l'enfant de prédilection de sa mère, comme il le fut de son père. Rien ne fut négligé pour lui donner une brillante instruction dans le goût de l'époque. Nous ignorons où il fit ses études ; mais ce dont le lecteur pourra s'assurer en parcourant ses œuvres, c'est que le latin, l'italien et le grec ne lui étoient pas moins familiers que la langue poétique des novateurs du XVIe siècle. Ses essais nous prouvent jusqu'à l'évidence, avec quelle passion il embrassa la réforme païenne que les *pindariseurs* s'efforçoient alors d'introduire dans la littérature françoise; mais il ne nous est pas aussi bien démontré qu'il ait étudié le droit canon avec le même zèle et le même succès.

Montbrison, tout resserré qu'il fût alors dans son étroite ceinture de murailles flanquées de tours, ne se montra point en arrière du vaste mouvement littéraire qui, au souffle de l'Italie, s'étoit fait sentir dans nos provinces les plus reculées. Au XVIe siècle, la capitale du Forez compta tour à tour dans sa modeste enceinte, des poëtes, des érudits, des chroniqueurs, des jurisconsultes, des savants, dont quelques-uns ont échappé à l'oubli (2). A part les terribles épreuves qu'elle eut à traverser de loin en loin, telles que le massacre de ses habitants par le féroce baron Des Adrets, les courses des huguenots dans ses environs, les troubles de la Ligue, et deux ou trois pestes qui décimèrent cruellement sa population, la ville dormoit paisible le reste du temps, sans que les bruits du dehors vinssent troubler le calme profond de sa solitude. Du Tronchet, dans ses *Missives,* nous a peint à merveille l'isolement où se trouvoit alors la vieille capitale du pays de Forez : « Cette pauvre ville de Montbrison, dit-il d'un air tant soit peu narquois, manque

(1) Ces détails se trouvent dans un testament de Marie Bizoton, du 27 juin 1569.

(2) Voir la Notice plus détaillée que nous avons consacrée à Loys Papon, dans nos *Portraits d'auteurs foréziens.*

si bien de nouvelles, qu'hier seulement y arriva celle de la destruction de Carthage, et, dimanche dernier, le ravissement d'Hélène. » Et comme pour racheter cette malice, il se hâte de vanter aussitôt « la douceur du climat, la bonté des habitants et, pour comble de flatterie, *la perfection et la délicatesse des vins.* »

Tel étoit le milieu où, pendant de longues années, vécut Messire Loys. Lorsqu'il eut atteint l'âge de prêtrise, grâce à son père, il fut pourvu d'un canonicat au chapitre de Notre-Dame de Montbrison. Alors il quitta le toit paternel pour s'établir dans une maison du cloître, que son grand-oncle, l'ancien trésorier de cette même église, avoit laissée par testament à Jehan Papon. Bientôt après il devint commendataire du prieuré de Marcilly, qui étoit en même temps un fief noble, dont il ajouta le nom au sien. Ce prieuré dépendoit de l'abbaye de Savigny, à laquelle son titulaire devoit une redevance annuelle de 85 liv. pour les décimes. C'étoit une assez forte somme pour l'époque ; aussi, plus d'une fois, notre prieur, qui vivoit un peu trop sans doute à la façon des moines de Thélèmes, se fit tirer l'oreille pour acquitter cette redevance, et même, comme nous le verrons plus tard, les religieux de Savigny, fatigués de ses lenteurs, furent sur le point de faire une descente à Marcilly pour en saisir les meubles. Le prieuré de notre insouciant chanoine étoit situé non loin du château de Goutelas, acquis, en 1557, par son père. De ce prieuré, il ne reste plus que des ruines qui s'élèvent à peine au niveau du sol, et le château, rebâti vers le commencement du XVIIIe siècle, laisse à peine deviner quelle devoit être la physionomie de la demeure féodale du *grand-juge* (1). Une chapelle où l'on célébroit autrefois la sainte messe, une chambre sur les murs de laquelle ont été peintes quelques scènes de l'*Astrée*, aux trois quarts effacées par le temps, quelques vieux pans de murailles d'enceinte, voilà tout ce qui reste de l'antique manoir. N'oublions pas pour-

(1) C'est ainsi que la plupart du temps Jehan Papon étoit désigné par ses contemporains.

tant deux vastes cheminées *renaissance*, ornées de fruits et de personnages sculptés, qui sont d'un fort bel aspect, et qui pour nous ont le singulier mérite d'être contemporaines de Jehan et de Loys Papon. Mais que sont devenues ces belles tapisseries de Flandre et les portraits de famille qui décoroient cette vaste et somptueuse demeure? Hélas! nous n'en avons plus trouvé de trace que dans de froids inventaires (1). Seule, la campagne d'alentour a conservé son inaltérable beauté. Derrière le château s'étend une forêt de vieux pins, dont plusieurs sans aucun doute ont vu passer sous leur ombre notre bon chanoine, et plus tard Diane et Céladon, Astrée et Sylvandre, Adamas et les autres héros de l'interminable pastorale d'Honoré d'Urfé. Au loin, dans la plaine, on aperçoit toujours le Lignon, qui déroule à l'infini ses gracieux contours, perdu le plus souvent sous les vertes saulées croissant sur ses bords.

C'est dans cette agréable retraite que messire Loys, qui en fut un jour le maître, venoit se délasser pendant la belle saison des fatigues de sa vie canoniale; c'est là qu'il se plongeoit dans la lecture des poëtes les plus renommés de la *Renaissance*, là qu'il dut composer la plupart de ses *rimes*.

Il paroît avoir débuté par un essai dramatique, intitulé : *La Comédie de la résurrection du bon temps*. Cette pièce, dont Du Tronchet eut entre les mains le manuscrit, est aujourd'hui perdue. Il eût été curieux, peut-être, de la comparer aux premières tentatives de ce genre, faites par Rémi Belleau, Jodelle,

(1) M. de Campredon, propriétaire du château de Goutelas, semble avoir hérité du goût de Jehan Papon, pour les études sérieuses et les antiquités. Pour égayer sa solitude, il a composé plusieurs intéressants traités sur l'agriculture, et il a rassemblé dans une salle digne du musée *Dusommerard*, toute une collection de vieux meubles, à émerveiller le plus difficile des antiquaires.

Nous avons remarqué entre autres, dans sa collection, un fort beau lit en bois de chêne à colonnes, pur Louis XIII, qui auroit appartenu à la célèbre Marguerite de Navarre, de si galante mémoire. Son heureux possesseur en a fait l'acquisition à Usson même, où, comme on sait, Marguerite fit pénitence durant de longues années. Il suffiroit presque de voir ce meuble pour croire à son authenticité.

Jacques Grevin, et autres poëtes comiques du xvie siècle. Nous ignorons si elle obtint les honneurs de la représentation, comme *la Pastorelle*, dont nous parlerons tout-à-l'heure; mais, s'il falloit en croire Du Tronchet qui la montra à Paris à plusieurs *gens de sçavoir*, cette pièce n'étoit pas sans quelque mérite. Du Tronchet nous apprend de plus qu'il étoit peint dans cette comédie sous le grave personnage de *Rolandon*, le nom sans doute de quelque farouche capitan.

A en juger par quelques vers de son *Discours à Mademoyzelle Panfile*, ce ne seroit pas le seul essai dramatique que Loys auroit tenté; il paroîtroit qu'il auroit composé, à peu près vers ce temps-là, quelques tragédies dont il ne nous reste pas le moindre fragment :

> Mes vers, quittés icy le théâtre et le sang,
>
> . . . .
>
> Quittés une Lucrèce, esteinte de sa main,
> Cléopâtre aux combatz de l'empire romain, etc.

Ces deux femmes célèbres avoient peut-être fourni le sujet en même temps que le titre de deux essais de ce genre.

Parmi les hommes remarquables qui habitoient alors Montbrison, on peut citer en première ligne Laurent Joubert. Il étoit venu y chercher un refuge de 1558 à 1563, afin de se soustraire aux obsessions de Rondelet, son professeur de médecine à Montpellier, qui, à plusieurs reprises, avoit essayé de lui faire épouser une de ses deux filles. Le savant docteur ne tarda pas à se lier avec Loys, et comme il s'occupoit déjà de la bizarre réforme qu'il tenta plus tard, mais vainement, d'introduire dans l'orthographe françoise, il voulut se faire un disciple du chanoine, et il s'efforça de lui faire adopter sa nouvelle méthode. Mais Papon, comme on peut s'en assurer en parcourant ses œuvres, n'accepta qu'avec réserve ses innovations. Joubert écrivoit par exemple : *étoint*, *aimoint*, *finissoint*, pour *étoient*, *aimoient*, *finissoient*. Loys écrivit ces mots de la même manière.

Nous croyons devoir signaler au lecteur ces particularités, afin qu'elles ne lui semblent pas autant de fautes de typographie.

Une assez curieuse discussion, dans laquelle se trouve mêlé le nom du poëte forésien, s'est élevée depuis trois siècles dans le monde savant, à propos du *Traité du Ris* de Joubert, dont le premier livre fut par lui composé à Montbrison, et, depuis trois siècles, cette question n'a jamais été éclaircie d'un manière bien satisfaisante. Nous l'avons examinée de nouveau, avec le plus grand soin, dans la Notice plus détaillée que nous avons consacrée à Loys (1), mais sans nous flatter pourtant de l'avoir pleinement résolue. Après mûr examen, nous sommes convaincu que le *Traité du Ris* de Joubert (quoique le célèbre docteur Des Genettes et autres savants aient émis une opinion contraire), ne fut jamais composé par lui en latin, mais bien en françois, et que, par conséquent, la prétendue traduction françoise du *premier livre* de ce Traité, attribuée généralement, pendant plusieurs années, à Loys Papon, par ses contemporains et par Laurent Joubert lui-même, n'est qu'une fiction avancée par ce dernier, comme il a fini, au reste, par l'avouer plus tard, mais sans en faire connoître le motif. Ce *premier livre du Ris*, en françois, fut imprimé en 1560, in-8°, par Jean de Tournes. Pour une raison qu'on ignore, Loys consentit à passer pour l'auteur ou tout au moins pour le traducteur de cette première partie du Traité. S'il n'eût point d'abord accrédité lui-même cette opinion, il est supposable que Du Verdier, son compatriote et son contemporain, ne lui eût pas attribué la *traduction* partielle de cet ouvrage. Il n'est pas moins probable que si Loys avoit fait connoître sur ce point la vérité, Du Tronchet, son ami, n'auroit pas manqué de supprimer, dans les diverses éditions de ses *Lettres missives* qui parurent de son vivant, un passage où il le remercie de lui *avoir envoyé son livre du Ris.* Si, d'ailleurs, Loys Papon, n'eût pas fait lui-même cet envoi, il eût sans doute réclamé contre une telle supposition. Il y a mieux, Lau-

(1) Voir les *Portraits d'auteurs forésiens.*

rent Joubert, lui-même, dans l'épître de ce même Traité qui parut complet en 1579, cherche à persuader au lecteur que cet ouvrage avoit été d'abord composé par lui en latin, et que Loys s'exerça à traduire le *premier livre*, *comme à la dérobée*, et le fit imprimer. Que conclure du silence de notre chanoine, de l'envoi fait par lui de *son livre* à Du Tronchet, et de la première version de Joubert, dans laquelle celui-ci persista, pendant plus de vingt ans, sinon qu'il y avoit entre Papon et Joubert une entente secrète, pour que le public crût *à une traduction par Loys Papon?* Ce qui semble le prouver, c'est qu'il n'existe aucun texte latin du *Traité du Ris*, et que Laurent Joubert déclara depuis, lui-même, que la prétendue traduction n'étoit qu'une fable inventée par lui. Mais dans quel but? Sans doute Joubert, en homme adroit qui vouloit juger de l'effet produit par son Traité, écrit dans une langue jusque-là peu usitée dans le monde savant, Joubert s'étoit effacé derrière le personnage d'un autre. Si le succès n'eût pas répondu à son attente, il n'eût pas manqué de dire que la faute en étoit au traducteur; le livre ayant eu de la vogue, Joubert se fit alors connoître comme l'ayant originairement écrit en françois. Voilà, ce nous semble, l'explication la plus naturelle et la plus plausible.

Ce qui ne laissera pas de surprendre, c'est qu'un chanoine, et surtout un chanoine *pindarisant*, ait consenti à laisser courir sous son nom un livre dont les crudités *scatologiques* le disputent parfois au cynisme de certain chapitre de *Gargantua*. Peut-être nos bons aïeux se montroient-ils moins délicats que nous sur ce chapitre; la meilleure preuve que nous pourrions en fournir, c'est que Joubert dédia, en 1579, ce même ouvrage à la charmante Marguerite de Navarre, sans paroître trop craindre en cela de blesser ses susceptibilités de femme et de reine. Disons, pour en finir sur ce point, que l'édition du *premier livre du Ris*, sortie des presses de Jean de Tournes, a complétement disparu. La bibliothèque de Montpellier elle-même, si riche en ce genre d'ouvrages, n'en

possède aucun exemplaire (1). Cette disparition d'un livre dont l'existence est certaine, nous fait supposer que Loys Papon, revenu peut être à résipiscence, aura pris soin d'en détruire jusqu'aux derniers vestiges.

Quoi qu'il en soit, c'est ici qu'il convient de placer un des plus émouvants épisodes de la vie du prieur de Marcilly : nous voulons parler du siége de Montbrison par le baron Des Adrets, et de l'horrible massacre qui s'en suivit. Pendant l'année 1562, la guerre s'étoit allumée avec fureur entre protestants et catholiques. Des Adrets, qui commandoit à Lyon les huguenots, au nom du prince de Condé, vint mettre le siége devant la capitale du Forez avec quatre mille hommes. Le 14 juin, il se rendit maître de la ville, et la livra à la fureur de ses soldats. Plus de huit cents catholiques, hommes, femmes et enfants, furent impitoyablement massacrés, les rues étoient jonchées de cadavres, et à voir les ruisseaux, dit un chroniqueur, on eût pu croire qu'il étoit tombé une pluie de sang. Pendant ce temps-là les maisons étoient pillées, les églises profanées, les sépultures violées, et le farouche colonel des huguenots se donnoit le barbare passe-temps de faire, en sa présence, précipiter plusieurs de ses prisonniers du haut de la tour du donjon. Qu'on juge de la frayeur et des transes de notre pauvre chanoine ! Les protestants n'épargnèrent que ceux qui purent racheter leur vie, et, par bonheur, Loys étoit de ce nombre ; mais, comme il ne put trouver sur-le-champ la somme nécessaire, on s'empara de sa personne.

« Les huguenots, dit un témoin oculaire, emmenèrent aulcuns qui n'eurent moyen fournir rançon sur l'heure jusques à Montrond avec eux ; mesmes le chanoine Loys Papon, qui y demeura prisonnier jusques au lendemain qu'on leur porta argent. » Là, il dut assister à des scènes non moins épouvantables que celles de la veille. Aussi, la haine profonde qu'il

(1) M. Yéméniz doit ce renseignement, ainsi que plusieurs autres relatifs à l'ouvrage de Joubert, à l'obligeance du docte bibliothécaire de la Faculté de Montpellier, M. Kunholz.

voua, surtout depuis cette époque, aux protestants, est-elle bien facile à comprendre. A en juger par les expressions dithyrambiques que lui inspira la nouvelle de la victoire d'Aulneau, remportée contre eux par les Guise, on croira sans peine que la Saint-Barthélemy ne lui fut pas non plus indifférente. Quoi qu'il en soit, sa famille ne dut probablement la vie qu'à une prompte fuite; mais les huguenots, ne pouvant assouvir leur rage sur la personne du *grand-juge,* pillèrent et saccagèrent sa maison de fond en comble : nous ne serions même pas loin de croire qu'ils la détruisirent pour avoir servi quelquefois de réunion au parti catholique, car l'année suivante Jehan Papon acheta, *pour l'habiter,* « *une maison haulte et basse, située au bord des fossés de la Croix.* »

Deux ans après le massacre, éclatoit dans la ville une affreuse peste, à laquelle Loys et les siens eurent encore le bonheur d'échapper. De cette année 1564 à 1581, nous n'avons pu découvrir aucun fait particulier sur la vie du prieur de Marcilly, sinon qu'il eut le malheur, vers 1570, de perdre sa mère, et que, vers le même temps, il se livroit déjà fort assidument à la poésie.

C'est ce que nous apprend Du Tronchet dans son bizarre ouvrage intitulé : *Finances et thrésor de la plume françoise* (1):

« Bien suis-je esmerveillé, dit-il (des œuvres), de Monsieur « le chanoine Papon. Car la prudence qui luy agite l'entendement « ment faict miracle en ses rymes. D'autant que en l'ordre des « parolles qu'il sçait si bien accompagner entre un esprit qui « esmeut et au contexte de ses vers, se sent une âme qui ravit « les cœurs de ceux qui ont ce plaisir de les veoir, etc. »

Du Tronchet, comme nous l'avons dit dans sa biographie, étoit un des plus habiles calligraphes du XVIe siècle (on disoit alors *écrivain*). Ses relations assez étroites avec Loys, et l'écriture si remarquable de ce dernier, nous permettent de suppo-

(1) Paris, in-8°, chez Nicolas Du Chemin, rue Saint-Jean de Latran, à l'enseigne du *Gryphon d'argent*, 1572. (Voir la Notice de Du Tronchet, dans les *Portraits d'auteurs foréziens.*)

ser, non peut-être sans raison, qu'il fut son maître en l'art de tracer *des romaines, des minuscules et des italiques.* Rien de plus élégant, en effet, de plus agréable à voir que l'écriture de Papon. Le lecteur pourra s'en assurer en jetant un coup-d'œil sur les charmants spécimens que M. Yéméniz a fait placer à la fin de ce volume.

Loys se livroit en même temps avec ardeur à l'étude de la musique et de la peinture ; mais, à en juger par les miniatures dont il a orné, de sa propre main, les trois manuscrits qui nous restent de lui, ses coups de pinceau étoient bien loin de valoir, pour la rectitude et la pureté du trait, le ravissant *burin* de sa plume ; nous dirons même qu'ils annoncent la plus complète inexpérience. Pour ne détruire en rien le caractère particulier de ces diverses petites figures, M. Louis Perrin s'est attaché à reproduire même leurs plus choquantes incorrections. En comparant les modèles informes qu'il avoit sous les yeux avec ses bois gravés, on ne peut s'empêcher d'être frappé de leur exacte et naïve ressemblance.

Nous voici arrivés à l'un des pas les plus scabreux de cette Notice, au plus gros péché de notre facile chanoine : Le Discours a Mademoyzelle Panfile. N'oublions pas pourtant que nous sommes en pleine *Renaissance*, que les dieux de l'Olympe avoient fait une formidable invasion dans la littérature et les arts, et que, depuis Camoëns jusqu'au cardinal Du Perron, si l'on négligeoit un peu trop l'emploi des draperies, on ne s'en croyoit pas moins, malgré cela, très-sincère et très-ardent catholique. La mythologie tenoit despotiquement le sceptre de la mode ; les plus grands esprits se croyoient obligés de lui sacrifier, et Messire Loys ne voulut pas rester, même sur ce point, en arrière de son siècle.

Écoutons d'abord ce que dit Nodier de ce charmant petit poëme, dont le manuscrit original a fait partie de sa bibliothèque (1) :

(1) Description raisonnée d'une jolie collection de livres. *Paris, Techener*, 1844, in-8, n° 450.

Papon (Louis). — Discours à mademoyzelle Panfile. A Montbrison, par L. P. S. P. M. E. I. S. (1), 1581, in-32, maroquin vert, filets, tranche dorée (*Derome*), étui en maroquin bistre, tranche dorée (*Thouvenin*).

« Joli manuscrit sur vélin dont tous les feuillets sont encadrés dans des bordures d'or, et qui peut passer pour un des chefs-d'œuvre de la calligraphie françoise au XVIe siècle. Le long discours annoncé sur le titre est suivi d'emblèmes et de devises d'amour, ornés de petites figures peintes en or et en couleurs. Louis Papon, auteur de ces ouvrages, ne se nomme au frontispice que par des initiales, mais il a signé la dédicace en toutes lettres. C'étoit un homme d'esprit bien connu de La Croix Du Maine et de Du Verdier, qui ne le citent toutefois que pour un ouvrage qu'il n'a pas fait : la traduction du *Traité du Ris*, de Laurent Joubert, traité qui n'a jamais été écrit qu'en françois. Le *Discours à Mademoyzelle Panfile* prouve qu'il avoit quelque talent pour la poésie, et justifie jusqu'à un certain point ce qu'ont dit à ce sujet quelques-uns de ses contemporains ; mais on comprend aisément en le lisant, que Louis Papon, devenu prieur de Marcilly et chanoine de Montbrison, n'ait pas jugé à propos de mettre le public dans la confidence d'un genre de composition si peu analogue à son état ; et c'est pour cela sans doute que ses œuvres poétiques sont inédites. Quant au charmant manuscrit qui les contient, la coquetterie de sa précieuse exécution et de sa jolie reliure (2), semble annoncer qu'il étoit destiné à Mademoiselle Panfile elle-même, et qu'il a dû faire longtemps un des principaux ornements de sa bibliothèque. Le reste de son histoire est beaucoup plus obscur. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il a fait partie du célèbre cabinet de Girardot de Préfond, dont il porte à l'intérieur d'une de ses gardes l'écusson si cher aux amateurs, et qu'il est mentionné dans le catalogue de Gaignat. Il me vient de notre fameux relieur Thouvenin, qui me l'a cédé par échange, et qui ne m'a pas fait connoître le dernier de ses propriétaires. J'aime à croire qu'il sera mieux suivi dans ses fortunes éventuelles par l'attention des amateurs. Il mérite de la fixer, et comme manuscrit unique, et comme un bijou calligraphique auquel j'ai vu peu de choses à comparer (3). »

(1) Au lieu d'un M le ms. a un H, et au lieu d'un I un B. Voici, suivant nous, le sens de ces initiales, qui ne sont autres que celles qui terminent l'épître en prose : *A Mademoyzelle Panfile, par Loys Papon, son plus humble et besogneux serviteur.*

(2) La reliure du ms. est bien postérieure au XVIe siècle, puisqu'elle est de Derôme.

(3) Le ms. a 104 pages. Chacune d'elles est entourée d'arabesques d'or d'une assez jolie exécution et d'une grande variété.

Ce précieux manuscrit, à la vente Gaignat, qui eut lieu en 1769, ne fut vendu que *30 livres 5 sous.* Aujourd'hui il fait partie de la splendide bibliothèque de M. Yéméniz qui, en le faisant imprimer, a pris soin d'en collationner lui-même les épreuves sur l'original avec la plus scrupuleuse attention (1). M. Auguste Bernard a découvert le premier que les manuscrits originaux du *Discours* et de *la Pastorelle* sont de la main même du prieur de Marcilly (2). Sans connoître sur ce point l'opinion de l'auteur des *d'Urfé*, j'avois soupçonné aussi que ces deux volumes pouvoient bien être autographes (3); ce soupçon s'est changé pour moi en certitude lorsque j'ai pu comparer l'écriture du manuscrit de la bibliothèque Harléienne, ainsi que celle du *Discours*, avec une lettre de la main même de Loys, que possède la bibliothèque de Lyon. Le lecteur, en examinant les trois spécimens placés à la fin de ce volume, pourra se convaincre de la parfaite identité de leur écriture, malgré quelques différences de grosseur (4). Mais ces explications ne doivent pas nous faire perdre de vue *Mademoyzelle Panfile.* Quelle étoit donc cette déité à qui notre poëte donnoit un si doux nom ? Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu la découvrir; tout ce qu'il nous est permis de savoir, c'est qu'elle habitoit Lyon :

Roy des villes du monde,
Lyon, Memphis en pompe, un Cypre en voluptés,
Athènes en éloquence et Corinthe en beautés,

(1) Nous devons constater que le ms. contient plusieurs mots assez difficiles à comprendre, et que M. Yéméniz les a reproduits scrupuleusement.

(2) Voir le feuilleton du *Journal de Montbrison*, du 1er octobre 1842.

(3) Voir la Biographie de Du Tronchet, dans les *Portraits d'auteurs foréziens.*

(4) Notons en passant que les bibliothécaires de Londres sont les hommes du monde les plus faciles et les plus complaisants, puisque non-seulement ils permettent de copier les manuscrits (ce qui est permis généralement dans tous les pays civilisés), mais encore de *décalquer* l'écriture et les miniatures de ces mêmes manuscrits. Le lecteur en aura la preuve en examinant le *fac-simile* d'une page de *la Pastorelle*, qui se trouve à la fin de ce volume.

Rome en architecture et belliqu' exercice,
Bref, Lyon pour la Ninfe, un Élise en délice.

En tête du *Discours*, sur la garde du volume, se trouve une page qu'au premier aspect on pourroit prendre, et qui a été prise en effet pour du grec; mais le plus simple examen ne tarde pas à vous convaincre qu'il n'en est rien, quoique la plupart des lettres qui la composent appartiennent à l'alphabet de cette langue. M. Yéméniz, qui a le bonheur de lire les classiques grecs dans les originaux, nous a pleinement confirmé dans cette opinion. Peut-être si l'on parvenoit à déchiffrer cette mystérieuse page qui appartient sans doute à une langue de convention, auroit-on le mot de l'énigme. Elle paroît être du même temps que le *Discours*, et de la même encre. D'autres, peut-être, seront plus heureux que nous pour en découvrir le sens; nous la livrons, pour cela, en spécimen, aux méditations du lecteur. Papon nous apprend dans sa dédicace que la charmante *Panfile* étoit bien plus connue de son temps qu'elle ne l'est aujourd'hui. S'il faut en croire son poétique enthousiasme, elle étoit même célébrée, de son vivant, par les cent voix de la Renommée, et son doux profil étoit gravé sur *les métaux*, *les marbres* et *les porphyres*. Il nous apprend de plus qu'elle avoit une grâce enchanteresse, qu'elle dansoit comme un sylphe, qu'elle brodoit comme une fée, qu'elle étoit belle comme une nymphe, et qu'elle chantoit comme *Philomèle*. Cette *Mademoyzelle Panfile*, soyez-en sûrs, n'est pas une simple création poétique; elle a vécu, elle a reçu bien secrètement le charmant petit manuscrit, elle l'a feuilleté de ses blanches mains, ses beaux yeux en ont parcouru les caractères effilés et gracieux; ses joues peut-être se sont couvertes parfois d'une chaste rougeur, et qui sait si son cœur n'a pas battu plus d'une fois en parcourant ces rimes anacréontiques? Qui sait si elles ne lui ont pas semblé, à elle qui les avoit inspirées, tout empreintes d'une merveilleuse poésie? c'est qu'en effet à travers ce phébus qui trop souvent vous déconcerte, à travers ces obscurités et ce

jargon qui tour à tour *amadise et pindarise*, on sent je ne sais quelle verve poétique franche et sincère, qui parfois éclate et s'épanouit comme une fleur trop longtemps captive dans sa corolle. Oui, çà et là, dans ce singulier petit poëme, on découvre des vers pleins de fraîcheur, de légèreté, de délicatesse et de grâce. Nous dirons même que dans certains passages Loys s'est montré réellement poëte, et que pour son époque il a fait preuve d'un sentiment assez avancé de la mélodie. Ainsi, nous avons remarqué, non sans surprise, le soin à peu près soutenu qu'il met à éviter les hiatus; or, il ne faut pas oublier que le *Discours* est de vingt-cinq ans antérieur au coup d'État de Malherbe contre le choc des voyelles.

Ce qui atténue singulièrement la portée de certains fragments du *Discours*, c'est que Messire Loys n'étoit pas connu de Mademoyzelle Panfile; en chantant la belle Lyonnoise, son imagination seule s'émancipa hors des limites permises. Ce fut un grave tort, sans doute, mais il n'abusa que dans ses vers du *quidlibet audendi* des poëtes. Le sujet du *Discours* peut se résumer en deux mots: c'est la description de la journée d'une jeune fille au XVI[e] siècle, et, ne fût-ce qu'à ce seul point de vue, ce livre, indépendamment des vers gracieux qu'il renferme parfois, peut offrir plus d'un piquant détail à la curiosité du lecteur. Le *Discours* est suivi de trente-six emblèmes et devises d'amour dessinés et *enluminés* de la propre main de Loys Papon.

Au-dessous de ces miniatures sont des sixains dont il est assez difficile de saisir le sens allégorique. M. Louis Perrin a reproduit avec finesse et précision ces diverses figures. Cette mode des devises et des emblèmes faisoit les délices du XVI[e] siècle, et, de même que notre prieur s'évertuoit à suivre les traces de Ronsard et de Du Bartas, il ne négligeoit pas pendant ce temps-là l'art des Alciat et des Paradin.

Deux ans après avoir écrit le *Discours*, Loys fit un voyage à Paris, dont nous ignorons le motif (1[er] mai 1583). En 1586 et 1587, sa bonne étoile le préserva de deux nouvelles contagions

qui affligèrent sa ville natale. Montbrison, à cette époque, n'étoit point à l'abri des troubles occasionnés par la Ligue, qui comptoit dans le Forez un nombre assez considérable de partisans. La famille Papon ne resta pas étrangère aux idées qui avoient servi de prétexte à la *Sainte union*, mais elle ne participa au mouvement qu'avec prudence et réserve, sans se séparer, jusqu'à la mort de Henri III, de la cause royale. La nouvelle des victoires de Vimory et d'Aulneau, remportées par Henri de Guise, fut accueillie avec transport par les ligueurs forésiens. Ces deux coups portés à la puissance des huguenots étoient considérés, avec raison, comme décisifs. Ces avantages signalés éveillèrent au plus haut point la verve poétique de Loys Papon. Pour célébrer ce grand événement qui assuroit le triomphe de la Ligue, il composa une *Pastorelle* en vers et en cinq actes, dans laquelle il élevoit jusqu'aux nues les princes Lorrains, tout en ayant soin de combler de louanges Henri III, qui n'avoit voulu cependant participer en rien à ces deux combats. Il seroit trop long de donner ici l'analyse de cette pièce, qui d'ailleurs est complétement dénuée d'action et de mise en scène. C'est une longue narration dialoguée, où, la plupart du temps, dominent le mauvais goût et l'enflure. Çà et là pourtant se trouvent des vers et même des fragments très-remarquables. Nous signalerons entre autres plusieurs passages de la description de la bataille d'Aulneau, où Papon s'est élevé, par moments, au ton de l'épopée, et qui dénotent une verve et une chaleur singulières. Quelques dialogues entre les bergers ne sont pas non plus sans mérite; on les trouve même parfois empreints d'un sentiment très-frais et très-naïf de la nature et de la vie rurale. La pièce fut représentée à Montbrison, le 27 février 1588, trois mois après le triomphe des Guise, en présence d'une foule de seigneurs forésiens et étrangers, ainsi que des notables et bourgeois de la ville. Elle fut jouée dans la *Diana*, vaste salle du cloître Notre-Dame, qui subsiste encore et qui, depuis son origine, servit alternativement de lieu de réunion aux États-généraux du Forez, aux assemblées de la Noblesse et aux assem-

blées capitulaires de l'église Notre-Dame. La *Diana* (1) fut bâtie l'an 1300 par le comte de Forez, Jean Ier. Elle est surmontée d'une voûte ogivale en bois divisée en quarante-huit bandes, dont chacune offre trente-six écussons aux mêmes armes. Au bas de ces diverses bandes règne une bordure composée elle-même de cent trente blasons qui, la plupart, ont pour supports des dragons et autres animaux fantastiques (2). Quant aux armes qui décorent la voûte, les principales sont celles de France, de Forez, de Beaujeu, de Viennois, de Navarre, de Savoie, de Bourgogne ancien, de Champagne, de Damas, d'Urfé, de Saint-Priest, de Bauffremont, de La Tour-d'Auvergne, de Fougerolles, de Rochebaron, de Montfort, de Fouldras, etc., etc. (3).

Ce fut dans cette belle salle héraldique, toute resplendissante de lumières et de décorations théâtrales, qu'eut lieu la représentation de *la Pastorelle* du prieur de Marcilly. Lui-même a pris soin de nous raconter de quelle manière la pièce fut jouée, et quelles furent les impressions des spectateurs. Loys nous dit, sans fausse pudeur et avec une naïveté charmante, qu'elle

(1) Le nom de *Diana*, suivant La Mure, est dérivé par corruption de *decania*, doyenné. Comme Loys Papon, dans le discours qui finit sa *Pastorelle*, ne donne point le nom de *Diana* à cette salle (circonstance assez curieuse à noter), ne seroit-il pas permis de supposer qu'elle ne le portoit point encore ? Et ce nom ne seroit-il pas emprunté à la belle Diane de Château-Morand, dont la réputation fut si grande de son vivant et après sa mort. Ce n'est toutefois qu'avec une grande réserve que nous hasardons cette dernière hypothèse.

(2) La *Diana* avoit autrefois une cheminée, aujourd'hui détruite. La Mure nous apprend qu'elle étoit ornée d'écussons aux armes de Forez et de Bourbon, avec diverses écartelures. L'écu de Forez, placé au milieu d'un orle quadrilobé, avoit pour tenants un faune et un centaure.

(3) La longueur de la *Diana* est de 19 mètres 30 centimètres, sa largeur et sa hauteur de 8 mètres 30 centimètres. Cette salle est aujourd'hui dans un état déplorable de vétusté. Elle fut vendue en 1791 comme bien national, et adjugée pour 2,875 livres à un aubergiste de Montbrison. Un plancher la coupe en deux, et elle sert à la fois de grenier à foin et de dépôt à plâtre. Si une pensée intelligente et patriotique ne vient la relever de ce triste abandon, il ne restera bientôt plus le moindre vestige de ce curieux monument historique. Puisse notre voix (qui s'élève peut-être, hélas ! la dernière) donner le signal de sa résurrection !

obtint le plus grand succès et qu'elle fut très applaudie. Nous le croyons sans peine; dans la haute société du XVIe siècle, le langage ampoulé dont se servoit notre poëte étoit fort à la mode; et comme d'ailleurs sa *Pastorelle* flattoit les passions du jour, elle dut recevoir un accueil des plus sympathiques. Il est juste de dire aussi que les passages où nous trouvons encore aujourd'hui quelque mérite durent sembler, au moment de la représentation, un sublime effort de génie poétique. Le lecteur, nous en sommes sûr, lira le compte rendu de Loys avec le plus grand plaisir et le plus vif intérêt.

Parmi les spectateurs les plus illustres se trouvoient le bailli de Forez, Anne d'Urfé, et la belle Diane de Château-Morand, sa femme; Mandelot, gouverneur du Lyonnois; l'ardent ligueur d'Apinac, archevêque de Lyon, que son talent oratoire et surtout la *Satyre Ménippée*, ont rendu à jamais célèbre; les Levis, les Chalmazel, les Chevrières, Du Bourg Du Mayne (1), et Jean Papon, le lieutenant général au bailliage.

Loys eut soin d'écrire lui-même sur peau vélin sa *Pastorelle*, il en fit relier avec soin les feuillets, et il fit offrir ce petit chef-d'œuvre calligraphique au duc de Mayenne, lors d'un séjour que ce prince fit à Lyon peu de temps après. Ce précieux manuscrit, dont le format est celui d'un petit in-8°, appartient aujourd'hui, comme nous l'avons dit plus haut, à la bibliothèque Harléienne de Londres, où il est coté sous le n° 4325. Voici comment il est mentionné sur le catalogue :

« Très-élégant ms sur vélin avec le titre suivant : *Pas-*
« *torelle*, etc. C'est en réalité un drame pastoral en vers,
« dédié au duc de Mayenne (2), par l'auteur L. Papon. Il est

(1) Ainsi nommé par L. Papon. Nous pensons que ce personnage n'est autre que Jean-Baptiste Du Bourg, évêque de Rieux, de 1566 à 1602. (V. le *Gallia christiana*, t. XIII, col. 194.)

(2) Le ms. porte le nom de *Du Mayne*, qui est synonyme de Mayenne. (Voir sur ce point les *Mémoires* du temps et la Correspondance d'Henri IV. Voir aussi Moréri, au mot Mayenne.) Le savant M. Paul Allut m'a de plus assuré que, dans quelques mémoires espagnols de cette époque, on désigne Mayenne sous le nom de *El duque de Humena*. Le mot du *Mayne* se trouve

« très-joliment écrit et orné d'or, avec figures enluminées de « personnages de la pièce, et à la fin se trouve une grande « peinture pliée du théâtre, de la scène, des acteurs, etc. (1). « La pièce a été jouée à Montbrison, en février 1588; elle est « un curieux souvenir d'une représentation théâtrale produite « dans ces temps éloignés et turbulents de la Ligue. Sur le « titre est peint un emblème de nuages, de foudres, etc., avec « le mot Guise suspendu à une guirlande. La couverture est « brodée d'une manière curieuse. » Elle est en soie cramoisie rehaussée de broderies d'or et d'argent. A la suite du titre, Loys a peint les armoiries du duc de Mayenne. Ce blason offre quelques erreurs qu'un docte héraldiste, M. Morel de Voleine, a bien voulu me signaler, et qu'il a pris la peine de relever avec le plus grand soin dans les *Portraits d'auteurs forésiens.* Après ces armes, viennent les figures des principaux personnages de *la Pastorelle.*

Dans son rapport adressé au Ministre de l'instruction publique, M. Francisque Michel a décrit longuement ce manuscrit (2).

Après la mort tragique de Henri III, la famille Papon semble avoir suivi les traces de son patron, Anne d'Urfé, bailli de Forez, un des plus ardents ligueurs de cette province. Henri IV,

répété nombre de fois dans *la Pastorelle;* on a prétendu que c'étoit une erreur de copiste; il faut convenir en ce cas là que le copiste a mis à reproduire cette faute une singulière opiniâtreté. On a même été jusqu'à dire, ne pouvant se rendre compte de la synonymie de ces deux noms, que *c'était une erreur du manuscrit original.* Étrange moyen de lever la difficulté!

(1) Cette peinture est sur papier. C'est une vue de la *Diana*, dont nous avons parlé plus haut; le lecteur en trouvera une copie lithographiée très-exacte à la fin de *la Pastorelle.*

(2) La bibliothèque de la ville de Montbrison en possède une belle copie, dont les figures sont peintes sur vélin. Elle doit ce précieux volume à la munificence de l'ambassadeur actuel de France à Londres, M. le comte de Persigny. M. de Saint-Pulgent, maire de la ville, et M. Bernard aîné, son bibliothécaire, ont bien voulu nous confier, pendant plusieurs mois, ce manuscrit, pour en prendre copie et en dessiner les miniatures; nous les prions d'agréer, l'un et l'autre, tous nos remerciements.

qui oublia tant de griefs et d'injures, ne paroît pas s'être souvenu de la conduite des Papon à son égard, puisque, en 1598, il accorda des lettres de gentilhomme de sa chambre à Melchior Papon, le plus jeune des fils du *grand-juge*.

Huit ans auparavant, le 6 novembre 1590 (1), Loys avoit eu le chagrin de perdre son père. Par un testament en date de 1572, qui nous révèle d'intéressants détails sur l'intérieur de cette famille, Loys et Melchior, quoique les plus jeunes des trois fils du lieutenant-général, furent nommés par lui ses héritiers universels, et, comme Melchior n'étoit pas encore majeur, à Loys fut confiée l'administration de tous les biens. Ce choix prouve la prédilection de Jehan Papon pour le chanoine. Les autres dispositions du testament ne lui sont pas moins favorables. Loys étoit substitué à Estienne son aîné, et à Melchior son cadet, en cas de mort de ses deux frères sans enfants.

« Puisque le dict prieur de Marcilly s'est astraint à l'état ecclésiastique, dit le testateur, je le requiers et charge, de la puissance que Dieu m'a donnée sur luy, de conserver la portion entière (de laquelle avec le revenu des bénéfices dont, à ma poursuite et par mes moyens, il a pleu à Dieu le faire canoniquement et sans aucun vice pourvoir, il pourra vivre honorablement), et la rendre et restituer lors de sa mort audict Melchior son frère, ou es siens que je substitue audict prieur, sans aucune distraction, et prie instamment le dict prieur de Marcilly qu'il y laisse passer sa légitime et se contente d'un usufruit, etc. (2). »

Ainsi, avec l'héritage paternel, la fortune que lui avoit laissée sa mère, morte vers 1570, et les revenus de ses divers bénéfices, Loys Papon pouvoit donc vivre sans plus de soucis que les moines de Cîteaux. Cependant il nous reste de lui une lettre autographe très-curieuse qu'il adressa de son château de Goutelas (4e d'aoust 1597), au grand prieur de l'abbaye de Savigny, et dans laquelle il se plaint de ne pouvoir lui payer diverses

(1) Nous avons été assez heureux pour découvrir le jour précis de la mort de Jehan Papon, ignoré jusqu'à présent de tous les biographes. Un document ms de Sonyer Du Lac, que nous avons eu sous les yeux, corrobore cette date.

(2) Ce testament, qui est olographe, a été donné par M. de Campredon de Goutelas à la bibliothèque de la ville de Montbrison. Un honorable forésien, M. d'Assier de Valenches, a bien voulu nous le signaler, et M. Bernard aîné, bibliothécaire, a eu l'extrême obligeance de nous en donner lui-même une copie.

redevances et les décimes pour son prieuré, en lui faisant valoir l'extrême pauvreté où, par suite de la disette, de la guerre et de la peste, étoit réduit ce bénéfice. Il se trouvoit de quelques années en retard, et il nous apprend lui-même que, las d'attendre, le grand prieur avoit été sur le point de lui dépêcher six ou sept religieux de son abbaye *pour se saisir de tout ce qui se treuverroit dans son prieuré de Marcilly*. Effrayé de cette menace, notre bon chanoine promit de s'exécuter, *protestant qu'ores que le lieu fust plus escorché et stéril qu'il n'est (s'il se peut imaginer) dores-en-avant les religieux de Savigny seront les premiers payez et satisfaicts*. Suivant l'usage qui s'étoit perpétué jusqu'à la fin de ce siècle, Loys Papon avoit eu soin *d'écrire et d'enluminer de sa propre main*, ainsi qu'il le dit lui-même, *une nouvelle reconnaissance* sur peau vélin, dans laquelle il énonçoit toutes les diverses redevances auxquelles son prieuré étoit tenu envers l'abbaye de Savigny. Une quittance du grand prieur constate qu'à la fin de novembre 1597, il avoit acquitté tous les arrérages.

La ville de Lyon possède ce curieux volume; c'est un petit in-4° de 8 pages. Au verso du frontispice est peinte en pied la figure de saint Benoît, fondateur de l'ordre des bénédictins; dans le fond de la miniature on aperçoit l'abbaye de Savigny. Toutes les pages sont encadrées d'ornements en or et en couleurs; l'écriture de ce manuscrit est une imitation des caractères romains de l'imprimerie de cette époque; toutes les lignes sont séparées l'une de l'autre par des traits d'or (1).

Au commencement de l'année 1597 (26 février), Pierre d'Apinac, archevêque de Lyon, fit une visite pastorale dans le Forez, son pays natal. Il fut reçu en grande pompe par le chapitre de Notre-Dame qui s'étoit rendu au-devant de lui, et il logea pendant quelques jours au cloître, dans la maison de Loys

(1) M. le bibliothécaire de la ville de Lyon a bien voulu me confier ce charmant manuscrit (qui a fait partie de la bibliothèque Coste), pour faire graver la figure placée en tête; je saisis avec empressement cette occasion de le remercier de sa gracieuse obligeance.

Papon. C'est ce même d'Apinac qui est désigné sous le nom de Pan dans *la Pastorelle*.

Au commencement des *Œuvres spirituelles et morales* d'Anne d'Urfé (ms. inédit, Biblioth. royale, nº 183, fº 2 vº), se trouve une longue élégie de Loys Papon à l'auteur, et fº 4 rº un quatrain du même, qui devoit être placé au bas du portrait de ce même d'Urfé. M. Yéméniz a eu soin de publier à la suite de *la Pastorelle* ces deux pièces, ainsi que plusieurs sonnets et une épître qui se trouvent placés en tête de quelques éditions des ouvrages de jurisprudence de Jehan Papon.

Que le lecteur nous permette, avant de terminer cette Notice, de lui soumettre une question qui nous a paru digne de son intérêt, et dont il sera juge en dernier ressort.

La liaison assez étroite du prieur de Marcilly avec les d'Urfé, les relations littéraires qui existoient entre eux, le succès qu'obtint *la Pastorelle*, à la représentation de laquelle Honoré d'Urfé assista très-probablement, plusieurs autres indices enfin dont nous allons faire mention, nous feroient presque soupçonner que Loys Papon ne fut peut-être pas étranger à la conception première du roman de l'*Astrée*.

« J'ai appris de M. Charleval, dit Huet dans son *Traité de l'origine des romans* (1), que Jehan Papon, célèbre jurisconsulte, homme d'un grand savoir, aida M. d'Urfé dans la composition de son ouvrage. etc. Ce fut donc par le secours des *Mémoires* (2) de ce Papon, ajoute-t-il, qu'Honoré représenta si doctement dans son ouvrage toute l'histoire du temps de ses bergers, qui est la fin du vᵉ siècle et le commencement du viᵉ, etc. »

Après avoir reproduit dans ses *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature* (3), cette opinion d'Huet, l'abbé d'Artigny s'efforce de la réfuter en ces termes :

« M. de Chasboul, dit-il, étoit mal informé, M. d'Urfé ne fit imprimer la première partie de son *Astrée*, qu'en 1610. Il n'en avoit conçu l'idée que

(1) Huet, *Traité de l'origine des romans*; Paris, in-12, Jean Mariette, 8ᵉ édition. *Lettre à Mademoiselle de Scudery, touchant Honoré d'Urfé et Diane de Château-Morand*, p. 262 et suivantes.

(2) Nous n'avons pas besoin de dire combien ces *Mémoires* nous paroissent apocryphes.

(3) *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*; par l'abbé d'Artigny. Paris, in-12; Debure, 1752, t. V, p. 20 et suiv.

fort peu d'années auparavant, et seulement après son mariage, qui est postérieur à 1600. Or, Papon étoit mort dès 1590, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans passés. »

En ce qui concerne les conseils que Jehan Papon auroit donnés à Honoré, nous sommes pleinement de l'avis de l'abbé d'Artigny. En effet, au moment de la mort du *grand-juge*, d'Urfé n'avoit que vingt-deux ans ; aussi, comme à l'abbé d'Artigny, nous paroît-il fort douteux que, dès ce temps-là, il ait conçu le plan d'un ouvrage tel que l'*Astrée*. Mais lorsque le même auteur assure qu'Honoré ne mit la première main à ce roman qu'après son mariage, nous pensons qu'il est dans l'erreur. L'opinion émise sur ce point par M. Auguste Bernard nous paroîtroit bien plus près de la vérité. Quoique sous forme dubitative, M. Bernard croit qu'Honoré ébaucha l'*Astrée* quelques années avant son mariage, pendant son exil volontaire auprès du duc de Savoie, c'est-à-dire vers 1596.

« Éloigné, dit-il, des lieux dans lesquels il avoit laissé tous les objets de son affection, son imagination l'y ramenoit sans cesse, et nous devons peut-être à cet exil les plus charmantes descriptions de son célèbre roman de *l'Astrée*, *auquel il préludoit déjà* (1). » Cette dernière phrase ne nous semble détruire en rien ce qu'il peut y avoir de vraisemblable dans l'opinion où nous sommes, qu'avant de partir pour la Savoie, le premier germe de l'*Astrée* a pu se faire jour dans l'esprit de l'illustre ligueur. N'oublions pas que l'année précédente, prisonnier à Montbrison, il avoit eu assez de loisir pour y composer ses *Épistres morales* (2), et qu'il avoit alors vingt-sept ans, l'âge où l'esprit a presque atteint toute sa virilité et sa puissance. Or, si d'Urfé eut jamais recours aux conseils de l'un des Papon, ne seroit-il pas plus probable que ce fut à ceux de Loys, qui étoit beaucoup plus lettré que son père, et qui mourut neuf ans après lui? Les dates coïncident trop bien pour ne pas en tenir quelque peu compte.

(1) *Les d'Urfé;* par M. Auguste Bernard, Imprimerie royale, in-8, p. 145.
(2) La Dédicace est datée de Montbrison, 24 septembre 1595.

Ne rejetons donc pas d'une manière aussi absolue que l'a fait l'abbé d'Artigny, ce qu'il peut au fond y avoir de vrai dans l'opinion de l'évêque d'Avranches et de Charleval. Peut-être n'ont-ils commis, l'un et l'autre, la même erreur que faute d'avoir su distinguer Loys Papon de son père. Quoi qu'il en soit, ces divers rapprochements nous ont semblé trop curieux pour les passer sous silence.

Ce n'est pas tout. Dans sa Clef plus ou moins exacte du roman de l'*Astrée*, l'abbé Souchay donne l'explication suivante sur le personnage du grand druide :

« Adamas, dit-il, c'est le lieutenant-général de Montbrison, de la famille « des Papon, homme de grande vertu, révéré de toute la noblesse et l'ar- « bitre de tous les différends. M. d'Urfé en fait le grand druide pour lui « donner l'autorité de l'âge et de la religion. Pour ce qui regarde la recon- « noissance de Sylvandre, sur le point d'être immolé, et qui n'est, selon « M. Patru, autre chose que le consentement de Céladon à la dispense de « ses vœux et à son mariage ; *Adamas*, en cette occasion, est *l'officier de « cour ecclésiastique* qui présida au jugement de dissolution du mariage de « Philandre (l'aîné d'Urfé) (1). »

Ne serait-il pas plus naturel de supposer qu'ayant à peindre un *grand druide, un prêtre*, Honoré d'Urfé a dû prendre pour modèle un personnage revêtu du caractère sacerdotal, et que, s'il a songé à l'un des Papon, c'est bien plutôt à Loys, qui étoit déjà vieux, et depuis fort longtemps dans les ordres?

Ce qui donneroit même un caractère de vraisemblance de plus à cette dernière supposition, c'est le passage suivant d'un *Voyage au mont Pilat*, publié vers l'an V :

« Ne vous attendez pas, disent les deux auteurs anonymes de cet ouvrage, qui s'en vont parcourant les bords du Lignon, ne vous attendez pas à retrouver aujourd'hui des *Diane*, des *Céla-*

(1) L'*Astrée*, retouchée par l'abbé Souchay. (Voir *La Clef de l'Astrée*, à la fin du tome V.) Huet avoit déjà supposé que Jehan Papon avoit servi de type au grand druide. On croit, dit-il, que ce Papon dont je viens de parler est représenté dans l'*Astrée* sous le personnage d'*Adamas*, dont le caractère revient assez à celui de ce grand magistrat, par son autorité, sa capacité et sa probité, qui étoient respectées dans toute sa province. » (*Traité de l'origine des romans*, p. 264.)

don et des *Galatée*, chez un peuple de chaudronniers (1); *le grand druide Adamas, ou Monsieur l'abbé Papon lui-même*, diroit avec La Fontaine :

Amour est mort, le pauvre compagnon
Est enterré sur les bords du Lignon (2).

Le lecteur tirera de ces diverses données telle conclusion qu'il croira le plus conforme à la vérité.

Suivant La Mure, Loys Papon auroit donné tous ses biens à un forésien, « le *pieux Hiérôme Gassier*, natif de Nullise, son « amy intime qui fut en même temps résignataire de ses bé- « néfices ; et usa bien de cette échûte, d'autant que mourant, « il fit la dite église (Notre-Dame) son héritière. »

Henri III, pour se reconnoître envers Jehan Papon des nombreux services qu'il avoit rendus à la cause catholique pendant les guerres de religion, lui accorda, en 1578, des lettres de noblesse. L'original de ces lettres, dont M. de Campredon de Goutelas a fait présent à la bibliothèque de la ville de Montbrison, porte *un écu d'or à la denchure de gueules de cinq pièces, à la croix d'azur brochant sur le tout* (3).

Depuis, les armes de cette famille ont été blasonnées de di-

(1) Ce passage est emprunté aux *Confessions* de J.-J. Rousseau. Curieux de voir les bords du Lignon et les lieux où d'Urfé a placé les scènes de l'*Astrée* (*dont le souvenir lui revenoit fréquemment au cœur*), Jean-Jacques demanda la route du Forez. Tout en causant avec une hôtesse, il apprit que c'étoit un bon pays de ressource pour les ouvriers, qu'il y avoit beaucoup de forges, et qu'on y travailloit fort bien en fer. « Cet éloge, ajoute-t-il, calma tout à coup ma curiosité romanesque, et je ne jugeai pas à propos d'aller chercher des *Dianes* et des Sylvandres chez un peuple de forgerons. La bonne femme qui m'encourageoit de la sorte m'avoit sûrement pris pour un garçon serrurier. »

(2) *Voyage au mont Pilat, sur les bords du Lignon, et dans une partie de la ci-devant Bourgogne*; in-12; ouvrage écrit au commencement de l'an IV, etc. A Paris, chez Desenne, libraire, Palais Égalité, n° 2. (Petit volume assez rare.)

(3) Une copie exacte de ces armes nous a été envoyée par notre excellent ami le docteur Eugène Rey, commissaire administrateur de la bibliothèque de cette ville.

verses manières. La Mure les décrit ainsi : *d'or à une croix d'azur, au chef endenté de quatre pointes de gueules.* Selon le P. Menestrier, les Papon portoient : *d'or à la croix d'azur au chef denché de gueules* (1). C'est ce dernier écu que leurs descendants ont adopté.

Nous n'avons pu découvrir la date précise de la mort de Loys Papon ; mais il n'est pas impossible cependant de la fixer d'une manière approximative. Il résulte en effet d'un arrêt des commissaires du roi pour le régalement des tailles en la généralité de Lyon, du 30 janvier 1599, que Loys et Melchior, son frère furent confirmés dans leur noblesse et exemptés de toutes tailles et subsides. Notre chanoine vivoit donc encore à cette date. Dans une signification de ce même arrêt, faite par sergent royal aux échevins de Montbrison, le 23 mars suivant, on lit ces mots : *Feu Loys Papon, prieur de Marcilly:* d'où il est facile de conclure qu'il mourut dans l'intervalle du 30 janvier au 23 mars de cette année 1599.

Nous pensons qu'il dût être enterré dans la chapelle Saint-Roch de l'église Notre-Dame, où se trouvoit la sépulture de son père Jehan Papon, de sa mère, de son frère Estienne, de son parrain et de plusieurs autres membres de sa famille.

Loys avoit ajouté à ses armes cette ingénieuse devise, qui fait allusion à la *denchure de gueules* qui se trouve à leur chef :

Non quod acuero sanguine dentem.

Guy de La Grye, Forésien.

(1) *Abrégé méthodique des principes héraldiques.* Lyon, in-18, Coral, 1669, p. 84.

CORRESPONDANCE INÉDITE DE CH. NODIER.

Mon cher Techener,

C'est avec un soin pieux, c'est avec le zèle d'une ancienne amitié, que vous recueillez, dans votre *Bulletin*, tout ce que vous pouvez découvrir des correspondances inédites de Charles Nodier; les admirateurs de ce docte et spirituel écrivain vous savent gré de ces piquantes révélations littéraires, qui ne sont que les préludes de l'édition des œuvres complètes de notre illustre ami.

L'admirable lettre de Nodier, que vous avez publiée dans une de vos dernières livraisons et que M. Deschamps, bibliophile intelligent, a eu le bonheur d'acquérir dans une vente d'autographes, doit nous donner encore plus d'émulation, à nous tous, pour rassembler le plus vite possible les matériaux de l'édition qu'il vous appartient de faire paroître sous les auspices de tous les vrais bibliophiles, françois et étrangers.

Voici encore trois lettres de Nodier que je vous prie d'offrir aux abonnés du *Bulletin du Bibliophile*. Ces trois lettres, si pleines de cœur et d'esprit, se rapportent à un voyage que Nodier fit en 1821, avec ses amis MM. le baron Taylor et de Cailleux, qui l'accompagnèrent en Angleterre et en Écosse. Les trois voyageurs, aussitôt après leur retour à Paris, ont écrit la relation de leur voyage romantique et pittoresque sous ce titre : *Promenade de Dieppe aux montagnes d'Écosse* (Paris, Barba, 1821, in-12); Nodier tenoit la plume ; Isabey tenoit le crayon, et Bory-Saint-Vincent traçoit sur la carte l'itinéraire des trois amis. Cependant, il faut l'avouer, les trois lettres de Nodier, qui n'ont pas été faites pour le public, mais seulement pour sa famille, valent cent fois mieux que le volume, qui fut acheté et lu, lors de son apparition, par les lecteurs enthousiastes des romans de Walter Scott.

Tout à vous,
PAUL LACROIX.

Nota. L'adresse de ces trois lettres est ainsi conçue : *Madame Nodier, rue de Choiseul, n° 1, à Paris.*

PREMIÈRE LETTRE.

(Mercredi, 11 juin 1821).

Chère Désirée, je ne sens jamais mieux combien je t'aime, combien j'ai besoin de toi, de ma petite Marie et de son frère, que quand je me suis résolu à m'en éloigner un moment. Non, je te le jure, si j'avois pu calculer toutes les tristesses que ces deux jours m'ont déjà données, tous les ennuis qui me poursuivent d'avance dans les vingt ou vingt-cinq autres, je n'aurois jamais consenti à partir. Ah ! c'est avec toi qu'il faut voyager ! Mais enfin ce voyage sera utile à ma santé, qui est améliorée sensiblement en quarante-huit heures; il ne sera pas inutile à notre bien-être, car je fais un volume en route ; il nous fera mieux sentir combien nous sommes heureux l'un par l'autre, et combien il est à propos de jouir d'une si douce et si parfaite union et d'en écarter tous les nuages. Nous serons plus contents de nous revoir, et j'aurai à te dire des choses merveilleuses pour de longs jours et de longues nuits, qui me paraîtront plus courts que toutes mes heures d'aujourd'hui, celle-ci exceptée.

Tranquillise-toi donc, écris-moi que tu es bien, que tu n'as pleuré qu'un moment, que tu n'es pas en peine, et que tu t'amuses. Prends un peu de bon temps; ne te monte pas la tête pour des malheurs qui ne sont rien : je me sens la force de remédier à tous les petits accidents de ma fortune, même quand personne ne feroit ce qu'il doit pour me tirer d'un embarras où je ne suis que par obligeance. Dis positivement à Bérard que j'entends qu'il n'épargne rien pour que tu n'entendes pas parler de tout cela, et que, moyennant qu'on respectera ton repos, je m'engage à tout ce qu'on exigera de moi avec la certitude d'y satisfaire. Sois heureuse, sois tranquille, et ne pense à moi

que pour désirer mon retour, sans t'attrister de ma courte absence.

Je t'écris de Fécamp, après avoir pris un bain de mer qui m'a fait un bien incroyable. Je couche ici, demain à Dieppe, après-demain à Brighton, si le vent est bon. La mer n'est pas si forte qu'on le croiroit par le mauvais temps de cette saison. Elle est très-bonne. Je suis bien pressé d'avoir de tes nouvelles. Il faut m'écrire : *A M. Charles Nodier, hôtel ou maison Chédron, Leicester square, Piccadilly, à Londres.* Si tu m'écrivois aussitôt après avoir reçu ma lettre, j'aurois la tienne avant de partir pour l'Écosse, et mon cœur se tranquilliseroit sur tout à la fois, sur toi, sur ma fille, sur mon petit ; au lieu qu'en partant pour l'Écosse dans l'ignorance de vos nouvelles, j'y porte bien des soucis et de la douleur. Je ne te demande que deux lignes.

Bonjour, ma bonne Désirée ; bonjour, ma chère Marie. Amitié à nos amis, particulièrement à Perrier et Bérard. Mille baisers à chacune de vous deux, et mille à mon petit.

Votre CHARLES.

Le 11 au soir.

On te dira s'il faut affranchir la lettre à Londres. Elle doit être sans aucune enveloppe.

DEUXIÈME LETTRE.

Brighton, Angleterre, vendredi 15 juin (1821),
à quatre heures du matin.

Je pense, ma bonne amie, que tu es impatiente d'avoir des nouvelles de ma traversée, la seule partie de mon voyage qui puisse te donner des inquiétudes. Le timbre de ma lettre et le papier magnifique sur lequel elle est écrite t'apprendront que je suis dans une auberge anglaise. Ma lettre de Fécamp a des livrées moins opulentes. Me voilà, en effet, au *Vaisseau en détresse*, à Brighton, et il est impossible d'être mieux logé à son

enseigne. Imagine-toi que nous sommes partis de Dieppe avant-hier, 13 juin, à huit heures du soir, et que nous débarquons à l'instant, après avoir mis trente-six heures à un trajet de trente lieues, qui n'en prend ordinairement que huit ou dix. Mais si tu as mémoire de la nuit du 13 au 14, tu dois te faire une idée, par l'ouragan dont vous avez probablement ressenti quelque chose, de la tempête que nous avons éprouvée, et qui a jeté notre corvette à plus de vingt lieues hors de sa route. Enfin, nous en sommes quittes après une nuit d'angoisses, que le mal de mer n'a pas contribué à abréger. Je suis le seul de l'équipage qui ne m'en sois pas ressenti, et cependant l'agitation du bâtiment étoit telle que les plus intrépides marins ne pouvoient y parcourir un espace de trois pas sans marcher à quatre. Les tables rouloient sur les chaises qui rouloient sur les malles, et C....... sur tout cela. Il a failli mourir. Grâce au ciel, nous revenons par Douvres, dont le trajet est quatre fois moins long, et où la mer est quatre fois meilleure. Il n'y a donc plus le moindre danger à courir dans mon voyage. Je dîne aujourd'hui à Londres, où j'ai bien besoin de recevoir une réponse à ma lettre de Fécamp, car je fais de tristes rêves. Songe à m'y écrire le 25, *hôtel Chédron*, *Leicester square*, *Piccadilly*, et le 1er juillet, *poste restante à Calais*. Ton silence me feroit perdre la tête.

Je ne te parle pas de ce que je vois. Je n'ai fait que parcourir Brighton, et je sais déjà que j'habite un pays de fées. Imagine-toi une ville tout entière où il n'y a pas une maison qui ne soit de celles-là dont tu dis : *Voilà une maison que je voudrais*. Mais je te fais de tout cela une relation particulière, très-détaillée. — Bonjour, chère bien aimée. Embrasse ma chère Marie et mon cher Amédée. Aie bien soin d'eux, et ne laisse pas courir ta fille toute seule.

Votre ami pour toujours, votre bon ami.

CHARLES NODIER.

TROISIÈME LETTRE.

Le 25 juin (1821).

Ma chère amie, je t'écris d'Edimbourg, la plus belle ville de l'Europe, au moment de partir pour Glascow, qui ne lui cède presque en rien. De Glascow, sauf une excursion au Ben-Lomon, l'une des plus hautes montagnes de l'Écosse, qui n'est pas à plus de vingt-cinq lieues d'ici, je ne ferai plus que me rapprocher de toi. Et combien j'en suis impatient! Je pleure tout seul dans ma chambre, en pensant que ce n'est pas avant douze jours que je trouverai une lettre de toi à Londres, et que cette lettre, que je tremblerai d'ouvrir, sera déjà ancienne. Quoi qu'il en soit des événements qui se sont passés pendant mon absence, conserve-toi pour moi, et sois sûr que je n'épargnerai pas ma vie pour adoucir un peu la tienne, car je ne cesse de me convaincre de plus en plus que le bonheur véritable et la solide amitié ne sont nulle part pour l'un de nous deux aussi certainement qu'auprès de l'autre. Mes ressources sont inépuisables, bien plus inépuisables que la vanité ne me l'auroit jamais persuadé. J'ai reçu le même accueil au bout de l'Europe qu'à Bordeaux. Si Paris t'ennuie ou devient pour nous un asile de peu de sécurité, nous en trouverons partout. Conserve-toi, conserve-toi, chère Marie, et sois sage et obéissante, pour n'avoir point d'accidents. J'ose à peine te parler de mon pauvre Amédée. Il faisoit une dent! N'oublie pas de me r'écrire, à Calais, poste restante, *un billet d'une ligne*, qui puisse y arriver vers le 7 ou le 8. Je n'y serai certainement pas plus tôt. Il ne faudroit même pas s'inquiéter si je tardois plus longtemps. Tu sais que *je ne suis pas maître de notre direction.*

A notre départ pour l'Écosse, tu peux te souvenir que je regrettai amèrement que notre itinéraire ne nous conduisît pas jusqu'à Glascow. Taylor, qui ne vouloit pas alors entendre parler de cela, ne s'arrange plus d'un voyage à vingt lieues par delà. Il lui faut pour sa satisfaction une excursion de soixante

à quatre-vingts lieues dans les montagnes Noires, et il les fera sans moi. Quoique je me porte très-bien, et que je puisse supporter sans inconvénients la fatigue des nouvelles courses que j'entreprends dans la montagne, je ne suis point disposé à pénétrer dans un climat glacial, où il faudra peut-être bivouaquer dix jours de suite, pour ne rien voir de plus extraordinaire que ce qui est à la portée de mes forces et dans les convenances de mes plaisirs. Il a très-bien pris son parti sur mon refus, ou plutôt il l'a prévenu, ce qui me convient mieux. Je l'attends donc, non sans un peu d'inquiétude pour sa santé, car l'action du soleil et du vent du nord ont tellement boursouflé et crevassé sa peau, qu'il ne lui reste presque plus d'épiderme. Il faut avoir passé ici quelques jours pour se faire une idée de la variation possible de température. On passe, dans une demi-heure, d'une canicule d'Italie à un hiver du pôle.

Au bout de tout cela, je te répète que ma santé est excellente, et qu'elle n'a pas éprouvé la moindre altération, même sur mer et durant six heures de tempête. Je suis connu du consul de Glascow, qui est un homme fort aimable, et c'est dans cette ville qu'est professeur de botanique ce fameux M. Hooker, pour qui Bory de Saint-Vincent m'a donné une lettre. C'est même avec lui que je dois faire mon agréable promenade au Ben-Lomon, quoique je doute fort d'y trouver des insectes par le froid rigoureux de la saison. Cette promenade, enfin, est sans aucun danger, car on ne court pas même celui d'être surpris par la nuit. A la base du Ben-Lomon, elle ne dure que deux heures, et au sommet il n'y en a presque plus. J'écrivois hier sans chandelle à onze heures et quart du soir, et l'autre jour je me suis élancé de mon lit à Newcastle, pour arriver à temps à la voiture qui devoit partir à six heures; le ciel en auroit annoncé davantage à l'horizon de Paris : il étoit une heure et demie! Tu vois que nous sommes bien loin l'un de l'autre, mais quand tu recevras ma lettre, je serai en chemin pour te rejoindre, et une douzaine de jours après, je t'embrasserai.

J'ai visité pour toi la porte de la ville par où Robinson est entré pour faire pendre Preston, et les jolis chemins de la maison de Jeannies (1). La prison n'existe plus; mais la place où Wilson et Preston furent pendus a conservé le même aspect et les mêmes agréments. Il n'y manque que les personnages. Je n'ai pas encore vu sir Walter Scott, mais je dois lui être présenté ce matin à la cour de justice, où il siége comme greffier. Je te quitte pour y aller.

Bonjour, mes chères amies, vivez pour moi, et soyez sages et prudentes pour vivre. Amusez-vous, ne vous laissez manquer de rien. Si l'argent baisse, adresse-toi à Gide ou Engelmann, qui ne t'en refuseront pas, je t'en réponds. Aimez-moi bien et toujours, comme je vous aime.

Tout à vous,

CHARLES NODIER.

Mille amitiés aux amis, et particulièrement à Soulyé, Périé (*sic*) et Bérard.

ANALECTA-BIBLION

(PUBLICATIONS NOUVELLES)

Grammaire de la langue d'Oïl, ou Grammaire des dialectes françois aux XIIe et XIIIe siècles, suivie d'un Glossaire contenant tous les mots de l'ancienne langue qui se trouvent dans l'ouvrage, par G. F. Burguy. *Leipsig* (2), 3 vol. in-8°.

Nous ne saurions donner une idée plus exacte de cette publication qu'en mettant sous les yeux de nos lecteurs la préface de M. Burguy lui-même, le savant éditeur de ce livre :

« On donne le nom de *langue d'oïl* aux divers langages parlés en France au nord de la Loire, dans une partie de la Belgique et

(1) Personnages de la *Prison d'Edimbourg*, roman de Walter Scott.

(2) A Paris, chez J. Techener. Prix : 25 fr.

de la Suisse, depuis le IXe jusqu'au XIVe siècle. Ces divers langages ou dialectes, qui vivent encore plus ou moins dénaturés dans nos patois, sont la vraie source du françois. Tous l'ont enrichi de leurs dépouilles; et, à ce titre, leur étude est indispensable à qui veut approfondir la langue littéraire.

« Malgré cette importance de la langue d'oïl, la France ne possède encore aucun ouvrage complet, propre à faire connoître les lois qui la régissoient. C'est une lacune dans notre littérature grammaticale que je me suis proposé de remplir, sauf à m'égarer quelquefois au milieu de ce large espace plein de difficultés.

« Rechercher dans les textes écrits en langage françois des XIIe et XIIIe siècles les lois grammaticales qui s'y laissent apercevoir; classer les formes variées qui prêtent souvent aux dialectes de la langue d'oïl un attrait de jeunesse et d'originalité qu'on seroit tenté de ne demander qu'aux langues primaires; remonter, autant que possible, aux radicaux primitifs et indiquer les changements qu'ils ont subis avant de se constituer définitivement : tel est le but de ce travail.

« Mon livre est sorti tout entier des sources originales. Cependant je dois beaucoup à quelques-uns de nos savants modernes. C'est un devoir pour moi de le dire, c'est un bonheur pour leur disciple de nommer les maîtres qui lui ont servi de guides. Les amis de la mémoire de ceux qui ne sont plus voudront bien agréer pour eux ce faible témoignage de ma reconnaissance. Les profonds travaux de G. de Humboldt; les immenses, les admirables recherches de MM. J. Grimm et F. Bopp : voilà les ouvrages qui ne m'ont jamais quitté. Après ces illustres linguistiques, c'est à A. Fuchs et à G. Fallot que j'ai les plus grandes obligations. En me basant sur les données de Fuchs, j'ai essayé d'élargir une partie du nouveau chemin qu'il a frayé à l'étude des langues romanes. Fallot m'a fourni le fil qui a dirigé mes premiers pas dans le labyrinthe des formes dialectales. Enfin, les consciencieux ouvrages de M. P. Diez m'ont été de la plus grande utilité pour la partie étymologique et historique.

« J'ai profité sans scrupules des travaux de mes prédécesseurs; mais les noms ne m'en ont point imposé, je suis resté partout fidèle à mes convictions personnelles. Toutefois, qu'on le croie bien, les opinions que je heurte, je ne veux pas les blesser. Ceux qui ne pensent pas comme moi ne savent pas la vérité, que je ne sais pas non plus. Je cherche comme eux, voilà tout. La critique la plus sévère m'accordera, je pense, que j'ai cherché de bonne foi; je n'en demande pas davantage.

« Je ne me suis pas servi, pour la distinction des dialectes de la langue d'oïl, de textes d'ouvrages, parce que les lieux où les livres ont été composés sont presque toujours incertains, et que le plus grand nombre des copies qui nous sont parvenues datent d'une époque où les dialectes étoient déjà fort mélangés. J'ai eu recours à des chartes en langue vulgaire du XIII[e] siècle; et après les avoir longuement étudiées, j'ai comparé leurs formes avec celles de nos patois; puis j'ai classé les textes d'ouvrages et fait un triage des formes qu'ils présentent. La plupart des nombreuses citations de ce livre sont extraites de textes d'ouvrages publiés ou de chartes imprimées comme preuves à la suite de plusieurs de nos grandes histoires des provinces et des villes. J'ai évité de citer beaucoup de manuscrits, afin que chacun soit à portée de recourir aux originaux, soit pour vérifier l'authenticité des citations, soit pour s'assurer de la justesse de mes interprétations, en rapprochant de leur entourage ces morceaux détachés.

Quelque imparfait que soit mon livre, il ne sera pas sans utilité pour le grammairien et les amateurs de notre archéologie nationale. Pourquoi ne le dirois-je pas? Je voudrois qu'il encourageât le public à l'étude de ces belles épopées aux formes natives, de ces intéressantes chroniques, de ces curieuses traditions, la plupart œuvres d'un siècle si brillant, si fécond en merveilles de tout genre, et dont l'influence politique et littéraire se fit sentir pendant plus de trois cents ans dans toute l'Europe. Cette étude serviroit à entretenir et à ranimer chez nous l'antique amour de la patrie : telle est du moins la pensée

qui m'a soutenu dans ma pénible tâche. Puisse mon espérance n'être pas déçue ! »

Vocabulaire des mots usités dans le haut Maine, précédé de remarques sur leur prononciation ; par C. R, de M*** (Raoul de Montesson). *Paris, Julien, Lanier, Cosnard et Cie*, 1857, in-18.

(Papier de Hollande. Tiré à cent exemplaires. Ne se vend pas.)

« Les dialectes, les patois, a dit Joseph de Maistre, me semblent des mines presque intactes et dont il est possible de tirer de grandes richesses historiques et philosophiques. » De nos jours, la centralisation, le progrès des voies de communication ont considérablement restreint et amoindri les richesses dont parloit M. de Maistre, et nous ne sommes plus au temps où Grégoire pouvoit dire, dans un rapport à la Convention : « D'un village à l'autre les cultivateurs ne s'entendent pas. Dans quelques contrées méridionales de la France, le même cep de vigne a trente noms différents. Il en est de même de l'art nautique, de l'extraction des minéraux, des instruments ruraux, des maladies, des grains et spécialement des plantes..... » Aujourd'hui les habitants de la campagne se montrent honteux de parler le vieux langage de leurs pères ; ils veulent à toute force paroître *éduqués*, et sourient quand on prononce devant eux des mots empruntés au dialecte de leur village. Heureusement, à mesure que les paysans désapprenoient les patois, il s'est trouvé des savants qui se sont mis à les apprendre. Ce que M. le comte Jaubert a fait pour le centre de la France ; M. Mulson, pour le pays de Langres ; M. Richard, pour les Vosges ; M. l'abbé Corblet, pour la Picardie ; M. Raoul de Montesson l'a entrepris pour le haut Maine, cette partie de la France qui se compose de la plus grande partie du département actuel de la Sarthe. Il a voulu enregistrer les mots demeurés en usage dans cette con-

trée, et recueillir ces antiques locutions avant qu'elles disparaissent complétement et, pour cela faire, il a, comme il le dit lui-même « guetté les conversations d'un bon nombre de campagnards, parmi lesquels le tout se trouve éparpillé, pas un n'ayant conservé tout entier le souvenir de toutes ces locutions. » M. Raoul de Montesson ne nous a pas donné une sèche nomenclature des mots du haut Maine, il a fait des citations tirées principalement du « *Glossaire* Du Cange, du *Lexique* de Raynouard, des *Œuvres* de Rabelais, des *Essais* de Montaigne, etc.» Il a fait précéder son vocabulaire des règles de la prononciation. Il n'y a pas réuni cependant tous les mots usités dans le haut Maine, comme l'indique le titre de son ouvrage, mais seulement ceux qui sont le plus généralement répandus; il en a reproduit aussi quelques-uns qui sont conservés par le Dictionnaire de l'Académie. « Parce que les uns, dit-il, ne sont guère connus, malgré ce cachet d'authenticité, que des auteurs de dictionnaires, et parce que l'usage manceau me sembloit avoir créer pour les autres une orthographe divergente. » Ce n'est pas un tort, l'enregistrement d'un mot dans un Glossaire provincial a toujours cet avantage de constater qu'il existoit là à une époque donnée, et de marquer ainsi soit la trace de son passage, soit la limite de ses pérégrinations.

Les philologues adonnés à l'étude des dialectes françois, qui seront assez heureux pour se procurer le vocabulaire de M. Raoul de Montesson, trouveront beaucoup à glaner dans ce petit livre. Édité avec luxe par la maison Julien, Lanier, Cosnard et Ce, ces habiles typographes qui, travaillant surtout pour le clergé, ont pensé avec raison qu'il étoit temps de restituer aux ouvrages religieux le charme de la beauté matérielle et de la correction.

J. Carnandet,

Bibliothécaire de Chaumont (Haute-Marne.)

NOUVELLES.

— M. Viollet-Le-Duc, ancien conservateur des résidences royales à Paris, vient de mourir à Fontainebleau, où il vivoit retiré depuis quelques années. Entré fort jeune dans la carrière administrative, il fit partie, sous le maréchal Duroc, de la maison de l'Empereur. Son expérience du service intérieur des palais fit qu'il demeura attaché aux maisons royales de Louis XVIII, de Charles X et de Louis-Philippe; mais ses goûts le portèrent toujours vers les études littéraires. En 1809 il publia un petit poëme, *le Nouvel art poétique*, qui obtint un brillant succès; c'étoit une satire fine, spirituelle de la littérature et particulièrement de la poésie descriptive, fort en vogue en ce temps. Outre *le Retour d'Apollon,* autre pièce de vers qu'il publia en 1812, il fit paroître en 1843 *le Catalogue de sa bibliothèque poétique*, ouvrage qui, sous ce titre modeste, renferme des observations savantes et pleines de goût sur la littérature françoise. En effet, la belle collection que M. Viollet-Le-Duc avoit formée, en lui fournissant de nombreux matériaux pour affermir son érudition, lui avoit donné une connoissance approfondie de nos anciens poëtes. Il les aimoit et fut un des premiers qui découvrirent leurs richesses. Depuis 1848, M. Viollet-Le-Duc vivoit fort retiré, s'occupant encore de littérature. Tous ceux qui ont profité de son érudition, qui ont pu apprécier la grâce de son esprit regretteront en lui un homme qui, au milieu de tant d'événements, étoit resté jeune et bienveillant pour tous et dont la principale préoccupation pendant sa longue carrière fut de se faire aimer.

La première vente de la bibliothèque de M. Viollet-Le-Duc s'est faite le 5 novembre 1849, dans la plus mauvaise année pour les livres et la bibliophilie; le Catalogue comprenoit 1,623 articles. La deuxième vente Viollet-Le-Duc s'est faite le 17 février 1853; elle contenait 479 articles la plupart sur l'art dramatique. Enfin M. H. Labitte, libraire, a été chargé de vendre le 11 août, le restant des collections de M. Viollet-Le-Duc; la notice renferme cent articles seulement.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

JUILLET. — 1857.

---

176. Les Amusements spirituels des Frivoles, ou Pantin et Pantine, conte spirituel. *Amsterdam, Pierre Michel*, 1751, in-8 de xx et 100 p., cart............. 9 – »

Conte très-spirituel, en effet, qui avoit paru pour la première fois en 1735, sous le titre de *Pantin et Pantine*, et qui ne seroit pas de L'Affichard, si l'on n'y trouvoit de jolis couplets de vaudeville, comme il savoit en faire. Ce petit volume, qu'on peut jusqu'à un certain point introduire dans une collection de livres relatifs à l'histoire de Paris, puisqu'on y raconte l'origine du village de Pantin, à la manière des contes merveilleux ; ce volume, assez rare, se rapporte aussi à un des plus singuliers épisodes de l'histoire de la mode parisienne. Vers l'année 1735, la population de Paris fut prise tout à coup d'une sorte de vertige, par suite de l'invention des *pantins*, petites figures en carton découpé que l'on fait mouvoir avec des fils à l'instar des marionnettes. Les personnages les plus graves, les femmes les plus raisonnables, les hommes les plus considérables, emportés par la folie du jour, se montroient en public, à la promenade, au théâtre, avec un pantin dans la main, et s'amusoient à lui faire remuer les bras et les jambes au moyen d'une ficelle. C'est alors que L'Affichard composa son livre, où il croit découvrir les *pantins* modernes dans les *penates* ou dieux domestiques des anciens. Nous ne chicanerons pas sur cette étymologie un peu risquée, et nous laissons aux hagiographes le soin de lui reprocher d'avoir travesti la légende de sainte Geneviève en style d'opéra-comique.

P. L.

177. Catonis. Sensa et disticha cum Scholiis Erasmicis, Mimi Publiani et carmina Erasmica, Isocratis parænesis et Eucherii lugdun. epistola de philosophia christiana per Erasmum illustrata. (*Parrhisiis*), *venundantur Badio.*

In fine : *Sub prælo Ascensiano, ad calendas januarias,* M D XXIII (1523), *supputatione romana,* pet. in-8, rel .... 12 — »

Les divers opuscules qui forment ce recueil avoient été commentés par Érasme dès l'an 1514, et imprimés à Louvain, par Thierry Martin d'Alost, vers 1517. Il est probable que l'édition de 1517 n'étoit qu'une réimpression. Toutefois, Josse Badius écrivoit en 1522, que les distiques de Caton, annotés par Érasme, étoient tellement rares, qu'il avoit eu beaucoup de peine à s'en procurer un exemplaire, ce qui l'avoit engagé à publier de nouveau ce recueil. L'édition de Badius est devenue aussi rare que celle de Louvain. Malgré son étendue, le titre n'indique pas tous les ouvrages que renferme ce volume. En voici la liste exacte : *Catonis disticha; Dicta Sapientium; Mimi Publiani; Christiani hominis institutum, per Erasmum; Isocratis parænesis,* trad. du grec par Rodolphe Agrippa, et annoté par Érasme; enfin, *Eucherii Lugdunensis epistola parænetica.* C'est un livre détaché des œuvres d'Érasme, imprimé par le savant typographe Josse Badius, dont la marque, *prælum ascensianum,* est gravée sur le titre.

178. Compte-rendu de ce qui s'est passé au Parlement, relativement à l'affaire de M. le cardinal de Rohan. *S. l.* (*Strasbourg*), 1786, p. in-8 de 157 et 31 p., mar. r. dent., tr. d. (*Aux armes du pape Pie VI.*)..... 40 — »

C'est l'exemplaire que le cardinal avoit adressé au pape, comme pièce justificative de sa conduite dans l'affaire du Collier, car nous n'osons pas supposer qu'il ait fait distribuer en Italie un certain nombre d'exemplaires de ce Mémoire, tous reliés aux armes du pape. Il est certain, néanmoins, que le cardinal avoit fait rédiger et imprimer à ses frais ce compte-rendu, dont la dernière phrase résume l'intention et caractérise l'esprit : « M. le « cardinal de Rohan peut mettre pour légende à ses armes les paroles de « François Ier : *Tout est perdu fors l'honneur.* » Nous regrettons de ne pouvoir pas lire la note, peut-être autographe, qui étoit écrite sur la garde du volume, et qui a été malheureusement effacée avec un acide. Faut-il supposer que le pauvre cardinal faisoit amende honorable, dans cet envoi, aux pieds du Saint Père? P. L.

179. Le comte de Tekely, nouvelle historique. *Paris, Claude Barbin,* 1686, p. in-12 de 4 ff. prélim. et 258 p., v. f. (*Aux armes de Montmorency-Luxembourg*). 10 — »

« J'aurais bien pu donner ce livre sous le nom d'histoire véritable, dit l'auteur, l'ayant écrit sur des mémoires fort fidèles. » Cet auteur est l'in-

fatigable et fertile sieur de Prechac, que le privilége du roi qualifie ainsi : *l'un des gentilshommes ordinqires de notre très-cher et bien-aimé frère unique le duc d'Orléans*. C'est un renseignement de plus pour la biographie, encore à faire, de ce sieur de Prechac, qui a composé plus de cinquante volumes d'histoires de galanterie, et qui étoit pourtant attaché de très-près à la vicieuse personne de Monsieur, frère de Louis XIV.

P. L.

180. DELANDES. Mémorables enseignements et exemples moraux et civils, tirés des dits et faits des hommes illustres de Plutarque et de Sénèque ; par Claude Delandes, secrétaire de l'Université de Valence. *Tournon, Cl. Michel et Guill. Linocier*, 1601, 1 vol. pet. in-12, mar., tr. dor., jansén. (*Hardy*.)............ 28 – »

Bel exemplaire d'un livre rare. — Ce volume est dédié à Monseigneur Aymar de Poisieux, seigneur Du Passage, etc., lieutenant pour le roi de là les monts. Dans cette dédicace, l'auteur dit : « Aux heures desrobées, je me suis occupé à lire les Vies des hommes illustres recueillies par Plutarque, pour apprendre quelque chose de leurs vertus. J'ay prins la peine d'en tirer de petites remarques que j'ay mises par chapitres selon le subject, y adjoustant les choses que j'ay veu propres, tirées tant des autres œuvres dudict Plutarque, que de Sénèque, et du tout ay faict un petit recueil. » Cette compilation est de la même famille que les *Apophthegmata græca ex Plutarco*, le *Speculum exemplorum*, de 1481, et les *Lectiones memorabiles*, de J. Wolf. Ce dernier ouvrage, imprimé en 1600, semble avoir fourni à Delandes, le titre : *Mémorables enseignements*. Les pièces liminaires contiennent l'épître au seigneur Du Passage, des distiques latins, des stances et des sonnets à la louange de l'auteur et de son œuvre ; on n'a point oublié de construire l'anagramme de son nom. Claudius Delandes : *Valdè dignus es laude*.

181. Discours de la Comete commencée à apparoir sur Paris, le XI jour de novembre 1577, à six heures du soir, avec la déclaration de ses présages et effets ; par excellent astrologue M. Francoys Liberati, de Rome. *Paris, Jean de Lastre*, 1587, 7 ff. in-8 non chiff. — Ilustracion philosóphica, historica y astrológica del meteoro de tres soles, observado por los navegantes en el canal de Inglaterra entre Dubres y Cales, á 7 horas de la mannana 28 de març o, anno 1684, 11 ff. in-4,

pliées. — Discorso et consideratione del concetto da Monte Regale, sopra l'anno bisestile 1572, 4 ff. non chiff. Le tout en 1 vol. in-8, d.-rel., mar. v. non rogn. (*Thompson*)............................ 13—»

Maître François Liberati adresse le résultat de ses observations astrologiques à M. d'Habin, ambassadeur du roi à Rome. La comète, qui avoit épouvanté les bourgeois de Paris, le soir du jour de Saint-Martin, 1577, signifioit, selon cet excellent astrologue, « grandes divisions et heresies en la loy catholique, et aussi en la loy de Mahomet, seditions et pestes » Maître Liberati pouvoit prédire tout cela, à coup sûr. « Enfin, ajoute-t-il, la comète signifie guerre en la partie occidentalle. » De tous temps, les comètes ont joué un grand rôle dans les affaires de notre monde, qui les voyoit venir avec terreur : « *Unda, fames, ignis, contagia, prælia, motus terræ, regnorumque vices post funera regum, hæ sunt quæ signant cœli, tibi Munde, cometæ.* » Tel est le menaçant oracle que l'auteur anonyme de la dissertation sur l'apparition des trois soleils emprunte à Cardan. Quant au *Discorso* sur l'année 1572, qui fut l'année de la Saint-Barthélemi, il n'annonçoit rien de bon :

Marte in la quinta, che de l'anno intiero
Tiene in governo senza compagnia,
Minaccia Gioan Francesco, Antonia e Piero,
Di quartana, terzana et pesteria.

P. L.

182. Discours parenetique aux advocats pour l'usage des citations du grec et du latin, en leurs plaidoyez, contre le Discours du sieur Alexandre-Paul de Filaire (*sic*), Thoulouzain; par maître Antoine de Rambaud, conseiller du roy et referendaire en la chancellerie du Dauphiné. *Paris*, *Franç. Hubi*, 1611, 95 pages. — Discours contre les citations du grec et du latin, et plaidoyés de ce temps; par Alexandre-Paul de Filère, Thoulouzain. *Ibid*, *id*., 1610, 65 pages. Le tout en 1 v. pet. in-12, v. f. fil., tr. d. (*Simier*)........... 28—»

Délicieux exemplaire de deux pièces fort rares et très-intéressantes, dont la réunion augmente encore l'intérêt. « Un riche plaidoyé n'est autre chose, dit maître Antoine de Rambaud, qu'une pyramide royalle pour servir de base et de fondement à loger une belle pomme d'or (le symbole de la jus-

tice), qui puisse reluire de tous côtés; ou bien comme une tour sur le bord de la mer, pour y servir de phar (*sic*) aux mariniers; l'arrest qui s'en ensuit après la plaidoyerie, est cette belle pomme d'or... Mais qui a jamais dit, voire pensé qu'un phar ou une piramide fussent desembelis par le meslange des pierres esclatantes en diverses couleurs, par la diversité de leurs roches? » Le sieur de Filère, qui aimait le style simple, quoique Toulousain, et qui s'en servoit avec talent, dit aux avocats : « Je vous conjure, au nom de la France, qui désire son honneur par le moyen du vostre, d'employer vos veilles et vos labeurs à la recherche d'une pure et naifve eloquence; bannissez de vos plaidoyés le grec et le latin, si ce n'est pour citer quelquefois une loy formelle, et rejettez bien loing toutes ces allegations qui arrestent la fluidité d'un discours, qui lui desrobent sa grace, et qui empeschent le plus souvent qu'on ne peut bien prendre le fil d'une oraison. » Ce n'est que cinquante ans plus tard, que le barreau françois donna raison à Filère, qui eut l'honneur d'avoir peut-être évoqué l'éloquence de Patru.

P. L.

183. Dissertation sur la Mort subite, avec l'Histoire d'une fille cataleptique; par Dionis, premier chirurgien de feue Madame la Dauphine, à présent de madame la duchesse de Bourgogne, et juré de Paris. *Paris, Laurent d'Houry*, 1709, in-12, mar. r. fil., tr. d. (*Anc. rel.*)............................. 18—»

L'auteur de cette Dissertation n'a pas peu contribué à élever la chirurgie au rang de la médecine, quoiqu'il vécût à une époque où les chirurgiens étoient encore rangés dans la catégorie des barbiers. Voilà pourquoi Dionis s'intitule *juré de Paris*, comme membre de la corporation des chirurgiens. Ce petit volume, qui a sa place parmi les curiosités de la bibliographie médicale, peut fournir à l'histoire d'utiles et précieux renseignements. On y trouve des détails tout à fait neufs sur les morts subites de Monsieur, frère du roi, du marquis de Seignelay, du marquis de Louvois, etc. Ce dernier, si l'on en croit Saint-Simon, auroit été empoisonné. Dionis nous le montre frappé d'apoplexie foudroyante. Dionis écrivit son ouvrage d'après ses propres observations, pour faire suite au *Traité des Morts subites*, que Jean-Marie Lancisi, médecin du pape, venoit de publier à Rome.

P. L.

184. Emblemata amatoria, jam demum emendata. *S. l. n. a.*, pet. in-4 oblong, fil., vél............. 34—»

Rare. — Ce volume se compose d'une élégie à la jeunesse belge, de 24 emblèmes sur l'amour, gravés sur cuivre, et d'une longue pièce de vers

latins adressée aux jeunes gens. Les gravures, en médaillons, sont entourées de deux inscriptions : l'une est formée d'un distique latin, et l'autre d'une sentence latine ou françoise. Ainsi, on lit autour du deuxième emblème :

Extra velut clausis fervor consumit in ollis,
Et mea consumit viscera cecus amor.
Au dedans je me consume.

Les emblèmes sont gravés sur le verso de chaque feuillet, et sur le recto du feuillet suivant on trouve une explication en vers latins. L'élégie est signée J.-A. T., et la paraphrase du 24e emblème, J.-A. Timmermans; c'est le nom du poëte, qui devoit être Belge. Il est probable que ce livre, dont les caractères sont fort beaux, a été imprimé à Anvers. Les figures, en bonnes épreuves, sont largement exécutées dans le genre de Crispin de Pas.

185. L'Entretien des Musiciens; par le sieur Gantez, prieur de la Magdaleine en Provence, chanoine semi-prebandé, maistre des enfants de chœur et de musique en l'église insigne et cathédrale Sainct-Estienne d'Auxerre. *Auxerre, Jacq. Bouquet*, 1643, in-16 de 6 ff. non chiff. et 295 p., v. f., fil., tr. d. (*Niédrée.*) 38—»

Charmant exemplaire d'un livre qui étoit déjà très-rare à l'époque où l'abbé Lebeuf nous a fait connoître Annibal Gantez et ses ouvrages, dans une lettre insérée au *Mercure de France*, décembre 1738. L'abbé Lebeuf, en sa double qualité d'Auxerrois et de bibliographe, a dit, sur Gantez et sur *l'Entretien des Musiciens*, tout ce qu'on en pouvoit dire. Il a remarqué avec raison que ce petit ouvrage renferme bien des détails sur l'histoire de la musique et des musiciens, quoiqu'il ait été écrit pour des chantres, ainsi que l'auteur le déclare lui-même dans son *Advertissement aux chantres*. Mais l'abbé Lebeuf, en sa qualité d'abbé, n'a pas signalé les gaillardises de maître Gantez, racontant les prouesses de ses amis les chantres, qui n'ont jamais brillé par la conscience ni la tempérance. Voyez, à la page 59, les privautés que se permettoient les maîtres de chapelle, à l'égard de leurs écolières. Enfin, Annibal Gantez, qui se mêloit de poésie au besoin, et qui rimoit des chansons pour avoir le plaisir de les mettre en musique, en a composé une qu'on chante encore, et dont voici le premier couplet :

Mon premier dessein est, d'abord que je m'esveille,
De crier à Catin
De m'apporter du vin
Une plaine bouteille,
Pour boire le matin.
Il ne m'arrive pas de sortir de ma couche,
Que dix verres de vin n'ayent lavé ma bouche.

P. L.

186. Entretiens familiers de deux médecins sur des questions à la mode. (*Cologne, Pierre Marteau*, 1713), in-8 de 23 p., dos et c. de mar. r. . . . . 15—»

Quelles étoient les questions à la mode en 1713? Sur la virginité et sur la virilité. La duchesse de Gesvres, née de Mascrany, avoit intenté un procès en impuissance à son triste mari, qui se défendoit de son mieux par l'organe de son avocat, mais qui refusoit absolument de se risquer dans l'épreuve du Congrès. Ce diable de Congrès avoit trop mal réussi au sieur de Langeais, qui en rappela, il est vrai, dans un second mariage, quand il eut été reconnu impuissant de par le tribunal de l'officialité. Cette plaquette, qui se rattache au procès célèbre du duc et de la duchesse de Gesvres, mérite donc de figurer parmi les pièces dudit procès, quoique, suivant un bon mot du Palais, l'intimé eût refusé de montrer ses pièces.

P. L.

187. FONTENAY (DE). Guidonis de Fontenayo Galli Biturici turriueurei magnum collectorium historicum ex multiphariâ diuersorum authorum editione conformatum, et in modum fasciculi pro ut suus quisque titulus requirit ubertim recongestum, nouis etiam et utilibus fragmentis illustratum. *Parisiis, veneunt apud Joh. Gormontium*, 1521, 1 vol. pet. in-4, v. m., fil. . . . 38—»

Très-rare. — Guy de Fontenay avoit déjà publié son *Magnum collectorium*, en 1516 ou 1518; cette seconde édition est beaucoup plus ample et plus correcte que la première. Au surplus, les deux éditions de ce livre destiné à la jeunesse sont à peu près introuvables. Nous sommes étonnés que cet auteur ne soit cité ni par les biographes, ni par les bibliographes; car, il a composé plusieurs ouvrages, entre autres un *Traité des Épithètes*, imprimé vers 1500, et un *Traité des Synonymes*, publié vers 1517. Il appartenoit à une famille noble du Berry, dont Thaumas de La Thaumassière a donné une généalogie détaillée; et cependant, dans la branche des seigneurs de La Tour-en-Voivre, on ne retrouve pas le nom de Guy de Fontenay : *Guido de Fontenayo Bituricus Turrevevreus*. Il étoit proche parent de Merlin de Saint-Gelais, qu'il nomme *suus germanus*, du baron Blaise de Rabutin, *suus nepos*, de Jean de Saint-Gelais, de François Le Groing et de Charles Trousseau. Henri de Fontenay, archidiacre de Nevers, Pierre de Fontenay, curé de Saint-Paul, à Paris, et aumônier du roi, étoient ou ses frères ou ses oncles. D'après la dédicace qu'il adresse à Nicolas Menuel,

recteur de l'Université de Paris, il est probable que Guy de Fontenay professoit les humanités dans cette Université. Voilà les seuls renseignements que nous ayons pu recueillir sur cet écrivain des premières années du xvie siècle.

Le *Magnum collectorium historicum* est un vaste recueil de faits tirés des historiens grecs et latins, et classé par ordre de matières : *de Morte subitaria; de Longevis; de Gulonibus*, etc. Chacun de ces chapitres est dédié à l'un des parents ou des amis de l'auteur, tels que Guillaume de Paris, chantre de la Sainte-Chapelle; Étienne de Latillay, abbé de Saint-Martin-de-Nevers; François Du Refuge; Martin Dolet, professeur à Paris, etc. Nous croyons que cet exemplaire est celui de Guy de Fontenay. Les nombreuses corrections typographiques, les additions marginales, les phrases effacées et modifiées, sont d'une écriture du temps; et toutes ces notes manuscrites semblent résulter d'une révision scrupuleuse faite par l'auteur pour une nouvelle édition.

188. Fornerius. Dyalogus Anthonii Fornerii cuciacens. Sacre theologie professoris de peccato originali et conceptione intemerate Virginis Marie. (*Rothomagi impressum impensa Raulini Gaultier*), s. a, pet. in-8, demi-goth., s. chiff, ni récl., v. m................ 18—»

Livre singulier et très-rare. — C'est un des nombreux ouvrages publiés au xve siècle et dans les premières années du xvie, sur *l'Immaculée conception*. Celui-ci, composé en forme de dialogue, n'offre point de nouveaux arguments en faveur de la thèse que soutient l'auteur. Les preuves sont toujours extraites de l'Ancien-Testament et des prophètes. On a imprimé à la suite de ce traité un passage de saint Augustin *de Dignitate sacerdotum*, et une hymne latine sur le même sujet, divisée en stances de quatre vers rimant ensemble :

Gratis eucharistiam plebi ministrate.
Gratis confitemini : gratis baptisate.
Secundum apostolum cunctis gratis date.
Solum id quod fuerit vestrum conservate.
Estote beniuoli, sobrii, prudentes,
Justi, casti, simplices, pii, patientes,
Hospitales, humiles, subditos docentes,
Consolantes miseros, prauos corrigentes.
Etc., etc.....

Ces conseils, souvent répétés dans les livres de l'époque, ne furent suivis ni par le clergé, ni par les moines. Bientôt alors, Luther prêcha ouvertement la réforme, et ses prédications enfantèrent un schisme dont on ne sauroit prévoir la fin. — La marque de l'imprimeur rouennois se trouve sur le titre.

189. Graves observations sur les bonnes mœurs, faites par le frère Paul, hermite de Paris, dans le cours de ses pélerinages. *A l'Hermitage*, 1779, p. in-8, v. m. 6 — »

Cette première édition des *Contes* de Phil. Gudin de La Brenellerie, nous paroît avoir été imprimée par Barbou, pour le compte de l'auteur, qui ne la distribua qu'à ses amis. Elle étoit si peu connue qu'on ne la trouve pas citée dans le dernier supplément de la *France littéraire*, des abbés d'Hébrail et de La Porte, et que J.-S. Ersch n'en a pas fait mention dans son ouvrage *Das gelehrte Frankreich*. Le titre de ce recueil est bien fait pour dépayser les catalogographes, qui ne manqueroient pas de le placer, à vue de nez, parmi les moralistes, entre *les Mœurs*, de Toussaint, et le *Gouvernement des Mœurs*, de Polier de Saint-Germain. Nous ne le placerons pas, nous, auprès des *Contes* de La Fontaine.

P. L.

190. Hese. Itinerarius Joannis de Hese presbyteri a Hierusalem describens dispositiones terrarum, insularum, etc. — Tractatus de decem nationibus et sectis christianorum. — Epistolæ Joannis Soldani ad Pium papam secundum. — Epistola responsaria Pii pape. — Joannis presbyteri maximi Indorum et Ethiopum christianorum imperatoris epistola ad Emanuelem Rome gubernatorem de ritu et moribus Indorum... — Tractatus pulcherrimus de situ et dispositione regionum et insularum totius Indie... *Venales reperitur, apud Oliverium Senant.* In fine : *Impressum Parisius, per Robertum Gourmont pro Oliverio Senant*, s. a. (vers 1505), in-4 de 20 ff., titre goth., texte en lettres rondes.

Rarissime. Très-bel exemplaire. — On lit dans le *Manuel du Libraire* (t. II, p. 556) une note fort étendue sur les diverses éditions de ce livre. Nous en extrairons quelques passages. Après avoir signalé cet opuscule comme rare ; après avoir cité les deux éditions publiées à *Dewenter, Rich. Pafraet*, 1499, et *Jacq. de Breda*, 1504 ; l'édition indiquée s. l. n. d. par Panzer, et attribuée à *J. Knoblock, Strasbourg* (xve s.), M. Brunet dit : « Quant à l'édition de *Paris*, 1489, in-4, également citée par Panzer, elle « n'existe pas, ou plutôt ce n'est autre chose qu'une édition sans date, « dont le titre commence ainsi : *Itinerarius Joannis de Hese presbyteri a*

« *Hierusalem...*, et porte pour adresse : *Venales reperitur apud Oliverium* « *Senant*. C'est un in-4 de 20 ff., au recto du dernier desquels se lit la « souscription : ..... *Impressum Parisius per Robertum Gourmont...*, avec « la marque de Senant, au verso du même feuillet. Ce qui a fait annoncer « ce livre sous la date de 1489, quoiqu'il soit probablement postérieur à « l'année 1500, c'est que le texte commence de cette manière : *Anno do-* « *mini MCCCCLXXXIX, ego Joannes de Hese presbyter trajectensis dio-* « *cesis fui in Hierusalem...* »

« Dans l'édition sans date d'impression (*J. Knoblock*), décrite ci-dessus, au « lieu de 1489, on lit 1389, et il paroît que c'est là effectivement la date « du voyage de Hese. La relation de ce voyageur a été imprimée à Anvers, « par les soins de Nic. Mameranus, qui, ignorant que l'ouvrage eût été « déjà imprimé, crut le publier pour la première fois. »

Ce dernier paragraphe prouve que, malgré les quatre éditions que nous venons d'indiquer, ce livre étoit devenu promptement d'une telle rareté, qu'en 1565, Nic. Mameranus ignoroit qu'il eût été déjà imprimé. En conséquence, il est inutile d'insister sur la découverte exceptionnelle de notre exemplaire, en 1857.

Il ne nous paroît pas difficile d'expliquer le succès de cet ouvrage, dont quatre éditions, publiées en moins de six ans, suffirent à peine pour satisfaire la curiosité des lecteurs. En effet, le titre seul devoit exciter un vif intérêt. Un voyage à Jérusalem, un traité des dix nations et sectes chrétiennes, une épître du soudan de Babylone au pape Pie II, et la réponse du pape ; une longue lettre du grand-prêtre Jean, empereur des chrétiens de l'Inde et de l'Éthiopie, sur les mœurs et usages des Indiens et sur les richesses de son empire ; un traité des régions et des îles de l'Inde ; enfin, une relation des choses extraordinaires que Jean de Hese avoit vues ou apprises dans le cours de ses pérégrinations, et tant de faits curieux, étoient contenus en vingt feuillets in-4. Cet itinéraire est dans le genre du fameux voyage de Mandeville ; il est plein de récits exagérés, de descriptions impossibles. Le prêtre Jean ne parle que d'or et de diamants. Les Indes renferment des hommes et des animaux comme on n'en a jamais vu. De l'admiration on passe à l'extase. Mais le merveilleux étoit à l'ordre du jour. Romans de chevalerie, voyages, légende dorée : la crédulité de l'époque dévoroit toutes les fables, sous quelque forme qu'on les lui présentât. Il n'est donc pas étonnant que l'œuvre de J. de Hese ait disparu presque complétement.

C'est par erreur que dans l'édition sans date, attribuée à J. Knoblock, on a imprimé 1389 au lieu de 1489. Le voyage de J. de Hese n'a pu avoir lieu en 1389, puisque la lettre du soudan est adressée au pape Pie II, élu le 19 août 1458, et que la réponse du pape est datée du v des cal. de mars 1460.

Notre édition a été publiée vers 1505, car c'est la seule année où Olivier Senant soit indiqué comme libraire, et Robert de Gourmont n'a commencé à imprimer qu'en 1502.

Ap. B.

191. L'Heureuse victime ou le Triomphe du plaisir. *La Haye, Nicol. Wandaalen*, 1760, in-8 de 78 p., fig., cart. 9—»

Le frontispice gravé qui orne ce petit roman libidineux, n'auroit pas mauvais air dans les recueils d'estampes érotiques, si l'artiste avoit donné des formes masculines aux trois Amours qu'il a représentés; l'un de ces Amours, tenant un flambeau, montre du doigt les deux autres, qui sont apparemment de deux sexes différents, et dit aux curieux : *Vide, sic utere, sic sequere naturam*. Cette estampe-là exprime le sujet du livret, que nous n'avons pas trouvé dans le Catalogue du marquis de Paulmy, et qui ne devoit pas avoir circulé à Paris, pour manquer dans une pareille collection de romans. L'épigraphe en dit beaucoup sur le caractère de l'auteur, que nous avons cherché en vain dans tous les coins de son alcove : *Illa est vera ac solida felicitas, quam eximia Natura procurat*. Enfin, après une profession de fois si matérielle, on ne sauroit s'étonner que cet auteur anonyme ait dédié son ouvrage *à l'Amour sincère et bienfaisant*. Nous renvoyons les lecteurs à l'opuscule même, pour les faire assister au sacrifice que le galant écrivain appelle tout naturellement *le Triomphe du Plaisir*. Ce n'est plus de notre temps qu'on s'amuse à de semblables bagatelles. P. L.

192. Hymne sur la naissance de Madame de France, fille du roy très-chrétien Charles IX; par J. S. P. *Paris, Mathurin Martin* (1571 ou 1572), p. in-8 de 8 ff. 12—»

Très-rare. — Cet élève de Ronsard, qui s'est caché sous les initiales J. S. P., a dédié son opuscule à noble homme Jacques Fouyn, prieur et seigneur d'Argenteuil. Le poëte a parfaitement *ronsardé* dans les 325 vers de cet hymne sur la naissance de la fille unique de Charles IX. Marie-Élisabeth de France naquit vers la fin de 1571 :

C'estoit au temps où la belle ramée
Se dépouilloit du manteau verdissant,
Craignant l'hyver que desia elle sent
Là talonner.

Cette princesse mourut à l'âge de cinq ans. L'auteur suppose que les dieux de l'Olympe se réunissent sur les bords de la Seine, avant l'accouchement de la reine, pour douer de toutes les qualités divines et humaines l'enfant dont on attend la naissance. L'heure de cette assemblée céleste est ainsi précisée :

Le blond Phœbus venoit lors de baiser
Le large sein que Neptune apaiser
Peut d'un clin d'œil, et où il se pourmeine,
Et ses cheuaux n'auoient repris haleine,
Depuis qu'estoient de leur char detellez.

Jupiter ouvre la séance :

> *Et* commença sa harangue de la sorte :
> « C'est à ce coup (ô diuine cohorte !)
> Que ce qui m'est par un long temps caché,
> Soit du profond de mon ventre araché
> Pour vous en faire auoir la cognoissance. »

Plusieurs poëtes françois chantèrent la naissance de la fille de Charles IX. On trouve leurs noms dans les vers suivants :

> Eh quoy vous, doctes Cignes,
> Poëtes sainctz qui suiuez les enseignes
> Du perruquier, que n'enflez-vous vos pas
> Pour du natal hault sonner les esbats ?
> Certes i'ay tort : voicy ce grand Terpandre,
> Qui de sa bouche un grand torrent espandre
> Faict des chansons, ce iour solemnisant;
> Voicy l'amant de Meline epuisant
> La source belle au cheual de Persée.
> Qui d'un doux chant faict sa lire dorée
> Hault resonner ; voicy Belleau encor,
> Et l'autre aussi qui prend son nom de l'or;
> Voicy encore la perle comingeoise
> Belle-Forest, Gohory et d'Amboise,
> Qui vont chantans cette natiuité.

En style poétique du XVIe siècle, *l'enseigne du perruquier* veut dire la bannière d'Apollon. Le *grand Terpandre*, signifie probablement Ronsard. Celui *qui prend son nom de l'or*, c'est Dorat, en latin Auratus. Quant à *l'amant de Meline*, il serait sans doute facile de découvrir son nom, mais nous laissons ce plaisir au futur possesseur de cette curieuse plaquette historico-poétique.

193. L'Isle de France ou la Nouvelle colonie de Vénus, précédée d'une épître à M. ***, servant de préface. *Cologne, Pierre Marteau*, 1758, p. in-8 de 96 p., fig., cart .... 9 »

Contrefaçon de l'édition originale publiée à Paris, par le libraire Duchesne, sous la rubrique d'Amsterdam. L'ouvrage, qui n'est autre qu'un poëme en prose érotique et mythologique, eut du succès, grâce à son titre. L'auteur, un certain abbé Marchadier, qui avoit du penchant pour les sujets galants et qui s'étoit permis d'intituler une comédie, *le Plaisir*, eut l'intention de se faire le continuateur d'un petit livre qu'on avoit beaucoup lu à cause de son titre bizarre : *Les Filles-Femmes ou Femmes-Filles, ou le Monde*

changé (Sans nom de lieu, 1751, in-8). Ce dernier ouvrage, publié sous le nom de Simien, est de Louis de Boissy : « Comme il étoit devenu déjà vieux, dit le marquis de Paulmy dans ses notes manuscrites, quand il a donné ce roman, il a jugé à propos de cacher son nom. » L'abbé Marchadier a voulu aussi garder l'anonyme. L'estampe de son livre semble être une oraison funèbre : on y voit un cadavre couché sur un tombeau entre la Fortune et la Mort ; l'Amour éteint son flambeau contre le marbre du mausolée.

P. L.

194. La Gessée. J. Gessei Mauvesii in obitum nobiliss. Henrici Flussatæ, comitis Candallæ, nænia. *Parisiis, veneunt in clauso Brunello, ad insigne divæ Catherinæ*, 1573. — Le Tombeau de Henri de Foix, comte de Candale, d'Esterac, etc., n'aguiere occis au siège de la ville de Somiere en Languedoc, etc. *Paris, on les vend au clos Bruneau, à l'image de Saincte-Catherine* (chez Gilles Blaise), 1573, petit in-8, de 12 feuillets. 18 — »

Ces deux opuscules, l'un en vers latins et l'autre en vers françois, sont très-rares. L'élégie latine n'est pas citée par le P. Niceron. L'auteur a dédié le premier opuscule à François de Foix, évêque d'Aire, oncle du comte de Candale ; et le second, au maréchal d'Anville. Jean de La Gessée, naquit vers 1551, à Mauvoisin en Gascogne. Il devint secrétaire de la chambre de François, duc d'Alençon, et il accompagna ce prince dans ses voyages en Angleterre et aux Pays-Bas. Lorsque le duc d'Alençon mourut, en 1584, de La Gessée composa en vers françois : *Larmes et regrets sur le trépas de Monsieur de France, fils et frère du roi.* Depuis cette époque on n'entend plus parler de ce poëte, et la date de sa mort est inconnue. De 1572 à 1584, il publia au moins vingt ouvrages en vers latins ou françois, mais la rareté en fait le seul mérite. On peut juger de la verve poétique de cet auteur gascon par le passage suivant :

C'est à présent, élégie pleureuse,
Qu'on te peut croire en tous point malheureuse ;
Et si jadis tu reçeus quelque dueil,
Si tu jettas quelquefois larmes d'œil,
. . . .
C'est ce à coup, ô Déesse, qu'il faut
Paroître ici sur le triste echafaut
De notre Gaule, et montrer par tes plaintes
D'un fort émoi les plus vives attaintes,
Et découvrir par cent mille sanglos
L'attouchement d'un marrisson enclos.

195. Le Loisir philosophique ou Pièces diverses de philosophie, de morale et d'amusement; par M. Vattel. *Dresde, G. Conrad Walther*, 1747, in-12, v. éc., dent., tr. d. . . . . 6—»

L'auteur de ce recueil philosophique et littéraire n'est autre que le savant auteur du *Droit de la nature et des gens*. C'est plaisir de voir un homme grave se délasser de ses études sérieuses, en s'occupant de littérature légère. L'illustre Pasquier, le docte auteur Des *Recherches de la France*, se souvenoit d'avoir chanté la *Puce* de Mlle Des Roches. Montesquieu écrivoit les *Lettres persanes* de la même plume qui devoit écrire *l'Esprit des lois*. Dans le volume de Vattel, on remarque l'*Essai sur l'utilité du jeu*. Vattel, comme philosophe, comme économiste, comme politique, n'auroit pas fermé en France les maisons de jeu, ni même supprimé la loterie. Mais hélas! Vattel n'était pas bibliophile, puisqu'il proposoit, le barbare! de composer un *élixir de livres*, en réduisant toutes les bibliothèques à un petit nombre de volumes choisis entre tous. Son elixir, il est vrai, n'étoit destiné qu'à l'usage des joueurs qui n'ont pas le temps de lire. Pauvres joueurs, nous les plaignons du fond du cœur, lors même qu'ils gagnent, puisqu'ils n'achètent pas de livres!

P. L.

196. Les Malheurs de l'Amour, première nouvelle. Eleonor d'Yvrée. *Paris, Mich. Guerout*, 1687; p. in-12 de 10 ff. non chiff. et 237 p., v. f. fil. (*Armes de la comtesse de Verrue*). . . . . 8—»

Dédié à Madame la Dauphine, qui faisoit l'honneur aux romans, de *s'y amuser quelquefois*. Il existe deux romans sous le même titre, l'un publié en 1687, et l'autre en 1747, et chacun d'eux a été composé par une femme d'esprit flanquée d'un homme de lettres. Ce fut d'abord Mlle Bernard, qui avoit Fontenelle pour collaborateur; ce fut plus tard Mme de Tencin, qui empruntoit volontiers la plume de ses amis, et qui se servit cette fois de celle de Pont de Vesle. Nous n'avons pas à décider quels *Malheurs de l'Amour* méritent la préférence, et si Mlle Bernard étoit aussi habile que Mme de Tencin à écrire sur ce sujet-là! Il est certain cependant que les amants étoient moins souvent heureux au XVIIe siècle que dans le XVIIIe, qui fut le bon temps de l'amour.

P. L.

197. Mémoires de Miledi B...., par Mme R.... (Mme Riccoboni). *Amst.* et *Paris, Cuissart*, 1760, 4 part. en

2 vol. in-12, mar. r. fil., tr. d. (*Armes de la duchesse de Grammont, née Choiseul*)............... 28— »

Charmant exemplaire d'un joli roman, que Barbier, dans le *Dictionnaire des Anonymes*, attribue à Mlle de La Quesnerie, d'après l'autorité de la *France littéraire*, de l'abbé de La Porte, et que nous croyons de Mme de Riccoboni, quoiqu'on ne l'ait pas recueilli dans les éditions de ses œuvres. M. de Paulmy dit positivement qu'il n'avoit jamais entendu parler de Mlle de La Quesnerie avant que la *France littéraire* eût fait sortir cette dame du néant de l'anonyme. L'avis du libraire, en tête de cet intéressant ouvrage, ne laisse pas de doutes sur son véritable auteur : « L'accueil que le public a fait aux *Lettres de mistriss Fanni* et à celles de *Miladi Juliette*, m'ont engagé à lui présenter les *Mémoires de miledi B*.... Je serai satisfait s'il les reçoit avec autant d'empressement. Dans peu j'espère mettre au jour un autre ouvrage du même auteur. » Il faut donc restituer à Mme de Riccoboni ce qui lui appartient : elle y gagnera un de ses meilleurs romans. P. L.

198. Padioleau.—De l'Antiquité, fondation, nomination, splendeur, ruyne, et estat present de la ville de Ierusalem ; où est incidemment traitée cette antiene dificulté, qui estoit Melchisedec ; par noble homme Albert Padioleau, sieur de Launay, conseiller du roy et auditeur en sa chambre des comptes de Bretaigne. *Nantes, Hilaire Mauclerc*, 1635 ; pet. in-4°.......... »— »

Très-bel exemplaire d'un livre fort rare. Le titre est orné des armes de Bretagne, entourées du collier de l'Ordre de la Levrette, avec la devise : *A ma vie*.—Malgré toutes nos recherches, nous n'avons découvert aucun renseignement sur l'auteur. Il paroît que son *Histoire de Jérusalem*, ses qualités de *noble homme* et d'*auditeur à la chambre des comptes de Bretagne*, n'ont pas été des titres suffisants pour obtenir une place dans les biographies ou dans les nobiliaires. Au surplus, l'ouvrage d'Albert Padioleau n'est indiqué que par M. Brunet, *Man. du Libr.*, t. III, p. 609.

Notre auteur breton a écrit son œuvre à l'aide d'un grand nombre de livres publiés sur le même sujet ; mais il a eu le soin de citer consciencieusement, en marge, les autorités dont il fait un si fréquent usage. Comme il seroit peut-être difficile de se procurer un autre exemplaire de ce volume (1), nous analyserons très-sommairement les quinze chapitres que renferme cette histoire.—Le 1er chapitre est consacré à l'examen des diverses opinions émises sur l'époque de la fondation de Jérusalem. Me Padioleau conclut ainsi : « Donc, Jérusalem fut bastie selon Genebrac, environ l'an 350 du déluge ; et selon

(1) M. le comte Ch. de L'Escalopier possède dans sa riche collection un exemplaire du livre de Padioleau.

les autres, 285 et non plus tost. » Dans les deux chapitres suivants, l'auteur réfute l'erreur commune, par laquelle on attribue à Sem la fondation de Jérusalem. Au milieu de cette argumentation, nous avons remarqué le passage suivant qui donnera une idée assez exacte du style de cet auditeur des comptes :

« Canaan... est le pays qui de son nom fut premièrement nommé Cananée, puis après Judée. Veut-on voir comme Saluste le dit *en beaux termes :*

Canan l'un de ses fils, s'amaisonne à l'entour
Du Jourdain dous glissant ou se doit quelque jour
Heberger Israël.

« Cela est, il n'en faut plus disputer, ne dire *hào, ny mais :* l'Escriture Sainte nous l'aprend, les plus graves autheurs le tiennent ainsi, et ny a que certains menuz escrivains d'histoires provinciales qui, pour donner jour à leurs fables, supposent des partages et des noms de partageans d'Amadis de Gaulle.... Toute la Genèse *chante* mesme chose. »

La question incidente, *qui estoit Melchisedech*, occupe les chapitres 4, 5 et 6. Enfin, dans le chapitre 7, nous apprenons quel est le vrai fondateur de Jérusalem; dans le chapitre 8, qui a imposé à la ville sainte le nom de Jérusalem ; et dans le chapitre 9, quelle est l'étymologie du mot Jérusalem. —Ainsi, la *fondation*, la *nomination*, et la *question incidente* ont exigé neuf chapitres et soixante-six pages ; il ne nous reste plus que six chapitres, soit quarante-quatre pages pour *la splendeur*, *la ruyne* et *l'estat présent* de Jérusalem. Nous indiquerons seulement les titres de ces derniers chapitres : Ch. 10. *Du temps auquel la ville de Jérusalem fut en sa plus grande splendeur.*—Ch. 11. *Du nombre de fois que la ville a été prise depuis sa fondation.*—Ch. 12. *De la première ruyne de Jérusalem*, *et dévastation de toute la Judée par Nabuchodonosor.*— Ch. 13. *De la prinse mémorable et cruel sacagement de Jérusalem, fait par l'empereur Titus.*— Ch. 14. *Commencement de l'irruption des Sarazins, Arabes, Turcs et Mahométans dans la Palestine.* — Ch. 15. *De l'estat auquel est à présent la ville de Jérusalem.*

L'ouvrage de Padioleau offre beaucoup d'intérêt. Les particularités les plus saillantes de l'histoire de Jérusalem sont résumées en un petit nombre de pages. On y trouve la description du Temple à diverses époques, et, de plus, l'histoire succincte et chronologique des Israélites, depuis leur entrée dans la terre de Canaan jusqu'à leur entière dispersion.

Ap. B.

199. Peristromata turcica, sive Dissertatio emblematica, præsentem Europæ statum ingeniosis coloribus repræsentans. (*Paris, Toussaint Du Bray*, 1641); fig. — Germania deplorata, sive Relatio quâ pragmatica momenta belli pacisque expenduntur (1641). — Aulæa romana ,

contra peristromata turcica expansa (1641), fig. — Gallia deplorata, sive Relatio de luctuoso bello, quod rex christianiss. contra vicinos populos molitur (1641); en 1 vol. pet. in-4° v.................... 28 — »

Très-rare. Ces quatre opuscules sortent évidemment des mêmes presses et ont été publiés en 1641. On trouve cette date sur chaque titre, dans l'épigraphe dont les lettres numérales sont imprimées en rouge. Le texte est encadré d'un double filet, et les titres sont rouge et noir.

Ce recueil, essentiellement politique, fut composé à l'occasion des guerres qui, à cette époque, désoloient l'Europe. C'est un appel aux princes chrétiens, pour les engager à faire la paix et à réunir leurs forces contre les Turcs dont la puissance devenoit redoutable. Les *Peristromata turcica* contiennent six emblèmes finement gravés, coloriés avec soin, et placés au centre de riches tapis de Turquie. L'auteur de cet ouvrage parloit avec éloge du cardinal de Richelieu. La réponse ne se fit point attendre. On imprima les *Aulæa romana*, composés sur le modèle des *Peristromata*, quant à la division du texte et au nombre des figures; mais les emblèmes sont en noir, et d'une exécution bien inférieure à celle des gravures des *Peristromata*.—La *Germania deplorata* est une dissertation sur les maux causés par la guerre et sur les calamités que prévoyoit l'Allemagne. Cet opuscule se termine par des allocutions en faveur de la paix et de l'union, adressées aux Allemands, aux François, aux Suédois et aux princes chrétiens.—La *Gallia deplorata* est un pamphlet dirigé contre la puissance et les projets belliqueux du cardinal. La France éplorée et ruinée, l'Italie et la Flandre ensanglantées et dévastées par les François; la Lorraine expirante et l'Allemagne viennent tour-à-tour se plaindre du despotisme du cardinal de Richelieu et de la léthargie du roi de France. Il paroît que la liberté de la presse n'étoit pas entravée sous Louis XIII, puisqu'on osoit imprimer à Paris, avec le nom du libraire, un si violent pamphlet contre le premier ministre qui, pour se venger, ne craignoit pas cependant de faire tomber les têtes les plus illustres.

200. Plusieurs exemples et aggreables (*sic*) histoires, sages paroles, subtiles demandes, politiques reponses et semblables, recueillies pour apprendre la langue françoise sans peine et comme en riant. *Hambourg, imprimé chez Thomas von Wiering, dans l'A B C d'or, auprès la Bourse*, s. d. (vers 1725); p. in-12 de 215 p., cart.................................. 6— »

Recueil très-divertissant où l'on trouve des anecdotes tout à fait neuves qui mériteroient bien de s'acclimater dans nos *Ana*. On peut donc en attri-

buer quelques-unes à l'engin du compilateur qui les a traduites en allemand. Ce compilateur, dont le nom nous est inconnu, doit être un de ces professeurs de langue qui parcouroient l'Allemagne au XVIIIe siècle, en donnant des leçons de littérature et de politesse françoises à la bourgeoisie allemande. Ces professeurs se mêloient d'écrire et faisoient même au besoin des vers que n'eût pas désavoués le plus tudesque de leurs élèves. Nous avons vu cinq ou six recueils d'anecdotes du même genre, rassemblés et imprimés à Hambourg, « pour apprendre la langue françoise sans peine et comme en riant. » Les jeunes demoiselles, auxquelles on présentoit ces gaillardises, rioient sans doute en françois, mais rougissoient en allemand.

P. L.

201. La race et la naissance, la vie et la mort de Marie Stuart, reine de la Grande-Bretagne, de France, d'Irlande, etc.; mêlées des principales affaires, tant d'État que de la guerre, qui sont arrivées depuis la naissance de Sa Majesté jusqu'à sa mort, dans les principales parties de l'Europe, avec un traité touchant la Maison de Stuart, et encore une figure curieuse représentant les funérailles de Sa Majesté. *Amsterdam, Nicolas ten Hoorn,* 1695; in-12 de 7 ff. prélim., 300 p., et 2 ff. non chiff., portr., vél. blanc.............. 40— »

Ce volume doit être fort rare, car nous ne l'avons rencontré dans aucun catalogue, pas même dans celui qui complète la *Méthode pour étudier l'histoire*, de Lenglet Du Fresnoy, revue par le savant bibliographe Drouet. Le libraire dit avoir choisi, pour écrire la vie de la feue reine, femme de Guillaume III, « la plume la meilleure et la plus capable de s'en bien acquitter. » Nous avons cherché inutilement quel étoit l'auteur de cette histoire, et nous ne pouvons que faire une conjecture à cet égard : l'ouvrage se termine par quatre sonnets funèbres, qui sont évidemment du même poëte, et qui accusent le même style par les mêmes fautes de prosodie; le troisième seul de ces sonnets est signé : *J. M. Lucas.* Ne seroit-ce pas l'auteur de tout l'ouvrage ? Le portrait et l'estampe qui représente les funérailles sont également anonymes; mais on peut reconnoître, au burin, un des plus habiles graveurs qui travailloient alors pour Vander Aa.

P. L.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

202. ESCALLIER. Remarques sur le patois, suivies d'un vocabulaire latin-françois inédit du XIVe siècle, avec gloses et notes explicatives pour servir à l'histoire des mots de la langue françoise. *Douai*, 1856 ; 1 vol. gr. in-8 de XI et 659 pages.................... 8—»

Cet ouvrage, fruit de recherches curieuses et de travaux philologiques importants, contient aussi : *Liste par ordre alphabétique des mots patois dont il est parlé dans l'ouvrage. — Notice sur le volume manuscrit du* XIVe *siècle, contenant les Traités de linguistique de M. W. Briton, et le Vocabulaire latin-françois du moine de Marchiennes. — Vocabulaire latin-françois du* XIVe *siècle, annoté*, et *Inventaire des mots françois anciens dont il est parlé dans le Vocabulaire du* XIVe *siècle.*

203. ESSAI HISTORIQUE SUR L'ABBAYE DE SAINT-BARNARD ET SUR LA VILLE DE ROMANS ; in-8 de LXVIII et 264 pages, avec grav. et fac-simile ; — *Cartulaire de Romans* annoté, et autres pièces justificatives, in-8 de 330 pages ; par M. Giraud, ancien député, membre correspondant du ministère de l'instruction publique (1re partie). *Lyon, imp. de Louis Perrin,* 1856 ; ensemble 2 vol. in-8° br.............................. 14— »

Ouvrage digne, par sa belle exécution, des presses de Louis Perrin, l'habile typographe lyonnois, et digne surtout des lecteurs érudits auxquels il s'adresse. La petite ville de Romans en Dauphiné, qui compte aujourd'hui dix mille habitants, ne remonte pas au temps des Romains, comme pourroit le croire un amateur d'étymologies. Son origine est plus humble et moins ancienne. C'est pendant l'intervalle des années 837 à 842, qu'un illustre archevêque de Vienne, Barnard, fonda une abbaye, qui plus tard prit son nom, mais qu'il avoit placée sous l'invocation de saint Pierre, et dont l'appellation géographique *Romans* ou plutôt *Rotmans*, suivant les anciens textes, provient du nom d'un seigneur généreux, *Rotmannus*, sur la terre duquel le nouveau monastère fut établi. Du IXe au XIIe siècle, quelques habitations de serviteurs de l'abbaye ou de paysans, groupées à l'ombre de l'église et des bâtiments claustraux, furent tout ce qui existoit alors de la ville. Tantôt puissante et respectée, tantôt attaquée par les ennemis qui ravagèrent tant de fois les Gaules, ou par des voisins avides, l'abbaye fondée par saint Barnard n'en répandit pas moins, durant les sombres temps du moyen âge,

son influence calme et bienfaisante sur les populations qui l'entouroient. La création et la prospérité de Romans suffit pour témoigner en sa faveur.

M. Giraud est un habitant de cette ville qui depuis longtemps a pris le soin de réunir les documents relatifs à l'histoire du pays. En se formant ainsi une riche et précieuse collection, il a été assez heureux pour trouver la copie de fragments épars du Cartulaire de l'abbaye de Romans, recueil dont la plus notable partie fut composée vers la fin du XI[e] siècle, et qui comprend 418 pièces. L'étude d'un document aussi rare invitoit naturellement M. Giraud à écrire l'histoire de Romans ; il l'a fait en véritable érudit. Cette simple monographie est une mine féconde de renseignements nouveaux pour les temps anciens de l'histoire du Dauphiné. On peut s'en convaincre en comparant les noms des évêques de la province viennoise qui y sont cités avec l'édition la plus moderne et la meilleure qu'on a donnée des listes d'évêques de la Gaule, celle que M. J. Marion a publiée dans les Annuaires de la Société de l'Histoire de France. On verra combien ces dernières listes sont enrichies par le Cartulaire de Romans. Cette richesse est facile à comprendre, car les deux volumes qui composent la première partie de l'ouvrage, et qui abondent en renseignements, ne conduisent le récit que jusqu'à l'année 1218. Ils finissent là où l'histoire commence pour la plupart de nos villes et de nos monastères. Ajoutons que cet ouvrage est précédé d'une dissertation inédite de dom Claude Estiennot, intitulée : *Éloge historique de Saint-Barnard*, et qu'il est accompagné d'excellentes notes, d'éclaircissements géographiques et de tables exactes.

204. LETTRES MISSIVES DE HENRI IV, conservées dans les archives municipales de la ville de Troyes ; publiées par Boutiot, membre de la Société académique de l'Aube. *Troyes*, 1857 ; in-8 de 83 pages, br.......... 3—75
Papier de Hollande...................... 6—»

Brochure tirée à quarante exemplaires, dont seulement quelques-uns sont mis dans le commerce. Elle contient trente-neuf lettres de Henri IV, curieuses sous le double point de vue historique et biographique.

205. LES TRIOMPHES FAICTZ A L'ENTRÉE DE FRANCOIS II ET DE MARYE STUART, au chasteau de Chenonceau, le dymanche dernier iour de mars 1559. *Paris*, 1857 ; gr. in-8, pap. de Holl...................... 2—50

Cette réimpression est due aux soins du prince Aug. Galitzin, d'après l'édition originale publiée à Tours au moment même où ces *triomphes* ont eu lieu, et qui est d'une extrême rareté. Cet opuscule, tiré à petit nombre, est le complément d'une publication un peu plus importante : *Inventaire fait au château de Chenonceau*, indiqué au n° 172 de la dernière livraison du *Bulletin*.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

AOUT.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

Sommaire du n° d'Août de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR

JEAN ET JACQUES DE LA TAILLE,

Poëtes françois.

Les de La Taille étoient gentilshommes de Beauce (1). *Beotia me tulit*, a dit l'un d'eux dans une pièce latine. Nous ne savons si cette Béotie françoise avoit, comme son homonyme de Grèce, la réputation de ne produire que des esprits lourds et grossiers, mais au XVIe siècle, dans l'émulation de nos provinces à faire naître des poëtes, elle fournit glorieusement son contingent; bien qu'il pût suffire pour son honneur de nommer Desportes et Régnier, les deux poëtes dont nous allons parler méritent aussi qu'on les revendique.

Leur famille sans être pauvre, vivoit dans cette honnête médiocrité dont il est quelquefois fort difficile de se contenter, en dépit des philosophes qui y ont placé le bonheur. Toutefois, leur père regrettoit moins de ne pas avoir amassé de richesses, que d'être resté étranger à ces lumières de l'étude et de la science qu'il voyoit se répandre autour de lui. Pour se consoler de ce regret, qui lui fait honneur, il résolut de donner à ses enfants l'instruction qui lui manquoit à lui-même; non qu'il voulût, en faire des hommes d'église ou de justice, mais parce qu'il lui sembloit que le savoir étoit une arme aussi bien qu'un ornement, quelque chose comme l'épée au côté, et propre à rendre hardi pour parler à chacun. On sent, dans cette manière d'envisager les lettres, percer la rudesse militaire du gentilhomme. Jean, son aîné, fut donc, aussitôt que son âge le permit, envoyé à Paris, ce centre où florissoient les huma-

(1) La famille de La Taille subsiste encore, le chevalier Henri de La Taille possède près de Pithiviers l'ancien manoir seigneurial de Bondaroy, composé aujourd'hui d'une ferme et d'un moulin.

nités, et d'où l'on alloit ensuite suivre ailleurs les études spéciales à la profession que l'on vouloit embrasser, comme l'a dit Jean de La Péruse, en vers peu poétiques :

Paris a nos jeunes ans;
Puis quand nous sommes plus grands,
On nous achemine
De Paris en autre endroit
Pour la guerre, pour le droit,
Pour la médecine.

Jean de La Taille fut donc, après six ans d'études sous le célèbre Marc-Antoine Muret, acheminé vers Orléans, pour y suivre un cours de droit civil sous Anne Du Bourg. Jusqu'ici tout alloit au gré du père qui n'avoit qu'à se féliciter des progrès et de l'ardeur studieuse de son fils, mais la nature dépassant pour ce dernier les intentions paternelles, s'étoit avisée d'en faire un poëte. Les Muses prirent, pour se révéler à lui, l'occasion de ce séjour à Orléans, et de l'ennui que lui causoit le droit. Il les trouva mieux peignées et de meilleure grâce que les lois, qu'il traite de crasseuses et de mercenaires. Celles-ci parloient le gros latin d'Accurse et de Barthole, plus capable d'obscurcir les choses que de les éclairer; celles-là le beau latin d'Horace et de Virgile; à ce beau latin, elles ajoutoient le françois de Ronsard et de Du Bellay : on peut croire que la séduction fut prompte et facile. Sur ces entrefaites, Jean étant retourné à Paris, y retrouva deux de ses frères, Jacques et Pascal, qui l'y étoient venus remplacer, et qui, avec un de leurs cousins, formoient comme une nichée d'écoliers que surveilloit le même pédagogue. Il fut le bien venu dans cette petite société qu'animoit l'amour du travail, et découvrit bientôt que les Muses avoient aussi séduit son frère Jacques dont il encouragea les dispositions. « *Je voulus*, dit-il, *lui ouvrir davantage l'esprit,* « *et lui donnant goût de la poésie par les œuvres de Ronsard et* « *de Du Bellay* (*comme certe je confesse avoir été incité ou*

« *enchanté par leurs premiers livres*), *je lui communiquai tout* « *ce que je sçavois de l'art poétique, et aprés qu'il eut ouï par* « *mon conseil ce grand lecteur en grec Jean Dorat, il montra* « *un entendement si subtil, délicat et tellement aiguisé qu'il* « *comprenoit facilement les auteurs grecs et latins, non seule-* « *ment les mots, la langue et l'escorce, mais l'art, le sens et la* « *moelle.* » Jacques étoit si *glouton à l'étude*, qu'il devint bientôt un *un abysme en sçavoir*, et qu'il étoit pour *encourir, la vue commençant à lui accourcir fort, l'inconvénient d'Homère.* Ses études lui laissoient encore le temps de faire des vers. A peine âgé de dix-huit ans, il avoit déjà composé selon *le vrai art et façon antique*, des poëmes entiers, tragédies et comédies. La mort vint détruire toutes les espérances de ce début; la peste, rapportée du collége, se mit parmi nos écoliers. Le cousin succomba le premier, après avoir donné la maladie à Jacques qui le suivit de près, sans que *médecin ni barbier y scut donner remède.* Le jour suivant, ce fut le tour de ce jeune Pascal, qui n'avoit que treize ans, et qui déjà, excité par ses frères, manifestoit, lui aussi, son goût pour la poésie. Il mourut, ayant pour son *affection hydropique à l'étude le livre au poingt.* Cette catastrophe est du mois d'avril 1562; il nous semble que la Muse en deuil ne sauroit trouver d'images assez touchantes pour la déplorer. Ne seroit-ce pas, puisque nous avons parlé d'une nichée d'écoliers, le lieu de rappeler ces vers de Virgile sur de jeunes rossignols que le cruel laboureur a dérobés du nid, et qu'il emporte, tandis que sur le rameau voisin la mère pleure et fait entendre sa douloureuse chanson? La mère, c'est ici la Muse qui avoit d'un soin attentif couvé sous son aile tous ces jeunes talents à qui elle espéroit voir prendre un jour l'essor.

A mesurer sur le peu de durée de la vie de Jacques le nombre des ouvrages laissés par lui, on conçoit la plus haute opinion de la fécondité et de la précocité de son esprit. Ces ouvrages dont Jean nous a donné la liste se composaient de cinq tragédies, d'une comédie, d'un recueil d'inscriptions, d'anagrammatismes, et d'un traité sur la manière de faire en françois des

vers selon les poésies grecque et latine. Ces deux derniers opuscules et deux tragédies, *Daire* et *Alexandre*, sont, dans le volume qui réunit les œuvres des deux frères, la part du plus jeune d'entre eux dont le talent s'étoit surtout tourné vers les œuvres du théâtre.

C'est aussi à donner un poëte dramatique à la France qu'aspiroit Jean de La Taille : « Plût à Dieu, s'écrie-t-il en quelqu'une de ses préfaces, que les rois et les grands sussent le plaisir que c'est de voir réciter et représenter au vif, une vraie tragédie et comédie en un théâtre! » Et il propose à ces mêmes rois et grands ce divertissement, comme le plus plaisant quand ils sont retirés au paisible repos d'une ville. Toutefois ce divertissement, il ne le leur propose qu'après *l'esbat de leur exercice*, même après la chasse et le plaisir du vol des oiseaux. Ce dernier point nous paroît une concession faite au gentilhomme par le poëte, qui du reste tient à honneur ses goûts littéraires, et se glorifie du temps qu'il emploie à faire des comédies : *Que nos jeunes courtisans en haussent la tête tant qu'ils voudront, lesquels voulant honnestement dire quelque fou, ne le font qu'appeler poëte ou philosophe*. C'est ainsi qu'il s'exprime dans la préface de sa tragédie de *Saül*, qu'il dédia à sa protectrice la duchesse de Nevers. A son avis, c'étoit la première fois qu'un auteur composoit une tragédie de son invention, toutes n'ayant été jusqu'ici que traduites. Cette préface ou plutôt dédicace à la duchesse de Nevers, respire le contentement d'un jeune homme qui croit avoir trouvé sa voie. Dans la naïveté de sa conviction et de son enthousiasme, il va jusqu'à imaginer quelque rapport symbolique entre son nom de La Taille et Thalie, déesse de la comédie : *Thalie de qui mon nom se tire*, se tire peut-être, mais un peu par les cheveux.

Nous craignons d'offenser le poëte, mais, pour notre part, nous l'estimons moins pour ses tragédies, quel qu'en soit le mérite, que pour ses poëmes, ses chansons amoureuses, ses élegies. Son ambition dramatique, noble du reste, l'a trompé en lui persuadant peut-être qu'après Ronsard et Du Bellay, il n'y avoit

plus qu'à glaner dans le champ de l'ode et du sonnet, tandis que celui de la tragédie et de la comédie offroit, après les tentatives déjà faites, encore une riche moisson à recueillir. Nous concevons cette pensée, et qu'il eût été bien glorieux de faire pour les poëtes dramatiques de l'antiquité, ce que Ronsard et Du Bellay avoient fait pour Pindare et Horace. Cette idéal, poursuivi par les frères de La Taille ne devoit être réalisé ni par eux, ni par d'autres. Nous laissons de côté les essais des deux Baïf; nous écartons Jodelle lui-même, malgré ses prétentions que semble justifier le triomphe du bouc qui lui fut décerné, et arrivant de suite à Robert Garnier, nous disons que même ce dernier, qui a la réputation d'avoir le plus approché du but, ne l'a pas atteint : ses tragédies ne dépassent guère, littérairement parlant, la valeur de *la Franciade ;* les unes nous rendent Sophocle et Euripide, comme l'autre nous avoit rendu Homère. Sans doute il falloit à la tragédie une langue plus mûre, plus formée que celle du XVIe siècle. En fait de pièces de théâtre, le prix, avant Corneille, reste encore à l'une de ces vieilles farces contre lesquelles Jean de La Taille déclamoit, trouvant que l'on eût dû bannir de France telles *amères épiceries qui gâtoient le goût de notre langue, et adopter et naturaliser la vraie tragédie et comédie, qui auroient aussi bonne grâce en notre langue françoise qu'en la grecque et latine.* Cette naturalisation, que tenta le XVI[e] siècle, la gloire en étoit réservée au XVII[e]. Mais si les essais dramatiques de nos poëtes de la Renaissance nous paroissent à peine supportables, il n'en est pas ainsi de leur poésie lyrique. Ils ont dans ce genre des pièces qui, malgré le changement de langage, ont conservé toute leur fraîcheur et tout leur charme, et qui, dans cet état, peuvent lutter avec les œuvres les œuvres plus exquises dans les langues les plus achevées. C'est ainsi qu'au sortir de quelque aimable lecture d'Horace ou de Tibulle, on lit très-bien l'ode de Du Bellay à un vanneur de blé, et celle de Ronsard : *Mignonne, allons voir si la rose.....*

Ce charme des petites pièces, ce charme qui ne vieillit pas,

Jean de La Taille l'a aussi, et c'est là une gloire que nous lui accordons et qui le consolera de l'omission que nous ferons de ses tragédies. Parlons d'abord des poëmes de quelque étendue dans lesquels il s'est essayé avec succès. De ces poëmes, le premier a pour titre : *La Mort de Pâris Alexandre*; il est en vers de dix syllables, facilement versifié, mais offre peu d'intérêt. Ce sujet n'est point venu d'inspiration à l'auteur ; il s'agissait d'une sorte d'escrime qu'il s'était imposée à lui-même. « *L'occasion*, dit-il, *qui a mû l'auteur à faire ce petit poëme, n'a été que pour montrer, s'il avoit entrepris (par le commandement d'un prince) quelqu'œuvre héroïque de plus grande haleine, qu'il le pouvoit bien faire; mais les Mécène et les Auguste défaillants en ce temps, il en laisse volontiers la charge et l'honneur à ceux qui auront plus que lui, et du ciel et du prince, les grâces favorables, comme aujourd'hui peut avoir Ronsard.* » J'aime cet aveu que l'ordre du prince est nécessaire à l'entreprise du poëme héroïque. Hélas ! toutes nos épopées françoises ont bien l'air d'avoir une semblable origine.

Si le *Combat de Pâris et d'Œnone* est un poëme ennuyeux, il n'en est pas de même du *Courtisan retiré* et du *Combat de Fortune et de Pauvreté*. Le *Courtisan retiré* est un charmant poëme philosophique et satirique, écrit en alexandrins de bon aloi, et qui suffiroit pour classer leur auteur au premier rang parmi les poëtes du XVIe siècle. De La Taille s'y met très-agréablement en scène, et trouve moyen d'y exprimer des sentiments en son nom d'abord, puis sous le personnage du courtisan, qu'il feint de rencontrer. Las des pompes de la cour, *qui lors du beau Gaillon honorait le séjour*, le poëte s'échappe du château et va rêver dans le parc, d'où cherchant quelque endroit encore plus sauvage, il gagne les champs et suit sur un coteau une allée au coin d'un bois ; il arrive en un lieu pittoresque près d'une grotte qui le fait souvenir de celle où Hésiode s'entretenoit avec les Muses. C'est près de cette grotte que s'offre à sa vue un vieillard qui, fatigué de la vie qu'il a menée, exhale ses plaintes contre la cour. Le poëte l'aborde et reçoit ses con-

fidences; le vieillard parle longuement des dissensions qui déchirent notre France, et déplorant son propre sort, regrette de n'avoir pas été bûcheron plutôt que d'avoir suivi la cour. Venant au détail de la vie du courtisan, il met en regard et en contraste la liberté dont on jouit aux champs :

Où ne chant du lever de monsieur, ni de faire
Aucun inclinabo à quelque secrétaire.

Aux champs où ne règne point dame Ambition, où l'on n'a ni états, ni offices à briguer, où la vie est toute simple, tout affranchie de contrainte,

Où avec ses voisins, sans que l'on diminue
En rien d'autorité, on devise à la rue,
A la fenêtre, à l'huis, à toute heure, en tous lieux,
Sans être tant braguard ni tant cérémonieux.

Une fois en humeur de louer les champs, le courtisan ne tarit pas plus sur ce sujet qu'il n'a fait précédemment sur les inconvénients et les ennuis de la cour, et se plaît à décrire, comme le fera plus tard Rapin, les occupations du gentilhomme champêtre, et ses plaisirs, parmi lesquels celui de la lecture n'est point oublié :

Oh! le plaisir que c'est, ayant au poingt un livre,
De se perdre en un bois!

Je ne sais si ce courtisan est poëte, mais on voit que c'est un poëte qui le fait parler. Aussi continue-t-il à s'étendre sur le plaisir de jouir du printemps à la campagne, d'y entendre les oiseaux qui *caquettent aux bois, d'ouïr le chant de la bergère et son amour rustique*, de voir *le bétail retourner au soir du pâturage*, etc. Quel plaisir aussi de railler les bonnes gens, c'est-à-dire de causer familièrement avec les laboureurs! La

conclusion de ce discours du vieillard, est qu'il se résout de laisser la cour, et le poëte, gagné par l'exemple, se déclare disposé à prendre le même parti:

... De laisser la cour ma raison fut contrainte,
Aimant mieux honorer mon petit Bondaroy
(Que châtelain je tiens en hommage du roy),
Me promener au bord de ma petite Essone,
Qui mes vers et mon nom déjà répété résonne,
Que si chez cette ingrate on me voyait rentré,
Indigne d'être dit courtisan retiré.

Le *Combat de Fortune et Pauvreté* est une ingénieuse allérie dont la moralité est, que nul n'est malheureux que par sa faute, et que la Fortune à qui l'on donne toujours tort (bref la Fortune a toujours tort), n'est point si coupable qu'on le croiroit et ne mérite pas toutes les injures qu'on lui adresse. Quant au détail du poëme le voici : La Pauvreté et la Fortune s'étant rencontrées, un combat s'ensuit où la Fortune est vaincue et reçoit de son adversaire la condition d'enchaîner un des personnages de la cour, *ce malotru de malheur*, afin qu'il ne puisse plus entrer que chez ceux qui l'iront détacher. C'est la Fortune qui raconte elle-même cette aventure au poëte, qu'elle console de son mieux, car lui aussi trouve bien des choses à reprendre dans ce qui se passe de son temps. Par exemple, il se plaint d'ouïr les sots causer auprès des grands, et de les voir seuls écoutés :

De ne voir faire entre âne et chevaux
Nulle comparaison, et les tenir égaux.

Ajoutez l'ignorance de ceux qui l'entourent, même de ses parents dont la plupart, dit-il,

Ignore en moi et rabroue et dépite
Ce qui devroit me servir de mérite.

Quand il a bien raconté et compté ses peines, la Fortune relève un peu son courage, et pour faire la contre-partie de sa plainte, lui met sous les yeux tous les sujets qu'il a d'être content de sa destinée. « Pourquoi, lui dit-elle, te plains-tu de moi, qui t'ai fait naître gentilhomme et non vilain, lettré et non ignorant, Beauceron non Manceau ni Normand ? » Il nous semble entendre ici, dans la comédie de *l'Optimiste*, M. de Blinville s'écrier :

Quand j'y songe, je suis bienheureux, je suis homme,
Européen, François, Tourangeau, gentilhomme.
Je pouvois naître Turc, Limousin, paysan.

Lui aussi, notre poëte, il pouvoit naître Turc, Normand, Manceau; mais à toutes les remontrances de la Fortune il trouve une réponse. Que lui sert d'être noble si l'on fait plus de cas des vilains, d'être lettré si l'on voit l'ignorant plus heureux ?

Que sert de naître en ma fertile Beauce,
Si du Normand la cautelle plus fausse
Son procès gagne ?

Le Normand peut gagner son procès, mais J. de La Taille perd le sien contre la Fortune, qui dans une dernière réplique lui donne un moyen d'être roi sans sceptre : ce moyen est de se connoître et de se contenter. La recette est un peu vieille ; on la prescrit plus facilement qu'on ne la suit.

Après ces poëmes, viennent, et dans le même rang pour le mérite, les petites pièces dont il seroit facile de citer bien des passages gracieux, entre autres cette strophe si connue où une jeune fille est comparée à une rose qu'un jeune pasteur néglige de cueillir :

Elle est comme la rose franche, etc.

J. de La Taille affectionne cette comparaison prise des fleurs ou des fruits qu'on laisse se flétrir sur la branche. Dans sa *Religieuse contre son gré*, il lui fait dire :

Veut-on que les fruits plaisants
De mes ans,
Soient comme les fruits sauvages
Des bocages,
Que les corbeaux ou les vers
Mangent seuls par les déserts?

Par cette *Religieuse contre son gré*, le poëte touche à la grave question du moment, et semble presque du parti de Luther et de Calvin. Cette pauvre religieuse, qui avoit mis son attente au grand Concile de Trente ou à celui de Poissy, et qui déclare qu'elle a été déçue de son espoir, est un peu huguenote. Néanmoins, Jean de La Taille n'a point participé aux opinions nouvelles, et ce fut dans les rangs des catholiques qu'il combattit. Peut-être même ne se rendoit-il pas bien compte de la grandeur du débat et des sources profondes des dissensions contemporaines. Dans la pièce où il fait parler Charles IX, dans la bouche duquel il met une exhortation aux François pour faire la paix, il semble un moment sur la voie, faisant venir nos malheurs de l'hydre à cent têtes, fille d'Outrecuidance (O Cuider, que tu nous empêches! dit Montaigne). Puis cette Hydre, qui à ses yeux représente la Discorde, il la fait venir d'Asie, où elle mettoit le trouble chez les Turcs débattant l'élection du prince. On ne voit pas trop quel rapport il y a entre les querelles intestines des Turcs et les guerres de religion en France. Jean de La Taille n'a point épluché cette question de bien près, et ne l'a point scrutée philosophiquement. Mais sans lui mettre tant de soucis en tête, écoutons-le s'adresser à un sien merle en cage :

Gentil petit oiseau qui de ta chanson gaie,
Quand j'écris en ma chambre, enchantes mes ennuis,

Gringotant mil fredons, plus tenu je te suis
Qu'à parent, ny amy, ni qu'à vallet que jaie.

Parmi les chansons amoureuses de notre poëte, une des plus jolies est celle qui commence par ces mots : « Chaque amant en ce beau temps... » Il y parle de la terre qu'il voit rire pendant que lui il est triste; du rossignol qui chante pendant que lui il pleure :

Les oiseaux font, amoureux,
Nopce entre eux,
Du bec, du chant et des ailes ;
Mais triste et seul par les bois
Je m'en vois
Chantant mes plaintes mortelles.

Celle qui tient son cœur est si jeunette, qu'elle ne veut pas l'écouter :

Or comme, en cette saison,
Du bouton
Sort la rose avec l'aurore,
Ainsi croît en cruauté
Et beauté,
La jeune fleur que j'honore.

Mais en ce genre de gentillesses, le chef-d'œuvre de notre poëte c'est la *Rustique amie*, charmante idylle dont les détails justifient le titre, et qui a bien l'air et le ton villageois. Laissons cette petite Margot nous conter naïvement sa peine :

C'estoient tous mes passe-temps
Que les champs,
Que les fêtes et mariages
Des villages,
Qu'à danser au soir à l'huis,

Qu'à chanter veillant les nuits.
Souvent de m'endimancher
J'avois cher,
Et au marché par la rue
D'être vue
D'acheter ou corsets bleus,
Demy-ceints ou rubans nœufs.
Chaque berger me plaisait
Qui disoit
M'aimer, et que j'étois belle;
Comme telle
Le premier branle j'avois
Dont plaisir je recevois.

Donc à un de ces branles, on lui a parlé de sa beauté, et elle en a eu tant de plaisir que son cœur s'est trouvé pris, et qu'elle en a perdu sa fraîcheur et sa gaieté :

Chacun qui voit que mon teint
Tout éteint,
N'a plus sa couleur vermeille,
S'émerveille,
Et dit : « C'est d'amour, Margot. »
Mais je n'ose dire mot.

Oui, la pauvrette est amoureuse d'un beau berger qu'elle a vu aux noces et *au festin de Michau et de Catin*.

Ce berger a-t-il usé de sortilége pour se faire aimer d'elle? A-t-il mis dans son verre quelque herbe cueillie la veille d'une fête de saint? Elle ne le croit pas :

Sa grâce et ses habits neufs
Furent seuls,
Et sa bonne contenance
A la danse

Avec un mot dit tout bas,
Qui me charmèrent, hélas!

Ce beau berger à qui elle pense toujours, elle n'ose lui parler, et fuit à son approche, tout en se reprochant de laisser passer son bel âge sans en cueillir le doux fruit. De son côté, le berger, désespéré des rigueurs de Margot, avise aux moyens de se défaire de son amour, et consulte pour cela les devins; il passe son temps en ces voyages, sans plus penser à son champ, à sa charrue, à son labour. Mais qu'il se console et prenne courage, le malheureux! Margot ne fera pas toujours son désespoir. Elle-même nous avertit, dans le dernier couplet de sa chanson, qu'elle n'attend que l'occasion de lui avouer qu'elle l'aime bien.

Nous avons déjà quelquefois parlé à nos lecteurs de notre penchant pour l'idylle. Nous aimons dans notre littérature où il y a tant de Philis et de Sylvies, à rencontrer cette petite paysanne si vraie, si naturelle, qui dans ses habits des dimanches nous semble une sœur aînée de la Marie de Brizeux; nous ne voudrions pas par ce rapprochement amoindrir une œuvre contemporaine dont nous goûtons tout le charme. La Bretonne Marie n'a point, à notre avis, à rougir de cette parenté, et peut donner la main à la Beauceronne Margot; et toutes deux, vêtues de leurs surcots, parées de leurs plus beaux rubans, s'avancent modestement vers nos Muses françoises, qui leur sourient et les admettent dans leur chœur.

Jean de La Taille étoit destiné à survivre à tous les siens. Nous savons déjà comment il perdit, à la fleur de leur âge, deux frères de grande espérance; une sœur lui restoit qui, elle aussi, mourut jeune, et il a composé sur sa mort un cantique qui fait parties de ses œuvres.

Pour ce qui est de lui, il vécut dans un âge avancé et vit une partie du règne de Henri IV. Ses goûts littéraires ne l'avoient pas empêché de suivre pendant quelque temps la carrière des armes, maniant l'épée aussi bien que la plume, selon sa devise: *In utrumque paratus*. Il prit part aux premières guerres civiles

qui suivirent la mort de François II. Mais bien qu'il se comportât vaillamment dans l'occasion, la vie du camp lui sourioit peu ; il s'ennuyoit de la rudesse de ses compagnons, dont l'entretien ne rouloit que sur les chiens et les chevaux. Dans quelques sonnets, datés du camp de Poitou et de l'année 1568, il exprime ses sentiments à cet égard :

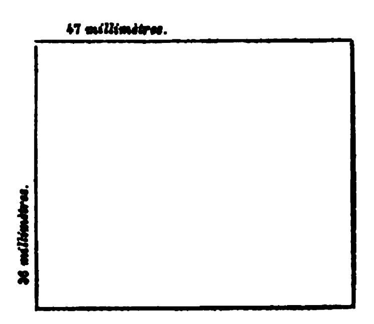
J'aime à voir mon pays, et misérable j'erre
Par divers temps et lieux en une longue guerre;
Je n'aime l'ignorance et faut l'ouïr habler.

Au camp de Poitou, il avoit une trentaine d'années à peu près. Il ne paroît pas qu'il ait prolongé beaucoup au delà de ce terme son métier de soldat. Quoique jeune encore, il jugea que le temps étoit venu pour lui de suivre les leçons et l'exemple de son *Courtisan retiré*, et d'aller achever philosophiquement ses jours dans son petit Bondaroy. On pourroit croire qu'il renonça à la poésie en même temps qu'aux armes, rien n'ayant paru de lui depuis la publication qu'il fit de ses œuvres, entre les années 1572 et 1574.

VICOMTE DE GAILLON.

CARACTÈRES QUI DISTINGUENT LE FORMAT IN-24 DU FORMAT IN-16.

Le bibliographes du XIXe siècle n'ont jamais été bien fixés sur le véritable format des *Républiques* publiées par les Elzeviers, non plus que sur celui d'une foule de volumes de mêmes dimensions ou au moins affectant cette forme légèrement allongée tant appréciée des amateurs. Plusieurs, dans l'incertitude où ils se trouvent, leur donnent indistinctement le format in-16 ou in-24, et quelquefois tous les deux en même temps. Pour faire cesser tous les doutes à cet égard, il est bon de savoir que le papier qui servoit à ces charmantes impressions portoit 36 centimètres dans un sens et 47 dans l'autre. La feuille de papier peut donc, en réduisant les centimètres en millimètres, être représentée par ce carré :



Or, quelle que soit la manière dont cette feuille sera divisée, il est impossible d'arriver au format in-16 autrement qu'en obtenant un volume très-large relativement à sa hauteur; tandis qu'en pliant le papier in-24, peu importe que les pontuseaux se trouvent horizontaux ou verticaux, on obtient toujours la forme allongée. En effet, avec les pontuseaux placés horizontalement le volume se trouve porter très-approximativement 117 millimètres de hauteur sur 60 de largeur; et avec les pontuseaux ayant une direction verticale, sa hauteur devient 120 millimètres et sa largeur 58. On voit par cette comparaison combien

il devient difficile au premier aspect de distinguer ces deux sortes de formats in-24, et que la désignation in-16 ne sauroit leur être appliquée sans erreur, non plus qu'à des volumes plus petits, mais présentant le même aspect, car la surface moindre du papier employé pour le tirage est la seule cause de leur moindre grandeur.

J. Chenu.

ANALECTA BIBLION.

(PUBLICATIONS NOUVELLES.)

Lettres missives de Henry IV, conservées dans les archives municipales de la ville de Troyes, publiées par M. Boutiot, membre résidant de la Société académique de l'Aube; in-8°. de 83 pages (1).

Publication de trente-neuf lettres de Henri IV qui intéressent autant notre histoire générale que celle de la ville de Troyes. Parmi ces lettres, il s'en trouve une écrite par le parlement de Paris (elle accompagnoit celle que Henri IV adressa en premier lieu aux Troyens) et deux lettres de Louis de Gonzague, duc de Nevers, gouverneurs de Champagne.

Paris venoit de se rendre, et il y avoit deux jours que Rouen avoit reconnu l'autorité du roi de Navarre qui, précédemment, avoit gagné les cœurs des habitants de Meaux, de Lyon, d'Orléans, de Bourges, etc. Le prétendant à la couronne de France sentoit que le moment étoit arrivé de frapper aux portes de la capitale de la Champagne, déjà profondément détachée du parti des Guise... Les élections municipales de 1593 s'étoient faites contre les intérêts de la Ligue. L'esprit général de la population

(1) Voir le n° 204, catalogue de la précédente livraison.

en étoit à ce point qu'une étincelle devoit déterminer une explosion. La ville avoit, dans les derniers jours de mars, ressenti des tressaillements intérieurs qui n'étoient autres que des symptômes précurseurs favorables à la cause royale. La première lettre de Henri IV arrive à cet instant favorable. Une lettre du parlement de Paris l'accompagne; et, malgré la présence à Troyes du prince de Joinville, le succès est assuré au roi de Navarre.

Enfin, résumant en quelques lignes les longueurs du siége de Paris et les souffrances si cruelles supportées par ses habitants, Henri IV, par cette lettre, véritable document diplomatique, assure à la ville de Troyes que son repos ne sera point troublé: « Il ne tiendra maintenant qu'à vous, dit-il, en nous rendant l'obéissance que vous nous deuez, que vous ne participiez au mesme contantement et repos dont jouissent à présent les autres villes; vous ne pouvez plus longuement vous excuser de ce debuoir; Dieu vous le commande, la nature vous y oblige. »

Henri IV n'oublie pas de faire sentir que les Espagnols menacent la ville, qu'ils sont à ses portes, que ceux qui y commandent veulent les établir dans les maisons des habitants, au préjudice de leurs franchises et de leurs libertés. Il rassure les Troyens sur sa religion et leur dit « le contentement et le repos qu'il éprouve d'être réuniz avec eux en une mesme Église, catholique, apostolique et romayne. » Il promet le pardon des fautes passées. Il engage à ne pas se laisser « pipper et gangner par les vaynes promesses des estrangers et leurs adhérens. » Il prend la ville sous sa protection et promet à ses habitants de grandes prospérités : « La faveur de notre protection vous peult apporter plus de moïens de biens et de richesses que toute l'Espagne et les Indes ensemble (peuvent) produire d'or et d'argent. »

Cette lettre, remarquable par sa forme et par son style, se termine par un langage qui fit beaucoup pour la future popularité de Henri IV : « Ne feignez donc de venir à nous qui auons et aurons touiours les bras ouuertz pour recepuoir et caresser

d'une paternelle bienueillance et royalle clémence les plus errans et desvoyez de noz subjectz. Nous uous remettrons en la libre et entière jouissance de tous vos moïens et facultez, et de tant de beaulx et amples priviléges, droictz et immunitez que voz pères se sont acquis de noz prédécesseurs par leur signallée loyaulté et fidélité, et debuez encore espérer dauantage de nostre recongnoissance, si vous l'embrassez comme il est requis pour vostre profict et utilité et commodité mesme, et prions ce bon Dieu vous en faire la grâce. »

Ne croit-on pas entendre la voix d'un père pardonnant à son enfant coupable, lui promettant une affection dévouée malgré ses fautes passées, et brûlant de presser dans ses bras l'objet de son unique espoir, la seule consolation de sa vie ?

Cette lettre, datée de Paris, du 1er avril, fut envoyée à Troyes par un héraut d'armes, lequel fut accueilli avec le plus vif enthousiasme.

Le 5 avril, les principaux membres du clergé, de la justice et de la bourgeoisie se réunirent à l'Hôtel-de-Ville. Des discussions s'élevèrent entre les puissants de la veille et ceux du lendemain.

La population, attroupée aux environs de l'Hôtel-de-Ville, attendoit dans l'anxiété le résultat de ces discussions. Ceux qui brûlaient de faire reconnoître la souveraineté de Henri IV sortirent victorieux du combat. Ils allèrent chanter un *Veni Creator* en attendant la solennité d'un *Te Deum*. De chaleureux témoignages de satisfaction leur furent prodigués par la foule.

La date de ce succès diplomatique fut rappelée chaque année, jusqu'en 1790, par un service religieux célébré le mardi-saint à la cathédrale.

La troisième lettre de la collection porte la date du 3 avril : elle est du roi. Elle est pleine de démonstrations affectueuses, et contient l'expression de certaines appréhensions sur le succès de la lettre du 1er. Elle donne de nouveaux gages en faveur de la conservation et de l'augmentation de tous les priviléges et de toutes les immunités dont jouissoient les Troyens.

Le roi ne témoignoit pas seulement à ses nouveaux sujets la satisfaction si grande que lui donnoit leur soumission. Le 7 avril, il écrivoit au parlement de Normandie, séant à Caen, et aux habitants de Compiègne, pour leur faire connoître la reddition de la ville de Troyes.

Si les négociations étoient terminées et si les députés avoient fait leur soumission, le roi n'étoit pas sans craintes sur la conservation de la ville de Troyes en son pouvoir. Aussi écrit-il au duc de Nevers, son gouverneur en Champagne, sur les mesures à prendre pour asseoir son autorité.

Néanmoins, le succès de la cause de Henri IV est assuré au 22 avril. Les Troyens l'ont reconnu pour leur souverain. Les deux partis sont d'accord sur les conditions de la soumission. Les députés de la ville se sont rendus à Paris pour prêter le serment d'obéissance. Ils ont vu le roi. L'édit de réduction est signé.

La lettre suivante, du 26 avril, en revenant sur le sujet traité dans celle du 22, est remplie d'expressions affectueuses à l'adresse des Troyens.

Arrivé au pouvoir et reconnu roi de France, Henri IV avoit de nombreux dévouements à récompenser. Ceux qui lui avaient aplani le chemin du trône avoient des droits à sa reconnaissance.

René Benoît, curé de Saint-Eustache, avoit servi la cause de Henri de Bourbon par ses écrits et par sa parole (1). Le siége épiscopal de Troyes, vacant par la mort de Claude de Baufremont, arrivée le 24 septembre 1593, lui fut donné par Henri IV le 29 du même mois.

Selon les ordres du roi, René Benoît se seroit rendu à son

(1) René Benoît avoit été docteur-régent de la Faculté de théologie de Paris et confesseur de la reine Marie Stuart, qu'il avoit accompagnée en Écosse, après la mort de François II. Son esprit de tolérance, qui n'étoit guère de son temps, lui avoit fait beaucoup d'ennemis, et l'avoit exposé à des calomnies, non sur sa vie, qui étoit exemplaire, mais sur l'orthodoxie de sa foi. René Benoît mourut le 7 mars 1606, âgé de 87 ans, doyen de la Faculté de théologie.

poste à la fin du mois d'avril 1594, « s'offrant l'occasion seure et commode du retour des députés, affin de veiller au trouppeau qui luy estoit commis, désirant qu'il ne demeurast plus longuement privé de la parolle de Dieu, mais instruict et assisté en ce qui est utille et nécessaire à son salut. »

Si le roi croyoit « ne pouvoir conférer ceste charge à personne de plus grand mérite qu'à son amé et féal conseiller, confesseur et prédicateur ordinaire, tant à cause de sa doctrine singulière que de l'intégrité et pureté de vye et de mœurs qui ont de tout temps esté remarquez en luy, » la cour de Rome ne professoit sans doute pas la même estime pour René Benoît; car, pendant onze ans, il attendit en vain ses bulles de confirmation.

La cour de Rome reconnaissoit bien les hautes facultés du curé de Saint-Eustache, mais elle ne vouloit pas élever au rang de prince de l'Église l'un des hommes qui, avant la conversion du roi de Navarre, si longtemps son adversaire, avoit influencé l'esprit public en faveur de ce prince. Regnault de Beaune, archevêque de Bourges, qui avoit reçu l'abjuration de Henri IV, ne put obtenir ses bulles pour l'archevêché de Reims, où le roi l'avait appelé (1).

On pourroit sans doute se demander aujourd'hui si, pendant cette longue attente, René Benoît remplissoit ses devoirs épiscopaux. L'histoire paroît garder le silence sur ce point. Mais on a au moins conservé le souvenir qu'il toucha les revenus de l'évêché (2). Enfin, las d'attendre, il résigna son titre en faveur de René Breslai, dont la ligne de conduite ne fut pas celle que René Benoît avoit suivie.

(1) D'après Grosley. Mais, plus heureux que René Benoît, il devint archevêque de Sens en 1602.

(2) Il sembleroit que René Benoît auroit en réalité exercé les fonctions attachées à son titre. Le conseil de ville, sous la date du 13 novembre 1595, et à l'occasion des services funèbres à célébrer en l'honneur de Henri III et du duc de Nevers, ancien gouverneur de Champagne, arrête que l'on prendra son avis. On doit croire que si René Benoît n'eût pas eu d'autorité ecclésiastique, le conseil n'auroit pas pris une telle décision.

La septième lettre est de Louis de Gonzague, duc de Nevers, gouverneur de Champagne. Cette lettre est remplie de bons conseils donnés aux Troyens pour leur gouvernement intérieur. Le style en est calme et digne. Elle invite les habitants à l'oubli du passé. Elle nous apprend un fait que j'ai hâte de relever. Le roi n'auroit pas dédaigné de faire usage d'une lettre, — dirai-je de recommandation? — enfin d'une lettre que les maires et échevins de Troyes avoient écrite aux habitants de Reims dans l'intérêt de sa cause. Aussi M. le gouverneur dit-il aux échevins de Troyes « qu'il a été bien aise de la lettre qu'ils lui ont envoiée pour Messieurs de Reims, laquelle il espère leur donnera occasion de penser un peu mieulx à leurs affaires qu'ils n'ont faict par le passé, si toutefois la malice de ceulx qui veullent tenir la supériorité pardessus eulx ne les empeschent de faire ce qu'ils doibuent. »

Deux mois ne s'étoient pas écoulés depuis la remise de la ville au pouvoir de Henri VI, que des craintes d'attaque étoient assez sérieuses pour décider le roi à envoyer dans les faubourgs de Troyes les compagnies du comte de Turenne et de M. de Rochefort. Les ennemis, — les troupes de Guise et les Espagnols, — courent la campagne, et Olivier de La Roëre, seigneur de Chamoy, ardent ligueur, fait de son château le refuge des gens de guerre. Mais M. le gouverneur de Champagne se promet bien, quand le roi en aura fini avec la ville de Laon, de venir « jeter les pieds contremont au château de Chamoy. » C'est M. le gouverneur qui nous apprend ces choses par sa lettre datée du camp de Laon, du 2 juin 1594 (1).

M. de Dinteville, lieutenant-général au gouvernement de Champagne, apparaît, dans les faits qui suivirent la reddition

(1) La ville de Troyes ne reçut pas les lettres du roi pour lui annoncer l'attentat de Jean Chatel. Elle apprit cette nouvelle par un courrier qui traversa la ville; sans doute celui qui portoit à Langres la lettre indiquée par M. Berger de Xivrey, t. IV, p. 285, ouvr. déjà cité. V. arch. mun. de Troyes, série A, reg. 26. Délibération du conseil de ville du pénultième jour de décembre 1594.

de la ville, avec les qualités d'un homme du tiers-parti; il panse les blessures des uns et calme l'ardeur des autres.

Le maire de la Ligue, Nicolas Dehault, après le mois d'avril 1594, avoit été mis en prison. Cette mesure étoit sans doute dictée par les circonstances. En révolution, on est heureux quand les mesures de salut public ne vont pas au delà.

Mis en liberté, l'ancien ligueur avoit été exilé de la ville, qu'il avoit administrée pendant quatre ans. En 1597, nous retrouvons son nom dans une lettre du roi à M. de Dinteville. Et pourquoi? parce que M. le lieutenant-général a autorisé cet ancien magistrat municipal à rentrer à Troyes et à venir s'asseoir au foyer de la famille. Il faut en convenir, Henri IV ne paroît satisfait de cette permission que dans la plus étroite limite; et, si le sentiment politique n'eût pas pris le dessus, M. de Dinteville eût été plus blâmé qu'approuvé : la réserve du roi le fait ainsi comprendre.

Les révolutions laissent toujours de grandes difficultés à résoudre à ceux qui veulent les diriger et en régler le cours. La lettre du 25 juillet 1596, au maire de Troyes, en faisant connoître l'état des affaires du gouvernement, en est la preuve. Aussi la signalerai-je plus particulièrement à votre attention. Le roi a besoin d'argent; il veut réprimer les désordres des gens de guerre. En empruntant ou en établissant de nouveaux impôts, et en sévissant contre la noblesse et les hommes dont il a besoin chaque jour, il craint de compromettre son autorité. Il ne veut pas recourir, comme ses prédécesseurs, aux états-généraux. Il a cependant besoin de se faire appuyer, pour les mesures dont il sent l'impérieuse nécessité, par une assemblée choisie dans la noblesse, le clergé et le tiers-état. Il convoque donc une assemblée de notables, dont il désigne lui-même les députés. Le tiers-état figura dans cette assemblée par les maires des principales villes de France. La ville de Troyes y fut représentée par MM. Bazin et Nevelet, tous deux échevins.

La onzième lettre, la treizième et les suivantes, contiennent

des demandes d'argent. Le roi en a besoin pour repousser les ennemis et soutenir le siége d'Amiens.

La dix-septième est du 7 décembre 1598. Les Suisses ont servi le roi. A cette époque, et depuis plus d'un siècle déjà, le proverbe populaire : Point d'argent, point de Suisses, circuloit en France. De quelle monnoie le roi paie-t-il leurs services? Un édit, portant création de maîtrises de métiers dans la ville de Troyes, est donné aux Suisses pour le faire valoir. La finance provenant de la vente de ces maîtrises doit leur servir de solde. Seulement la vente ne se fait pas facilement, et la finance n'arrive pas. C'est pour accélérer le débit de ces priviléges, vendus à beaux deniers comptants, que le roi envoie à Troyes Duplessis, l'un de ses valets de chambre, avec ordre de faire mettre cet édit à exécution « le plus promptement que faire se pourra, » et qu'il le communique au maire et aux échevins.

Sans nous y arrêter longtemps, nous mentionnerons en passant les 12e et 19e lettres. Elles concernent l'établissement d'un impôt d'un sol pour livre levé sur toutes sortes de marchandises et denrées, impôt consenti par les notables réunis à Rouen, et qui prit le nom de la *Pancarte*. On verra par ces lettres que la levée des impôts présentoit alors des difficultés que ne connaissent pas, de nos jours, les agents du fisc. On parlementa; on présenta articles et requêtes ; on transigea d'abord, et, plus tard, en 1600, il fallut que les Troyens se décidassent à laisser lever l'impôt, sur lequel survinrent de nouvelles transactions.

Nos annalistes et nos peintres verriers ont pris le soin de nous conserver le souvenir de la réception si enthousiaste que la ville de Troyes fit à Henri IV en 1595. Notons, en passant, que le clergé boudoit bien quelque peu ; on en comprend les causes.

La caisse municipale n'étoit pas alors dans un état plus prospère que celle du roi. Nous allons en donner la preuve.

Alors l'usage vouloit que les villes fissent un présent aux rois, à leur joyeuse entrée. Je pourrois citer que, dans une pareille occasion, Domenico Fiorentino avoit, à Troyes, ciselé

un vase d'argent doré, destiné à Charles IX. Mais les temps étoient bien changés! Les artistes manquoient-ils? Cela peut être. Les Troyens avoient-ils compris qu'une somme d'argent seroit plus utile au roi qu'un objet d'art? Je le crois. Ils prirent donc le parti d'offrir à Henri IV 1,200 écus, non pas écus sonnants, frappés pour cette circonstance, à l'hôtel des monnoies de Troyes, comme ils avoient fait en l'honneur de Louis XII, mais seulement 1,200 écus à l'état de promesse.

En 1599, la promesse n'étoit pas encore réalisée. Depuis longtemps le roi en avoit disposé. Un sieur Dupont, commis de M. de Gèvres, secrétaire d'État, faisoit valoir les droits du roi. L'année précédente, le sieur de Luyères, échevin, qui n'étoit autre qu'Antoine Pithou, étant en députation à Paris, avoit eu le sérieux désagrément d'être mis « au Four-l'Évêque » pour voir contraindre, en sa personne, la ville de Troyes au payement de cette dette. Cette incarcération fut sans succès : le sieur de Luyères obtint sa mise en liberté sans payement. Le sieur Dupont n'en continua pas moins ses poursuites. Il obtint du roi la lettre qui porte ici le numéro 20. Elle est d'un style qui ne rappelle ni la joyense entrée de 1595, ni les promesses royales de 1594. Enfin, après de longs pourparlers et de nombreuses démarches, cette dette fut acquittée par la ville, en 1601, en payant seulement 666 écus 2/3, ou 2,000 au lieu de 3,600 livres promises au roi.

A cette époque, la ville étoit accablée sous le poids de dettes considérables. Pour alléger son fardeau, elle avoit recours non pas seulement à de hauts protecteurs près du roi, mais elle employoit aussi de gracieuses influences non moins puissantes près de Henri IV que celles des princes ou seigneurs les plus élevés en crédit et en dignités. Le conseil de ville, dans deux circonstances au moins, s'adressa à Mlle d'Entragues (1) pour

(1) Catherine-Henriette de Balzac d'Entragues, que Henri IV fit marquise de Verneuil, après son mariage avec Marie de Médicis. Elle étoit fille de Marie Touchet, maîtresse de Charles IX, et sœur du comte d'Auvergne, plus tard duc d'Angoulême, qui conspira contre Henri IV; elle

obtenir des lettres royales, à l'effet d'être autorisé à faire de nouveaux emprunts. Les conseillers de ville toutefois ne voulurent pas compromettre leur dignité magistrale en écrivant à cette belle protectrice. Ils lui adressèrent des députés pour la supplier « de continuer envers la ville la mesme affection qu'il lui a pleu leur témoigner en ceste tant nécessaire occasion de la bien heurer (1) de sa faveur et bonne souvenance envers Sa Majesté. »

Mlle d'Entragues eu du succès près du roi.

Je ne passerai pas non plus sous silence les deux lettres du 27 septembre 1601. Elles peignent avec de vives couleurs le bonheur que Henri IV éprouvoit, et comme roi et comme père, à la naissance de son premier fils légitime.

Le 14 juin 1602, le roi écrit aux maire et échevins de Troyes que, « à son grand regret, il a été contrainct d'arrester son nepveu le comte d'Auvergne et le duc de Biron pour les entreprises par eux commises contre sa personne et son Estat. » Le 31 juillet suivant, il faisoit savoir au gouverneur de Champagne que le parlement avoit prononcé la peine de mort contre ce noble conspirateur, qui fut exécuté, par l'effet de la clémence royale, dans l'enclos du château de la Bastille, et non en place de Grève, comme le portoit l'arrêt.

En septembre 1602, les ambassadeurs des ligues suisses se rendent à Paris pour renouveler leur ancienne alliance avec la France. Henri IV recommande aux Troyens « de festoyer; » ce qu'ils firent très-honorablement (2).

auroit même fait partie du complot. En 1604, elle fut elle-même condamnée avec son frère et son père, pour avoir conspiré contre l'État. Mais la passion du roi pour la marquise de Verneuil empêcha l'exécution des arrêts ; le comte d'Auvergne fut mis à la Bastille ; M. d'Entragues fut relégué dans ses terres, et la marquise de Verneuil fut rendue à la liberté.

(1) De lui accorder sa faveur.

(2) Les ambassadeurs et leur suite étoient tellement nombreux qu'ils s'étoient divisés et voyageoient en deux convois. Ils s'arrêtèrent à Troyes plusieurs jours et occupèrent douze des meilleurs hôtels. Ils furent traités aux frais de la ville, qui leur offrit un banquet à l'évêché.

L'éditeur n'a pas omis de joindre à cette collection les lettres que le roi écrivoit pour annoncer la naissance de ses enfants. Il en manque une seule : celle qui auroit annoncé la naissance de Chrétienne de France, qui vit le jour en 1606, et qui fut mariée à Victor-Amé de Savoie, en 1619.

De ces trente-neuf lettres de Henri IV, quelques-unes seulement ont, jusqu'à ce jour, trouvé place dans la collection si considérable formée par les soins de M. Berger de Xivrey, membre de l'Institut, et publiée dans le recueil si éminemment national des documents inédits sur l'histoire de France. S'il en est qui ont le caractère de circulaires, en conservant celui de lettres closes ou missives, le plus grand nombre sont particulières aux intérêts de la ville de Troyes, ou aux relations du roi avec cette ville.

Dans leur ensemble, elles forment une collection que l'on est autorisé à considérer comme complète. Elles consacrent pour jamais le souvenir des rapports directs de Henri IV avec les habitants de Troyes. Leur réunion augmente la valeur qu'elles tiennent de leur illustre origine, qui les élève au rang de documents nationaux sur l'histoire de France.

CIRCULAIRE

A MM. LES ARCHIVISTES ET BIBLIOTHÉCAIRES DES DÉPARTEMENTS.

Monsieur, l'Empereur a daigné charger M. Champollion-Figeac, bibliothécaire du palais de Fontainebleau, d'un travail historique sur l'origine de cette résidence, sur les dépenses des constructions et des embellissements qui y ont été exécutés successivement et sur les événements importants dont elle a été le théâtre.

Pour remplir les vues de Sa Majesté, il est à désirer que M. Champollion-Figeac puisse consulter tous les documents

relatifs au palais de Fontainebleau qui se trouvent dans les bibliothèques et les archives de l'Empire.

Je viens donc vous prier, monsieur, de me transmettre un état détaillé des ouvrages ou pièces, manuscrits ou imprimés, existant dans le dépôt confié à vos soins et concernant le palais de Fontainebleau sous les divers rapports que je viens de vous signaler.

Lorsque M. Champollion-Figeac aura pris connoissance de cet état, je vous indiquerai les documents dont la communication lui sera nécessaire.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre d'État et de la Maison de l'Empereur,

Pour le Ministre et par autorisation,

Le Secrétaire-général du ministère de la Maison de l'Empereur,

ALPH. GAUTIER.

NOUVELLES

— Jamais siècle n'a été plus fécond que le nôtre en productions littéraires ; il sembleroit que tous les genres soient épuisés, et, toutefois, chaque jour de nouvelles publications viennent nous montrer, sinon le contraire, du moins qu'il existe bien différentes manières d'envisager un même sujet.

M. Théobald Neveux en est une preuve, et nous le remercions du plaisir que nous a procuré la lecture de ses vers, exempts de néologismes, ce qui n'est pas déjà petit mérite. Poëte original, il ne se laisse pas entraîner au courant du moment, et ne s'inspire que des œuvres de Dieu : c'est dans le

livre sublime qui les a racontées qu'il puise toutes ses impressions, et il a su les traduire en des stances d'où s'exhale souvent un véritable parfum de poésie. Il a intitulé son livre : « *Élévations poétiques* (1); » il avertit le lecteur, dans une préface savamment rédigée, que son but est de dégager la poésie de tout ce qu'elle peut avoir de païen pour ne l'employer qu'au service de la foi chrétienne : « Humble ouvrier, s'écrie-t-il, je « n'apporte qu'une seule pierre au bel édifice dont j'ai conçu « le plan, mais dont je verrai, je l'espère, achever la parfaite « structure par des artistes plus habiles et mieux inspirés. » Nous regrettons seulement que l'auteur ait terminé son ouvrage par les deux odes qui ont pour titres : *le Czar Nicolas* et *l'Orient*. Il a été moins bien guidé dans ces sujets qui, réveillant des haines heureusement éteintes, n'ont plus même aujourd'hui le moindre à propos : au fiel répandu dans ces deux pièces, on ne reconnoît plus la main délicate qui a signé les précédentes. M. Théobald Neveux nous pardonnera cette observation, et espérons que, ne démentant pas ce qu'il nous promet, le bon accueil qu'il est assuré de recevoir d'un public choisi lui servira d'encouragement pour l'avenir.

C[te] GASTON DE VILLENEUVE.

— Un éminent écrivain et un des bibliophiles distingués de l'Angleterre est mort ces jours-ci à Londres, à l'âge de soixante-quinze ans. M. Croker étoit possesseur d'une nombreuse bibliothèque parmi laquelle se trouvoit une collection importante de livres, pamphlets et brochures relatifs à la Révolution françoise, ainsi qu'une précieuse réunion d'ouvrages et de traités curieux sur la noblesse de France et d'Angleterre. Cette dernière partie a été léguée au British Museum.

— On sait que M. Empis avoit fait à l'Académie françoise la proposition d'accorder un prix de 10,000 fr. à la meilleure comédie en vers, en trois, quatre ou cinq actes, qui seroit représentée dans l'espace de cinq ans.

(1) Guéret, 1857. Paris, chez Renouard, un beau vol. in-8°.

L'Académie, dans sa séance du 2 juillet, a adopté à l'unanimité la proposition de M. Empis, en marquant ainsi tout l'intérêt qu'elle porte à la littérature dramatique.

— Un vol considérable de livres et de manuscrits précieux de la bibliothèque du Musée britannique, à Londres, vient d'être découvert. Au nombre des livres enlevés se trouvent les œuvres de sir Walter Scott et des poëtes Gray et Goldsmith, la plupart des productions de Longfellow et de Gaultier, et les célèbres « Navarette, Collection de documentos de Madrid. »

(*Moniteur.*)

— L'Académie royale de Belgique a adopté, pour le concours de 1858, la question suivante : Rechercher l'enchaînement des diverses architectures de tous les âges et les rapports qui peuvent exister entre les monuments et les tendances religieuses, politiques et sociales des peuples. Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 600 francs. Les mémoires pourront être écrits en latin, en françois ou en flamand.

— L'Académie de Rouen propose pour sujet de prix, en 1858, une étude sur les artistes normands et les œuvres d'art en Normandie, au XVIIe et au XVIIIe siècle.

— On lit dans le *Courrier de l'Eure :* « Nos archives départementales viennent de recevoir un manuscrit d'un très-haut intérêt historique. C'est le Cartulaire de l'abbaye de Préaux. Ce précieux manuscrit a été écrit sur vélin au commencement du XIIIe siècle ; il renferme 174 pages et 640 chartes, dont la plupart concernent des localités de notre département. Il étoit en la possession de l'un de nos députés, qui en a fait don aux archives départementales. »

— Louis Rossini est mort à Rome. Il était professeur de l'Académie de Saint-Luc, dans la classe d'architecture, professeur honoraire de l'Académie Albertine de Turin, associé honoraire de l'Académie d'archéologie de Rome et de plusieurs autres sociétés savantes d'Italie. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages remarquables, entre autres : *Les Antiquités*

des environs de Rome, 73 planches avec le texte; — *les Sept Collines de Rome*, 30 planches et texte; — *les Portes et les Murs de l'enceinte de Rome*, 35 planches et texte; — *les Antiquités de Pompéi*, 75 planches et texte; — *les Monuments du xe siècle jusqu'à la fin du xviiie*, 56 vues; — *les Arcs de triomphe et les Arcs votifs de Rome et de toute l'Italie*, 73 planches et texte historique; — *Voyage pittoresque de Rome à Naples*, 80 planches; — *L'intérieur des plus belles Eglises et Basiliques de Rome*, 30 planches avec le texte, etc. Il a laissé inachevé un grand ouvrage intitulé : *Les principales Places de l'ancienne Rome*, dont il n'a pu graver que 41 planches.

— Nous nous empressons de signaler une découverte assez curieuse, c'est une édition des Voyages de Mandeville vraisemblablement antérieure aux éditions connues; elle se compose de 104 feuillets de texte, 3 feuillets de table, 1 feuillet blanc.

Ce volume, en hollandois ou flamand, est imprimé avec irrégularité à deux colonnes, vers 1465 ou 1468, dit-on, et dans le genre des productions de Laur. Coster, sans cependant pouvoir l'attribuer aux presses de cet imprimeur.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

AOUT. — 1857.

206. Brouaut. Traité de l'Eau-de-vie ou Anatomie théorique et pratique du Vin, divisé en trois livres, composez autrefois par feu Me Jean Brouaut, médecin; dédié à M. de La Chambre, conseiller et médecin du roy, et ordinaire de Monseigneur le chancelier. *Paris, Jacques de Senlecque*, 1646, in-4 de 16 ff., non chiff., 115 et 56 pag. et un feuill. pour la marque de l'impr., v. f., fil., tr. d. (*Niedrée*)................. 36 – »

Très-bel exemplaire d'un livre rare et des plus curieux. Nous sommes surpris que Beuchot ne l'ait pas signalé dans l'article qu'il a donné à la *Biographie universelle*, de Michaud, sur le savant imprimeur, Jacques de Senlecque, qui est l'éditeur et en partie l'auteur de ce singulier livre. Beuchot a même omis de dire, dans cet article biographique, que Jacques de Sanlecque étoit un des adeptes les plus fervents de l'*art chimique* et des sciences occultes. C'est surtout à l'alchimie que cet habile imprimeur et graveur avoit emprunté sa marque, ou emblème typographique, qu'il a reproduite dans la plupart des éditions sorties de ses presses. Quant à ce *Traité de l'Eau-de-vie*, ce fut Jean Balesdens, avocat en la cour de parlement et au conseil d'État et privé du roi, qui vendit à Sanlecque le manuscrit de Jean Brouaut, et qui en prépara l'impression, en y ajoutant une épître dédicatoire à M. de La Chambre, et plusieurs autres épîtres écrites par divers *chimistes*, au sujet de l'ouvrage posthume de Brouaut. Cet ouvrage n'est pas seulement, comme on pourroit le croire d'après son titre, une théorie scientifique sur la fabrication et les propriétés de l'eau-de-vie; c'est une étude approfondie de l'art distillatoire, au point de vue hermétique. Nous placerons donc ce traité parmi les écrits les plus précieux qui regardent l'alchimie. La seconde partie du volume, laquelle manque

dans beaucoup d'exemplaires, rattache plus particulièrement cet ouvrage à la catégorie des livres relatifs à la typographie : c'est une sorte de manifeste, bien étrange il est vrai, adressé au lecteur par l'imprimeur, « sur l'explication de sa marque typographique ou écusson harmonique en faveur du vin et de l'eau-de-vie. » Senlecque a gravé lui-même, avec une rare perfection, les emblèmes à devises qu'il avoit pris pour armes parlantes; c'est lui qui a gravé également la charmante vignette qui orne le titre de ce livre, un des derniers qu'il ait imprimés, car il mourut deux ans après, à l'âge de 76 ans, sans avoir trouvé la pierre philosophale.

P. L.

207. Un autre exempl. du même ouvr. In-4, vel. 15—»

Cet exemplaire est moins grand de marges et moins bien conservé.

208. La Cassette des bijoux ; par l'abbé de Torche. *Paris*, 1668, pet. in-12, mar. vert, fil., tr. dor. (*Hardy*). .... 38—»

208 bis. Un autre exemplaire veau jaspé...... 18—»

L'abbé de Torche, né vers 1635, à Béziers, prit l'habit de jésuite à l'âge de 16 ans; mais il quitta bientôt cette Société, et mourut à Montpellier, vers 1675, à l'âge de 40 ans. Tous ses ouvrages sont anonymes. Il écrivoit en prose avec l'aisance d'un auteur qui travaille en se jouant; ses vers sont faciles, mais négligés.

La Cassette des bijoux est dédiée à Mme de Montespan, dame du palais de la reine. C'est un recueil de lettres en prose mêlée de vers. Gabriel Gueret dit, dans sa *Promenade de Saint-Cloud*, que Mlle de Nantouillet a fourni une partie des pièces dont se compose ce livre. Nous ajouterons qu'il seroit facile de reconnoître les lettres écrites par Mlle de Nantouillet; elles sont rarement mêlées de vers, et le style est moins alambiqué que celui de l'abbé de Torche.

Ce genre de littérature est, fort heureusement, passé de mode; cependant, il faut en conserver quelques fragments. Ils deviendront utiles pour l'histoire de l'esprit humain. Les fossiles n'occupent-ils pas une place distinguée dans l'histoire naturelle du globe?

Nous croyons que ce petit volume est assez rare. C'est ce qui nous engage à donner aux lecteurs du *Bulletin* un échantillon de l'esprit de l'abbé de Torche.

AU LECTEUR.

« Ce n'est pas icy un titre en l'air que je donne à ce livre; c'est véritablement une cassette que j'ay vuidée; et comme c'est un recueil choisi de billets *qui ont quelque feu, et quelque tour galant*, j'ay cru que je les pouvois nommer *les bijoux de l'esprit*. On en trouvera peut-estre qui ont de la tendresse, et ceux-là se peuvent appeler *les bijoux du cœur*. Ils sont tous

semés de mille petits vers, qui est une manière qui ne lasse point, et qui est plus dans le goust du siècle. L'ordre que j'ay gardé est celuy de n'en point avoir..... »

SUR DE L'EAU DE FLEUR D'ORANGE.

« Loin de vos beaux yeux, Madame, je ne puis vous envoyer que des eaux, pour vous marquer la douleur que j'ay d'estre privé de vous voir...»

SUR UNE PETITE CORBEILLE DE FLEURS DÉCOUPÉES SUR LE VÉLIN, QUI VENOIT D'ESTRE PEINTE.

« Vous voyez, Mademoiselle, que j'ay fait éclore les fleurs de vostre petite corbeille; elles n'osoient se montrer devant vous, et l'éclat de celles qui sont sur vostre teint les empeschoit de paroistre. Je crains furieusement pour celles que je vous envoye; vous les effacerez sans doute, et vous serez contrainte de me les renvoyer pour leur faire rendre l'éclat que vous leur osterez..... »

209. Descrizione dell' apparato fatto nel tempio di S. Giovanni di Fiorenza, per lo battesimo della signora prima figliuola dell' illustriss. principe di Fiorenza et Siena Don Francesco Medici, et della sereniss. reina Giovanna d'Austria (da Giorgio Vasari). *Fiorenza, Giunti,* 1568, pet. in-8........................ 15—»

C'est un des plus rares opuscules que George Vasari, l'auteur estimé de la *Vie des Peintres* et de plusieurs ouvrages sur les beaux-arts. Vasari décrit d'abord l'église de Saint-Étienne de Florence, les tableaux et les statues dont elle est ornée; puis, les décorations ajoutées à l'extérieur et à l'intérieur de cette basilique, pour la cérémonie du baptême de la fille aînée de François de Médicis. L'auteur, en adressant cette relation au premier camerier secret du pape, le 28 février 1567, ajoute que le baptême auroit lieu le lendemain, et que l'enfant recevroit le nom d'Éléonore. Cette princesse épousa, en 1584, Vincent, duc de Mantoue; elle eut trois fils qui devinrent successivement ducs de Mantoue, et deux filles, dont l'une se maria avec l'empereur Ferdinand II, et l'autre avec Henri duc de Lorraine.

210. Diversitez curieuses pour servir de récréation à l'esprit. Suivant la copie de Paris. *Amst.* (*A* la sphère). *André de Hoogenhuysen*, 1699; 10 part. en 5 vol. in-12, v. f., fil., non rog. (*Niédrée*).............. 48—»

C'est là une des meilleures compilations de l'abbé Laurent Bordelon, qui a compilé jour et nuit pendant soixante ans, et qui a fait imprimer plus de cent volumes d'extraits, de réflexions et de bagatelles. Il prit, en 1697,

un privilége pour ses *Diversitez curieuses en plusieurs lettres*, qui parurent alors chez Urbain Coustelier, en 2 vol. in-12, et le succès de ces deux volumes, qui sont encore les meilleurs de la collection, lui donna l'idée de réimprimer, sous le titre de *Diversitez curieuses*, plusieurs autres recueils du même genre qu'il avoit déjà publiés sous différents titres. Cette collection hétérogène n'avoit encore que cinq volumes, quand un libraire d'Amsterdam en fit à la fois deux éditions, *suivant la copie de Paris*, en dix parties ou cinq volumes in-12 et in-16. Plus tard Bordelon ajouta encore sept volumes à ses interminables *Diversitez*. Il y a dans ce fouillis une foule d'anecdotes précieuses pour l'histoire littéraire du temps, car Bordelon écrivoit tout ce qu'il entendoit dire, le mauvais comme le bon; il ne visoit qu'à remplir des volumes qu'il nommoit ses *péchés mortels*. A ce compte-là, le malheureux mérite bien d'être damné dans ce monde et dans l'autre.

P. L.

211. Un autre exemplaire du même recueil, relié en vélin et bien conservé...................... 28—»

212. Grand Marial (le) de la Mere de vie, des oracles, merites, louenges, hystoires et prerogatiues de la tressacree Vierge Marie, mere de Dieu, emperiere des cieulx, dame des anges, royne de misericorde, tresorière de grace, et advocate des pecheurs, etc. Ier livre, *s. l. n. d.*, goth. — De la trespure et immaculée conception de la Vierge sacree Marie, tresdigne mere de Dieu; qui est le second liure du Grand Marial de la Mere de vie. *Paris*, *Thielman Vivian*, 1539, impr. en lettres rondes; 1 vol. in-4................ 40—»

Très-rare. — Le *Grand Marial de la mère de vie* est probablement l'œuvre d'un chanoine de Saint-Victor. En effet, il est dédié à l'abbé de Saint-Victor : « Quand bien ie considere (pere reuerend) lintention des ia long temps conceue de vouloir aggresser de dicter quelque chose qui fust a lhonneur de la tressacree Vierge et tresillustre dame Marie, mère de Dieu et de vie éternelle, dentendement suis tout reuerbere et quasi-confus... » Et on lit vers la fin de la première partie : « Sensuyt la devote prose de maistre Adam de Saint-Victor a la Vierge sacree Marie, de latin en francoys translatee. »

« Ie te salue, mere du Saluateur,
Vaisseau eslict, vaisseau fulcy d'honneur,
Etc... »

Adam de Saint-Victor, surnommé *le Bossu*, chanoine régulier de Saint-Victor de Paris, mourut en 1177, et fut inhumé dans le cloître de cette

abbaye. Parmi les dix vers qu'il avoit composés pour son épitaphe, on remarque ceux-ci :

> Unde superbit homo : cujus conceptio culpa,
> Nasci pœna, labor vita, necesse mori.

La première partie du *Grand Marial* est imprimée en caractères gothiques, sans lieu ni date ; mais sur le verso du titre et sur le recto du dernier feuillet, on trouve la vignette de *la Vierge au soleil*, que nous avons remarquée sur le livre d'Alain de l'Isle, *In Cantica canticorum*.

Cet ouvrage, écrit également en l'honneur de la Vierge, et dont le manuscrit avoit été extrait de la bibliothèque de Saint-Victor, fut imprimé en 1539, pour Jean Kerver ; il nous paroît vraisemblable que le *Grand Marial* a eu la même origine, et que la première partie a été publiée par le même libraire et à la même date.

La seconde partie, imprimée en lettres rondes pour Thielman Vivian, 1539, porte sur le titre la marque du libraire, et sur le verso du 4e feuillet, une ancienne gravure sur bois avec l'inscription : *Fons misericordie;* mais sur le verso du titre est reproduite la figure de *la Vierge au soleil*, déjà signalée dans la première partie et dans la paraphrase d'Alain de l'Isle.

Il est assez difficile d'expliquer par quelle cause les deux parties du *Grand Marial* ont été imprimées, l'une en gothique, l'autre en lettres rondes, et publiées par des libraires différents ; et portent cependant toutes les deux la gravure distinctive de *la Vierge au soleil*.

213. Livre doré de Marc Aurele, empereur et eloquent orateur ; traduit du vulgaire castillian en francoys, par R. B. (René Bertaut), de La Grise, secrétaire de Monseigneur le reverendissime cardinal de Grantmont, nouvellement reveu et corrigé. 1538. *Imprimé nouvellement à Paris, par Estienne Caveiller, imprimeur, demeurant en la rue du Bon-Puitz ;* pet. in-8 goth. de 10 ff. non chiffr., et 222 ff., mar. r., tr. dor....... 45—»

Charmant exemplaire d'une édition rare. Cette traduction de l'ouvrage d'Antonio de Guevara, parut en France, six ans après que l'original espagnol eut été imprimé (en 1529) à Valladolid et à Paris simultanément ; elle obtint les honneurs de six ou sept éditions en différents formats, dans l'intervalle de quelques années, jusqu'à ce qu'elle eût été détrônée par la nouvelle traduction, plus complète et plus élégante, de Nicolas d'Herberay, sieur Des Essars. Celle-là étoit pourtant dédiée à la reine de Navarre, qui l'avoit recommandée à la cour du roi, son frère, et qui faisoit un cas tout particulier du livre de Guevara. Ce livre est peut-être imité d'un texte latin qui n'existe plus, ou qui n'a pas encore été mis au jour. Les lettres inédites de Marc Aurèle et de Fronton, que le cardinal Mai a tirées des palimpsestes du Vatican en 1832, nous autorisent à croire que d'autres lettres du même

empereur ont pu s'être conservées dans des manuscrits du moyen âge, comme le dit Guevara, qui prétend avoir trouvé, dans la bibliothèque de Cosme de Médicis, à Florence, une Histoire de Marc Aurèle, écrite par Junio Rustico et Lina Catule, ses contemporains. L'auteur castillan, au lieu de publier cette histoire, qui eût ajouté un texte précieux aux classiques de l'antiquité romaine, s'avisa seulement « de traduire non parolle de parolle, sinon sentence de sentence. » Les lettres de Marc Aurèle à ses amis ont vraiment un parfum antique.

P. L.

214. Maillard (*Olivier*). Divini eloquii preconis celeberrimi fratris Oliverii Maillardi, ordinis minorum professoris, sermones de adventu declamati Parisius in ecclesiâ S. Johannis in Graviâ, et Lugduni noviter impressi. — Ejusdem, quadragesimale opus declamatum in eadem ecclesiâ. — Ejusdem, sermones dominicales, una cum aliquibus aliis sermonibus. (*Impressi noviter Lugduni per Johannem de Vingle, et diligenter castigati,* 1498.)

= Lenda (Jac. de). Quàm preclari profundissimique sacre pagine interpretis necnon divini verbi preconis vivacissimi magistri Jacobi de Lenda ex ordine minorum sermones quadragesimales. — Ejusdem, sermones adventus. (*Impressi Parisius per magistrum Felicem Baligault,* 1499.)

Le tout en 1 vol. in-4, semi-goth., à 2 col., m. brun, encadr. à fil., dos long, tr. dor. (*Anc. rel.*)... 60—»

Très-bel exemplaire. — Tant d'écrivains ont parlé de ce célèbre prédicateur, que nous nous contenterons d'indiquer une Notice de Georges Peignot sur Olivier Maillard, placée en tête de la nouvelle édition de l'*Histoire de la Passion de Jésus-Christ;* une autre Notice de l'abbé La Bouderie, des extraits de ses ouvrages dans le *Predicatoriana*, et un article du marquis Du Roure, dans l'*Analecta biblion*. Enfin, nous transcrirons la note que M. Leber a insérée dans son catalogue, à la suite de l'édition de 1498 : « On s'amuse beaucoup des historiettes et des bouffonneries mêlées à la parole de Dieu dans ces vieux sermons. On n'est pas obligé d'en être édifié; mais si l'on considère que des discours débités dans une langue que le peuple ne pouvoit entendre devoient être en rapport avec l'esprit et le goût des premières classes de la société; après avoir ri de ces burles-

ques allocutions, on finit par les comprendre, et alors on y trouve tout l'intérêt qui s'attache aux monuments de l'histoire littéraire et morale de leur âge. »

Olivier Maillard commença le cours de ses prédications vers 1460, parcourut, en prêchant, la France et la Belgique, et mourut à Toulouse, le 12 juin 1502, quelques jours après avoir chanté en chaire la fameuse *Chanson piteuse*. L'édition de 1498, des sermons prononcés à Paris, dans l'église de Saint-Jean-en-Grève, n'est pas l'édition *princeps*. On lit dans la *préface*, que ces œuvres avoient été déjà imprimées, mais de la manière la plus incorrecte; qu'elles furent revues et corrigées par les imprimeurs et les libraires de Lyon, qui les publièrent de nouveau. Ainsi l'édition de 1498, rarement citée par les bibliographes, est la première dans laquelle les allocutions d'Olivier Maillard soient fidèlement reproduites. Au surplus les éditions antérieures nous sont inconnues. Celle-ci forme un volume en trois parties, contenant avec les tables 656 pages à deux colonnes, imprimées en petits caractères semi-gothiques.

On a joint à ce livre les sermons d'un autre cordelier du xv[e] siècle, Jacques de Lenda. Son œuvre est divisée en deux parties, ayant chacune un titre séparé, une table des matières, et la marque de Félix Baligault sur le titre et sur le dernier feuillet. Cette marque est ornée d'un encadrement fort singulier. Les deux parties se composent, avec les tables, de 560 pages à deux colonnes, également imprimées en petits caractères semi-gothique. Cet ouvrage est encore plus rare que celui d'Ol. Maillard. Nous sommes étonné que ce digne confrère de Maillard et de Menot, ait été complétement oublié. Si G. Peignot l'avoit connu, il auroit enrichi son *Predicatoriana* d'un curieux article Nous n'en donnerons d'autres preuves que les passages suivants : Sur la main du Diable, et sur la main de Dieu :

« .....Est alius piscator qui dicitur dyabolus et potest capere piscem tribus : Primo cum hamo seu cum linea. Secundo cum filo trahendo. Tertio cum manu. Sic etiam capit dyabolus animas hominum primo cum hamo..... Tertio cum manu. Sunt enim quinque digiti in manu : Primus est symonia et est in ecclesia. Secundus est rapina et est in armigeris. Tertius est usura et est in burgensibus. Quartus est fraus et est in mercatoribus. Quintus est latrocinium et est in pauperibus. Demon posuit symoniam in ecclesia. Armigeri comedunt pauperes super campos, capiunt quicquid possunt habere. Burgenses concedunt pecunias suas ad usuram. Mercatores defraudant illos quibus vendunt mercantias suas. Pauperes quando nihil habent, predantur quicquid possunt reperire. Similiter Deus dicit vado piscari naturam humanam. Idcirco servate vos a manibus dyaboli qui per istos quinque digitos ipse poterit vos piscari cum manu sua. »

. . . .

« .....In manu enim Dei sunt quinque digiti : Primus dicitur potentia. Secundus dicitur intellectus. Tertius dicitur misericordia. Quartus dicitur fortitudo. Quintus dicitur justicia. Si enim ponas manum tuam super ali-

quid extensam medius digitus semper transit alios. Hoc denotat quod misericordia in Deo superat et excedit justiciam, potentiam et sic de aliis, non quod sit majoris virtutis, sed quia Deus frequentius ea utitur quam aliis.»

215. MAILLARD (*Olivier*). Sermones de adventu, quadragesimales, dominicales et de peccati stipendio et gratie premio ; una cum pulcherrimis juris questionibus quolibet in sermone insertis et spiritualiter applicatis, per ver. patrem... Oliverium Maillardi ordinis minorum, Parisius declamati, noviter impressi et accuratissime emendati. *Venundantur Lugduni a Stephano Gueygnardi.* (In fine) : *Lugduni impressi impensis Stephani Gueygnardi, ejusdem civitatis bibliopole,* 1503; 1 vol. gr. in-8, semi-goth., à 2 col., v. éc., fil., tr. dor. ((*Anc. rel.*). (Le titre est doublé)........................ 28—»

RARE. Bel exemplaire. — L'édition de 1503 est la reproduction textuelle de l'édition de 1498 ; elles sont toutes les deux de même format avec 50 lignes à la page, et également imprimées à deux colonnes, en caractères semi-gothiques. Cependant l'édition de Gueygnard diffère de celle de Vingle par la pagination qui n'est point interrompue, par quelques variantes dans l'orthographe des mots, et par la dimension des caractères, qui sont plus nets et moins surchargés d'abréviations. Aussi l'édition de 1498 n'a que 659 pages, tandis que celle de 1503 en contient 720. Les amateurs de cette singulière littérature doivent préferer l'édition de 1503, dont la lecture n'offre aucune des difficultés qui résultent de l'exiguïté des caractères et de la multiplicité des abréviations.

216. MAILLARD (*Olivier*). Novum diversorum sermonum opus hactenus non impressum reverendi patris Oliverii Maillardi; quod merito supplementum priorum sermonum jamdudùm impressorum poterit nuncupari. *Venundantur Parisii, in domo Joannis Parvi.* (In fine) : *Sicque totius cepti operis novi... Finis imponitur industria quidem Johannis Barbier impressoris famosissimi, expensis vero viri honesti Joannis Petit,* s. a.; 1 vol. pet. in-8, semi-goth., à 2 c., m. r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*). 38—»

TRÈS-RARE. Bel exemplaire. — Ce recueil est divisé en 2 tomes de 171 et 152 feuillets, avec des titres séparés, et la marque de J. Petit sur l'un et

l'autre titre. C'est à la fin du 2e tome qu'on lit la souscription : *Industria J. Barbier impressoris famosissimi.* Il est assez difficile de préciser l'époque de l'impression de ce livre. En effet, J. Barbier est seulement cité en qualité de libraire, de 1505 à 1514 ; il est cependant incontestable que ce libraire devint imprimeur. On ne peut adopter la date de 1518, écrite sur la garde du volume ; car, dans ce cas, cette édition seroit postérieure à la grande collection éditée en 1511 et années suivantes, tandis que J. Petit nous annonce que ce recueil ne se compose que de sermons inédits, et doit être considéré comme le supplément des œuvres de Maillard, déjà publiées. Or, les éditions de Lyon ne contiennent que les sermons de Maillard, prêchés à Paris. J. Petit avoit mis au jour, en 1508, l'*Opus quadragesimale*. Nous pensons que ce supplément a suivi de près cette dernière publication, et qu'il a paru vers 1509. Ce volume nous paroît être précieux ; il n'est cité nulle part, et le marquis Du Roure s'est contenté d'en donner le titre dans son *Analecta biblion*, et de déclarer qu'il est *rare*. Voici la table des matières que renferme ce recueil : T. Ier. Sommaire de 32 sermons pour l'Avent, *non quidem (ut quondam sub eo predicante) recollectum, sed per eundem conscriptum*. Cette partie n'est donc pas inédite, mais beaucoup plus correcte que les précédentes éditions, puisqu'elle auroit été imprimée sur le manuscrit de l'auteur. 60 sermons pour le carême, connus sous le titre de *quadragesimale Jericho*, et prêchés à Bruges, en 1500, devant le roi de Castille, l'archiduc Philippe d'Autriche, etc., écrits sons la dictée d'Ol. Maillard, après chaque prédication, dans le couvent de Bruges, par le cordelier Fr. Émery. — T. II. 4 sermons pour l'Avent, 46 sermons dits *les Dominicales*, 10 sermons pour l'Épiphanie, 5 sermons pour le temps Paschal, 4 sermons pour la dédicace du Temple, 8 sermons sur les misères de l'âme et une considération sur la vie mortelle. Les sermons sur les misères de l'âme, ont été également recueillis par Fr. Émery. Ce recueil se compose de 160 sermons. En y réunissant le volume précédent, qui contient 44 sermons pour l'Avent, 70 sermons pour le Carême, 47 dominicales et sermons sur le salaire du péché, on formera une collection de 345 sermons prêchés par Ol. Maillard, à Paris, à Bruges et en autres lieux. On peut juger par ces chiffres des immenses travaux de cet infatigable et célèbre prédicateur.

217. Nicolas. Si la Torture est un moyen seur à vérifier les crimes secrets; dissertation morale et juridique, par laquelle il est amplement traité des abus qui se commettent partout en l'instruction des procès criminels et particulièrement en la recherche du sortilege ; ouvrage necessaire à tous juges tant souverains que subalternes, et à tous avocats consultans et patronisans ; par Me Augustin Nicolas, conseiller du roy, et maistre

des requestes ordinaires de son hostel au parlement de la Franche-Comté de Bourgogne. *Amsterdam, Abraham Wolfgang*, 1682, in-8 de 224 p., dont les six premières non chiffr., avec 4 ff. pour la table, v. f., fil., tr. d. (*Derome*)........................ 24—»

Bel exemplaire d'un des premiers livres qui aient été imprimés avec les caractères et les fleurons elzeviriens, après la vente de l'imprimerie des Elzéviers.

C'est un grand honneur pour l'auteur de cette dissertation dédiée au roi, que d'avoir osé protester publiquement contre la Torture, plus d'un siècle avant que cette horrible atrocité judiciaire ait été abolie. Augustin Nicolas, qui avoit été témoin lui-même des épouvantables conséquences de la Torture, notamment dans les procès de magie et de sorcellerie, eut le courage de prendre la défense des malheureux innocents, qu'on faisoit souvent coupables en les soumettant à la question ordinaire et extraordinaire. « Nous pouvons conclure avec évidence, dit-il, que la torture est une voye de mensonge, d'erreur et de témérité évidente, que Dieu nous a commandé exclusivement d'éviter en tous nos jugements..., et qu'elle produit tous les jours des excéz de cruautez indignes de nostre humanité et du nom chrestien. » Cet ouvrage ayant été imprimé en Hollande, on doit présumer que l'impression avoit été interdite en France. Louis XVI, qui fit disparoître la Torture de notre Code criminel, ne connoissoit peut-être pas même de nom maître Augustin Nicolas!

P. L.

218. Nouvelles galantes du temps et à la mode, contenant : la Jalouse Flamande, le Mary heureux amant, la Sevère Angevine, l'Eunuque, le Bandy et l'Écuyer industrieux. *Paris, Théod. Girard*, 1680, 2 tom. en 1 vol. p. in-12, v........................... 9—»

Exemplaire fatigué qui mériteroit les honneurs d'une restauration et d'une reliure. Il est singulier qu'un ouvrage qui a été imprimé au moins trois fois, soit assez rare pour que les bibliographes spéciaux ne l'aient pas même signalé. Lenglet du Fresnoy l'a oublié dans sa *Bibliothèque des romans*. L'auteur est pourtant cet intarissable sieur de Prechac, qui a composé tant de petits livres du même genre, et qui s'étoit fait un public aussi nombreux que choisi à la cour de Louis XIV. C'est au mois de novembre 1678, qu'il obtint un privilége du roi pour l'impression de ses *Nouvelles galantes*, et cette impression ne fut achevée, pour la première fois, que le 12 septembre 1680. Il paroît que l'ouvrage fut réimprimé l'année suivante, pour le compte du même libraire. La troisième édition, également anonyme, qui parut en 1697, est intitulée : *Nouvelles galantes et Aventures*

du temps. Le premier volume est dédié au prince de Conti, le second au chevalier de Lorraine. Le sieur de Prechac dit à l'un : « La galanterie est presque inséparable des personnes d'une grande naissance, lorsqu'ils ont bonne mine et de l'esprit. » Il dit à l'autre : « Pour marquer à Votre Altesse ma reconnoissance, et pour luy témoigner combien je suis sensible aux obligations que luy ay, une épître dédicatoire est toute ma ressource. » Pauvre Prechac!

P. L.

219. L'Oracle des anciens Fidèles, pour servir de suite et d'éclaircissement à la Sainte Bible. *Berne*, 1760, in-8 de VIII et 127 pages, non compris la table, v. f., fil., dos de mar. v., tr. d. (*Derome*)............. 28—»

On trouve à la fin l'arrêt de la Cour de parlement, en date du 3 décembre 1760, qui condamne cet ouvrage à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute-justice, et on lit cette note sur le faux-titre du volume : « Livre curieux qui a fait supprimer l'imprimerie de Provins ; l'imprimeur a été mis à la Bastille, ainsi que les colporteurs et les femmes qui avoient vendu. » Cet ouvrage est une réponse très-logique et très-savante à l'*Oracle des nouveaux philosophes*, dirigé surtout contre Voltaire, et publié en 1759 par l'abbé Guyon, avec un succès dont le philosophe de Ferney fut vivement irrité. Cependant nous ne croyons pas qu'on puisse lui attribuer l'*Oracle des anciens fidèles*, dont l'épître dédicatoire à l'abbé Guyon est signée *l'abbé B******, et dont le ton est beaucoup trop grave et la forme trop didactique pour qu'on puisse y reconnoître Voltaire. L'édition de ce petit livre fut saisie et détruite aussitôt qu'elle sortit de l'imprimerie de Provins. On comprend que les exemplaires qui échappèrent au pilon soient peu rares. L'ouvrage n'est pas même annoncé, bien entendu, dans la *France littéraire* de 1769.

P. L.

220. La Pariseïde ou Paris dans les Gaules. *Paris, Pissot*, 1773, 2 vol. in-8, fig. grav. par Lempereur, d'après Pierre, mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel. Aux armes du comte de Provence, depuis Louis XVIII*)...... 30—»

Si ce poëme épique en prose se présentoit avec une dédicace aussi piquante que celle des *Mémoires turcs*, dédiés par le même auteur à la fameuse courtisane Mlle Du Thé, la dédicace seule lui serviroit de passeport, mais Godard d'Aucourt n'avoit pas encore eu l'idée de cet expédient, qui lui réussit à souhait en 1776, pour faire vendre toute une édition de ses *Mémoires turcs*. Il ne faut donc pas s'étonner que *la Pariseïde* ait eu peu d'acheteurs. Les poëmes en prose avoient pourtant plus de vogue alors qu'ils n'en ont aujourd'hui, malgré le succès classique des *Martyrs*, de Châ-

teaubriand. Mais c'est le sujet qui sauvera la *Pariseïde*, quoique ce sujet soit moins divertissant que celui des autres ouvrages de l'auteur. Il s'agit de l'origine fabuleuse de Paris, et, comme les bibliophiles spécialistes ne laissent rien échapper de ce qui a été imprimé ou gravé sur l'histoire de notre bonne ville de Paris, ils voudront avoir dans leur collection la prose poétique de Godard d'Aucourt, et les jolies gravures de Lempereur, quoiqu'ils ne se soucient guères de savoir ce qui s'est passé dans les Gaules après la guerre de Troie.

P. L.

221. Plaidoyers historiques ou Discours de controverse. *Paris, Ant. de Sommaville*, 1643, in-8, v. f., fil., tr. d. (*Duru*)................................ 35—»

La préface à M. de Caumartin est signée *Tristan*, et l'on sait que l'auteur de cette curieuse compilation n'est autre que le célèbre auteur de la tragédie de *Mariane*, François Tristan L'Hermite. « Il me vint entre les mains, il y a quelque temps, un vieux recueil de la plus grande partie de ces *Plaidoyers*, et la gentillesse que je remarquay dans ces sujets extraordinaires, me fit prendre l'envie de les mettre en meilleur langage que n'avoit fait un certain autheur, qui, pour être naturel flamand, n'écrivoit pas bien facilement en nostre langue. » Tristan L'Hermite, quoique pensionné par les princes et les grands seigneurs, qu'il flattoit en vers et en prose, avoit toujours la bourse vide, parce qu'il jouoit toujours et qu'il ne gagnoit jamais au jeu. Ce volume, auquel il ne se soucioit pas d'attacher son nom, fut sans doute une lettre de change tirée à vue sur son libraire, Augustin Courbé, qui le fit imprimer après avoir obtenu un privilége pour cinq ans. Citons, parmi ces plaidoyers bizarres, celui « de la religieuse qui veut être abbesse, après avoir esté trois mois au bordeau ; » celui d'un chirurgien, « qui tua un homme pour mieux voir le mouvement du cœur vif; » celui « d'un homme qui présente deux enfants à sa femme, sans lui vouloir dire celui qu'elle a mis au monde, » etc. N'oublions pas de signaler, comme la source où Shakspeare a pris son drame du *Marchand de Venise*, le plaidoyer « d'un juif qui voulut pour sa debte une livre de la chair d'un chrétien. »

P. L.

222. Relation de la conduite que la duchesse douairière de Marlborough a tenue à la cour, depuis qu'elle y entra jusqu'à l'an 1710. Écrite par elle-même dans une lettre à mylord *** ; traduite de l'anglois. *La Haye, P. Paupie et T. Johnson*, 1742, in-8, vél. bl., non rogn.............................. 12—»

L'auteur de l'ouvrage se nommoit Nathaniel Hooke; le traducteur est un de ces écrivains françois réfugiés ou exilés en Hollande, qui vivoient

à la solde des libraires de La Haye et d'Amsterdam. Ce traducteur a corrigé, par des notes critiques, ce qu'il y a de trop hostile contre le roi Guillaume et la reine Marie, dans ces Mémoires qui peuvent passer pour authentiques, quoique la vieille duchesse de Marlborough ne les ait pas écrits elle-même. On trouve, à la fin du volume, un document très-curieux sur les robes de la reine Marie et sur ses dépenses de toilette.

P. L.

223. Les Repentirs de l'année 1788, suivis de douze petites lettres écrites à qui l'on voudra. *Londres* et *Paris, Briand* (1789), in-18, v. f., fil., non rogné. (*Koehler*)............................ 15—»

Cela ressemble fort à un almanach historique du *Cousin Jacques*. Cet écrivain lunatique, après avoir publié, pendant trois ans (1785-87), *les Lunes du Cousin Jacques*, avoit entrepris *le Courrier des Planètes*. On peut donc, sans lui faire injure, lui attribuer les *Lettres écrites des Petites-Maisons*, qui composent ce petit volume où l'auteur jette un coup-d'œil rapide sur les événements de 1788. Mais hélas! le pauvre Beffroy de Reigny, malgré toutes ses *Lunes*, n'étoit pas prophète, et il voyoit mal à travers sa lunette ce qui devoit se passer en 89: « Les États-généraux, dit-il, auront le plus heureux succès, et il en résultera des principes stables qui établiront d'une manière solide les droits du peuple et du roi. Il y aura des cris d'allégresse de toutes parts à la louange de Louis XVI et du ministre qu'il a rappelé, et ces cris seront le langage de tous les bons sujets. » Quelques mois après ces belles prédictions, on entendoit gronder le canon de la Bastille. Ah! pauvre Jacques, nous voudrions bien être encore en 1788, quitte à nous repentir de n'être plus en 1787!

P. L.

224. Sacrum opus regule beatissimi Benedicti monachorum patris et ducis egregii e latino in gallicum sermonem a rever. in chr. patre dño Guydone Juuenale nuperrime traductum. A la fin : *Cy finist la reigle de monseigneur sainct Benoist, nouuellement translatée de latin en françoys par scientifique homme dom Guy Juuenal. Imprimée à Paris par Geoffroy de Marnef, libraire, le viie iour de septembre mil cinq cens* (1500). — Cy commence le prologue en la règle des religieuses que composa sainct Hierosme en sa vieillesse, *ad Eustochium* et les autres vierges (*nouuellement translatée du latin en françoys par dom Guy Juuenal. Imprimée à Paris,*

par Geoffroy de Marnef, libraire, (*vers* 1500); en 1 v. pet. in-4°, goth., mar. br., tr. dor......... 40— »

Première édition de la *Règle de S. Benoît,* trad. en françois. Bel exemplaire d'un livre TRÈS-RARE. *La Règle des Religieuses*, composée par saint Jérôme, est encore plus rare; on regrette que ce dernier opuscule soit piqué. L'impression de ce volume, en caractères gothiques, est d'une netteté remarquable. Le premier feuillet porte, au lieu du titre, la marque de Geoffroy de Marnef. *La Règle de S. Benoît* commence sur le second feuillet par les mots *Opus sacrum*...; elle est paginée en chiffres romains et finit avec le folio 62. Vient ensuite la table des chapitres, qui occupe trois feuillets.—*La Règle ad Eustochium*, sans titre et sans pagination, a seulement les signatures *a-i*. Dans les deux ouvrages, la traduction françoise suit immédiatement le texte latin de chaque chapitre.—Guy Jouvennaux ou Jouennaux, plus connu sous le nom de Juvenal, naquit au Mans, vers 1460. Il professoit la littérature en 1490, dans un collége de l'Universisé de Paris. En 1497, il fut élu abbé de Saint-Sulpice, à Bourges, et mourut en 1503. Jeanne de France, fondatrice de l'ordre des Annonciades, l'avoit choisi pour son directeur. La traduction de *la Règle de S. Benoît* fut réimprimée en 1505, et avec des corrections pour le style, en 1573 et 1580.

225. SCHOONHOVIUS. Emblemata Florentii Schoonhovii J. C. Goudani, partim moralia, partim etiam civilia, cum latiori eorumdem ejusd. auctoris interpretatione. *Lugduni-Batav., ex officinâ Elzevirianâ,* 1626; 1 vol. in-4°, titre gr., portr., fig., v. j. fil. (*Anc. rel.*) 24—»

Bel exemplaire d'une édition elzévirienne. Florent Schoonhoven, né à Gouda (Hollande), vers 1594, mourut en 1648.—Ce volume, orné d'un beau portrait de l'auteur à l'âge de vingt-quatre ans, contient 74 emblèmes fort élégamment gravés; chacun d'eux est suivi de quatre vers latins et d'un long commentaire en prose. La première édition fut publiée à Gouda, en 1618, in-4°. Celle-ci, qui est la seconde, ne le cède point à la première pour la beauté des gravures; elle a, de plus, l'avantage d'avoir été imprimée par les Elzeviers. Vingt-deux pièces de vers latins du même auteur, qu'on ne trouve point dans le recueil de ses œuvres poétiques, ont été ajoutées à la suite des emblèmes.

226. STATUTI, CAPITOLI ET CONSTITUTIONI DELL' ORDINE DE' CAVALIERI DI SANTO STEPHANO, fondato et dotato da Cosimo Medici, duca secondo di Fiorenza, riformati da Ferdinando Medici, terzo gran-duca di Toscana, et approvati et publicati nel capitolo generale di detto

ordine, l'anno MDXC, etc. — *In Fiorenza*, *Filippo Giunti*, 1595; 1 vol. pet. in-4°, mar. r., fil. tr. dor., (*Hardy*)............................... 40— »

Magnifique exemplaire d'un livre RARE, même en Italie. Les armes des Médicis sont gravées sur le titre; le lis de Florence est sur le dernier feuillet; et les majuscules historiées ont été, probablement, exécutées pour l'ouvrage. Ce beau volume, imprimé par les Juntes, contient le recueil complet des pièces officielles relatives à la fondation et à la constitution de l'ordre des chevaliers de Saint-Étienne. La première pièce est une bulle de Pie IV, datée du 1er octobre 1561, par laquelle le pape accorde à Cosme de Médicis, duc de Florence, l'autorisation de fonder l'ordre de Saint-Étienne. Viennent ensuite plusieurs concessions de priviléges, émanées du pape Sixte V, de la Rote apostolique et du grand-duc de Toscane. Ces documents occupent 42 pages du volume; les 158 pages suivantes renferment les constitutions et statuts, confirmés par le grand-duc Ferdinand de Médicis, et approuvés par le chapitre général de l'ordre, le 29 mars 1590. Les quatre derniers feuillets, non chiffrés, sont consacrés à une ample table des matières imprimée à deux colonnes.

227. Le Theatre du monde, où il est faict un ample discours des misères humaines, composé en latin par P. Boaystuau, surnommé Launay, natif de Bretaigne, puis traduit par luy-mesme en françois; avec un brief discours de l'excellence et dignité de l'homme. *Paris*, *Gabriel Buon*, 1565, in-16 de 16 ff. non chiff. et 127 ff. chiffr., v. f. fil , tr. d. (*Niedrée*)........... 28—»

Nous avons tous répété le fameux couplet de vaudeville :

Oui, ce bas monde est une comédie
Où chacun joue un rôle différent.....

P. Boaystuau semble l'avoir entendu chanter il y a trois siècles : « Et si nous voulons estre, dit-il dans son épître dédicatoire à Jacques de Betoun, archevêque de Glascow et ambassadeur d'Écosse, si nous voulons estre juges équitables des actions humaines, qu'est-ce aultre chose que ce monde, sinon un théâtre où les uns jouent l'estat des mechaniques et de basse condition? etc. » Ce Boaystuau étoit à la fois philosophe, moraliste, savant et poëte. Il aimoit surtout à composer ce qu'on appeloit alors *Diverses Leçons*, c'est-à-dire des mélanges historiques extraits de différents auteurs anciens et modernes, à l'exemple des ouvrages espagnols de P. Messie et de Guevara. Il y a dans ce recueil, qui est fort rare, une multitude de documents curieux pour l'histoire de l'humanité. Nous avons remarqué que Boaystuau attribue au célèbre Léonard de Vinci l'invention d'une machine

à l'aide de laquelle on pouvoit voler dans les airs : « Léonard Vincius, dit-il, a cherché l'art de voler, et a presque sorty heureusement son effect.» Ce sont des poëtes de la cour de Charles IX, c'est Baïf, c'est Belleforest, c'est le comte d'Alsinois, qui se chargent de nous recommander Boaystuau et son livre, dans les pièces de vers qu'on trouve imprimées en tête du *Théâtre du Monde.*

P. L.

228. Traicté de la nature du vin et de l'abus tant d'icelui que des autres bruvages (*sic*), par le vice d'yvrongnerie; distingué en II livres; composé et nouvellement mis en lumière, par Vincent Textor. (*Genève*), *par Gabriel Cartier*, 1604, in-8 de 190 pag., cart. 28—»

Ce volume est rare, quoique nous l'ayons rencontré dans les catalogues de deux ou trois grandes bibliothèques; de plus, il doit prendre place parmi les livres singuliers et curieux, quoiqu'il ait été composé, en forme de monitoire, par un zélé protestant. C'est une sorte de monographie des effets physiques et moraux de l'ivrognerie dans tous les pays et sous toutes les influences. Il faut, par exemple, lire ce traité, pour savoir ce que c'est que le *vin de singe*, le *vin de lion*, le *vin de chien* et le *vin de pourceau*. Il y a un chapitre très-intéressant sur les tasses et gobelets des Allemands, comparés à ceux des Grecs et des Romains. Vincent Textor, qui fait preuve d'une véritable érudition, étoit un poëte de l'école de Dubartas; car il a semé sa prose de citations traduites en vers fort bien tournés. Dans un sonnet liminaire adressé à l'auteur, Théoph. Gassegrein, quelque rimeur génevois, déclare que le livre de son cher ami Textor lui acquiert *un double nom et d'heureux et de sage.*

P. L.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

SEPTEMBRE

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

Sommaire du nᵉ de Septembre de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

BIBLIOTHÈQUES

DE

DEUX CHANOINES DE LANGRES

AU XIVe SIÈCLE.

La société des Antiquaires de Londres a publié dans le XVIIIe volume de l'*Archæologia or Miscellaneous tracts relating to antiquity* (in-4° de 502 p.) le catalogue de deux bibliothèques monastiques. Le premier, rédigé en 1524, mentionne vingt volumes et entre autres : « ..... *Item, Lathbery super thronos..... Item Liber diversorum meditacionum et orologium sapiencie. Item, Lucerna consciencie....* » Le second porte en tête : *Libri fratris Walteri de Lilleford, quondam prioris Sancti Juonis, quos contulit communitati Rammeseye* (1). Ces ouvrages, au nombre d'une cinquantaine, sont assez mélangés. On y trouve saint Thomas d'Aquin et Aristote, saint Augustin et Porphyre, saint Anselme et les scolastiques Pierre Tharenteys, frère Gilles, Henri de Gand, des traités de physique et de métaphysique, et enfin : *Reportaciones fratris Walteri de Lilleford de Disputacionibus.*

Les catalogues de cette époque ne sont pas très-rares, mais ils sont toujours curieux ; ce sont autant de documents pour l'histoire de la Bibliographie, et, à ce titre, ils méritent les honneurs de la publication ; ils font connoître les auteurs que l'on étudioit ou que l'on possédoit de préférence, alors que les exemplaires en étoient si peu répandus ; M. Leroux de Lincy a publié dans ce recueil, en 1843, l'*Inventaire des livres composant la bibliothèque des seigneurs de Jâligny, 6 juin 1413.* Dans la même

(1) Le monastère de Ramsey.

année, quelques pages plus loin, on rend compte d'un ouvrage du même auteur : *La Bibliothèque de Charles d'Orléans à son château de Blois.* Aujourd'hui encore, on cite comme un fait remarquable ces deux bibliothèques, dont la première comprenoit 82 volumes et la seconde 80. Il existe à Rome deux catalogues de livres; l'un, du XIIe siècle, appartient à l'abbaye de Sainte-Croix de Jérusalem; et l'autre, du XVe, se trouve aux archives de l'église de Sainte-Marie-Majeure. Mais ils ne sont pas à comparer, ni pour le nombre, ni pour l'importance, à celui de la « librairie » de Clairvaux. La blibliothèque publique de Troyes possède un in-folio manuscrit sur vélin de 1472 intitulé : *Inventaire et déclaracion des volumes et livres de l'église et abbaye de Clairvaulx, de l'ordre de Cisteaux au dyocèse de Lengres, fait au mois de may, l'an mil CCCC LXXII, par nous, frère Pierre, nouvel abbé dudit lieu, en la présence du notaire apostolique et tesmoings cy-dessoubz escrips, en la forme, manière, désignacion et specificacion qui s'ensuit.* » Ce manuscrit, de 188 feuillets, en écriture mixte gothique à longues lettres, contient la liste de 1,736 volumes manuscrits. Pierre de Virey étoit alors abbé de Clairvaux. Il n'y a là rien qui doive nous surprendre. Les lois ecclésiastiques faisoient un devoir aux religieux de fonder une collection de livres et de travailler à son accroissement. Les règles de saint Benoît sont précises : elles enjoignent à tout moine de prendre une part quelconque aux travaux des livres. Les uns composoient de savants traités, des commentaires pleins de science et de théologie sur les livres des saintes Écritures; les autres les copioient; les derniers étoient chargés de préparer le parchemin. Dans un monastère, le dernier des enfants de saint Benoît avoit sa part dans la besogne pour lutter contre la barbarie. A Clairvaux, il y avoit plusieurs petites cellules qu'on appeloit des *écritoires;* c'était là où les copistes et les relieurs de livres travailloient. Nicolas de Clairvaux, secrétaire de saint Bernard, a laissé, dans sa 25e lettre, une description de sa cellule, de son cabinet, qu'il appelle *scriptoriolum*, où il copioit des livres. Un chroniqueur inédit de

l'abbaye de Clairvaux nous apprend qu'il y avoit dans la bibliothèque de ce monastère « de toutes sortes de livres et principalement tous les ouvrages des Pères. » Il ajoute : « Il n'y avoit que les ouvrages des poëtes dont la lecture n'étoit pas approuvée, comme on peut le recueillir d'une lettre de Nicolas. En effet, on ne voit dans la bibliothèque de Clairvaux aucun manuscrit en vers, excepté l'ouvrage de saint Prosper, *de Ingratis* et un manuscrit intitulé *Aurora*, qui comprend toute la Bible en vers latins pentamètres et hexamètres, composés par Riga, chanoine de Reims. » L'abbé Pierre de Virey, qui avoit fait dresser le catalogue des ouvrages de l'abbaye de Clairvaux, avoit acheté ou fait transcrire quantité de livrres ; c'est à lui que le monastère étoit redevable des ouvrages de saint Thomas et de Pierre de Tarentaise, qu'il avoit fait copier à Paris. Plusieurs manuscrits de la bibliothèque de Troyes portent : n° 244 : *Hunc librum emit Parisius frater Petrus de Vireyo, postea abbas Clarevallis;* n° 399 : *hunc totum librum fecit scribi frater Petrus de Vireyo, dum erat Parisius studens*; 507: *Expositio Traveti... quam Parisius studens emit... frater Petrus de Vireyo;* 560 : *hunc librum scribi fecit frater Petrus abbas...*; 576 : *quos libros phisicorum Parisius acquisivit et emit frater Petrus de Vireyo.....* Vingt-trois volumes portent des mentions analogues. Il en avoit copié lui-même; le n° 166 porte : *Scribi fecit frater Petrus, abbas Clarevallis....* Pierre de Virey avoit composé plusieurs ouvrages; nous n'en trouvons aucun dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Troyes.

Le successeur de Pierre de Virey, Jean Foucault (1497-1510), enrichit, comme son prédécesseur, la bibliothèque du monastère d'un grand nombre d'ouvrages choisis. L'inscription suivante, gravée sur une pierre à la sortie de l'église, près du sépulcre, rappeloit sa mémoire :

Par Jean Foulcault, docteur très-vénérable,
De Chaalons né, cité moult honorable.

Et de céans pacifique pasteur,
Fut tout parfoit cet ouvrage louable,
Et mise à point la chapelle notable,
Mil cinq cens neuf. Louange au Créateur!
Mais lui avec son bon prédécesseur,
Avoit déjà faite la librairie.
Priez qu'il soit de gloire possesseur,
Avec Jésus et sa mère Marie.

Jean Foucault avoit fait construire un superbe bâtiment pour la bibliothèque de son abbaye. Les trois quatrains suivants, que nous sommes tentés d'attribuer, comme les vers précédents, au poëte Guillaume Flameng, qui, à cette époque, habitoit Clairvaux, étoient inscrits dans l'intérieur de la bibliothèque (1) :

Jadis se fist cette construction
Par bons ouvriers subtilz et pleins de sens,
L'an qu'on disoit de l'Incarnation,
Nonante-cinc avec quatre cens;

Et tant y fust besognié de courage,
En pierre, en bois, et autre fourniture,
Qu'après sept ans achevèrent l'ouvrage,
Murs et pilliers et voulte et couverture.

Puis en feuvrier, l'an mil cinc cens trois,
Y furent mis les livres des docteurs.
Le doulx Jésus qui pendit en la croix,
Dont paradis aux devotz fondateurs!
Amen.

Les évêques de Langres et plusieurs ecclésiastiques de ce diocèse, avoient donné des ouvrages à l'abbaye de Clairvaux.

(1) Cette inscription est imprimée dans les Mémoires de la société d'Agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, t. XIX, 1re partie, p. 164, et dans le Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques, t. II, p. 218.

Nous nous contenterons de citer le chanoine Frédéric, le doyen du chapitre, Jacques d'Audeloncourt, et l'évêque Garnier.

En compulsant les volumineux manuscrits que possède le grand séminaire de Langres et que nous a laissés M. l'abbé Mathieu sous ce titre : *Mémoires, monuments antiques, inscriptions, chartes... pour servir à l'histoire ecclésiastique et civile du pays langrois*, nous trouvons, tome XV, page 498, une copie d'un testament de Jacques d'Audeloncourt, mort en 1359. Jacques d'Audeloncourt lègue ses biens à l'abbaye de Clairvaux, à l'église de Paris, dont il étoit chanoine, à l'église de Metz, aux abbayes de Morimond, Fontenay, Longuay, Benoitevaux, aux frères prêcheurs de Langres, à la cathédrale de Langres, aux curés de Vaudrémont, Cirfontaine, Aizanville, etc. Ce document curieux est de 1351 : « *Anno Domini M. CCC° lj. die sabbati, post festam Conceptionis beate Marie Virginis, que fuit decima die mensis decembris, indictione quinta, more gallicano renovata, Pontificatus sanctissimi Patris et Domini nostri Clementis divina providentia Pape Sexti anno decimo.* » Nous y voyons que Jacques d'Audeloncourt, docteur en droit, doyen de l'église de Langres, chanoine de Paris et de Thérouanne (canonicus sancti Audomari in diœcesi Morinensi), lègue une partie de sa bibliothèque à l'abbaye de Clairvaux. Nous transcrivons les titres des volumes légués :

BIBLIOTHÈQUE DE JACQUES D'AUDELONCOURT (1351).

Legavitque Clarevalli :

1. — Quamdam summam Rolandinam et parvas cronicas meas valde bene scriptas ;
2. — Quemdam librum meum intitulatum : « Missus est Gabriel ; »
3. — Pulcherrimum Decretum meum ;
4. — Pulcherrimas meas Decretales ;
5. — Sextum meum decretalium apparatum de glosis Johannis mon a-chi, cum Clementinis, de Glosis Johannis Andree, simul ligati dicto sexto libro ;
6. — Meliorem Ignocentium, illud scilicet qui est majoris vo uminis e de littera grossiori ;

7. — Meum Speculum juris civilis;
8. — Et Repertorium juris ipsius speculi in alio volumine;
9. — Summam meam Hostiensis que dicitur copiosa;
10. — Lecturam meam archidiaconi super decreto que dicitur: Rosarium;
11. — Aliam lecturam meam super decreto que incipit: « Si duos ad cenam; »
12. — Unam de lecturis meis archidiaconi, quia duos habeo super sexto libro Decretalium;
13. — Item, lecturam Guillelmi de Montelanduno, super dictis Clementinis;
14. — Lecturam Johannis Andree super dicto sexto Decretalium;
15. — Constitutiones pape Johannis vicesimi secundi;
16. — Librum valde utile et novum cum montres, scilicet lecturam questionum Johannis Andree super regulas juris sexti libri Decretalium;
17. — Librum casuum Bernardi;
18. — Librum casuum legum super concordantiis apparatus Bernardi, qui liber dicitur: Suffragium monachorum;
19. — Librum questionum Bartholomei Brixiensis;
20. — Librum qui intitulatur: de Rescriptis, instrumentis, privilegiis et ad judicium preparotoriis; cum quibusdam aliis ligatis in eodem volumine;
21. — Librum in quo simul ligantur distinctiones domini Lamberti de Salinis;
22. — Margarete, edita ab Alberto;
23. — Jacobus de Harems; Guido de Sudaria;
24. — Dyonisius super regulas juris sexti Decretalium et plures repetitiones juris civilis;
25. — Legavit item librum in quo continentur: Brocardica Azonis, Cavillationes Bagaroti et plures alie summe ligate in dicto libro;
26. — Item, scripta mea super Decretalibus que incipiunt: « Formavit hominem »;
27. — Librum Mandagoti;
28. — Quemdam summam que dicitur: Monardina;
29. — Summam Thome, cardinalis de Capua;
30. — De Dictaminibus;
31. — Librum qui dicitur: Exemplare, cum quibusdam aliis in dicto libro ligatis;
32. — Librum de canonizatione beati Thome Anglici confessoris;
33. — Librum Remigii super libro Genesis;
34. — Librum de Conceptione beate Marie Virginis, editum a fratre Petro Aureoli, de ordine fratrum minorum;
35. — Librum Vegetii de Re militari, in quo ligatur simul liber Moralis Scacorz;
36. — Sermones utiles domini Bertrandi de Turre, cardinalis;
37. — Liber ethicorum;

38. — Unam parvam Bibliam ;
39. — Summam Gaufridi, in volumine modico ;
40. — Cronicas abreviatas ab origine mundi usque ad nova tempora, et incipiunt : « In promordio, » et est pendens tabula ;
41. — Item, quosdam libros ligatos, editos à beato Bernardo, et incipit liber primus : « Missus est Gabriel ; »
42. — Librum concordantiarum Biblie ;
43. — Librum manipuli florum ;
44. — Librum questionum fratris Johannis lectoris quos tres libros teneo in commodato ad vitam, a dictis abbate et conventu ;
45. — Librum Senece.

La bibliothèque de Troyes possède cinq manuscrits catalogués sous les nos 148, 278, 608, 640 et 1000 qui portent cette note : « *Datum Clarevellis per dominum Jacobum de Audeloncuriæ quondam decanum Lingonensem, cujus anima Deo vivat.* » Quatre de ces manuscrits sont mentionnés dans le testament dont nous donnons un extrait : ce sont les nos 1, 8, 11 et 20.

Comme on le voit, la bibliothèque des seigneurs de Jaligny et celle de Charles d'Orléans n'étoient guère plus considérables que la bibliothèque du chanoine langrois, qui donne à l'abbaye de Clairvaux une partie de ses livres, au nombre de 45. Ces mots : « *Quia duos habeo; illud scilicet qui est majoris voluminis* ; *pulcherrimum ; meliorem ;* » indiquent suffisamment que Jacques d'Audeloncourt s'étoit réservé quelques ouvrages dont il a dû disposer en faveur d'autres monastères. Le document que nous avons sous les yeux ne parle pas d'autre donation de livres que celle-ci en faveur de l'église d'Aizanville :

« Missale meum pulchrum, cum suis Epistolis et Evangeliis ligatum, in duobus voluminibus. »

Jacques d'Audeloncourt fut enterré à Clairvaux, où reposoient déjà sa mère, trois de ses frères et deux de ses sœurs. Il étoit de la famille de Jean d'Aizanville, 30e abbé de Clairvaux.

Un autre doyen du chapitre de Langres, Jean de Saffres, mort en 1365, possédoit une bibliothèque de 145 volumes ; huit ans plus tard, en 1373, le roi de France, Charles V, le savant, le sage, l'élève de l'Université de Paris, n'en avoit que 910.

Jean de Saffres étoit neveu de l'évêque Jean de Rochefort, qui posséda l'évêché de Langres de 1294 à 1305. Sa famille étoit issue des comtes de Bourgogne et se rattachoit, par les alliances, à celle de saint Bernard. Le catalogue de la bibliothèque de Jean de Saffres nous a été conservé dans un inventaire dressé par les soins de Hugues de Changey, curé d'Asnières (1), et de Jean de Levrigney, curé de Lannes (2). Cet inventaire, déposé dans les archives départementales de la Haute-Marne, provient de celles de l'église Saint-Mammès, de Langres. Il est écrit sur dix-sept feuilles de parchemin, cousues les unes les autres, et forme un rouleau de près de 10 mètres de long sur 0,33 centimètres de large. Le sceau du chapitre de Langres, qui y avoit été attaché, a disparu. Ce document, qui a été publié en partie dans le tome 4e du *Bulletin archéologique*, page 329, est d'autant plus précieux que la valeur des objets, tels que vêtements, armes, effets mobiliers, anneaux et pierres précieuses, poids et mesures, livres, etc., y est indiquée. On y trouve désigné tout ce que possédoit une maison seigneuriale du moyen âge. Il nous paroît utile de publier le catalogue de la bibliothèque de Jean de Saffres. L'inventaire commence en ces termes:

« In nomine Domini, amen. Hoc est inventorium bonorum mobilium venerabilis et discreti viri Domini Johannis de Saffris, canonici quondam ecclesie lingonensis, defuncti Lingonis. Inceptum die mercurii post festum beatorum Symonis et Jude apostolorum, anno Domini millesimo trecentisimo sexagesimo quinto et diebus sequentibus, factum et completum per discretos viros dominos Hugonem de Changeyo, curatum de Asneriis; Johanem dictum de Leurigneyo, curatum de Laonna commissarios . . . .
in presentia Nicolai de Charmis, clerici jurati nostri capituli ecclesie lingonensis et ad hoc a nobis specialiter deputati. »

Suit la nomenclature des effets mobiliers, etc., puis vient celle des livres :

(1) Village de la Côte-d'Or.
(2) Village de la Haute-Marne.

BIBLIOTHÈQUE DE JEAN DE SAFFRES.

(1365.)

Item invenerunt romancios et alios libros qui sequuntur :

§ I.

Primo, *Cronicam regum abbreviatam*, illuminatam de auro, taxatam precio duorum francorum auri ;

2. — Item, romancium *Florimontis*, taxatum precio decem octo grossorum ;
3. — Item, romancium dicti *de Cligez*, taxatum precio trium grossorum ;
4. — Item, romancium dicti *de Perceveaux le Galoix*, taxatum precio quatuor florenorum Florencie ;
5. — Item, romancium Johannis dicti *de Lançon*, taxatum precio sex grossorum ;
6. — Item, romancium dicti *de Beaudoux*, taxatum precio duodecim grossorum ;
7. — Item, romancium *Mape mundi*, taxatum precio duodecim grossorum ;
8. — Item, romancium dicti *de Cassamus*, taxatum precio vigenti grossorum ;
9. — Item, romancium *Karoli de Cezilia*, taxatum precio duodecim grossorum ;
10. — Item, romancium *Garini Lotharingi*, taxatum precio quatuor florenorum Florencie ;
11. — Item, romancium *Girardi de Rossillon*, in francisco, taxatum precio quindecim grossorum ;
12. - Item, romancium *de Medicina equorum*, taxatum precio duorum grossorum ;
13. — Item, romancium *de Rosa*, taxatum precio quatuor florenorum Florencie ;
14. — Item, romancium *Julii Cesaris*, taxatum precio sex grossorum ;
15. — Item, romancium *Regnardi*, taxatum precio duorum florenorum Florencie ;
16. — Item, romancium *Sancti Ludovici*, *regis Francorum*, taxatum precio unius floreni Florencie ;
17. — Item, romancium *Parisie Ducisse*, taxatum precio unius grossi ;
18. — Item, romancium intitulatum : *Le Tresour*, taxatum precio sex florenorum Florencie ;
19. — Item, romancium *Machabeorum*, taxatum precio quatuor florenorum Florencie ;
20. — Item, romancium *Girardi de Rossillon*, in provinciali linguâ, taxatum precio unius grossi ;
21. — Item, romancium *Mellini*, taxatum precio quindecim grossorum ;

22. — Item, romancium *Julii Cesaris*, quem familiares dicti defuncti dicunt esse Domine de Rup, taxatum precio duorum florenorum Florencie, pro quo romancio dicta domina habet romancium de *Lancelot;*

23. — Item, romancium *Troie Magne*, taxatum precio duodecim grossorum;

24. — Item, romancium *Bueve de Barbastre*, taxatum precio trium grossorum;

25. — Item, romancium *Geberti dicti Desree*, taxatum precio duorum grossorum;

26. — Item, romancium *Radulphi de Cameraco*, taxatum precio octo grossorum;

27. — Item, romancium dicti *Galaad*, taxatum precio quatuor florenorum Florencie;

28. — Item, romancium *Sancti Spiritus*, intitulatum : Testamentum magistri *Johannis de Mehun*, taxatum precio octo grossorum;

29. — Item, romancium *Basini et Gombaudi*, taxatum precio quinque grossorum;

30. — Item, romancium *de Amadas*, taxatum precio decem octo grossorum;

31. — Item, romancium *Courberan d'Oliferne*, taxatum precio demidii grossi;

32. — Item, unam peciam Romancii *de Tritan*, taxatum precio unius floreni Florencie;

33. — Item, *hystoriam Britonum*, taxatam precio unius floreni florencie;

34. — Item, romancium Alexandri, taxatum precio quindecim grossorum;

35. — Item, *Cronicam Regum abreviatam*, coopertam de rubra pelle, taxatam precio unius floreni Florencie;

36. — Item, romancium dictum *de la Devinaille*, taxatum precio dimidii grossi;

37. — Item, romancium *Cantilenarum Regis Theobaldi*, taxatum precio sex grossorum;

38. — Item, romancium *de Regimine Corporis*, taxatum precio duorum grossorum;

39. — Item, romancium *Aymerici de Nerbona*, taxatum precio duorum francorum auri;

40. — Item, quoddam pulchrum romancium, coopertum de pelle rubra, in quo sunt adventus Ante-Cristi, Passio Christi, in gallico; vita Patrum, in gallico; qui liber seu romancium est, ut dicitur, de Hospitali sancti Mammetis, nec fuit taxatum, sed restitutum dicto hospitali;

41. — Item, unum quaternum papiri scriptum *de Romancio Regnardi*, taxatum precio duorum grossorum;

42. — Item, Romancium *Septem Sapientium*, taxatum precio trium grossorum;

43. — Item, romancium *Conceptionis beate Marie Virginis*, taxatum precio duorum grossorum;

44. — Item, quoddam vetus romancium *Florencii*, taxatum precio duorum grossorum ;
45. — Item, romancium *Beate Marie Egyptiace*, taxatum precio unius grossi ;
46. — Item, romancium *de Joseph*, taxatum precio unius grossi ;
47. — Item, novem quaternos *Romancii Lanceloti*, taxatos precio novem grossorum ;
48. — Item, Romancium dictum *Ysopet*, taxatum duorum florenorum ;
49. — Item, *Vitam Patrum*, in gallico, taxatam precio vigenti quatuor grossorum ;
50. — Item, *Consuetudines Campanie*, in gallice, taxatas precio unius grossi ;
51. — Item, romancium *Sancte Cristine*, taxatum precio tritum grossorum ;
52. — Item, romancium *Tritani*, taxatum precio vigenti francorum auri ;

§ II.

Item, invenerunt dicti commissarii alios libros pertinentes ad usum Ecclesie :

53. — Primo, unum psalterium feriale magni voluminis, notatum, taxatum precio sex florenorum Florencie ;
54. — Item, aliud psalterium feriale, quod dicitur esse de Monssone, taxatum precio trium florenorum Florencie ;
55. — Item, quoddam graduale, quod dicunt esse capelle de dicto Monssone, taxatum precio trium florenorum Florencie ;
56. — Item, unum breviale notatum, in duobus voluminibus, quorum unum est coopertum de pelle viridicum clavis ibidem infixis, et reliquum de pelle rubra sine clavis, et est dicte capelle de Monssone, ut dicitur, taxatum precio vigenti florenorum Florencie ;
57 — Item, unum missale, in uno volumino, quem dicunt esse dicte capelle de Monssone, taxatum precio duodecim florenorum Florencie ;
58. — Item, unum ordinarium, secundum usum ecclesie Lingonensis, ligatum in asseribus, coopertum de pelle rubrâ, quem dicunt esse dicte capelle, taxatum precio duodecim grossorum ;
59. — Item, aliud ordinarium, non ligatum, coopertum de pelle viridi, taxatum precio quindecim grossorum ;
60. — Item, unum pulchrum breviale notatum, in duobus voluminibus, in quo sunt formalia argentea, taxatum precio triginta florenorum Florencie ;
61. — Item, unum parvum breviale, in duobus voluminibus, quod dicitur fuisse curati de Soncuriâ, taxatum precio duodecim florenorum Florencie ;
62. — Item, aliud parvum breviale, totius temporis, in uno volumine,

quod dicunt fuisse Domini Johannis Moteti de Lingonibus, taxatum precio quatuor florenorum Florencie;

63. — Item, aliud breviale in uno volumine, coopertum de veteri pelle viridi, taxatum precio trium florenorum Florencie;

64. — Item, quasdam caudas notatas, que dicuntur fuisse dicte capelle de Monssone, taxatas precio duorum florenorum Florencie;

65. — Item, alios caudas non notatas, taxatas precio duorum florenorum Florencie;

66. — Item, unum pulcherrimum missale, notatum, in duobus voluminibus, quorum sunt pulcherrima formalia argentea, taxatum precio quadraginta francorum auri;

67. — Item, unum martyrologium, coopertum de pelle rubra, taxatum precio unius floreni Florencie;

68. — Item, unum processionarium, taxatum precio unius floreni Florencie;

69. — Item, quemdam libellum intitulatum : Breve psalterium, taxatum precio dimidii grossi;

70. — Item, unum kalendarium in una tabula, taxatum precio duorum grossorum;

71. — Item, aliud kalendarium consimile, taxatum precio unius grossi cum dimidio;

72. — Item, quamdam magnam tabulam intitulatam : *Tabula confessionis*, taxatam precio duorum grossorum.

§ III.

Item invenerunt alios libros :

73. — Primo, unam partem *Vite auree*, videlicet à vita sancti Andree usque ad vitam sancti Pancracii, taxatam precio trium grossorum;

74. — Item, hystoriam Troianam, in papiro scriptam, taxatam precio quindecim grossorum;

75. — Item, librum miserie humane conditionis, taxatum precio duorum grossorum;

76. — Item, librum *Alani*, de planctu nature, in papiro scriptum, taxatum precio duorum grossorum;

77. — Item, plures quaternos *Vite auree*, videlicet à festo sancti Andree usque ad festum sancti Dominici, taxatos precio quatuor grossorum;

78. — Item, tabulam supra cronicas, taxatam precio unius grossi;

79. — Item, summam de casibus, coopertam de rubrâ pelle, taxatam quatuor grossorum;

80. — Item, summam de viciis, taxatum precio duorum florenorum Florencie;

81. — Item, quemdam librum de cronicis, intitulatum : *Liber Pauli Orosii*, coopertum de pelle rubrâ, taxatum precio duorum florenorum Florencie;

82. — Item, librum *de Cronicis Normannorum*, taxatum precio quindecim grossorum;

83. — Item, quemdam veterem librum intitulatum : *de Conjugiis*, taxatum precio duorum grossorum ;

84. — Item, librum *Aubertani*, de modo tacendi et loquendi, taxatum precio duorum francorum auri ;

85. — Item, librum intitulatum : *Instructiones presbyterorum*, quem composuit *Guillelmus Durandi*, Mimatensis episcopus, taxatum precio quinque grossorum ;

86. — Item quemdam librum medicinalem qui incipit : sicut dicit Constantinus, estimatum precio quinque grossorum ;

87. — Item, quemdam libellum in quo continentur proverbia diversorum auctorum, taxatum precio unius grossi ;

88. — Item, quemdam parvum libellum ad conferendum ordinem clericalem et non alios ordines, taxatum precio unius grossi ;

89. — Item, librum *Aristotelis* de Animalibus, taxatum precio unius floreni Florencie ;

90. — Item, Georgica *Virgilii*, taxata precio unius grossi ;

91. — Item, quemdam libellum vocatum : *Prosper*, taxatum precio unius grossi ;

92. — Item, alium libellum intitulatum : *Macer de Herbis*, taxatum precio unius grossi ;

93. — Item, quemdam librum *Juvenalis* intitulatum cornicum (*sic*), taxatum precio dimidii grossi ;

94. — Item, bibliothecam magistri *Petri Riga*, taxatam precio duorum grossorum ;

95. — Item, quemdam alium librum, coopertum de pelle rubrâ intitulatum : *Pseudo contra medicamentes*, taxatum precio quindecim grossorum ;

96. — Item, regulam anniversariorum ecclesiæ Lingonensis, in magno volumine, taxatam precio unius floreni Florencie ;

97. — Item, quemdam librum intitulatum *Elucidarium*, taxatum precio unius grossi ;

98. — Item, compotum ecclesiasticum cum kalendario, in uno volumine, taxatum precio unius grossi ;

99. — Item, summam penitencie, taxatum precio duorum grossorum ;

100. — Item, speculum ecclesie, pro missa celebranda, taxatum precio unius grossi ;

101. — Item, quemdam librum medicinalem qui intitulatur : *Instans negocium*, taxatum precio unius grossi ;

102. — Item, quemdam veterem librum intitulatum : *Boëcius de Numeris*, taxatum precio duorum grossorum ;

103. — Item, quamdam Summam dictaminis quam composuit magister *Petrus de Vineis*, taxatum precio unius grossi ;

104. — Item quemdam librum de Accidentibus senectutis, taxatum precio unius grossi ;

105. — Item, quoddam cartularium, continens plures cartas, taxatum precio unius grossi;

106. — Item, excerpta ethimologiorum, taxata precio trium grossorum;

107. — Item, summam Britonis, taxatam precio duorum grossorum;

108. — Item, unum kalendarium, in uno rotulo, in quo sunt scripta anniversaria que sunt in ecclesia lingonensi, taxatum precio duorum grossorum;

109. — Item, unum magnum rotulum intitulatum : Arbor humani generis, taxatum precio unius floreni Florencie;

110. — Item, *hystoriam Ammondi et Angoulan*, taxatam precio duorum grossorum;

111. — Item, libellum fugitivum, taxatum precio unius grossi;

112. — Item, lapidarium metrificatum, taxatum precio unius grossi;

113. — Item, librum *de Lapidicini*, taxatum precio unius grossi;

114. — Item, summam dictaminis, que incipit : Quasimodo, taxatam precio unius grossi;

115. — Item, exordia *Senece*, in duobus quaternis, taxata precio unius grossi;

116. — Item, quamdam partem Pontificalis, in quaternis, taxatam precio unius grossi;

117. — Item, lecturam institutionum incompletam, taxatam precio unius grossi;

118. — Item, algorismum metrificatum et prosaycum, taxatum precio unius grossi;

119 — Item, quemdam librum in quo sont plures littere de redditibus et juribus decanatus ecclesie Lingonensis, taxatum precio unius grossi;

§ IV.

Item, invenerunt dicti commissarii et se invenisse confessi sunt :

120. — Quasdam decretales in parvo volumine glosatas, taxatas precio quinque florenorum Florencie;

121. — Item, summam *Mandagothi* de Electionibus, coopertam de pelle crocea, taxatam precio sex grossorum;

122. — Item, textum sexti et septimi librorum Decretalium, coopertum de corio, taxatum precio sex grossorum;

123. — Item, parvum volumen, taxatum precio otto francorum auri;

124. — Item, digestum vetus, taxatum precio otto francorum auri;

125. — Item, novum digestum, taxatum precio decem francorum auri;

126. — Inforciatum, taxatum precio sex francorum auri;

127. — Item, codicem taxatum precio novem francorum auri;

128. — Item, summam *Assonis*, taxatam precio trium florenorum Florencie;

129. — Item, textum decreti, taxatum precio trium francorum auri;

130. — Item, sextum librum decretalium, glosatum, taxatum precio sex florenorum Florencie;

131. — Item, summam *Mandagothi*, coopertam de pelle vitulina pilosa, taxatam precio quatuor grossorum;
132. — Item, *Pastorale Gregorii*, taxatum precio duorum grossorum;
133. — Item, Cronicas *Martini pape*, taxatas precio quatuor grossorum;
134. — Item, summam *Mandagoti*, in parvo volumine, taxatam precio sex grossorum;
135. — Item, textum sexti libri Decretalium, taxatum precio quatuor grossorum;
136. — Item, glosas imperfectas super decretum, taxatas precio duorum grossorum;
137. — Item, textum sexti et septimi libri Decretalium, taxatum precio quatuor grossorum;
138. — Item, cronicas *Martini pape*, taxatas precio quatuor grossorum;
139. — Item, item, Cathonem glosatum cum Theodolo et partibus, omnia in uno volumine, taxata precio duorum grossorum;
140. — Item, quemdam libellum in quo continentur flores extracte a moralibus *sancti Gregorii*, taxatum precio unius grossi;
141. — Item, textum Clementinarum, taxatum precio duorum grossorum;
142. — Item, quemdam libellum in quo continentur jura Decanatus, taxatum precio quinque grossorum;
143. — Item, casus digesti novi, taxatos precio unius grossi;
144. — Item, consuetudines Campaniæ, taxatas precio unius grossi;
145. — Item, quamdam quantitatem diversorum quaternorum modici valoris, ligatorum in quodam parvo lingio, taxatam precio decem grossorum.

Nous ne possédons rien des romans de Charles de Sicile (?), de saint Louis; du Trésor (?) de la Médecine des chevaux (?); de Bueve de Barbastre, de Gibert Desrée, de Courberon d'Oliferne, de la B. Marie Égyptienne (?), et de Joseph (?); et nous n'avons que des fragments en vers des romans de Merlin et de Tristan.

J. CARNANDET,

Bibliothécaire de la ville de Chaumont (Haute-Marne)

NOTES

PRISES DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

I

NOUVEAU VOYAGE DE FRANCE.

PARIS, SAUGRIN, 1720; IN-12.

Les exemplaires bien conservés de cet itinéraire sont rares. L'auteur, Dumas, avoit publié en 1709 un *Dénombrement du royaume de France, rédigé sur les Mémoires des Intendants et Commissaires de S. M.* Il promet aux voyageurs « une exacte explication de tout ce qu'il y a de singulier et de rare à voir dans ce royaume, » promesse ambitieuse et difficile à tenir dans un petit volume qui n'a pas 450 pages.

Ce livre est enrichi d'une grande carte de France, qui manque dans la plupart des exemplaires, et de onze gravures en taille-douce assez bien exécutées, qui représentent Marseille, Lyon, la Rochelle, Saint-Malo, Rouen, le pont du Gard, les horloges de Lyon et de Strasbourg, la cathédrale de Strasbourg, le portail de celle de Reims et le mont Saint-Michel.

Tout imparfait qu'il est, l'itinéraire de 1720 est encore intéressant à parcourir aujourd'hui. On y trouve un assez grand nombre de renseignements curieux, au point de vue historique et archéologique, sur l'état des routes à cette époque, sur les moyens de locomotion, sur des monuments importants et des objets d'art aujourd'hui disparus, etc. On jugera par quelques citations prises au hasard.

Marseille (p. 27). « Une partie de son quai est occupé pendant le jour par des échopes ou boutiques d'ouvriers galériens,

construites à peu près comme celles du Pont-Neuf de Paris. On trouve dans ces boutiques mille nippes, et autres commoditez nécessaires; mais ceux qui vont les achepter doivent être en garde sur l'adresse de tels marchands......

« Dans l'église de Saint-Martin, collégiale et paroissiale, on conserve une image de la sainte Vierge en argent, de cinq pieds et demi de hauteur, dont la couronne et les ornements sont d'une richesse immense.... L'abbaye de Saint-Victor ressemble à un château, étant fermée de murailles, munie de tours sur le haut desquelles on peut se promener.... Il y a une riche chapelle (souterraine) de Notre-Dame, où il n'est pas permis aux femmes d'entrer; cette défense leur a été faite, selon l'opinion du peuple, depuis qu'une reine y étant entrée avec trop de hardiesse, en sortit aveugle. »

L'auteur de l'Itinéraire n'est pas toujours exact, à beaucoup près, dans ses indications, évidemment faites de mémoire. Il brouille surtout avec une facilité merveilleuse les noms historiques. Ainsi il cite (p. 39) le tombeau d'*Ildefonse II*, chef-d'œuvre d'architecture et de sculpture gothiques du commencement du XIIIe siècle, au prieuré de Saint-Jean d'Aix; il faut lire Alphonse II, comte de Provence, mort en 1209.

Avignon (p. 60). « La Juiverie est une espèce de petite république, dans un quartier séparé, d'où les Juifs n'osent sortir sans avoir leurs chapeaux jaunes, et leurs femmes quelque chose de même couleur à leur coeffure. Ils sont un nombre assez considérable, dans un lieu fort étroit, où ils ne peuvent s'étendre, mais seulement élever leurs bâtiments. On ne les souffre dans Avignon qu'à condition qu'ils entendront toutes les semaines un sermon que leur fait un religieux....»

La vue de Lyon (p. 73) est curieuse à comparer avec l'aspect actuel de cette cité. On y retrouve encore les anciens remparts. La ville a peu gagné du côté de la colline religieuse de Fourvières, où s'élevoit jadis le palais impérial; en revanche l'industrie a décuplé la population et l'étendue des faubourgs qui, dans le plan de 1720, n'apparoissent que comme de chétifs villages.

Cependant, dès cette époque, l'industrie de la soie jouoit un rôle important à Lyon. C'étoit une curiosité « que de voir les moulins à soie, qui dans leur grandeur sont ajustez de telle manière qu'une femme *quoique faible* en peut tourner un facilement. Ils sont enchaînez les uns avec les autres, et un seul mulet en fait ordinairement tourner sept ou huit. » (P. 100.)

L'auteur parle fort au long d'une effroyable catastrophe arrivée en 1712, qui avoit répandu l'épouvante dans la population lyonnoise : « Un jour de fête de Saint-Denis de Bron, qui est au delà de la Guillotière, il sortit de Lyon un grand nombre de personnes pour aller à cette fête ; et comme les moins pressez attendent toujours la dernière heure pour revenir, l'affluence fut extraordinaire sur le pont. Le caporal ou sergent qui commandoit au corps-de-garde de la porte, soit pour tirer de l'argent ou autrement, la fit fermer demie heure plutôt que de coutume, et précisément dans le temps que chacun s'empressoit d'arriver pour entrer dans la ville. Il en résulta un si effroyable encombrement, qu'avant que les cris qu'on poussa dans cette foule eussent fait rouvrir la porte, il y eut plus de 400 personnes d'étouffées.... Celui qui avoit fait fermer la porte fut rompu vif, et ses camarades pendus. » (98, 99.)

Depuis cette époque, le trop célèbre faubourg de la Guillotière a été témoin de bien d'autres catastrophes qui ont fait oublier celle-là.

Le voyage de Paris à Lyon se faisoit, en 1720, par une diligence qui partoit tous les deux jours de l'hôtel de Sens, près de l'*Ave Maria*. On passoit l'hiver et l'été par la Bourgogne, l'automne et le printemps par le Bourbonnois. Il y en avoit pour tous les goûts, comme on voit ; mais il ne falloit pas être pressé, surtout quand pour cause d'économie on préféroit les *voitures d'eau*. Elles ne prenoient que trente-cinq livres au lieu de soixante-quinze, il est vrai ; seulement on étoit *dix jours* en route.

Parmi les monuments remarquables de Dijon (p. 143), nous trouvons la fameuse rotonde de Sainte-Bénigne, curieux monu-

ment d'architecture romane du commencement du XIe siècle, démoli à la Révolution. Une ancienne gravure de cette rotonde a été reproduite dans l'ouvrage de M. Maillard de Chambure, (*Dijon ancien et moderne*, 1840). La Sainte Chapelle des ducs de Bourgogne, également recommandée à l'admiration des voyageurs de 1720 (p. 146), n'a pas eu un sort plus heureux. La démolition en fut ordonnée en 1804, « pour donner du pain à un grand nombre de journaliers, pères de famille, » que l'administration départementale ne sut pas employer d'une façon plus intelligente. Ces bévues administratives accomplies après coup et de sang-froid ont été aussi funestes aux anciens monuments de notre histoire que les dévastations révolutionnaires.

« Au milieu de la Place-Royale, dit l'auteur (toujours à Dijon), on doit placer la grande statue équestre de Louis XIV en bronze, faite à Paris par *Lehongre*, et qui est restée en chemin à une lieue d'Auxerre, depuis vingt-huit ans (p. 149). » Cela étoit vrai encore à l'époque où l'auteur écrivoit, car si le *nouveau voyage* a paru en 1720 seulement, le privilége est de 1718. Cette masse énorme, qui ne pesoit pas moins de 52 milliers, avoit été transportée par eau, en 1690, jusqu'à une lieue d'Auxerre, mais elle s'étoit enfoncée en terre au débarquement. Or, cette même année 1718, Pierre Morin, ingénieur de la province de Bourgogne, plus hardi ou plus adroit que les autres, réussit à soulever et à remettre en mouvement le colosse si longtemps immobile, et l'amena sans encombre jusqu'à Dijon où l'on dut abattre plusieurs maisons pour lui livrer passage, comme on eût fait pour Louis XIV lui-même de son vivant. Enfin cette statue fut hissée en grande cérémonie sur son piédestal en 1725.

Le 15 août 1792, une cérémonie d'un genre bien différent eut lieu sur la place ci-devant royale. Il s'agissoit d'exécuter le décret qui prescrivoit de briser les statues des anciens rois. On mit une corde au cou de Louis XIV, qui tomba abattu aux applaudissements de la populace. Quand ce fut le tour du cheval, quelques personnes osèrent proposer de le laisser en place et sans bride, comme emblème de la liberté. Une pareille

mention sentoit d'une lieue l'aristocratie; aussi ceux qui l'avoient faite durent s'enfuir au plus vite, *pour n'être pas lanternés* (1). La plus grande partie de ce bronze fut envoyée au Creuzot, et (lettre de Coindat, archiviste de la Côte-d'Or, et témoin oculaire (*Dijon*, p. 151) employée dans la fonte de ces canons qui servirent bientôt après à repousser l'invasion étrangère. En dépit des insulteurs, la statue du grand roi eut ainsi des funérailles dignes de sa mémoire.

Avant de quitter Dijon, l'auteur du *Nouveau voyage* recommande aux bibliophiles la bibliothèque abbatiale de Saint-Étienne, composée en grande partie des livres de *feu M. Godeau*, évêque de Vence.

Ce n'étoit pas seulement au point de vue de la célérité et de la bonne confection des routes que les voyageurs avoient à se plaindre en l'an de grâce 1720. On peut en juger par les extraits suivants, qui concernent spécialement la route de Paris à Lyon par la Bourgogne :

De Vermenton à Persy-le-Sec, un petit bois à craindre. — Les bois de Persy-le-Sec sont dangereux. — De Lucy-le-Bois à Souvigny, rien à craindre; mais de Souvigny à Cussy, il y a un étang environné de bois, nommé l'étang de Tobie. *Cet endroit est très-dangereux*. Puis de Cussy à la Roche, autres bois connus sous le nom très-significatif de bois d'*Empoigne-pain; il faut s'y tenir sur ses gardes*. De la Roche à Saulieu, autre passage à craindre; un peu plus loin la *Fondrière de la Fiole*, agréable endroit où l'on couroit le double risque de verser et d'être dévalisé. L'auteur a évité de multiplier les notes de ce genre, mais il fait entendre assez clairement ailleurs que même les simples indications de *bois et broussailles* sous-entendent des passages difficiles, éloignés de tout secours, et où l'on risquoit de trouver fort méchante compagnie.

B[on] Ernouf.

RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES SUR L'ARÉTIN.

On s'est proposé dans ce travail d'ajouter quelques détails à ceux que le savant auteur du *Manuel du Libraire* a présentés avec autant d'exactitude que de lucidité, au sujet d'un écrivain trop célèbre. On a suivi le même ordre que celui adopté dans le *Manuel*, qui se trouve ainsi complété sur certains points, et le plus souvent d'après des renseignements mis au jour après la publication du vaste et excellent ouvrage de M. J.-Ch. Brunet.

ARETINO (*Pietro*). Il Genesi, etc. *Vinegia*, 1551, 49 fr., mar., vente Bearzi. La Passion de Jésus-Christ, traduite par J. de Vauzelles, 1539, 40 fr., mar. Buvignier.

Indépendamment de la traduction faite également par J. de Vauzelles, du travail de l'Arétin sur les sept psaumes pénitentiaux, il en existe une autre par de Rosset, Paris, 1605, in-12.

Le *Manuel* dit que les *Sette Salmi*, traduits par Arétin, ont été imprimés à Venise, en 1536, in-4; et à Florence, en 1537, in-8. Il en existe d'ailleurs bien d'autres éditions. Adelung en signale une de Venise, 1534; nous trouvons cité celles de Venise, 1539; sans lieu, 1545, in-8; Lyon, 1548, in-12; Florence, 1566, in-8; le nom de Partenio Etiro se trouve en tête de celles de Venise, 1627, in-12, et 1635, in-16; Lyon, 1648, in-12. *Lagrime d'Angelica*. Le *Manuel* indique quatre éditions de ce poëme, la première avec la date de 1538; il y en a une autre imprimée à Venise, chez Bernard de Vitali, in-4, sans date, ayant pour titre : *Due primi canti d'Angelica*. Un exemplaire relié en mar. s'est payé en 1847, 126 fr., vente Libri. (Voir la note insérée à ce catalogue, p. 167, nº 1072; la date de ce volume est rapportée à 1532 environ.)

La Marfisa, sans lieu ni date, in-4; cette édition est indiquée

au *Manuel*, qui n'en cite aucune adjudication. Elle a été publiée à Venise, vers 1535, selon le catalogue Libri, nº 1073, 64 fr., mar., même vente. M. Melzi ne connaissoit qu'un seul exemplaire de ce poëme, celui qui se trouvoit à Florence dans la bibliothèque Palatine.

La Sirena, Marfisa ed Angelica. Venetia, 1630.

La Sirena est un petit poëme à la louange d'Angela Serena; il avoit paru à Venise, en 1544, avec les *Strambotti a la villanesca*, autre ouvrage fort peu connu de l'Arétin; le tout forme un in-8 de 40 feuillets. 85 fr., mar., Libri, 1711.

Capitoli di P. Aretino, di E. Dolce et d'altri. Le *Manuel* mentionne la très-rare édition de Florence, 1540 ou 1541. Il en existe une autre tout aussi rare (*Venetia*) *Curtio Navo e fratelli*, 1540, in-8, 56 feuillets (le dernier non chiffré). 45 fr., mar. Libri, nº 1515.

Dubbii amorosi (Paris, vers 1757), in-16. 20 fr., mar., Walckenaer; 30 fr., grand papier, mar., Nodier.

La réimpression faite à Paris, en 1792, porte cette scandaleuse rubrique : *In Roma, nella stamperia Vaticana, con privilegio di Sua Santità.*

La Corona (1) *de i cazzi, sonetti lussuriosi.*

On prétend que la bibliothèque de Dresde a possédé, jusqu'à 1781, le seul exemplaire de l'édition originale in-16, sans lieu ni date, qui reste toujours problématique; mais il existe des impressions modernes de ces sonnets plus qu'érotiques. Une d'elles, avec la fausse indication de *Vinegia*, 1556, petit in-16, 22 feuillets, figure au catalogue Nodier (1844, nº 670, mar., 41 fr.); elle paroît avoir été exécutée en Suisse, dans le courant du dix-huitième siècle. Il y a une autre édition, *Venise*, 1779, petit in-8. Quant aux célèbres estampes gravées par Marc Antoine, d'après Jules Romain (Voir le *Journal zur Kunstgerchichte*, de Murr, tom. XIV, p. 1 et suiv.), Cumberland (*Catalogue of prints*. 1827) dit que l'opinion générale est qu'el-

(1) Voir Ébert, *Allgemeines Bibliographisches lexicon*, t. I, p. 86, nº 954 et *Description* (en allemand) *de la Bibliothèque de Dresde*, nº 302.

les ont été complétement détruites, et qu'on ne les a jamais vues dans aucune collection. A la vente de Willett, en 1811, on présenta quelques fragments qu'on disoit en avoir fait partie ; ce qui étoit fort douteux. Un graveur nommé Boitard, mort en 1715 (M. Ch. Leblanc, dans son *Manuel de l'Amateur d'estampes*, se borne à citer son nom), est l'auteur d'une mauvaise suite de figures gravées en Hollande, au simple trait, et que bien des gens, par ignorance, croient être celles que le burin de Marc Antoine avoit tracées.

Parmi les ouvrages où il est fait mention de ces fameux sonnets, nous citerons la *Suite de la Clef du Cabinet des Princes*, février, 1759, p. 117-124 ; l'*Histoire* (en allemand) *du burlesque*, par Floegel, p. 90 ; le *Menagiana*, édition de 1715, t. IV, p. 60.

Quattro commedie, 1588, 58 fr., mar., Nodier, en 1844 ; 27 f. 50 c., mar., Soleinne ; 36 fr., Libri, en 1855.

Commedia intitolata il Filosofo.

L'édition de 1549, 38 fr., mar., Nodier. Il existe une réimpression imitée de cette édition ; elle a été faite à Brescia, en 1730.

Il Marescalio. L'édition de Milan, 1535, 35 fr., veau, tr. d., Libri, nº 1894. Cette comédie reparut à Vicence, en 1601, in-12, sous le titre de : *Il Cavallarizzo, commedia di L. Tansillo.* Ce subterfuge étoit employé pour déjouer la censure.

L'Horazia. Vinegia, G. Giolito, 1546 ; 55 fr., mar., Libri, nº 1898. On trouve au même catalogue, nº 1899, une autre édition de cette même tragédie, publiée en 1549 dans la même ville et par le même éditeur ; 40 fr., mar. Nous la rencontrons aussi aux catalogues Courcelles (25 fr.), et Hanrott (1 liv. st. 9 sh.)

Ajoutons qu'on peut consulter, au sujet du théâtre de l'Arétin, l'*Analecta biblion*, de M. Du Roure, t. I, p. 396 ; et l'*American quarterly Review*, nº XIV, juin 1830, p. 325 ; les *Œuvres choisies de l'Arétin*, publiées à Paris, en 1845, grand in-18, par le bibliophile Jacob (Paul Lacroix), renferment une traduction

des pièces de l'Arétin (*le Philosophe*, *la Courtisane* et *la Falanta*), accompagnée de notes intéressantes. On peut regretter qu'au lieu d'un travail nouveau sur l'Arétin, l'éditeur se soit borné à réimprimer sa Vie, par Dujardin, sous le masque de Boispréaux. *La Haye*, 1750.

Ragionamento della Nanna. Parigi, 1534.

Nous n'avons connoissance que d'un seul exemplaire de cette édition originale de la première partie des *Ragionamenti*, qui se soit montré dans les ventes depuis celle de Mac Carthy, en 1816. A la vente Nodier, en 1844, un exemplaire de cette édition, joint à l'édition originale de la seconde partie, Turin, 1536, s'est payé 121 fr., nº 1005. Un troisième exemplaire du volume de Paris, étoit dans la collection du bibliophile anglois, R. Wilbraham, qui avoit rassemblé beaucoup d'ouvrages rares en langue italienne.

Malgré l'indication de Paris et celle de Turin, les deux volumes en question ont été imprimés à Venise, mais clandestinement et pour cause. Le volume de Turin, 49 fr., mar., Libri, nº 2493.

Ragionamento del Zoppino fatto frate, e Lodovico puttaniere dove contiensi la vita e genealogia di tutte le cortegiane di Roma (Venetia), F. Marcolino, 1539, in-8 de 20 feuillets.

Édition originale et inconnue, d'après le catalogue Libri (nº 2494, payée 51 fr., mar.), d'un opuscule fort licentieux de l'Arétin; il a paru plus tard dans l'édition des *Ragionamenti*, 1584

Dialogo nel quale si parla del gioco. Vinegia, 1545.

45 fr., mar., Libri, nº 2495. (voir la note portée à ce catalogue), exemplaire relié avec le *Ragionamento... de le corti del mondo*, sans lieu, 1541 (édition non citée au *Manuel*, qui ne mentionne de ce dernier *Ragionamento*, que trois éditions, deux de 1538, une de 1539). Cette édition, reliée avec le *Dialogo*, 1545, que nous venons de citer, 53 fr., mar. Nodier, nº 1105. Le *Dialogo* est entre un cartier, de Padoue, et les cartes de sa boutique, sur l'histoire du jeu et des joueurs.

Ragionamenti. Bengodi, 1584, in-8.

Les diverses contrefaçons que signale le *Manuel* sont laides et ne sont point rares. Une d'elles, la seconde, est copiée page pour page sur l'édition originale ; mais, ainsi que l'a remarqué Nodier, dans une note inscrite sur son exemplaire, on peut, entre autres différences, constater celles-ci, qui sont fort sensibles : 1° au verso du titre général, la table des *Ragionamenti* est annoncée par un titre en deux lignes ; il y en trois dans la contrefaçon ; 2° à la tête du *Commento de ser Agreso*, ce nom est mal écrit, *Agresto*, dans l'original ; cette faute est corrigée dans la contrefaçon.

La terza e ultima parte de' ragionomenti, 1589. Cette troisième partie, peu connue, n'a pas été reproduite dans l'édition de 1660. 54 fr., mar., Libri, n° 2496.

Capricciosi e piacevoli ragionamenti. Cosmopoli, 1660 ; 125 fr., mar., Cailhava; 169 fr., mar., Nodier; 60 et 99 fr., mar., Libri; 70 fr., mar., Giraud.

On ne peut douter que les Elzéviers n'aient imprimé ce volume, mais il sortit des presses d'Amsterdam, ou bien de celles de Jean Elzevier, à Leyde. M. Pieters, dans ses *Annales des Elzéviers*, Gand, 1851, p. 163, discute cette question et reconnoît qu'elle ne peut être tranchée.

Le *Manuel* indique les deux éditions elzéviriennes de la *Puttana errante*, de 38 et 54 pages. Il existe une jolie réimpression qui paroît avoir été faite en Angleterre, in-12, sans lieu ni date, 62 p. de 30 l.

Coloquio de las damas, 1548 ; 46 fr., mar., Nodier, en 1844; et l'édition de 1607, 28 fr. 50 c., même vente.

On trouve dans le *Serapeum*, Leipzig, tom. VIII, p. 154, une notice sur cette traduction fort mitigée; elle ne comprend qu'un seul dialogue (la troisième *Giornata* de la première partie, p. 128-198, de l'édition de 1584). Après le titre, vient un avis au lecteur (p. 3-11). Les détails trop licentieux ont été retranchés. Salva (catalogue, n° 2391) remarque qu'on ne peut déterminer le lieu d'impression de l'édition de 1607.

Pornodidascalus, Francofurti, 1622. Cette traduction de

Barth a été faite sur la version espagnole de Xuarez ; elle a été réimprimée à la suite de *l'Aloyisa*, édition petit in-8, sans date, où elle occupe les pages 343 à 430. Voir le travail de M. Colomb de Batines, sur cet ouvrage trop connu. (*Moniteur de la Librairie*, 1843.)

Dialogue de l'Arétin, s. l. ni d., in-12.

28 fr. 50 c., v. t. d., Crozet ; 34 fr., mar., Nodier.

(Une traduction françoise manuscrite des *Entretiens* de l'Arétin, 2 vol. in-4, avec deux dessins, 100 fr., vente Barrois, en 1838.)

La P..... errante ou Dialogue de Madelaine et de Julie.

Indépendamment de la traduction de N. N., indiquée au *Manuel*, sans date, il en existe une par V., *Lampsaque*, 1760, in-8, fig. Le texte est accompagné de plusieurs pièces de vers du même genre de l'Arétin.

La P..... errante se retrouve en françois dans la *Bibliothèque d'Arétin*, Cologne, P. Marteau, sans date, in-12, 404 pag. Ce recueil a reparu sous le titre de : *Cabinet d'amour et de Vénus*, Cologne, les héritiers de P. Marteau, 2 vol. petit in-12, 171 et 234 pages.

Une traduction angloise, intitulée : *The wandering Whore*, Londres, vers 1660, est extrêmement rare ; elle est portée au prix de 16 guinées, sur un catalogue de la maison Longmann, de Londres.

Adelung indique une traduction allemande : *P. Aretins italianischer Hurenspiegel*, Nuremberg, 1672, in-4.

Il existe aussi une traduction hollandoise : *De dwouende Hoer uyt het Italiens vertaelt*, in-12, sans lieu ni date.

L'Arétin d'Augustin Carrache à la Nouvelle Cythère (vers 1798), in-4 ; 41 fr. 50 c., J. L. D., en 1834 ; 110 fr. Gratiano ; 220 fr., mar., figures ajoutées, Pixérécourt, n° 391. Le même catalogue indique, n° 392, douze gravures au trait d'après Annibal Carrache, pour l'Arétin, comme de la plus grande rareté et inconnues des amateurs et des marchands d'estampes ; vendues 80 fr.

Le texte de Croze Magnan, qui se trouve dans l'édition in-4, a reparu en deux volumes in-18, sous le titre de : *Amours des Dieux payens.* (Lampsaque, 106 et 107 pages.) Il existe plusieurs éditions de cet ouvrage, une entre autres en 2 vol. in 32, de 166 pages chacune. Tous les personnages dont on parle ne sont pas des dieux; on rencontre Julie et un athlète, Antoine et Cléopâtre, etc.

Lettere di P. Aretino, Parigi, 1609, 6 vol.; 70 fr. mar. (avec les deux volumes des lettres écrites à l'Arétin, 1551), Libri, nº 2833. (Voir la note.) Les *Lettere*. 1551; 76 fr., même vente, nº 2834. Ce catalogue indique aussi les *Lettere di Partenio Etiro*, Venetia, 1637, in-8. On sait que c'est sous cette dénomination anagrammatique, qu'au seizième siècle les libraires italiens réimprimèrent plusieurs ouvrages de l'Arétin; le vrai nom de l'auteur, effroi de la décence, ne pouvoit s'avouer franchement.

La Vita di Maria vergine, di Caterina Santa e di Tomaso aquinate, Vinegia, 1552, in-4; 5 liv. sterl. 5 sh., vente Renouard, à Londres, en 1828.

Une curieuse notice de M. E. de La Gournerie, sur les écrits pieux de l'Arétin, se trouve dans la *Revue européenne*, tom. III, p. 297-313.

On peut aussi consulter, au sujet de l'Arétin, les articles de M. Philarète Chasles, dans la *Revue des Deux Mondes*, cahiers des 15 octobre, 1er novembre et 15 décembre 1834 (réimprimés en 1851, dans un volume grand in-18, intitulé : *Études sur Shakspeare, Marie Stuart et l'Arétin.*

Signalons aussi, parmi les nombreux auteurs qui se sont occupés de l'Arétin et de ses ouvrages : Adelung, *Histoire* (en allemand) *de la Folie humaine*, t. III, p. 168-241; Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. VI. — Peignot, *Notice sur la fortune de P. l'Arétin*, Dijon, 1836, in-8, et *Dictionnaire des Livres condamnés*; Klotz, *Italianische Biographie*, t. I, p. 368-393; David Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. II, p. 37 et suiv.; Floegel, *Histoire* (en allemand) *de la littérature comique*, t. II,

p. 145; Graesse, *Cours d'histoire littéraire universelle* (en allmand), t. II, 3e section, p. 737.

Koehler dans ses *Amusements numismatiques et historiques* (Nuremberg, 1731, in-4, t. III), a donné de curieux détails sur une médaille frappée en l'honneur de l'auteur audacieux qui s'intituloit *le fléau des princes*, et qui écrivoit à la fois pour les couvents et pour les *boudoirs*. G. B.

CORRESPONDANCE RÉTROSPECTIVE

L'Administrateur des Bibliothèques de la Couronne, a M. le Comte de Pradel, ministre de la maison du roi.

Paris, 10 octobre 1815.

Monsieur le Comte,

Vous m'avez fait l'honneur de me demander, par votre lettre en date du 9 de ce mois, si la Couronne peut revendiquer la bibliothèque dont la ville de Versailles est en possession, et qui existoit autrefois dans le château.

Permettez-moi, Monsieur le Comte, de vous expliquer comment cette bibliothèque a existé dans le château de Versailles.

Nos Assemblées Nationales n'ont jamais perdu de vue les monuments scientifiques ou littéraires qui se sont trouvés dans les Maisons Royales, dans celles des Émigrés, et dans les Établissements Ecclésiastiques supprimés. Les livres surtout ont été l'objet de leur constante sollicitude; on les a réunis dans des dépôts particuliers, et il en a été dressé des inventaires fort exacts.

Une époque remarquable a prouvé ce que j'avance; ce fut celle où la Convention Nationale commença à revenir à des sentiments d'humanité et de justice, en ordonnant la restitution aux familles des condamnés, du mobilier qui avoit été saisi dans les maisons de ces intéressantes victimes. En exécution

de ce décret, nombre de bibliothèques ont été rendues avec une fidélité remarquable.

Aujourd'hui que tous les François émigrés au commencement de nos troubles sont réunis à la grande famille, il sembleroit naturel de leur rendre le mobilier qui a été enlevé de leurs domiciles; nul doute que le Roi n'aimât à exercer ce grand acte de justice; mais la destination qui a été donnée aux livres en rend la restitution presque impossible.

Lorsque l'on a rendu les bibliothèques des condamnés, il étoit facile de les reconnaître, parce qu'elles étoient séparées les unes des autres, et portoient, sur des feuilles placées à l'intérieur des volumes, les noms de leurs anciens propriétaires. Toutes les restitutions de cette nature ayant été faites, le Gouvernement autorisa les bibliothécaires de Paris et des départements à choisir, dans les dépôts nationaux, les ouvrages manquant aux bibliothèques confiées à leurs soins; une immense quantité de livres sortit alors des dépôts sans la désignation des propriétaires. On compte la bibliothèque de Bruxelles parmi celles qui s'enrichirent le plus de cette manière. Seroit-il facile aujourd'hui de retirer de ces bibliothèques les livres qui leur ont été accordés?

A la même époque à peu près, le gouvernement ordonna de tirer des mêmes dépôts de quoi former de nouvelles bibliothèques; telle est l'origine des bibliothèques du Conseil d'État, de la Chambre des Députés, du Tribunal de Cassation, de l'École de Médecine, de l'École Polytechnique, du Jardin des Plantes, etc. Telle est aussi celle des bibliothèques de Fontainebleau, de Saint-Cloud, de Rambouillet, de Trianon et de Compiègne.

Après avoir dispersé de cette manière la plus grande partie des livres, appartenant aux établissements supprimés et aux émigrés, ce qui restoit dans les dépôts a été cédé à des libraires, en échange des ouvrages nouveaux que l'on voulut acquérir.

Ces détails ne font que trop sentir l'impossibilité de rendre

aux émigrés les bibliothèques dont ils pourroient solliciter la restitution. Cependant il existe des départements où l'on sait que telle bibliothèque, conservée presque en entier, appartenoit à telle ou telle famille. Dans ces cas, la restitution sera facile, et les familles pourront la solliciter de la bonté du Roi.

Le département de Seine-et-Oise mérite une attention particulière; il est de notoriété publique qu'il a été établi dans le château de Versailles un dépôt de livres très-considérable, composé en grande partie des bibliothèques qui avoient appartenu au Roi, aux Princes et à des familles très-distinguées. Beaucoup de livres de ce dépôt ont été donnés aux départements; mais c'est ce dépôt seul qui a contribué à former la bibliothèque de l'École Centrale de Versailles, laquelle fut donnée en 1807 à la Ville par le gouvernement. Elle se monte à 30,000 volumes environ.

Tous les livres du Roi, des Princes ou Princesses de la Maison Royale, portent sur la couverture les armes de France. Il est donc facile de les reconnoître.

Vous voyez donc, Monsieur le Comte, quels sont les ouvrages de la bibliothèque de Versailles que la Couronne peut revendiquer; je laisse à votre sagesse à décider si elle doit les revendiquer. La question me paroît d'autant plus délicate que des émigrés pouvant reconnoître leurs livres à côté de ceux de nos Princes, seront portés à en demander la restitution. Nombre de bibliothèques seroient ainsi dans le cas d'être successivement dépouillées de leurs principales richesses.

La ville de Versailles regarde la bibliothèque qui lui a été donnée comme un de ses plus beaux établissements; ne seroit-il pas digne de la munificence du Roi de confirmer ce don, et d'offrir par là un noble encouragement à la culture des sciences et des arts? Cette conduite du Roi relativement aux livres qui lui ont appartenu, ainsi qu'aux princes de sa famille, fera sentir l'impossibilité où il se trouve de rendre à la plupart des émigrés leurs bibliothèques éparpillées dans tous les coins de

la France, et même dans des lieux étrangers aujourd'hui à la nation françoise.

Le gouvernement auroit un moyen bien simple, selon moi, d'indemniser les familles qui ont à regretter la perte de leurs livres.

Il existe de grands ouvrages, tels que la *Description de l'Egypte*, l'*Iconographie Grecque et Romaine*, etc., dont le gouvernement s'est réservé la propriété pour en faire des présents; d'un autre côté, il est hors de doute que le Roi, marchant sur les traces de ses prédécesseurs, illustres protecteurs des sciences et des lettres, souscrira pour plusieurs exemplaires des ouvrages nouveaux les plus remarquables. Que le gouvernement accorde un exemplaire de ces différents ouvrages aux familles dépouillées de leurs bibliothèques; elles verront dans ces cadeaux une marque touchante de l'intérêt que le Roi prend à leur malheur, et elles ne penseront plus à réclamer des objets que la Révolution a dévorés, ou auxquels il a été donné une utile destination.

Excusez, Monsieur le Comte, les détails dans lesquels je suis entré à l'occasion d'une question très-simple en apparence.

Je suis très-respectueusement,

Monsieur le Comte,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BARBIER.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

NÉCROLOGIE. — Le *Bulletin du Bibliophile* doit enregistrer plusieurs pertes regrettables, et d'abord celle de M. le vicomte de Horric, de Beaucaire, jeune bibliophile, mort prématurément après avoir réuni une collection de livres peu nombreux, il est vrai, mais parmi lesquels on remarquoit des exemplaires bien choisis et reliés avec soin. Cette bibliothèque a été vendue à Tours le 17 de ce mois. Les principaux articles ont été presque tous achetés par des amateurs tourangeaux présents à cette vente. En première ligne nous citerons un exemplaire des tableaux de la Ligue, dans une excellente reliure du temps, en veau brun, adjugé à 455 fr. (les frais en sus), à M. Victor Luzarche. Les lecteurs du *Bulletin* connoissent l'importance historique et la rareté de cette collection de *quarante estampes* gravées sur bois, qui ont été dispersées comme les *placards* et les *affiches* éphémères relatifs aux guerres du XVI[e] siècle. On trouve une description fort exacte de ces estampes, dans le *Manuel du Libraire*, de M. Brunet; on peut également consulter *le Peintre-Graveur*, de M. Robert Duménil; et la page 133 de l'année 1855 du *Bulletin du Bibliophile*. L'acquéreur de ce volume précieux a acheté quelques autres livres, en très-bonnes reliures, tels que le *Traité des Combats singuliers*, par le père Gerdil; le *Traité des Tournois*, du père Ménestrier; les *Grandes Chroniques de France*, publiées par M. Paulin Paris. Nous pourrions ajouter, à titre de renseignement, que l'une des curiosités de la ville de Tours est la bibliothèque ou plutôt le musée de M. Victor Luzarche, qui depuis quinze ans l'augmente et l'enrichit avec un goût exquis et une rare sagacité; ce musée est composé d'ouvrages sur la Touraine, de classiques françois, de livres d'histoire qu'il fait richement habilés par Duru, Capé, etc.; d'autographes, de manuscrits et d'estampes! M. Lu-

zarche publie aussi de temps en temps quelques jolis volumes imprimés avec toute la sollicitude d'un amateur. Nos lecteurs n'ont point oublié l'*Adam*, drame anglo-normand du XIIe siècle ; l'*Office de Pâques*, poëme du XIIe siècle ; une nouvelle édition du *Discours sur la Méthode de Descartes* ; enfin, il y a peu de jours, nous recevions un exemplaire d'un petit volume intitulé : *Vie du pape Grégoire le Grand*, légende françoise publiée pour la première fois en 1857. Cet ancien poëme, de deux mille huit cents vers, roule sur un thème populaire au moyen âge qui a été traité en latin, en allemand et en langue d'oil. Le nom du poëte françois est resté inconnu ; on ignore également s'il fut l'inventeur de cette légende ou s'il s'est contenté de la mettre en vers. Quant au mérite littéraire de la légende de saint Grégoire, voici le jugement qu'en porte l'éditeur dans son Introduction : « A l'avantage d'un style clair, élégant et d'une remarquable rapidité, elle joint, dit-il, le mérite d'une composition à laquelle, à l'exception de quelques réminiscences classiques, il seroit impossible de reprocher la moindre trace d'imitation ou d'emprunt. » M. Victor Luzarche, qui est connu par des publications d'anciens textes françois, place vers la fin du XIIIe siècle l'époque de la composition de ce poëme. On n'en cite que deux manuscrits. Le premier, qui est en dialecte normand, se trouve à la bibliothèque de Tours : c'est celui que l'éditeur a suivi avec une scrupuleuse exactitude, reproduisant jusqu'aux moindres variations d'orthographe. Le second manuscrit, où sont racontés les mêmes faits dans une sorte de dialecte picard, est déposé à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. Il a fourni, dans la présente édition, soixante-dix vers qui manquoient dans le manuscrit de Tours. Le volume se termine par un glossaire et il est orné d'un fac-simile du manuscrit.

Nous ajouterons qu'à la vente de M. Horric, on a vendu un exemplaire du *Journal de Henri III et Henri IV*, par Pierre de L'Estoille, en 9 volumes, reliés en maroquin rouge. — Le *Combat seul à seul en champ clos*, par le sieur de La Beraudière ; 1608, in-4°. — Une plaquette précieuse : *Recueil du*

Triomphe solennel, fait et célébré à Cambrai en 1529; in-4°, goth., reliure de Bauzonnet-Trautz. — *Les Après-dînés du sieur de Cholières*, volume adjugé 42 fr., quoiqu'en médiocre état de conservation. — Des classiques françois en éditions récentes. — *Les Arts au moyen âge*, de Dusommerard (incomplets), 205 fr. — Enfin, une splendide collection des ouvrages publiés par Crapelet, des *Monuments anciens de la langue françoise;* volumes reliés en maroquin avec dentelles.

— M. E. Quatremère, dont la mort a été annoncée dans les journaux quotidiens, avoit formé une bibliothèque dans toute l'acception du mot, une bibliothèque comme les savants en possédoient autrefois, où se trouvent réunis les ouvrages de fond, les grandes collections scientifiques et littéraires, les classiques de tous les pays, les chefs-d'œuvre de toutes les langues et une spécialité de livres et de manuscrits orientaux. Ajoutons que l'illustre académicien, par un goût naturel et peu commun aux savants, avoit toujours donné dans ses acquisitions la préférence aux beaux exemplaires et aux bonnes reliures.

— La mort de M. Richard, docteur-médecin et chirurgien en chef de l'hospice d'Évreux, occasionne la vente de sa bibliothèque; elle se fera à Évreux même, le 5 octobre prochain. C'est une réunion nombreuse et presque complète de livres usuels et pratiques, à laquelle ont été ajoutées les éditions modernes des principaux ouvrages d'histoire et de littérature, que toutes les bonnes bibliothèques doivent renfermer.

— Les journaux ont tous parlé de la perte que les arts ont dernièrement faite en la personne de M. J.-B. Lassus, le studieux et laborieux architecte de Notre-Dame, de la Sainte-Chapelle, de la cathédrale du Mans, de Chartres, etc. On sait que M. Lassus est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'architecture, et notamment des *Annales archéologiques*, qu'il a publiées avec M. Didron. Nous dirons aussi qu'il laisse une modeste fortune et une collection de livres sur les arts, destinée à recevoir un grand développement. On prépare le catalogue et la vente aura lieu cet hiver.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

SEPTEMBRE. — 1857.

229. Les admirables qualitez du Kinkina, confirmées par plusieurs expériences, et la manière de s'en servir dans toutes les fièvres pour toute sorte d'âge, de sexe et decomplexions *Paris, Jouvenel*, 1689; in-12, vél. 6—»

Lors de son apparition en Europe, le précieux fébrifuge venu du Pérou rencontra des détracteurs et il eut aussi des panégyristes zélés; on lui prêta des propriétés supérieures à celles dont il est doué effectivement; il s'engagea une vive controverse; les docteurs se partagèrent; des malades moururent faute d'avoir pris du quina, et d'autres patients allèrent les rejoindre pour en avoir pris à trop fortes doses. Le livre dont nous venons de transcrire le titre est une des pièces de cette querelle qui n'est point sans intérêt dans l'histoire de l'art de guérir.

230. Apologie pour M. de Balzac. *Toul, par Simon Belgrand*, 1628; pet. in-8, vél.............. 15—»

Cet ouvrage, de F. Ogier, est dédié au cardinal de Richelieu; en tête est une ode adressée à Racan. Dans les 273 pages de ce volume, on trouve sans doute des choses superflues et insignifiantes, mais on y rencontre aussi des détails utiles pour l'histoire des lettres sous Louis XIII. Le Père Goulu, général des Feuillants, avoit attaqué Balzac avec beaucoup d'âpreté; il s'attira cette réplique qui eut un grand succès. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que l'auteur défendu, voyant l'accueil que le public avoit fait à son Apologie, voulut faire croire qu'elle étoit sortie de sa plume et se brouilla ainsi complétement avec l'ami qui avoit si bien pris sa défense.

231. AQUINO. Yesus: Dei aurei opuscoli. *Pérouse*, 1510; in-4, dem.-rel. .... 15— »

Impression en caractères gothiques d'une traduction italienne de deux écrits de saint Thomas d'Aquin, l'un sur la confession et la pureté de conscience; l'autre *De li divini costumi*. Cette version est l'œuvre d'un professeur de théologie, faisant partie de l'ordre des prédicateurs, *maestro Guasparre da Perosia*. Son livre n'est sans doute pas facile à trouver; malheureusement il ne trouvera guère de lecteurs, et ne pourra se réfugier que dans la bibliothèque de quelque amateur des anciennes productions typographiques.

232. ARTEMIDORUS. Les Jugements astronomiques des songes, par Artemidorus, autheur ancien et renommé. Plus, le livre d'Auguste Niphus, des Divinations et Augures, par Anthoine Du Moulin, Masconnois. *Paris, Nic. Bonfons*, 1595; in-16 de 89 ff. chiff., 6 ff. non chiff. et 49 ff. chiff., mar. bl., tr. d. (*Hardy.*). 38— »

Délicieux exemplaire d'une édition rare, qui n'est pas citée dans le *Manuel du Libraire*. Les livres de cette espèce ont dû inévitablement disparoître, ou du moins ne nous sont parvenus qu'en mauvais état de conservation, à cause de l'usage journalier qu'on en faisoit. Cette traduction d'Artémidore, faite par Charles Fontaine, le gracieux poëte qui s'intituloit le *disciple de Marot*, a paru pour la première fois en 1546; elle a été réimprimée plus de dix fois, et pourtant elle est toujours rare. C'étoit là le guide, au XVIe siècle, de tous ceux qui cherchoient le secret de leur destinée dans l'interprétation des songes, et personne, il faut le constater, n'étoit alors à l'abri de cette curiosité superstitieuse. Charles Fontaine ne craignoit pas d'avouer sa foiblesse : « J'ay souvenance, dit-il dans l'épître préliminaire *à quelque personnage d'authorité* qu'il qualifie de *Monseigneur*, j'ay souvenance d'avoir songé, estant lors avec vous de là les monts, et depuis aussi à Ferrare et à Venise, certains songes concernans mes affaires, dont j'ay cogneu, estant de retour en France, l'effect advenu conforme à l'interprétation de nostre Artemidore, et encore aussi depuis par plusieurs fois. » Il comptoit si bien sur la crédulité de ses lecteurs, qu'il dédioit sa traduction *à la nation françoise*. Charles Fontaine se piquoit aussi d'être un des meilleurs écrivains de son temps, et il avoit pris pour devise cette anagramme de son nom : *Hante le François*, A la suite de l'ouvrage d'Artemidorus, le libraire a réimprimé la traduction du traité d'Augustinus Niphus, traduction qui avoit été publiée déjà en 1584. Le traducteur, Antoine Du Moulin, valet de chambre de la reine de Navarre, Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, étoit un savant homme, qui connoissoit les langues anciennes et modernes; il devoit être fort âgé, si toutefois

il n'étoit pas mort à cette époque. Il a dédié sa traduction à son ami et ancien collègue Noël Albert, Lyonnois, qui semble avoir été, comme lui, *studieux des choses naturelles*, et fort initié aux sciences occultes.

P. L.

233. BæRII (*Nicolaï*), schol. Reg. cathed. Bremens. collegæ ornithophonia sive Harmonia melicarum avium juxtà naturas, virtutes et proprietates suas carmine latino-germanico decantatarum præmissis earundem iconibus. *Bremæ, Johannis Wesselii, anno* MD.C.XCV, in-4, vélin........................... 30— »

Charles Nodier a signalé, dans son curieux *Dictionnaire des Onomatopées*, la singularité de ce volume peu commun. On y trouve le panégyrique en vers latins de divers oiseaux, tels que le rossignol, le serin, la linotte, l'alouette, le merle, etc. Après chaque petit poëme latin viennent une imitation en vers allemands et des extraits empruntés à des auteurs anciens ou modernes relatifs à l'oiseau dont il est question, et dont le portrait colorié est intercalé dans le texte. Tout cela présente une immense érudition polyglotte, mais pour prendre la peine qu'a exigée un pareil travail, il falloit tout le loisir que pouvoit avoir, à la fin du XVII[e] siècle, un érudit enterré dans une petite ville germanique. Nous donnerons un échantillon de la poésie latine de Baër, en transcrivant quelques-uns des vers qu'il consacre au serin :

Humanum cerebrum tua vox dum recreat ipsum
Naturæ arcanum quis neget illud opus?
Mirificum tireli tenero tibi tinnit ab ore,
Tzi, tzi, tzi, tremulâ voce subinde canis.
Psallito tzi, tzi, tzi, DOMINO tu psallito *Tzion*...
Ipsa Creatorem tu carmine tollis ad astra,
Clara voce: *Dieu!* terve quaterve canens.
Psallis et Ευνίκη! *bona*, tu, *victoria*, psallis!
Incipiens Prys! Prys! Glyck! canis atque *pie*
Psallis: Io *pæan!* et *io*, modulare, *triumphe!*

G. B.

234. BAUDOUIN. Diversitez historiques, ou Nouvelles relations de quelques histoires de ce temps, par J. Baudouin. *Paris, P. Billaine*, 1621; in-8 de 4 ff. et 203 p., v. m.......................... 24— »

Jean Baudouin, qui fut membre de l'Académie françoise, étoit un écrivain de grand style; mais ce n'est pas à cause de sa valeur littéraire qu'on donnera quelque attention à ce bouquin, où l'on trouve six histoires très-intéressantes et très-bien racontées, c'est à cause de la dédicace adressée

à la maréchale de Praslin : « Ce que les poëtes ont feint de la déesse Pallas, lui dit Jean Baudouin, qu'elle vint au monde armée contre toute sorte de destins et de mauvaises fortunes est en elle une fable et en vous une vérité ; car, dès votre naissance, imitant ces invincibles dames romaines, dont le nom est si fameux dans l'histoire, vous avez si heureusement combattu le vice pár les armes de la vertu, que les orages contraires n'ont jamais troublé la tranquillité de vostre vie. » L'honorable inclination que la maréchale de Praslin avoit aux choses vertueuses s'est perpétuée dans la famille jusqu'à la dernière duchesse de Praslin. Nous nous sommes rappelé involontairement la fin tragique de cette pauvre vertueuse dame, en lisant dans le recueil de Baudouin une nouvelle intitulée : « Acte abominable d'un père avare et desnaturé, lequel, après avoir tué son fils, s'estrangle luy-mesme ; d'où s'ensuit la mort tragique de sa femme et d'une sienne fille. »

P. L.

235. Conclave reseratum in quo Fab. Chisius nunc dictus Alexander Septimus. *Sleswici*, 1656 ; in-8, vél. blanc, front. . . . . 12— »

L'élection d'un pape étoit un grand événement au XVIIe siècle. Lorsque Alexandre VII monta sur le trône de saint Pierre, un libraire allemand eut l'idée de réunir toutes les pièces latines officielles relatives à ce conclave ; il mit en tête une longue préface latine écrite par L. N. Moltken, conseiller intime du duc de Holstein, et destinée à retracer la vie d'Innocent X, à faire le tableau de la puissance des cardinaux et des prérogatives de la cour de Rome. Sorti d'une plume luthérienne, cet écrit exprime des sentiments qu'on devine sans peine, et il rappelle à plus d'un égard des écrits du même genre qui sont précieux aux yeux des bibliophiles, parce que, imprimés en Hollande, ils se rattachent à la collection elzevirienne. Qui ne connoît le *Cardinalismo di Santa Chiesa*, *le Syndicat du pape Alexandre VII avec son voyage dans l'autre monde*, *la Rome pleurante*, et autres livrets satiriques ?

A la suite des pièces sur l'élection du nouveau pape, l'éditeur a placé un écrit qui n'est point sans intérêt pour l'histoire d'Italie : *Matthæi Palmerii de Captivitate Pisarum*.

G. B.

236. Discours prononcé par Mlle Perette de la Babille, présidente de l'Académie des femmes scavantes en présence de sa hautesse Mme Henroux, princesse du marché, douairière du Moulin, marquise du Four, comtesse de la Fontaine et autres lieux. Dans la grande salle du

palais de Tourne à tous vents. *Lyon, Ant. de Jussieu,* 1736, in-12, d.-rel. veau f................ 12— »

Cet opuscule peut se ranger dans la catégorie des sermons facétieux; l'orateur femelle débute par citer un passage de la Bible et récite ensuite une apologie de son sexe. Suivent quelques pièces de vers : *l'Alphabet des vertus des femmes, le Secret des femmes, le Rossignol des ménages.* Tout cela n'a pas un grand mérite littéraire, mais, dans une collection de livres sur la plus intéressante moitié du genre humain, mademoiselle de la Babille est sûre de trouver toujours place. Curieuse figure gravée sur cuivre.

237. L'Espagnol démasqué. *Cologne,* 1717; pet. in-12, cart................................ 18— »

Le nom de Pierre Marteau se trouve maintes fois sur le frontispice des libelles publiés à l'époque de Louis XIV; cet imprimeur imaginaire, et ses fils ou gendres, Jacques l'Enclume et Jean de La Tenaille, n'annoncent jamais un panégyrique ou une histoire édifiante. Le livret que nous avons sous les yeux, et dont l'auteur se cache sous le pseudonyme de *Victoire de la Veridad* (de la Vérité), est une diatribe contre la nation espagnole, diatribe formée de médisances assaisonnées de calomnies sans doute et de quelques exagérations. On auroit une triste idée de la vertu des Castillanes, et des agréments qu'offroit alors le séjour de la Péninsule si l'on s'en rapportoit de confiance à ce critique qui avoit sans doute contre l'Espagne quelque sujet d'animosité personnelle. Toutefois, son pamphlet est bon à garder, car il faut tout entendre, le bien comme le mal.

238. Le Favory de court, contenant plusieurs advertissemens et bonnes doctrines, pour les favoris des princes et autres signeurs (*sic*) et gentilshommes qui hantent la court : nouvellement traduict d'espaignol en françoys, par maistre Jacques de Rochemore, lieutenant particulier en la seneschaucée et siege presidial de Beaucaire et Nismes en Languedoc. *Lyon, Guillaume Roville,* 1556; in-8 de 8 ff. non chiff. et 376 pages, mar. chocolat, tr. d. (*Hardy*).............. 48— »

Charmant exemplaire d'un livre rare qui doit prendre place à côté d'une ancienne traduction du *Corteggiano* de Balthazar de Castiglione. Ce curieux traité de la vie intime des cours avoit été accueilli avec enthousiasme par toutes les personnes qui se trouvoient attachées, par état et par devoir, aux différentes cours de l'Europe. Les rois et les princes, les reines et les princesses avoient donné l'exemple de cet engouement qui ne se ralentit pas pendant tout le XVI[e] siècle, en France comme en Italie, en Espagne

comme dans les pays du Nord. Un écrivain espagnol, Antonio Guevara, voulut alors rivaliser avec Balthazar de Castiglione; il s'étoit déjà fait connoitre par un ouvrage du même genre : *Marco Aurelio con el relox de principes*, qui avoit été traduit en françois par René Bertaut, sieur de La Grise, sous le titre du *Livre doré de Marc-Aurèle* (in-8 goth. Voir plus haut, n° 213, p. 449), lorsqu'il publia le livre intitulé : *El menòsprecio de corte*. Ce nouvel ouvrage fut traduit aussi par Antoine d'Alaigre, sous son véritable titre: *Le Mépris de la cour* (Lyon, Pierre de Tours, 1542, in-8); mais ce titre-là nuisit certainement au succès de la traduction, et, dix ans plus tard, Jacques de Rochemore put présenter sa traduction comme un nouveau livre qui n'annonçoit rien d'hostile à la cour dans son titre de fantaisie. Cette traduction étoit d'ailleurs dédiée au connétable Anne de Montmorency, dont le nom seul devoit la recommander auprès des courtisans de Henri II, de Catherine de Médicis, et surtout de la duchesse de Valentinois. Mais cette traduction n'étoit pas sortie de la plume d'un homme de cour, et son *rude langaige* avoit de quoi choquer les oreilles des grandes dames qui parloient comme Amyot écrivoit. On ne doit donc pas être surpris que le livre n'ait pas eu les honneurs d'une seconde édition, malgré les éloges que Jacques Blanchon adressoit au traducteur, en lui promettant la faveur de Pan, c'est-à-dire du roi, qui, dit-il :

Ton nom rendra d'un tel loz entouré
Qu'il ne pourra par temps aucun mourir.

Cet ouvrage, lequel renferme des détails de mœurs très-précieux à connoître, est cité par le savant M. Brunet, qui paroît ne l'avoir jamais rencontré ; car il ajoute cette note : « Je ne suis pas certain que ce livre rare soit le même que *le Mépris de la Cour*. » La nouvelle édition du *Manuel du Libraire*, que nous attendons avec impatience comme le plus beau monument bibliographique de notre époque, complétera certainement l'article consacré au *Favory de Court*.

P. L.

239. GRAMONT. De la Nature, qualitez et prérogatives admirables du Poinct, où se voyent plusieurs belles et subtiles curiositez, par Scipion de Gramont, sieur de S. Germain. *Paris, Michel Daniel*, 1619; in-8 de 4 ff. prélim., 125 p, et 1 f. non chiff. v. f. (*Dusseuil.*) 18—»

Charmant exemplaire de la bibliothèque du fameux médecin Hyac.-Théodore Baron, qui avoit réuni tant de livres curieux sur les sciences naturelles et toujours en beaux exemplaires. C'est un ouvrage très-singulier, très savant et très-abstrait, qui ne devoit pas être du goût de l'aimable et spirituel Bassompierre, à qui la dédicace est adressée. L'auteur lui dit pourtant : « Il n'est partie des mathématiques qui ne vous soit cognue. » On n'avoit jamais compté les mathématiques au nombre des galanteries qui occupoient les moments perdus de l'ancien

page de Henri IV. Quant au sujet du livre, Scipion de Gramont a la prétention de faire voir clairement « qu'il n'y a rien en tout l'univers de plus grand, de plus excellent, ny de plus admirable que le poinct, ny qui plus symbolise avec la divinité, car c'est le principe de tout corps. » Bassompierre, après avoir feuilleté le volume sur les genoux d'une belle dame, a pu s'écrier : « Mons Scipion n'a rien oublié, si ce n'est le point de Venise. »

P. L.

240. Histoire de M. G. Bosquet sur les trovbles advenvs en la ville de Tolose, l'an 1562, trad. du latin en françois. *Tolose*, 1595 ; pet. in-8, v. v., fil....... 24—»

Ce petit volume, difficile à trouver, est l'œuvre d'un catholique zélé ; il ne faudroit pas s'en rapporter à lui avec trop de confiance pour savoir ce que furent dans le Languedoc les guerres de religion, mais on trouve du moins dans ces récits les moyens de se faire une idée des excès commis de part et d'autre dans ces funestes discordes ; on peut voir, entre autres détails, à la page 121, comment les huguenots traitèrent le gardien des cordeliers de Lavaur, et page 128, le chapitre intitulé : *Huguenots exécutez a mort ;* on abat à des malheureux les quatre membres avant de leur trancher la tête ; on livre des femmes au supplice. Les cruautés commises dans un parti amenoient des représailles cruelles et des deux côtés on versoit le sang à flots et sans remords. L'*Histoire* en question, œuvre d'un contemporain qui a vu ce qu'il raconte, est donc d'un prix réel, et elle apprend bien des détails qu'on chercheroit en vain dans des histoires moins spéciales. Une piqûre.

G. B.

241. Histoire véritable de la vie errante et de la mort subite d'un chanoine qui vit encore ; écrite à Paris, par le défunt lui-même : *Dieu lui fasse paix ;* publiée à Mayence, depuis sa résurrection, avec la filiation des pièces que sa fermeté a fait naître : le tout pour l'instruction des juges du révérendissime Consistoire métropolitain, sans avertissement ni avant-propos, ni préface quelconque, par déférence pour les lecteurs qui ne les aiment pas. *Mayence*, 1785 ; 2 tom. en 1 vol. in-8, d.-rel. v. fauv., n. rogn. (*Simier*)..... 18— »

La deuxième partie porte ce titre : *Dossier des pièces pour un chanoine ressuscité à demi, contre les auteurs de sa mort et leurs complices.* — Ce livre singulier porte sur le frontispice : cinquième édition ; mais c'est

assurément uue plaisanterie, et nul bibliographe n'a pu décrire les quatre éditions antérieures à celle que nous signalons. L'auteur annonce qu'il n'a mis « ni avertissement, ni avant propos, ni préface quelconque, par déférence pour les lecteurs qui ne les aiment pas. » Il se nommoit Rumpler, et devint chanoine de Strasbourg. Son caractère difficile et tracassier, ses prétentions, lui firent avoir des démêlés avec le chapitre dont il faisoit partie et avec son doyen ; il écrivit des lettres fort peu respectueuses, fut destitué, et intenta à ses adversaires un interminable procès qui roula de juridiction en juridiction sans pouvoir trouver de fin. C'est l'histoire de ces débats et de ce procès qu'il raconte avec prolixité dans ces deux volumes remplis de pièces justificatives. Il n'est pas douteux que le pauvre chanoine n'eût le cerveau fêlé; il y a souvent des idées fort singulières et des étrangetés de style dans ses pages d'ailleurs fort peu correctes. Voici les titres qu'il met en tête de quelques-uns des fragments qu'il entasse à la suite les uns des autres : Scribe au collet.—Meubles de hasard.—Quatre contre cinq.—Torture de la grande. — Connoissance funeste.— Gain d'une perte.—Protocole in-véridique.—Aéro-fuge auro-phage.—Doyen impoli.—Plagiat qui va.

G. B.

242. L'imposture descouverte des os humains supposés, et faussement attribués au Roy Teutobochus. *Paris, Pierre Ramier*, 1614 ; pet. in-8, v. f.......... 24— »

Livre curieux et savant, indiqué comme peu commun au *Manuel du Libraire ;* il est attribué à Riolan, médecin judicieux qui, plus instruit qu'on ne l'étoit alors habituellement, réduit à leur juste valeur les prétendus ossements attribués au géant Theutobochus par le chirurgien Nicolas Habicot. Une vive controverse s'éleva à cet égard. Riolan soutint avec vigueur la thèse qu'il avoit voulu démontrer, et publia, en 1618, sa *Gigantolochie*, où il établit que les débris du géant proviennent de la dépouille d'un grand quadrupède, tel que l'éléphant. Ses adversaires, n'ayant pas de bonnes raisons à lui opposer, lui dirent des injures; on eut recours à l'anagramme pour montrer que le nom de Joannes Riolanus étoit l'équivalent de *Laurus in Asino*, ou *Asinus in lauro, sine lauro inane*. Toutes ces pauvretés sont oubliées, mais les écrits relatifs à la querelle sur les géants, recherchés par les bibliophiles en raison des singularités qu'ils renferment, conservent de la valeur pour les amis de la science. Le *Manuel du Libraire*, t. II, p. 502, indique plusieurs de ces opuscules auxquels on peut en joindre un autre que signale le catalogue de M. Leber, t. IV, n° 93. La question des géants a savamment été discutée, au point de vue de l'érudition, par M. Berger de Xivrey, *Traditions tératologiques*, p. 189, et au point de vue de l'anatomie comparée, par G. Cuvier, dans ses *Recherches sur les ossements fossiles*.

G. B.

243. Le Camus. Dixains sur le signe de la croix, par Le Camus. *Paris*, 1658; pet. in-12, vél...... 15—»

Le procureur au Châtelet qui se plut à écrire ces vers, étoit sans doute un homme d'une piété fervente, mais comme poëte il avoit peu de mérite; aussi est-il, ce nous semble, resté inconnu aux écrivains qui se sont occupés de l'histoire des poëtes françois. Il a joint à ses productions ascétiques quelques *Conseils moraux;* il changea le vingt-sixième : « parce qüe l'on croyoit trop absolument que je tenois que toutes les femmes n'estoient pas secrètes, combien que je n'entendisse sinon que la pluspart ne l'estoient point. »

En tête du livre se trouvent des vers trop élogieux adressés à l'auteur par quelques amis; ils n'hésitent pas à le mettre au-dessus d'Homère et de Virgile.

Plusieurs gravures décorent ce volume; celle en regard du titre, due au burin de Moncornet, n'est pas sans mérite.

244. Libro de entretenimiento de la pícara Justina en el qual debaxo de graciosos discursos se encierran provechosos avisos. Al fin de cada número veras un discurso que te muestra como te has de aprovechar desta lectura para huyr los engaños, que oy dia se usan. Es juntamente artepoetica que contiene cencuenta diferencias de versos, hasta oy nunca recopilados, cuyos numbres y numeros están en la pagina siguiente. — Dirigido á Don Alonso Pimentel y esterlicq del conseïo de guerra de Su Majestad, y su capitan de Lanças Espanoles en estos estados de Flandes; compuesto por el licenciado Francisco de Ubeda, natural de Toledo. *En Brucellas, en casa de Olivero Brunello en la Fuente de oro.* Año m. d. c. viii; in-8, vél., fr. gr. sur bois.................................. 60—»

Ce roman, qui n'est pas toujours très-édifiant, mais qui est loin de mériter cependant l'épithète de *très-libre* que lui donne le *Manuel du Libraire*, est remarquable en ceci, qu'il passe pour être l'œuvre d'un dominicain, André Perez, caché sous le nom de Francisco de Ubeda. Il appartient au genre picaresque inauguré par *Gusman d'Alfarache;* toutefois, au lieu de prendre pour héros un vagabond, le révérend père s'avisa de choisir une aventurière. On ne sauroit dire que l'ouvrage est d'un mérite bien distin-

gué; on y trouve cependant des scènes animées, une grande connoissance des abondantes ressources de l'idiome espagnol et des détails qui font connoître ce qu'étoient, dans la Péninsule, durant la première moitié du XVIIe siècle, ce qu'on appelle de nos jours les déclassés et le demi-monde. L'auteur s'est trop livré à mettre dans sa prose, selon un usage du temps, de nombreux morceaux en vers dont le mérite est des plus minces.

L'édition que nous avons sous les yeux est mentionnée au *Manuel*, et un bel exemplaire s'éleva au prix de 31 francs à la vente Nodier. Nous connoissons une traduction italienne de Venise, 1628, et une version angloise de Londres, 1707; le *Manuel* ne les signale pas. L'édition de Madrid, 1735, revue par Mayans, est précédée d'une bonne notice sur le livre et l'auteur. On peut aussi consultèr l'excellente *Histoire de la littérature espagnole* (t. III, p. 66), par l'Américain Ticknor, ouvrage qui mériteroit si bien d'être traduit en françois. Récemment la *Picara Justina* a reparu dans deux collections de *Novelistas* espagnols, imprimées l'une à Paris, l'autre à Madrid, mais les amateurs préféreront toujours lire de tels récits dans les anciennes éditions; ce style vieilli, ces mœurs d'une époque détruite ne sont en harmonie qu'avec une impression contemporaine de leur publication.

G. B.

245. Lusus ingenii et verborum in animi remissionem curavit Seybold. *Argentorati*, 1792; in-16, rel. 15—»

Recueil ample et curieux des tours de force auxquels des gens qui avoien sans doute du temps de reste, ont plié la poésie latine; les acrostiches, les vers rétrogrades, les vers lettrisés, les anagrammes, y abondent; on n'y a point oublié la *Pugna porcorum*, long poëme où n'ont été admis que des mots commençant par la lettre P; une facétie en prose d'assez longue haleine sur la papesse Jeanne (*Papa pariens*), présente la même singularité. Nous avons distingué six vers en l'honneur de Turenne, où chaque mot commence par un T, et une longue épitaphe en prose d'une Allemande, nommée Marie-Madeleine, où il n'a pas été admis un seul mot qui n'eût une M pour lettre initiale. Les jeux de mots fourmillent dans ce petit volume que tout latiniste lira avec plaisir, lors même que ces *nugæ difficiles* ne lui paroîtroient nullement dignes d'être imitées.

246. MESSAGEOT. Galimathias poétique ou Recueil de plusieurs petites pièces de vers et de chansons, sur des airs nouveaux et connus, par Messageot, caporal au régiment de Touraine. *A Paphos, chez Narcisse Monloisir* (*Paris, Gautery*), 1770; p. in-8 de 120 p., dos de mar. viol., n. rog........................ 15—»

C'est de la poésie de caporal; l'auteur, qui dédie son recueil à la princesse de Montmorency, sans néanmoins la nommer en toutes lettres, la

nomme cependant lorsqu'il se permet de lui adresser une **chanson allégorique** *sur ce qu'elle quitte le régiment.* Voici ce qu'il ose lui chanter sur l'air : *Tendre fruit des pleurs de l'Aurore :*

Quoi ! vous nous quittez, chère Ismène?
Vous emportez tous nos plaisirs.
Qui va soulager notre peine?
Vous remplissez tous nos désirs.
Auprès de vous la brebiette
Ne connoissoit que le bonheur;
Celle qui prendra la houlette
Aura-t-elle votre douceur ?

La brebiette, c'est le caporal et peut-être aussi le fifre du régiment. Le reste du volume est à l'avenant. On comprend qu'un pareil livre doive être rare, et que la princesse de Montmorency ait fait mettre au cabinet tous les exemplaires qu'elle a pu rencontrer sous sa main, peut-être même l'édition entière. Le caporal-poëte ne paroît pas avoir été encouragé dans ses publications, car il n'a rien publié depuis son *Galimathias poétique*, où nous avons remarqué une pièce de vers adressée à M. Jacquot, *roi des musiciens des deux Alsaces.* M. Jacquot étoit un des ancêtres du *roi des biographes*, le spirituel et caustique M. de Mirecourt.

P. L.

247. NOUVEAUTÉS DÉDIÉES, a gens de differens etats, depuis la charrue jusqu'au sceptre (par l'abbé Bordelon), 1724 ; 2 vol. in-12, v. fauve .... 18—»

Ce livre est l'un des nombreux produits de la plume de l'abbé Bordelon, auteur trop fécond et qui mériteroit une place parmi ces *oubliés* et ces *dédaignés* auxquels un critique judicieux a récemment consacré deux volumes. Les *Nouveautés* se composent d'une série de réflexions et de petits contes qui ont l'intention d'être satiriques, mais qui ne sont jamais bien méchants. On y trouve des détails intéressants pour la connoissance des mœurs et des usages à cette époque; il faut cependant un peu de patience pour les y découvrir. L'auteur a voulu piquer l'attention en affectant la singularité. Sa dédicace est adressée à Xaxexiou, roi de Monomotapa. Il dit à ce monarque : « Vous ne me connoissez pas, et je n'ai pas l'honneur de vous connoître. » Voici les titres de quelques chapitres : *Haut les bras. — Tournez le feuillet. — Gare la piqûre. — A petits pieds grandes chaussures. — Blanc et noir. — Points et virgules. — Continuez. — M'y voici. — Dévoyements amoureux. — Qui en doute?* On a, depuis Bordelon, usé et abusé de ce procédé, et à force de vouloir mettre de l'esprit dans le titre des chapitres, on s'est cru parfaitement dispensé d'en mettre dans les chapitres eux-mêmes.

G. B.

248. Les nouvelles galantes et comiques. *Paris, Cl. Barbin*, 1669; 3 vol. pet. in-12, fig. de Le Doyen, cartonnés.................................. 34—»

Le second et le troisième volume sont intitulés : *Nouvelles galantes, comiques et tragiques;* le second, à l'adresse du libraire, porte le nom d'*Étienne Loyson*, et le troisième, celui de *Gabriel Quinet*. Ce dernier volume est plus rare que les deux autres. Au reste, ce recueil, très-rare, n'a jamais eu qu'une édition, quoiqu'on ait refait des titres avec la date de 1688. Donneau de Vizé, qui en est l'auteur, l'a dédié à ses *maîtresses;* mais il ne compromet personne en nommant la *charmante* Amélie, l'*aimable* Céphalie, la *divine* Alcmène et la *généreuse* Léonide. Cette mascarade de noms se reproduit dans tout le cours du livre, où le conteur se vante de n'avoir été qu'historien. Mais le moyen de deviner les véritables personnages sous de pareils déguisements? De Vizé étoit l'ami des deux Corneille et de Racine; il connoissoit Molière, Boileau et La Fontaine; il composoit des comédies pour le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne; il rédigeoit le *Mercure Galant*, mais on ne trouve pas trace de tout cela dans ses trois volumes de contes, si ce n'est qu'il y a réimprimé deux pièces de vers en l'honneur du roi et une piquante digression contre les satiriques. C'est là un document nouveau à recueillir pour l'histoire de la satire en France. Parmi ces contes, il en est plus d'un qui meriteroit d'être mis en vers par La Fontaine.

P. L.

249. Ravellin. Ars memoriæ hactenus ab ejus primo autore hujusce secundo quidem incognito ita obscure studio tradita ut legere nedum intelligere quis posset jam vero in gratiam et usum Juventutis explicata exemplis aucta, per Francisc.-Martin. Ravellin. *Francofurti, typis N. Hoffmanni, sumptibus Joann.-Theodorici de Bry;* 1617; pet. in-12, cart..................... 12—»

La mnémonique est une science dont on s'est beaucoup occupé jadis et qui est devenue fort délaissée. Nous n'avons pas l'intention de la réhabiliter; nous dirons seulement que ces anciennes méthodes ne sont point indignes d'occuper une place dans l'histoire des inventions humaines. Les procédés de Ravellin sont plus ingénieux que ceux de bon nombre de ses confrères, mais ils n'échappent pas à l'inconvénient qu'offre cette science, la grande facilité qu'il y a d'oublier précisement ce qu'il faut faire pour fortifier le souvenir.

250. Recueil de chansons nouvelles, par différents auteurs, où l'on trouve grand nombre de licences poéti-

ques, sans préface, épître dédicatoire, ni errata; avec approbation. 1758; in-12, cart., n. rog........ 9—»

Ces chansons ont été composées par un bel-esprit, partisan du roi de Prusse, qui se moque très-lourdement des François, et plaisante peu spirituellement sur l'échec que des généraux malhabiles firent éprouver à nos armes à Rosbach. Il se permet, peut-être en faveur de la rime, quelques incorrections un peu fortes, telles que : il *écriva*, pour il écrivit. Le maréchal de Soubise est fort maltraité dans ces vers. Faisant allusion à la protection que lui accordoit Madame de Pompadour, le poëte tudesque dit que :

Si la marquise le blanchit,
Le roi de Prusse le repasse.

Voici un échantillon des malices du compilateur :

Soubise, après ses grands exploits,
Peut bâtir un palais qui ne lui coûte guères :
Sa femme lui fournit le bois,
Et chacun lui jette la pierre.

Tel qu'il est, ce recueil, qui n'est pas commun, mérite d'entrer dans une bibliothèque où l'on veut placer des écrits curieux relatifs à l'histoire de France.

G. B.

251. Le Sceptre de France en quenouille par les Régences des reynes, faisant voir par de naifves représentations d'histoires : I. les désordres du pouvoir absolu des femmes en France; II. la mauvaise éducation des roys; III. la pernicieuse conduitte de l'Estat; IV. les horribles factions qui s'y sont eslevées et qui ont souvent mis cette monarchie à deux doigts de sa ruine; V. et le moyen infaillible de remedier à tous ces désordres, si l'on veut s'en servir efficacement et dans l'usage des loix fontamentales. *S. l.* 1652; in-4 de 110 p., mar. noir, tr. d. (*Anc. rel.*)..................... 34—»

Exemplaire de la bibliothèque de Lamoignon. Ce terrible pamphlet historique a été composé par Du Bosc de Montandré, le plus fougueux révolutionnaire de la Fronde, pour répondre à l'ouvrage de Robert Luyts, prédicateur et aumônier du roi, intitulé : *La Régence des reynes de France, ou les Régentes depuis sainte Clotilde jusqu'à la reyne Anne d'Autriche* (Paris, 1615, in-4). Le P. Lelong avoit confondu ces deux ouvrages si différents l'un de l'autre, en regardant celui de Du Bosc comme une seconde édition

du *Panégyrique de la Régence des reines de France.* Du Bosc de Montandré n'étoit pas un frondeur, mais un véritable ligueur, qui rêvoit la république en France, ou qui du moins vouloit renverser la royauté. Il fut mis au pilori et banni du royaume. Ce personnage, remarquable à tant de titres, est le héros d'un admirable roman de M. Henry Martin, intitulé : *le Libelliste*, qui doit prendre place dans les bonnes bibliothèques d'histoire. On pourroit soutenir que Du Bosc étoit ressuscité en 1791 et qu'il se nommoit alors *Prudhomme*, car *le Sceptre de France en quenouille*, n'est, à vrai dire, qu'un premier essai des *Crimes des reines de France.*

P. L.

252. Sottises du temps ou Mémoires pour servir à l'histoire générale et particulière du genre humain, ouvrage critique et moral, badin et sérieux, amusant et instructif; contenant les sottises qui se font journellement dans le monde, ainsi que les nouveautés curieuses et amusantes qui y paroissent. *La Haye*, 1754; 2 tom. en 1 vol., in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*Rel. anc.*) 24— »

« Le monde est plein de foux, et qui n'en veut point voir
« Doit chez soi s'enfermer et briser son miroir. »

Recueil d'anecdotes parfois assez piquantes, de commérages, de scandale, chose dont on étoit, il y a un siècle, aussi friand qu'aujourd'hui. Il y a souvent des vers, des chansons, dans les trente-trois lettres qui forment cet ouvrage et qu'un Parisien est censé écrire à un ami désireux d'être au fait de ce qui se passe dans le monde. Quelques extraits de la table des matières donneront une idée du contenu de l'ouvrage :

Actrices. Ordonnance qui leur défend de monter sur le théâtre sans caleçons ; aventure qui a occasionné cette défense.

Cocus. Aventures de plusieurs. (Suivent onze anecdotes.)

De Gilbert (Mme), surprise en flagrant délit et enfermée dans un couvent.

Évêque (Aventure galante et comique arrivée à un).

Lesage (Mme), s'enfuit avec un de ses laquais ; procès suscité à son mari par la femme dudit laquais.

Liebaut (M.). Sa plaisante aventure avec sa femme.

Romarati. Plaisante aventure arrivée à ce dévot.

Vestris (La), danseuse de l'Opéra ; son aventure plaisante avec un jeune milord et le marquis de Courtil.

G. B.

253. Théâtre royal du Persée françois, ouvert à l'arrivée de S. M. dans le collége de la Compagnie de Jésus, à

Tolose. *A Tolose, veuve J. Colomiez*, M D. C. XXII; in-8, vélin.................................. 18 — »

Louis XIII, se trouvant à Toulouse, alla visiter le collége des Jésuites; il fallut dignement reconnoître cet honneur. Les bons Pères remplirent leur maison de devises grecques, latines et françoises, d'arcs de triomphe, d'allégories mythologiques destinées à porter aux nues la gloire et les vertus de Sa Majesté. Le pauvre roi eut à subir la représentation d'une pièce interminable, et les inconvénients de sa grandeur durent cruellement se faire sentir. Le *Théâtre royal* rentre dans la catégorie intéressante à plus d'un titre des livres concernant les fêtes et cérémonies publiques; il n'est ni le plus curieux ni le plus rare de sa classe, mais il mérite toutefois d'être conservé, car il est un témoignage de la façon dont on s'y prenoit pour amuser un monarque et du sens dans lequel se dirigeoit alors l'instruction chez les Jésuites, admirateurs fervents de ces auteurs païens si vivement attaqués depuis.

G. B.

254. TOSCANI. Anthologia epigrammatum nunc primum edita. *Burdigalae, Gilbert. Vernoi*, 1619; pet. in-12, vélin.................................. 15—»

Ce poëte, assez peu connu, a réuni un grand nombre de sentences morales prises surtout dans les philosophes et dans les auteurs comiques de la Grèce; Ménandre a grandement été mis à contribution; Toscan a également puisé dans Sénèque et dans les Pères de l'Église, et, classant ces apophthegmes sous diverses rubriques, tels que : *du Mensonge*, *de la Santé*, *de la Vieillesse*, *du Mariage*, il les a mis en vers latins qui ne sont point mal tournés et qui révèlent une connoissance beaucoup plus approfondie de la langue de Virgile, que celle qui domine habituellement de nos jours. La poésie moderne latine est, nous en convenons, tombée dans un grand discrédit, aussi avons-nous tout lieu de croire que cette *Anthologia* n'a, depuis bien des années, trouvé que fort peu de lecteurs, peut être pas du tout; elle mérite toutefois d'être feuilletée de loin en loin par quelque amateur des muses romaines. Toscan a été omis dans la *Biographie universelle.*

G. B.

255. La Vieux Natura brevium, dernièrement corrigée et amend' et cy nouellement imprimée. *London, Rich. Tottelli*, 1584, pet. in-8, v. br............. 28—»

Ancien coutumier anglois imprimé en caractères gothiques, et qui ne se trouve pas fréquemment en France. Il est écrit en ce vieux françois normand mêlé de latin, qui fut longtemps l'idiome officiel de la Thémis britannique, et qui n'est pas toujours très-facile à comprendre.

256. Voyage de Nicolas Klimius dans le monde souterrain; contenant une nouvelle théorie de la terre et l'Histoire d'une cinquième monarchie inconnue jusqu'à présent, ouvrage tiré de la bibliothèque de M. B. Abelin, et traduit du latin par M. de Mauvillon, édit. sec. augmentée avec privilége. *A Copenhague et à Leipsic, chez Fred. Chretien Pelt,* M. D. CC. LIII; in-12, v. jaspé, fr. gr.................................. 9—»

Ce livre fut écrit en latin par un littérateur danois célèbre, Holberg; il a été traduit en danois, en allemand, en anglois, en hongrois, et dans bien d'autres langues. Il s'agit d'un voyage au centre de la terre et parmi des nations qui nous sont inconnues. On voit que c'est une imitation du *Gulliver*, de Swift. L'idée avoit été, avant cet auteur plein d'*humour*, developpée par Cyrano de Bergerac et par Wilkins; elle l'a été depuis par Rétif de La Bretonne et par bien d'autres. La collection des voyages imaginaires seroit considérable. Klimius rencontre en général, au milieu d'une autre planète, le contre-pied de ce qui existe chez les nations civilisées; il y trouve aussi des êtres, tels que les arbres, qui, animés de passions semblables à celles des humains, ont la manie des titres et courent avec ardeur après tous les hochets de la vanité. On peut découvrir dans cette relation un peu longue, quelques idées ingénieuses, mais on sait que la plaisanterie germanique est trop souvent lourde et diffuse. Lucien et Quevedo peuvent revendiquer divers traits dans cette production parfois hardie, mais assez fréquemment obscure, l'auteur ayant prudemment pris le parti de ne pas trop divulguer ses pensées.

G. B.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

OCTOBRE

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857.

Sommaire du n° d'Octobre de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

SATYRES

SUR LES

FEMMES BOURGEOISES

QUI SE FONT APPELER MADAME.

PAR LE CHEVALIER DENISART.

L'injure que l'on a faite à Godeau, de demander s'il étoit poëte (Godellus an poeta?), peut s'appliquer au chevalier Denisart; je dirai même, pour ce qui est de ce dernier, que la question est résolue quand on a seulement parcouru le gros volume de ses satires. Le sujet en est piquant cependant; il s'agit des femmes bourgeoises qui ont l'ambition de se faire appeler : Madame. Bien qu'il attaque les ridicules et les travers du sexe féminin, notre chevalier se pose en Don Quichotte de la gloire des femmes, des véritables dames qu'il tient à bien séparer de celles qui ne le sont que *par le caprice de la fortune, la bizarrerie et la vanité du siècle.* C'est l'intérêt des premières qui lui fait braver le danger d'offenser les autres : cet intérêt guide sa plume ou plutôt sa muse, car le chevalier Denisart s'imagine qu'une muse l'inspire. Même cette muse se croit des ailes; elle prendroit son vol si son sujet ne la retenoit dans le terre à-terre du genre familier. « Une muse comme la mienne (voyez cet air de suffisance, *cette intrépidité de bonne opinion!*), une muse comme la mienne ne prend que trop d'essor : j'ai trouvé plus d'art de la retenir aux descriptions familières de cet ouvrage, que d'aller chercher dans les lieux communs de la poésie cette fausse grandeur... L'on n'habille point la paysanne comme la princesse. Il n'est point question de superlatifs ni de figures métaphysiques, il s'agit de peindre au naturel les choses comme elles sont. » C'est aux demi-savants, aux correcteurs de pro-

fession, que le chevalier adresse ce langage, sûr qu'il est de l'approbation des vrais savants. Il revient à tant de reprises sur cette excuse et cette explication des familiarités de sa muse, qu'il semble que parmi ces demi-savants, objet de son dédain, il ait rencontré quelque Alceste de mauvaise humeur qui lui a dit : « Le genre familier est fort bon, mais familier chez vous, mon cher chevalier, est synonyme de plat. Il ne s'agissoit pas en effet d'employer les grands mots et les figures ampoulées d'une fausse rhétorique, mais encore falloit-il, dans les sujets que vous aviez à traiter, éviter la vulgarité et la trivialité. » Alceste parlant ainsi au chevalier Denisart, ne seroit ni plus injuste ni plus sévère avec lui qu'il ne l'est dans la comédie avec le sonnet d'Oronte.

Après avoir parlé en prose aux critiques, notre auteur leur parle en vers dans un petit préambule à leur adresse. Il se défie de ces poëtes oisifs qui parlent littérature dans les cafés,

> Ces coureurs de cafés, ces hommes que l'usage
> Fait trouver chez la Fouet, chez Laurent et Sauvage,

Et nous donne ainsi les noms de quelques-unes de ces réunions de beaux-esprits et de nouvellistes qui ont précédé celle du café Procope. Ce sont là des détails qui, à défaut de talent poétique, rendroient intéressant le livre du chevalier Denisart, si on les y rencontroit en plus grand nombre. Nous n'avons pas besoin d'avertir que nous recueillerons chemin faisant tous ceux que nous y trouverons, pour nous dédommager ainsi, et nos lecteurs avec nous, de la foiblesse des vers qu'il nous arrivera de citer.

Le chevalier Denisart prend son sujet de haut, et remonte jusqu'à notre première mère, à qui le diable persuade aussi qu'elle seroit une bien plus grande dame si elle mangeoit du fruit de l'arbre défendu. A cette première chute de madame Ève se rattachent toutes les chutes des femmes, toutes leurs foiblesses, jusqu'à celle d'usurper les titres de marquises et de comtesses, et de se faire porter par un fort grand valet,

> La robe détroussée avec le tabouret.

Toutefois, de ces prétendues dames, le monde n'est point dupe :

L'on ne sépare point dame Anne la beurrière,
Dame Jeanne du coin, Perrette l'harengère,
D'avec ces dames-là...

Ici nous voyons, dès l'entrée en matière, le sujet se rapetisser et s'amoindrir. S'il ne s'agit en effet que de beurrières, de harengères, à quoi bon ce gros volume, dont le style, du reste, semble s'être proportionné aux marchandes de beurre et de poisson? L'usurpation des titres n'a quelque importance que lorsqu'elle se fait dans les salons, sous la tolérance, et je dirai presque avec l'assentiment du monde riche et élégant. Mais que dans les guinguettes et les cabarets, des femmes de petite condition se déguisent en personnes de qualité, cela est sans conséquence. Nous avons aussi de nos jours nos marquises, nos comtesses de la Courtille, mais ce sont des personnages de mascarade, dignes d'être comparés à ce marquis des rues que l'on a vu, il y a quelques années, se promener dans Paris couvert d'oripeaux. C'est dans des régions plus élevées qu'il falloit attaquer ce travers. C'est probablement ce que prétend faire le chevalier Denisart, mais ce qu'il ne fait pas. Dans les scènes qu'il étalera sous nos yeux, ses personnages féminins seront toujours Anne la beurrière et Perrette l'harengère. Il n'étoit pas besoin, pour ridiculiser ces dames de bas étage, de prendre tant de précautions auprès des vraies dames.

Cette critique faite sur laquelle nous aurons lieu de revenir, et dont nous n'aurons que trop de preuves à donner, les sentiments de notre auteur sont excellents :

L'on ne voit à Paris, dans toutes nos églises,
Que baronnes en l'air, comtesses et marquises.

Et le mal est que ces comtesses et marquises sont prises au sérieux par ces adulateurs

Qui, n'ayant rien à dire au bout du compliment,
Vous placent sans raison madame à tout moment.

Ce n'est pas seulement en prenant de faux titres que ces prétendues dames excitent l'indignation du chevalier Denisart; il leur reproche aussi d'imiter, en les exagérant, les modes des dames de la cour. Autrefois, il n'en étoit pas ainsi :

L'on n'avoit point encor d'immodestes troussures,
Et de la tête aux pieds d'inutiles dorures,
Fontanges, falbalas, suffoquants, favoris,
Qui depuis certain temps ont amusé Paris.

Il y a plus, ces fausses marquises, qui le croiroit? osent se peindre le visage. Denisart, en galant chevalier, permet cet usage, mais seulement aux femmes de la première qualité. Ce n'est qu'à elles qu'il sied de chercher à *réparer des ans l'irréparable outrage.*

Il est permis aux gens de ces premières souches
De se donner des teints à double et triple couches.
Mais je verrai, morbleu! prendre ces libertés
Aux trois quarts de Paris.......
Et je ne ferai rien? Il faut donc qu'on me lie,
Car je ne saurois voir l'excès de la folie
Des femmes d'aujourd'hui.......

Certes voici un langage qui réconcilieroit Alceste avec notre auteur, et, laissant de côté le mérite des vers, grande pierre d'achoppement pour la réconciliation, morbleu! diroit-il aussi, voilà mes gens à moi, ces sentiments sont bons et me conviennent fort, et il s'approcheroit de lui et lui serreroit la main. Il n'y a que son indulgence pour les femmes de la cour qu'il lui reprocheroit sans doute, et cette permission de mettre du rouge à double et triple couche qu'il ne sauroit approuver.

J'ai dit que le chevalier Denisart prenoit ses personnages dans un monde peu distingué, dans ce qu'on appelleroit aujourd'hui le demi-monde, peut-être même un étage au-dessous. Les femmes, objet de ses satires, sont de plusieurs sortes, à son avis du moins, et il se donne la peine de les distinguer par classes; mais on peut trouver que toutes ces classes se rappor-

tent à une seule, au type éternel de la femme qui met ses amoureux à contribution :

Il faut à ces amants payer les bonnes chères
Que l'on fait à Boulogne, à Saint-Cloud, aux Carrières;

Au type de Cléone, dont il dit que

Du premier qui la flatte elle tire un habit.

Et un habit de damas encore : une madame pourroit-elle se contenter à moins? Avec cet habit de damas on va aux lieux de réunion, aux guinguettes, et là on prend des airs de femme de qualité; car notre auteur en revient toujours à son sujet, qu'il trouve si fécond qu'il ne peut l'épuiser, et qu'il l'étale en une suite de tableaux monotones et de scènes toujours les mêmes. Heureusement que si les scènes sont les mêmes, le théâtre où elles se passent offre du moins quelque variété ; c'est tantôt en certain lieu

Surnommé le Séjour de la chasse royale;

tantôt à l'académie de la Fillon (académie, maison de jeu, cercle), où notre auteur se trouve amené comme par hasard ; tantôt au moulin de Javelle, où l'on alloit en partie fine à la sortie de l'Opéra, et

Où du moindre signal on entend à demi
Lorsque vous voulez seul une chambre en ami.

A Besons, qu'égayoit, le dimanche après la Saint-Fiacre, un grand concours de Parisiens attirés par les danses, jeux de bague, et autres divertissements qui s'y faisoient en faveur des dames ; à Chatou, où l'on voyoit Grimaut, *dans sa guinguette*,

Qui se donnoit carrière avec sa Marinette.

Dans le salon de ce Grimaut, point de femmes qui ne se fissent appeler marquises. Tous ces lieux que nous venons d'énumérer se trouvent mentionnés par notre auteur à l'occasion d'anecdotes qu'il raconte. De ces anecdotes, voici le fond qu'il ne craint pas de répéter à satiété : Dans un lieu de plaisir, chez

la Fillon, par exemple, sont réunies des femmes de marchands, mercières, cabaretières, la femme d'un maître d'arithmétique, celle d'un maître d'armes. On joue au trou-madame, au trictrac, à la bête, au piquet; puis on soupe, puis on prend le café; après le café

Viennent les ratafias, les eaux de fenouillette,
Rossolis parfumés de douces violettes.

Tout cela seroit fort bien si ces dames, échauffées par tant de bonnes choses, n'en venoient à se disputer, à se prendre aux cheveux; c'est alors qu'en même temps que les cheveux on s'arrache tous les titres que l'on avoit usurpés. Quelquefois, survient un mari qui, tambour battant, ramène au logis la pauvre madame bien honteuse. Toutes ces histoires vulgaires sont vulgairement contées, et il faut avouer que de semblables sujets ne sont pas faits pour élever le style de l'auteur, dont les pointes les plus spirituelles sont d'appeler une cabaretière, madame la Futaille, et une libraíresse madame In-folio.

Quelquefois une circonstance heureuse donne quelque intérêt aux récits du diffus chroniqueur. Ainsi quand il nous montre cet auditoire de femmes qui, avant le sermon, bavardent et font un bruit que ne suspend point l'arrivée du prédicateur, tout-à-coup notre imagination s'éveille en apprenant que celui qui va prêcher est le fameux Massillon. Oui, c'est lui-même qui monte en ce moment en chaire, et qui attend pour commencer son discours, que le babil des femmes ait cessé. Mais ce babil ne cesse pas vite, et nous partageons l'impatience et le dépit du chevalier Denisart. Dites-nous si ce n'est pas une bonne fortune que ce nom de Massillon, qui se dresse au bout d'un des hémistiches de notre auteur, si bonne fortune, qu'il lui arrive de faire presque un bon vers quand il le représente

Avec son doux maintien, sa charmante douceur.

Nous aimons cette charmante douceur à propos de Massillon; seulement le vers n'est pas aussi bon que nous l'avions cru

(pauvre chevalier! nous ne pouvons le laisser en paix sur cet article du style), doux et douceur ainsi rapprochés sont une négligence qu'il falloit éviter. Mais qu'est-ce qu'une semblable chicane faite à celui qui oublie parfois de faire rimer ses vers, et s'en croit quitte pour en avertir à la marge le lecteur, qui n'a point vu que dans les licences poétiques celle-ci fût permise. En fait de bonheur de style, le chevalier Denisart a été sur la piste d'un vers célèbre d'un poëte contemporain. Il y a entre autres personnages de ses histoires, un financier qui se laisse enfermer dans une armoire, par sa maîtresse qui le trahit. Quel dommage que l'auteur n'ait pas mis dans la bouche de son prisonnier, au moment de sa délivrance, cette exclamation si naturelle :

Croyez-vous donc qu'on soit si bien dans une armoire!

C'est tout à fait un caprice du sort qui d'avance lui jouoit un mauvais tour, si le chèvalier Denisart n'a pas fait, il y a cent cinquante ans, le vers de Victor Hugo; il en étoit ma foi bien capable.

Tout à l'heure nous étions à l'église; c'est encore à l'église que nous allons ramener nos lecteurs : à Saint-Roch, à propos d'un pain bénit que veulent rendre quatre dames à la fois. Étrange aventure! le Suisse ébahi ne savoit que faire : cela lui promettoit quatre pains bénits et profit quadruple; cette considération puissante rendoit immobiles son esprit et sa hallebarde, et peut-être eût-il laissé passer les quatre dames; mais elles-mêmes ne purent tolérer leur concurrence, et une dispute s'éleva entre elles à qui passeroit la première. Bref, le tapage fut tel qu'il fallut que le curé s'en mêlât; l'intervention du curé rendit au Suisse le courage et la détermination qu'affoiblissoient en lui des considérations d'un ordre un peu matériel (j'imagine toutefois qu'en évinçant trois des dames, on trouva moyen de retenir les quatre gâteaux). De pareilles scènes ont-elles eu lieu réellement? Nous n'avons pas le droit de soupçonner la faculté inventive du chevalier Denisart, qui se traîne

d'ordinaire dans l'ornière de la réalité, et de la réalité la plus triviale. Nous sommes donc disposés à admettre la vérité de son récit.

Parmi toutes ces histoires, qui s'enchaînent l'une à l'autre comme dans les *Mille et une Nuits* (mais ne vous enorgueillissez pas de la comparaison, ô chevalier Denisart! votre muse n'a pas l'imagination de la sultane Sheherazade). Parmi toutes ces histoires, nous en choissons une qui va nous transporter à la porte Saint-Bernard. Pour nous, qui sortons de l'église, cette promenade ne peut être qu'agréable et faire diversion. Quant à l'histoire en question, la voici : Quatre belles (il paraît que chez notre auteur les dames vont toujours quatre par quatre),

Dans un jour de printemps allèrent un peu tard,
Pour mieux se rafraichir, aux bains de Saint-Bernard.
Là, comme chacun sait, l'on est dans cet usage
De faire pour le bain dans l'eau certaine cage,
Pour mieux être à l'abri de l'orage et du vent,
Et se laver à l'aise et derrière et devant.

Admirez la simplicité et le bon goût de ce dernier vers; il faut convenir que dans l'intérêt du chevalier, nous avons assez mal choisi notre histoire. Revenons à nos quatre dames : elles avoient chacune un amant à leur suite; de là toute une intrigue. Ces cavaliers, déguisés en femmes, s'introduisent dans la cage des dames. Des rivaux, puis des maris, avertis à temps, se mettent de la partie et l'embrouillent, au grand déplaisir des dames qui prennent la fuite et font voile un peu plus loin, au *Port-à-l'Anglois*, guinguette un peu plus distinguée que les autres,

Où vont se réjouir les notables bourgeois.

Ainsi, pour nous du moins, finit l'aventure : c'est aux rivaux et aux maris à la poursuivre plus loin; nous leur laissons bien volontiers ce soin.

Ces bains de Saint-Bernard ont été chantés par Coulanges. Coulanges lui n'y amène pas quatre dames, mais une seule, une précieuse qui, arrivée en voiture, pense s'évanouir à la vue

d'hommes vraiment nus qui se baignent, dit à son cocher de la ramener à la ville, et, dans sa mésaventure qu'elle eût pu prévoir, ce nous semble, voudroit que le roi fît une ordonnance pour réformer l'abus dont elle vient d'être victime, et faire défense

Aux gens de se baigner que chaussés et vêtus.

Il y a dans Labruyère un passage qui sert de commentaire à la chanson de Coulanges et à l'histoire de Denisart. Parlant des promenades de Paris, il cite cette longue levée qui borne et resserre le lit de la Seine, du côté où elle entre à Paris : « Les hommes s'y baignent en été (nous avons vu que les femmes s'y baignoient aussi). Quand cette saison n'est pas venue, les femmes de la ville ne s'y promènent pas encore, et quand elle est passée, elle ne s'y promènent plus. » Si notre auteur nous a amenés si facilement à la promenade de la porte Saint-Bernard, ne seroit-ce pas que nous pressentions le plaisir que nous aurions d'y rencontrer Coulanges et Labruyère ? Cela pourroit bien être en vérité ; mais au lieu de nous en faire un reproche, nous croyons que l'on doit nous en savoir gré. Trois lignes de Labruyère consolent de bien des pages de Denisart.

Mais voici maintenant, à l'autre bout de Paris et dans un plus beau quartier, les Tuileries qui nous appellent ; nous ne pouvons pas ne pas nous y arrêter pour en lire *la Description avec les caractères des petits-maîtres et la peinture qu'ils font des belles qui reviennent de la Cour*, c'est le titre que donne l'auteur à sa prétendue satire.

Chacun sait qu'à Paris, dans les beaux jours d'été,
Certaines dames vont, pour être en liberté,
Aux petits rendez-vous qu'on donne aux Tuileries.

C'est autour du grand bassin que se donnent ces petits rendez-vous :

Autour du grand bassin le petit-maître habile
A caractériser les beautés de la ville
Passe tout en revue.....

Suivent quelques pages dont le fond est assez amusant, et qui sont, puisque nous venons de nommer Labruyère, du Labruyère mis en mauvais vers. Quant à la description des Tuileries, elle est complétée par une gravure placée en regard du texte (car rien ne manque à cette édition des œuvres du chevalier Denisart, et son livre est orné de nombreuses gravures); la gravure en question représente le grand bassin avec une haute charmille à la place où sont maintenant les marronniers; au-dessous de la gravure on lit ces vers :

Ce beau séjour fait de tout temps
Les plaisirs des honnêtes gens.

Bien que les honnêtes gens ne s'y conduisissent pas toujours très-honnêtement, à en croire les récits de notre chevalier et certaine aventure arrivée à lui-même. Il y a un de ces récits dont les héros sont conduits devant ce que nous appellerions aujourd'hui le commissaire de police.

Le chevalier Denisart n'a pas lieu jusqu'ici d'être bien content de nous et de la manière dont nous l'avons traité. Nous allons donner à son amour-propre une consolation. Il y a un proverbe qui dit que la fin couronne l'œuvre. Eh bien, notre auteur a couronné son livre par un chef-d'œuvre, qui est sa table des matières. Certains écrivains mettent tout leur esprit dans la préface, lui l'a mis dans sa table des matières disposée de la façon la plus propre à piquer la curiosité du lecteur. Chaque histoire est divisée en toutes sortes d'incidents, et ces incidents ont leurs titres particuliers plus ou moins extraordinaires, tels que celui où il est parlé *d'une femme puante qui contraignoit le tiers qui jouoit à l'hombre de quitter prise.* Ces titres généraux ou particuliers nous ont fait penser à ces cris qui parfois se font entendre le soir dans les rues de Paris. Vous prêtez l'oreille, on parle d'aventures merveilleuses, de femmes ou de filles enlevées, etc. Si vous êtes curieux... Vous ne l'êtes peut-être pas vous qui lisez ceci, mais à coup sûr votre portier l'est, et son imagination le stimulant, il court acheter la feuille

annoncée avec tant de fracas et qui n'est qu'une plate aventure sans intérêt même pour les portiers. Les titres de notre préface chef-d'œuvre ont l'air d'avoir été calculés pour produire le même désappointement. Cette habileté dans la disposition des titres de l'ouvrage de notre chevalier, nous remet en mémoire une épigramme de Martial, sur une table des matières bien faite aussi apparemment :

Lemmata si quæris cur sint adscripta, docebo;
Ut, si malueris, lemmata sola legas.

Quoi qu'il en soit, toutes ces histoires sembloient si intéressantes au bon chevalier Denisart que, non content de celles qu'il recueilloit en si grand nombre, il invitoit ses lecteurs à en recueillir aussi de leur côté et à les lui envoyer, leur promettant qu'il les mettroit en vers. « Comme il y a matière (c'est le libraire qui parle, mais au nom de l'auteur), comme il y a matière à faire encore quelques volumes sur le même sujet, l'on avertit ceux qui prennent soin des affaires du temps (les affaires du temps! les aventures de dame Anne, la beurrière!), s'ils en savent quelques-unes qui méritent la peine d'être écrites, de les envoyer à notre adresse... » Certes l'auteur étoit bien disposé à faire bon accueil à tous les envois de ce genre, et telle étoit sa facilité, qu'il n'eût été en retard avec aucun de ses correspondants. Écoutons encore son libraire : « L'expérience que nous en avons (de cette facilité), nous fait assurer le public d'un semblable volume tous les trois mois, s'il a pour agréable cette nouvelle manière d'écrire. » Il paroît que le public ne répondit point à l'appel, et le projet de volume trimestriel fut abandonné. C'est dommage vraiment; il eût été curieux de voir jusqu'où le chevalier Denisart eût poussé la gageure.

Mais qui a une fois pris la plume est toujours tenté de la reprendre; le malencontreux poëte, après quelques années de silence, descendit de nouveau dans l'arène pour attaquer *les cerceaux, paniers, criardes, manteaux, volants, et autres ajustements de femmes.* Ce nouvel exploit de notre don Quichotte

littéraire n'eut guère un meilleur succès que le premier. Cette fois il abrégea la matière qui eût pu s'allonger à son gré, se contentant, au lieu d'un volume, de ne faire qu'une satire; il raccourcit aussi ses vers, et changea ses alexandrins en vers de huit pieds; malheureusement ses vers, pour marcher sur moins de pieds, ne s'en traînèrent pas moins lourdement, et dans un moindre espace il sut faire entrer le même nombre de mots parasites et inutiles. A défaut de la forme, le sujet traité par le chevalier a pour nous un mérite sur lequel il ne pouvoit compter, celui de l'à-propos. Mais j'ai tort de dire qu'il ne pouvoit compter sur ce mérite. Les modes ne tournent-elles pas dans le même cercle? Ce cercle, en faisant son évolution, a ramené les cerceaux d'autrefois sous le nom de cages. Les cerceaux eux-mêmes n'étoient qu'un souvenir et qu'une imitation des vertugadins. Salomon, s'il revenoit au monde, diroit encore : « Rien de nouveau sous le soleil, » et plus que jamais : « Tout n'est que vanité. »

En fait de vanités, c'en est une bien grande peut-être d'avoir si longtemps entretenu nos lecteurs d'un écrivain aussi médiocre que le chevalier Denisart, aussi leur faisons-nous grâce du détail de la satire contre les cerceaux, et de ces belles histoires que l'auteur conte si bien.....

Vicomte DE GAILLON.

Les œuvres du chevalier Denisart peuvent soulever une petite question bibliographique. La satire contre les cerceaux est de l'année 1727 (Paris, Thiboust, imprimeur-libraire, place Cambray). C'est là la véritable date et le véritable imprimeur, et il n'y a point ici de remarque à faire. Quant au volume ou plutôt aux deux (1) volumes de satires contre les femmes qui se font appeler Madame (car il y a deux volumes, mais ils sont d'ordinaire reliés ensemble et n'en forment véritablement qu'un),

(1) Il n'y avoit d'abord qu'un volume; lors du changement du titre on a mis un second titre à la page 277.

nous avons eu deux exemplaires sous les yeux, un que nous a prêté M. Techener, l'autre que nous avons consulté à la bibliothèque de l'Arsenal; tous deux portoient cette indication : A La Haye, chez Henry Frik, 1713. Il paroîtroit, d'après ce qu'on nous dit, que ce titre ne seroit pas le véritable, le titre primitif, du moins quant à la date et à la désignation du libraire. La date, s'il en est ainsi, a probablement été rajeunie. Un indice tiré du livre lui-même feroit remonter sa composition plus haut que l'année 1713. (Nous supposons les satires du chevalier Denisart venues d'un seul jet et composées dans le même temps.) L'auteur, en un certain endroit à propos d'un faux baron, dit :

Il n'est point de baron que celui de Breteuil.

Ce baron de Breteuil ne peut être, selon nous, que le personnage dont parle Saint-Simon, dans le chapitre 63e de ses Mémoires, et qui eut la charge d'introducteur des ambassadeurs dans les dernières années du XVIIe siècle, vers 1698. C'est aussi à la même époque qu'éclatoit et s'établissoit à la ville et à la cour, la réputation de Massillon, à l'un des sermons duquel notre auteur nous a fait assister. Cette date, si nous ne nous trompons dans nos conjectures, devroit être celle de la composition de la première et volumineuse satire du chevalier Denisart; seulement la distance seroit bien grande entre son premier ouvrage et sa satire contre les cerceaux, qui est de 1727.

NOTES

PRISES DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

I

NOUVEAU VOYAGE DE FRANCE.

PARIS, SAUGRIN, 1720; IN-12.

(Deuxième article.)

Notre voyageur daigne accorder quelque intérêt à la cathédrale de Strasbourg, malgré « ses bas-reliefs à la gothique ; » et à son clocher, « *rempli* de seize cloches, dont la plus grosse pèse dix-huit mille. Il y en avoit alors une d'argent, pesant quinze mille, qu'on ne sonnoit que deux fois l'année pour la foire. » Mais ce qu'il admire le plus, c'est le magnifique autel *sculpté dans un goût excellent*, en style du dix-septième siècle, et les vingt-quatre chanoines, tous princes, comtes ou barons; « assistant à l'office avec des soutanes rouges et des perruques blondes et carrées qui leur descendoient jusqu'à la ceinture. » Il est certain que cet autel devoit s'harmoniser à merveille avec ces belles perruques de chanoines, et si le tout étoit en désaccord avec le style de l'édifice, c'étoit évidemment la vieille cathédrale qui étoit dans son tort.

« Metz étoit une des villes où les Juifs avoient la liberté de s'établir ; ils occupoient le quartier de Saint-Féron, auprès de la Moselle. Ils étoient obligés, par exemple, de porter des manteaux hiver comme été, et un bouquet de barbe. »

« Les carrosses de Paris à Strasbourg se trouvoient rue de la Verrerie, à l'hôtel de Pomponne ; ils partoient tous les samedis à sept heures du matin (p. 196). Ceux de Paris à Besançon, à

l'hôtel de Sens, comme ceux de Lyon. Ils étoient *neuf jours* en chemin l'été, et *onze* en hiver ». On sait que les trains *express* font maintenant ce trajet précisément en autant d'heures qu'à cette époque on mettoit de jours. La route, à partir d'Auxerre, n'étoit ni sûre ni commode. « La vallée de Vaucharme étoit dangereuse ; » et ensuite les *mauvais bois*, les *vallons* et *fondrières*, les chemins serrés, *coupés de ruelles*, se succédoient presque sans interruption jusqu'aux portes de Dijon.

On sait que la grande renommée des vins de Bordeaux n'a commencé en France qu'à la recommandation du maréchal de Richelieu ; et cette bonne action doit lui faire pardonner plus d'une peccadille. Cependant l'exportation des vins de Bordeaux étoit déjà depuis longtemps une branche de commerce importante. « Il y avoit (en 1718) plusieurs foires très-fameuses, exclusivement consacrées à ce commerce ; les principales se tenoient le 1er mars et le 15 octobre ; elles duroient quinze jours. A cette époque, on voyoit arriver plus de cinq cents vaisseaux étrangers. Dans le cours de l'année, on chargeoit à Bordeaux cent mille tonneaux de vin et d'eau-de-vie pour toutes les parties de l'Europe » (p. 218). Dans le courant du dix-huitième siècle, ce nombre diminua beaucoup par suite de la rigueur et de l'incohérence des règlements d'octroi, qui favorisoient la concurrence étrangère.

A Poitiers, on remarque, près de la porte Saint-Lazare, un vieux *château à lutins*, d'origine romaine (p. 220).

A Blois (p. 227), les appartements du palais étoient encore embellis de tableaux du temps d'Henri II.

L'un des renseignements les plus curieux que nous fournisse notre auteur, c'est le détail du voyage des carrosses de Paris à Bordeaux, et de Bordeaux à Bayonne, avec l'indication des localités où l'on s'arrêtoit pour déjeuner, dîner et coucher (pag. 237 et suiv.). « Le carrosse de Bordeaux s'arrêtoit à Blaye, où l'on embarquoit *le monde et les hardes*, pour aller à Bordeaux, par un trajet de sept lieues. De même, la route de Bayonne cessoit d'être carrossable à Dax ; on continuoit son chemin par

eau, à cheval ou *sur des échasses*. Somme toute, on restoit *dix-neuf jours* en route, au lieu de *dix-neuf heures* qu'on met maintenant à faire le même trajet. Nous avons déjà signalé cette proportion de vitesse sur la route de Besançon, et il y a là de quoi satisfaire assurément les amateurs du progrès. Il est vrai que dans ce temps-là les voitures publiques ne marchoient que le jour, ce qui allongeoit le voyage du double ; mais autrement elles auroient couru grand risque de ne pas arriver du tout.

A Toulon (p. 249), la grosse tour de la cathédrale renfermoit une des plus fameuses cloches de France. A l'église gothique de Saint-Sernin, « la châsse du saint, placée au-dessus du grand autel, étoit la reproduction exacte de l'église elle-même. Elle étoit en argent, et pesoit plus de deux cents marcs, à cause de la hauteur du clocher.

« A Limoges (p. 269) ; les rues étoient étroites, les maisons bâties en torchis, avec des toits tellement en saillie sur la rue, qu'à peine y voyoit-on le soléil en plein midi. Aussi le sexe y était-il généralement *beau et frais.* »

Certaines parties de la route de Paris à Clermont n'étoient ni en meilleur état ni plus sûres que les autres grandes communications. Il y avoit dans la forêt de Montargis plusieurs fonds dangereux ; près de *la Commodité*, un petit bois *qui n'étoit pas des meilleurs*. Pendant la traversée des bois du Nivernois, on ne pouvoit marcher que fort lentement, et en se tenant soigneusement sur sès gardes (pp. 278, 279).

« Dans l'église collégiale de Tarascon, on conservoit les reliques de sainte Marthe dans une châsse d'*or pur*, fort enrichie de pierreries. Elle pesoit vingt-deux mille ducats, et n'avoit pas sa pareille en France » (p. 304).

« A Saint-Malo, on avoit soin de fermer toutes les portes dès six heures du soir, à l'exception de celle de Saint-Thomas, qui est proche du château, et par où l'on sort de Saint-Malo par terre... On ne la fermoit qu'à neuf heures, *après quoi on lâchoit douze gros dogues.* » Le fameux proverbe relatif aux chiens de Saint-Malo a dû être inventé à l'occasion de quelque mésaven-

ture de promeneurs retardaires, rencontrés à une heure indue par cette patrouille canine.

Notre voyageur, ordinairement exact dans ses indications, commet une étrange méprise à propos de la manufacture de glaces de Saint-Gobin, qu'il place dans les environs de Cherbourg (p. 368).

L'aspect général de Rouen (fig. 10, p. 377) étoit encore à peu près le même qu'au moyen âge. On retrouve, dans le panorama de cette ville, l'enceinte continue percée de treize portes le long de la Seine. A l'extrémité des quais se dresse la masse imposante du vieux château, avec ses huit tours et ses fossés encore intacts. Le faubourg Saint-Sever, réuni à la ville par un large pont de bateaux sur lequel circuloient facilement les voitures, ne se compose encore que de quelques habitations isolées. Mais, sur plusieurs points, et notamment du côté de la Seine, l'esprit des temps modernes se fait jour à travers les constructions d'un autre âge : la ville commerçante presse et déborde déjà la ville de guerre.

L'itinéraire de Paris à Rouen est curieux. Le voici copié textuellement (p. 389) :

« De Paris à Poissy, cinq lieues ; par le carosse, 1 livre 10 sols. On prend les batelets à Poissy pour Rolleboise, neuf lieues ; on donne 10 sols. De Rolleboise à Bonnières, il y a une très-petite lieue à faire à pied, ou pour 6 sols à cheval. De Bonnières au Roule, cinq lieues pour 10 sols (par bateau). On va du Roule au port Saint-Ouen sur des *mazettes* pendant cinq lieues, pour 30 sols, et du port Saint-Ouen à Rouen, deux lieues, en bateau, pour 3 sols. »

Nous pourrions facilement multiplier nos citations, mais celles-là suffisent, je pense, pour donner une idée du genre d'intérêt que présentent ces anciens itinéraires, trop dédaignés peut-être par les bibliophiles et même par les historiens. En jetant ce coup d'œil rapide sur la France ancienne, notre but n'étoit pas assurément de faire la satire du passé au profit du présent. Notre siècle est déjà bien suffisamment infatué de ce

qu'il vaut. Si les communications étoient plus lentes et plus difficiles entre les diverses parties de la France, ces lenteurs, ces difficultés avoient leur raison d'être; on quittoit rarement le foyer natal, mais en étoit-on plus malheureux? Dans le calme d'une vie plus sédentaire, les riches jouissoient-ils moins de leur aisance, les pauvres sentoient-ils plus vivement leur misère, que dans le tourbillon qui nous entraîne aujourd'hui? Il est permis d'en douter.

Il est juste d'ailleurs de reconnoître que cet itinéraire a été fait dans un mauvais moment, à l'époque de la minorité de Louis XV, et du plus grand épuisement des finances. Ceci nous explique le triste état et le peu de sûreté des routes, alors infestées de soldats réformés, qui demandoient au brigandage les moyens d'existence que l'État obéré leur refusoit. Le gouvernement révolutionnaire, sous ce rapport, n'eut rien à envier aux autres; avant le 18 brumaire, on versoit avec la même aisance, et l'on étoit aussi consciencieusement détroussé sur les grands chemins que du temps de la Régence.

Enfin, le dirai-je? nous autres, amants rêveurs et inutiles du passé, nous avons une indulgence vraiment déraisonnable pour ses défauts. Ce ne sont pas toutefois les émotions de grande route que nous regretterions davantage, mais c'est tout au plus si le télégraphe électrique, les hélices et les chemins de fer suffisent pour nous consoler de la perte de tant de trésors artistiques et littéraires anéantis par le vandalisme révolutionnaire, de l'abâtardissement de tant de belles et glorieuses industries tombées des mains de vrais artistes à celles des spéculateurs industriels. A l'époque où parut notre itinéraire, on voyageoit en patache, à infiniment petites journées, et parfois le pistolet au poing; mais, pour nous en tenir à notre spécialité, on imprimoit et on *illustroit* les livres comme on ne sait plus le faire; on en écrivoit même quelques-uns comme on n'en écrit plus guère de nos jours: *Manon Lescaut*, par exemple.

Baron Ernouf.

NOTICE

BIBLIOGRAPHIQUE SUR LES ŒUVRES DE

CYRANO DE BERGERAC.

Aucun bibliographe ne s'est encore occupé des ouvrages de Cyrano, mais cette omission va être bientôt réparée dans une édition des œuvres de ce singulier et remarquable écrivain, auquel Charles Nodier a consacré naguère une charmante notice (Voy. *Bulletin du Bibliophile*, 8e livrais. de l'année 1835). L'édition nouvelle a été préparée par M. Paul Lacroix, qui s'efforce de continuer, à l'égard de Cyrano, l'œuvre de réhabilitation littéraire commencée par Charles Nodier.

« Voici, dit M. Paul Lacroix, le relevé bibliographique de toutes les éditions partielles et générales des ouvrages de Cyrano de Bergerac, éditions que nous citons d'après les catalogues les plus estimés, quand nous ne les avons pas vues de nos propres yeux. Tout en présentant une liste plus étendue que celles qui ont été dressées jusqu'à présent, nous craignons bien d'avoir omis certaines éditions anciennes dont il ne reste plus aucun exemplaire.

La Mort d'Agrippine, tragédie, par M. de Cyrano Bergerac. Paris, Ch. de Sercy, 1654, in-4° de 4 ff. et 107 pages, plus 1 feuillet pour le privilége; frontisp. gravé.

— *La Même. Ibid.*, *id.*, 1656, in-12.

— *La Même. Ibid.*, *id.*, 1661, in-12.

— *La Même. Ibid.*, *id.*, 1666, in-12.

Le Pédant joué, comédie, par M. de Cyrano Bergerac. Paris, Ch. de Sercy, 1654, in-4° de 2 ff. prélim. et 167 pages.

C'est un tirage à part de la seconde partie des *Œuvres diverses*.

— *Le Même. Ibid.*, *id.*, 1654, in-12.

— *Le Même. Ibid.*, *id.*, 1658, in-12.

— *Le Même.* Lyon, Fourmy, 1663, in-12.
— *Le Même.* Paris, Ch. de Sercy, 1664, in-12.
— *Le Même. Ibid., id.*, 1671, in-12.
— *Le Même.* Rouen, J.-B. Besongne, 1678, in-12.
— *Le Même.* Paris, Ch. de Sercy, 1683, in-12.

Les *Œuvres diverses de M. de Cyrano Bergerac.* Paris, Ch. de Sercy, 1654, 2 part. en 1 vol. in-4° de 4 ff. prélim. et 294 pages pour la première partie; 2 ff. non chiffrés et 167 pages pour la seconde, plus 2 ff. pour le privilége.

Contenant, avec la dédicace au duc d'Arpajon surmontée de ses armoiries, les *Lettres de M. de Bergerac*, les *Lettres satyriques de M. Bergerac de Cyrano*, les *Lettres amoureuses de M. de Cyrano Bergerac*, et *le Pédant joué.* Ainsi, le nom de l'auteur est écrit de trois manières différentes dans le même recueil.

Histoire comique ou Voyage dans la Lune, par Cyrano de Bergerac, *S. l. et s. d.* (1650), in-12.

Cette édition, qui fut imprimée certainement sans privilége du roi dans une ville du midi, soit à Montauban, soit à Toulouse, n'est citée que dans le *Catalogue de la Bibliothèque du Roi*, rédigé par l'abbé Sallier; voyez le t. II des *Belles-Lettres*, p. 33, n° 703 A.

Histoire comique des États et Empires de la Lune. Paris, 1656, in-12.

Édition citée par le P. Niceron.

Histoire comique, par M. Cyrano de Bergerac, contenant les Estats et Empires de la Lune. Paris, de Sercy, 1659, in-12.

— *La Même. Ibid., id.*, 1663, in-12.

Œuvres diverses. Paris, Ant. de Sommaville, 1661, 3 part. en 1 vol. in-12. Contenant : *Histoire comique des États et Empires de la Lune* (191 pages), *Lettres satyriques, amoureuses*, etc. (344 pages); et *le Pédant joué* (152 pages), avec un titre et une pagination particulières.

— *Les Mêmes.* Rouen, R. Séjourné ou F. Vaultier, 1676, 3 parties en 1 vol. pet. in-12.

On remarque, à la fin du second acte du *Pédant joué*, une curieuse petite gravure sur bois.

Nouvelles Œuvres de Cyrano Bergerac, contenant l'histoire comique des Estats et Empires du Soleil et autres pièces divertissantes. Paris, Ch. de Sercy, 1662, in-12, portr. par Le Doyen.

— *Les Mêmes.* Paris, Ch. de Sercy, 1676, in-12.

Nouvelles Œuvres et Œuvres diverses. Paris, Ch. de Sercy, 1662-66, 5 part. en 1 vol. in-12, port.

Œuvres (complètes avec les préfaces). Lyon, 1663, 2 vol. in-12.
— *Les Mêmes.* Paris, Ch. de Sercy, 1676, 2 vol. in-12.
— *Les Mêmes.* Rouen, 1677, 2 vol. in-12.
— *Les Mêmes. Ibid.*, J. Besongne, 1678, 2 vol. in-12.
— *Les Mêmes.* Charles de Sercy, 1681, 2 vol. in-12, port.

Les *Œuvres diverses*, enrichies de fig. en taille-douce. Amsterdam, Daniel Pain, 1699, 2 vol. in-12.

Malgré le titre d'*Œuvres diverses*, ce sont les œuvres complètes de l'auteur. Il y a des exemplaires sur papier fort, tirés in-8°.

— *Les Mêmes*. Paris, Ch. Osmont, 1699, in-12.

— *Les Mêmes*. Amsterdam, J. Desbordes (Trévoux), 1709, 2 vol. in-12.

— *Les Mêmes*. *Ibid.*, *id.* (Rouen), 1710, 2 vol. in-12, portrait.

Il y a des exemplaires tirés de format in-8°.

— *Les Mêmes*. Amsterdam, Jacq. Desbordes (Paris), 1741, 3 vol. in-12, frontisp. grav. et portrait.

Édition entièrement conforme à celle de 1662-66.

— *Les Mêmes*. *Ibid.*, *id.*, 1671, 3 vol. in-12.

C'est l'édition précédente avec de nouveaux titres.

Œuvres (choisies), précédées d'une notice par Le Blanc. Toulouse, impr. de A. Chauvin, 1855, in-12.

Contenant seulement les deux Histoires comiques des États et Empires de la Lune et du Soleil.

P. LACROIX.

UN VOLUME AYANT APPARTENU A GROLIER

Une petite collection de 164 ouvrages a été mise aux enchères, le 7 octobre dernier, par les soins de M. Cretaine, libraire à Paris. Le catalogue annonçoit ainsi l'importance de cette vente : *On y remarque plusieurs volumes sortis des presses des Estienne et des Elzévirs, reliés en maroquin; divers ouvrages modernes parfaitement conditionnés*, (et en petites capitales) UN EXEMPLAIRE DES POÈMES DE VIDA *ayant appartenu à* GROLIER. Nous ne parlerons point de ces beaux exemplaires, de ces volumes *précieux*, qui tous ont été adjugés à des prix modiques, mais néanmoins à leur juste valeur.

Quant au volume ayant appartenu à Grolier, voici le texte de l'article :

« 90. — MARCI HIERONYMI VIDAE cremonensis, christiados libri sex. *Lugd., apud Seb. Gryphium*, 1536. — De Arte poetica, lib. III; de Bombyce, lib. II; de Ludo Scacchorum, lib. I; Hymni, Bucolica, etc. *Ibid*, 1536; 2 part. en 1 vol. in-8, v. f., riches compart. mosaïque, tr. d. »

« Exemplaire de Grolier, grand de marges, reliure habilement restaurée. »

« Adjugé 151 fr. à M. Alvarès. »

Exemplaire de Grolier ! Cette indication est probablement le résultat d'une erreur, car nous n'avons vu qu'une reliure sur laquelle on a, fort habilement, incrusté le nom et la devise de Grolier. Le volume est de format petit in-8, nouvellement et médiocrement relié, orné de compartiments en mosaïque découpés dans une reliure ancienne, et appliqués sur du veau antique. Le tout est rehaussé de dorures d'une entière fraîcheur.

Le dessin de cette reliure est, du reste, assez bien conçu et rappelle les dessins faits pour Grolier.

Nous avons pensé qu'il étoit de notre devoir de signaler aux bibliophiles ces pastiches annoncés dans les catalogues comme de véritables reliures de Grolier, et adjugés à des prix *inexplicables*. En effet, un volume authentique de Grolier, revêtu d'une belle reliure, vaut de 500 fr. à 2,000 fr., tandis que pour les amateurs, un *faux Grolier* a souvent moins de prix qu'une reliure ordinaire. Ces annonces peuvent donc induire en erreur les bibliophiles qui n'assistent pas aux ventes, et provoquer la dépréciation des exemplaires authentiques et vraiment précieux.

Nous signalerons encore divers livres d'une authenticité douteuse, et même des xylographiques *apportés des pays étrangers*. Depuis quelques années, on nous a offert plusieurs volumes de ce genre, qui nous ont paru très-suspects. — Avis aux bibliophiles.

NÉCROLOGIE.

Le *Bulletin*, dans son dernier numéro, annonçoit le décès de plusieurs bibliophiles. C'est avec de profonds regrets que nous enregistrons aujourd'hui une perte nouvelle. M. Alphonse Lyon Alemand, chef d'une des premières maisons de banque de Paris, vient de mourir à l'âge de 45 ans, après une longue et douloureuse maladie. MM. Charles Nodier, Pixérécourt, Arm. Bertin et d'autres amateurs distingués avoient apprécié depuis longtemps les connoissances littéraires de M. Alphonse Lyon, sa sagacité, ses observations ingénieuses et souvent profondes. C'est dans ses entretiens avec de si bons maîtres en bibliophilie, qu'il avoit puisé l'ardent amour des livres, dont il a fait preuve en formant sa bibliothèque, à laquelle il consacroit avec tant d'empressement, les heures de loisir que lui accordoient trop rarement les affaires. Il avoit vivement désiré de réunir à sa collection les livres de M. Motteley; il en négocioit l'acquisition, lorsqu'une circonstance imprévue vint détruire ses espérances. M. Alph. Lyon professoit une grande prédilection pour la littérature grecque et latine, dont il encourageoit l'étude : il avoit même conçu la pensée d'utiliser quelques-uns de ses travaux philologiques et littéraires, en les livrant à l'impression. Nous l'avons souvent entendu former des projets que n'auroient pas désavoués les plus éminents bibliophiles; mais il ne les a point exécutés. M. Alph. Lyon n'a pu jouir du repos qu'il ambitionnoit depuis quinze ans : projets, repos et vie, la mort impitoyable a tout brisé.

— Nous annoncerons encore la perte que fait éprouver à l'École des Chartes, le décès de M. André Salmon, savant archiviste-paléographe.

— M. Victor Lagier, ancien libraire-éditeur à Dijon, et retiré des affaires depuis une dixaine d'années, vient de mourir dans un âge peu avancé. L'*Union Bourguignonne* a consacré un assez long article à cet estimable libraire. Ce journal fournit des renseignements fort intéressants sur les obstacles presque insurmontables qu'il sut vaincre par la puissance de sa volonté et de son intelligence. Nous reproduirons quelques passages de cette notice, puisque le cadre du *Bulletin* ne nous permet pas de l'insérer tout entière.

M. Lagier naquit en 1788, dans un hameau des Hautes-Pyrénées, d'une simple famille de laboureurs. Successivement berger et attaché au labourage, parfois chez des maîtres avares et durs qui lui refusoient le nécessaire, son enfance s'endurcit, et son caractère se trempa dans ces rudes travaux pratiqués sur un sol et sous un climat rigoureux.

Dès le bas-âge il éprouva le désir d'apprendre, qui le préoccupa toute sa vie, mais que la nécessité de pourvoir à son existence ne lui permit jamais de satisfaire complétement. Il étoit maître d'école à treize ans ; à quinzè, il s'enrôloit, à contre-cœur, dans un atelier de Lyon pour la fabrication des soieries ; trois ans après il le quittoit pour le commerce, à l'expiration de son dernier écu, et il fut réduit à emprunter 6 fr. pour recommencer un état.

C'est avec ce capital que M. Lagier est parvenu à fonder une des maisons de librairie les plus considérables de France, et il osa entreprendre cette tâche sans apprentissage spécial, sans connoître le premiers éléments de cette profession savante et difficile, sans conseils et sans appui.

Ses débuts furent modestes : les almanachs, des contes de fées alignés dans les cinq doigts de sa main et offerts sur les quais de Lyon, commencèrent l'édifice de sa fortune.

Après avoir été deux fois la dupe de son ignorance des affaires,

après s'être fait écrivain public, puis manœuvre et moissonneur, pour ne pas mourir de faim, il arriva à Dijon, au mois de mai 1809, avec quelques bouquins qui représentoient toutes ses richesses. Une seule planche suffisoit pour les développer. Il les étala pour la première fois au Coin-du-Miroir, puis sous le portique du Musée, misérable abri dédaigné de tous, et où il sut cependant attirer une nombreuse et brillante clientelle. On l'a vu pendant un hiver rigoureux coucher sous le portique du Musée ouvert au nord comme il l'est encore, enveloppé d'une simple couverture chargée de planches et de livres pour le défendre du froid.

Fidèlement secondé par le travail et les vertus domestiques d'une épouse digne de lui, M. Lagier développa bientôt à Dijon toutes les branches du commerce de la librairie. Il est un de ceux qui ont commencé dans cette ville, alors presque entièrement dépourvue d'industrie, ce mouvement commercial qui grandit chaque jour. Non content d'exercer la librairie de détail, de cultiver l'ancienne librairie, dans laquelle il possédoit des connaissances appréciées des Weis et des Charles Nodier, il s'appliqua spécialement à la publication des livres, et chacun sait quel essor il donna à cette belle industrie.

La simple nomenclature des ouvrages qu'il a publiés occuperoit plusieurs pages. Nous ne citerons ici que Gab. Peignot, le savant philologue, dont les œuvres éditées par M. Lagier, sont toujours recherchées par les bibliophiles.

La prospérité ne changea rien à la simplicité des goûts et des habitudes de M. Lagier. Il se souvint toujours d'avoir été pauvre et aux prises avec l'adversité, et ce souvenir ne fut jamais stérile pour ceux qui ont eu besoin d'invoquer son crédit et ses secours.

Cédant aux supplications de ses enfants, M. Lagier a laissé des Mémoires remplis d'intérêt et de leçons instructives sur l'art de traverser les écueils de la vie. La science du bonhomme Richard s'y montre en action; elle y est développée et dépassée dans les applications les plus variées. Il est à désirer pour ceux

qui commencent comme M. Lagier, que cet écrit reçoive un jour la publicité. Ils y trouveront des forces pour les jours de découragement et l'itinéraire à suivre pour atteindre le premier rang dans leur état, s'ils ont assez de courage pour marcher sur la trace de son auteur.

VENTES

DE LIVRES, AUTOGRAPHES ET ESTAMPES.

La saison des ventes commençoit, il y a vingt ans, au mois d'octobre, mais depuis longtemps il faut attendre que l'hiver ait rendu impossible le séjour de la campagne, et c'est vers la mi-novembre seulement, que les bibliophiles s'inquiètent des adjudications, et qu'ils lisent avec empressement les annonces et les catalogues. Cependant cette année, les libraires semblent vouloir stimuler les amateurs attardés par les plaisirs de la chasse et de la villégiature, en annonçant des ventes qui auront lieu dès les premiers jours de novembre. Voici la liste des catalogues que nous avons déjà reçus :

Adjudications a Paris. — Nous enregistrons pour mémoire, le catalogue très-sommaire d'environ 3,000 volumes provenant de la bibliothèque de M. Chauveau, ancien bibliothécaire à Tours, qui seront vendus le 31 octobre.

Les 2, 3 et 4 novembre. — Livres anciens et modernes de la bibliothèque de M**, professeur d'histoire. (447 art.)

Du 3 au 12 novembre. Livres rares et curieux, de feu Hon. L***. (*Delion.*)

Le 7. — La collection d'estampes anciennes et modernes, formée par M. le docteur Rigollot, d'Amiens. (*Vignères.*)

Le 9. — Une curieuse collection de portraits anciens et modernes, d'artistes dramatiques. (*Vignères.*)

Les 9, 10 et 11. — Un choix de livres relatifs à l'Amérique. (280 art.) (*Labitte.*)

23 novembre. — Collection de 126 articles rares et précieux, dont la 1re édition des *Chroniques de Saint-Denis.*

Les 24 et jours suivants. — La bibliothèque de M. le Ch**, composée de livres, de manuscrits, et d'une riche collection d'ouvrages relatifs à la Normandie. (*Potier.*) (820 art.)

Les 26 et 27. — Une collection de lettres autographes. (*Charavay.*) (302 art.)

Le 3 décembre et jours suivants. — Une autre collection de lettres autographes. (*Laverdet.*) (1069 art.)

— ADJUDICATION A AMSTERDAM, le 3 novembre. — Livres illustrés et grands.

A VERSAILLES.—Le 5 novembre. —Livres à figures sur l'histoire naturelle et la peinture ; gouaches, pastels, gravures, etc. (Catalogue sommaire.)

— A NAMUR, le 9 novembre. —Bibliothèque de M. le vicomte d'Elzée et d'Huy.

— A NANCY. — Le 16 novembre et jours suivants. — La bibliothèque de feu M. Patin, ancien juge de paix à Nancy.

— A LYON. — Le 11 novembre et jours suivants. — La première partie des livres composant la librairie de M. P. Fontaine. (985 art.)

— A SCHREWSBURY PRÈS LONDRES. — Le 26 octobre et jours suiv. — La bibliothèque de M. William Story. (2,400 art.)

— A LEIPZIG. — Le 28 octobre et jours suivants. — M. T.-O. Weigel, libraire à Leipzig, est chargé de la vente de la belle collection de lettres autographes du cabinet de feu M. Charles Ronnez de Ehrenwerth, à Venise, conseiller du gouvernement de S. M. l'empereur d'Autriche. Nous remarquons dans ce catalogue, qui comprend 2,955 articles, les noms suivants : Arioste, Michel-Ange Buonarotti, Francklin, Gluck, Goldoni, Gœthe, Haydn, Kepler, Leibnitz, Lessing, Luther, Machiavelli, Marlborough, Mazarin, Mélanchton, Metastasio, Mirabeau, Mozart, Newton, Rousseau, Schiller, Torq. Tasso, Le Titien, Voltaire, Washington, Wellington.

CURIEUSE PRÉFACE D'UN CATALOGUE

M. P. Fontaine, l'un des plus anciens libraires de Lyon, se retire des affaires ; et pour liquider complétement sa maison de commerce, il publie un catalogue de vente qui sera *suivi de plusieurs autres* : celui-ci renferme 985 articles. La préface de ce catalogue nous a paru assez singulière pour intéresser les lecteurs du *Bulletin*. Nous la livrons à leur curiosité, sans commentaires ; le texte n'a pas besoin de glose :

AVIS A TOUS CEULX QUE (*sic*) LES PRÉSENTES VERRONT.

« C'est avec une constance laborieuse et aux dépens du temps que, dans l'âge du monde, je suis parvenu, pour ma part de

bonheur, à réunir et compléter, sans lacune aucune ni transposition, *style classique en librairie*, les nombreuses saisons des trois quarts de siècle, plus une année sept mois sept jours révolus, ce 11 novembre 1857, qui pèsent de tout leur poids sur ma tête, en la faisant participer de la blancheur du lys. (Ce qui veut dire, *style classique en chronologie*, que le 11 novembre prochain, M. Fontaine aura atteint l'âge de 76 ans 7 mois 7 jours.)

« Arrivé à cette période, de vibration en vibration, j'éprouve le besoin de réaliser ma pensée en fermant le cercle de mes opérations commerciales, et me résigner à la retraite.

« Malgré que je croie, *jusqu'à preuve contraire*, être parfaitement sain de corps et d'esprit et avoir encore assez de sève pour continuer les affaires, je jette dès ce moment l'ancre marine; mon parti en est pris. Je ne me fais point d'illusion. Je n'apprécie et ne compare la valeur de ma vie nouvelle qu'à la durée d'un instant de repos que l'on compte en musique. *Ainsi soit-il.*

« Cette vente, ainsi que celles qui suivront à de courts intervalles pour accomplir ma liquidation, seront vraisemblablement les dernières confiées à mes soins, *à moins que...* Je me plais donc à convier les amateurs de livres dans toutes les classes, à ne pas faire défaut au banquet artistique et bibliographique qui leur est préparé. Ils nous sauront peut-être quelque gré de notre présente invitation à domicile et par écrit.

« Les ouvrages de ce premier catalogue sont un avant-goût de l'intérêt de ceux qu'offriront ceux à publier. Il mérite d'être lu et la vente d'être suivie. Nous aurions pu mettre en saillie dans cette sorte de préface un grand nombre d'articles; nous nous sommes arrêté à un simple extrait.

« FONTAINE. »

NOUVELLES

— M. Doublet de Boisthibault, archiviste, vient de publier un petit volume in-12 de XIII et 82 pages, qui contient des documents curieux et inédits extraits des manuscrits d'Eure-et-Loir, relatifs aux vœux des Hurons et des Abnaquis à Notre-Dame de Chartres. Il est intitulé : *Vœu à la Sainte-Vierge, de la nation des Hurons, énoncé en françois et en langue huronne, envoyé au chapitre de Chartres, avec un collier de ceinture de grains de porcelaine, en 1678. — Vœu des Abnaquis de la mission de Saint-François de Sales, en la Nouvelle-France. — Lettre des missionnaires de la Compagnie de Jésus,* 1678-1680. — M. Ferdinand Denis, de la bibliothèque Sainte-Geneviève, a bien voulu se charger d'en rendre compte aux lecteurs du *Bulletin*, et cette notice sera insérée dans la prochaine livraison.

— Le travail que publient simultanément M. Aug. Backer et M. Ch. Ruelens, de la bibliothèque royale de Bruxelles, intitulé : *Annales de la typographie plantinienne*, mérite d'être signalé aux bibliophiles autant par l'importance du sujet que par l'exactitude et les soins minutieux que les auteurs ont mis à parfaire leur travail. Cette bibliographie des productions de l'illustre typographe, qui exerça son art à Anvers avec une activité et une habileté prodigieuses, intéresse également la France, non-seulement parce que Plantin étoit né à Tours, mais aussi parce que la plupart des livres imprimés par lui sont en françois, ornés de jolies figures en bois, et très-recherchés aujourd'hui. Cet ouvrage est publié par feuilles détachées annexées au *Bulletin du Bibliophile belge* ; treize feuilles ont paru.

— Une publication importante sera mise en vente à la fin

de novembre prochain, à la librairie de J. Techener, elle est intitulée : *Correspondance de Boileau et Brossette, avec les œuvres supplémentaires ;* première édition complète en partie inédite, publiée sur les manuscrits, par Auguste Laverdet, avec une introduction par Jules Janin. 1 vol in-8, enrichi de plusieurs facsimile.

— Le tome XIVe de la *Gallia christiana*, publié par M. Barthélemi Hauréau, qui continue l'œuvre des bénédictins, renferme les douze diocèses qui composent la province ecclésiastique de Tours. Ce volume, de format in-folio, imprimé sur trois colonnes, est divisé en quatre livraisons ; le prix de chaque livraison est de 12 francs. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 7 août dernier, a maintenu à M. B. Hauréau le premier prix fondé par le baron Gobert, pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent. — Le second prix a été décerné à M. Digot, auteur de l'*Histoire de la Lorraine*, 6 vol. in-8.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

OCTOBRE. — 1857.

257. Alani de Insulis, doctoris celeberrimi cognomento universalis, compendiosa in Cantica canticorum ad laudem deiparæ Virginis Mariæ elucidatio. *Parisiis, ex officina Jacobi Kerver*, 1540; 1 vol. in-16, lett. rondes, mar. brun, fil. à comp., tr. dor. (*Capé*.).... 48—»

Première édition d'un livre très-rare. — Exemplaire à toutes marges, d'une impression remarquable et d'une parfaite conservation. Nous indiquons cette édition comme la première, d'après le distique imprimé sur le titre :

Hunc tibi nunc primum lector, depromit Alanum
Victorina sua bibliotheca sinu.

Ces deux vers nous apprennent aussi que le manuscrit d'Alain de l'Isle ou de Lille, avoit été tiré de la bibliothèque de Saint-Victor. On a quelquefois confondu notre auteur avec un évêque d'Auxerre du xii[e] siècle, qui portoit également le nom d'Alain de Lille. Mais celui-ci mourut à Clairvaux en 1181, tandis que le *Docteur universel*, professeur de théologie à l'Université de Paris, vivoit encore en 1300. La *Biographie universelle* le fait naître à l'Isle dans le Comtat-Venaissin, ou à l'Isle de Médoc dans le Bordelais. Cependant, Trithème, le célèbre abbé de Spanheim, dit qu'Alain étoit Allemand; il ajoute qu'Alain se distingua comme théologien, comme philosophe et comme poëte; qu'il composa un très-grand nombre d'ouvrages en prose et en vers, et qu'il reçut de ses contemporains le surnom de *Docteur universel*. Cette notice de Trithème est imprimée sur le premier feuillet du livre d'Alain, *in Cantica canticorum;* elle est suivie d'une pièce de vers latins en l'honneur de la Vierge, extraite de *l'Anti-Claudien*, poëme composé par notre auteur. Le verso du titre est occupé par une jolie gravure sur bois, qui représente un moine en prières dans une église, près

d'un autel sur lequel la vierge est assise; les ornements et les accessoires de cette composition sont d'une exécution fort élégante. A la fin du volume, on lit l'extrait du privilége, en françois, accordé à Jac. Kerver, marchand libraire juré en l'Université de Paris, le 25 mars 1539, et signé J.-J. de Mesmes.

Cette paraphrase du Cantique des cantiques, a pour but de démontrer que l'épithalame du roi Salomon s'applique parfaitement à la Sainte-Vierge : nouvelle preuve que certains livres de l'Ancien-Testament ont annoncé la venue du Messie.

258. A. O. Censure ou Discours politique touchant les prétendants à la couronne de Pologne. *Cologne, Pierre Du Marteau (à la Sphère)*, 1670; p. in-12 de 6 ff. préli. et 132 p., vél .... 15—»

Imitation des éditions elzéviriennes. L'auteur de ce curieux factum est André Olszowski, évêque de Culm, qui l'avoit écrit en latin. Le traducteur n'est pas connu. Les prétendants à la couronne de Pologne étoient le Moscovite, le Neubourg, le prince de Condé, le Lorrain et le gentilhomme polonois que le peuple nomme *Piasti*. On trouve à la fin une harangue du prince de Lorraine, prononcée le 12 juin 1669 en présence des États de la république de Pologne. Dès cette époque, la France étoit *amie des Polonois*, propre et capable de les assurer contre leurs voisins (voy. p. 51); néanmoins le prince de Condé n'avoit pas de chance d'être élu : on l'accusoit « de ne s'estre point soumis au sacrement de la confession ; d'avoir mangé de la chair un vendredy, estant à Paris avec notre Radzevil calviniste; de mépriser le christianisme comme faisant mal au cœur depuis plusieurs siècles; et d'avoir descouvert, par ses discours, qu'il brûloit d'envie d'innover la religion ; de n'avoir pas gardé la foy donnée à plusieurs illustres dames de France, et de les avoir vilainement trompées. » C'étoient là des griefs que la France lui pardonnoit en faveur de sa bravoure.

P. L.

259. Apologie pour la France, sur sa presseance contre l'Espagne, en cour de Rome. *Paris, François Noël*, 1651; in-4 de 31 p., v. f. (*Armes du duc de Saint-Aignan.*) 15—»

Cette pièce, malgré sa date, n'est pas une mazarinade; nous ne l'avons pas trouvée dans la *Bibliothèque historique de la France*. Nous n'en conclurons pourtant pas qu'elle soit rare, mais elle est intéressante et elle vient d'une bonne main, qui paroît exercée aux travaux d'érudition, c'est évidemment Pierre Dupuy ou un des Godefroy, que le cardinal de Mazarin avoit chargé de réfuter « tous les faux et prétendus droits de presséance de l'Espagne sur la couronne de France, depuis son origine jusqu'à présent, » en réponse « à plusieurs méphès et impostures ridicules d'un certain Cranato,

Romain, qui a, par son discours, publié davantage son ignorance à décrire la cause de l'Espagne qu'il vouloit deffendre, qu'il n'a fait tort à la pressédance de la France. » L'auteur s'est efforcé de prouver que « de tout temps la monarchie françoise a esté tenue pour le premier royaume de la chrestienté. » Mazarin, tout Italien qu'il fût, étoit trop bon françois pour souffrir que l'Espagne fît tourner à son profit les dissensions intestines de la France; si dévoué qu'il fût aussi à la reine, il se jetoit toujours à la traverse de ses intérêts espagnols; aussi, en cette même année 1651, on publioit à Paris : *Le Manifeste d'Espagne fait contre Mazarin, rapporté par madame la duchesse de Longueville, et présenté à Messieurs les princes, à son arrivée.* Ce manifeste ne fut peut-être que la représaille de l'*Apologie pour la France.*

P. L.

260. Bosquet. Fleurs morales et sentences préceptives servantes de rencontres à tout propos, avec autres poëmes graves et fructueux, pris des plus excellents autheurs grecs et latins, et réduits en ryme françoise pour l'utilité de la jeunesse; revues, corrigées, et augmentées par l'autheur, Jean Bosquet, Montois, ensemble un discours de son invention en forme d'ode, non moins consolatif que sentencieux, à l'honneur de pauvrete honneste et louable, propre aux affligés de ce temps. *A Mons, chez Charles Michel, en la rue des Clercs*, 1587; pet. in-8, v. f., fil .... 35—»

Colletet qui, dans son *Art poétique*, a longuement traité de la poésie morale et sentencieuse, et qui mentionne une foule d'auteurs de quatrains, ne nomme point Jean Bosquet. C'est là, dans l'œuvre de maître Guillaume, une omission qu'il nous faut réparer. Notre auteur, on le voit par ses préfaces, étoit professeur de françois à Mons. (Formandæ in lingua gallica juventutis præceptor.) Il a écrit son livre pour ses écoliers; il sait que c'est un *bien petit œuvre*, aussi le rapporte-t-il aux *tendres et petits esprits*. La simplicité de ces paroles a quelque chose qui fait aimer Jean Bosquet, et rien que pour avoir parlé avec cette grâce naïve, de ces jeunes gens confiés à ses soins, ce qu'il appelle ailleurs *la pépinière de la patrie*, nous tiendrions à lui donner, à la suite de Pibrac, la place et le rang qu'il mérite d'occuper parmi les auteurs de quatrains.

Vicomte de G.

261. Burley. Incipit libellus de Vita et moribus philosophorum et poetarum. *S. l. n. a.*: in-4, goth., 98 ff. et

12 ff. de table, 31 lign. à la page, signat. — Libellus de cetu poetarum. Octauii Cleophili phanensis poete venustissimi libellus de cetu poetarum, ab Ascensio mendis plusculis tersus. (In fine.) *Impressum Rothomagi in officina Guillermi Gaullemier pro Petro Regnault bibliopola uniuersitatis cadom. S. a.*, goth., en 1 vol. pet. in-4, mar. citron, fil., tr. dor. (*Padeloup*) . . . 80— »

Walter Burley, ecclésiastique anglois, commentateur d'Aristote, naquit à Oxford, en 1275, et mourut en 1357. Il étoit à la tête de la secte des nominaux, et le principal adversaire des scotistes; on le surnommoit *doctor planus et perspicuus*. Son livre *De Vita et moribus philosophorum*, a été imprimé plusieurs fois dans le XVe siècle, à Cologne, à Nuremberg, à Spire, etc. Un grand nombre de ces anciennes éditions ont été citées par Panzer, par Hein et par le *Manuel du Libraire*; mais notre édition n'est point indiquée par ces savants bibliographes : il faut naturellement en conclure qu'elle est fort rare. Nous la considérons comme l'une des premières éditions de cet ouvrage, par plusieurs raisons : elle est anonyme, elle n'a pas d'autre titre que le titre de départ, et la table est placée à la fin; tandis que dans presque toutes les éditions citées, le nom de l'auteur est inscrit sur le titre, et la table précède le texte. Nous la croyons imprimée à Cologne, parce que les éditions de cette ville sont indiquées de format in-4, et que celles de Nuremberg et de Spire sont in-fol. Le premier feuillet est blanc, ainsi que le dernier qui suit la table. Le volume est ainsi composé de 112 ff., avec signatures, mais sans réclames, ni pagination.

François Cléophile, dont le véritable nom étoit Octavio, né à Fano, dans les États de l'Église, en 1447, professa les belles-lettres à Viterbe, et mourut le 26 décembre 1490. Son poëme *De Cetu poetarum*, fut publié par les soins de Faustus, à *Paris*, 1499; on l'imprima de nouveau à *Paris, Rob. Gourmont*, 1509, avec les Commentaires de Jodocus Badius Ascensius. L'édition de Rouen, composée de 14 feuillets, a dû être imprimée vers 1515, sur la copie de Paris. Elle est rare. On trouve sur le titre la marque de P. Regnault.

Il paroît que la puissance de l'or étoit déjà solidement établie au XVe siècle, et qu'à cette époque, comme de nos jours :

Le *savoir* sans argent *étoit* meuble inutile.

C'est la traduction libre des vers suivants du poëte de Fano :

. . . .
Quilibet hoc vanas tempore cogit opes.
Ingenium atque novos facit ipsa pecunia versus;
Aurea si quis habet pondera, doctus erit.
Spernuntur docti; dites monstrantur ubique
Atque hi phebeo doctius ore canunt.

Ap. B.

262. Castaigne (*Gabr. de*). Le Paradis terrestre, auquel l'on trouvera la pierre philosophale et le vray or potatable pour guarir toutes maladies incurables. *Paris, Ch. Sevestre*, 1615; pet. in-8, rel.......... 15—»

Livre curieux et rare. — Gabriel de Castaigne ou Castagne, cordelier, docteur en théologie, conseiller et aumônier du roi, évêque élu de Saluces, par brevet de Henry IV, en date du 15 août 1600, ci-devant abbé général de Saint-Ruf de Valence et de Saint-Pierre de Sau, dut tous ces titres à ses travaux en chimie ou plutôt en alchimie. Il se livra avec ardeur à la médecine spagirique, fabriqua de l'or potable, et à l'aide de cette substance, prétendit guérir tous les maux réputés incurables. Ce cordelier exerçoit réellement la médecine; il faisoit usage de différents remèdes énergiques qu'il composoit lui-même, et d'après de nombreuses attestations que renferme ce volume, on ne sauroit nier qu'il opérât des cures merveilleuses. La Faculté s'en émut et se divisa en deux camps. Les uns approuvoient le P. Castaigne, les autres le critiquoient et menaçoient de le poursuivre comme pratiquant illégalement l'art médical. Le *Paradis terrestre* est en même temps un traité pharmaceutique, une apologie de l'auteur et de ses amis, une diatribe contre ses détracteurs. C'est un recueil de pièces assez mal classées, parmi lesquelles on trouve la composition et l'usage de divers médicaments; l'indication de plusieurs moyens pour obtenir l'or potable; les lettres d'Alexandre de La Tourette adressées au roi Henri III et à la reine-mère en 1579, pour expliquer les vertus médicinales de l'or potable; des attestations émanant de grands personnages, tels que le comte de Saint-Paul, Jacq. de Foissy, C. de Montmorency comtesse d'Auvergne, la Vidame d'Amiens, Marie de Nogent, etc.; le brevet de médecin du prince de Conti, délivré au P. de Castaigne, le 16 août 1612; des poésies à la louange de l'auteur et de son œuvre, quatre dédicaces tant en vers qu'en prose, etc...

Les médecins sont fort mal traités dans ce livre. On peut en juger par les passages suivants :

« Ils se trouvent aucuns desdits recipé les plus énormes et détestables, « qui ressemblent plustost des caractères du diable, que d'escriture latine « ny françoise, voire avec si grand nombre de drogues toutes contraires « l'une à l'autre, qu'il y en a souventefois qui estrangleroient un loup.... « Et pour empescher de tels abus, faudroit faire une ordonnance, que jamais ne leur fust permis d'escrire tels recipé ou decipé, sinon en langue « françoise et très-intelligible; car souvent un pauvre serviteur d'appoticaire, qui sera encores nouveau, mettra un quid pro quo, et voilà le malade mort.....

« ... Entre les mains des meusniers, nous ne pouvons perdre que la farine; en celles du mareschal, la mule; en celles des tailleurs, la robe; « mais en celles du médecin qui n'est expérimenté, nous y perdons la vie.

« ... L'impudence d'aucuns asnes qui ne scavent rien faire, sinon sai-

« gner et massacrer les hommes et les faire fluter au c.., et donner quel-
« que miel boully avec de la casse vielle, pourrie ou fresche... »

Nous recommandons à nos lecteurs le chapitre intitulé : *Comme l'on peut ressusciter les morts*. C'est une recette qui n'est pas à dédaigner.

263. CASTAGNE (*Gabr. de*). Le grand miracle de nature métallique, que en imittant icelle sans sophistiqueries tous les metaux imparfaitz se rendront en or fin, et les maladies incurables guariront. *Paris, Ch. Sevestre*, 1615; pet. in-8, rel. .... 15—»

Volume TRÈS-RARE. — Cet ouvrage n'est point, comme le précédent, un traité de médecine spagirique; c'est l'œuvre d'un alchimiste qui, fier des secrets qu'il possède, explique généreusement les moyens de multiplier l'or et l'argent, à l'aide d'une poudre de projection. Gabriel de Castagne ou Castaigne, aumônier du roi et évêque élu, dédie son livre au duc Du Maine, fils du célèbre ligueur. Après cette dédicace, on trouve une courte introduction intitulée : *Comme l'œuvre du Saunier est très-véritable, car je l'ay veu faire à une très-vertueuse damoiselle en Dauphiné, qui m'en donna un peu pour un grand seigneur de la cour du roy;* un *Avertissement aux lecteurs*; un traité dont voici le titre : *Grand merveille de nature que en imitant icelle et la reduisant en sa première matière, comme dit le sage et très-docte philosophe Aristote, vous les pouvez alors transmuer en fin or et fin argent, par le moyen des très nobles et plus parfaicts métaux qui sont l'or et l'argent, en les réduisant en mercure courant, duquel seul l'on peut faire tout ce qui est dit. Or voicy le moyen.* Enfin, l'*Œuvre philosophique de Joannès Saulnier*, adressée à son fils. C'est là qu'on peut lire la *composition de l'elixir rouge;* le *chapitre qui est du grand elixir tant blanc que rouge, et de la perfection de la grand pierre maieur et lunaire chaut sur tout les métaux*, etc. L'*Œuvre philosophique* se termine ainsi : *Fin de la grand œuvre très-vraye.* Le dernier feuillet est consacré à la *grande et reale multiplication d'or à l'infiny.*

Ces alchimistes, qui avoient découvert l'*elixir tant rouge que blanc*, la *grande et reale multiplication d'or à l'infiny*, l'*or potable qui ressuscitoit les morts*, ont dû posséder des richesses immenses, et n'ont sans doute quitté la vie qu'après avoir été fatigués d'une longévité poussée à ses dernières limites. Hélas! presque tous sont morts ruinés, usés, misérables. L'alchimie est l'un des plus curieux chapitres de l'histoire des rêveries humaines.

264. FAGOT DE MYERRE. Cy commence le liure intitule le Fagot de Myerre, presche en leglise de Saincte-Croix en la cite Dangiers. Mil cinq cens XXV. A la fin : *Imprimé à Paris, pour Yoland Bonhomme, veufue de Thiel-*

man Keruer, demourant en la rue Sainct-Jacques, a lenseigne de la Licorne. S. d.; pet. in-8, goth., réglé, mar. r., tr. dor. (*Koehler.*).................... 65—»

Très-bel exemplaire d'un livre rare. Cette édition n'est citée dans le *Manuel du Libraire*, que d'après le *catalogue* de Méon, n° 204. On lit sur le dernier feuillet : *Cy finist ung deuot traicte... presche... par ung beau pere de lobseruance de Sainct-Francoys, du couuent de la Balmete, situe pres Angiers.* Le beau père de l'observance est encore un prédicateur de l'école d'Olivier Maillard et de Michel Menot. Il avoit pris pour texte de son *Dévot traicté*, ces paroles du *Cantique des Cantiques* : *Fasciculus myrrc dilectus meus michi inter ubera mea commorabitur.* Le *Fagot de Myerre* n'est autre chose que la vie de Jésus-Christ, depuis l'incarnation jusqu'à la résurrection, longuement paraphraséе, mêlée d'oraisons et de contemplations. Cet interminable sermon, de 192 pages, fut prêché pendant le carême de 1525. Le *Fagot de Myerre* est divisé en 83 branches, et chaque branche est subdivisée en chapitres.

L'auteur commence ainsi : « La Passion de Nostre Seigneur excède intensiuement et extensiuement toutes peines et douleurs de ce monde... Par la Myerre... pourrons ceste passion de loingtz aucunement entendre.... Cela m'a incité le karesme presché en l'eglise Saincte-Croix appellée en la cité d'Angiers à composer ce fagot de Myerre... »

Voici quelques passages assez curieux : «Dieu envoya (à la Vierge) l'archange Gabriel *auecques lettres de créance, où quatre poincts étoient contenus.* — O mon Dieu, auez différé venir cinq mille ans pour la punition d'ung seul péché *qui n'estoit point mal, si non prohibé*, pour bien nous montrer combien juge austère vous serez par de là... — Le Sainct-Esprit sépara le sang le plus pur qui fust en elle, forma et organiza ce precieulx corps, *créa l'ame et la unist avec le corps...*; et tout cecy fut faict en ung instant de temps... — En la maison d'aultruy fut né; es maisons d'aultruy il conuersoit; au monument d'aultruy a esté ensepulturé, et des linges d'aultruy son corps enseuely; et pour montrer qu'il n'auoit point ung pied de terre, comme Moyse auoit de luy escript, *il a voulu mourir en l'air.* »

265. Guybert. Le Medecin charitable, enseignant la manière de faire et preparer en la maison, avec facilité et peu de frais, les remedes propres à toutes les maladies, selon l'advis du médecin ordinaire; augmenté de rechef de plusieurs remèdes, tant pour les riches que pour les pauvres; ensemble d'un estat des ustensilles et medicaments tant simples que composez, que l'on

doit avoir chez soy, tant aux champs qu'à la ville, avec un notable et charitable advertissement au public, par Philbert Guybert, escuyer, docteur régent en la Faculté de médecine de Paris; augmenté d'un discours du bezoard, de la conservation de la santé, ou advis salutaire sur la saignée, avec un Traité de la peste. *Paris, Cl. Banqueteau*, 1634; in-8, front. gr., vél. 15—»

Ce recueil comprend la réimpression de six ou sept petits traités que l'auteur avoit fait paroître séparément et qui avoient eu une vogue prodigieuse. Philbert Guibert s'étoit proposé le même but que M. Raspail, dans son *Manuel de Santé*; mais avec cette différence, qu'il avertissoit expressément ses lecteurs «de ne faire aucun remède sans premièrement avoir pris l'advis du médecin.» Cette médecine populaire fut longtemps le *Vade mecum* de toutes les personnes qui n'appeloient le médecin qu'à l'extrémité, *in periculo mortis*. Le titre du recueil que nous avons cité tout au long n'indique pas encore tout ce que renferme le volume, où l'on trouve la manière d'embaumer les corps, et la manière de faire toutes sortes de confitures sèches et liquides. Le traité du bézoard et des tromperies qu'on pratique avec cette pierre, offre une curieuse anecdote historique qu'Ambroise Paré avoit rapportée, avant Guibert, qui n'est pas l'auteur de l'*Advis salutaire pour la saignée*. Maître Guibert étoit écuyer, mais il ne montoit que sur une mule pour aller voir ses malades, car Quenaut fut le premier médecin qui éclaboussa les passants dans les rues de Paris.

P. L.

266. Histoire véritable de tout ce qui s'est fait et passé dans la ville de Lyon, en la mort de Messieurs de Cinq-Mars et de Thou; ensemble les interrogations qui leurs (*sic*) ont este faictes, et responses à icelles. *S. l.*, 1643; in-4 de 24 p., cart........................ 18—»

Édition originale. «Voicy, dit l'auteur anonyme, une relation très-fidelle et sans fard de leurs dernières paroles et actions, que j'ay tirées toutes de ceux qui les ont vues et ouyes, ayant moy-mesme esté tesmoin oculaire et de fort près des principales.» Cette admirable et touchante relation nous paroît avoir été écrite par un des jésuites qui accompagnoient le père Malavalette, confesseur de Cinq-Mars, sur le théâtre de l'exécution. Lorsque le témoin occulaire de cette horrible tragédie voit à terre devant lui la tête de la victime, il se souvient d'une épitaphe

qu'il avoit vue à Naples sur un tombeau, dans l'église de Sainte-Marie de la Chapelle :

Ecce superbientis naturæ qualis sit mox futurus casus.

« O quelle cheute ! s'écrie-t-il. O quel changement ! Ah ! qu'est-ce de ce monde ? » Cette pièce intéressante, très-imparfaitement décrite sous le numéro 33,747 de la *Bibliothèque historique de la France*, figure dans le nouveau catalogue de la Bibliothèque impériale.

P. L.

267. Instructions sur le faict de la guerre, extraictes des livres de Polybe, Frontin, Vegèce, Cornazan, Machiavelle et plusieurs bons autheurs. *Paris, Michel Vascosan*, 1549 ; p. in-fol. de 4 ff. prélim. et 111 ff. chiff., vél., fers à froid........................ 28—»

Très-bel exemplaire d'un livre rare, qui mérite d'être très-recherché. C'est la première édition de la *Discipline militaire*, de Guillaume Du Bellay, sieur de Langey. Le savant Éloy Johanneau croyoit avoir découvert que cet ouvrage appartenoit à Rabelais, qui l'avoit écrit sur les notes de son bon maître, le *docte et preux chevalier de Langey*. (Voy. livre IV, du *Pantagruel*, chap. 27.) L'opinion d'Éloy Johanneau n'est pas à rejeter, et nous pensons qu'une étude approfondie de ce livre seroit favorable à un système qu'il est aisé de soutenir par des inductions spécieuses, à défaut de preuves certaines. Selon Éloy Johanneau, la *Discipline militaire* (c'est le titre que l'ouvrage a pris dans les édit. postérieures) ne seroit que la première partie ou l'introduction d'un autre ouvrage, qui est célèbre en bibliographie, par cela même qu'on n'en a jamais vu un seul exemplaire : *Stratagèmes, c'est-à-dire Prouesses et ruses de guerre du preux et très-célèbre chevalier Langey, au commencement de la tierce guerre Césariane*, traduit du latin de Fr. Rabelais, par Claude Massuau. (Lyon, Sébastien Gryphius, 1542, in-8.) Tel est l'intitulé que Du Verdier a recueilli dans sa *Bibliothèque françoise* ; mais quant au livre, on ne le connoît pas. Éloy Johanneau se vantoit de le posséder ; mais comme on ne l'a pas vu sortir de sa bibliothèque, on peut supposer qu'il n'y est jamais entré, et que l'éditeur de Rabelais s'imaginoit le retrouver en substance dans les suppléments de quelque édition de la *Discipline militaire*. Ce traité, en effet, a subi de nombreuses transformations dans les différentes réimpressions qu'on en a faites au XVIe siècle, ce qui expliqueroit comment le baron de Fourquevauls a pu attribuer, en 1643, à son père Raimond de Pavie, sieur de Fourquevauls, gentilhomme gascon, cet ouvrage composé avant l'année 1543, époque de la mort de Guillaume Du Bellay, et imprimé d'abord en 1549. Voy. les *Vies de plusieurs capitaines françois*, par François de Fourquevauls, qui n'a pas même soupçonné l'existence de cette édition de 1549; les *Instructions sur le faict de la guerre*, furent trouvées dans la *très-belle*

librairie, garnie d'un grand nombre de volumes grecs, latins et françois, tous de bonne estoffe, que le sieur de Langey *avoit assemblez de toutes parts avec une merveilleuse despense.* Plusieurs de ses serviteurs attestoient l'avoir vu *besogner* à ce *Traité de la guerre.* « Et l'un d'eulx en apporta tost après un double à certain personnage, lequel se resentant du fruict qu'il avoit cueilly de l'amitié de ce vaillant seigneur, et jugeant ce livre estre du vray patrimoine de la noblesse françoise qui suit les armes, » le donna à l'imprimeur Galliot Du Pré, pour le publier. Ces renseignements sont tirés d'une note préliminaire signée A. D. R. Il suffit, pour reconnoître le style de Rabelais, de lire le *Prœeme de l'autheur où il dispute à sçavoir mon s'il est licite aux chrestiens de faire la guerre.* Nous reviendrons peut-être sur ce *Traicté de la guerre*, qui a été attribué au connétable Anne de Montmorency (Voy. la *Bibliothèque françoise* de La Croix du Maine), quoique le dernier chapitre soit adressé à Monseigneur le connétable.

P. L.

268. KHUNRATH (*Henrici*), Lips. Utriusque medic. doct. Confessio de Chao physico-chemicorum catholico; in quo catholice habitat Azoth sive materia prima mundi, h. e. mercurius sapientum; ubi magnesiæ (subjecti videlicet lapidis philosophorum catholici), conditiones fideliter recensentur. *Argentorati*, *J. Alb. Dorhopff*, 1699 ; in-12 de 85 p., non compris le titre et l'avertissement; cart. . . . . 9—»

L'édition originale de 1596 étoit devenue très-rare quand on réimprima, pour la plus grande joie des vrais adeptes, ce curieux factum du célèbre chimiste allemand, qui passe pour avoir su faire de l'or, quoiqu'il ait vécu dans une pauvreté exemplaire. Son grand ouvrage posthume : *Amphiteatrum sapientiæ eternæ* (Hanau, 1609, in-fol., fig.), est encore très-recherché par les hermétistes qui prétendent y découvrir le secret de la pierre philosophale. Dans ce petit factum, Khunrath semble avoir eu pour objet de répondre aux attaques de ses ennemis, qui l'accusoient d'être athée; aussi, a-t-il fait sa profession de foi sur le titre même de sa réponse, en disant, comme un hébraïsant qu'il étoit : *Hallelu-iah? Hallelu-iah! Hallelu-iah? Phy, Diabolo. O Hhochmah-el, adsiste mihi! Ad calumniatorem.* Le pauvre Khunrath, qui faisoit la figue au diable, avoit souvent le diable dans sa bourse.

P. L.

269. MACHIAVELLI. L'Art de la guerre, composé par Nicolas Machiavelli, citoien et secretaire de Florence.

L'Estat aussi et charge d'un lieutenant-général d'armée, par Onosander, ancien philosophe platonique. Œuvres tres-utilz et necessaires à tous roys, princes, republiques, seigneurs, capitaines, gentilzhommes et autres, suivants les armes ; le tout traduict en vulgaire françois par Jehan Charrier, natif d'Apt en Provence, et par lui adressé à très-hault et très-excellent prince Monseigneur le Dauphin. *Paris, Jehan Barbé*, 1546 ; p. in-fol. de 9 ff. prélim. et 230 ff. chiff., vel., fers à froid.................................28 —»

Très-bel exemplaire, lavé, réglé, d'une admirable édition, qui ressemble beaucoup à celles de Vascosan, mais qui leur est peut-être supérieure. Il faut remarquer sur le titre une gravure en bois du plus beau travail et à la fin, au verso du dernier feuillet, la marque du libraire, gravée également par un habile artiste. A la suite de sa dédicace à Monseigneur Henri, dauphin de France, Jean Charrier adresse à la noblesse de France une longue pièce de vers, où nous avons vu avec surprise que le *coq* (*gallus*) étoit dès-lors l'emblème de la nation françoise :

Vostre fier coq, quand son hault vol prendra
Pourra voler partout où il voudra,
Et les oiseaux qui volettent par l'air
Luy céderont quand le verront voler.

Ce n'est pas une traduction littérale que Jean Charrier présente au dauphin Henri, mais une imitation qui reproduit *fidelement l'intention des autheurs, sans s'amuser au langage sur des paroles*. Le traducteur espère que le dauphin trouvera dans ce recueil « les unguens et cataplasmes pour guerir les vieilles ulceres et maladies de noz armées gastées de longue main. » Il lui prédit « un règne qui ne portera point d'envie à celluy du grand Alexandre et de Charlemaigne, quant au faict des armes. »

P. L.

270. **Mehun**. Le Miroir d'alquimie de Jean de Mehun, philosophe très-excellent, trad. du latin en franç.; suivi des ouvrages suivants : La Table d'esmeraude, d'Hermès Trimegiste, avec une fig. s. b. coloriée.—Petit Commentaire de L'Hortulain, philosophe, dict des Jardins maritimes, sur la Table d'esmeraude. — Le Livre des secrets d'alquimie, composé par Calid, fils de

Iazic juif, translaté d'hébreu en arabic, et d'arabic en latin, et de latin en françois. — Roger Bachon, de l'admirable puissance de l'Art et de Nature, trad. en franç. par Jacq. Girard de Tournus. *Paris, Ch. Sevestre*, 1613; 1 vol. pet. in-8, 1 fig. color., rel.. 25—»

Ce recueil d'alchimie, dont la pagination n'est point interrompue, forme un vol. de 176 pages. C'est une curieuse et rare collection d'ouvrages sur l'art hermétique, composés au XIIIe siècle. Jacques Girard, né à Tournus, est le traducteur du livre de Roger Bâcon, et sans doute des autres traités; car la traduction du *Miroir d'alquimie* lui est attribuée dans l'édition de Lyon, 1557, et celle du *Commentaire de l'Hortulain*, ainsi que des *Secrets d'alquimie de Calid*, paroissent être l'œuvre du même écrivain. Je ne m'arrêterai point au *Miroir d'alquimie de Jean de Mehun*, à la *Table d'esmeraude d'Hermès*, aux *Secrets de Calid*. Tous ces alchimistes reprochent à leurs devanciers d'avoir écrit d'une manière trop mystérieuse; ils annoncent qu'ils vont expliquer clairement les principes du *Grand art*, et, malgré leurs promesses, ils sont plus obscurs les uns que les autres. Le modèle du genre est, sans contredit, la *Table d'esmeraude trouvée dans le tombeau d'Hermès Trismégiste*; et certes, le Commentaire de l'Hortulain est loin d'éclaircir le texte. Voici ce qu'on lit au-dessus de la figure coloriée qui représente la Table d'esmeraude :

EXCUSE.

« La traduction de la table suivante a un peu de près suivi la diction « latine en aucuns lieux : à cause de l'exposition qui la suit, pour ne luy « deroger les motz, desquelz elle use en l'interprétation : et les motz ne « feussent veus exposez par eux-mêmes. »

Ces livres d'alchimie sont des pompes hiéroglyphiques à jet continu.

Le *Traité de l'admirable puissance de la nature et de l'art*, diffère essentiellement des autres ouvrages du recueil. Roger Bâcon, moine anglois du XIIIe siècle, dépassa par les forces de son génie, les connoissances de ses contemporains. Les découvertes extraordinaires qu'il fit dans la chimie, dans l'optique et dans la mécanique, furent attribuées à la magie. L'inventeur de la poudre à canon, le révélateur des prodiges du télescope, éprouva le sort de Galilée; violemment persécuté, il passa en prison plus de dix années de sa vie. C'est dans ce livre que R. Bâcon, après avoir démontré que l'art magique est une chose mensongère, absurde, impossible, parle des secrets qu'il a découverts. La fabrication et les effets de la poudre y sont exactement décrits. Il annonce également qu'il est possible de construire un mécanisme à l'aide duquel les vaisseaux navigueroient sans rames et sans voiles, et les voitures marcheroient sans chevaux, etc., etc. Il n'a pu cependant échapper entièrement aux erreurs de son époque, et la fin de son ouvrage est consacrée à la recherche de la pierre philosophale. C'est à ce titre, sans doute, que l'œuvre importante de R. Bâcon fait partie de cette collection.

271. Persequutiones Ecclesiæ, quas, secundum historicos et chronographos, à Tyrannis, hæreticis et schismaticis, aliisque huius farinæ hominibus uersipellibus et seditiosis, ab apostolorum usque ad nostra tempora, sustinuit, et de eorundem sectis, erroribus, fructibus et seditionibus, collatio (autore Vuolph. Herman Otingen). *Vuolphangus Kyriander Otingen. ecclesiæ militantis in tribulatione socius conferebat,* 1541; pet. in-4, rel. en v. gaufré.......................... 28— »

Volume rare, imprimé probablement à Munich. Vuolphang Herman d'Œtingen avoit été forcé de se réfugier avec sa femme et ses enfants dans la capitale de la Bavière, par suite des progrès de la réforme luthérienne, et, désirant occuper les loisirs de son exil, il entreprit d'écrire les persécutions de l'Église. C'est ce qu'il nous apprend dans sa dédicace au très-illustre et catholique prince Albert, comte palatin du Rhin et duc de Bavière. Quoique ce livre ne soit qu'une compilation extraite des auteurs anciens et modernes, il offre cependant de l'intérêt. Une partie de l'ouvrage est consacrée aux persécutions des chrétiens par les empereurs paiens, depuis Néron jusqu'à Anastase. Chaque récit est accompagné d'une courte notice du règne sous lequel eut lieu la persécution, d'une liste des principaux martyrs, d'une autre liste des savants contemporains, et d'une histoire succincte des hérésies. La dernière partie est réservée aux empereurs chrétiens, jusqu'à l'année 1540. On trouve encore sous chaque règne un tableau des écrivains célèbres, ainsi qu'une histoire assez étendue des hérésies et des poursuites exercées contre les hérétiques. La réunion, en 47 feuillets, de ces nombreux renseignements historiques et biographiques, peut éviter souvent aux hommes d'étude des recherches longues et pénibles. AP. B.

272. Recueil d'instructions, d'ordonnances et d'arrêtés relatifs à la conservation des manuscrits, des livres et des objets d'arts, dans le département du Nord, en 1792. In-8, cart........................ 18—»

Ce recueil, composé de pièces imprimées et manuscrites, provient de la bibliothèque de M. L. de Warenghien, procureur-général, syndic du directoire du département du Nord. On ne sauroit mieux faire apprécier l'importance d'un pareil recueil, au point de vue historique et bibliographique, qu'en décrivant les pièces qui le composent :

1° Instruction concernant la conservation des manuscrits, chartes, sceaux, livres imprimés, monuments de l'antiquité et du moyen âge, statues, tableaux, dessins et autres objets relatifs aux beaux-arts, aux arts mécani-

ques, à l'histoire naturelle, aux mœurs et usages des différents peuples, tant anciens que modernes, provenant du mobilier des maisons ecclésiastiques, et faisant partie des biens nationaux. *Paris, Imp. nat.*, 12 pages;

2° Instructions concernant les châsses, reliquaires, et autres pièces d'orfévrerie, provenant du mobilier des maisons ecclésiastiques, et destinés à la fonte. *Ibid., id.*, 3 pages;

3° Instructions pour procéder à la confection du catalogue de chacune des bibliothèques sur lesquelles les directoires ont dû et doivent incessamment apposer les scellés. *Ibid., id.*, 1791, 15 pages;

4° Loi concernant les maisons religieuses à conserver dans le département du Nord. *Douai, impr. de Derbaix*, 7 pages;

5° Instruction pour la manière de faire les états et notices des monuments de peinture, sculpture, gravure, dessin, etc., provenant du mobilier des maisons ecclésiastiques supprimées, et dont l'envoi est demandé promptement par les comités réunis d'administration ecclésiastique, et d'aliénation des biens nationaux. *Impr. nat.*, 3 pages;

6° Arrêté du Directoire du département du Nord, et copie de différentes lettres relatives au même objet. (Manuscrit.)

Ce recueil, quoique sali et fatigué à cause du fréquent usage qu'on en a fait, mériteroit de prendre place dans les archives départementales du Nord. C'est un document du plus grand intérêt.

273. Révélation des mystères des teintures essentielles des sept métaux et de leurs vertus médicinales, composée en allemand par F. Basile Valentin, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, et traduite par le sieur I. Israel, médecin allemand, dédiée à M. Vautier, conseiller du roy en ses conseils d'Estat et privé, et premier médecin de Sa Majesté; divisé en sept chapitres. *Paris, Jac. de Senlecque*, 1646; in-4 de 7 ff. prélim. et 64 p., vél. (Le dernier feuillet manque.).............. 18 - »

Quoique ce volume soit imparfait, quoique son état laisse beaucoup à désirer, il n'en est pas moins très-intéressant pour les adeptes de la philosophie hermétique, sinon pour les bibliophiles, car il contient 27 pages manuscrites, dans lesquelles le possesseur du livre et peut-être le traducteur a pris la peine d'ajouter deux chapitres nouveaux de sa façon. Il est à croire que ces deux chapitres sont indispensables à quiconque veut se servir utilement du Traité de Basile Valentin. Nous n'avons pas besoin de dire que les personnes qui cherchent la pierre philosophale sont encore assez nombreuses pour qu'on ne doive pas désespérer de l'avenir du grand œuvre. Ce volume, imprimé par Sanlecque, se recommande aussi par les singularités bibliographiques que nous avons déjà signalées dans le *Bulletin*, à propos d'un autre volume sorti des presses de cet imprimeur.

(Voy. la livraison d'Aout, n° 206.) Sanlecque, dans une épître au lecteur, n'a pas oublié d'expliquer sa marque ou écusson harmonique et typographique, et d'examiner l'importance de l'imprimerie eu égard à la science hermétique.

P. L.

274. Le Roman cabalistique. *Amsterdam, Joli*, 1750; in-12 de 70 p., cart. . . . . 9—»

Ce n'est pas un roman; il est bon d'en prévenir les faiseurs de catalogues, qui ne manqueroient pas de placer ce petit ouvrage dans la catégorie des romans, le plus près possible des fameuses *Imaginations de Monsieur Oufle*. Il y a dans ce livre tout un système de haute cabale : « J'ai donné, dit l'auteur, le nom de roman à cet ouvrage, où l'on sera surpris de trouver un système, expressions souvent synonymes; un système en philosophie est presque toujours un roman. » L'auteur, l'existence des esprits et des lutins une fois admise, a voulu trouver le secret de cette existence; il a donc découvert que les espaces aériens étoient peuplés d'animaux invisibles de différents genres, les uns muets, les autres doués de la parole; il a, pour ainsi dire, jeté les bases de l'histoire naturelle des esprits, en les traitant comme des bêtes. Ce système, qui ne manque pas d'originalité, est proposé le plus sérieusement du monde par un homme qui ne se pose pas lui-même en esprit fort.

P. L.

275. Trismosin (*Salomon*). La Toison d'or, ou la Fleur des thrésors, en laquelle est succinctement et méthodiquement traicté de la pierre des philosophes... enrichies de figures et des propres couleurs représentées au vif... et recueillies des plus graves monuments de l'antiquité... ; par ce grand philosophe Salomon Trismosin, précepteur de Paracelse; traduict d'allemand en françois et commenté... par L. J. *Paris, Ch. Sevestre*, 1612 ; pet. in-8 de 8 ff. prélim. et 219 pag., fig. sur bois color., rel. . . . . 34—»

Il existe un livre allemand intitulé : *Aureum vellus oder gueldin schatz... Van.., Sal. Trismosino*, 1599, in-12. Guill. Mennens, auteur belge, a publié un traité *de Vellere aureo. Antverp.* 1604, in-4, et *Argentor.* 1622. Enfin, parmi diverses œuvres d'alchimie que renferme un manuscrit de la Bibliothèque impériale, on trouve *La Toison d'or, par Sal. Trismosin*. Nous pensons que les deux derniers ouvrages, ainsi que celui qui fait l'objet de cet article, sont des traductions de l'*Aureum vellus*, en allemand.

Salomon Trismosin, le précepteur de Paracelse, devoit être considéré

comme un grand savant, car sa *Toison d'or* est inintelligible depuis le commencement jusqu'à la fin. Il dit dans le prologue : *Si tu le sçais, je t'ay tout dict; mais si tu ne le sçais, je ne t'advance en rien.* Pourquoi donc écrire un volume également inutile à ceux qui savent, et à ceux qui ne savent pas? Il faut avouer que l'auteur a fait preuve d'une rare audace, en rédigeant le titre de son 5e Traité : *Opération diverse de toute cette œuvre comprise en quatre briefs articles aisez à entendre.* Aisez à entendre! Quelle ironie! Voici le passage le plus clair de ce 5e Traité, et même de tout le volume. Nous nous empressons d'en faire part à nos lecteurs : « Tout nostre magistère n'est que cuire, *coque, coque, et iterum* « *coque, nec te tædeat.* Plus tu cuiras, plus tu dissoudras; plus tu cuiras, « plus tu blanchiras; et plus tu cuiras, plus tu rougiras; enfin, cuis au « commencement, cuis au milieu et cuis à la fin, puisque cet art ne con- « siste qu'à cuire. »

Ils cuisoient tant et tant, ces pauvres alchimistes, que lorsque le hasard ne leur faisoit pas découvrir des secrets qu'ils ne cherchoient point : la poudre à canon, le verre, les émaux, ils cuisoient jusqu'à leur cervelle. Le traducteur a émaillé son œuvre de vers françois, tels que ceux-ci :

Rends la terre légère et donne poids au feu,
Si tu veux rencontrer ce qu'on rencontre peu.

Il est parfaitement inutile d'insister sur la valeur de cette poésie technique.

Les 22 gravures coloriées qui ont la prétention de servir à l'explication du texte, sont fort singulières; mais la partie la plus curieuse du livre, c'est la dédicace adressée au prince de Conti. Le style de cette pièce étourdissante dépasse de cent coudées le style le plus exagéré des Précieuses passées, présentes et futures. On peut en juger par les passages suivants :

« Monseigneur, ceux qui, poussez de quelque altière entreprise, portent « inconsidérément les vœux de leur constance soubz le grave tableau de « maintes fantaisies, ne se donnent rien moins en l'excez inventé d'un esprit « fort en bouche, qu'une ferme asseurance de tout bon et heureux succez; « lesquels ce néanmoins decheus de cette prospérité vainement esbauchée, « sont maintefois contraints de changer de propos, par un désavantage « promptement esmaillé sur la légèreté des passions immodérées... » On lit plus loin : « Charmés des ombres sombres de la mescognoissance, ils « courent risque de leur vie, sur le dos impétueux d'vn Neptune irrité par « l'esmeute des flots que les testes sourcilleuses des vagues vagabondes « ont superbement eslevez jusqu'au ciel de leur misère... Leur ouvre le « chemin des lauriers verdoyants, qu'ils trouvèrent enfin semez dans la « vive pépinière de leur persévérance... L'océan de ma constance a « courbé l'eschine de mes travaux sur le sable mouvant de leur témérité... « Si ne voulus-je pas laisser en friche le modeste trafic de mes prétentions « contr'opposant aux filets de leur rigueur, les rets consécutifs de ma « persévérance. » Et ainsi de suite pendant onze pages imprimées en caractères italiques. La *Toison d'or* est rare et recherchée; mais la dédicace vaut, à notre avis, plusieurs *Toisons d'or.*

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; F. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1857

Sommaire du n° de novembre et décembre de la treizième série du Bulletin du bibliophile.

SOUVENIRS HISTORIQUES

SUR

LA REINE MARIE-ANTOINETTE

I.

Pour tous ceux qui recherchent et qui vénèrent le souvenir de la reine Marie-Antoinette, le palais et les jardins du Petit-Trianon ont un attrait mélancolique qu'aucun autre palais, parmi les résidences royales, ne peut offrir au même degré. Le Petit-Trianon fait plus particulièrement revivre dans l'imagination, replace, plus saisissante dans la pensée, la grande et charmante figure de la reine; là, elle nous apparoît tout à la fois comme reine et comme femme; là, nous la retrouvons dans tout l'éclat de sa jeunesse, dans les premiers enivrements de son court bonheur, et nous la rencontrons encore aux premières scènes de sa longue agonie, se recueillant dans la liberté d'une dernière promenade solitaire, y rassemblant tout son courage d'épouse et de mère pour savoir supporter mille tortures, avant l'horrible mort que la Révolution lui préparoit.

Le Petit-Trianon est un lieu de pèlerinage qu'aucune opinion politique n'a le droit de revendiquer et de s'approprier exclusivement; le Petit-Trianon appartient à toutes les âmes

honnêtes que les grandes infortunes saisissent d'une sainte pitié; à tous ceux qui, après tant d'années écoulées, éprouvent encore le besoin de protester, en leur cœur, contre les lâches calomnies répandues sur une auguste mémoire. Ce n'est pas avec la foule qu'il faut visiter le château et le parc du Petit-Trianon; elle nous y déplaît comme un souvenir de cette foule du 5 octobre, dont les hideuses clameurs vinrent réveiller Marie-Antoinette dans son suprême recueillement. Si quelques visiteurs pieux des modernes calvaires veulent réellement connoître le Petit-Trianon dans toute la poésie de sa tristesse, ils devront s'y rendre seuls et s'y promener plutôt pour rêver du passé que pour examiner en curieux touristes le palais bâti par l'architecte Gabriel et les jardins plantés en 1776.

Quelque charmant que soit ce séjour, nous ne sommes jamais venu visiter le Petit-Trianon pour lui-même, mais pour Marie-Antoinette, pour restituer au portrait de cette reine toute sa majesté, toute sa beauté, toute sa simplicité, toute sa grandeur. Avant de traverser les salles désertes du palais et de parcourir les allées de ses jardins, nous avons étudié la reine dans les histoires, dans les mémoires, dans les pamphlets écrits par ses contemporains; nous avons eu le courage de lire les plus outrageantes diatribes, les accusations les plus révoltantes publiées contre elle, sans jamais nous laisser décourager par le dégoût; nous avons aussi fait de longues stations devant ses portraits peints ou gravés depuis qu'âgée de quinze ans elle arrivoit au milieu des fêtes pour être dauphine de France jusqu'au 16 octobre 1793, où, blanchie par les chagrins, vieillie mais non vaincue par la douleur, elle portoit, à peine âgée de trente-huit ans, sa royale tête sur l'échafaud.

Nous avons interrogé les souvenirs vivants, les vieillards qui, dans leur jeunesse, étoient admis près d'elle, et les enfants de ceux qui sont morts en léguant à leur famille mille récits de faits se rattachant à son histoire; nous sommes ainsi arrivé peu à peu à connoître la reine mieux peut-être que si nous avions eu l'honneur de faire partie de sa cour, et nous devons dire que

notre admiration et notre respect pour sa mémoire ont grandi à proportion de la connoissance plus parfaite que nous acquérions de son caractère, de son courage et de ses vertus.

De toutes les accusations portées contre la reine, il n'en subsiste pas une seule qui résiste à un examen impartial. Les libelles dans lesquels Fouquier-Tinville puisa les monstrueuses allégations de son réquisitoire révoltent aujourd'hui, par leur infamie, la conscience même des ennemis de la royauté. La Convention avoit décrété la mort de la reine. Par un respect hypocrite de la forme, elle fut traînée devant un tribunal. Fouquier-Tinville réclamoit des preuves pour échafauder les accusations de son réquisitoire, et tout le monde sait la réponse qui lui fut adressée par les comités conventionnels :

« La rédaction de votre réquisitoire donnera la preuve de la « mesure de votre zèle, mais on ne peut pas vous fournir de « preuves !... »

Ainsi, lorsque la France entière trembloit sous la domination de ses bourreaux, et que tous les sanctuaires, toutes les archives leur étoient ouverts, lorsque toutes les haines, les basses jalousies, les lâchetés pouvoient se satisfaire en se faisant un mérite de leur ignominie, en se sauvegardant même de l'échafaud par la délation, l'accusation contre Marie-Antoinette manque de preuves !... Les témoins produits contre elle n'apportent que des injures ou des allégations impossibles ; les témoins se nommoient Lecointre, Roussillon, Terrasson, Millot, ancien domestique ; Labessette, rédacteur du journal *le Diable ;* Garnerin, etc., etc. Millot savoit que la reine avoit envoyé 200 millions à l'empereur Joseph, son frère ; Labessette avoit failli périr sous les coups de trois assassins soldés par la reine ; Garnerin transforme la reine en accapareuse de denrées de première nécessité ; Terrasson l'accuse d'avoir regardé d'un mauvais œil les gardes qui la ramenoient de Varennes ; Lecointre d'être d'intelligence avec l'étranger... Enfin Hébert, l'infâme Hébert, d'avoir débauché son fils, Louis XVII !

« *J'en appelle à toutes les mères !* » répondit Marie-Antoinette,

et les juges craignirent, un moment, que la grande victime ne leur échappât, tant cette noble parole souleva d'attendrissement dans l'auditoire.

Les comités révolutionnaires qui vouloient flétrir la reine avant de la guillotiner, ne purent susciter contre elle que des misérables en horreur à ceux mêmes qui les employoient, et cependant, de nos jours, nous avons la douleur d'entendre murmurer nous ne savons quelles accusations vagues contre les mœurs de la reine, contre sa légèreté, les inconséquences de sa conduite.

On parle de ses fautes sans pouvoir les préciser, de ses foiblesses de femme, on semble vouloir la rapetisser pour avoir le droit de ne plus la plaindre, on veut la dépouiller de sa pureté pour lui ravir l'auguste majesté de son malheur. Eh bien! nous n'avons trouvé, ni dans les souvenirs légués par les morts à la postérité, ni dans les souvenirs conservés par les hommes qui ont survécu à ces temps funestes, rien qui serve d'excuse à ces lâches capitulations, et, nous le disons ici dans la sincérité de notre conviction, après toutes nos recherches, toutes nos investigations, nous ne connaissons pas un reproche grave à adresser à la mémoire de la reine.

Mais dût-on admettre, contre toute vérité, qu'au milieu d'une cour légère et frivole, dans un temps de démoralisation presque générale, Marie-Antoinette se fût laissée entraîner à quelqu'une de ces foiblesses du cœur pour lesquelles le monde se montre toujours si indulgent, elle n'en resteroit pas moins grande et sacrée, et l'auréole dont l'entourent son courage et ses malheurs la placeroit encore au-dessus de toute atteinte.

Que ceux qui veulent la juger l'étudient, comme nous l'avons étudiée, avant d'aller visiter le Petit-Trianon, qu'ils interrogent chacune des heures de sa vie, depuis son arrivée en France jusqu'au 16 octobre 1793, qu'ils pèsent dans leur conscience les assertions de ses ennemis, qu'ils en scrutent les causes, et ils lui rendront la justice qui lui est enfin due. Jamais, à son avénement au trône, aucune reine ne fut entourée de

plus de témoignages d'affection que Marie-Antoinette. Le peuple aimoit en elle sa beauté et sa bonté, la majesté de son maintien, son aspect imposant et plein de grâce; il éprouvoit le charme séduisant de son regard doux et bienveillant, de son sourire affectueux; il lui savoit gré de l'affabilité de son accueil et du soin qu'elle mettoit à reconnoître les gens qu'elle avoit vus une fois. La vivacité de son esprit, la finesse de ses reparties étoient partout vantées, les poëtes la célébroient, les peintres se disputoient l'honneur de faire son portrait.

Pleine de compassion pour l'infortune, jamais personne ne fut plus ingénieuse à la soulager; toute une année de son revenu servit à secourir les familles de ceux qui avoient péri dans les fossés de la place Louis XV, après le tir du feu d'artifice des fêtes de son mariage. Économe pour elle-même, elle trouvoit dans cette économie la possibilité d'une générosité vraiment royale, dont elle dispensoit les faveurs sur tous ceux qui pouvoient y avoir quelque droit.

Si la reine paraissoit dans sa loge, à l'Opéra, l'enthousiasme qu'elle excitoit étoit si grand, si unanime, qu'on la vit plusieurs fois toute en pleurs ne pouvoir répondre que par les larmes de son émotion aux témoignages de l'amour des Parisiens. Le peuple la nommoit sa bonne reine, le peuple se précipitoit partout sur son passage pour la voir et pour lui dire qu'il l'aimoit, qu'il lui savoit gré, ainsi qu'à Louis XVI, de l'honnêteté de leur vie, de la pureté de leurs mœurs et de ce qu'ils faisoient oublier, par leurs vertus, les scandales du règne précédent.

Ce tableau des premières années de la reine Marie-Antoinette n'a rien d'exagéré ; il est puisé dans les historiens, et sa vérité nous a été attestée par les souvenirs que nous avons interrogés. Cependant, peu d'années suffirent pour changer cet amour en dédain, pour transformer cet enthousiasme en haine; et, révélation bien triste à consigner ici, les calomnies qui conduisirent si douloureusement Marie-Antoinette à l'échafaud, furent l'œuvre des gens qui l'approchoient de plus près, des

courtisans qui peuploient Versailles, de ceux qui, après avoir adulé Mme Dubarry et avoir fait cortége à ses vices, se sentoient blessés de la froideur que leur témoignoit la reine.

Les séjours du Petit-Trianon devinrent le texte des premières calomnies. Marie-Antoinette s'y plaisoit parce qu'elle pouvoit à loisir y satisfaire son goût pour la simplicité; parce qu'elle y abdiquoit en quelque sorte la majesté de la souveraine pour vivre de la vie des affections intimes, entourée du roi, de ses beaux-frères, de ses enfants et de quelques amis éprouvés. Dans la petite salle de spectacle, bâtie par l'architecte Mique, elle joua *le Devin de Village*, *la Gageure imprévue*, *le Roi et le Fermier*, *Rose et Colas*, etc., devant un auditoire de quarante personnes, composé du roi, de Monsieur et des princes et princesses qui n'étoient chargés d'aucun rôle. Le roi Louis XVI assistoit à toutes les répétitions.

« La reine, dit Mme Campan, séjournoit quelquefois un mois « de suite au Petit-Trianon (dont Hubert Robert avoit dessiné « le rocher, les cascades, le lac et le hameau), et y avoit établi « tous les usages de la vie de château... Une robe de percale « blanche, un fichu de gaze, un chapeau de paille étoient la « seule parure des princesses; le plaisir de parcourir toutes « les fabriques du hameau, de voir traire les vaches, de pêcher « dans le lac enchantoit la reine; et chaque année elle mon- « troit plus d'éloignement pour les fastueux voyages de Marly. »

En 1781, une fête fut donnée par la reine au Petit-Trianon, à l'empereur Joseph II, son frère. Cette fête fut renouvelée, en 1782, pour Paul Ier, alors grand-duc de Russie ; puis, en 1784, pour le roi de Suède, Gustave III. Le 19 août 1785, la reine joua *le Barbier de Séville* sur le petit théâtre, et Beaumarchais obtint la faveur d'assister à cette représentation.

Telles furent ces fêtes, telle est, en abrégé, l'histoire du Petit-Trianon, depuis l'année 1774 jusqu'au 5 octobre 1789. C'est au Petit-Trianon que la reine a goûté ses joies les plus simples, qu'elle a vécu de la vie intime de la famille, qu'elle pouvoit échapper aux grandeurs et à leur cortége de courtisans, pour se

consacrer au roi, à ses parents et à quelques amis; c'est de Trianon que la Révolution est venue l'arracher le 5 octobre, c'est dans la grotte de ce beau jardin où, seule, livrée aux plus tristes pressentiments, elle versoit les larmes de ses premières inquiétudes, qu'elle reçut de M. de Saint-Priest la lettre qui la rappeloit à Versailles pour se présenter courageusement aux fureurs d'une vile populace.

La royauté de la reine a fini dans la grotte de Trianon; c'est là qu'elle a déposé sa couronne d'or pour ceindre la couronne d'épines.

Depuis le 5 octobre, Marie-Antoinette n'a pas revu ce palais tant aimé, qui a toujours gardé, depuis, quelque chose de sa suprême tristesse. Le contraste même des souvenirs que font naître les vestiges de tant de grandeur et de tant de misères, et les beaux aspects de ces jardins, de ce hameau, où la cour la plus brillante du monde secouoit la longue flétrissure du règne de Louis XV en se rapprochant de la simple nature, causent un profond attendrissement. Un livre récent, l'*Histoire de la Société française*, jette de vives lumières sur les mœurs de cette époque : M. E. Malpertuis y rapproche deux dates qui offrent de ces contrastes faits pour épouvanter toute prévision.

« Le 21 janvier 1782, la ville de Paris, heureuse de la nais-
« sance d'un dauphin, offre au roi, au milieu des plus touchants
« transports de l'allégresse publique, un bouquet splendide. Le
« 21 janvier 1793, le roi monte sur l'échafaud!

« Gentilshommes, bourgeois, hommes du peuple sillonnoient
« la route de Paris à Versailles pour apprendre de plus près la
« bonne nouvelle. »

En 1782, les ennemis de la reine ne lui avoient point aliéné le cœur de son peuple. Les gens de cour y travailloient, le Petit-Trianon leur servoit de texte, et parce que la plupart d'entre eux étoient exclus de l'intimité fort restreinte dans laquelle Marie-Antoinette cherchoit son bonheur, ils ne craignoient pas de diffamer la reine, de la salir de leurs accusations, de couvrir sa pureté de la bave de leur venin.

Alors parurent et le libelle de Goupil et les chansons de M. Campcenetz de Riquebourg ; puis vint la fameuse affaire du collier, qui fut une occasion de scandales, à laquelle noblesse, magistrature et bourgeoisie prêtèrent leur appui. Les représentations dramatiques sur le théâtre du Petit-Trianon furent aussi exploitées. On ne pouvoit donner pour amant à la reine le vieux M. d'Adhémar, dont la voix chevrotante, dans le rôle de Colin du *Devin de village*, avoit fait dire « qu'il étoit difficile que « la malveillance pût trouver quelque chose à critiquer dans le « choix d'un pareil amoureux. » Mais les nouvelles à la main l'accusèrent d'avoir joué, le 19 août 1785, le rôle de Rosine, du *Barbier de Séville*, entre deux prétendants également favorisés, le comte d'Artois (Figaro) et M. de Vaudreuil (Almaviva).

Marie-Antoinette n'étoit plus seulement une femme légère ; tous ces corrompus, qui jadis peuploient l'antichambre de Mme Dubarry, trouvoient charmant de la faire descendre au niveau de cette courtisane.

Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps sur ces lâches et perfides accusations, on sait comment elles ont porté leur fruit, le succès que leurs auteurs ont obtenu ! La reine a, pendant quatre années, donné son sang goutte à goutte ; elle a, pendant quatre années, subi la torture la plus effroyable qu'il soit possible d'imaginer ; elle s'est, pendant quatre années, sacrifiée chaque jour pour son mari, qu'on l'accusoit de ne pas aimer ; elle s'est toujours placée près de lui, en face des assassins, et, quant aux diffamateurs qui lui dénient même le cœur d'une mère, qu'ils lisent la narration de cette scène, que nous ne savons nommer, tant elle est pleine de sanglots et d'horreur, pendant la durée de laquelle elle combattit jusqu'à l'épuisement de ses faibles forces, pour disputer le dauphin aux commissaires qui venoient le lui enlever.

Un dernier mot sur la reine, avant d'arriver à nos recherches personnelles ; un dernier mot, une dernière narration.

Le 6 octobre, la lie de la populace parisienne emplissoit les

cours du château de Versailles ; hommes, femmes, enfants, tous étoient armés. Cette populace, maîtresse du château, somme la reine de se montrer au balcon de son appartement ; elle y vient escortée de ses enfants. Non, crie la populace, pas d'enfants !... *l'Autrichienne* sans enfants !... Persuadée qu'on en veut à sa vie, dont elle a fait le sacrifice, *l'Autrichienne* fit éloigner ses enfants, et, calme, noble et fière, elle demeura seule devant le peuple auquel son courage imposa le respect.

Accusez encore la reine, accusez encore l'*Autrichienne*, vous qui, après plus de soixante ans, êtes encore ses détracteurs ; les gloires féminines ont toujours en France trouvé des insulteurs ; Jeanne d'Arc a subi Voltaire, Marie-Antoinette a rencontré mille Voltaires. Le bûcher allumé à Rouen, l'échafaud dressé à Paris, n'ont pas eu le pouvoir d'imposer aux calomniateurs.

Nous avons passé notre jeunesse entouré de vieillards qui avoient connu, qui avoient aimé la reine ; aussi son souvenir nous a-t-il toujours été cher et recherchons-nous avec soin les petits monuments échappés à la destruction révolutionnaire et qui, lui ayant appartenu, sont pour nous comme des reliques. La découverte que nous avons faite récemment de la plaque d'un de ses bracelets mérite d'être citée :

La simplicité du costume adopté par Marie-Antoinette pendant ses séjours au Petit-Trianon étoit telle, que la femme la moins élégante de notre époque s'y résigneroit difficilement : une robe de mousseline, un fichu de gaze et un chapeau de paille à la bergère. Pour toute parure, elle portoit un seul bracelet d'or à médaillon. Avec cette persistance d'investigations que nous poussons jusque dans ses dernières limites, nous avons voulu savoir quel étoit ce bracelet ; nous avons été curieux de nous rendre compte de sa forme et de son ornementation ; et dernièrement, après une promenade dans les jardins du Petit-Trianon, nous sommes venu interroger à ce sujet un de nos amis, qui, mieux que personne, devoit, si le souvenir de ce bracelet étoit conservé, nous le décrire avec exactitude.

Cet ami est M. Droz, habile sculpteur, auteur de la remar-

quable statue de Condé et d'un grand nombre de marbres qui ont paru avec honneur depuis vingt ans à nos différentes expositions. Fils de l'ancien graveur de monnaies du roi Louis XVI, il a hérité de son père le culte de cet infortuné monarque, et nous étions certain en venant le trouver de feuilleter, pour ainsi dire, une chronique peu explorée des dernières années du XVIIIe siècle.

Non-seulement M. Droz avoit connaissance du bracelet de Marie-Antoinette, mais il en possédoit le médaillon dont, avec une extrême obligeance, il se dessaisit en notre faveur. Ce médaillon offre, sur un fond d'émail azuré, la figure la plus noblement ressemblante que nous connaissions du roi Louis XVI.

Après avoir admiré le travail de ce profil frappé sur une feuille d'or, après un long silence d'émotion à la vue de ce bijou qui avoit orné le bras de la reine et qui revivoit presque miraculeusement pour ouvrir enfin les yeux des incrédules qui doutent de l'affection de la reine pour son époux, nous voulûmes connoître par quelle série de circonstances il se trouvoit en la possession de M. Droz, et voici ce qu'il nous a raconté :

« En 1786, J.-P. Droz, mon père, graveur habile et mécani-« cien plus habile encore, avoit déjà gravé pour la reine Marie-« Antoinette un médaillon de la tête du roi Louis XVI. La par-« faite exécution et la ressemblance de ce profil attirèrent l'at-« tention de M. de Calonne, qui confia à mon père, dont les « idées neuves en gravure et en mécanique lui convenoient « parfaitement, la gravure d'un écu de six livres frappé sur la « tranche et sur les deux faces d'un seul coup de balancier; cet « écu, connu depuis sous le nom d'écu de Calonne, est devenu « fort rare; les amateurs le recherchent comme un chef-« d'œuvre.

« La reine voulut en avoir une épreuve, montée en un mé-« daillon pareil à celui précédemment gravé par mon père. « L'ancien médaillon fut détaché du bracelet et emporté pour « servir de modèle. La Révolution arriva bientôt, le nouveau « profil du roi n'étoit pas encore frappé; la tourmente révolu-

« tionnaire fit oublier l'ancien médaillon, que mon père a tou-
« jours conservé comme une relique, et qu'il montroit souvent,
« lorsque, sous l'Empire, il étoit devenu conservateur et méca-
« nicien de la monnaie des médailles, à ses vieux amis, le pein-
« tre Regnault et le célèbre Moreau, qui conserva jusqu'à sa
« mort le surnom de jeune. »

Plus je regardois ce médaillon qui m'étoit remis par le fils du graveur qui l'avoit fait pour la reine, plus je recevois de détails sur l'affabilité et le charme séducteur de Marie-Antoinette, plus je songeois à toutes les qualités qui faisoient d'elle une femme à part entre toutes les femmes de son époque, plus j'envisageois avec horreur toute l'effroyable scène de sa mort. Des hommes qui vivent encore l'ont vue passer sur sa charrette; elle s'y dressoit, disent-ils, si noble et si fière, que chacun se découvroit à son aspect, malgré l'acteur G... qui commandoit l'escorte de gardes nationaux chargée de conduire la charrette et la victime, et qui, dans l'ardeur de son jacobinisme, s'indignoit de ces derniers hommages.

La reine, me disoit M. Droz, parut bien belle et bien imposante à mon père, malgré la simplicité de sa bienveillance, et il racontoit, jusqu'à ses derniers jours, avec émotion, les détails de sa réception.

La reine étoit, en effet, noble et imposante, et elle fut grande et digne jusque sous le couteau de la guillotine; nous n'invoquerons point en témoignage les récits des royalistes, ni même ceux des ennemis impartiaux; mais pour terminer ce qu'une promenade à Trianon nous a inspiré de dire sur la reine Marie-Antoinette, nous citerons tout le récit de sa mort, emprunté à un infâme almanach de 1794, nommé le *Magicien Républicain*, et signé par Rouy l'aîné.

« A onze heures douze ou quinze minutes elle sortit de la
« prison de la Conciergerie et monta dans la même charrette
« que les autres condamnés que l'on traîne à l'échafaud; elle
« étoit vêtue d'un déshabillé blanc du matin et coiffée d'une
« bonnette très-commune, ayant les cheveux coupés et les mains

« liées par-derrière le dos. Sa figure étoit pâle et très-abattue
« par suite d'une perte qu'elle a eue dans sa prison, plutôt que
« par l'aspect du juste supplice qu'elle alloit subir ; car, malgré
« que son cœur paraissoit oppressé en montant sur la charrette,
« elle a conservé une tenue, une fierté, un air altier qui la
« peint ; depuis le palais jusqu'au pied de l'échafaud, elle tour-
« noit tranquillement ses regards sur un peuple innombrable
« qui faisoit retentir les airs des cris de : *Vive la République !*
« Arrivée à la place de la Révolution, ses yeux se sont fixés
« avec quelque sensibilité sur le château des Tuileries ; son
« confesseur, assis à côté d'elle, lui parloit, mais elle ne parais-
« soit ni l'écouter ni l'entendre. La charrette s'étoit arrêtée de-
« vant l'échafaud : elle est descendue avec légèreté et prompti-
« tude, sans avoir besoin d'être soutenue, quoique ses mains
« fussent liées derrière le dos ; elle est de même montée à la
« bravade avec un air plus calme et plus tranquille encore
« qu'en sortant de sa prison. Sans parler au peuple, ni aux exé-
« cuteurs, elle s'est prêtée aux apprêts de son supplice, ayant
« fait elle-même tomber sa bonnette de sa tête. Son exécution
« et ce qui en formoit l'affreux prélude dura environ quatre
« minutes. A midi un quart précis, sa tête tomba sous le fer
« vengeur des lois... »

La calomnie, qui étoit venue prendre Marie-Antoinette au Petit-Trianon, est la première coupable de sa mort ; soixante ans sont écoulés depuis le dernier acte de ce lugubre drame ; d'où vient qu'il se rencontre encore des calomniateurs posthumes, des aides du bourreau du 16 octobre, pour parler légèrement de cette grande et malheureuse reine ?

II.

La première partie de ce travail a seule été publiée par le *Constitutionnel*, et ce que nous y disions de la reine Marie-Annette nous a valu de nombreuses correspondances de la part de tous ceux qui, en France, s'intéressent à la mémoire de *cette*

malheureuse princesse. Quelques vieillards nous ont adressé leurs souvenirs personnels ; les enfants de ceux qui sont morts acteurs dans le lugubre drame de la Révolution nous ont fait part des paroles recueillies de la bouche même de leurs parents, des fragments de correspondance trouvés dans leurs papiers, et nous constatons avec bonheur que toutes ces communications corroborent l'opinion que nous avons émise sur le caractère de la reine.

Nous n'avons pas l'intention de livrer à la publicité ces correspondances, qui ne révéleroient aucun fait nouveau, mais nous ne pouvons cependant passer sous silence une lettre datée de Versailles, et signée d'un nom honorable qui atteste par une preuve sans réplique combien la reine Marie-Antoinette est restée digne et calme jusqu'à son dernier moment. Pas plus sur l'échafaud que devant les juges du tribunal révolutionnaire, l'appareil de la mort ne l'a épouvantée ; elle a gardé sa majesté devant le bourreau, comme elle l'avoit gardée devant l'accusateur. Voici cette lettre ;

« Versailles, 27 juin 1854.

« Monsieur le comte,

« Comme vieil habitant de Versailles j'applaudis de tout mon cœur à tout ce que vous dites dans le *Constitutionnel* du 25 de ce mois sur notre malheureuse reine Marie-Antoinette, de regrettable mémoire ! Oui, elle est morte en reine, et la Providence, nous n'en doutons pas, l'aura récompensée de tant de douleurs supportées avec un si héroïque courage.

« Mais vous annoncez, Monsieur, que cette auguste victime étant sur l'échafaud, n'a rien dit au public ni à ses bourreaux : c'est une erreur, car je tiens de l'exécuteur, *lui-même,* que la reine lui ayant marché sur le pied, et comme il en ressentoit une assez vive douleur, elle lui dit : *Je vous en demande pardon, Monsieur.*

« Ces simples mots, prononcés dans un moment aussi so-

lennel, ne peignent-ils pas la bonté de son cœur et le calme de son âme.

« J'ai recueilli ce renseignement étant fort jeune encore, employé dans les bureaux de l'administration du département de Seine-et-Oise, où Samson se trouvoit pour ses affaires personnelles.

« J'ai l'honneur de vous saluer, Monsieur le comte, avec toute la considération possible,

« M...., propriétaire à Versailles, rue de la Paroisse, 121, ancien membre du Conseil municipal et ancien officier de la garde nationale à cheval de Versailles. »

Cette lettre jointe au récit de l'exécution de la reine, que nous avons emprunté à l'*Almanach républicain*, de Rouy, répond aux récits qui ont circulé et qui circulent encore dans un certain monde, d'une prétendue défaillance de Marie-Antoinette à la vue de l'échafaud. La reine n'a point été portée sous le couperet, elle n'a point foibli au moment suprême, et sa royale tête ne s'est inclinée ni devant l'émeute, ni devant ses juges, ni devant l'appareil de la mort; ce n'est qu'en la tranchant qu'on a pu la faire fléchir.

Puisque la lettre de M. M...., de Versailles, nous fait rouvrir comme une large parenthèse à notre article du dimanche 25 juin dernier, nous aurons recours à nos traditions de famille pour compléter le portrait moral de la reine Marie-Antoinette, pour appuyer par des faits positifs notre appréciation particulière, et rétablir la vérité à propos d'événements dont les détails ont été racontés de vingt manières différentes.

L'accommodement de Mirabeau avec la cour fut, comme chacun le sait, scellé dans une entrevue que lui accorda la reine, et qui eut lieu le matin du 3 juillet 1790, dans le parc de Saint-Cloud. Mme Campan entre dans de grands détails à l'occasion de cette importante conférence qui devoit amener un défenseur à la

royauté, et retirer à la révolution son plus habile conducteur. Mme Campan veut passer pour une femme consultée sur tout, informée de tout, indispensable au roi et à la reine, pour une sorte de conseil secret, et ses Mémoires sont en grande partie consacrés à la constatation de sa propre importance. Aussi raconte-t-elle les moindres circonstances de l'entrevue de Saint-Cloud ; elle accompagne Mirabeau depuis son hôtel jusqu'à la porte du parc ; elle dit comment il vint à cheval, chez lequel de ses amis il s'arrêta ; elle est avec la reine, elle est avec le grand orateur, elle est partout, elle sait tout.

Le récit de Mme Campan est inexact, comme le sont toujours les récits faits d'après de vagues rumeurs, les bruits recueillis de toute part et qui abondent en détails pour prendre une apparence de vérité. M. le comte du Saillant (1), neveu et héritier de Mirabeau, nous a dix fois raconté le voyage fait par son oncle, de la campagne de Mme la marquise d'Arragon, sa nièce, à la porte du parc de Saint-Cloud, le jour de cette fameuse entrevue, et si nous reproduisons ici sa narration, c'est qu'il nous a paru intéressant de constater l'impression profonde produite par la reine Marie-Antoinette, sur l'esprit et les résolutions de Mirabeau.

« Mon oncle, nous disoit donc M. le comte du Saillant, après « la publication des *Mémoires de Mme Campan*, n'est point « parti de Paris à cheval, sous prétexte de se rendre à la mai- « son de campagne de M. de Clavières ; je l'ai directement con- « duit dans sa *chaise de voyage*, de la campagne de ma sœur, « la marquise d'Arragon, à la petite porte du parc ; il m'avoit « ordonné, le matin de ce fameux 4 juillet, de me tenir prêt à « l'accompagner et de revêtir l'habit de courrier le plus simple « possible. J'ai conduit la voiture, nous étions tous deux seuls, « et lorsque j'eus enfin atteint le but de notre voyage, mon

(1) L'auteur de cet article est neveu de M. le comte du Saillant, ancien préfet et chambellan de l'empereur Napoléon Ier. La mère de M. le comte du Saillant étoit Mme la marquise du Saillant, sœur de Mirabeau, qu'elle n'a pas quitté jusqu'à sa mort.

« oncle, avant de frapper à la porte du parc, me donna une let-
« tre, en me disant : *Si dans trois quarts d'heure je ne suis*
« *pas de retour, remets sans perdre un instant ce billet au*
« *commandant de la garde nationale.* Après ce peu de paroles,
« il parut se recueillir, puis il frappa doucement, la porte
« fut ouverte; le bruit de ses pas se perdit dans la profondeur
« des bois du parc, et je demeurai seul en proie à la plus vive
« émotion, comprenant l'importance de la mission dont je me
« trouvois chargé, inquiet pour la cour et pour mon oncle de
« ce qui alloit arriver.

« Jamais je n'oublierai cette faction de trois quarts d'heure,
« ni les mille pensées, ni le monde de réflexions qui traver-
« sèrent mon esprit; il étoit évident pour moi que mon oncle,
« tout en se rendant au rendez-vous qui lui avoit été assigné,
« n'étoit pas sans crainte pour sa sûreté personnelle : la lettre
« remise entre mes mains, l'ordre que j'avois reçu de la por-
« ter au commandant de la garde nationale, après trois quarts
« d'heure d'attente, suffisoient pour m'initier aux préoccupa-
« tions qui devoient l'assaillir. S'il calculoit mal la fuite du
« temps, si quelque incident imprévu et sans importance re-
« tardoit son retour, ou si moi-même je me trompois d'une mi-
« nute !..... Enfin, la responsabilité qui pesoit sur moi m'ef-
« frayoit, les conséquences d'un retard ou d'une précipitation
« de quelques secondes dans l'accomplissement de ma mission
« me sembloient également dangereuses.

« Ces trois quarts d'heure marchoient tout à la fois bien vite
« et bien lentement, mes yeux restoient fixés sur les aiguilles
« de ma montre, dont je suivois la marche avec anxiété. J'ai
« traversé depuis des moments pleins d'angoisses, aucunes ce-
« pendant ne m'ont semblé plus poignantes que celles-là ! Qua-
« rante-trois minutes s'étoient écoulées depuis le départ de mon
« oncle, et j'avois beau approcher mon oreille de la porte du
« parc, nul bruit ne parvenoit jusqu'à moi, le sable des allées
« restoit muet; la quarante-quatrième minute eut, je crois,
« mille secondes : la quarante cinquième !... il me seroit im-

« possible d'en rendre compte, elle avoit des retentissements « dans ma poitrine, et le mouvement de mon sang qui se pré- « cipitoit vers mon cœur auroit pu être entendu à plusieurs « pas de distance. La moitié de la quarante-sixième minute s'ac- « complissoit; j'allois partir, lorsque heureusement des pas pré- « cipités se firent entendre, la porte s'ouvrit, mon oncle en « franchit le seuil : deux ombres disparurent dans les sinuosi- « tés des allées et il me sembla que je respirois pour la pre- « mière fois depuis trois quarts d'heure.

« *La lettre*, me dit mon oncle d'une voix pleine d'émotion; « je la lui remis; il la prit avec une précipitation que j'inter- « prétai comme un regret de sa défiance, puis il écouta les lé- « gers craquements du sable sous les pas des personnes qui « s'éloignoient, et avant de remonter dans sa chaise, il mur- « mura en me serrant le bras et en entrecoupant sa phrase : « *Elle* est bien grande..... bien noble..... et bien malheureuse, « Victor!... Mais je la sauverai!.....

« Jamais la voix de mon oncle ne m'avoit semblé altérée « par une émotion pareille, par une émotion aussi vraie. Nous « reprîmes la route par laquelle nous étions venus, et ce qui « s'étoit passé ce jour-là demeura entre nous un secret sur le- « quel nous n'eûmes même pas d'explication. »

Mirabeau éprouva donc l'empire de l'ascendant de la reine, comme plus tard Barnave, pendant le triste retour de Varennes; il rendit hommage à son courage et à ses nobles vertus : l'orgueil du tribun fléchit devant son imposante et douce majesté; il auroit voulu s'arrêter dans la voie fatale qui l'emportoit, lui, la royauté et la nation, vers ce précipice qui se nomme 1793; mais la mort alloit détruire des résolutions trop tardives.

Ce que nous tenions à constater, ce qu'établissent nos traditions, aussi bien que les mémoires contemporains et les livres des historiens, c'est l'empire exercé par la reine sur ses ennemis lorsqu'ils se sont trouvés en relation avec elle, par une circonstance quelconque. Mirabeau et Barnave ont dû sentir d'amers regrets en connoissant mieux la souveraine dont ils bri-

soient la royauté. Tardif repentir qui leur fit seulement comprendre toute la grandeur de la victime.

Nous avons indiqué la grotte du Petit-Trianon comme un lieu de pèlerinage historique où le souvenir de Marie-Antoinette demeuroit plus pieusement enraciné. Nous avons dit la dernière promenade solitaire de la reine, et comment elle fut interrompue par une lettre de M. de Saint-Priest. C'est au Petit-Trianon, ajoutions-nous, qu'elle a déposé sa couronne royale pour revêtir la couronne d'épines qu'elle a portée sur l'échafaud du 16 octobre 1793; c'est donc au Petit-Trianon qu'il faut aller rêver des grandeurs qui ne préservent pas des souffrances, et qu'il n'est plus permis de s'étonner de la quantité de larmes que contient l'œil des rois.

Mais il existe encore un autre monument peu connu jusqu'à présent, et que nous indiquerons à ceux de nos lecteurs qui voudront suivre avec nous le témoignage des muets témoins de la longue agonie de la reine Marie-Antoinette. Ce monument bien simple, bien obscur, a peut-être, plus que tous les monuments dont nous nous sommes occupé, plus que le palais de Versailles, plus que le palais de Trianon, plus même que le cachot de la Conciergerie, la puissance de remuer profondément le cœur des visiteurs qui le contemplent : nous voulons parler du soulier que la mort détacha du pied de la reine, le 16 octobre, sur la place de la Révolution.

Ce soulier, fait en forme de *mule*, recouvert de soie noire supporté par un talon élevé, est usé et misérable comme la chaussure d'une mendiante; l'élégance de son contour, sa proportion fine et déliée, contrastent d'une manière frappante avec cette usure et cette misère. Avant même de savoir à qui il a appartenu, sa vue provoque une douloureuse impression, on est comme averti qu'une grande infortune rattache sa triste légende à ce débris des temps passés; placé dans une des armoires de la salle des Rois du Musée des Souverains, au Louvre, il attire près de lui la foule, il la rend muette et contemplative et la plonge dans la longue série des souvenirs. Le nom

de Marie-Antoinette est connu du monde entier, ses portraits ont été vus par tous les hommes de notre génération, son histoire a été lue dans toutes les familles. Eh bien ! portraits ou histoire n'ont jamais autant ému que ce soulier usé par les dalles de la Conciergerie, le parquet du Tribunal révolutionnaire et le plancher de l'échafaud. Ce qu'il réveille de poignantes pensées, ceux-là seuls le savent, qui sont restés silencieux à le contempler.

Que le dimanche à l'heure où la foule se presse presque sans s'arrêter, comme un flot chassé par un flot, devant les trésors gardés dans nos Musées, devant l'épée de Charlemagne et l'épée ni noblement rendue à Pavie, par François Ier ; une voix retentisse au milieu de cette marée de curieux et dise, en le désignant du doigt : Voilà le soulier ramassé sur l'échafaud de Marie-Antoinette ! Aussitôt le silence se fera dans toute la foule, et ces curieux seront fascinés par ce noble haillon si éloquent et si terrible.

Tous les souvenirs de la grandeur de nos rois, tous les témoignages de la gloire de la France ne possèdent pas la puissance d'attraction de ce soulier usé, posé sur un coussin noir entre l'épée de Louis XVI et la petite épée du Dauphin, dont la longue et cruelle agonie fut le plus abominable crime de cette Convention si riche cependant en crimes. L'insulte, la calomnie, la diffamation, n'ont point été épargnées à la reine ; elle a été poursuivie même après sa mort par des ennemis qui cherchoient à la flétrir pour la postérité, en altérant la vérité de l'histoire, en substituant le roman à la réalité. On a jeté au public de prétendus Mémoires remplis de perfides insinuations; pour faire oublier la reine, on a même cherché dans le drame de 1793, à lui ravir la pitié qu'il est impossible de refuser à sa grande infortune. Des historiens ont élevé des piédestaux à Mme Roland, ont consacré des chapitres entiers à provoquer l'attendrissement de leurs lecteurs, sur les *malheurs* de la jeune Mme Danton ou de la jeune Mme Camille Desmoulins; tentatives inutiles, le peuple sait à peine leurs noms; il n'a pas

pleuré les larmes qu'on lui demandoit; mais devant le soulier de Marie-Antoinette, il se laisse saisir par une émotion douloureuse.

Il y a dans le cœur humain un attrait mélancolique pour les grandes tristesses, une compassion profonde pour les hautes misères. Chacun de nous, à la vue de ce qui peut les lui rappeler, leur construit en son imagination un long poëme, et si la puissance nous étoit donnée de faire parler tous ces visiteurs attendris qui ont traversé depuis deux ans les salles du Musée des Souverains, on seroit surpris de l'éloquence du sentiment populaire.

Étudiez le peuple du dimanche, abandonné dans le Louvre au libre arbitre de sa vraie nature; suivez-le et notez ses impressions devant les monuments de l'histoire; observez attentivement dans quels endroits la foule se presse plus compacte et stationne avec plus de persistance : c'est ici dans le grand salon carré de la peinture à côté du tableau de Paul Véronèse, en présence du portrait de Charles Ier, peint par Van Dick; c'est là, dans la salle des Rois, autour de la vitrine qui protège le soulier de la reine Marie-Antoinette; et plus loin, sous la voûte du Musée Impérial, devant un chapeau et un mouchoir, que les vieux débris de nos armées montrent à leurs enfants, en leur racontant l'épopée de l'empire,

Ce chapeau est brisé, déformé, brûlé par le soleil; sa forme ronde est tout ce qu'il y a de plus vulgaire, mais pendant cinq ans Napoléon l'a porté sous le brûlant climat de Sainte-Hélène. Ce mouchoir jauni, brodé d'une N couronnée, a essuyé les dernières sueurs de l'agonie de l'empereur, et n'a été enlevé de sa main, par un serviteur fidèle, que quelques minutes après sa mort. Les drapeaux, les épées, les manteaux brodés d'abeilles; l'habit porté à Marengo par le général Bonaparte; la couronne de Charlemagne, placée le jour du sacre sur son front d'empereur, n'éclipsent point ce chapeau, ne peuvent détourner les regards qui cherchent ce mouchoir. Ces deux pauvres souvenirs de l'empereur racontent Sainte-Hélène, et pour le peuple

la grandeur de Napoléon revêt une sainteté plus touchante sur le rocher de son martyre de cinq années.

Lorsque Napoléon III, alors président de la république, ordonna la création du Musée des Souverains, par un décret du 15 février 1852, il avoit prévu ce qu'une telle institution produiroit dans les esprits, ce qu'elle rendroit de vérité aux souvenirs historiques, et ce Musée des Souverains s'élevoit dans sa pensée comme ces églises des premiers siècles décorées de peintures et de sculptures par lesquelles les légendes de saints montoient des bases des colonnes aux clefs des voûtes. Ces églises, disoient les évêques, sont :

Les livres des illétrés.

Le Musée des Souverains est le grand-livre de l'histoire de France, il fait remonter aux *illétrés* actuels tous nos glorieux siècles, il leur apprend les noms des princes qui nous ont conduit à la civilisation et qui ont doté notre pays de tant de monuments précieux, de si belles institutions, que la France est demeurée comme la capitale du monde civilisé. Il apprend encore ce que coûtent de sang, de larmes et de ruines, les révolutions; les deuils profonds qu'elles laissent après elles, et ce c'est pas un enseignement inutile que celui qui frappe l'imagination des peuples en la saisissant d'une si grande pitié.

Les considérants du décret du 15 février 1852 expliquent encore mieux la pensée de l'empereur que tous nos commentaires, nous croyons donc devoir les rapporter ici :

« Sur le rapport du ministre de l'intérieur ;

« Considérant qu'il est d'un grand intérêt pour l'art et pour l'histoire, de réunir dans une seule et même collection tous les objets ayant appartenu, d'après constatation authentique, aux différents souverains qui ont régné sur la France ;

« Que ces objets aujourd'hui disséminés dans un grand nombre d'établissements publics, y sont pour la plupart peu dignement placés ;

« Considérant, en outre, que le nouveau Musée s'enrichira

encore des dons particuliers que pourront lui faire les possesseurs de semblables objets;

« Décrète, etc., etc., etc. »

Le soulier de la reine Marie-Antoinette, le chapeau et le mouchoir de l'empereur Napoléon, proviennent de dons particuliers; ils sont précieux pour l'histoire, qu'ils rendent en quelque sorte vivante, et ils parlent plus éloquemment du passé à l'imagination, que les livres des historiens.

Comte H. DE VIEL-CASTEL.

L'article qu'on vient de lire n'est que l'ébauche d'un grand travail dont on appréciera facilement l'importance et l'intérêt. Cette publication formera un volume in-4, imprimé avec le plus grand luxe typographique, et orné de dessins, fac-simile, etc. — Nous faisons un instant appel aux collectionneurs de documents et de lettres autographes, en les priant de vouloir bien nous communiquer toutes les pièces qui se rattachent à l'histoire de la reine Marie-Antoinette, et à celle de son illustre mère, Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche.

Cette publication importante fera connoître pour la première fois les instructions morales et religieuses adressées par l'Empereur François à ses enfants. Ces instructions manuscrites, dont l'original est conservé dans le trésor des Archives impériales de Vienne, n'ont jamais été publiées; nous tenons entre nos mains la copie originale qui en avoit été remise à la reine Marie-Antoinette au moment de son départ pour la France, et nous pensons que cette pièce donnera une juste idée de l'éducation de cette princesse qui alloit monter sur le trône de France.

DISCOURS D'OUVERTURE

DU

COURS DE LANGUE ET LITTÉRATURE

DU MOYEN AGE.

(Années 1857-1858.)

I.

MESSIEURS,

Deux époques bien tranchées embrassent l'histoire complète des croisades ; et les deux années que nous devons consacrer à l'examen littéraire des historiens de ces temps-là correspondent à ces deux époques.

L'année dernière, nous avons assisté à la conquête de la Syrie. Un pauvre ermite, au retour de pèlerinage, va présenter au Pape les lettres du patriarche de Jérusalem, ajoute le récit de ce qu'il a vu à la relation des chrétiens d'Orient, et la pensée d'affranchir la Terre-Sainte se répand et se communique. Pierre paroît au milieu des populations, supplie, exhorte, entraîne. Le Pape arrive en France, non pour donner, mais pour seconder l'impulsion. Ceux qui venoient d'attacher la croix à leurs épaules se courbent pour la première fois sous le joug d'une discipline sévère ; ils choisissent un chef et lui obéissent ; ils traversent de vastes contrées dont les routes inconnues étoient à peine frayées ; ils soutiennent (au moins le petit nombre de ceux qui survécurent) toutes les angoisses de la faim, de la soif ; ils mettent en fuite d'innombrables armées ; enfin, après trois années de travaux incroyables, ils atteignent le but qu'ils n'avoient pas un instant perdu de vue, Jérusalem. Assurément Pierre-l'Ermite avoit reçu le don précieux de l'éloquence populaire : le discours d'Urbain II, tel que nous l'ont

transmis ceux qui l'avoient entendu, fut digne des grands modèles de l'antiquité ; mais encore l'histoire des hommes ne présente-t-elle rien de plus inattendu, de plus extraordinaire que cette levée en masse de l'Europe chrétienne contre l'Asie musulmane; car l'ambition, la cupidité, l'espérance des gloires mondaines n'eurent aucune part à l'entreprise. Affranchir le saint tombeau, et les mécréans une fois chassés de Jérusalem, reprendre le chemin de la France en rapportant du grand voyage quelques feuilles de palmier cueillies au bord du fleuve où Notre-Seigneur avoit été baptisé : telle étoit l'espérance, tel fut le but du voyage de tous ces pèlerins héroïques. On a dit pourtant, sans trop le prouver, que Boëmond n'avoit pris la croix que pour trouver l'occasion de démembrer l'empire de Constantinople ; mais, avant que Boëmond et son cousin Tangré ou Tancrède eussent entendu parler de la croisade, la France étoit enrôlée, et tous les Francs partageoient les sentiments si heureusement exprimés par le bon comte de Flandres dans ces vers de la *Chanson d'Antioche :*

En Arras est venus, à Climence s'mie
S'en va prendre conseil doucement en l'oïe :
« Dame, jou ai la crois ; ne vous en poise mie,
« Se de vous prens congié. Je m'en vois en Surie
« Delivrer le sepoucre de la gent paénie. »
Quant l'entent la Contesse, la couleur a noircie :
« — Sire, » ce dist la dame, « pour moi n'irez-vous mie.
« Vous avés deux biaus fis que Jhesus benéie,
« Grant mestier ont de vous et de la vostre aïe. »
Quant li Cuens l'entendi tenrement l'a besie :
« Dame, » ce dist li Cuens, « tenez, je vous afie
« Quant sera mon ofrande au sepoucre coucie,
« Quant je l'aurai baisié, mon orison fenie,
« Dedens les quinze jors, sans plus, je vous afie,
« Au retour me metrai, se Dieus me done vie. »
La dame tent sa main et li Cuens li afie.

C'est le même comte Robert de Flandres qui monte un des premiers sur la fameuse échelle d'Antioche, et qui, pour ses grands et nombreux faits d'armes, recevra le surnom de chevalier de Saint-Georges avant qu'il y eût un seul ordre de chevalerie. Robert tint la promesse faite à la comtesse Clémence : il se mit au retour quinze jours après avoir prié devant le tombeau de Jésus-Christ et le lendemain de la grande bataille d'Ascalon, dernier exploit des croisés de 1096.

Robert de Flandres est, disons-nous, l'expression la plus pure du sentiment qui animoit tous les croisés partis de Flandres, de France et d'Allemagne. Quand les Saints-Lieux furent délivrés, ils ne virent plus rien à faire, si bien qu'il fallut supplier Godefroi de rester en Syrie pour conserver la terre qu'on venoit de conquérir. Le duc de Normandie, les comtes de Bretagne, de Saint-Pol, de Bearn, de Bourgogne, de Perche et d'Anjou, peu jaloux des établissements qu'ils pouvoient fonder en Asie, laissèrent l'empereur grec reprendre les terres qu'il avoit auparavant perdues et qu'il ne sut pas longtemps retenir ; et si le vieux comte Raimond de Saint-Gilles prit seul la résolution volontaire de fonder une petite souveraineté sur le territoire de Tripoli, on ne peut guère en accuser un motif d'ambition terrestre, puisqu'il échangeoit les plus belles contrées de France, le Poitou, la Provence, le Languedoc, contre la possession d'une ville qui le rendit vassal d'un prince qui n'étoit pas même son égal en France.

II.

On n'a pu compter les masses ébranlées à la suite des prédications de Pierre-l'Ermite et d'Urbain II. Un million, deux millions peut-être prirent la croix ; mais les trois quarts n'atteignirent pas Constantinople. Trois cent mille couvrirent de leurs ossements les champs de l'Asie-Mineure ; l'armée étoit réduite à cinquante mille hommes quand elle approcha d'Antioche. Après un siége meurtrier de huit mois, après avoir

bien souffert, vingt mille hommes, mourant de faim et de dénuement, sortirent des murailles de la ville pour aller présenter la bataille à trois cent mille Persans ; ils rentrèrent vainqueurs. Devant Jérusalem ils se comptèrent ; ils n'étoient plus que dix mille, et, dans le nombre, moins de quinze cents chevaliers. Sur ce point les historiens contemporains sont d'accord, et les motifs d'incrédulité proposés par Voltaire ne peuvent balancer un seul instant l'autorité de leur témoignage unanime.

III.

Dans tous les combats, dans toutes les rencontres de cette première *croiserie*, les chrétiens eurent l'avantage sur les guerriers musulmans. Les historiens arabes admirent leurs belles et bonnes armes ; ils rendent hommage à leur incomparable intrépidité. Un seul chevalier, couvert de cette cotte de mailles dont les anneaux imitoient les enroulements d'une corde, l'épieu à la main droite, le brant ou grande épée au senestre flanc, l'écu de quartier suspendu par la guiche au cou, un seul chevalier, dis-je, affrontoit des bataillons entiers et y jetoit le désordre et l'épouvante. Pierre Tudebode écrivoit, le lendemain de la bataille de Nicée, que les armées de Soliman ne pouvoient résister à l'impétuosité des Francs, et cependant, ajoute-t-il, ils ont une tradition qui leur persuade qu'eux seuls pourroient lutter contre nous. Jacques de Vitry, vers le milieu du XIIIe siècle, vient confirmer ces lignes de Tudebode : « Quand « les nôtres, dit-il, entrèrent pour la première fois en Syrie, « les Sarrasins savoient peu de choses de la guerre ; ils n'a« voient pas d'armes défensives ; ils n'avoient que des flèches « et des arcs au lieu d'épieus et de glaives. Mais, à force « d'examiner notre façon de combattre, ils apprirent de « nous à se défendre, et ils finirent par lutter d'égal à égal. « Ils adoptèrent nos heaumes et nos hauberts ; ils firent « comme les chrétiens usage de la lance et de l'épieu. »

Ce passage, et mieux encore les batailles de Nicée, de Dorilée, d'Antioche, de Marrah, d'Ascalon répondent aux historiens modernes qui ont soutenu que nos François, nos Italiens, nos Bavarois allèrent prendre en Asie leurs meilleures leçons de guerre, et qu'ils empruntèrent des Sarrasins leurs armes défensives comme leur blason, leur architecture, leur poésie. Pour arriver à de telles conclusions, il faut fermer l'oreille à tous les témoignages contemporains, et recourir à des autorités imaginaires.

Ce n'est pas que le mouvement des croisades n'ait été le signal d'une grande révolution dans l'esprit, dans les mœurs, dans les arts et dans la littérature des chrétiens occidentaux; mais cette révolution, dont nous parlerons tout à l'heure, naquit du rapprochement et du choc de deux civilisations, non de la supériorité de l'une sur l'autre. Les Orientaux, condamnés, par une disposition naturelle que leur religion encourage, à l'immobilité morale, sont encore aujourd'hui ce que les premiers croisés les trouvèrent au commencement du XIIe siècle, tandis que le contraste des mœurs et même des croyances étrangères ouvrit à l'imagination de nos François des points de vue que les Orientaux ne soupçonnèrent jamais. Les habitudes des deux races étoient peut-être également rudes et grossières; mais les Francs ne demandoient qu'à dépouiller, les Sarrasins à conserver cette rudesse. Les Orientaux n'apprirent de nous qu'à mieux se battre. Malgré la supériorité guerrière qu'on ne nous contestoit pas, nous leur empruntâmes aussi quelques armes, telles que l'arbalète ou arc turquois; nous apprîmes à Damas à mieux tremper nos grandes épées. Peut-être aussi les Grecs de Constantinople et les Sarrasins de Syrie adoucirent-ils la rudesse de nos oreilles et nous apprirent-ils à donner une douceur toute nouvelle aux lais et aux autres petits poëmes, composés et chantés longtemps auparavant par les harpeurs bretons et les chanteurs limousins; au moins voyons-nous, dès les premiers jours de la conquête, que l'émir d'une ville assiégée par les croisés envoie demander au soudan d'Egypte des luths et des

musiciens en même temps que des armes et des gens de guerre. Je n'ai pas trouvé que les Francs eussent emporté d'Europe des luths et des violons; mais ils en rapporteront au moins deux autres instruments de musique militaire, les timbales et le tambour; si toutefois on peut honorer cette peau d'âne ou de mouton, tendue sur un cylindre de bois, du beau nom d'instrument de musique.

IV.

Mais, avant de parler des principaux changements opérés dans nos mœurs françoises à la suite des croisades, je dois vous exposer en quelques mots l'état politique de la Terre-Sainte et la cause des revers qui la firent retomber aux mains des Sarrasins.

Godefroi de Bouillon survécut moins d'un an à la conquête. Pendant ce court espace de temps il repoussa une grande armée égyptienne; il emporta d'assaut la ville importante de Jaffa. Ses derniers jours furent attristés par les prétentions du patriarche de Jérusalem : le prélat soutenoit que le gouvernement de la Terre-Sainte lui appartenoit de droit; et Godefroi, dans la pieuse simplicité de son cœur, auroit volontiers donné raison au patriarche, manquant ici de prudence pour la première fois de sa vie. Si les volontés qu'il exprima sur son lit de mort avoient été suivies, le royaume de Jérusalem, au lieu de durer un siècle, n'auroit pas duré cent jours.

Baudouin Ier, auparavant comte d'Edesse, fut le successeur de Godefroi et prit le titre de roi que son frère avoit refusé. A Baudouin d'Edesse succédèrent cinq autres princes, également habiles, courageux, infatigables; modèles, en un mot, de toutes les vertus héroïques. Il n'est pas de plus grande et de plus généreuse lignée de rois que celle qui commence à Godefroi et finit à Baudouin le Lépreux; et si la Palestine avoit pu être sauvée, de tels princes l'auroient retenue sur le bord de l'abime.

Mais toute leur vertu fut impuissante contre les éléments de ruine qui naissoient, il faut bien le dire, de l'application des formes du gouvernement féodal à un si petit royaume.

Ce gouvernement féodal, Godefroi ne l'avoit pas choisi ; il étoit alors dans les mœurs de tout le monde civilisé, et voilà pourquoi la haute cour d'assises ou de justice et la cour des bourgeois furent d'abord établies dans le comté d'Edesse et dans la *princée* d'Antioche, dont la conquête avoit précédé la conquête de Jérusalem. Les croisés n'avoient fait que transporter en Syrie les institutions de leur pays, et les innovations qu'on put remarquer dans ces institutions naquirent des conditions particulières du nouvel établissement. Essayons d'expliquer ce point intéressant.

V.

En Europe les citoyens formoient trois grandes classes à l'ouverture des croisades : les chevaliers ou gens de guerre ; les clercs ou gens de science et d'église ; les vilains ou cultivateurs, habitants des villages ou *villae*. Les chevaliers vivoient de la guerre et des droits attachés à la possession des fiefs ; les clercs de leurs bénéfices ecclésiastiques, de leur science ou de leur plume ; les vilains du produit des terres qu'ils cultivoient et auxquelles ils étoient attachés. C'étoit véritablement la servitude de la glèbe, et leur condition, comme j'eus déjà l'occasion de le rappeler l'année dernière, étoit, à peu de chose près, celle des serfs de Russie. Usufruitiers d'une terre qui ne leur appartenoit pas, ils devoient à celui qui protégeoit leur existence le travail de deux jours par semaine et le tiers ou la moitié du revenu de la terre dont la culture leur étoit abandonnée. Nous avons trouvé la preuve de ces conditions faites aux serfs en France dans la réponse des barons de Chypre au roi Hugues de Lusignan, quand ce prince réclamoit des tenanciers de ses domaines un service militaire sans conditions. « Mesmes » répondoient les barons, « les sers ne deivent pas service au seignor

« à sa volenté, ains li deivent en la semaine deus jours, et néens « plus ne peut-il prenre d'aus, se il ne leur viaut faire tort. » Il est vrai que les barons de Chypre n'entendoient parler que des serfs du royaume de Chypre; mais, comme pour mieux confirmer notre thèse, ils s'empressent d'ajouter qu'ils s'en réfèrent aux usages de France, car « on sait certainement que « cist roiaumes fu conquis par Latins et par gens especiaument « qui esteient de la couronne de France et de plusors provinces « d'outre les mons; dont deit-on creire que il n'establirent mie « usages divers ne estranges, et deit-on mius creire que il « prisrent les usaiges de lor païs. »

Le servage avoit donc pour cause le besoin d'assurer la culture de la terre et de garantir au propriétaire une part dans les produits. Tant que le fonds existoit, le serf, partie de la propriété, étoit l'homme du seigneur et n'avoit d'intérêt à débattre qu'avec lui. Il pouvoit bien y avoir dans les villages une sorte d'administration communale, mais cela ne donnoit aucun droit de cité aux manants et habitants de ces villages. Si le serf quittoit le pays sans congé du propriétaire, celui-ci pouvoit le réclamer partout où il le retrouvoit. Mais, supposez que la terre vînt à manquer, qu'elle fût abîmée, anéantie : plus de terre, plus de serfs, et ceux qui étoient attachés à la culture reprendront une liberté dont ils pourront d'abord être assez embarrassés.

Or, on peut assurer que dans le million d'hommes qui avoient pris la croix en 1096, les deux tiers, pour le moins, étoient de condition servile, les propriétaires n'ayant osé ni voulu arrêter l'élan qui poussoit alors toutes les âmes chrétiennes à marcher vers Jérusalem. En quittant la terre, ils avoient perdu leur seigneur et conquis leur liberté. Le plus grand nombre avoit formé dans l'armée une seconde armée sous le nom de *truands, ribauds* ou *tafurs*. Ils ne recevoient aucun secours des chevaliers, et ceux-ci n'avoient le droit de rien exiger d'eux. Leur multitude étoit réduite à deux ou trois mille au moment de la conquête, et les chefs de l'expédition, avant de battre les murs

de Jérusalem, avoient proclamé que chacune des maisons de la ville appartiendroit au premier occupant, chevalier, sergent ou tafur. Le lendemain de la conquête il n'y eut pas une maison de Jérusalem sans possesseur légitime, de par ce droit de premier occupant, après tout aussi bon que bien d'autres. La chose publique se trouva divisée en trois classes : les *gens d'armes* ou chevaliers ; les *gens d'église* ou clercs ; les *bourgeois*, c'est-à-dire les anciens serfs de la terre d'Europe devenus citoyens par la possession d'un terrain dans le nouveau royaume, les uns artisans, les autres marchands, les autres cultivateurs. Mais, pour régler les rapports de la bourgeoisie avec l'Etat, avec les chevaliers, avec les clercs, il falloit une juridiction spéciale. Voilà comme on fut amené nécessairement à la création de la *Cour des Bourgeois*, qui n'avoit rien d'analogue dans les institutions de l'Occident, et qui fut réellement la première *Chambre des Communes*. C'est là que devoit se présenter tout chevalier ou clerc qui demandoit justice d'un bourgeois ; comme, à la haute cour, devoit paroître tout bourgeois réclamant justice d'un chevalier. Et quand le roi jugeoit nécessaire d'établir une aide ou contribution extraordinaire pour la défense du pays, la proposition étoit soumise, non pas à la haute cour composée de barons qui tous devoient payer de leur personne, mais à la délibération de la cour des bourgeois, qui en discutoit l'urgence et constatoit l'opportunité de ce qu'on lui demandoit.

Une partie des résolutions et des façons de procéder des deux cours du nouveau royaume nous a été conservée, sous le nom d'*Assises de Jérusalem*, dans un recueil de jurisprudence dont l'étude répand la plus vive lumière sur l'organisation féodale. C'est, à vrai dire, le gouvernement représentatif tel que les Anglois ont eu le bonheur de le maintenir sans interruption depuis ces temps reculés jusqu'à nos jours ; tandis qu'en France, le besoin d'une concentration plus grande, les empiétements progressifs de la royauté, les dispositions longtemps favorables du peuple pour les rois, qui absorbèrent tour à tour les hauts feudataires au lieu de les retenir dans les justes limites de leurs

droits, tout a contribué à nous faire oublier cette communauté d'origine, bien réelle cependant, entre la féodalité et le gouvernement représentatif. Et, de même qu'au XVIIIe siècle nous faisions honneur aux Espagnols et aux Italiens de l'invention des anciens romans, qu'ils s'étoient contentés de nous emprunter, de même, il y a près d'un demi-siècle, nous crûmes imiter l'Angleterre en reprenant les formes d'un gouvernement dont les franches racines appartenoient au sol de la France. Montesquieu ne s'y étoit pas trompé, et si jamais nous revenons en arrière, peut-être, en connoissant mieux le moyen âge, finirons-nous par en convenir.

VI.

Mais, au XIIe siècle, le système féodal présentoit en Orient des inconvénients qui devoient précipiter la ruine des chrétiens. Le roi n'avoit point assez de grands vassaux pour former une haute cour supérieure aux ambitions particulières. Le prince d'Antioche étoit indépendant de la couronne; les comtes d'Edesse et de Tripoli, voisins des sultans d'Alep et de Damas, avoient trop souvent des intérêts opposés à ceux du royaume de Jérusalem; ils traitoient avec ces ennemis du nom chrétien quand le roi où les croisés arrivés d'Occident songeoient à les attaquer; ils les harceloient au moment où, de guerre lasse, le roi demandoit à poser les armes. S'agissoit-il d'attaquer Alep ou Damas, les Boëmond d'Antioche, les Jocelin d'Edesse, les Raimond de Tripoli refusoient de contribuer à la ruine de ces Etats qui leur payoient des tributs secrets ou qui leur offroient l'occasion fréquente de riches proies. Si les soudans étoient exterminés, ils prévoyoient que les domaines conquis seroient donnés à des chevaliers qui deviendroient leurs rivaux de puissance; car le commandement étoit alors tellement personnel qu'il n'entroit pas dans la pensée du roi ou d'aucun de ses grands vassaux de réunir à leurs domaines particuliers soit Damas, soit Mossoul, soit Alep. Quand Baudouin Ier fut élu roi

de Jérusalem, comme il ne croyoit pas pouvoir conserver en même temps le comté d'Edesse, il s'en étoit dessaisi en faveur du premier Jocelin de Courtenay. Quand la captivité de Boëmond II eut obligé le roi Baudouin III à prendre l'administration de la princée d'Antioche, il s'étoit empressé de marier la jeune héritière à un chevalier de fortune, Renaud de Châtillon, afin de se débarrasser d'un fardeau qui lui étoit insupportable. Voilà donc pourquoi les chrétiens de Palestine ne se pressèrent jamais de porter toutes leurs forces contre les Sarrasins de la haute Syrie; faute énorme, véritable crime dont les conséquences devoient leur être fatales. Vous n'avez pas oublié, Messieurs, le siége de Damas par les armées du roi Louis VII, de l'empereur Conrad et des barons chrétiens de Syrie. Au moment où Damas alloit se rendre, le roi de Jérusalem et ses barons, informés de l'intention des princes croisés de la donner au comte de Flandres, décampèrent la nuit, et la ville fut sauvée. Les croisés de France et d'Allemagne crièrent à la trahison; ils retournèrent en Europe en disant que les plus grands ennemis de la Terre-Sainte étoient les chrétiens de Syrie, et personne n'éleva la voix pour repousser ces accusations.

Dans leur imprévoyance les barons de Syrie ne devinoient pas qu'un jour le Caire, Mossoul, Alep et Damas pourroient reconnoître le même souverain, et qu'une fois toutes les forces de l'islamisme réunies dans une seule main, la ruine de l'établissement chrétien devoit en être la conséquence. Ce n'étoit plus qu'une question de temps, et, pour retarder ce malheur, il eût fallu du moins respecter les traités conclus avec Saladin, garder et prolonger les trêves. Or on ne le fit pas, et bien plus, il étoit impossible de le faire.

VII.

Car, au milieu des intérêts opposés et des secrètes conventions des souverains d'Antioche, d'Edesse et de Tripoli, avec les Sultans et les émirs de leur voisinage, chaque année

voyoit un nouvel essaim de croisés se répandre sur les rivages de Jaffa, Beyrouth et Saint-Jean-d'Acre; ils arrivoient dispos, bien fournis, bien armés, la haine des Sarrasins dans le cœur, avec la résolution de tenter quelque grand coup, et surtout de ne pas rapporter leur bouclier sans brisure et leur croix telle qu'ils l'avoient emportée. Cette invasion périodique entravoit tous les plans de pacification. Les nouveaux arrivés, dans la ferveur de leur zèle, ne comprenoient pas que l'on pût traiter autrement avec les ennemis de Dieu qu'en leur donnant du glaive au travers du corps. Essayoit-on de leur démontrer qu'en jurant la paix on n'avoit cédé qu'à la nécessité, ils répondoient que des engagemens forcés n'obligeoient pas la conscience, et que, du moins, ceux qui n'avoient rien juré pouvoient, en toute sureté, méconnoître ces odieux traités. Ils entroient donc sur le territoire des Sarrasins, y répandoient la désolation, y massacroient les habitants sans défense. Et voilà comment la perfidie des chrétiens, d'ailleurs fidèles observateurs de la foi jurée, étoit passée chez les Sarrasins en commun proverbe.

Les causes de la reprise de la Palestine par les Sarrasins peuvent donc se résumer ainsi : 1° les grands vassaux du royaume agirent rarement en communauté d'intérêt avec le roi de Jérusalem; 2° les deux soudanies d'Alep et de Damas furent épargnées jusqu'au moment où Saladin, maître de l'Égypte, les réunit dans ses mains puissantes; 3° les traités de paix conclus avec les Sarrasins furent constamment violés, tantôt par les barons qui n'avoient pas juré de les observer, tantôt par les nouveaux flots de croisés qui, chaque année, débordoient de France et d'Allemagne en Syrie.

VIII.

Mais, au lieu de rappeler ces causes, les seules véritables de la perte de la Terre-Sainte, et de retracer avec sincérité tous les hauts faits d'armes, tous les actes de piété, de générosité,

de courage et de résignation qui devoient recommander les chrétiens de Syrie à l'admiration, à la reconnoissance de leurs frères d'Occident, les moralistes et les sermonneurs n'accusèrent du triomphe des Sarrasins que les péchés, les crimes et les mauvaises mœurs de ceux qui, chaque jour, exposoient leur liberté et donnoient leur vie pour disputer la Terre-Sainte aux ennemis du nom chrétien. Ces accusations étoient accueillies avec une faveur générale, et ceux qui en étoient l'objet, au lieu de les combattre, étoient assez disposés, dans leur humilité chrétienne, à leur trouver un certain fond de justice. Elles avoient au moins l'inconvénient de faire oublier les causes immédiates des événements accomplis. Au lieu d'étouffer tous les germes de querelles entre les barons de Syrie, au lieu d'insister sur la nécessité d'une extrême prudence dans le choix du temps, des moyens et des chefs, les légats et les prédicateurs se contentoient de recommander une plus grande régularité de mœurs, les œuvres de pénitence et de charité : vertus fort respectables assurément, mais qui sont de meilleur usage pour gagner le ciel que pour faire la conquête de la terre. Cette tendance à rejeter sur les péchés des croisés la responsabilité des désastres de la Terre-Sainte avoit un autre danger : elle conduisoit à charger au-delà de toute mesure le tableau des désordres de ces époques véritablement chevaleresques. Ainsi les guerriers qu'on voyoit chaque année depuis les premiers jours de la conquête, et surtout depuis les prédications de saint Bernard, abandonner leurs parents, leurs affections les plus chères, leur pays, tout ce qui fait la douceur de la vie, pour marcher au secours de leurs frères de Syrie ; ces preux chevaliers, quand ils revenoient en France après avoir échappé comme par miracle à la prison et à la mort, recueilloient au retour, pour toute récompense, quand ils n'avoient pas accompli tout ce que Rome et la France attendoient d'eux, les reproches de Rome et les imprécations de l'opinion publique.

Jacques de Vitry, surtout, a dépassé toute mesure dans le tableau qu'il trace du désordre moral auquel il attribue la perte

de la Terre-Sainte. Il a de bonnes intentions, sans doute : il veut justifier la Providence, comme si la Providence, à laquelle appartient l'éternité, ne pouvoit sans se compromettre retarder d'un jour la punition de nos offenses. Mais on peut assurer que les chrétiens d'Orient ne méritoient pas les outrages dont ce prêtre les accable. Il n'y eut pas, je le répète, de lignée de rois aussi constamment héroïque que celle qui commence à Godefroi de Bouillon pour finir à Baudouin IV ou le Lépreux. Louis VII, qui commanda la seconde croisade, étoit aussi simple de cœur, aussi sévère de mœurs, aussi robuste de foi que le grand roi saint Louis. Dans tout le moyen âge il n'y a pas de gloire plus pure que celle du vieux Jocelin de Courtenay, de Hugues de Saint-Omer, de ces milliers de chevaliers du Temple et de l'Hôpital dont la vie fut un combat perpétuel, et qui de leur sang rougirent tous les rochers, tous les ruisseaux de la Palestine. Tout en convenant des torts de leur méchante politique, nous avons vengé ces héros des outrages que leur mémoire ne méritoit pas et auxquels ils avoient eu l'humilité de ne jamais répondre.

IX.

Telles sont, Messieurs, les dernières réflexions que j'ai cru devoir vous soumettre avant de prendre congé des premiers historiens des croisades. Ces historiens sont d'abord le prêtre Tuebeuf ou Tudebode qui, le lendemain des combats et des événements, écrit à ses amis de France ce qui le frappe dans les grands tableaux qu'il a devant les yeux. Nous avons replacé Tudebode à la tête des historiens témoins oculaires du premier voyage, tandis qu'on l'avoit, bien à tort, refoulé sans honneur après les latinistes qui, du fond de leur église ou de leur cloître, n'avoient fait que paraphraser ses lettres.

Tudebode étoit sans doute parti avec les gens qui, sans chevaux et sans argent, sans nom et sans patrons, formoient dans l'armée croisée le grand corps des tafurs ou truands. Au moins

ne semble-t-il attaché particulièrement aux intérêts d'aucun des chefs de l'expédition. Il n'en fut pas de même de Foucher de Chartres, de Raoul de Caen, de Raimond d'Agiles, qui écrivirent, le premier sous la tente de Baudouin, frère de Godefroi; le second sous celle de Tangré le Pullant, ou Tancrède de Pouille; le troisième sous celle du comte Raimond de Saint-Giles. A ces quatre témoins oculaires nous avons ajouté le trouvère françois, auteur de la *Chanson d'Antioche*, autrefois si fameuse et que le temps avoit fait oublier. Nous avons appris de Richard le Pèlerin à mieux connoître le véritable état des esprits et des mœurs à l'entrée de la grande ère des croisades, et c'est par lui surtout que nous pouvons juger de la transformation de mœurs opérée dans les trois quarts de siècle qui séparent le voyage de Godefroi de celui de Philippe-Auguste. Par exemple, au moment du premier départ, Richard le Pèlerin nous parle bien des adieux que font les pères à leurs filles, les époux à leurs femmes,

Les dames, les pucieles sont forment desmentées,
Lor seigneur en apelent à cui sont esposées.
Seigneur, à la foi-Dieu somes-nous mariées;
Pour Dieu quant vous arez les terres conquestées
Souviegne-vous de nous, ne soion oubliées!
A deus! adont i ot maintes larmes plorées,
Maintes i ot des dames qui les crois ont portées;
Et les franches pucieles que Dieus a moult amées
O les peres s'en vont qui les ont engenrées.

Mais nous avons beau chercher, nous ne trouvons pas ici cette troisième espèce d'infortunés, ces amants qui se séparent de leurs « dames chères » exagérant la douleur qu'ils en éprouvent, qui se plaignent de la nécessité de faire d'eux-mêmes deux parts, d'emporter le corps là où le cœur ne pourra les suivre. En un mot, les compagnons de Godefroi ne ressemblent pas mieux aux compagnons de Philippe-Auguste et du roi Richard que le Roland et le Renaud des chansons de geste ne ressemblent

au Roland et au Renaud de l'Arioste, que le Cyrus et la Clélie de l'histoire ne ressemblent au Cyrus et à la Clélie de Mlle de Scudéry.

Comment expliquer ce changement opéré dans les mœurs en moins d'un demi-siècle? Assurément les Sarrasins, Persans, Égyptiens ou Turcs étoient de méchants maîtres dans toutes les délicatesses de sentiment; ce n'étoit pas alors, et ce n'est pas encore aujourd'hui en Orient, que nos chrétiens pouvoient apprendre à respecter les femmes, à les idolâtrer, pour ainsi dire. Car, ainsi que le dit Molière,

Car on dit qu'on les tient esclaves dans ce lieu,
Et que c'est pour cela qu'ils sont maudits de Dieu.

Cependant tout semble prouver que nos chrétiens occidentaux recueillirent dans ce lointain voyage, et sous le ciel dévorant de la Syrie, les premiers germes de cet amour exalté pour les femmes qui devoit si rapidement transformer le caractère de la nation. La difficulté qu'ils trouvèrent en Orient de voir les personnes d'un autre sexe et d'établir avec elles la moindre communauté de sentiments et de pensées; la prison dans laquelle elles étoient retenues loin de tous les regards curieux, l'indignation qu'ils ressentoient en voyant les Sarrasins traiter les femmes comme autant d'esclaves uniquement faites pour leur bon plaisir, tout concourut à donner un attrait mystérieux à ce qui se rapportoit au rôle des femmes dans la société. Puis, quand les premiers croisés revirent la France, la comparaison qu'ils ne manquèrent pas de faire entre ce qu'ils avoient laissé en Syrie et ce qu'ils retrouvoient dans leur pays donnoit aux dames chrétiennes un si grand avantage sur les plus belles Sarrasines, qu'ils s'accoutumèrent à leur adresser un hommage imité de l'hommage qu'ils prêtoient entre les mains de leurs suzerains. Ils étoient partis avec la rudesse des héros de leurs chansons de geste; ceux qui reprirent après eux le chemin de l'Orient servirent de modèles aux chevaliers de la Table-Ronde, à ces Tristan, à ces Lancelot, à toutes les fabuleuses victimes de l'exaltation des sentiments amoureux. J'ai nommé les romans

de la Table-Ronde : c'est qu'en effet, dans ces compositions, les noms de lieux et de héros, les descriptions, les images, les aventures, tout respire le souffle de l'Orient. Il étoit donc impossible de méconnoître l'influence des impressions Orientales sur leur composition.

X.

Avant la première croisade, les barons avoient des bannières distinguées par la variété ou la disposition des couleurs. Tancrède avoit planté sur les murs de Tarse une enseigne rouge, bientôt remplacée par les couleurs blanches de Baudouin de Boulogne. L'usage d'orner les écus de la figure de certains animaux, de la tige de certains arbres ou de la feuille ou fleur de certaines plantes appartenoit déjà à l'antiquité : mais il en étoit de ces ornements comme de ceux dont on chargeoit les heaumes, les hauberts, les épées, les meubles; la fantaisie les choisissoit et les abandonnoit avec une égale facilité. C'est à partir seulement des règnes de Louis VII et de son fils Philippe-Auguste que les écus affectent une sorte de caractère pour ainsi dire héréditaire, et il est assez naturel d'en conclure que la théorie du blason fut établie après la première croisade, et à l'occasion de cette première croisade.

On conçoit, en effet, que les pèlerins aient attaché un grand prix à la conservation d'un écu rapporté de Syrie, rompu, brisé, barré, tranché, écartelé sur le champ de bataille, et que ces écus aient conduit à l'établissement des armoiries.

L'influence asiatique est incontestable dans les détails de la science héraldique : le nom des couleurs azur, gueulle et sinople ; le choix des animaux et des objets représentés, léopards, dragons, licornes, croix et croissants, besants, bourdons, palmes, coquilles, etc. A l'exemple de ceux dont les écus avoient été consacrés par les croisades, tous ceux qui n'avoient pas accompli le saint voyage firent choix de figures et de couleurs qui présentoient une allusion plus ou moins claire à leurs noms,

à leurs fiefs, à quelque circonstance de leur vie ou de leurs sentiments personnels; et c'est ainsi qu'avant la fin du XIIe siècle chaque famille eut des insignes, et que tous les membres qui la composoient prétendirent se faire reconnoître sans avoir besoin de lever la visière du casque, et à la seule inspection des lignes et des figures représentées sur l'écu que la famille avoit adopté.

XI.

Autres changements. Avant les croisades on fêtoit le moment où le jeune homme revêtoit pour la première fois la cotte d'armes. C'étoit la cérémonie de l'adoubement. On chaussoit les éperons au jeune homme ; on lui présentoit un heaume, on lui faisoit une recommandation d'être large et généreux à ses amis, fier et cruel à ses adversaires ; et, pour mieux lui imprimer le souvenir de ce grand jour, on lui donnoit une paumée sur le cou ou une grande buffe ou soufflet sur la joue. On n'étoit pas chevalier en vertu de cet adoubement, mais homme d'armes, *miles*. Le titre de *chevalier* appartenoit seulement au baron qui pouvoit entretenir de ses deniers plusieurs chevaux et plusieurs sergents d'armes. Mais, dès les premières années de la conquête de Syrie, les pieux guerriers qui avoient pris l'habit des frères du Temple et de l'Hôpital, et qui avoient conservé sur leurs manteaux l'ancienne croix de voyage, formèrent dans les combats un corps distinct et furent désignés sous les noms de chevaliers du Temple et de l'Hôpital. Ce fut l'origine des ordres particuliers de chevalerie, dont les insignes furent, en conséquence, des croix de formes différentes. Il est donc permis de penser que si le pape Urbain n'avoit pas cousu des croix sur la poitrine des premiers pèlerins, si les frères de l'Hôpital et du Temple n'avoient pas adopté cet insigne, nous aurions la douleur de ne pas connoître aujourd'hui la croix et les nombreux chevaliers de la Légion d'hônneur.

Ainsi, Messieurs, nous attribuons à l'influence des croisades

l'origine des armoiries et des ordres de chevalerie, la déférence et le respect pour les femmes, cette espèce de culte en l'honneur de la beauté qui a fait du moyen âge françois une époque distincte de toutes les époques, dans l'histoire universelle. D'ailleurs, cette marche victorieuse des premiers croisés à travers l'empire grec et l'Asie-Mineure ; cette conquête de la Syrie, qui se lioit au souvenir récent de celles de l'Angleterre et de l'Italie méridionale, tout alors alimentoit dans les esprits la passion des aventures. C'étoit chose assez ordinaire que ces grandes fortunes qui, plus tard, devoient éveiller la verve railleuse de Cervantes. Combien d'écuyers et de pauvres chevaliers, sortis de leur humble manoir avec un heaume, un glaive, un haubert pour toute richesse, bientôt recommandés par leurs grands coups d'épée, se voyoient accueillis par les plus grands personnages, épousoient une riche châtelaine, une comtesse, une princesse, une reine! Supposez à Sancho Pança la mine guerrière des véritables écuyers ou chevaliers errants du XIIe siècle ; il n'y aura plus rien d'excessif ni de ridicule dans les promesses que lui fait don Quichotte, don Quichotte n'est fou que pour ne pas être de son temps. Mais l'Italie méridionale, l'empire grec, la Morée, la Palestine, Antioche, Edesse, les grandes îles de Rhodes et de Chypre, devenues propriétés de la chevalerie françoise, prouvent assez bien que ce qu'on devoit, au XVIe siècle, regarder comme les rêveries d'un cerveau malade, formoit, quatre cents ans plus tôt, les réalités de l'histoire. Voilà comment les aventures de la *croiserie* déposèrent dans le sein de l'Occident le germe des romans de chevalerie, cette expression alors exacte de la société contemporaine.

XII.

Les romans de chevalerie, qu'il ne faut pas confondre avec les chansons de geste, font leur entrée dans notre littérature à la fin du XIIe siècle ; et c'est alors que commence la troisième

croisade, qui va nous offrir d'autres tableaux non moins grands, non moins glorieux, tracés par des historiens d'un tout autre caractère. Après Guillaume de Tyr, qui ferme la série des historiens de la première époque, nous avons des annalistes plus confiants dans les ressources de la langue vulgaire ; ils nous disent dans le meilleur parler de France ce que les François tentèrent et ce qu'ils accomplirent. En renonçant à la phraséologie scholastique ils montrent une assurance que n'avoient pas ceux qui les ont précédés, et leurs pages ont l'abandon, la grâce et les diversions d'une confidence épistolaire.

Le principal monument de l'histoire du royaume de Jérusalem est désigné par les écrivains contemporains sous le nom de *Livre de la Conquête*. C'est, pour les annales d'outre-mer, ce que les *Chroniques de Saint-Denis* sont pour celles de France. Un personnage, homme du siècle ou d'église, car il n'a guère pris plus de souci de se nommer que les architectes de nos admirables cathédrales, en fut l'ordonnateur. Il trouva les vingt-deux livres de Guillaume de Tyr déjà traduits en françois ; il y joignit ou fit joindre une continuation qui comprit l'histoire d'environ quarante-cinq années. On a cru reconnoître l'éditeur de cet ouvrage dans un certain Bernard, trésorier de Saint-Pierre de Corbie ; c'est en effet le nom que fournit un manuscrit aujourd'hui conservé dans la Bibliothèque de Berne, et qui fut achevé en 1232. Mais le plus grand nombre des textes du *Livre de la Conquête* conduisent le récit jusqu'à la prise de Saint-Jean-d'Acre en 1291, et ces continuations ne peuvent plus, en aucun cas, être attribuées à Bernard le Trésorier.

Le *Livre de la Conquête* se présente à nous aujourd'hui dans trois textes, et, s'il est permis de parler ainsi, dans trois éditions distinctes. Le premier de ces textes s'arrête vers le temps de l'avénement de saint Louis ; le second comprend l'histoire orientale de tout le XIIIe siècle ; la troisième édition abrége quelquefois le récit de la seconde ; plus souvent elle y ajoute des faits, des incidents, des développements d'une grande importance. C'est l'œuvre patiente et intelligente d'un membre de la

maison souveraine de Flandres, de Baudouin d'Avesnes, fils de Marguerite de Hainaut, dite la Comtesse Noire.

Ces trois leçons du *Livre de la Conquête* seront le principal, mais non l'unique objet de nos études. Il est d'autres historiens dont je n'aurois pas besoin de vous rappeler les noms, et dont les récits nous offriront un intérêt particulier. Comment ne pas donner une large place, dans l'histoire littéraire des croisades, à Joffroi de Villehardouin, ce chevalier preux, sage et bien emparlé, qui a raconté d'une plume si ferme et si judicieuse la conquête de Constantinople? Comment oublier son digne continuateur Henry de Valenciennes; comment, surtout, ne pas s'arrêter aux pages si naïves, si vraies, si loyales de l'ami, du confident de saint Louis, le sire de Joinville ?

A Bernard le Trésorier, à Baudouin d'Avesnes, à Villehardouin, à Joinville, nous aurons souvent l'occasion de réunir l'étude des poésies contemporaines quand elles se rattacheront aux événements de la guerre orientale. Nous conservons des poëmes entiers, et surtout un grand nombre de chansons inspirées par le chagrin du départ, les ennuis de l'absence, les espérances et les joies du retour. La série de ces aimables compositions commence avec la première croisade. C'est d'abord Quenés de Béthune, puis le roi Richard Cœur-de-Lion, puis le châtelain de Coucy, le comte de Champagne, et bien d'autres encore, moins illustres, mais aussi bons poëtes.

XIII.

Et parmi les chefs de ces dernières croisades, combien de grands noms vont nous arrêter! les deux empereurs Frédéric, le roi Richard, le roi Philippe-Auguste, le roi saint Louis, Jean de Brienne, Baudouin de Flandres empereur de Constantinople, les Lusignan de Chypre, les Montferrat, les Saint-Omer, les Villehardouin de l'Attique, de l'Achaïe, de la Morée. Tous ces noms appartiennent à l'histoire des croisades, presque tous à l'histoire nationale; car alors, pour former un faisceau de toutes les

idées de loyauté, de prouesse et d'aventures, il suffisoit de prononcer le nom de notre pays. La France du XIIIe siècle n'étoit pas seulement en France, elle étoit en Italie, en Chypre, en Syrie, à Sparte, à Athènes, à Salonique, à Constantinople. Les conquérants de l'Angleterre étoient encore, sinon François, du moins Normands de cœur; ils étoient fiers d'une communauté d'origine que leurs descendants devoient répudier. Messieurs, je sens peut-être aussi bien que vous tout ce qui me manque pour retracer de si grands tableaux; mais au moins je les indiquerai; je vous rappellerai les vieilles chroniques, les anciennes chansons qui les retracent; je vous inviterai à recourir vous-mêmes aux originaux, et j'aurai bien du malheur, je devrai même passer pour y mettre de la mauvaise volonté, si je ne parviens à surprendre votre intérêt, à captiver votre attention. Cependant, si le sujet est des plus grands, il n'est pas à traiter des plus faciles. La France du moyen âge n'a plus de liens qui la rattachent à la France moderne. Nos préventions sont tellement défavorables à ce qui a le grand tort de ne plus être, que pour ménager les délicatesses contemporaines, il faudroit passer comme sur des charbons ardents quand on se trouve en présence des croisades, cette époque la plus brillante et la plus poétique de la féodalité. Mais si je ne devois vous parler de l'histoire et de la politique du moyen âge que pour mieux vous prouver qu'elles n'ont pas droit de vous intéresser, la chaire que j'ai l'honneur d'occuper n'auroit jamais été ajoutée aux anciennes chaires du Collége de France, et nous devrions nous hâter de refouler les guenilles de nos annales sous le manteau de pourpre de la Grèce et de Rome. Vous me permettrez de dire que, pour différer de l'antiquité classique et de nos temps de liberté moderne, le moyen âge n'est pas entièrement privé de caractère et de grandeur. L'histoire, d'ailleurs, a toujours de grands droits à notre sympathie; de quelque façon qu'on la dise, elle plaît, elle intéresse. Il semble, en l'étudiant, que la nature humaine se résume en une seule personne dont l'enfance touche aux premiers jours de la société, et dont les derniers sou-

pirs ne doivent s'exhaler qu'à la fin des temps, à la consommation des siècles. Comment autrement expliquer l'émotion passionnée que nous causent les épreuves douloureuses des individus, les grandes catastrophes des empires? Encore aujourd'hui nous nous surprenons à plaindre le vieux Priam redemandant le corps de son fils Hector ; nous nous affligeons de la fin prématurée de Germanicus, comme si nous avions fait à sa mort une perte immédiate. Nous admirons la beauté d'Hélène, rendue éternelle par Homère ; nous sommes attendris par le supplice de Jeanne d'Arc, par les malheurs de Marie Stuart ; et quand la pensée se reporte sur toutes ces ombres chères, les anciennes plaies de notre cœur semblent se rouvrir, et nous croyons nous souvenir de notre propre histoire.

Nous disons : J'étois là, telle chose m'advint;
Nous y croyons être nous-mêmes.

Pythagore se souvenoit d'avoir assisté au siége de Troie. Permettez-moi donc, Messieurs, de vous rappeler dans nos prochains entretiens, ce que vous avez fait jadis devant Tyr, devant Jérusalem, devant Constantinople, devant Damiette. Et peut-être, en suivant nos « racontages », trouverez-vous plus d'une fois l'occasion de répéter le mot célèbre : *Nous étions alors bien malheureux ; c'étoit là le bon temps.*

PAULIN PARIS.

NOTICE

SUR LA CORRESPONDANCE

ENTRE

BOILEAU-DESPRÉAUX

ET

BROSSETTE

AVOCAT AU PARLEMENT DE LYON.

Les honnêtes gens, amis des beaux livres, et qui oublient volontiers toute chose, à contempler, dans leur reproduction la plus charmante et la plus vivante, les œuvres du temps passé, se rappelleront toute leur vie un des jours les plus dramatiques d'une vente célèbre, la vente des livres de M. A.-A. Renouard, le doyen des bibliophiles françois.

La foule étoit grande, à cette vente, et le *feu* des enchères n'avoit jamais jeté plus de flammes, mêlées à plus d'étincelles. On commença par offrir (le jour dont je parle) aux amis des beaux livres, accourus à cette fortune, les œuvres de maître Guillaume Coquillart, imprimées chez Galliot-Dupré (1532), qui furent adjugées au prix de 501 fr. Le François Villon, de ce même Galliot-Dupré, se vendit 500 fr. Le merveilleux Clément Marot de 1544 fut poussé à 100 écus; les Marguerites de la Marguerite des Princesses (1547) montèrent, et c'étoit justice, à 685 fr.; le *Tombeau* de cette même Marguerite de Valois ne fut pas cédé à moins de 285 fr. Les œuvres de P. de Ronsard, prince des poëtes françois, aux armes de M. de

Thou, se vendirent 680 fr., à savoir 200 fr. plus cher que le Ronsard monumental de M. Victor Hugo, le *prince des poëtes françois* (1). Ce fut même un spectacle heureux, on peut dire heureux et glorieux pour les belles choses qui tiennent aux passions de bel esprit, l'empressement, l'enthousiasme et la passion de ces possesseurs de tant de beaux livres, pour arriver à compléter ces intimes collections, la joie austère du foyer domestique; un charme à la ville, un repos à la campagne, une grâce en tous lieux.

— « Mon Dieu! s'écrioit en belle langue latine, un savant du XVIe siècle, je n'ai plus rien à vous demander, vous m'avez donné tant de beaux livres, un si joli petit jardin, des oiseaux qui chantent si bien! »

Mais cette première partie de la vente, à cette dernière vacation, toute vive et toute animée qu'elle étoit, ne donneroit pas une idée approchante de l'émotion universelle, lorsqu'au milieu d'un silence imposant, M. le Commissaire-Priseur plaça, d'une main solennelle, sur la table éblouie, un volume, et bientôt deux volumes du petit format in-folio, reliés en maroquin rouge, dans une reliure élégante que l'on prendroit, volontiers, pour un travail de Pasdeloup.

En ce moment suprême, on eût vu, soudain, ces regards avides et curieux se tourner vers cette merveille inestimable, avec tant d'envie et d'ardentes convoitises!

En effet, le moment étoit venu, où l'on saura quel amateur françois, ou tout autre amoureux des vieux livres, arrivé d'Angleterre, d'Espagne ou d'Italie (il en étoit venu même du Nouveau Monde!), emportera, triomphant, un des plus respectables monuments de la littérature françoise, à savoir la correspon-

(1) Ce beau livre, aux armes du savant helléniste et lecteur du Collége de France, Habert de Montmaur, tout chargé des vers, des souvenirs, des sympathies et des respects de nos contemporains, s'est vendu définitivement 950 fr. à la vente de M. Giraud; il est un des plus précieux ornements de la bibliothèque de M. Maxime du Camp.

dance autographe de Boileau Despréaux, avec ce bel esprit d'une province intelligente, qui se dévouoit à la gloire du maître, et qui l'entoura, pendant les douze dernières années de sa vie, avec un zèle, une constance, une fidélité à toute épreuve, de ses meilleures déférences. Nous voulons parler de M. Brossette, un célèbre avocat du Parlement de Lyon, qui vécut et qui mourut, à Lyon même, honoré, à tous les titres, esprit, mérite et fortune, des respects unanimes de sa ville natale, et de cette considération personnelle, qui sont la légitime récompense d'une probité à toute épreuve, et d'un talent sincère, actif, dévoué.

M. Brossette aimoit le mérite; il le recherchoit pour l'honorer. Il se glorifioit d'une illustre amitié, comme tant d'autres se glorifient du titre ou du nom de leur père. Quoi d'étonnant? Si de nos jours le respect est rare, on rencontroit souvent ces honorables ambitions dans les bons siècles littéraires, comme on peut le voir dans la correspondance et dans le souvenir de tous les grands écrivains.

A ce propos, vous rappelez-vous une aimable lettre de Pline le jeune à Tacite? On veut la citer ici, pour donner une idée approchante du zèle et de l'empressement des honnêtes gens de l'Empire romain à récompenser le zèle du philosophe, la vertu de l'historien, les inspirations du poëte :

« Ami, disoit Pline à Tacite, j'ai lu votre livre, et j'ai indiqué sur les marges, avec tout le zèle de l'amitié, ce qu'on y peut ajouter, ce qu'on en doit retrancher; c'est une heureuse habitude, entre nous, de nous dire et d'écouter nos vérités, puisque aussi bien celui-là est surtout fait pour la louange, qui se montre obéissant aux bons conseils. Vous, cependant, à votre tour, n'épargnez pas mon livre, et me le renvoyez, chargé de vos notes marginales.

« Heureux et très-utile échange d'amitié, de conseils, de bons sentiments; la postérité, du moins je l'espère, nous en tiendra compte, et reconnoîtra, comme un fait rare et char-

mant, cette honorable alliance de deux hommes du même âge, ou peu s'en faut, d'une certaine réputation (pardonnez-moi si je vous mets à mon niveau!), s'encourageant, l'un l'autre, à bien faire, et toujours à mieux faire? Déjà, dans ma première jeunesse, vos œuvres et votre renommée étoient pour moi un grand sujet d'émulation, et je voulais :

Venir en vos sentiers, de loin.... mais après vous !

« Certes, nous étions alors à une époque habile, et féconde en beaux génies, mais pas un de ces grands hommes, autant que vous-même, ne me sembloit un exemple, une grâce, une autorité.

« Ainsi, je ne suis jamais plus content et plus fier que si Rome, au même instant, s'occupe à la fois de Tacite et de Pline, et pense à moi, lorsqu'elle parle de vous. A ce prix seulement je consens que Rome ait ses préférences et réserve à d'autres que nous le premier rang, pourvu qu'elle me place à vos côtés : à mon sens, être après vous, c'est être encore avant tous les autres.

« Avez-vous aussi remarqué ces testaments nombreux, dans lesquels pas un des testateurs ne laisse à Tacite un legs, qu'il n'en laisse un tout pareil à Pline, son émule? Eh! le moyen que nous puissions ne pas nous aimer, quand tout nous y convie : une égale ambition d'apprendre et de savoir, l'exercice assidu des belles-lettres, les mêmes mœurs, le même amour de la renommée, et jusqu'à la dernière volonté de nos lecteurs? »

Au milieu de tant de beaux esprits qui élevèrent jusqu'aux astres la gloire et l'honneur du règne de Louis XIV, M. Brossette avoit, principalement, adopté l'illustre auteur des *Satires*, de l'*Art poétique* et du *Lutrin*.

Il préféroit Despréaux à tous les esprits de son temps ; il l'aimoit jusqu'au culte, et, comme il arrive, aisément quand l'homme admiré vaut en effet l'admiration qu'on lui porte, et

quand cette admiration est sincère, intelligente et dévouée, une amitié tendre et confiante, des deux parts, se forma entre Boileau et Brossette, entre le vieux poëte et le jeune avocat : le poëte, heureux d'être aimé de cette amitié active, ingénieuse, attentive et prudente; l'avocat, fier et content de la confiance inestimable qui lui étoit accordée. Ainsi, l'un et l'autre, à force de s'écrire et de se rendre, en toute occasion, cas aimables et ingénieux services qui sont, pour ainsi dire, le bonheur de la vie et du travail de chaque jour, ils arrivèrent à cette entente excellente, sur laquelle sont basées les sérieuses et charmantes correspondances!

C'étoient donc ces deux tomes autographes d'une correspondance intime entre Boileau et Brossette qui étoient offerts aux amateurs, et je renonce à décrire, ici, l'anxiété de ce moment de la vente. Tous les honnêtes gens que ce manuscrit avoit attirés se regardoient comme autant d'ennemis; puis, une fois lancés sur cette proie, ils allèrent, tant que leurs forces purent aller. — « A 1,000 fr. ! » disoit le crieur... « à 1,000 fr. !....» Un silence ému, passionné, et plein d'angoisses répondit à sa voix. — « A 2,000 fr. ! » reprit cette voix, qui, certes, ne crioit pas dans le désert. A ce prix de deux mille francs, dix acheteurs se présentèrent aussitôt ! — A 2,500 fr., la lutte s'engagea, et cette fois s'engagea réellement, et comme on dit, *bon jeu, bon argent,* entre deux hommes qui s'étoient bien promis, tout bas, de toucher aux dernières limites de ce glorieux argent que tout honnête homme, amoureux des belles choses, tient en réserve, afin de satisfaire à ces honnêtes et irrésistibles passions.

Vous avez vu parfois, autour d'un jeu de hasard, deux joueurs acharnés à leur proie, et poursuivant, d'un regard enflammé, la carte qui les sauve, ou le dé qui les tue?... Il y auroit injustice et cruauté à comparer l'avare, ou le furieux qui en veut à l'argent de son voisin, au patient antiquaire, au biblio-

phile avide et curieux d'emporter, dans ses bras tremblants de joie et d'émotion, un livre, un tableau, une image, un meuble exquis. Le joueur est un homme avide, aveugle, insensé, stupide et mal conseillé par une honteuse et misérable passion. Le joueur n'en veut qu'à l'argent, quelle que soit la source abominable de l'argent qu'il emporte.

Au contraire, un paisible amateur des belles choses : un livre, une image, un tableau, un feuillet de papier qui porte encore l'empreinte illustre ou suave d'une main savante ou charmante, est jaloux à ce point de l'objet convoité par lui, qu'il s'inquiète, avec un frisson plein de fièvre et de bonheur, du moindre détail qui se rapporte à cet objet charmant : — D'où vient ce livre, et d'où sort ce tableau ? A quel propriétaire appartenoit ce meuble de Boule, ou cette élégante porcelaine ? Tel est le spasme, et telle est l'agitation du curieux. Le curieux s'inquiète même de l'odeur qui s'exhale de ce volume, admiré et rêvé par lui ?

Ce n'est donc pas la vilaine et misérable rougeur de l'avidité, de l'avarice, ou de toute autre passion mauvaise, qui monte au front ou dans les yeux de ces généreux lutteurs aux enchères publiques, c'est l'honorable et sincère incarnat de toutes sortes de passions généreuses. Voyez-les, perdus dans la poussière olympique de la maison des ventes, ces hommes heureux, qu'anime une ambition glorieuse ! Ils accourent à cette opulente curée, oublieux de toute agitation vulgaire ! Leur front resplendit d'espérance ; on voit dans leurs regards, brillants de joie, une inquiétude mêlée de contentement, tant le charme est grand d'être propriétaire, et ne fût-ce qu'un seul instant, de cette merveille tant convoitée ! Ainsi, pleins de zèle, insensibles à la dépense, et bien décidés à ne pas renoncer sans combattre à leur chère espérance, à leur passion, ces deux passionnés enchérisseurs pour les lettres autographes de Boileau Despréaux, dans cette arène loyale que leur ouvroient les héritiers de M. Renouard, se disputoient un prix si rare et si glorieux.

Après une lutte acharnée, enfin la victoire est restée à M. Laverdet. Si M. Laverdet n'étoit point l'éditeur du présent livre, imprimé à ses frais, à de très-grands frais pour nos humbles fortunes, basées sur des feuillets de papier, je pourrois dire, à propos de cette vente, et rien ne me gêneroit, à quel point il excelle à chercher, à fureter, à découvrir, dans les moindres recoins où se cachent encore l'histoire, la littérature et les beaux arts du temps présent aussi bien que des temps passés, les cent mille preuves et témoignages qui servent, tantôt à nier un crime, et tantôt à confondre un hypocrite; ou, qui mieux est, à protéger une renommée, à défendre une gloire, à sauver une vertu.

Certes, les *Catalogues* de M. Laverdet ne sont que des Catalogues; mais, entre les mains d'un historien, d'un philosophe, ou d'un juste appréciateur des mouvements les plus cachés du cœur humain, ces Catalogues de M. Laverdet représentent une mine inappréciable, en vérités, en démonstrations, en révélations de toute espèce. Il est calme, il est patient, et quand il cherche, il trouve; il a trouvé, il excelle à tirer, de ces papiers inertes, de ces pages arrachées à l'injure du temps, de ces lettres, de ces billets, de ces fragments, une phrase, une parole, un mot, qui suffisent souvent à donner le secret d'un caractère, à expliquer une conduite, à dévoiler une manœuvre. Et comme il est avant tout un esprit droit, un homme juste, un homme impartial, sans parti pris pour personne ou contre personne, on peut se fier à l'exactitude, à la loyauté de ses extraits.

Voilà comment, grâce aux catalogues de M. Laverdet (1), tant de pièces rares, curieuses, indispensables à la bonne contexture et confection de l'histoire, auront vu le jour dans leurs parties essentielles. Avant cette méthode excellente d'en extraire, au préalable, la partie importante, ces mystères restoient en-

(1) M. Laverdet a déjà publié vingt-quatre Catalogues; dans ce nombre ne sont pas compris les douze Catalogues publiés de 1843 à 1847 par son prédécesseur, M. Charon, et à la rédaction desquels il a coopéré.

fouis, et souvent perdus à tout jamais, dans la hotte du chiffonnier ou dans le cabinet des curieux.

Ce fut donc à M. Laverdet, au prix de 4,200 fr., que fut adjugée, et définitivement, la correspondance entre Boileau et M. Brossette. A ce mot solennel : *adjugé !* ces voix émues demandèrent à l'acquéreur pour qui donc il avoit acheté, et si ce beau livre, au moins, resteroit à la France?

A quoi M. Laverdet répondit glorieusement que le livre étoit à lui, qu'il l'avoit acheté pour lui-même, et qu'il n'étoit pas disposé, certes, à le porter à l'étranger. M. Laverdet, cette fois encore, a fait beaucoup plus qu'il ne promettoit : non-seulement il a gardé son livre, mais encore il le publie avec tout le zèle d'un homme ami des choses bien faites, bien dites, généreuses; et de cette publication, accomplie avec le plus grand zèle, un soin précieux, et la plus généreuse dépense, est résulté un de ces livres rares, exquis et contents de peu de lecteurs, mais, en revanche, assurés d'être lus, étudiés, conservés par tous les bons esprits, qui, même dans les heures mauvaises où toutes les choses anciennes sont mises en oubli pour des futilités d'un jour, sont encore assez heureux, assez prudents pour avoir gardé précieusement l'admiration des œuvres sérieuses, et le culte ingénu des temps passés.

Si donc ce n'est pas la première fois que cette correspondance entre Despréaux et M. Brossette est publiée, est-ce, au moins, la première fois qu'elle est publiée en son entier, sur le manuscrit original, avec toutes les indications nécessaires, et telle enfin que M. Brossette lui-même l'arrange et la dispose, en son précieux manuscrit, si bien que le livre aujourd'hui publié par les soins de M. Laverdet nous représente, en son ensemble et dans ses moindres détails, le manuscrit même en toute sa sincérité.

M. Cizeron-Rival, en l'an de grâce 1770, a publié en effet, en trois petits tomes in-12, les *Lettres familières de MM. Boileau*

et Brossette; il a même orné son livre de notes, d'avertissements et de mémoires historiques, un peu diffus et difficiles à lire, mais qui ne sont pas toujours sans curiosité et sans intérêt.

C'est même de ces renseignements, qui nous ont été transmis par M. Cizeron-Rival, que nous tirerons la notice à laquelle M. Brossette a des droits que l'on ne sauroit contester.

L'homme heureux qui a si dignement rattaché son nom éphémère au nom impérissable de Boileau Despréaux, Claude Brossette, seigneur de Varennes-Rapetour, avocat en Parlement de la ville de Lyon, ancien échevin de cette grande cité, étoit encore un jeune homme (il avoit vingt-sept ans) lorsqu'en 1698, douze années avant la mort de Despréaux, poussé par une admiration sincère, il se fit présenter au grand poëte, en lui demandant son amitié. Il vit ainsi Despréaux vieillissant, et dans une vieillesse énergique et vigoureuse encore ; Despréaux, de son côté, à l'aspect de ce jeune homme heureux de le voir, qui venoit à lui rempli de ses œuvres, se prit tout d'un coup d'une belle passion pour ce jeune homme. Le satirique avoit une âme tendre ; il étoit facilement accessible aux bons sentiments ; il fut touché de tant de sincères et filiales déférences, et finit par s'y livrer tout à fait.

Il faut dire aussi, pour bien expliquer les intimes rapports qui s'établirent tout de suite entre l'avocat et le poëte, que le jeune avocat Brossette étoit un des administrateurs de ce magnifique Hôtel-Dieu de Lyon, l'honneur et l'orgueil de cette ville superbe ; justement, Despréaux, bon économe et sage artisan de sa propre fortune, avoit acheté 1,500 livres de rentes viagères sur l'Hôtel-Dieu de Lyon, à 12 et demi pour cent de son capital. Dans l'intervalle il y eut, par arrêt du Conseil, et comme c'étoit l'usage alors, un retranchement dans ces rentes, et Despréaux...

. . . . . Plus pâle qu'un rentier,
A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier,

s'étoit adressé à son jeune ami, l'avocat Brossette, afin qu'il

vint en aide à sa créance. Aussitôt le jeune avocat, heureux et fier d'un pareil client, avait plaidé et gagné sans peine, dans le Conseil, la cause du grand poëte. On avoit décidé, d'une voix unanime, qu'il seroit *indécent* (c'est le mot!) d'attenter à cette humble fortune, et par un privilége qui n'étonnera personne, Despréaux fut intégralement payé de sa rente arriérée.

Ainsi, le service aidant à l'amitié, et l'habitude et la confiance ajoutant chaque jour un nouveau charme à cette alliance excellente, le jeune homme et le vieillard étoient entrés bientôt dans une correspondance pleine d'abandon du côté de Despréaux, de déférence et de respect du côté de M. Brossette. Il y eut même entre eux un lien académique, car M. Brossette, en ce temps-là, devint un des fondateurs de cette illustre et savante compagnie, l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Lyon, qui a compté et compte encore, sur sa liste libérale, tant d'hommes distingués dans toutes les parties de l'art d'écrire et de penser.

Ce fut ainsi que ces dernières années, tristes, sombres et solitaires, quand la vieillesse est venue, et quand la mort approche, à l'heure où les anciens amis sont partis pour ne plus revenir, à l'heure où Racine expire et se fait ramener au berceau de sa première jeunesse, à Port-Royal-des-Champs, *ce qu'il n'eût pas osé faire de son vivant*, ne furent pas sans consolation, sans grâce et sans charme pour Despréaux, grâce à l'adoption filiale du jeune Brossette.

En même temps, avec une sagacité précoce et digne d'un Athénien de Paris, M. Brossette avoit prévu l'immortalité des vers de Despréaux; il comprenoit en même temps que son poëte auroit besoin d'un commentaire, et il s'en fut le dire à Boileau lui-même. En effet, quoi d'étrange? A l'heure où Brossette écrivoit à Despréaux, il se plongeoit déjà dans l'ombre, envahissante et redoutable, ce grand XVII[e] siècle! En ce moment le XVII[e] siècle est mort, il s'achève, il est achevé. Encore un peu de temps, quatorze ou quinze années, et le grand roi lui-même, il aura vécu.

« — Me croyez-vous donc immortel », disoit Louis XIV à son valet de chambre qui pleuroit. — Non, Sire, on ne vous croit pas immortel ; l'Europe a senti votre vieillesse, et les plus intelligents ont enfin compris que votre œuvre étoit achevée. Après vous, Sire, il n'y a rien qui vous continue. On commencera par renier votre testament, par déchirer votre Évangile et par chasser vos bâtards. Sire, à peine aurez-vous quitté ce royaume où votre auguste empreinte devoit être impérissable, aussitôt votre éternelle majesté s'efface et fait place à mille nouveautés imprévues. » C'en est fait ; la France, à la fin délivrée et reposée à l'abri d'un nouveau pouvoir, ne parle plus la même langue ; elle n'obéit plus aux mêmes coutumes ; elle renonce aux vieux usages, à la croyance antique ! Elle est jeune et surtout elle se sent rajeunie ! Elle espère, et désormais elle va relever sa tête fatiguée du joug ! Laissez-la faire, elle va tout changer, même à Versailles !

1715 ! Le roi est mort.... Vive l'affranchissement des esprits! La France n'est pas libre encore, mais elle comprend confusément les libertés à venir. C'en est fait, elle n'obéit déjà plus sans discuter l'obéissance ; elle étoit à genoux, elle se relève ; elle croyoit, elle doute ; elle obéissoit, elle résiste ; elle se met à suivre, en souriant de ses fantaisies, mais charmée de sa bonhomie et de ce bel esprit qui ne croit plus à rien dans ce bas monde, ce prince, odieux à Louis XIV, mais cher au peuple de Paris, Monsieur le Régent d'Orléans, ce dangereux prince et si charmant, riant de lui-même et riant de toutes choses ; libertin, généreux, sceptique, affable et populaire, un mélange incroyable et vrai d'ironie et de sang-froid, de sérieux et de gaîté ; méprisant les femmes sans les haïr, estimant les hommes sans les aimer.

En même temps, le voilà donc qui s'avance en ces splendeurs, au milieu de ces premiers miracles, comblant la vallée, abaissant la montagne et franchissant l'obstacle, en toutes choses, ce fameux XVIIIe siècle, plein de luttes, de résistances,

de volontés ; plein de tempêtes et de révolutions. Qui donc tiendra tête à cet orage, et quelle volonté résisteroit à l'envahissement universel ?

C'est pourquoi, les prévoyants comme étoit Brossette, et les sages amis des choses bien faites, qui ne veulent pas les voir disparoître absolument, songeoient déjà, dans la vieillesse et dans les repentirs de Louis XIV, à sauvegarder les poëtes et la poésie. Or, la poésie est véritablement le miroir d'une époque : elle en reproduit les passions et les volontés ; elle en a les mœurs, les usages, les habitudes, le langage, et la vie, et le geste et l'accent. Les moindres nuances dans l'existence d'un grand peuple, on les retrouve, au besoin, dans ses poëmes, dans ses drames, dans ses comédies et dans ses satires. L'Iliade est l'histoire héroïque, et l'Odyssée est l'épopée bourgeoise de la Grèce antique. Qui sauroit, dans ses moindres détails, la comédie entière d'Aristophane, sauroit toute la civilisation de la société athénienne.

Ainsi plus tard, chez les Romains, ces deux Italiens pleins de génie, à savoir Térence et Plaute, ont mérité de très-bonne heure les honneurs du commentaire. Otez donc leur commentaire obligé aux odes d'Horace, aux satires de Juvénal, et même au poëme de Virgile : aussitôt ces œuvres merveilleuses, l'honneur de l'esprit humain, tombent, pour le lecteur ignorant, inattentif, à qui la fatigue est odieuse, dans la plus inextricable et la plus extrême confusion. Otez son commentaire au chef-d'œuvre, aussitôt le chef-d'œuvre abandonné à lui-même, sans aide et sans appui, retombe au fond des abîmes dont les commentateurs l'avoient tiré.

Où la lumière s'étoit faite, il n'y a plus que les ténèbres ; où l'intelligence avoit pénétré, reparoît le contre-sens ; la science avoit tout éclairé, expliqué, glorifié... l'ignorance anéantit, brise, obscurcit et dénature à l'instant même toutes ces grâces, toutes ces clartés.

Donc le lecteur curieux et bien renseigné s'en alloit, tantôt,

d'un pas libre, aisé, content, dans les sentiers du commentaire, habilement tracé par des mains nettes et prévoyantes... Faites, encore une fois, qu'un rustre, un pédant, un ignorant, un malappris arrive, et détruise en se jouant l'explication et le commentaire... voici que soudain vous semez les ronces dans mon Horace, et les épines dans mon Virgile! Ainsi, croyez-moi, méfiez-vous de ces fameux savants qui lisent un poëte à livre ouvert, et qui ne veulent pas qu'on le leur explique... ils n'iront pas loin dans ces ténèbres, et s'ils persistent à marcher sans flambeau, ils tomberont bien vite au fond de l'abîme.

Ibant, obscuri, sola sub nocte, per umbram.
Ils alloient seuls, obscurs, par la nuit solitaire...

C'est donc une louange à donner au jeune avocat Brossette, digne habitant d'une cité romaine, et si loin de Paris (il y a un siècle et cinquante années), avocat dans un Parlement plein de science et tout rempli de l'esprit généreux des lois latines, antiquaire et bel esprit, poëte à ses heures perdues et pour son propre compte, de reconnoître ici qu'il avoit imaginé le premier que ce grand satirique et ce suprême législateur du Parnasse, Boileau Despréaux, seroit bientôt, lui et ses œuvres, un digne sujet de commentaire et d'explication.

Plus, entièrement et d'un grand courage, l'écrivain de l'*Art poétique* et des *Satires* s'étoit mêlé aux passions de son temps pour les combattre, aux vices de son temps pour les corriger; plus il avoit rempli ses vers généreux, indignés, bien frappés sur l'enclume impitoyable des beaux vers, de la sottise, des préjugés, des ridicules et des bassesses de ses contemporains; plus, lui-même, il avoit nommé, dans ses *Satires* et dans ses *Épîtres*, un plus grand nombre d'écrivains, de seigneurs, de bourgeois; enfin, plus il avoit vécu en étroite et parfaite amitié avec les plus grands esprits de son âge : avec Racine, avec Molière et La Fontaine, avec Bossuet et Bourdaloue, avec M. le premier président Chrétien de Lamoignon, avec le roi lui-même et madame de Montespan, et madame de Maintenon, et

tout ce que la cour de France avoit alors de grandeur, de grâce et de majesté, et plus impérieuse, en effet, se faisoit sentir la nécessité d'un commentaire et d'une explication claire, à tant d'usages abolis déjà ; la nécessité d'une explication à tant de noms propres, à tant de lâchetés, à tant de gloires, à tant de vertus, que le monde alloit oubliant chaque jour.

Encore une fois, ce jour-là, le jour où il résolut de préparer les matériaux d'un commentaire aux œuvres de Despréaux, et de profiter de Boileau vivant, pour écrire son commentaire, M. Brossette eut le coup d'œil d'un véritable écrivain, d'un véritable homme de lettres, d'un vrai critique ; et la postérité, si elle étoit reconnaissante, le devroit remercier encore de sa tentative, et des sentiers qu'il a indiqués, le premier, à tant d'habiles commentaires, à tant d'ingénieux et savants commentateurs que M. Berriat Saint-Prix, un vrai savant, un grand esprit, a remplacés et rendus inutiles, en publiant son très-curieux, très-utile et très-savant travail sur les œuvres de Despréaux.

S'il nous falloit un témoignage irrécusable des sérieux résultats du commentaire entrepris par Brossette, nous pourrions citer le maître absolu, le maître unique et tout-puissant du XVIII[e] siècle, Voltaire. Il n'a pas dédaigné, ce bel inventeur, cet infatigable et magnifique curieux de toute espèce de gloire et de renom, le mérite et l'honneur des commentateurs intelligents, zélés, savants à bien faire. Lui-même, il a fait un commentaire, et son commentaire des œuvres de Pierre Corneille est resté un des meilleurs travaux de la critique, en ce XVIII[e] siècle, ouvert par Bayle, un grand critique, et fermé par le grand critique Fréron.

En sa qualité de maître absolu du nouveau siècle, il fut aussi, ce grand Voltaire, l'objet des avances de M. Brossette ; mais tout affable et charmant qu'il étoit quand on venoit à lui, si par bonheur il venoit à vous, ce n'étoit que pour une heure, et il n'étoit pas facile à retenir. Il se laissoit approcher assez

volontiers, mais il vous échappoit plus vite encore ; et Brossette, en dépit de sa bonne volonté, et de son vif désir d'être un des familiers de ce grand homme, aura trouvé, sans nul doute, une différence énorme entre l'accueil tout paternel que lui fit Despréaux et l'accueil poli, méthodique et presque railleur qu'il reçut de M. de Voltaire. En effet, la différence étoit grande, autant que la distance entre ces deux hommes.

L'amitié de Boileau étoit une amitié franche et facile, une adoption véritable et confiante;... l'amitié de Voltaire n'étoit que de la politesse. Il faut cependant conserver et compter, comme une des récompenses de Brossette, la lettre que lui accorda Voltaire, à la date de 1732.

« Je suis bien flatté de plaire à un homme comme vous, Monsieur, mais je le suis encore davantage de la bonté que vous avez de vouloir bien faire des corrections, si judicieuses, dans l'*Histoire de Charles XII*.

« Je ne sais rien de si honorable, pour les ouvrages de M. Despréaux, que d'avoir été commentés par vous et lus par Charles XII. Vous avez raison de dire que le sel de ses satires ne pouvoit guère être senti par un héros vandale, qui étoit beaucoup plus occupé de l'humiliation du czar et du roi de Pologne que de celle de Chapelain et de Cotin.

« Pour moi, quand j'ai dit que les satires de Boileau n'étoient pas ses meilleures pièces, je n'ai pas prétendu pour cela qu'elles fussent mauvaises.

« C'est la première manière de ce grand peintre, fort inférieure, à la vérité, à la seconde, mais très supérieure à celle de tous les écrivains de son temps, si vous en exceptez M. Racine.

« Je regarde ces deux grands hommes comme les seuls qui aient eu un pinceau correct, qui aient toujours employé des couleurs vives et copié fidèlement la nature. Ce qui m'a toujours charmé dans leur style, c'est qu'ils ont dit ce qu'ils vouloient dire, et que jamais leurs pensées n'ont rien coûté à l'harmonie ni à la pureté du langage.

« Feu M. de La Motte, qui écrivoit bien en prose, ne parloit plus françois quand il faisoit des vers. Les tragédies de tous nos auteurs, depuis M. Racine, sont écrites dans un style froid et barbare; aussi La Motte et ses consorts faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour rabaisser Despréaux auquel ils ne pouvoient s'égaler. Il y a encore, à ce que j'entends dire, quelques-uns de ces beaux esprits subalternes, qui passent leur vie dans les cafés, lesquels font à la mémoire de M. Despréaux le même honneur que les Chapelain faisoient à ses écrits, de son vivant. Ils en disent du mal, parce qu'ils sentent que si M. Despréaux les eût connus, il les auroit méprisés autant qu'ils méritent de l'être.

« Je serois très-fâché que ces messieurs crussent que je pense comme eux, parce que je fais une grande différence entre ses premières satires et ses autres ouvrages.

« Je suis surtout de votre avis sur la neuvième satire, qui est un chef-d'œuvre, et dont l'Épître aux Muses, de M. Rousseau, n'est qu'une imitation un peu forcée.

« Je vous serai très-obligé de me faire tenir la nouvelle édition des ouvrages de ce grand homme, qui méritoit un commentateur tel que vous.

« Si vous voulez, Monsieur, me faire le plaisir de m'envoyer l'*Histoire de Charles XII*, de l'édition de Lyon, je serai fort aise d'en avoir un exemplaire.

» Je suis, etc. « VOLTAIRE. »

Ici s'arrêta brusquement cette correspondance entre Brossette et Voltaire. En vain Brossette essaya à plusieurs reprises d'y revenir, il n'étoit pas tout à fait un assez grand seigneur, ou même un homme assez lettré, pour que le roi-Voltaire eût avec lui des communications fréquentes. L'amitié simple et vraie, attentive et confiante qui convenoit à Despréaux, ne convenoit pas à l'ami, au flatteur de M. le maréchal duc de Richelieu. Et puis Voltaire avoit de lui-même cette opinion, qu'il étoit si clair, si vrai, si vif et si françois, il se montroit si peu

voilé, il s'expliquoit avec tant de verve et tant d'esprit, qu'il n'auroit pas besoin de commentaire ; enfin il avoit si longtemps à vivre, et tant d'années à écrire! En vérité, on ne prévoit pas de si loin les commentaires! Brossette en fut donc pour sa courte honte ; mais, sage et prudent, il prit son parti ; il cessa d'écrire à ce correspondant qui ne daignoit pas lui répondre, et il revint à son bienveillant ami, M. Despréaux. De son travail, de son livre et de ses souvenirs, sont sortis plusieurs travaux très-recommandables, sans nul doute. Le commentaire de M. de Saint-Surin, et surtout le commentaire admirable de M. Berriat Saint-Prix, vous représentent une tâche hardiment acceptée et courageusement accomplie.

Oui; mais pour être juste, il faut laisser à Brossette l'honneur de l'entreprise. Au reste il en eut le premier la gloire et le succès. M. le Régent lui-même (et celui-là savoit la véritable valeur des beaux livres) accepta la dédicace du Boileau commenté par Brossette (1), et il le fit lire à son fils, le duc de Chartres, comme une étude excellente des œuvres, des hommes et des émotions du siècle passé.

Louons aussi M. Brossette de son zèle et de sa piété à conserver ces lettres précieuses, à sauver ces documents originaux, à mettre en si bel ordre, avec tant de respect, ces très-rares autographes qui représentent, ou peu s'en faut, toutes les lettres écrites de la main de Boileau que nous ayons conservées. Hélas! telle étoit l'incurie autour de ce grand homme, et ses parents les plus proches, ses amis les plus intimes, s'étoient si cruellement familiarisés avec sa gloire, que de tant de pages écrites de sa main, raturées, corrigées, où chaque parole a son poids, sa valeur et sa forme, où le son même est interrogé avec une oreille délicate, si peu de ces pages sont restées.

Où sont-elles? qu'en a-t-on fait? Elles sont devenues le jouet des vents! A peine écrites, elles ont été dispersées misérable-

(1) In-4, année 1718.

ment par l'indifférence de celui-ci, par l'ignorance de celui-là. « Nous et nos œuvres, nous sommes voués à la mort, » disoit le poëte..:. A plus forte raison, si l'instrument matériel de ces œuvres qui doivent mourir, si ce papier frêle et glorieux, exposé à tant de lâches lacérations, à tant d'injures ; si ces augustes caractères, auxquels la seule postérité donne un prix irrécusable et certain, sont misérablement anéantis par l'incurie et l'ignorance des survivants.

Voyez, par exemple, ce qui arrive en France aux époques les plus éclairées, au XVIe, au XVIIe siècle françois ; voyez les destins qui sont réservés à l'écriture, aux manuscrits de nos grands hommes : on a brûlé les manuscrits de Molière, à ce point brûlés, incendiés, lacérés, méprisés, que c'est à peine si trois à quatre signatures authentiques, de l'auteur de *Tartuffe*, ont échappé à ce bûcher impie ! A peine a-t-on retrouvé, de Michel de Montaigne, un des instituteurs de la France, après les plus ardentes recherches et la curiosité la plus fervente, une vingtaine de lettres autographes ! Où sont les manuscrits d'*Athalie* et de *Britannicus ?* qu'a-t-on fait des manuscrits du *Cid* et de *Cinna ?* Ces merveilles ont été dévorées, méprisées, souillées, anéanties ; hélas ! n'en parlons plus.

C'étoit donc un exemple utile et que le XVIIIe siècle alloit suivre, et non pas encore sans un gaspillage immense, que donnoit l'avocat de Lyon, Brossette, aux amis des belles-lettres. Il leur apprenoit à ne rien détruire, au contraire à conserver précieusement les moindres fragments touchés par une main glorieuse, et sur lesquels a passé le souffle ingénieux d'un galant homme ! Il leur enseignoit, par son exemple, que véritablement de ces fragments on peut tirer un livre, et que l'on peut faire un monument impérissable avec ces feuilles volantes. Et que disoit Énée à la Sybille : « O Sybille, ne livrez pas à l'aquilon furieux ces feuillets remplis par votre main sacrée ! » Ainsi faisoit Brossette, et voici que son livre, imprimé cette fois en son entier, sans que l'on se soit permis d'effacer même une des

variantes indiquées par le poëte, devient le camarade obligé de toutes les œuvres complètes de Boileau Despréaux !

Vous lirez ce livre ; il a tout à fait le ton du grand siècle, le ton même de la simplicité, de la vérité. Pas de gêne et pas trop d'abandon ; un entier respect de soi-même chez le poëte, et le plus profond respect pour le poëte, chez le jeune homme, qui s'adresse incessamment à Despréaux, afin d'en tirer quelques-uns des mystères de son travail et de sa vie. Heureusement qu'en ce temps-là la vie étoit à jour : pas de mystères et pas de nuages dans ces existences poétiques ; le travail, le repos, l'ordre et la règle, un sommeil facile, une méditation claire, une sagesse naturelle, une parole abondante, la modération en tout et partout ; c'était la vie en ce temps-là, et voilà justement les grâces décentes que l'on trouve dans ces dernières pages, écrites par le législateur du Parnasse.

Hélas ! quand il écrivoit la première des soixante-quinze lettres que contient notre manuscrit, Boileau n'avoit guère que douze années à vivre encore ; sa dernière lettre est écrite quelques mois avant sa mort. Donc, nous assistons dans ce livre aux derniers instants de ce grand homme, et rien, mieux que ces pages, écrites avec toutes les grâces de la vieillesse et dans l'abandon de l'amitié, ne sauroit plus dignement témoigner de ce ferme esprit, de ce grand courage et de cette vertueuse résignation.

Rien ne trouble sa mort, c'est la fin d'un beau jour.

Ajoutons : « la fin d'un beau jour » bien occupé, noblement rempli, tout au devoir ; une journée à la fois longue et contente, remplie à souhait de soleil, de repos, de travail, d'affections sincères, de vérité, d'honneur et de bon sens.

Une vie où tout est vrai, où tout est pur, où la première heure est bienséante, où l'heure suprême est résignée et croyante, où les instants sont marqués par une belle parole, par une grande pensée, par une idée généreuse, par un bienfait ! Je

les ai lues et relues, dans le manuscrit et dans le texte imprimé, ces dernières lettres de Boileau Despréaux, et je suis encore sous ce charme extraordinaire et plein de clémence qui tient à l'homme même, et non pas à son génie, à son talent, à sa poésie, aux séductions du grand poëte, aux enchantements du grand artiste.

Non ; ce qui plaît et ce qui charme en tout ceci, c'est la bonhomie ; une exquise et charmante bonhomie en pensée, en parole, en action. Certes, si le poëte avoit à se plaindre ou si l'homme avoit à gémir, Despréaux, en rencontrant M. Brossette, avoit trouvé ce jour-là, tout prêt à l'entendre et à partager sa peine, ses ennuis, voire ses injustices, une âme attentive et docile à toutes les impressions, un esprit complaisant, actif, ingénieux, et tout disposé à partager même les rancunes de ce vieillard.

Mais quoi ! pas une plainte et pas un regret ! Despréaux ne fera pas de ce jeune homme un séide, un fanatique de sa renommée et de sa personne. Au contraire, il se montre au jeune Brossette en son vrai jour, si doux et si tranquille, avec un si bon sourire ; et, comme en toute sa vie il n'a jamais joué la comédie avec personne, Boileau ne commencera pas avec cet enthousiaste ; au contraire, il le calme, il l'apaise ; il lui raconte à voix basse comment à cette heure il ne hait personne, et que la sage et verte vieillesse a calmé toutes ses haines, même ses haines littéraires, les plus violentes de toutes les haines, et qui s'apaisent les dernières.

Cette fin bienveillante et chrétienne du satirique seroit vraiment une chose inattendue à toutes les époques. Cependant voyez-les, tous ces terribles poëtes tragiques, ces prands poëtes comiques, ces féroces écrivains de satires ; voyez-les s'abandonner d'abord à toutes les licences de l'esprit ou de l'amour, et, plus tard, voyez comme ils meurent paisiblement, chrétiennement !

Molière expire entre deux sœurs de charité qui n'ont jamais entendu parler de *Tartuffe !* La Fontaine, en mourant, offre à

son confesseur cinquante exemplaires de ses contes pour en distribuer des aumônes; lui-même enfin, Despréaux, trois mois avant sa mort, s'excuse à son ami Brossette sur son âge et sur ses maladies qui l'empêchent d'écrire. « .... Du reste, je ne sens point que mon esprit soit encore diminué; il l'est si peu, que je travaille actuellement à une nouvelle édition de mes ouvrages, qui seront considérablement augmentés; mais pour mon corps, il diminue tous les jours visiblement, et je puis déjà dire de lui : *fuit*... » La merveilleuse lettre, et si touchante!... Nous la publions pour la première fois.

Un autre intérêt que présente la publication de ces lettres de Boileau à Brossette et de Brossette à Boileau, c'est qu'on y retrouve, en un paisible et doux relief, les derniers moments, les échos affaiblis du règne de Louis XIV. Les noms sont les mêmes, mais déjà moins vifs et sonores; la pensée est la même, elle est moins active. Ces grands hommes dont on parle encore : Pascal, Bossuet, La Fontaine, Fénelon, monsieur Arnauld, Valaincour, Dacier, Guillaume de Lamoignon, Gassendi.... ils sont morts, ceux-là, vous les retrouverez dans les lettres de Boileau...

Boileau est le dernier contemporain de ces grâces, de ces Majestés, de ces grandeurs; et de même que, par un vieux mensonge, il disoit au roi Louis XIV : *Sire, je suis venu au monde une heure avant votre Majesté, afin de raconter les merveilles de son règne*... il pouvoit dire, lorsqu'il descendoit au tombeau, qu'il n'étoit resté si longtemps dans ce grand siècle que pour en faire l'oraison funèbre.

Attendez, cependant, la nouvelle génération des esprits qui vont venir, et dans les lettres même de Brossette, en deuil de Despréaux, d'autres noms vont paroître qui ne tiendront guère ce qu'ils semblent promettre. En ce moment de halte et d'apaisement, le XVIIe siècle est fini; le XVIIIe n'est pas encore commencé, et l'on ne sauroit croire l'étonnement du lecteur studieux, se rencontrant dans cette nuit qui n'est pas faite encore, et cette aurore qui n'étoit pas commencée.

Encore un jour, encore une heure, et le grand bruit, le tumulte et les passions, Voltaire et ses violences éloquentes, l'Encyclopédie et ses démons, auront bientôt rompu le grand silence et rempli les vastes solitudes qui se faisoient auprès de Louis XIV mourant.

Nous, cependant, destinés à bientôt disparoître, acceptons avec reconnoissance, avec un pieux respect, les dernières amitiés, les derniers conseils et le suprême exemple de Nicolas Boileau Despréaux !

JULES JANIN.

LE SACRE DU ROI CHARLES X

LETTRES INÉDITES DE CHARLES NODIER.

C'est toujours avec empressement que les lecteurs de notre *Bulletin du Bibliophile* accueillent la publication d'une nouvelle lettre inédite de Charles Nodier. Nous leur en offrons aujourd'hui quatre, que l'illustre savant a écrites à sa femme et à sa chère famille, pendant le voyage qu'il fit à Reims, au mois de mai 1825, à l'occasion du Sacre de Charles X. Ces charmantes lettres, qui se rattachent ainsi à l'histoire, sont bien précieuses pour la biographie du digne et bon Charles Nodier.

J. Techener.

PREMIÈRE LETTRE.

Sept heures et demie du matin, mercredi (26 mai).

Ma chère amie, je t'écris de Villers-Cotterets, où nous arrivons bien fatigués, après une triste nuit passée dans un mauvais village. Je suis un peu incommodé, mais beaucoup moins qu'Allaux, qui a été malade pendant tout le voyage. Victor et Cailleux se portent à merveille (1).

Les désagréments de ma nuit se sont augmentés d'un proond sentiment de tristesse qui m'accompagne toujours, quand je vous quitte. Je me suis tourmenté l'imagination, de l'idée que vous étiez toutes femmes et sans hommes à l'Arsenal, et

(1) Charles Nodier, qui avoit reçu une invitation officielle pour assister au Sacre du roi, étoit parti de Paris avec ses quatre amis, le grand peintre M. Alaux, depuis directeur de l'École de Rome; le grand poëte M. Victor Hugo; le grand voyageur, le grand archéologue, M. le baron Taylor, et M. de Cailleux, qui a laissé de si honorables souvenirs dans la Direction des Musées royaux. (*Note du rédacteur.*)

que cela doit au moins vous donner un peu d'inquiétude. S'il est impossible que Tourtelle reste à la maison, vous devriez prier Rigolet de coucher dans mon lit, ou bien vous mettre, pour le temps de mon absence, en pension chez quelques amis. Je veux absolument être tranquillisé sur ce chapitre.

Il est très à propos aussi que tu ôtes les clefs de mes trois bibliothèques, d'abord pour la sûreté de mes livres, et puis par ce qu'il y en a *qui ne doivent pas être vus de tout le monde* (1).

J'ai bien à cœur de recevoir de tes nouvelles. Je ne sais pourquoi je me désole aussi de la pensée que tu étois froide pour moi au moment de mon départ. Écris-moi donc vite pour me rassurer.

Combien il me tarde de vous revoir, et ce ne sera pas avant jeudi! Ma chère Désirée, ma bonne Marie, parlez-moi de vous ensemble; et, avec Élise et François, aimez-moi la millième partie de ce que je vous aime.

Malgré mon chagrin d'être séparé de vous, je suis bien aise de vous avoir laissées à Paris. Il n'y a pas moyen de trouver de paille pour dormir, et une place sur le plancher d'un galetas coûte 3 francs. Cela augmente progressivement en approchant de Reims; quant à Reims, je suppose qu'il sera impossible d'y entrer. La route est aussi peuplée que la rue Saint-Denis. Il y a soixante-douze postillons et trois cents chevaux par relais, et on n'en trouve point!

Bonjour, chères amies; écrivez-moi vite et rassurez-moi. Nos amis, que je te cite nominativement, c'est-à-dire Cailleux, qui est de fort bonne humeur; Victor, qui est résolu, *téméraire*, et prend le temps comme il vient; Allaux, qui est mourant,

(1) Charles Nodier, comme tous les bibliophiles, avoit dans sa bibliothèque, certains livres, très-estimés des amateurs, mais peu convenables à tous égards, pour être lus ou même feuilletés par des femmes ou des enfants. Voyez les Catalogues des trois exquises bibliothèques qu'il a possédées successivement, et dont la dernière s'est vendue après sa mort.
(*Note du rédacteur.*)

mais qui retrouve un souffle pour vous envoyer ses compliments, me chargent de vous parler d'eux. Et moi, je vous embrasse du plus profond de mon cœur !

A bientôt. Écrivez-moi vite.

Charles Nodier.

DEUXIÈME LETTRE.

(Jeudi, 27 mai.)

Il faut que je sois bien malheureux, chère Désirée, pour être obligé de commencer ma lettre par des reproches ! Tu sais de quelles inquiétudes je me tourmente, quand je ne suis pas près de vous ? Tu me donnes ta parole d'honneur de m'écrire le lendemain de mon départ ; je devrois avoir déjà deux de tes lettres à Reims, et je reste abandonné à toutes mes malheureuses imaginations ! Dieu sait quelles journées il me reste encore à passer, car tu n'auras pas plus de pitié de moi demain qu'aujourd'hui. Comment veux-tu que je pense que vous m'aimez encore ?

C'est aujourd'hui le 27 ; je suis depuis hier matin à Reims, c'est-à-dire dans une très-belle ville où Paris est transporté par colonies. Il n'y manque que vous, mais c'est ce qu'il faudroit que j'y trouvasse pour me dédommager de l'ennui de cette cohue dorée et décorée. Imagine-toi tous les salons de Paris, vidés dans les rues d'une ville qui n'est pas grande en tout comme la Chaussée-d'Antin.

Indépendamment de toutes les personnes que tu sais ou que tu devines, tu n'as sans doute pas plus pensé que moi à cette foule de préfets, de maires, de procureurs-généraux, de généraux, de gardes du corps, parmi lesquels j'ai une pépinière d'innombrables amis. Il n'y a pas moyen de faire quatre pas, sans avoir quelqu'un à embrasser. J'ai retrouvé toute la Picardie, toute la Franche-Comté, toute l'Illyrie, avec tout Paris. Désaugiers est dans ma chambre. Émonin va venir me chercher. On parle

si fort et si vite et de tant de choses à la fois autour de ma chaise, que je ne sais plus ce que je t'écris.

Nous avons fait un assez bon voyage, mais nos malles ont été moins heureuses, sauf celle de Cailleux, qui arrive plus pleine et mieux arrangée qu'elle n'est partie.

Quant à la caisse que tu avois fait faire (et où diable êtes-vous allé chercher l'idée de cette caisse?) elle est restée en route; il n'en est pas arrivé une latte : les effets se sont miraculeusement soutenus, je ne sais comment, et sauf la fraîcheur et la propreté, on les a retrouvés à peu près tels quels sur la queue de la voiture ; il n'y avoit que les cols de décidément perdus. J'ai acheté une malle, et j'espère reporter à Paris ce que j'ai eu la peine d'amener à Reims. M. Solomé nous a reçu avec une parfaite hospitalité, quoiqu'il soit impossible d'être plus à charge et plus importun que nous ne devons l'être pour lui. Nous contractons envers lui des obligations dont je ne conçois pas la possibilité de nous acquitter.

Le général Dorsay nous a appris hier l'heureuse promotion de Taylor. On nous assure que la même faveur a été accordée à Guiraud, à Chazet, et à quelques autres. Quant à moi, je n'aurai *absolument rien*, parce qu'il falloit faire une demande de six semaines à l'avance, mais on m'a consolé, en me disant que si je l'avois faite, cela n'auroit pas souffert la moindre difficulté. Je m'en retournerai donc Gros-Jean comme devant, et c'est le dernier de mes soucis. Je m'en retournerois trop heureux, si tu ne m'en laissois pas de si cruels sur votre santé et sur vos sentiments. Cependant, Dieu sait si je vous aime, et si je mérite votre oubli! Mille baisers, ma bonne Désirée et ma Marie. Mille tendresses à Élise, à Francine, à Tourtelle. Mille amitiés *aux autres*.

Votre *papa*, Charles.

TROISIÈME LETTRE.

Vendredi 28 mai, à trois heures après midi.

Pardon de mes fâcheries, ma chère Désirée; j'ai reçu toutes vos lettres; je vois que vous m'aimez toujours, et je ne vous gronderai plus, et puis jeudi je vous embrasserai.

Vous avons eu mauvais temps jusqu'à midi d'aujourd'hui; à une heure, le ciel étoit superbe. Le roi est entré à une heure cinq minutes. Quelle pompe! Quelle magnificence! Où étiez-vous pour voir tout cela? Quant à moi, je vis si peu loin de vous, que les plus vives impressions des autres ne me sont guères que de l'ennui. Ma curiosité étoit tout entière dans mon royalisme. Il ne faut rien de moins qu'une passion pour s'émouvoir. Il y a d'ailleurs ici quelque chose d'étourdissant qui ressemble plus à un rêve qu'à une réalité; cette confusion d'hommes et de choses; cette cohue de ministres, d'ambassadeurs, de poëtes, de pairs de France, de préfets, de musiciens, de députés, de comédiens, de prélats, de journalistes, vivant tous sur le pied d'une égalité forcée et mangeant presque à la même table dans la même taverne; cette multitude de rencontres inattendues qui reproduisent à tout moment tous les souvenirs de la vie; ce frottement d'ambitions, de cupidités, d'espérances, de rêveries, de politesses, de mensonges, c'est le cauchemar d'un solliciteur à la suite de tous les pouvoirs, qui revoit pendant le sommeil ce qu'il a imaginé pendant le jour. Il me tarde bien d'être à trente lieues de tout cela, à notre bonne petite table, et de n'en plus sortir.

Jordan, préfet du Haut-Rhin; Desclaux, procureur général de Colmar; Émonin, notre bon député, que je ne quitte point; tous nos amis, que je quitte peu, me chargent de vous témoigner leur amitié. Moi, je vous chéris et vous embrasse.

Ne crains point pour les accidents. J'ai failli être étouffé ce matin, mais je ne m'y trouverai plus.

Bonjour, chères amies, et toi Élise, et toi Francine, et tous. Je n'ai que le temps de signer ma lettre, avant de me rendre chez M. de Larochefoucault, où je suis mandé.

A vous pour la vie,

CHARLES.

QUATRIÈME LETTRE.

Deux heures après le Sacre, ce 29 (mai).

Mes bien-aimées amies, vous me consolez un peu de ne pas vous voir, en m'écrivant souvent. Combien je vous aime davantage, de savoir que vous devinez toutes mes inquiétudes, tous mes chagrins, et que vous craignez de me laisser dans la peine ! Je regrette maintenant de vous en avoir trop donné en vous parlant de mes petits accidents de voyage. Il n'y a réellement de perdu que des chiffons, et j'étois, ce matin, *superbe !* Oh ! que n'avez-vous vu cette cérémonie, et comment pourrois-je vous la décrire ? Qu'il vous suffise qu'elle a passé toutes les idées que les amateurs des *Mille et Une Nuits* peuvent se faire du merveilleux ; que personne n'étoit mieux placé que moi pour la voir, et qu'au milieu de ce concours immense d'hommes, dans un local éclairé de douze mille flambeaux, il n'est pas arrivé le plus petit accident. Je vous dis cela, parce qu'on ne manque jamais de charger le récit de ces cérémonies, des détails les plus alarmants. Par exemple, je lis dans un journal, que le duc de Reggio s'est tué en tombant de cheval ; et on va broder bien d'autres contes sur l'événement assez fâcheux qui est arrivé hier aux voitures au roi. Il est vrai qu'il auroit pu être grave, et que le roi même a couru quelques dangers, mais voici à quoi cela se réduit en résultat. A l'instant où le roi est arrivé au premier arc de triomphe de l'arrondissement de Reims, le bruit des salves a épouvanté les chevaux, qui se sont emportés, et qui ont entraîné la voiture royale pendant plus de six minutes. Elle n'a été sauvée que par la présence

d'esprit du cocher. Le roi étoit si peu troublé, qu'il a abaissé les glaces pour éviter l'accident qui pouvoit résulter de leur rupture, si la voiture avoit versé. Celle de MM. de Cossé, d'Aumont, Curial et Damas, a été renversée. M. le duc d'Aumont n'a point de mal. Le général Curial et M. de Damas ont beaucoup souffert, mais n'inspirent plus d'inquiétude. M. de Cossé étoit au sacre.

La cérémonie de demain est encore fort importante, quoique fort simple. Elle n'attirera pas une aussi grande foule, et je n'irai que pour faire acte de présence. Ainsi, vous pouvez être sans inquiétude. Je vous embrasserai jeudi soir. Le beau jour que jeudi ! Je dirois bien, comme La Sablière : Ah ! mon Dieu, l'ennuyeux lundi, l'ennuyeux mardi et l'ennuyeux mercredi !

J'ai vu ici beaucoup de monde, et j'y ai reçu beaucoup de témoignages d'amitié et d'intérêt, mais de personne autant que de M. de Larochefoucault.

Pour mes autres rapports, ils se sont établis d'eux-mêmes dans une ville, qui est, par l'affluence de tout ce qu'elle réunit de grand, la capitale de l'indépendance et de l'égalité. Il y a trop de grandeur à Reims, pour qu'on regarde à quelques nuances. C'est une pairie d'une semaine, dont tout le monde a sa part.

Je vous écris sur la table d'un café, à côté de la table où dînent Fauche et Tercy, qui se porte bien, *au vin de Champagne*. Je vais dîner avec Émonin, les deux Alaux, Victor et Cailleux, qui vous embrassent. Mille tendresses à Élise, à Tourtelle, à mademoiselle Francine, à M. le baron, à Souliers, à Caïx et à *tutti quanti*. Mes compliments à madame Viard, à qui je répondrai..... à l'Arsenal. Si vous voyez madame Rossigneux, vous pouvez la tranquilliser sur la santé de son mari ; il se porte comme la cathédrale de Reims.

Bonjour, chères amies. Aimez-moi comme je vous aime.

CHARLES.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE. — 1857.

278. AIGREFEUILLE. Histoire de la ville de Montpellier, depuis son origine jusqu'à notre temps, par Ch. d'Aigrefeuille. *Montpellier,* 1737; 2 t. en 1 vol. in-fol., v. f., fil.................................. 55 – »

Superbe exemplaire.

279. Almanachs royaux. *Paris*, 1696 à 1846; 149 vol. in-8, dont 34 en m., le reste en v., vél., etc., la plupart avec armoiries........................ 400 — »

Collection fort rare ainsi complète et dont un exemplaire s'est vendu 800 fr. à la deuxième partie de la vente du feu roi Louis-Philippe.

280. L'année littéraire. Lettres sur quelques écrits de ce temps (par Fréron et l'abbé de la Porte). *Genève,* 1749-1754. — Essai sur l'esprit et les beaux esprits. *Amst., s. d.* — Considérations sur l'état présent de la littérature en Europe (par Robinet). *Londres,* 1753. — Année littéraire, ou suite des lettres sur quelques écrits de ce temps, depuis 1754 jusqu'en 1776 (par Fréron), de Laporte, Sautreau de Marsy, Daillant de La Touche, Grosier et autres); depuis 1776 jusqu'à la fin de 1789, par Fréron fils, Grosier (Royou, Herivaux, Geoffroy, Brottier et autres), 300 t. en 163 vol. in-12, v. m.. 118—»

281. L'Apocalypse expliquée par l'histoire ecclésiastique. *Paris*, 1701; in-4, m. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) 140—»

Exemplaire de Madame de Maintenon; ses armes sur les plats du volume, et on lit sur le titre : *Ex dono* D. D. *de Maintenon*. Jolies vignettes et figures.

282. Apulée. Les métamorphoses, ou l'Asne d'or de L. Apulée, d'excellente invention et singulière doctrine, trad. en françois par J. de Montlyard. *Paris*, 1631; 1 tom. en 2 vol. in-8, titre et fig. de Crispin de Pas, mar. bl., tr. dor. (*Anc. rel.*).......... 100—»

Fort bel exemplaire de la collection De Bure.

283. Art (l') de vérifier les dates des faits historiques, des inscriptions et autres anciens monuments, avant l'ère chrétienne. — Depuis la naissance de J.-C. jusqu'en 1770. — 1770 jusqu'en 1827. — Chronologie historique de l'Amérique. — Suite et chronologie de la Louisiane; ensemble 7 vol. in-fol. rel. presque uniformément en v. marb., fil............... 475—»

Superbe exemplaire qui a fait partie de la Bibliothèque de M. le marquis de Fortia, l'éditeur des derniers volumes.

284. Aubais. Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France, avec des notes historiques et biographiques, et des tables chronologiques par le marquis d'Aubais. *Paris*, 1759; 3 vol. in-4, rel................. 75—»

Exemplaire en bon état d'un recueil excellent et recherché.

285. Baluze. Capitularia regum Francorum, rursus edita a P. de Chiniac. *Parisiis*, 1780; 2 vol. gr. in-fol., v. m................................... 65—»

Très-bel exemplaire en grand papier.

286. Barthélemy. Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, vers le milieu du ive siècle avant l'ère vulgaire, (pu-

blié par M. Sainte-Croix). *Paris, impr. de Didot,* an VII (1799); 7 vol. in-8 et atlas in-4, rel. en v. f., fil., tr. dor.................................. 45—»

Bel exemplaire relié par Bozérian.

287. Barre (L. P. Jos.). Histoire générale d'Allemagne. *Paris*, 1748; 10 tom. en 11 vol. gr. in-4, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. et belle reliure*)........... 250—»

Superbe exemplaire en grand papier, avec portraits et aux armes d'Auguste, roi de Pologne et de Saxe.

288. Basnage. Histoire des Juifs, depuis Jésus-Christ. *La Haye*, 1716; 15 vol. in-12, v. f......... 75—»

Édition la plus complète de ce savant ouvrage. Superbe exemplaire dans une charmante reliure ancienne.

289. Bergier. Histoire des grands chemins de l'empire romain, où se voit la grandeur et la puissance incroyable des Romains, ensemble l'éclaircissement de l'itinéraire d'Antonin et de la carte de Peutinger, par Nic. Bergier. *Bruxelles*, 1736; 2 v. in-4, fig., v. m. 48—»

Bel exemplaire.

290. Bodin. Les six livres de la république de I. Bodin Angeuin; à Monseigneur Du Faur, seigneur de Pibrac. *Paris, Jacques Du Puys*, 1577; in-fol., m. bl., fil. dent., tr. dor. (*Petit*) .... 120—»

Exemplaire parfaitement conservé d'un ouvrage estimé et d'une belle exécution typographique.

291. Bouche (*Honoré*). La Chorographie, ou description de la Provence, et histoire chronologique du même pays. *Aix, Ch. David*, 1664, 2 vol. in-fol., blasons, fig., cuir de Russie, fil., tr. dor. (*Niédrée*)....... 250—»

Ouvrage recherché et rare. Superbe exemplaire avec les *additions et corrections* de 30 pp. pour le t. 1er, et 36 pour le t. 2e. On sait que ces feuillets manquent à la plupart des exemplaires.

292. Bouchet (*Jean*). Les Annales d'Aquitaine, édit. aug. de pièces, par A. Mounin. *Poictiers*, 1634; pet. in-fol., fig., vél. . . . . 36—»

Édition la plus complète et qui contient : l'Origine des Poitevins ; — la Légende de sainte Radegonde, etc.

293. Bulletin du Bibliophile, revue mensuelle, publiée par J. Techener, avec le concours d'une société de gens de lettres bibliophiles. *Paris*, 1834 à 1856, inclusivement. 21 vol. in-8, d.-rel., v. . . . . 325—»

Exemplaire bien complet de la collection très-difficile à réunir de ce recueil, dont l'éditeur vient de publier le sommaire analytique de toutes les années.

294. Cabinet des Fées, ou collection choisie des contes des fées et autres contes merveilleux. *Paris*, 1785; 41 vol. in-8, v. jaspé. . . . . 100-»

Collection publiée par Ch.-Jos. Mayer, de Toulon ; elle est ornée d'un grand nombre de jolies figures d'après Marillier. Très-bel exemplaire.

295. Calmet (Dom). La Sainte Bible, en latin et en françois, de la traduction de Lemaistre de Sacy, avec un commentaire littéral et critique, par D. Calmet. *Paris*, 1724; 8 t. en 9 vol. in-fol., v. marb. . . . . . . 140—»

Édition la plus estimée et la plus complète de cet ouvrage important accompagné d'un grand nombre de figures. Bel exemplaire.

296. Calmet (Dom). Dictionnaire de la Bible. *Paris*, 1730; 4 vol. gr. in-fol., v. jaspé. . . . . 170—»

Superbe exemplaire en grand papier, de la meilleure édition de ce livre.

297. Calmet. Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine, par Dom Calmet. *Nancy*, 1728; 3 gros vol. in-fol., vél. . . . . 60—»

Exemplaire en grand papier de cette bonne édition. (Voir Noel, *Bibl Lorraine*).

298. Castelnau. Les mémoires de Michel de Castelnau, illustrés et augm. de commentaires et manuscrits tant de lettres, introductions, traitez, qu'autres pièces secrettes et originales..., avec l'histoire généalogique de la maison de Castelnau, par J. Le Laboureur. *Bruxelles*, 1731; 3 vol. in-fol., portr., m. r., tr. dor. (*Élégante reliure*) .... 225—»

Superbe exemplaire relié sur brochure. Ces mémoires comprennent les années 1539-1570.

Les pièces justificatives sont très-importantes pour l'histoire du temps.

299. Catalogue des livres de la bibliothèque de Pierre-Antoine Bolongaro Crevenna. *Amst.*, 1789; 6 vol. in-4, v. f., fil., tr. dor. (*Bozérian.*)......... 80—»

Très-bel exemplaire en grand papier de Hollande, avec la table et les prix imprimés.

300. Choix des anciens Mercures, avec un extrait du Mercure françois, (par de La Place, Bastide, Marmontel et de La Porte). *Paris*, 1757-64; 108 t. en 54 vol. et 1 vol. de tables, reliés en m. v., fil...... 160—»

301. Ciceronis opera, cum delectu commentariorum, edidit Josephus Olivetus. *Parisiis*, *Coignard*, 1740; 9 vol. in-4, veau marbr., fil................... 160—»

Très-bel exemplaire d'une édition excellente supérieurement imprimée.

302. Clarendon. Histoire de la rébellion et des guerres civiles d'Angleterre, depuis 1641 jusqu'au rétablissement du roi Charles II, par Edward, comte de Clarendon. *La Haye*, 1704; 6 vol. in-12, portr., m. citr., fil., tr. dor. (*Derome*)...................... 140—»

La meilleure édition de cet ouvrage. Très-bel exemplaire aux armes de Mesdames (Sophie-Élisabeth de France, fille de Louis XV.)

303. Comines. Chronique et histoire faicte et composée par Philippe de Comines, contenant les choses advenues durant le règne du roy Loys onziesme. *On les vend à Paris, en la boutique de Galliot du Pré,* 1524; pet. in-fol., goth., mar. v., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) .... 120—»

Bel exemplaire de la première édition des *Mémoires de Comines.*

304. Collection de petits classiques françois, dédiée à S. A. R. madame la duchesse de Berry, publiée par Ch. Nodier. *Paris, Delangle,* 1825; 8 ouvrages reliés en 4 vol. pet. in-8, v. f., fil., tr. dor. (*Niédrée*).. 100—»

Charmant exemplaire lavé et encollé avant la reliure, d'une collection aussi remarquable par son exécution que par le choix des ouvrages dont elle est composée.

305. Cousin. Histoire de l'empire d'Occident (d'après Éginhart, Liutprand, les Annales de Saint-Bertin, etc.). *Paris,* 1684; 2 vol. in-12, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Hardy.*) .... 65—»

Très-bel exemplaire relié avec soin.

306. Cousin. Histoire de Constantinople, depuis le règne de l'ancien Justin jusqu'à la fin de l'empire. *Suiv. la copie imprimée à Paris* (*à la Sphère*), 1685; 10 vol. pet. in-8, vél. bl............................. 60—»

Frontispice gravés par Romain de Hooghe. Très-bel exemplaire.

307. Davila. Histoire des guerres civiles de France, contenant tout ce qui s'est passé de plus mémorable soubs le règne de François II, Charles IX, Henry III, Henry IV, écrite en italien par Davila, et mise en françois par J. Baudoin. *Jouxte la copie à Paris,* 1657; 2 vol. in-4, m. r., fil., tr. dor. (*Dusseuil.*)........ 80—»

Très-bel exemplaire du cardinal de Richelieu, avec les chiffres entrelacés A. R. (Armand Richelieu.)

308. De Vaines (Dom). Dictionnaire raisonné de diplomatique, contenant les règles pour déchiffrer les anciens titres, diplômes et monuments. *Paris*, 1774; 2 v. in-8, v. m. . . . . 28—»

Très-bon livre enrichi de planches, d'après des chartes et manuscrits.

309. Dibdin. A bibliographical, antiquarian and picturesque tour in France and Germany. *London*; 1821; 3 vol. impér. in-8, fig., veau ant., fil., portr. ajouté . . . . 225—»

310. Dibdin. The bibliographical decameron. *London*, 1817; 3 vol. gr. in-8, fig., cuir de Russie, fil., tr. dor. (*Rel. angl.*) . . . . 280—»

Très-bel exemplaire de la Bibliothèque de M. Arm. Bertin. Figures sur papier de Chine.

311. Dibdin. An introduction to the knowledge of rare and valuable editions of the greek and latin classics. *London*, 1827; 2 vol. gr. in-8, v. f., fil., tr. dor. (*Belle rel. angl.*) . . . . 120—»

Exemplaire en très-grand papier.

312. Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux. *Paris*, 1752; 7 v. in-fol., mar. cit., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . 325—»

Bel exemplaire aux armes de la comtesse de Choiseul-Grammont.

313. Dubuat (Le comte Gabr.). Histoire ancienne des peuples de l'Europe, (publiée par l'abbé Arnaud et Suard). *Paris*, 1772; 12 vol. in-12, v. m. . . . 24—»

Cet ouvrage s'arrête à la décadence de l'empire romain, à la formation de l'empire de Charlemagne, jusqu'à la description de l'état où se trouvoit la Turquie avant la prise de Constantinople par les Turcs.

Le comte Du Buat, né en Normandie en 1732, étoit diplomate distingué il est auteur de plusieurs ouvrages estimés.

314. Du Tertre. Histoire générale des Antilles, habitées par les François. *Paris*, 1667-71; 4 t. en 3 vol. in-4, v. jaspé., fil., fig. et front. gravés.......... 80—»

Bel exemplaire d'un ouvrage fort recherché et peu commun.

315. Ellies Du Pin. Histoire de l'Église en abrégé, depuis le commencement du monde jusqu'à présent, par Louis Ellies Du Pin. *Paris*, 1726; 4 vol. In-12, v. ant., fil., tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*)........... 60—»

Belle condition d'exemplaire et de reliure.

316. Esprit des journaux françois et étrangers (rédigé par l'abbé Coster, bibliothéc. de l'évêque de Liège, depuis 1772 jusqu'en 1775; de 1775 jusqu'en 1793, par de Lignac; l'abbé Outin, génovéfain; M. de Millon, etc.). *Liège, Bruxelles*, 1772 à 1802; 316 vol. in-12, rel................................ 275—»

Collection fort intéressante où se trouve un grand nombre de dissertations curieuses, qui se vendroient cher séparément.

317. De l'Esprit des loix (par de Montesquieu). *Genève, Barillot*, (1748); 2 vol. in-4, v. m............ —»

Très-bel exemplaire de l'édition originale, aux armes du cardinal Du Bellay.

318. Eutropius historiographus, et post eum Paulus Diaconus de historiis italice provincie ac Romanorum. *Romæ, impressus anno dni* 1471; pet. in-fol., m. r., à comp., tr. d........................... 320—»

Première édition, très-rare. imprimée par G. Lauer.

319. Fénelon. Ses œuvres spirituelles. *Rotterdam*, 1738; 2 vol. gr. in-4, m. v., fil., tr. dor. (*Bozérian*). 90—»

Magnifique exemplaire tiré de format in-fol. (Voir Brunet, *Manuel*, t. III, p. 261.)

320. Froissart. Histoire et chronique mémorable de messire Jehan Froissart, reveu et corrigé sus divers

exemplaires et suivant les bons auteurs, par Denis Sauvage, de Fontenailles en Brie. *Paris, Michel Sonnius*, 1574; 4 t. en 1 vol. in-fol., mar. v., fil., tr. dor. (*Rel. molle.*)........................... 200—»

Superbe exemplaire dans une ancienne reliure du temps.

321. Gilles. Les tres elégantes et copieuses annales des tres preux, tres nobles, tres chrestiens et excellens modérateurs des belliqueuses Gaulles, compilées par Nicole Gilles, jusques au temps du roy Loys XIe. *On les vend à Paris, par Nicolas Couteau*, 1538; pet. in-fol. goth., m. r., fil. (*Anc. rel.*)............... 145—»

Très-bel exemplaire aux chiffres de Peiresc.

322. Goujet. Bibliothèque françoise, ou Histoire de la littérature françoise, par l'abbé Goujet. *Paris, P.-J. Mariette*, 1741-1756, 18 vol. in-12, v. f..... 40—»

Joli exemplaire.

323. De Goussancourt. Le Martyrologe des chevaliers de Saint-Jean de Hierusalem dit de Malte. *Paris*, 1643; 2 tom. en 1 vol. in-fol., fig. et blasons, d.-rel. 75—»

Bon exemplaire d'un livre peu commun et recherché.

324. Gregorius Turonensis, opera omnia emendata, opera et studio Theod. Ruinart. *Lutetiae Parisior.*, 1699; in-fol., v. marb., fil.................... 75—»

Édition fort recherchée et rare. Très-bel exemplaire.

325. Gruteri, Inscriptiones antiquæ totius orbis romani in absolutissimum corpus redactæ... (cum præfatione P. Burmanni). *Amstel.*, 1707; 4 vol. gr. in-fol., fig., v. j................................ 175—»

Bonne édition de cet ouvrage. Exemplaire en grand papier.

326. GUIGNES. Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols et des autres Tartares occidentaux, par J. de Guignes. *Paris*, 1756; 4 tom. en 5 vol. in-4, v. m. .... 80—»

Ouvrage très-estimé et qui se trouve difficilement. (BRUNET, *Manuel*.)

327. HEISS. Histoire de l'empire (de Charlemagne et autres), par le sieur Heiss. *Paris*, 1684; 2 vol. in-4, m. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) .... 65—»

Bel exemplaire de dédicace aux armes du chancelier Le Tellier.

328 HÉLYOT. Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires, et des congrégations séculières de l'un et l'autre sexe, (par le P. Hélyot). *Paris*, 1714-19; 8 vol. in-4, fig., v. .... 160—»

Bon exemplaire d'un ouvrage recherché.

329. Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres (rédigée par de Boze, Freret, de Bougainville, de Foncemagne, Le Beau, Dupuy, Dacier). *Paris, Impr. roy.*, 1736 et ann. suiv.; 50 vol. in-4, v. marb. avec table .... 345—»

Bel exemplaire d'une collection importante et recherchée.

330. Histoire et Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. *Paris*, 1701-93; 51 vol. in-4, v. f., avec table, par de Laverdy .... —»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE. Les vingt premiers volumes sont aux armes du marquis de Torcy.

331. Histoire gén. et particulière de Bourgogne avec des notes, des dissertations et des preuves (par Dom Plancher et Dom Merle). *Dijon*, 1739-81; 4 vol. gr. in-fol., v. m., fil. (*Armoiries.*) .... 140—»

Il n'est pas commun de rencontrer cet excellent ouvrage dans une aussi belle condition.

332. Isographie des hommes célèbres, ou collection de fac-simile, de lettres autographes et de signatures, dont les originaux se trouvent à la Bibliothèque du roi, aux archives du royaume, à celles des différents ministères du département de la Seine, et dans les collections particulières. *Paris*, 1843; 4 vol. in-4, bien rel. en d.-rel., mar. (avec la table)............ 120—»

A cette nouvelle édition on a joint une Table alphabétique indiquant les prix auxquels ont été portés dans les ventes, depuis 1830, les autographes ou signatures des personnages célèbres dont le nom figure dans l'Isographie.

Outre l'utilité que cet ouvrage peut avoir pour les amateurs d'authographes, il devient indispensable aux bibliothèques nombreuses en vieux livres, telles que les dépôts publics, où souvent se trouvent des écritures sans indication de personnages.

333. Le jardin des roses de la vallée des larmes, trad. du latin par J. Chenu. *Paris, Panckoucke,* 1850; in-12, mar. vert, fil., riches comp. de mosaïque rouge parsemée de roses, tr. dor. (*Duru.*)............ 140—»

Un des deux exemplaires imprimés sur papier lilas de ce petit livre, tiré à 100 exemplaires. La reliure de Duru, richement dorée à petits fers par Marius Michel, a été exécutée pour l'Exposition universelle.

334. Les joyeusetez, facéties et folâtres imaginations de Caresme-Prenant, Gauthier-Garguille, Guillot-Gorju, Roger-Bontemps, Turlupin, Tabarin, Arlequin, Moulinet, etc. *Paris*, 1830; 20 vol. in-16, cart., non rogn. .... 340—»

.Très-bel exemplaire de souscription de la collection complète tirée à 76 exemplaires.

335. La Croix du Maine. Les Bibliothèques françoises de La Croix du Maine et de Du Verdier, sieur de Vauprivas, nouv. édit., revue et augmentée par M. Rigoley de Juvigny. *Paris, Saillant et Nyon, et Mich. Lambert*, 1772, 6 vol. in-4, portr., d.-rel., v. f., tr. sup. dor., n. rog.......................... 120—»

Superbe exemplaire en grand papier.

336. La Faille. Annales de la ville de Toulouse, avec preuves, éclaircissements et pièces justificatives. *Toulouse*, 1687; 2 vol. in-fol., mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)................................ 75—»

Bel exemplaire du cardinal de Beauveau.

337. Lebeuf. Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. *Paris*, 1739-1743; 3 vol. in-12, fig., v. m. Bon exemplaire de cet excellent livre.................... 35—»

338. Lebeuf. Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. *Paris*, 1754; 15 vol. in-12, v. m................................ 95—»

339. L'Estoille (Pierre de). Journal de Henri III et de Henri IV, ou Mémoires pour servir à l'histoire de France, nouvelle édition, accompagnée de remarques historiques et des pièces manuscrites les plus curieuses de ce règne ; le tout publié sous la direction de Lenglet du Fresnoy. *La Haye*, *Paris*, 1741-44; 9 vol. in-8, mar. r., fil., tr. dor.................... 275—»

Très-bel exemplaire avec les cartons pour les feuillets supprimés.

340. Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères, nouv. édit. (publiée par l'abbé de Querbeuf). *Paris*, 1780-83; 26 vol. in-12, v. jaspé. 75—»

Bel exemplaire d'une collection très-recherchée. Il contient toutes les cartes et les figures.

341. Lobineau. Histoire générale de Bretagne, composée sur les titres et les auteurs originaux, depuis l'année 458 jusqu'en 1532... avec les preuves et les pièces justificatives. (*Rennes*), 1707; 2 vol. in-fol., fig., d.-rel. .... 75—»

Ouvrage recherché et devenu peu commun. Exemplaire en très-bon état.

342. LOUIS DE GRENADE. Cathéchisme ou Introduction au symbole de la foy.—Traité de l'oraison et de la méditation, contenant les considérations que l'on peut faire sur les principaux mystères de nostre foy. — Le Mémorial de la vie chrestienne. — Additions au Mémorial de la vie chrestienne, où il est traité de la perfection de l'amour de Dieu et des principaux mystères de la vie de nostre Sauveur. — Le Guide des pécheurs; le tout composé en espagnol, par Louys de Grenade, trad. de nouveau en françois, par Girard, conseiller du roy. *Paris, Pierre le Petit*, 1661 à 1679; 13 vol. in-8, mar. r. doublé de mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) 250—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE réglé, et dont la doublure intérieure de maroquin rouge est parsemée de croix de Lorraine et d'M entrelacées, ce qui sembleroit indiquer que ce livre a été relié pour Marie d'Appremont, femme de Charles IV de Lorraine. Le premier volume est de reliure uniforme, mais il n'est pas doublé.

343. MABILLON. Museum italicum, seu collectio veterum scriptorum ex bibliothecis italicis. *Lutet. Parisior.*, 1689 et 1724; 2 vol. in-4, fig., vél. bl........... 28—»

Très-bel exemplaire.

344. MALEBRANCHE. De la Recherche de la vérité. *Paris*, 1772; 4 vol. in-12, dos et coins de mar. v., dor. en tête, n. rog. (*Niédrée.*)................... 36—»

Très-joli exemplaire avec toutes les planches.

345. MAROT. Ses œuvres. *La Haye, Moetjens*, 1700; 2 v. pet. in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) .... 110—»

Très-bel exemplaire de l'édition elzévirienne très-recherchée.

346. MARTÈNE. Thesaurus novus anecdotorum. *Lutetiae Parisior.*, 1717; 5 vol. in-fol., vél.......... 90—»

Superbe exemplaire.

347. Martène. Veterum scriptorum et monumentorum ecclesiasticor. et dogmaticor. amplissima collectio. *Paris*, 1723-33; 9 vol. in-fol., vél........... 190—»

Superbe exemplaire d'une collection recherchée et très-rarement en aussi belle condition.

348. Médailles sur les principaux événements du règne de Louis XIV (avec explications historiques par Charpentier, Tallemand, J. Racine, Boileau). *Paris, Imp. roy.*, 1723; gr. in-fol., mar. r., fil., tr. dor. (*Aux armes du roi.*)........................... 80—»

Vignettes par Séb. Le Clerc, encadrements par Simonneau, médaillons par Cochin. Bel exemplaire.

349. Jo. Meursii opera omnia, ex recensione et cum scholiis Lami. *Florentiæ, Regiis typis*, 1741-63; 12 vol. in-fol., fig., v. m...................... 165—»

Excellente collection. (Voir Brunet, *Manuel.*)

350. Monstrelet. Chroniques d'Enguerran de Monstrelet, gentilhomme, jadis demeurant à Cambray, contenants les cruelles guerres civiles entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne, l'occupation de Paris et Normandie par les Anglois, etc. *Paris*, 1614; 3 tom. en 1 vol. gr. in fol., v. f., fil. (*Anc. rel.*)........ 75—»

Exemplaire de Jean Racine, avec sa signature sur le titre.

351. Montfaucon. Les Monuments de la monarchie françoise, qui comprennent l'histoire de France, avec les figures de chaque règne. *Paris*, 1729-1733; 5 vol. in-fol., fig., v. gr. fil.................. 390—»

352. Moreri. Le grand Dictionnaire historique, nouv. édit., dans laquelle on a refondu les suppléments de l'abbé Gouget; le tout revu et augmenté par Drouet. *Paris, les libraires associés*, 1759; 10 vol. in-fol., v. m. .... 100—»

353. **Morice.** Histoire civile et ecclésiastique de Bretagne, par D. Morice et Ch. Taillandier. *Paris*, 1742-56; 5 vol. in-fol. v. jaspé.................... 375—»

Bel exemplaire d'un ouvrage recherché.

354. Olhagaray. Histoire de Foix, Béarn et Navarre, recueillie, tant des précédents historiens que des archives desdites maisons, en laquelle est exactement monstrée l'origine, accroissement, alliance, généalogies, droits, successions d'icelle, etc., par Pierre Olhagaray. *Paris*, 1609; in-4, v. f............. 35– »

Superbe exemplaire d'un livre rare en si bon état.

355. Ordonnances des rois de France de la troisième race, recueillis par ordre chronologique (par de Laurière, Secousse, etc.). *Paris, Imp. roy.*, 1723 et suiv.; 17 vol. in-fol., v. m., fil.................. 550—»

356. Ovide. Les Métamorphoses d'Ovide, mises en vers françois, par Raimond et Charles de Massac père et fils. *Paris*, *Pomeray*, 1617; in-8, fig., mar. v., à compart., tr. dor................................ 70—»

Très-bel exemplaire aux armes de Le Tellier de Courtanvaux. Jolie reliure ancienne du temps dans le genre de Le Gascon.

357. Ovide. Les Métamorphoses, trad. en françois, avec des remarques, par l'abbé Banier. *Amsterd.*, 1732, 3 vol. in-12, mar. v., dent., tr. dor. (*Rel. anc.*). —»

Bel exemplaire d'une jolie édition ornée de fig. gravées par ....

358. Paradin. Annales de Bourgogne (de l'an 1378 à 1482), par Guillaume Paradin. *Lyon*, *Gryphius*, 1566; in-fol., mar. r., fil., tr. dor. (*Duru*.)....... 150—»

Superbe exemplaire rempli de témoins, d'un livre rare et recherché.

359. Paul Émile. Les Cinq premiers livres de l'Histoire françoise, trad. en françois du latin de Paul-Émile,

par Jan Regnart, Angevin. *Paris, de l'imprimerie de Michel Fezandat*, 1566; in-fol., v. fauve..... 40—»

Exemplaire bien conservé dans sa première reliure d'un livre bien imprimé et dédié au connétable Anne de Montmorency.

360. Pausanias, ou Voyage historique de la Grèce, trad. en français par Nic. Gedoyn. *Amst.*, 1733; 4 vol. in-12, fig. et cartes, mar. vert, fil., tr. d.......... 48—»

Charmant exemplaire, relié par Bradel-Derome.

361. Paz (Augustin du). Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne, avec l'histoire chronologique des évêques de tous les diocèses de Bretagne, etc. *Paris, Buon*, 1619; in-fol., v. br.. 60—»

Bon exemplaire d'un excellent livre de bibliothèque.

362. Perrault. Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel (gravés par Édelinck, Van Schuppen, Lubin, etc.). *Paris*, 1696-1720; 2 vol. in-fol., veau jaspé, fil., tr., dor. (*anc. reliure*).................... 210—»

Superbe exemplaire en grand papier, avec les figures en premières épreuves. Les portraits et les vies d'Ant. Arnauld et de Pascal s'y trouvent, ainsi que les portraits et les vies de Thomassin et de Du Cange.

363. Preces piæ. Pet. in-8, relié en velours, tr. dor., fermoirs............................. 325—»

Manuscrit sur vélin du xv[e] siècle, avec entourages, initiales en or et en couleur, et 28 miniatures, tant grandes que petites.

Ce manuscrit a été exécuté pour Noël Le Bel, gouverneur de Creil, sous Charles VIII, dont les armoiries sont peintes dans les ornements et bordures. Ce volume est venu par alliance dans la famille Chastellain. Sur le premier feuillet on lit des vers françois écrits et signés par Le Bel (fin du xv[e] siècle). Dans l'entourage du premier feuillet sont peintes les armoiries de la ville de Senlis. (De gueules au pal d'or).

364. Quincy. Histoire militaire du règne de Louis le Grand, par le marquis de Quincy. *Paris*, 1726; 7 vol. in-4, v. f. (*Armoiries.*).................. 80—»

Très-bon ouvrage enrichi d'un grand nombre de figures et de plans.

365. Mémoires du cardinal de Retz, concernant ce qui s'est passé de remarquable pendant les premières années du règne de Louis XIV. *Amst.*, 1731; 4 vol., portr. — Mémoires de Guy Joly, contenant l'histoire de la régence d'Anne d'Autriche. 1738; 2 vol. — Mémoires de la duchesse de Nemours, contenant ce qui s'est passé pendant la guerre de Paris jusqu'à la prison du cardinal de Retz, en 1635. *Amst.*, 1738; 1 vol. Ensemble 7 vol. in-12, m. r., tr. d. (*Anc. rel.*) 220 - »

Très-bel exemplaire d'une collection difficile à réunir dans ces éditions qui sont les meilleures.

366. Romanæ historiæ scriptores græci minores, gr. et lat. opera et studio Frid. Sylburgii. *Francofurdi, And. Wecheli*, 1590; in-fol., veau marb., fil., tr. d. 110 — »

Très-bel exemplaire relié par Padeloup, provenant de la bibliothèque de Longepierre, avec son chiffre.

367. La Sainte Bible, trad. de Sacy, ornée de 300 fig., d'après les dessins de Marillier et Monsiau. *Paris, Defer de Maisonneuve*, 1789-1874; 12 vol. gr. in-4, rel. en v., fil., tr. dor. . . . . 250 — »

Très-bel exemplaire en papier vélin, tiré in-4, avec les figures avant la lettre.

368. Saint-Non. Voyage pittoresque ou Description du royaume de Naples et de Sicile. *Paris*, 1781-86; 4 t. en 5 vol. très-gr. in-fol., fig., veau écail., fil., tr. dor. . . . . 250 — »

Très-bel exemplaire dans bonnes reliures anciennes. Bonnes épreuves des figures et complet.

369. Sallengre. Novus thesaurus antiquitatum romanarum congestus. *Hagæ-Comit.*, 1716; 3 vol. in-fol., veau fauve. (*Anc. rel.*) . . . . 38 — »

Fort bel exemplaire comme condition.

370. SCARRON. Le Virgile travesty en vers burlesques de Monsieur de Scarron (les deux premiers livres). *Suivant la copie imprimée à Paris.* (*Hollande, Elzevier*), 1648, pet. in-12, mar. citr., fil., tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) .... 75—»

Première édition elzévirienne qui contient les deux premiers livres. Rare. JOLI EXEMPLAIRE.

371. SCHEUCHZER. Physique sacrée, ou histoire naturelle de la Bible, trad. du latin, par de Varenne. *Amst.*, 1732; 8 vol. in-fol., veau marb., fil........ 110—»

Bel exemplaire d'un livre fort curieux et rempli d'un grand nombre de figures dans le même genre que celles qui accompagnent les *Cérémonies et Coutumes religieuses.*

372. SCHILTERI. Thesaurus antiquitatum teutonicarum ecclesiasticorum, civilium, litterariarum cum emendationib. Scherzii. *Ulmae*, 1727; 3 vol. in-fol., d.-rel. vél.................................. 65—»

373. SCHOEFINUS. Alsatia illustrata, celtica, romana, francica. *Colmariae*, 1751; 2 vol. in-fol. — Alsatia aevi merovingici, carlovingici, etc. *Manhemii*, 1772; 2 vol. in-fol., rel. uniformément en veau marb. Bel exemplaire.................................. 95—»

374. Sensuyt le livre du roy Modus et de la royne Racio, qui parle du déduyt de la chasse à tous bestes sauvaiges, comme cerfs, biches, daims, chevreulx, lièvres, sangliers, etc., publ. Elz. Blaze. *Paris*, 1839; in-4, goth., fig. en bois, dos et coins de mar. vert, fil. (*Bauzonnet-Trautz.*)........................ 75—»

Édition d'une remarquable exécution typographique, avec figures sur bois, lettres ornées, etc., et recherchée des bibliophiles.

375. SULLY. Ses Mémoires, mis en ordre avec des remarques, par l'abbé de L'Écluse des Loges. *Londres* (*Pa-*

ris), 1763; 8 vol. in-12, portr., mar. rouge, fil., tr. dor. . . . . 175—»

Très-bel exemplaire de la meilleure édition de ce livre.

376. TESSEREAU. Histoire chronologique de la grande chancellerie de France, contenant son origine, l'estat de ses officiers, leurs noms, fonctions, etc. *Paris*, 1706-1710; 2 vol. in-fol. mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . . 70—»

Abraham Tessereau, protestant, de La Rochelle, conseiller secretaire du roi. C'est la meilleure édition de cet excellent et curieux livre.

377. TESSEREAU. Autre exemplaire, relié en veau marb. . . . . 40—»

Très-bonne condition d'exemplaire et de reliure.

378. Thucydides (latinè) Laurentio Valla interprete. *Basileæ,* 1564; in-fol., m. r., fil. dent., tr. d. (*Anc. rel.*) . . . . 34—»

Aux armes du duc d'Orléans-Rothelin.

379. TILLEMONT (Sébast. Le Nain de). Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastiqne des six premiers siècles. *Paris*, 1700; 16 vol. in-4. — Histoire des empereurs et des autres princes qui ont régné pendant les six premiers siècles de l'Église..., justifiée par des citations des écrivains originaux. *Paris*, 1700; 6 vol. in-4, ensemble 22 volumes reliés uniformément en v. m. . . . . 175—»

Beaux exemplaires de deux ouvrages savants et estimés.

380. TITI LIVII historiarum quod extat, ex recensione J.-F. Gronovii. *Amstelod.*, *D. Elzevir*, 1678; in-12, mar. r., comp. doublé de mar. amaranthe, compart., tr. dor. (*Thouvenin.*) . . . . 65—»

Bel exemplaire du premier tirage sous cette date. 5 p. 5 lig. 1 2

381. **Urfé.** L'Astrée de messire Honoré d'Urfé, où par plusieurs histoires et sous personnes de bergers, et d'autres, sont déduits les divers effets de l'amitié. *Paris, Aug. Courbé*, 1632; 5 vol. in-8, fig. et front. gravés par Michel Lasne, Daret et autres, mar. rouge, fil. dent., tr. dor............................... 325 - »

Très-bel exemplaire dans sa première reliure du temps, d'un livre don il est bien difficile de se procurer de beaux exemplaires.

382. Valerii Maximi dictorum et factorum memorabilium libri IX. *Venetiis, Aldus*, 1502; in-8, m. br., tr. dor. (*Duru.*)................................ 65—»

Superbe exemplaire de la première et TRÈS-RARE édition aldine.

383. **Van Praet.** Catalogue des livres imprimés sur vélin de la bibliothèque du roi, par Van Praët. *Paris, De Bure*, 1822-28. 6 tom. en 5 vol. — Catalogue des livres imprimés sur vélin, qui se trouvent dans les bibliothèques tant publiques que particulières, par Van Praët. *Paris, De Bure frères*, 1824-28, 4 vol., en tout 9 vol. gr. in-8, d.-rel., dos et coins de mar. rouge, n. rogn. (*Bauzonnet.*)..................... 275 - »

Très-bel exemplaire en GRAND PAPIER VÉLIN.

384. **Vatel.** Le Droit des gens ou les principes de la loi naturelle, appliqués à la condition et aux affaires des nations et des souverains, par de Vatel. *Londres*, 1758; 2 vol. in-4, mar. rouge, fil. (*Anc. rel.*)...... 48—»

Exemplaire aux armes du Roi.

Cette livraison est accompagnée d'un *fac-simile* reproduisant la belle reliure d'un livre qui est passé entre nos mains dernièrement.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

385. Histoire de Waldrade, de Lother II et de leurs descendants, par le Baron Ernouf, d'après Liudprand, Frodoard, Erchempert, Léon d'Ostie, Benoit de Saint-André, Annales de Saint-Bertin et de Fulde, Panégyrique de Bérenger, etc. *Paris*, 1858, 1 vol. in-8 de xv et 508 pages.......................... 7—50

Papier de Hollande tiré à cinquante exemplaires 20—»

386. Circulaire des sires de Rays, notice, tables analytique et alphabétique, choix de documents, listes des sires de Rays, par P. Marchegay. *Nantes*, gr. in-8° de 100 p................................ 8—»

M. Marchegay, à qui l'on doit déjà de nombreux travaux sur l'Anjou et les provinces voisines, nous donne ici une très-intéressante notice sur un manuscrit récemment découvert dans les archives du château de Serrant. Ce manuscrit, qui date du xve siècle et qui contient la copie des *lettres et enseignements de la seigneurie de Rays*, depuis 1161 jusqu'en 1449, est, soit par la variété, la date ou le nombre des chartes, l'un des plus importants cartulaires féodaux connus jusqu'ici. Ne pouvant songer à publier en entier les trois cent vingt-six pièces, presque toutes inédites, qu'il renferme, M. Marchegay a dû se borner à en faire l'analyse, et il s'est acquitté de sa tâche en homme accoutumé à de pareils travaux. Une excellente table alphabétique permet aux lecteurs de tirer tout le profit possible de son mémoire. L'appendice contient: 1° Des Lettres patentes de Charles VII, au sujet du maréchal de Rays, pièce importante et inédite: 2° Une liste des sires de Rays, relevée d'après le cartulaire; 3° Le texte de sept chartes inédites. — Tiré à cinquante exemplaires, tout sur papier de Hollande.

387. Tallemant des Réaux. Les Historiettes, troisième édition publiée par MM. Paulin Paris et de Monmerqué. 1857, in-8, T. VIIe........................ 7—50

Ce volume contient la fin des *historiettes*, parmi lesquelles on remarque celles qui concernent: Mme de Lanquetot, — le petit Scarron, — Scudery

et sa sœur, — Colletet, — Mme de Bosseu, — La Du Ryer, — Mlle de Miramion, — Mondary, ou l'histoire des principaux comédiens françois, — Mme de Langey, — Me Des Jardins, — l'abbé d'Aubignac et Pierre Corneille. — Viennent ensuite les *historiettes collectives* sous le titre de : Bons mots et naifvetez, — Advocats, — Bizarreries ou visions de quelques femmes, — Gens sauvez ou gueriz par moyens extraordinaires, — Mauvaises habitudes en parlant, — Marys cocus par leur faute, — Cocus prudents ou insensibles, — Vieilles remariées et maltraitées, — Duels, — Contes de predicateurs et ministres, — Muets, — Contez sur le mariage, — Tours, malices, — Contes de mourants, etc., etc. Le volume se termine par la Table alphabétique des historiettes.

388. Correspondance entre Boileau, Despréaux et Brossette, avocat au Parlement de Lyon, publiée sur les manuscrits originaux, par Auguste Laverdet, introduction par M. Jules Janin. Première édition complète, en partie inédite. *Paris, chez J. Techener*, 1857 ; 1 vol. in-8 de XXXII — 608 p., avec six fac-simile, et la généalogie de la famille de Boileau Despréaux.

Prix : papier carré vélin.................... 10— »
— Papier grand raisin vélin.............. 15— «
— Papier grand raisin vergé.............. 15— »
Il a été tiré vingt-cinq exemplaires sur papier grand raisin fort, vergé, numérotés, avec titre imprimé noir et rouge, et collés après l'impression........ 30 — »

Sommaire du contenu de ce volume : — *Première partie* (Premier volume du manuscrit). — Correspondance entre Boileau Despréaux et Brossette (contenant soixante-quinze lettres autographes signées de Boileau Despréaux). — Arrêt de noblesse de la famille de Boileau Despréaux. — Sentence des requêtes du Palais sur le procès du Lutrin. — Lettres et pièces de divers. — Testament de Boileau Despréaux.

Deuxième partie, ou supplément (deuxième volume du manuscrit), comprenant les papiers de Boileau Despréaux laissés à sa mort, et donnés à Brossette par l'abbé Boileau, son frère. — Les Héros du Roman, dialogue. — Deux épitaphes de Racine. — Réponse à un mémoire de Claude Perrault. — Lettres : au comte de Vivonne ; à Maucroix ; à Racine (dix lettres) ; à Madame Manchon, sa sœur ; à Madame la marquise de Villette ; à M. de La Chapelle, son neveu (dix lettres) ; à M. le comte de Maurepas ; à M. de Pontchartrain ; à M. l'abbé Bignon ; à M. le comte de Revel sur le combat de Crémone ; à M. Le Verrier ; à Destouches ; au père Thoulier (trois let-

tres), etc., etc...; Maucroix à Despréaux (cinq lettres); Racine à Despréaux; le père Bouhours à Despréaux, etc., etc.— Pièces de vers: Épigrammes et Chanson à boire; Énigme; Parodie burlesque; Réponses aux jésuites de Trévoux; Quatrains, etc., etc. Fragment d'un prologue d'opéra...; Préface pour la Satire XII; Notes pour l'intelligence des œuvres diverses de Despréaux, sur la préface de l'édition in-4 de 1781.

Troisième partie ou *Appendice*. — Mémoires de Brossette, sur Boileau Despréaux, d'après les fragments originaux conservés à la Bibliothèque Impériale. — Lettres de M. A. Péricaud, et dissertation, au sujet de Brossette. — Table analytique des noms, des lieux, etc, etc., cités dans la correspondance entre Boileau Despréaux et Brossette.

L'épitaphe de Racine par Boileau Despréaux, conservée dans l'église Saint-Étienne du Mont, et reproduite dans ce volume, a été tirée à part pour les trois papiers grand raisin seulement.

389. Vauvenargues. Ses œuvres, édition nouvelle précédée de l'éloge de Vauvenargues couronné par l'Académie françoise, et accompagnée de notes et de commentaires, par Gilbert. — Œuvres posthumes et œuvres inédites de Vauvenargues, avec notes et commentaires. *Paris*, *Furne*, 1857, 2 vol. gr. in-8, br.

Papier de Hollande, portrait sur papier de Chine et à l'eau-forte. . . . . 30 fr.

On n'a tiré de cette édition qu'un petit nombre d'exemplaires sur papier de Hollande.

390. Journal de Jean Aubrion, bourgeois de Metz, avec sa continuation, par Pierre Aubrion (1465-1512), publié en entier, pour la première fois, par Lorédan Larchey, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. *Metz*, 1857, 1 v. gr. in-8, de 550 p., et une gr. carte, br. 20 — »

Recueil historique du plus haut intérêt pour l'étude de cette époque curieuse.

On a tiré seulement à deux cents exemplaires cette publcation importante, jusqu'à présent inédite, et qui cependant n'intéresse pas la ville de Metz seulement.

391. Généalogie historique anecdotique et critique de la Maison du Prat, par le marquis du Prat, rédigée

d'après les documents historiques, titres, mémoires, notes conservés aux archives de la famille, in-8.

M. le marquis du Prat, il y a quelques années, a publié une notice sur la vie du chancelier, son ancêtre; dernièrement cette notice, revue et augmentée, est devenue un livre important. Ce n'est point une apologie, mais la juste énumération des services rendus à la France par le cardinal-ministre, la disculpation de fautes que lui reprochoient, dans les mémoires du temps, ses envieux en politique et ses adversaires en religion, enfin le portrait historique d'un des principaux personnages de cette grande époque de la Renaissance, si riche en beaux caractères, qui nous a légué des monuments que nous nous efforçons de restaurer.

Après avoir payé sa dette au passé, pour ce qui concerne sa famille, M. le marquis du Prat a voulu s'acquitter envers le présent. On s'est ému depuis quelque temps d'un grand nombre d'usurpations de titres nobiliaires, on a parlé de projets de loi, de création de chambre de noblesse, comme si en pareilles matières l'opinion publique n'avoit point assez de bon sens et ne faisoit pas justice à elle toute seule. Pour être noble, il ne suffit point de vouloir le paroître, il faut encore la confirmation de la notoriété. Si vous avez connu le père honnête commerçant, croirez-vous le fils l'égal des plus authentiques gentilshommes, parce qu'il aura fait devancer son nom roturier d'un titre ou d'une particule? Le sort de la noblesse est-il donc si invariable pour qu'on veuille se faufiler entre ses rangs dans le pays où il y a un peu plus d'un demi-siècle sa seule prérogative étoit de mourir dans l'exil ou sur l'échafaud !

Si un membre de chacune des grandes familles de France avoit assez de patience et d'érudition pour se livrer à des recherches analogues à celles de M. du Prat, ce seroit le meilleur moyen d'empêcher toute usurpation. L'examen de l'histoire de chaque branche et de ses alliances, la révision et la continuation des travaux généalogiques du temps de Louis XIV et de Louis XV composeroient un répertoire utile pour les historiens.

Le chancelier et ses trois frères les évêques de Clermont, de Montauban et de Mende ne sont pas les seules illustrations de la famille du Prat, en dehors du clergé elle a de dignes représentants dans les armées. Guillaume du Prat, baron de Viteaux, est célèbre par ses duels; François du Prat chevalier de Nantouillet, est mentionné par Boileau dans son épître du passage du Rhin; elle compte aussi un premier maître-d'hôtel de Philippe de France, duc d'Orléans, et un grand veneur de ce prince. Parmi ses alliances se trouvent des membres des Maisons de Saint Simon, d'Estouville, de Chabannes, de Grammont, de Cosnac. Retracer la vie de ses ancêtres, rappeler au public, souvent trop oublieux, leurs grandes actions, rectifier les erreurs des historiens, la tâche n'est pas indigne d'un gentilhomme; en abordant des sujets qu'il lui appartenoit de traiter par droit de naissance, M. le marquis du Prat, grâce à de judicieuses et profondes recherches, a su les garder par droit de conquête. J. ANDRIEUX.

2154

THO·MAIOLI·ET·AMICOR·

Solucci dis. 1857.

Imp. Bertauts



